-COPIE-
Service de la gestion des documents et archives – VTR

2 Septembre 1952

191

Province de Québec,
Comté de Champlain,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap.

INITIALES DU MAIRE A.T. 1 INITIALES DU SEC.-TRES. G.R.

Session régulière du Conseil, tenue au lieu et à l'heure ordinaires des séances, ce mardi deux septembre mil neuf cent cinquante-deux et à laquelle sont présents MM les conseillers Adélard Gouin, Ovila Brière, Arcade Toupin, Odilon Montplaisir, Roger Guilbeault, sous la présidence de Son Honneur M. le maire Adélard Toupin, formant quorum.

Après la prière d'usage, les minutes de la session du cinq août mil neuf cent cinquante-deux sont approuvées telles que lues.

Numéros de chèques

Il est proposé et résolu à l'unanimité que les comptes suivants sont approuvés et que le secrétaire-trésorier est autorisé à en effectuer le paiement:

227 The Shawinigan Water And Power Company, éclairage de rues	$10.20 ✓
228 Edmond Rivard, salaire du mois d'août et facture du 15/8/52 (Méthot)	45.00 ✓
229 Formules Municipales,enrg. livre des minutes, feuilles pour réglements,	24.96 ✓
230 Marché St-Odilon, N.Croteau, assistance famille François Gérard,	9.94 ✓
231 Zotique Brière travaille au pont Grandes-Prairies 6 heures à .60	3.60 ✓
232 Emery Courteau voyage pour transport de poteaux,	2.50 ✓
233 Paul Brière 115 heures à .60,82 piquets à .35, 17 livres de crampes,	99.95 ✓

ADOPTE

192 Il est proposé et résolu à l'unanimité que le réglement portant le numéro trente pour l'imposition des taxes foncières, tant générales que spéciales par simple résolution est adopté tel qu'inscrit au livre des réglements,

ADOPTE

193 Il est proposé et résolu à l'unanimité que le réglement portant le numéro trente-un pour prohiber les salles de dances publiques dans la municipalité de Ste-Marthe du Cap est adopté tel qu'inscrit au livre des réglements et que copie du dit réglement soit envoyé à M.J.Rolland Marcoux, Service des licences ,Québec,

ADOPTE

Remboursement d'emprunt 194 Il est proposé et résolu à l'unanimité que cinq cent piastres soit remboursés sur emprunt de billets promisoires, trois cent piastres à Mme. Vve Luc Toupin, et deux cent piastres à Mme Archille Lottinville (Corrine)

ADOPTE

Autorisation d'emprunt 195 Il est proposé et résolu à l'unanimité qu'une demande soit faite à la commission municipale de Québec pour autorisé le conseil à maintenir les billets promisoires au montant de quatre mille six cent piastres

ADOPTE

196 Il est proposé et résolu à l'unanimité que, sous l'autorité de l'article 80 du Code municipale les sièges des conseillers de cette municipalité sont numérotés de 1 à 6 et que les numéros suivants sont assignés au sièges de chacun des conseillers actuellement en fonctions:

Monsieur	Roger Guilbeault	Siège No 1
"	Adélard Gouin	" 2
"	Odilon Montplaisir	" 3
"	Arcade Toupin	" 4
"	Ovila Brière	" 5
"	Rosaire Dumas	" 6

cette résolution doit être approuvé par le ministre des affaires municipales

ADOPTE

197 Il est proposé et résolu à l'unanimité qu'une demande soit faite aux Révérendes Soeurs Dominicaine de Ville Joie, par Son Honneur le maire M.Adélard Toupin et M. le conseiller Arcade Toupin pour location d'une salle pour les délibérations de la municipalité de Ste-Marthe

ADOPTE

198 Il est proposé et résolu à l'unanimité que, le secrétaire-trésorier demande au ministre des affaires municipales son autorisation pour tenir les délibérations du conseil dans l'école de Ste-Marthe (No 4)

ADOPTE

Assistance 199 Il est proposé et résolu à l'unanimité que le conseil paye douze piastres par semaine pour assistance à la famille de François Gérard et cela pour le mois de septembre

ADOPTE

200 Il est proposé et résolu à l'unanimité que la demande de Melle Constance Brière est à l'étude

ADOPTE

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

INITIALES DU MAIRE
2
E. R.
INITIALES DU SEC.-TRES.

201 Il est proposé et résolu à l'unanimité que le conseil de Ste-Marthe est en faveur la requête que les résidents de Ste-Marthe présente à Messieurs les menbres du Conseil de Ville de la Cité du Cap, pour extension des services d'aqueduc

ADOPTE

202 Il est proposé et résolu à l'unanimité que M. Emery Courteau est nommér surveillant des travaux du cours d'eau qui origine sur la terre de Mme. Alexandre Carrier et qui se continu jusqu'a la route Nationale en decendant dans la ligne des terres de la Canadian Titanium Pigment.

ADOPTE

La session est levée.

Adélard Toupin
Maire

Edmond Rivard
Secrétaire-trésorier

7 octobre 1952

Province de Québec,
Comté de Champlain,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap.

Session régulière du Conseil, tenue au lieu et à l'heure ordinaires des séances, ce mardi sept octobre mil neuf cent cinquante-deux et à laquelle sont présents MM. les conseillers Ovila Brière, Rosaire Dumas, Arcade Toupin, Adélard Gouin, Odilon Montplaisir, sous la présidence de Son Honneur M. le maire Adélard Toupin, formant quorum.

Apres la prière d'usage, les minutes de la session du deux septembre mil neuf cent cinquante-deux sont approuvées telles que lues.

Il est proposé et résolu à l'unanimité que les comptes suivants sont approuvés et que le secrétaire-trésorier est autorisé à en effectuer le paiement:

Numéros de chèques		
234	Mme Vve Luc Toupin remboursement et intérêts	$ 303.75
235	Mme Corinne Lottinville remboursement et intérêts	202.50
236	M. Paul Lizote (indigence)	25.00
237	Imprimerie St-Patrice	10.44
201 238	Shawinigan Water And Power Co Trois-Rivières éclairage de rues	12.24
239	Marché St-Odilon N.Croteau assistance (F. Gérard)	104.43
240	Edmond Rivard salaire de septembre 1952 $10.00 timbres 2 poteaux,	49.00
241	La Corporation du Comté et Unité Sanitaire	203.02
242	Ministre des Finances Assistance Publique	822.45
243	Renald Courteau pour charger à la Company Canadian Titanium	7.20
244	Fernand Courteau pour charger à Paul Lottinville	25.20
245	Réal Talbot, 1 corde de bois $7.00 et 6 heures à.60	10.60

ADOPTE

202 Il est proposé et résolu à l'unanimité que, M. Emery Courteau est autorisé d'avertir les intéressés de faire le travaille qui s'impose au cours d'eau concernant la traverse du chemin qui conduit à l'école No 4

ADOPTE

203 Il est proposé et résolu à l'unanimité que, demande soit faite au Sous-Ministre de la Voirie, a Québec et a M. J. Bernard De Gonzague Chef de la Division, une subvention pour l'entretien des chemins d'Hiver, à Ste-Marthe du Cap,

longueur de la Route de Red Mill	2.15
longueur du Rang St-Malo	1.34
longueur du Chemin St-Malo	0.63
longueur du Rang St-Martin	0.25

ADOPTE

204 Il est proposé et résolu à l'unanimité que, Son Honneur M. le maire Adélard Toupin est autorisé à vendre les Routes St-Martin pour l'entretien des chemins d'Hiver, et cela au meilleur marché possible

ADOPTE

205 Il est proposé et résolu à l'unanimité que, demande soit faite au Conseil de ville du Cap d'entretenir les chemins d'Hiver du rang St-Martin à partir du chemin de fer à aller chez M. Alfred Villemure inclusivement le conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap consent à payer $125.00 du mille et vous en sollicite l'entretien,

ADOPTE

206 Il est proposé et résolu à l'unanimité que, concernant la demande de pension pour Georgette Bouffard, le conseil refuse d'acceptée cette demande

ADOPTE

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

INITIALES DU MAIRE
3
INITIALES DU SEC.-TRES.

207

Il est proposé et résolu à l'unanimité que, ce Conseil donne son consentement à ce que The Bell Telephone Company of Canada construise des lignes téléphoniques dans le territoire de cette Municipalité tel que mentionné dans la lettre dela dite Compagnie en date du 12 Septembre. 1952. et les plans qui l'accompagnent.

ADOPTE

Budget

Considérant que les prévisions budgétaires des revenus et dépenses de la corporation municipale de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine pour l'année 1953, s'établissent comme suit:

DEPENSES D'ADMINISTRATION GENERALE:	$ 1,267.50
PROTECTION DES PERSONNES ET DE LA PROPRIETE:	175.00
TRAVAUX PUBLICS:	800.00
UTILITE PUBLIQUES :	1 120.00
BIEN-ETRE PUBLIC:	1,100.00
SERVICE DE LA DETTE:	500.00
INTERET SUR EMPRUNT	160.00
AUTRES DEPENSES	- 235.00
TOTAL DES DEPENSES:	$4,357.50
REVENUS NON FONCIERS:	725.00
DIFFERENCE A COMBLER PAR TAXES FONCIERES: au taux de .60%	3,622.58
DIVERS	200.00
GRAND TOTAL DES REVENUS:	$ 4,547.58

ATTENDU que, d'après le budget ci-dessus, cette corporation aura à pourvoir, au cours de l'année 1953, à des dépenses se totalisant à $ 4,357.50 ;

ATTENDU que, pour défrayer lesdites dépenses, cette corporation prévoit des revenus non-fonciers s'élevant à $ 725.00

ATTENDU que, pour solder la différence entre lesdites dépenses et les revenus non fonciers, il est requis une somme de $ 3,622.58 qu'il est nécessaire de prélever sur les biens-fonds imposables de cette municipalité;

ATTENDU que l'évaluation imposable se totalise à $ 603,764.00;

208

Il est EN CONSEQUENCE RESOLU:-

Qu'une taxe foncière générale, au taux de .60% par $100.00 d'évaluation pour fins d'administration générale, est imposée et sera prélevée sur tout les biens-fonds imposables de cette municipalité;
le tout, tel que porté au rôle d'évaluation actuellement en vigeur, aux fins de pourvoir au paiement des dépenses prévus au budget mentionné ci-devant.

ADOPTE

209

Les soussignés sont informés qu'un vaste territoire de chasse et de pêche deviendra peut-être vacant sous peu.

Le gibier et le poisson y ont été conservés avec le plus grand soin, de même que la forêt a été protégée efficacement contre le feu par la St.Maurice Forest Protective Association, qui devrait aussi continuer la protection de ce territoire.

Suivant une sage politique du gouvernement provincial, des parcs nationaux ou des réserves de chasse et de pêche ont été établis dans les plus importantes régions de la Province de Québec, mais l'occasion ne s'est pas encore présentée d'établir un tel parc dans la Mauricie.

Actuellement, un grand nombre de citoyens et de touristes ne peuvent goûter dans la Mauricie aux joies et aux plaisirs de la vie dans la grande nature parce que tous les bons territoires sont concédés.

Il importe de mettre à la portée de la population les sports de la chasse et de la pêche, si utiles, si sains, si hygiéniques et si moralisateurs.

Il importe de saisir l'occasion pour établir en Mauricie, a proximité des cinq villes importantes de Trois-Rivières, Cap de la Madeleine, Shawinigan Falls, Grand'Mère et la Tuque, un Parc National ou réserve de chasse et de pêche qui, tout en assurant la conservation de nos richesses naturelles, contribuera à faire comprendre à nos gens la valeur économique, sociale, esthétique et récréative de la forêt.

Pour ces motifs, il est dûment proposé, secondé et résolu à l'unanimité

Que

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

INITIALES DU MAIRE A. T.
INITIALES DU SEC.-TRES. E. R.

La Municipalité de Ste-Marthe du Cap, prie respectueusement le gouvernement de la Province de décréter ce territoire Parc National ou réserve et de l'opérer comme tel dans l'intérêt de la conservation et pour le plus grand bien de la population. ADOPTE

210 Il est proposé et résolu à l'unanimité quele conseil de la Municipalité insiste auprès du gouvernement fédéral, afin que ce dernier accorde des exemptions d'Impôt non-seulement de $ 400.00, mais de $ 600.00 à $ 800.00 à toutes les personnes, qui maintiendront des enfants aux études universitaires ayant 21 ans et plus sans limite d'âge.

ADOPTE

Location de salle 211 Il est proposé et résolu à l'unanimité que Son Honneur M. le maire Toupin est autorisé à signé aux Révérendes Soeurs Dominicaines de Ville Joie du Rosaire un bail pour la location d'une salle qui servira de salle Publique Municipale pour tenir les sessions desconseilles de la Municipalité

ADOPTE

La session est levée

Adelard Toupin Maire.
Edmond Rivard Sec-Trés.

4 novembre 1952

Province de Québec,
Comté de Champlain,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap.

Session régulière du Conseil, tenue au lieu et à l'heure ordinaires des séances, ce mardi quatre novembre mil neuf cent cinquante-deux et à laquelle sont présents MM. les conseillers Arcade Toupin, Adélard Gouin, Ovila Brière, Roger Guilbeault, sous la présidence de Son Honneur M. le maire Adélard Toupin, formant quorum.

Après la prière d'usage, les minutes de la session du sept octobre mil neuf cent cinquante-deux sont approuvées telles que lues.

Il est proposé et résolu à l'unanimité que les comptes suivants sont approuvés et que le secrétaire-trésorier est autorisé à en effectuer le paiement:

Numéros de chèques

216	The Shawinigan Water And Power Company, éclairage de rues	$10.20
217	Marché St-Odilon assistance (François Gérard)	47.78
218	Garage Beaumier Enr'g par(Henri Rocheleau)	2.27
219	Edmond Rivard salaire du mois d'octobre	35.00
250	Gilles Toupin le conseil lui accorde les deux tiers de sa réclamation	8.00

ADOPTE

Lieu des séances Il est proposé et résolu à l'unanimité que conformementaà la résolution No 211 de cette page les séances du conseil de la municipalité à l'avenir auront lieu à Ville Joie du Rosaire chez les soeurs Dominicaines

ADOPTE

Endroit Avis Publics Il est proposé et résolu à l'unanimité qu'a l'avenir les Avis publics seront affichés, à la porte du bureau de la corporationqui est établi au domicile de Edmond Rivard secrétaire-trésorier; et a la porte de l'église Ste-Madeleine. ADOPTE

La session est levée

Adelard Toupin Maire.
Edmond Rivard Sec-Trés.

Copie du bail pour location de salle

15 octobre 1,52.

La Communauté des SS Dominicaines du Rosaire de Ville-Joie du Rosaire, Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine consent à louer une de leur salle (parloir) de leur édifice à la Municipalité de Ste-Marthe pour les réunions du Conseil municipal, celles de la Commission Scolaire, de l'U.C.C. et du Cercle agricole. De plus, elle consent à louer leur auditorium pour la réunion annuelle de l'U.C.C. pour le montant annuel de cent cinquante dollars ($150.00) payable à tous les six mois.
Si toutefois, ils auraient besoin de la grande salle plus d'une fois l'année, ils s'engagent à donner $10.00 pour chaque séance.
La Municipalité s'engage aussi à maintenir le bon ordre.

Sr Diane de Jesus o.p. Prieure.
Sr Colombe de la Croix o.p. écono
Adélard Toupin Maire
Edmond Rivard Sécrétaire-Trés

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

INITIALES DU MAIRE
5
INITIALES DU SEC.-TRES.

2 décembre 1952

Province de Québec,
Comté de Champlain,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap.

Session régulière du Conseil, tenue à Ville-Joie du Rosaire à l'heure ordinaires des séances, ce mardi deux décembre mil neuf cent cinquante-deux et à laquelle sont présents MM. les conseillers Ovila Brière, Rosaire Dumas, Roger Guilbeault, Adélard Gouin, Arcade Toupin, Odilon Montplaisir, sous la présidence de Son Honneur M. le maire Adélard Toupin. formant la totalité du conseil.

Apres la prière d'usage, les minutes de la session du quatre novembre sont approuvées telles que lues.

Il est proposé et résolu à l'unanimité que les comptes suivants sont approuvés et que le secrétaire-trésorier est autorisé à en effectuer le paiement:

No de chèques		
251	Formules Municipales Enrg. Papeterie	$4.81 ✓
252	Imprimerie St Patrice	$11.06 ✓
253	Jean-Marie Leclerc, broche pour clotures	$16.00 ✓
254	Rev Soeurs Dominicaines, loyer de six mois novembre à mai	$75.00 ✓
255	Edmond Rivard salaire de novembre et décembre Messe sym,	$74.20 ✓
256	The Shawinigan Water And Power Company éclairage de Rues,	$10.20 ✓

ADOPTE

Il est proposé et résolu à l'unanimité qu'une demande soit faite à Monsieur le député Provinciale de faire graveler le rang St-Malo, la rue St-Dominique, la rue chez Joseph Caron, et pour la rue de l'école No 4 de la faire en Asphalte

ADOPTE

Il est proposé et résolu à l'unanimité que Son Honneur M. le maire Adélard Toupin et le secrétaire Edmond Rivard sont autorisés à signer un contrat avec la ville du Cap, pour l'entretien des chemins d'hiver pour la route et le rang de St-Martin au prix de $225.00 du mille

ADOPTE

Il est proposé et résolu à l'unanimité que l'entretien de la route de Red Mill pour l'hiver soit donné au comité d'entretien des chemins d'hiver de Red Mill au prix de $125.00 du mille, et la Municipalité s'engage à donner un octroi de $100.00 pour l'entretien de cette Route et pour un tracé d'un chemin à traction animal balisé, et la Municipalité ne prend aucune responsabilité des accidents qui peut survenir dans ces dit chemins

ADOPTE

Il est proposé et résolu à l'unanimité qu'une fiche soit achetée 3/4 par 1/8 au prix de $30.00

ADOPTE

Avis de motion

Avis de motion est donné par Monsieur le conseiller Ovila Brière qu'a une séance subséquente il sera présenté un réglement ayant pour effet de Municipaliser pour l'entretien des chemins d'hiver le rang St-Martin- aux frais de la partie entretenue imposable sur les biens de fonds de cette dite partie

La session est levée

Ad. Toupin Maire.
Edmond Rivard Sec.-Trés.

7 janvier 1953

Province de Québec,
Comté de Champlain,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap.

Session régulière du Conseil, tenue au lieu et à l'heure ordinaires des séances, ce mercredi sept janvier mil neuf cent cinquante-trois et à laquelle sont présents MM. les conseillers Ovila Brière, Arcade Toupin, Adélard Gouin, Roger Guilbeault, sous la présidence de son Honneur M. le maire Adélard Toupin, formant quorum.

Apres la prière d'usage, les minutes de la session du deux décembre sont approuvées telles que lues.

Il est proposé et résolu à l'unanimité que les comptes suivants sont approuvés et que le secrétaire-trésorier est autorisé à en effectuer le paiement:

Numéro du chèque		
257	The Shawinigan Water And Power Company, éclairage de rues et salle	12.17 ✓
258	Réal Rugere A.P. v. c. Sousscription pour les orphelins de Ville Joie	10.00 ✓

INITIALES DU MAIRE
6
INITIALES DU SEC.-TRES.

259
260
261
262
263

L aide à l université Laval 10.00 (pas)
N. Croteau Marché St-Odilon assistance François Gérard 23.96
Rachat des Rentes Seigneuriales 12.00
Revue Municipale (prés Page9) 13.50
Edmond Rivard salaire de janvier 1953 35.00

ADOPTE

Il est proposé et résolu à l'unanimité que le réglement portant le numéro trente-deux pour la municipalisation du rang St-Martin concernant l'entretien des chemins d'hiver est adopté tel qu'inscrit au livre des réglements.

ADOPTE

Il est proposé et résolu à l'unanimité que la résolution du quatre décembre 1952 concernant entretien des chemins d'hiver de la Route de Red-Mill soit amender, en annulant et réçindant les mots suivants, et la Municipalité ne prend aucune responsabilité des accidents qui peut survenir dans ces dit chemins

ADOPTE

Il est proposé et résolu à l'unanimité que l'entretien pour les chemins d'hiver 1952-53 pour les routes celle qui part de la rue St-Maurice à aller aux rang des Grandes-Prairies , et celle qui part du rang des Grandes-Prairies à aller a la rivière Champlain, est donner à Monsieur Alfred Villemure aux prix de deux-cent piastres($200.00)

Routes

ADOPTE

Il est proposé et résolu à l'unanimité que le conseil accepte la résolution du 9 décembre 1952 passé a la Cité du Cap de la Madeleine concernant l'entretien des chemins d'hiver, comprenant le Rang St-Martin, la Rue St-Dominique, et la Rue de l'école Numéro 4, au prix de $225.00 du mille

ADOPTE

Il est proposé et résolu à l'unanimité qu'a la demande de résidents de la rue de l'école No4 , pour avoir la livraison de leur malle a leur portes le conseil met à l'étude cette demande, et donne son appui

ADOPTE

Il est proposé et résolu à l'unanimité que la somme de $10.00 donnée à l'organisation de L' A. P. V.C. C. pour les orphelins est accepté

ADOPTE

Il est proposé et résolu à l'unanimité que le Conseil consent par les présente, à la construction et à l'entretien par la Compagnie de Théléphone Bell du Canada de ses lignes de téléphone dans les limites de cette Municipalité aux endroits et de la manière indiqué aux plans portants le s numéros R.O. f.11.17. à condition que ce poteau ne soit pas une nuisance pour le chemin.

Que ce Conseil autorise par les présentes la dite Compagnie à émonder les arbres croissant ou existant sur les rues, routes, grand'routes, squares et lieux publics de cette Municipalité susceptibles de gêner la construction ou l'exploitation des dites lignes de téléphones indiquées aux plans susdits; cet émondage devra être fait sans dommage inutile et aux frais et risques de la dite Compagnie

ADOPTE

La session est levée

Arcade Toupin
MAIRE

Edmond Rivard
SECRETAIRE-TRESORIER

Province de Québec,
Comté de Champlain,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap.

Assemblée d'élection Municipale de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine, tenue à Ville Joie du Rosaire de Ste-Marthe Mercredi le quatorze janvier mil neuf cent cinquante-trois, pour la mise en nomination d'un Maire et de trois conseillers,

Je soussigné Edmond Rivard Secrétaire-Trésorier et Président d'élection pour la dite Municipalité me suis rendu à la dite salle de Ville-Joie à dix heures de l'avant midi ce quatorzieme jour de janvier mil neuf cent-cinquante-trois.

Je Certifie que j'ai mis en nomination les noms des personnes présentés par écrit par deux électeurs présents, conformément à l'article 258 du Code Municipal.

Proposé par Monsieur Arcade Toupin
Secondé par Monsieur Arthur Arcand
Que Monsieur Toupin Adélard, commis de Ste-Marthe du Cap soit mis en nomination comme Maire, de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap,

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

de-la-Madeleine pour le prochain terme.

/Signé/ Arcade Toupin
" Arthur Arcand
Edmond Rivard Sec-Trés. et Président d'élection

/Admis/

INITIALES DU MAIRE 7 INITIALES DU SEC.-TRES.

Proposé par Monsieur Willie Brière
Secondé par Monsieur Rosaire Dumas
Que Monsieur Orba Brière, contremaître de Ste-Marthe du Cap soit mis en nomination comme Conseiller Municipal de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine pour le siège Numéro 5 et ce pour le prochain terme.

/Signé/ W Willie Brière
" Rosaire Dumas
Edmond Rivard Sec-Trés et Président d'élection

/Admis/

Proposé par Monsieur Marcel Sauvageau
Secondé par Monsieur Josaphat Roy
Que Monsieur ROSAIRE DUMAS journalier de Ste-Marthe du Cap soit mis en nomination comme Conseiller Municipal de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine pour le siège No 6 et ce pour le prochain terme.

/Signé/ Sauvageau Marcel
" Josephat Roy
Edmond Rivard Sec-Trés et Président d'élection

/Admis/

Proposé par Monsieur Henri Lesanger
Secondé par Monsieur Maurice Toupin
Que Monsieur GUILBAULT ROGER cultivateur de Ste-Marthe du Cap soit mis en nomination comme Conseiller Municipal de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine pour le siège No 1 et ce pour le prochain terme.

/Signé/ Henri Lesanger
" Maurice Toupin
Edmond Rivard Sec-Trés et Président d'élection.

/Admis/

Et, comme il n'y a pas d'autres mise en nomination à midi pour la charge de maire et de conseillers de la municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine. D'après l'article 261 du Code Municipale, je déclare, ipso facto élus le maire et les conseillers qui ont été mis en nomination.

Edmond Rivard Prés. d'élec.
Louis Philippe Toupin Sec-d'élection

Serment D'office

Canada (COPIE)
Province de Québec
Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

Je, Louis-Philippe Toupin, soussigné,
de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine
ayant été dûment nommé Secrétaire-D'élection
de cette Municipalité, jure que je remplirai, avec honnêteté et fidélité, les devoirs de cette charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité. Ainsi que Dieu me soit en aide.

ASSERMENTE DEVANT MOI, CE 14
Jour du mois de janvier 1953
à Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, Qué.

Signature
Louis-Philippe Toupin,
Président D'élection Sec-Trés

Edmond Rivard

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

Serment D'office

INITIALES DU MAIRE
AT
8
E.R.
INITIALES DU SEC.-TRES.

Canada
Province de Québec,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine,
Je, Adélard Toupin ,Commis, soussigné,
de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine,
ayant été dûment nommé Maire
de cette Municipalité,jure que je remplirai,avec honnêteté et fidélité,les devoirs de cette charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité,
Ainsi que Dieu me soit en aide.
ASSERMENTE DEVANT MOI, CE 23
Jour du mois de Janvier 1953
à Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, Qué.
Signature
Edmond Rivard Secrétaire-Trésorier Adélard Toupin Commis

Serment D'office

Canada,
Province de Québec,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine,
Je, Roger Guilbeault cultivateur, soussigné,
de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine,
ayant été dûment nommé Conseiller, pour le Siège No 1 ,
de cette Municipalité, jure que je remplirai, avec honnêteté et fidélité, les devoirs de cette charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité,
Ainsi que Dieu me soit en aide.
ASSERMENTE DEVANT MOI, CE 26
Jour du mois de Janvier 1953
à Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, Qué.
Signature
Edmond Rivard Secrétaire-Trésorier Roger Guilbeault Cultivateur

" "

Canada,
Province de Québec,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine,
Je, Ovila Brière contre-maître, soussigné,
de Red Mill du Cap-de-la-Madeleine,
ayant été dûment nommé Conseiller, pour le siège No 5,
de cette Municipalité, jure que je remplirai, avec honnêteté et fidélité, les devoirs de cette charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité,
Ainsi que Dieu me soit en aide.
ASSERMENTE DEVANT MOI, CE 24
Jour du mois de Janvier 1953
à Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, Qué.
Signature
Edmond Rivard Secrétaire-Trésorier Ovila Brière Contre-Maître

Canada,
Province de Québec,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine,
Je, Rosaire Dumas journalier, soussigné,
de Red Mill du Cap-de-la-Madeleine,
ayant été dûment nommé Conseiller, pour le siège No 6,
de cette Municipalité, jure que je remplirai, avec honnêteté et fidélité, les devoirs de cette charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité,
Ainsi que Dieu me soit en aide.
ASSERMENTE DEVANT MOI, CE 23
Jour du mois de Janvier 1953
à Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, Qué.
Signature
Edmond Rivard Secrétaire-Trésorier Rosaire Dumas Journalier

3 février 1953

Province de Québec,
Comté de Champlain,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap.

Session régulière du Conseil, tenue au lieu et à l'heure ordinaires des séances, ce mardi trois février mil neuf cent cinquante-trois et à laquelle sont présent MM. les conseillers Roger Guilbeault, Odilon Montplaisir, Ovila Brière, Arcade Toupin, sous la présidence de Son Honneur M. le Maire Adélard Toupin, formant quorum.

Après la prière d'usage, les minutes de la session du sept janvier et l'assemblée d'élection du quatorze janvier sont approuvées telles que lues.

Il est proposé et résolu à l'unanimité que comptes suivants sont approuvés et que le secrétaire-trésorier est autorisé à en effectuer le paiement:

Numéro de chèques		
264	Fortunat Beaumier ,Vérification des livres année 1952	$ 50.00
265	Edmond Rivard, Salaire de Février comme sec-trés	35.00
266	The Shawinigan Water And Power Company, éclairage de rues	10.20
267	Ministère de l'Agriculture (Drainage) cours d'eau Toupin (ré 82)	729.50
268	Louis Philippe Toupin, secrétaire-d'élection	4.00

ADOPTE

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

Il est proposé et résolu à l'unanimité que le Rapport de Vérification fait par Monsieur Fortunat Beaumier est adopté tel que lu

ADOPTE

INITIALES DU MAIRE A.T. 9 E.R. INITIALES DU SEC.-TRES.

Vérificateur

Il est proposé et résolu à l'unanimité que Monsieur Fortunat Beaumier est nommé pour faire la Vérification des livres de la Municipalité pour l'année 1953

ADOPTE

Bond

Il est proposé et résolu à l'unanimité que le Bond de garanti du secrétaire-trésorier soit donné à Monsieur Donat Beaumier agent Rue St-Laurent

ADOPTE

Revue Municipale

Attendu que les éditions de chaque mois de la Revue Municipale contiennent des notes d'administration et de législation ainsi que des nouvelles intéressant, au plus haut point, tous les membres des conseils municipaux

Il est résolu que demande soit faite à la Revue Municipale d'expédier, à chaque mois à tous les membres du Conseil la dite Revue et cela pour l'année 1953

ADOPTE

Il est proposé et résolu à l'unanimité que demande soit faite à l'honorable Bona Dussault Ministre des affaires Municipales, pour avoir un officier du département pour donner un cours sur l'évaluation et sur la confection du role d'évaluation spécialement pour les Municipalité Rurales et si possible que ce cours soit donnér en Mars, à Ste-Marthe du Cap,

ADOPTE

Il est proposé et résolu à l'unanimité que le conseil adresse un message de sympathie à la famille de Madame Luc Toupin

ADOPTE

La session est levée

Adelard Toupin Maire,
Edmond Rivard Sec-Trés,

Province de Québec,
Comté de Champlain,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap.

Session régulière du Conseil, tenue au lieu et à l'heure ordinaires des séances, ce mardi trois mars mil neuf cent cinquante-trois et à laquelle sont présent MM. les conseillers Arcade Toupin, Adélard Gouin, Roger Guilbeault, Ovila Brière, Odilon Montplaisir, sous la présidence de Son Honneur le Maire Adélard Toupin, formant quorum.

Après la prière d'usage, les minutes de la session du trois février sont approuvées telles que lues.

Il est proposé et résolu à l'unanimité que les comptes suivants sont approuvés et que le secrétaire-trésorier est autorisé à en effectuer le paiement:

No Chèques		
269	H. Massicotte & Frères Ltée (Fishire de 100)	$27.13
270	Imprimerie St-Patrice (1000 feuilles de Reçus)	13.75
271	Edmond Rivard Sec-Trés, salaire de Mars et Timbres,	40.00
272	La Pharmacie Perreault Assistance Ai é Brière,	3.25
273	Shawinigan Water And Power Co (éclairage de rues)	10.20
274 (Res)	Lucien Turcotte, achat de terrain,	16.00
275 Pag. (10)	Odilon Montplaisir achat de terrain,	26.60

ADOPTE

Il est proposé et résolu à l'unanimité que demande soit faite à la commission municipale de Québec de bien vouloir nous autorisés à renouveller les billets promisoires au montant de $4,600.00 pour l'année 1953

ADOPTE

Il est proposé et résolu à l'unanimité que Monsieur Julien Rocheleau soit nommer inspecteur agraire en remplaçant de Monsieur Emile Baril qui a quitter la Municipalité

ADOPTE

Il est proposé et résolu à l'unanimité que Monsieur Thomas Toupin est nommer Gardien d'enclos publics pour 1953-54

ADOPTE

Il est proposé et résolu à l'unanimité que Monsieur Emerie Courteau est nommer Inspecteur Municipal.

ADOPTE

Il est proposé et résolu à l'unanimité que consernant l'entretien des chemins d'hiver désigné dans la lettre du 2 Février 1953 les membres du conseil accepte le prix et la longeur des dits chemins

ADOPTE

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

INITIALES DU MAIRE A.T.
10
E.R. INITIALES DU SEC.-TRES.

Il est proposé et résolu à l'unanimité que sous l'autorité de la loi du temps réglementaire (S.R.Q.1941, CH,2 le temps réglementaire dans les limites de cette Municipalité soit de quatre heures en retard avec l'observatoire de Greenwich durant la période déterriné par le ministre des affaires municipales, pour les Cités de Montréal et de Québec.
Que copie de la présente résolution soit transmise au ministre des affaires Municipales pour son approbation

ADOPTE

CHEQUE NO 274
275

Il est proposé et résolu à l'unanimité que la partie du terrain de Monsieur Lucien Turcotte qui a été pris pour élargir le chemin du rang de St-Malo soit acheté au prix de $16.00, ainsi que la lisière de terrain de Monsieur Dominique Montplaisir qui a servit a l'élargissement du même chemin soit acheté au prix de $26.60

ADOPTE

Il est proposé et résolu à l'unanimité que la municipalité fasse une demande à la Shawinigan Water And Power Co pour que le taux de l'électricité soit de. Paiement Minimum Mensuel :- .75 net dans toute la municipalité

ADOPTE

La session est levée Adelard Toupin MAIRE

Edmond Rivard SECRETAIRE-TRESORIER

Province de Québec,
Comté de Champlain,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap.

Session régulière du Conseil, tenue au lieu et à l'heure ordinaires des séances, ce mardi sept avril mil neuf cent cinquante-trois et à laquelle sont présents MM les conseillers Ovila Brière, Arcade Toupin, Odilon Montplaisir, Adélard Gouin,
sous la présidence de Son Honneur M. le Maire Adélard Toupin formant quorum.

Après la prière d'usage, les minutes de la session du trois de mars sont approuvées telles que lues.

Il est proposé et résolu à l'unanimité que les comptes suivants sont approuvés et que le secrétaire-trésorier est autorisé à en effectuer le paiement;

CHEQUES NO 276
277
278
279
280

The Shawinigan Water And Power Co,	éclairage de rues	10.20
Ministre des finances,	assistance publique	552.29
Pharmacie Perreault	assistance (A. Brière)	3.50
Comité d'entretien des chemins	route de Red Mill	100.00
Edmond Rivard salaire du mois d'avril		$ 35.00

ADOPTE

Il est proposé et résolu à l'unanimité que comme Monsieur le conseiller Rosaire Dumas a été absent de son siège depuis trois mois il est renommer conseiller pour finir son terme.

ADOPTE

Il est proposé et résolu à l'unanimité que Monsieur Gilles Toupin est nommer gardien d'enclos pour l'année 1953-54

ADOPTE

La session est levée Adelard Toupin Maire

Edmond Rivard Sec-Trésorier

Serment D'office

Province de Québec,
Comté de Champlain,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap.

COPIE

Je, Rosaire Dumas , soussigné,
de Red Mill de Ste-Marthe du Cap
ayant été dûment renommé, Conseiller de cette Municipalité pour finir mon terme jure que je remplirai, avec honnêteté et fidélité, les devoirs de cette charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité. Ainsi que Dieu me soit en aide.

SIGNATURE Rosaire Dumas Conseiller

Assermenté devant moi, ce dix-sept
jour du mois d'avril 1953 à Ste-Marthe du Cap

Sec-Trésorier

Edmond Rivard

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

Serment D' office

Province de Québec, COPIE
Comté de Champlain,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap.

Je, Gilles Toupin, soussigné, de Ste-Marthe du Cap ayant été nommé, Gardien d'enclos de cette Municipalité, jure que je remplirai, avec honnêteté et fidélité, les devoirs de cette charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité. Ainsi que Dieu me soit en aide.

INITIALES DU MAIRE A.T. 11 E.R. INITIALES DU SEC.-TRES.

ASSERMENTE DEVANT MOI CE 23 JOUR DU MOIS AVRIL 1953,
A STE-MARTHE DU CAP,

SEC-TRES Edmond Rivard SIGNATURE GILLES TOUPIN,

Serment D'office

Province de Québec, COPIE
Comté de Champlain,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap.

Je, Emerie Courteau, soussigné, de Ste-Marthe-du-Cap ayant été dûment nommé Inspecteur Municipale de cette Municipalité, jure que je remplirai, avec honnêteté et fidélité, les devoirs de cette charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité. Ainsi que Dieu me soit en aide.

ASSERMENTE DEVANT MOI CE 2 Mai 1953
à Ste-Marthe du Cap

Edmond Rivard Sec-Trés. Signature Emery Courteau

Serment D'office

Province de Québec COPIE
Comté de Champlain,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap,

Je, Julien Rocheleau, soussigné, de Ste-Marthe du Cap ayant été dûment nommé Inspecteur agraireen remplaçant de Emile Baril, jure que je remplirai, avec honnêteté et fidelité, les devoirs de cette charge au meilleur de mon jugement et de ma dapacité. Ainsi que Dieu me soit an aide.

ASSERMENTE DEVANT MOI CE 2 MAI 1953
A STE-MARTHE DU CAP,

Edmond Rivard Sec-Trés. Signature Julien Rocheleau,

Province de Québec,
Comté de Champlain,
Municipalité de Ste-Marthe du Capm

Session régulière du Conseil, tenue au lieu et à l'heure ordinaires des séances. ce mardi cinq mai mil neuf cent cinquante trois et à laquelle sont présents MM. les conseillers Arcade Toupin, Odilon Montplaisir, Ovila Brière, Rosaire Dumas, Roger Guilbeault,
sous la présidence de Son honneur M. le Maire Adélard Toupin formant quorum.

Apres la prière d'usage les minutes de la session du sept avril sont approuvées telles que lues.-

Il est proposé et résolu à l'unanimité que les comptes suivants sont approuvés et que le secrétaire est autorisé a en effectuer le paiement:

Cheques No				
281	The Shawinigan Water And Power éclairage de rues			$ 10.20
282	Alfred Villemure ent de routes St-Martin			200.00
283	La Pharmacie Perreault (Aimé Brière)			3.00
284	Donat Beaumier (Bonds sec-Trés)			10.00
285	Edmond Rivard salaire de Mai			35.00
286	Richard Montplaisir intérêts sur	1,000.		30.00
287	Louis E. Montplaisir "	"	1,000.	30.00
288	Aldège Toupin "	"	200.	6.00
289	Mme Ephrem Toupin "	"	400.	12.00
290	Wellé Brière "	"	600.	18.00
291	Rosaire Toupin "	"	$1,400.	56.00
292	La Cité du Cap-de-la-Madeleine----------			350.00

ADOPTE

Il est proposé et résolu à l'unanimité qu'un duplicata de chèque pour le réglement de la succession Rocheleau soit fait au nom de Julien Rocheleau et non à Générale ass Co of Canada.

ADOPTE

Il est proposé et résolu à l'unanimité que la carte d'assistance Publique de Québec ,de Mme James Cugley est à l'étude

ADOPTE

Il est proposé et résolu à l'unanimité qu'une demande soit faite à Monsieur le député Maurice Bellemare de bien vouloir faire respecter la loi en ce qui conserne la vitesse des automobiles dans le village Ste-Marthe et que partout dans la Municipalité ou il y à des écoles d'avoir des annonces

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

INITIALES DU MAIRE A.T.
12
E.R.
INITIALES DU SEC.-TRES.

pour la sécurité des enfants,

ADOPTE

Il est proposé et résolu à l'unanimité que Monsieur le Maire Adélard Toupin est autorisé a prendre des informations légales consernant le réglement des licences de commerce pour la vente du lait des cultivateurs

ADOPTE

Il est proposé et résolu à l'unanimité que le compte de la Cité du Cap pour enlèvement de neige année 1951-52 et 1952-53 soit payé au prix 350.00 et chargé pour l'année 51-52 $62.50 aux propriétaires de la partie entretenue Imposable sur les biens-fonds de cette dite partie et pour l'année 1952-53 chargé tel qu'inscrit au réglement page 3 du livre des réglements

Adopté

La session est levée Adelard Toupin MAIRE
Edmond Rivard SEC-TRES

Province de Québec,
Comté de Champlain,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap.

Session régulière du Conseil, tenue au lieu et à l'heure ordinaires des séances, ce mercredi trois juin mil neuf cent-cinquante-trois età laquelle sont présents MM. les conseillers Ovila Brière, Arcade Toupin, Odilon Montplaisir Adélard Gouin, Roger Guilbeault,
sous la présidence de Son Honneur M.le Maire Adélard Toupin formant quorum.

Après la prière d'usage, les minutes de la session du cinq mai sont approuvées telles que lues.

Il est proposé et résolu à l'unanimité que les comptes suivants sont approuvés etque le secrétaire-trésorier est autorisé à en effectuer le paiement;

CHEQUES NO 293 The Shawinigan Water And Power Co $ 10.20 ✓
294 Soeurs Dominicaines (location de la salle) 75. ✓
295 Edmond Rivard salaire de Juin 35. ✓
296 La Pharmacie Perreault (assistance Aimé Brière) 3.75 ✓
297 Dr Pierre Grondin " " " 16. ✓

ADOPTE

Il est proposé et résolu à l'unanimité qu'une demande soit faite au département du drainage pour avoir un ingénieur consernant le cours d'eau Arcand

ADOPTE

LA session est levée Adelard Toupin MAIRE
Edmond Rivard SEC-TRES.

Province de Québec,
Comté de Champlain,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap.

Session régulière du Conseil, tenue au lieu et à l'heure ordinaires des séances, ce mardi sept juillet mil neuf cent-cinquante-trois et à laquelle sont présents MM. les conseillers Ovila Brière, Arcade Toupin, Odilon Montplaisir, Roger Guilbeault, Rosaire Dumas,
sous la présidence de Son Honneur M. le Maire Adélard Toupin, formant quorum.

Après la prièred'usage, les minutes de la session du trois juin sont approuvés telles que lues.

Il est proposé et résolu à l'unanimité que les comptes suivants sont approuvés et que le secrétaire-trésorier est autorisé à en effectuer le paiement;

CHEQUES NO 298 The Shawinigan Water And Power Co, éclairage de Rues, $10.20 ✓
299 Ovila Lacoursière feuilles de Role d'évaluation 8.28 ✓
300 L'Institution des Sourdes-Muettes, assistance Liliane Paul, 100.00 ✓
301 Edmond Rivard salaire de juillet 35.00 ✓

ADOPTE

Cours d'eau Arcand homologuer

Il est proposé et résolu à l'unanimité que l'acte d'accord conclu le 22 Juin 1953 entre Arthur Arcand et autres contribuables intéressés sur le cours d'eau Arcand est homologuer

Adelard Toupin ADOPTE
MAIRE
Edmond Rivard SEC-TRES

Il est proposé et résolu à l'unanimité que le conseil ne pas d'objection a ce que Monsieur Lucien Turcotte de Ste-Marthe du Cap opère un poste de location de machines véhicules automobiles, dans la Municipalité de Ste-Marthe du Cap

ADOPTE

Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.
MARGE DE LA RELIURE

Il est proposé et résolu à l'unanimité que des soumissions soit demandées sans aucune obligation de la Municipalité pour les travaux dans le cours d'eau Arcand, pour les travaux suivants les plants et devis fournit par le gouvernement portant le Numéro 7632 que demande de soumissions soit faite aux entrepreneurs suivants Monsieur David Tessier, Boulevard Duplessis, Cap-de-la-Madeleine, Laverendry Construction, (Fraser et Chateauneuf) St-Severin de Prouville

Laviolette Construction Cap-de-la-Madeleine,
les soumissions seront pris en considérations jusque au 20 juillet 1953 à 7 heures P.M.
un chèque de 10% devra accompagnér la soumission

ADOPTE

Il est proposé et résolu à l'unanimité que des félicitations soit envoyées au Conseil élu pour la ville du Cap-de-la-Madeleine,
La session est levée

Adelard Toupin Maire

Edmond Rivard Sec-Trés

Province de Québec,
Comté de Champlain,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap.

Session régulière du Conseil, tenue au lieu et à l'heure ordinaires des séances, ce mardi quatre août mil neuf cent cinquante-trois et à laquelle sont présents MM. les conseillers Arcade Toupin, Rosaire Dumas, Ovila Brière, Odilon Montplaisir, Adélard Gouin, Roger Guilbeault, arrive à 8 heures et 25 sous la présidence de Son Honneur M. le maire Adélard Toupin formant quorum.

Apres la prière d'usage, les minutes de la session du sept juillet 1953 sont approuvées telles que lues.

Il est proposé et résolu à l'unanimité que les comptes suivants sont approuvés et que le secrétaire-trésorier est autorisé à en effectuer le paiement:

CHEQUES NO 302	Comité d'entretien des chemins d'hiver de Red Mill,	$ 515.00
303	Bureau d'enrégistrement, pour recherches	2.90
304	Oscar Montplaisir Role d'évaluation	71.90
305	Charles-Edouard Montplaisir Role d'évaluation.	69.90
306	Siméon Turcotte, Role d'évaluation	98.10
307	Edmond Rivard, salaire de Août, $10.00 de timbres , Role d'évaluation,	117.90
308	Zotique Brière Reparation de Cloutures	12.06

ADOPTE

La session est levée

Adelard Toupin MAIRE

Edmond Rivard SEC-TRES

Province de Québec,
Comté de Champlain,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap.

Session régulière du Conseil, tenue au lieu et à l'heure ordinaires des séances, ce mardi premier Septembre mil neuf cent cinquante-trois et à laquelle sont présents MM. les conseillers Adélard Gouin, et Monsieur le Maire Adélard Toupin, comme il n'y a pas quorum, il est proposé d'ajournér la séance à 9 heures à huit heure et quarente-cinq les conseillers Roger Guilbault, et Arcade Toupin arrivent
à neuf heures la séance commence sous la présidence de son honneur le maire Adélard Toupin
Après la prière d'usage, les minutes de la session du quatre août mil neuf cent cinquante-trois sont approuvées telles que lues.

Il est proposé et résolu à l'unanimité que les comptes suivants sont approuvés et que lq secrétaire-trésorier est autorisé à en effectuer le paiement:

CHEQUES NO 309	The Shawinigan Water And Power Co, éclairage de rues (2 mois)	20.40
310	Edmond Rivard, salaire de septembre , resolution page 14,	40.00

ADOPTE

HOMOLOGATION DU RÔLE

Il est proposé et résolu à l'unanimité que le rôle d'évaluation déposer le trente juilletmil neuf cent cinquante-trois au bureau du sec-trés est homologué sans amendement

ADOPTE

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRES.
13

INITIALES DU MAIRE
14
E.R.
INITIALES DU SEC.-TRES.

Il est proposé et résolu à l'unanimité que le salaire du sécrétaire-trésorier soit porté à $40.00 par mois soit (480) par année à compter du premier Septembre 1953

ADOPTE

BUDGET

Considérant que les prévisions budgétaire des revenus et dépenses de la corporation municipale de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine pour l'année 1954 s'établissent comme suit:

DEPENSES D'ADMINISTRATION GENERALE:	$1,465.00
PROTECTION DES PERSONNES ET DE LA PROPRIETE	200.00
TRAVAUX PUBLICS:	800.00
UTILITE PUBLIQUES:	120.00
BIEN-ETRE PUBLIC:	1,100.00
SERVICE DE LA DETTE:	400.00
INTERÊT SUR EMPRUNT:	152.00
AUTRES DEPENSES:	200.00
TOTAL DES DEPENSES:	4,437.00
REVENUS NON FONCIERS:	728.34
DIFFERENCE A COMBLER PAR TAXES FONCIERES:, au taux de .60%	$ 3,708.66
DIVERS	
GRAND TOTAL DES REVENUS	$ 4,437.00

ATTENDU que, d'apres le budget ci-dessus, cette corporation aura a pourvoir, au cours de l'année 1954, à des dépenses se totalisant à $ 4,437.00

ATTENDU que, pour défrayer les dites dépenses, cette corporation prévoit des revenus non fonciers s'élevant a $ 728.34

ATTENDU que, pour solder la différence entre les dites dépenses et les revenus non fonciers, il est requis une somme de $3,708.66 qu'il est necessaire de prélever sur les biens-fonds imposables de cette municipalité;

ATTENDU que, l'évaluation imposable se totalise à $618,110.00

Il est EN CONSEQUENCE RESOLU:-

Qu'une taxe foncière générale, au taux de .60% par $100.00 d'évaluation pour fins d'administration générale, est imposée et sera prélevée sur tout les biens-fonds imposables de cette municipalité, le tout, tel que porté au rôle d'évaluation actuellement en vigeur, aux fins de pourvoir au paiement des dépenses prévus au budget mentionné ci-devant.

ADOPTE

Cours d'eau Arcand

Il est proposé et résolu à l'unanimité que, le contrat pour les travaux du cours d'eau Arcand est accordé a Laverendry Construction Ltée (Chateauneuf) au prix de $462.00; les travaux devront être fait tel que le plan et devis fourni par le gouvernement portant le numéro 7632

ADOPTE

Il est proposé et résolu à l'unanimité que le chemin de Wilfrid Rocheleau, et celui de Madame Donatien Guilbeault qui ont été offert a la municipalité soit acheté au prix d'un dollar et que des membres du conseil soit présents lorsque le contrat ce passera Monsieur le maire et le sec-trés sont autorisé à signé le contrat et que la municipalité ne prenne pas autre charge que la surveillence

ADOPTE

Il est proposé et résolu à l'unanimité que Son Honneur le maire Adélard Toupin est autorisé à prendre des informations consernant le plan de la subdivision du No 58 Cadastre préparé par M. Roger Gélinas

ADOPTE

La session est levée

Adelard Toupin MAIRE

Edmond Rivard SEC-TRES

Province de Québec,
Comté de Champlain,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap.

Session régulière du Comseil, tenue au lieu et à l'heure ordinaires des séances, ce mardi six octobre mil neuf cent-cinquante-trois et à laquelle sont présents MM. les conseillers Odilon Montplaisir, Adélard Gouin, Rosaire Dumas, Roger Guilbeault, Arcade Toupin,

Sous la présidence de Son Honneur M. le Maire Adélard Toupin, formant quorum.

Apres la prière d'usage, les minutes de la sessiondu 1 er septembre sont approuvées telles que lues.

Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.
MARGE DE LA RELIURE

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

No de Chèques

311
312
313
314
315
316

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que les comptes suivants sont approuvés

The Shawinigan Water And Power Co	éclairage de rues	16.20
Formule Municipales enrg,		2.90
Imprimerie St-Patrice		9.52
Ministère de la santé, div assistance Publique,		611.09
Edmond Rivard	Liste de Jurés, salaire de octobre	52.55
Zotique Brière,	Réparation pont Riv des Cormiers	3.40

ADOPTE

INITIALES DU MAIRE G.V.
15
G.R.
INITIALES DU SEC.-TRES.

Ent de Routes hiver

Il est proposé et résolu à l'unanimité que son honneur le Maire est autorisé à faire faire l'entretien des chemins d'hiver dans la route des Grandes Prairies, et la Route St-Maurice à St-Martin

ADOPTE

Il est proposé et résolu à l'unanimité que l'entretien des chemins d'hiver pour le rang St-Martin la rue St-Dominique et la rue de l'école soit fait par les machineries de la Ville du Cap, au même prix que l'an dernier soit $ 225.00 du milles

ADOPTE

REMBOURSEMENT

Il est proposé et résolu à l'unanimité que Avis soit donné à Madame Ephrem Toupin, que la Municipalité lui remboursera (400) Quatre-cent dollars le 10 Novembre 1953

ADOPTE

Il est prposé et résolu à l'unanimité que Monsieur Zotique Brière inspecteur de voirie est autorisé à faire faire les travaux qu'il imposent dans le fossé de la route au nord des Moulins de peinture

ADOPTE

Il est proposé et résolu à l'unanimité qu'une demande soit faite à Monsieur R.J. Levesque de bien vouloir prendre des testes pour un puit qui pourait fournir de l'eau a la Municipalité, mais que ces travaux ne dépassent pas $ 300. dollars.

ADOPTE

Il est proposé et résolu à l'unanimité qu'une demande soit faite a la Commission Municipale de Québec d'approuvé le renouvellement de billets de la Municipalité au montant de $ 4,200.

ADOPTE

Subdivision du lot 58

Il est proposé et résolu à l'unanimité que la subdivision d'une partie du lot no 58 du cadastre officiel du Cap de la Madeleine appartenant à Eddly Hayes est approuvé par les membres du Conseil, pourvu que le gouvernement de la Province l'approuve, et la Municipalité ne se tien aucunement responsable de la rue ou toute autre entretien qui peut survenir sur ce dit plan préparé par Monsieur Roger Gélinas, arpenteur-geometre P.Q.

ADOPTE

Il est proposé et résolu à l'unanimité qu'une demande soie faite au département des postes d'Ottawa pour que la malle soit livré du coté Nord du chemin, comme un grand nombre de propriétaires demeure du coté Nord du chemin, ils ont dela difficulté de placer des boites a malle au Sud, et ces dangereux de traversé la Route No 2 pour les piétons parmi le trafic qu'il y a dans la Municipalité de Ste-Marthe du Cap.

ADOPTE

Il est proposé et résolu à l'unanimité que l'offre de Monsieur Anselme Beaumier de céder a la municipalité une lisière de terrain de huit pieds anglais de largeur sur toute la longeur du terrain qu'il possède le long et du coté nord-est de la route St-Maurice soit acheté au prix de un dollar, Son Honneur le Maire Adélard Toupin, et le secrétaire-Trésorier Edmond Rivard sont autorisés à signé l'acte d'achat avec tout les propriétaires auquel Monsieur Beaumier a concédé des terrains le long de la dite route au prix de un dollar chacun

ADOPTE

Il est proposé et résolu a l'unanimité qu'une demande soit faite à Monsieur le député Maurice Bellemare s'il y aurait possibilité de nous faire tiré par un arpenteur la ligne de la route qui part du rang St-Martin à la route St-Maurice cette partie de terrain appartient a la municipalité de Ste-Marthe du Cap.

Il est aussi proposé et résolu à l'unanimité que le conseil demande a Monsieur le député une autre faveur le terrassement de la route St-Maurice à St-Martin et aussi passé la grate dans le rang St-Martin a partir de la route des Grandes-Prairies à la limite du rang,

ADOPTE

La session est levée

Adelard Toupin MAIRE

Edmond Rivard SEC-TRESORIER

INITIALES DU MAIRE
16
INITIALES DU SEC.-TRES.

Province de Québec;
Comté de Champlain,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap.

Session régulière du Conseil, tenue au lieu et à l'heure ordinaires des séances, ce mardi trois novembre mil neuf cent cinquante-trois et à laquelle sont présents MM. les conseillers Arcade Toupin, Ovila Brière, Odilon Montplaisir, Adélard Gouin, Roger Guilbeault,
Sous la présidence de Son Honneur M. le Maire Adélard Toupin, formant quorum.

Apres la prière d'usage, les minutes de la session du six octobre sont approuvées telles que lues.

Il est proposé et résolu à l'unanimité que les comptes suivants sont approuvés et que le secrétaire-trésorier est autorisé à en effectuer le paiement;

CHEQUES NO			
	317	Mme Ephrem Toupin remboursement d'emprunt et intérêt de 6 mois	$ 406.00
	318	Conseil de Comté et Unité Sanitaire Repartion générale du 23/10/53,	205.81
	319	Rentes Seigneuriales	12.00
	320	Eclairage de Rues The Shawinigan Water And Power	10.20
	321	Edmond Rivard salaire du mois de novembre 1953 sec-trés,	40.00
	322	Paul Brière 15 heures à .60 pour travaux au fosset au Nord des Shop	9.00
	323	Marcel Brière 15 " " " " " "	9.00
	324	François Sauvageau 8 " " " " "	4.80
	325	Renald Dumas 7 " " " " "	4.20
	326	André Dumas 7 " " " " "	4.20
	327	Claude Dumas 7 " " " " "	4.20
	328	André Brière 7 " " " " "	4.20
	329	Daniel Brière 7 " " " " "	4.20
	330	Léon Brière 5 " " " " "	3.00
	331	Maurice Dumas 5 " " " " "	3.00
	332	Laverendry Construction service d'un Tracteur pour cours d'eau Arc	482.00
	333	Emerie Courteau 16 heures à .70 pour le cours d'eau Arcand	11.20
	334	R-J Levesque Test pour puits Artésien 54 Pieds à $4.00	216.00
	335	Julien Rocheleau intérêts résolution suivante ADOPTE	12.00

Cours d'eau Arcand

ATTENDU QUE les travaux du cours d'eau Arcand fait par Laverendry Construction de St-Severin de Proulxville (Fraser & Chateauneuf) sont approuvés par l'inspecteur municipale Monsieur Emery Courteau il est donc Proposé et Résolu à l'unanimité que les membres du Conseil accepte les dits travaux qui ont été fait suivant les plans et dévis portant le No 7632 et qu'un compte au montant de $493.20 soit envoyé au département du drainage en conformité d'une lettre de Monsieur René Trépanier, Sous-Ministre de l'agriculture en date du 25 mai 1953,

ADOPTE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que l'intérêt au montant de douze dollars tel que reclamé par Julien Rocheleau soit payé

ADOPTE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que la demande de Monsieur Omer Boudreau concernant un dépotoire est mise à l'étude

ADOPTE

Il est Proposé et Résolu à l unanimité que demande soit faite au bureau d'enrégistrement du Comté , pour que à l'avenir le conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap soit avisé des mutation immobilière qui se feront dans la dite Municipalité de Ste-Marthe du Cap.

ADOPTE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que la requête présenté par les contribuables de Ste-Marthe du Cap demandant l'acqueduc est mise à l'étude

ADOPTE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité qu'une demande soit faite au département de la voirie pour avoir une subvention du Gouvernement pour l'entretien des chemins d'hiver pour la route de Red Mill et le rang St-Martin.

ADOPTE

Considérant la demande des Réverendes SS Dominicaines du Rosaire
Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que l'autorisation leur est donné de passer un tuyau dans le fossé du chemin de Red-Mills et ce jusqu'a l'endroit ou se trouve la source qui alimentera d'eau leur Institution.

ADOPTE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que la rue St-Dominique et le chemin qui conduit à l'école No 4 soit entretenu pour l'hiver 1953-54 pour la circulation des véhicules automobiles, et que l'entretien soit faite par les machineries de la ville du Cap, Son Honneur le Maire Adélard Toupin et le Secrétaire-Trésorier Edmond Rivard sont autorisés à signé l'acte au meilleur marché possible

ADOPTE

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

Il est Prpposé et Résolu à l'unanimité que ce Conseil consent par la présente résolution à la construction et à l'entretien par la Compagnie de Téléphone Bell du Canadade ses lignes de téléphone dans les limites de cette Municipalité aux endroits et de la manière indiqués aux plans portant les numéros lol and 1 M.D. 18 en date du 26 octobre 1953, mais ces travaux devront être fait sans aucune nuisance aux chemins

INITIALES DU MAIRE — INITIALES DU SEC.-TRES — 17

ADOPTE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que le gouvernement provincial soit prié d'etablir le plus tôt possible une législation prévoyant la protection contre l'incendie des boisés de fermes et des terres à bois appartenant à des particuliers résidant dans les municipalités organisées.
Que la loi prévoyant des octrois aux conseils municipaux pour la protection des habitations soit modifiée de manière à ce que les mêmes conseils bénéficient des mêmes avantages pour la protection contre l'incendie des boisés de fermes appartenant à des particuliers.

ADOPTE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que la reponse a la Commission Municipale de Québec concernant le renouvellement d'emprunts, et moyen de remboursement soit de voir les rapports financiers que la municipalité fait parvenir à chaque année, depuis trois ans la Municipalité a remboursé quinze-cent dollars et compte continuer de la même manière

ADOPTE

La session est levée

Adélard Toupin MAIRE

Edmond Rivard SEC-TRES

Province de Québec,
Comté de Champlain,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap.

Session régulière du Conseil, tenue au lieu et à l'heure ordinaires des séances, ce mardi 1er décembre mil neuf cent cinquante-trois et à laquelle sont présents MM. les conseillers Ovila Brière, Arcade Toupin, Odilon Montplaisir, Rosaire Dumas,
Sous la présidence de Son Honneur M. le Maire Adélard Toupin, formant quorum.

Apres la prière d'usage, les minutes de la session du trois Novembre sont approuvées telles que lues.

Il est proposé et résolu à l'unanimité que les comptes suivants sont approuvés et que le secrétaire-trésorier est autorisé à en effectuer le paiement

CHEQUES NO336 — The Shawinigan Water And Power Co éclairage de rues, $10.20 ✓
337 — Edmond Rivard, salaire de décembre et $10.00 de timbres payés, 50.00 ✓
338 — Rev Soeurs Dominicaines Loyer de la salle de Nov à Mai 1954, 75.00 ✓

ADOPTE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que- Conçernant les travaux qui se font présentement dans le rang de St-Malo la permission vous à été donnée de passer un tuyau dans le fossé du chemin de St-Malo, mais à certain endroit il laisse le fossé et passe dans le chemin, le Conseil vous donne Avis que vous serez responsables de tout domages qui peut être caussés au chemin par ce dit tuyau et par les travaux qui se font présentement et qui se feront à l'avenir, et qu'une copie de cette résolution soit envoyée aux Révérende SS. Dominicaines

ADOPTE

AVIS DE MOTION

E. R.

Avis de motion est donné par Monsieur Arcade Toupin conseiller qu'a une séance subséquente il sera présenté un réglement ayant pour effet de fermer la route qui part des limites de la ville du Cap-de-la-Madeleine et qui va au rang St-Martin, cette route sera fermée pour l'entretien des chemins d'hiver

ADOPTE

La session est levée

Adélard Toupin MAIRE

Edmond Rivard SEC-TRES

Province de Québec,
Comté de Champlain,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap.

Session régulière du Conseil, tenue au lieu et heure ordinaires des séances, ce mardi, cinq janvier mil neuf cent cinquante-quatre et à laquelle sont présents MM. les conseillers Arcade Toupin, Ovila Brière, Adélard Gouin, Roger Guilbeault,
Sous la présidence de Son Honneur M. le Maire Adélard Toupin, formant quorum.

Apres la prière d'usage, les minutes de la session du premier décembre sont approuvées telles que lues.

Il est proposé et résolu à l'unanimité que les comptes suivants sont approuvés et que le secrétaire-trésorier est autorisé à en effectuer le paiement;

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

CHEQUES NO 1
2
3
4

INITIALES DU MAIRE 18 INITIALES DU SEC.-TRES.

Formules Municipale Farnham facture du 14 décembre 1953 6.73
The Shawinigan Water And Power Co, éclairage de rues. 10.20
Edmond Rivard, salaire du mois de janvier, 40.00
Fortunat Beaumier vérification des livres année 1953 50.00
TOTAL $106.93 ADOPTE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que le réglement portant le numéro 33 concernant la fermeture de la route qui part des limites de la ville du Cap-de-la-Madeleine et qui va au rang St-Martin ,cette route est fermée pour l'entretien des chemins d'hiver, le dit réglement est adopté tel qu'inscrit au livre des réglements, ADOPTE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que la route qui part du rang des Grandes-Prairies à aller à la rivière Champlain soit entretenue par Monsieur Alfred Villemure au prix de $125.00 pour l'hiver 1953-54, ADOPTE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que la route de St-Malo qui part de la route Nationale,soit entretenue par le comité d'entretien des chemins d'hiver de Red Mill jusqu'au choppes de peintures, la Municipalité s'engage a payé $150.00 au Comité d'entretien en plus de l'octroi du Gouvernement Provincial qui est de $125.00 du mille, ADOPTE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité qu'une demande soit faite au conseil de ville du Cap-de-la-Madeleine de bien vouloir nous assurés l'aide de leur pompiers en cas de feu dans notre municipalité,on demande si le conseil veut bien autorisé soit le chef ou autre qui seront à l'hotel de ville de donner ordre aux pompiers de venir dans Ste-Marthe aussitot appeler,et la municipalité demandeaux menbres du conseil de nous donner les conditions,ADOPTE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que le compte au montant de $489.45 est accepté ,pour travaux de drainage exécutés sur le cours d'eau "Arcand"et que copie de ce compte soit transmis au Ministere de l'Agriculture, de Québec, ADOPTE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que la demande faite par M.Painchaud, directeur du service familial de Québec.a notre municipalité concernant Madame Paul Bouffard, la municipalité n'accepte pas de continuer l'Assistance Publique a partir du 1 er octobre 1953,la municipalité demande a Madame Bouffard de s'adressée a la Municipalité ou elle demeure depuis un an ou au conseil de Comté Coutélle demeure, ADOPTE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que en reponse a la lettre de la Commission Municipale en date du 20/10/53, consernant l'emprunt de $4,200. soit que le conseil de la Municipalité a résolu de remboursé $400.00 par année payable à même les budgets futurs. et la Municipalité demande l'autorisation de renouveller ces billets pour une période définie, ADOPTE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que des remerciments soit envoyés a Monsieur le député Maurice Bellemare pour les travaux éxécutés au pont de la Rivière des Cormiers, et pour le généraux octroi obtenu pour les travaux de drainage exécutés sur le cours d'eau "Arcand",

Il est aussi Proposé et Résolu a l'unanimité qu'une demande soit faite à Monsieur le député Bellemare s'il lui est possible de nous envoyés une copie du cadastre de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap,

Il est aussi Proposé et Résolu à l'unanimité qu'une autre demande soit faite encore a notre dévoué député Monsieur Bellemare celle de faire les démarches nécessaires pour obtenir le pavage de la rue de l'école No4 , et de la rue St-Dominique, et le gravelage du chemin de front du rang St-Malo
ADOPTE

La session est levée

Adelard Govin MAIRE

Edmond Rivard SEC-TRES

Province de Québec,
Comté de Champlain,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap.

Assemblée d'élection Municipale de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue à Ville Joie du Rosaire de Ste-Marthe Mercredi le treize janvier mil neuf cent cinquante-quatre, pour la mise en nomination de trois conseillers,

Je soussigné Edmond Rivard Secrétaire-Trésorier et Président d'élection pour la dite Municipalité me suis rendu à la dite salle de Ville-Joie à dix heures de l'avant-midi ce treizième jour de janvier mil-neuf cent-cinquante-quatre.

Je Certifie que j'ai mis en nomination les noms des personnes présentés par écrit par deux électeurs présents, conformément à l'article 258 du Code Municipal.

Proposé par Monsieur J B Vaillancourt
Secondé par Monsieur Roger Guilbault
Que Monsieur ADELARD GOVIN mg Station de Ste-Marthe du Cap soit mis en nomination comme Conseiller Municipal de la Municipalité de Ste-

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

Marthe du Cap-de-la-Madeleine pour le siège Numéro 2 et ce pour le prochain terme.

/Signé/ Prop J.Bte Vallancourt
" secon Roger Guilbault
Edmond Rivard Sec-Trés et Président d'élection

INITIALES DU MAIRE 19 INITIALES DU SEC.-TRES.

/ADmis/

Proposé par Monsieur Arcade Toupin
Secondé par Monsieur Arthur Arcand
Que Monsieur ODILON MONTPLAISIR Cultivateur de Ste-Marthe du Cap soit mis en nomination comme Conseiller Municipal de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine pour le siège Numéro 3 et ce pour le prochain terme.

/Signé/ Pro Arcade Toupin
" si Arthur Arcand
Edmond Rivard Sec-Trés et Président d'élection

/ADmis/

Proposé par Monsieur Adelard Toupin
Secondé par Monsieur Arthur Arcand
Que Monsieur ARCADE TOUPIN Cultivateur de Ste-Marthe du Cap soit mis en nomination comme Conseiller Municipal de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine pour le siège Numéro 4 et ce pour le prochain terme.

/Signé/ PRO Adelard Toupin
" SO Arthur Arcand
Edmond Rivard Sec-Trésorier et Président d'élection

/ADmis/

Et, comme il n'y a pas d'autres mise en nomination à midi pour la charge de conseillers de la municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine.

D'après l'article 261 du Code Municipal, je déclare, ipso facto élus les conseillers qui ont été mis en nomination.

Edmond Rivard Sec-Trésorier, et Président d'élection.

Serment D'office

Canada,
Province de Québec,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine,

Je, Adélard Gouin, Ingenieur Stationnaire, soussigné,
de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine,
ayant été dûment nommé Conseiller, pour le siège No 2, de cette Municipalité,
jure que je remplirai, avec honnêteté et fidélité, les devoirs de cette charge
au meilleur de mon jugement et de ma capacité,
Ainsi que Dieu me soit en aide.
ASSERMENTE DEVANT MOI, CE Vendredi 15
Jour du mois de janvier, 1954 Signature
à Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, Qué.

Edmond Rivard Sec-Trésorier Adelard Gouin Ing Stationnaire

Canada,
Province de Québec,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine,

Je, Odilon Montplaisir, Cultivateur, soussigné,
de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine,
ayant été dûment nommé Conseiller, pour le siège No 3, de cette Municipalité,
jure que je remplirai, avec honnêteté et fidélité, les devoirs de cette charge
au meilleur de mon jugement et de ma capacité,
Ainsi que Dieu me soit en aide.
ASSERMENTE DEVANT MOI, CE 15 Vendredi Odilon Montplaisir
Jour du mois de janvier, 1954 Signature
à Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, Qué,

Edmond Rivard Secrétaire-Trésorier

Cultivateur,

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

Serment D'office

INITIALES DU MAIRE A. J.
20
INITIALES DU SEC.-TRES. E. R.

Canada,
Province de Québec,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine,
de Je, Arcade Toupin Cultivateur, soussigné,
de Ste-Marthe -du-Cap-de-la-Madeleine,
ayant été dûment nommé Conseiller, pour le siège No 4,
de Ste Municiplalité, jure que je remplirai, avec honnêteté et fidélité, les devoirs de cette charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité,
Ainsi que Dieu me soit en aide.
ASSERMENTE DEVANT MOI ,CE 2me
Jour du mois de février 1954
à Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, Qué.

Signature
Arcade Toupin
Cultivateur

Edmond Rivard Secrétaire-Trésorier,

---

2 février 1954

Province de Québec,
Comté de Champlain,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap.

Session régulière du Conseil, tenue au lieu et à l'heure ordinaires des séances, ce mardi deux février mil neuf cent cinquante-quatre et à laquelle sont présent MM. les conseillers Arcade Toupin, Odilon Montplaisir, Rosaire Dumas, Roger Guilbeault,
Sous la présidence de Son Honneur M. le Maire Adélard Toupin, formant quorum.

Après la prière d'usage, les minutes de la session du cinq janvier et l'assemblée d'élection du treize janvier1954, sont approuvées telles que lues.

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que les comptes suivants sont approuvées et que le secrétaire-trésorier est autorisé à en effectuer le paiement

CHEQUES NO 5 — The Shawinigan Water And Power Co, éclairage de Rues, 10.20 ✓
6 — Edmond Rivard, salaire du mois de février, 40.00 ✓
7 — Contribution pour la Paroisse Ste-Madeleine, Père Soucy, 20.00 ✓
8 — Donat Beaumier pour Bond Garantie , Sec-Trés, No cauti 7929 10.00 ✓
Total $80.20 ADOPTE

Rapport financier Vérificateur — Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que le rapport financier pour l'exercise se terminant le 31 Décembre 1953 soit accepté et que le Vérificateur Monsieur Fortunat Beaumier soit réengagé aux même conditions pour l'année se terminant le 31 Décembre 1954. ADOPTE

Bond Garanti Cheque No 8 — Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que le Bond de Garanti du sec-trésorier soit renouveller par l'agent Monsieur Donat Beaumier de la rue St-Laurent du Cap-de-la-Madeleine, ADOPTE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que le chemin du rang St-Martin soit entretenu par la ville du Cap de la Madeleine au prix de $400. enntenanttcompte du réglement No32 inscrit au livre des réglement ADOPTE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que le conseil accepte la longeur de chemins pour entretien de chemins d'hiver Ci après désignés.

Route Red Mill	2.15
Chemin Rang St-Malo (E)	1.34
" " " (O)	0.63
Chemin Rang St-Martin,	1.10
	5.22 M.

Le conseil accepte les conditions du Ministère de la Voirie donnée dans sa lettre en date du 18 Janvier 1954 ADOPTE

Pompiers NUL 2/11/54 — Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que le conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap accepte de payé à la ville du Cap de la Madeleine $75.00 de l'heure pour les services des Pompiers de la Ville avec minimun d'une heure ADOPTE

Chèque No 7 — Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que le conseil donne $20.00 au profit de l'église Ste-Madeleine, pour l'organisation de la partie de cartes du 2 mars 1954 ADOPTE

Evaluateurs — Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que Messieurs Siméon Turcotte, Oscar Montplaisir, Charles-Edouard Montplaisir, soient nommer estimateur pour faire la révision du rôle d'évaluation pour l'année 1955-56 ADOPTE

Il est Proposé et Résolu a l'unanimité que le conseil remerci Monsieur Irené Rochefort M.P. pour les travaux qu'il a fait éxécutés dans la municipalité et le conseil sollicite Monsieur Rochefort de bien vouloir continuer les travaux pour que tous les propriétaires de Ste-Marthe du Cap soient protégés des éboulements, ADOPTE

Avis de motion — Monsieur Roger Guilbeault, conseiller donne Avis de motion qu'a la prochaine séance ou à une séance subséquente il sera présenté un réglement ayant pour effet de remboursement sur l'emprunt temporaire de 4,200.(quatre-mil-deux-dollard) sur une basse de $400.00 par année avec intérêt ne dépassant pas 4½ pour cent ADOPTE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que le conseil demande au ministère des affaires municipales l'AUTORISATION d'accepté les rues de Mme Donat Guilbeault, et de Monsieur Wilfrid Rocheleau, ces rues sont ouvertent depuis 1926 largeur de la rue de Monsieur Rocheleau36 pdsanglais et celle de Mme Guilbeault 29 pieds ADOPTE

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

Location de la salle

Il est Proposé et résolu à l'unanimité que Monsieur le Maire Adélard Toupin, et Edmond Rivard Secrétaire-Trésorier sont autorisés à signé la lettre présenté par les Soeurs Dominicaines concernant la location d'une salle pour tenir les séances ADOPTE

La session est levée

Adélard Toupin Maire

Edmond Rivard Sec-Trésorier

J.M. D.C.

Cap-de-la-Madeleine, 2 février 1954

INITIALES DU MAIRE A.T. 21 E.R. INITIALES DU SEC.-TRES.

COPIE de la lettre des SS. Dominicaines

Par la présente, nous nous engageons, à la demande du Conseil Municipal de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, à mettre à leur disposition, une des Salles de Ville-Joie du Rosaire, pour leurs assemblées mensuelles, ainsi que pour celles de la Commission Scolaire, et celles de l'Union Catholique des Cultivateurs. Cette dernière pourra user de l'Auditorium de Ville-Joie du Rosaire, une fois l'an, pour l'assemblée générale de tous ses membres.

En retour le Conseil Municipal de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, s'engage à payer à Ville-Joie du Rosaire, la somme de ($150.00) par année, en deux versements.
Si l'Union Catholique des Cultivateurs réunissait tous ses membres plus d'une fois, à Ville-Joie du Rosaire, elle devra payer pour chaque soirée, la somme de $10.00,
Le Conseil Municipal de Ste-Marthe s'engage à faire garder le bon ordre, au cours des assemblées.
Chaque assemblée se terminera chaque fois, vers 10 h a moins d'une entente au préalable.
Cette entente vaut pour un an, on voudra bien la renouveller, au début de février

Les SS Dominicaines du Rosaire,
par: Dianne de Jésus, Prieure
" Catherine de Jesus, Econome
Le Conseil Municipal de Ste-Marthe
par: Adélard Toupin Maire
" Edmond Rivard Sec-Trésorier

Province de Québec,
Comté de Champlain,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap.

Session régulière du Conseil, tenue au lieu et à l'heure ordinaires des séances ce mardi six avril mil neuf cent cinquante-quatre et à laquelle sont présents MM. les conseillers Arcade Toupin, Ovila Brière,

Ajournement au 12 avril. 1954

A huit heures, comme il n'y a pas de quorum, les membres du Conseil présents décident d'ajourner la séance à lundi le douze avril 1954 et donnent instructions au secrétaire-trésorier de signifier les avis d'ajournement conformément aux dispositions de l'article 118 do Code municipale de la Province de Québec.

Conseiller

Arcade Toupin
Conseiller

Ovila Brière
Edmond Rivard
Secrétaire-Trésorier.

Province de Québec,
Comté de Champlain,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap.

Session régulière du six avril 1954, ajournée faute de quorum à lundi le douze avril mil neuf cent cinquante-quatre, tenue au lieu et à l'heure ordinaires des séances, et à laquelle sont présents, MM. les conseillers Odilon Montplaisir, Roger Guilbeault, Ovila Brière, Adélard Gouin, Arcade Toupin,
Sous la présidence de Son Honneur M. le Maire Adélard Toupin formant quorum
Apres la prière d'usage, il est constaté puis consigné au procès-verbal de la séance que les avis d'ajournement ont été régulièrement signifiés à tous les membres du conseil qui n'étaient pas présents lors de l'ajournement,
Les minutes de la session du deux février sont approuvées telles que lues.

I est Proposé et Résolu à l'unanimité que les comptes suivants sont approuvés et que le Secrétaire-Trésorier est autorisé à en effectuer le paiement;

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

No de chèques

9	The Shawinigan Water And Power Co Ltd deux mois 20.40 ✓
10	Edmond Rivard salaire de mars et Avril, 1954. 80.00 ✓
11	La Cité du Cap de la Madeleine 2 heures Pompiers (Lagacé 150.00 ✓
12	Ministre de la Santé 430.31 ✓
13	La Revue Municipale, 7 abonnements pour les Membres du Con 13.65 ✓
14	Octroi poue la croix Rouge, 5.00 ✓
15	Rosaire Guilbeault, octroi pour ent de la rue de l'école, 25.00 ✓ Total $724.36

ADOPTE

Munitat ns immobilières

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que la Municipalité de Ste-Marthe du Cap accepte l'offre qui fut faite à Monsieur le Maire Adélard TOUPIN et demande au bureau d'enrégistrement d'avoir ~~une~~ copies des mutations immobilières qui se font dans notre Municipalité au prix de .50 par copie

ADOPTE

Avance de l'heure

Il est proposé et résolu à l'unanimité que sous l'autorité de la loi du temps réglementaire (S.R.Q.1941, CH,2) le temps réglementaire dans les limites de cette Municipalité soit de quatre heures en retard avec l'observatoire de Greenwich durant la période déterminé par le ministre des affaires municip ales, pour les Cités de Montréal et de Québec.
Que copie de la présente résolution soit transmise au ministre des affaires Municipales pour son approbation.

ADOPTE

Remboursement

Il est proposé et Résolu à l'unanimité Qu'un avis soit donné à Monsieur Wellé Brière que le montant de $600.oo lui sera remboursé le 10 mai ainsi qu'à Monsieur Aldège Toupin un montant de $200.oo

ADOPTE

Octroi à R. Guilbeault

Il est proposé et résolu a l'unanimité que le montant de $25.oo soit octroyer a Rosaire Guilbeault pour l'entretien de chemins d'hiver de la Rue de l'école

ADOPTE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que l'avis de motion qui fut donnér à la séance du 2 février 1954 est abroger.

ADOPTE

Avis de Motion

Monsieur Odilon Montplaisir donne Avis de motion qu'à la prochaine séance ou à une séance subséquence il sera présenté un réglement ayant pour effet de faire un emprunt de $3,400.oo avec intérêt ne dépassant pas 5% et et remboursable $500.oo par année

ADOPTE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que Monsieur le Maire Toupin et Edmond Rivard Sec-Trés sont autorisés à voir un aviseur légal pour réglementation pour le service des Pompiers de la Cité du Cap-de-la-Madeleine

ADOPTE

Revue Municipale

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que 7 abonnements soit payés à la Revue Municipale

ADOPTE

Croix Rouge

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité qu'un octroi de $5.oo soit donner à la croix rouge

ADOPTE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que la Municipalité demande à Monsieur J.E. Pinault, du Service Provincial d'Urbanisme de bien vouloir venir rencontrer les membres du conseil pour leur donner des instructions en ce qui conserne les réglements de construction,

ADOPPTE

La session est levée

Adelard J. Toupin MAIRE

Edmond Rivard SEC-TRESORIER

Province de Québec,
Comté de Champlain,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap.

Session régulière du Conseil, tenue au lieu ordinaires des séances. ce mardi quatre mai mil neuf cent cinquante-quatre et à laquelle sont présents MM. les conseillers Arcade Toupin, Roger Guilbeault, Adélard Gouin, Ovila Brière, Odilon Montplaisir,
sous la présidence de son Honneur M. le Maire Adélard Toupin formant quorum.

Après la prière d'usage les minutes de la session du six avril sont approuvées telles que lues.-

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que les comptes suivants sont approuvés et que le secrétaire-trésorier est autorisé à en effectuer le paiement:

No de Chèques

16	Wellé Brière remboursement de $600.oo et intérêts pour 1 an	$618.oo ✓
17	Aldège Toupin " " $200.oo " " " 1 "	206.oo ✓
18	Louis-Eugène Montplaisir intérêts sur $1,000.oo pour 1 an	30.oo ✓
19	Richard " " " $1,000.oo " 1 "	30.oo ✓
20	Rosaire Toupin " " $1,400.oo " 1 "	56.oo ✓

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

No de Chèques		
21	The Shawinigan Watre And Power Co Ltdé éclairage de rues,	$10.20
22	Alfred Villemure entretien de la route pour St-Martin	$125.00
23	Edmond Rivard, salaire de mai, et $10.00 de timbres	$50.00
24	La Cité du Cap-de-la-Madeleine 1 heure Pompiers (J.B. Vail)	$75.00
25	Wilfrid Rocheleau octroi pour ent de la rue St-Dominique	$25.00
26	Réverendes Soeurs Dominicaines Loyer de mai à Novembre 1954	$75.00

TOTAL $1,300.20 ADOPTE

INITIALES DU MAIRE 23 INITIALES DU SEC.-TRES.

REGLEMENT No24

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que le réglement portant le Numéro trente-quatre pour remplacer l'emprunt temporaire par un emprunt a long terme et avec un mode de remboursement est Adopté tel qu'inscrit aux livres des réglements

ADOPTE

AVIS DE MOTION

Monsieur Ovila Brière donne Avis de motion qu'a la prochaine séance ou à une séance subséquente il sera présenté un réglement ayant pour effet de réglementer la construction dans la Municipalité de Ste-Marthe du Cap

ADOPTE

ENT-RUE ST-DOMIN

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que le montant de $25.00 soit octroyer à Wilfrid Rocheleau pour l'entretien de chemins d'hiver de la rue St-Dominique,

ADOPTE

REMERCIEMENTS

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que le conseil est heureux de remercier Monsieur J.E. Pinault, du Service Provincial d'Urbanisme, pour les précieuses instructions qu'il nous à donner lors de son passage dans notre Municipalité,

ADOPTE

ASSISTANCE DENIS QUIGLEY

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que le conseil accepte de payer le loyer de Denis Quigley, au prix de $23.00 par mois, et cela jusqu'a nouvelle ordre ,

ADOPTE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que sur plaintes reçues, le Conseil demande aux Révérendes Sœurs Dominicaines de bien vouloir faire réparer les ponts et cloutures qui ont été défaits dans le rang St-Malo lors du passage du tuyau d'eau,

ADOPTE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que sur demande de Monsieur Arthur Vaillancourt le conseil demande à l'inspecteur municipal Monsieur Emerie Courteau de donner avis à Eddly Hayes de faire sa part de clouture

ADOPTE

La session est levée

Adelard Toupin MAIRE.

Edmond Rivard SEC-TRESORIER.

Province de Québec,
Comté de Champlain,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap.

Session réguliere du Conseil, tenue au lieu ordinaires des séances. ce mardi premier juin mil neuf cent cinquante-quatre et à laquelle sont présents MM. les conseillers Arcade Toupin, Adélard Gouin, Rosaire Dumas, sous la présidence de Son Honneur M. le Maire Adélard Toupin formant quorum.

Après la prière d'usage les minutes de la session du quatre mai sont approuvées telles que lues.-

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que les comptes suivants sont approuvés et que le secrétaire-trésorier est autorisé à en effectuer le paiement;

No de Chèques		
27	The Shawinigan Water And Power Co (éclairage de rues)	10.20
28	Edmond Rivard (salaire de juin)	40.00
29	La Cité du Cap-de-la-Madeleine, (1¼ de travaille des pompiers Dupuis)	93.75
30	Edmond Rivard (voyage à Québec pour emprunt)	20.00
31	Marcel Brière (reparation de clotures)	1.80
32	Zotique Brière, " "	2.99
33	L'Institution des Sourdes-Muettes (Lilianne Paul)	100.00

TOTAL $268.74 ADOPTE

Autorisation demandée

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que demande soit faite à la Commission Municipale de Québec d'etre autorisér à renouveller des emprunts temporaires au total de $3,400.00 pour douze mois vu que nous venons de rembourser $800.00 sur le total du par la municipalité

ADOPTE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que Monsieur le Maire Adélard Toupin, et le Secrétaire-Trésorier est autorisé à engager un arpenteur pour tiré la ligne de la route qui part des limites de la Cité du Cap-de-la-Madeleine et qui va au rang St-Martin du coté de chez Anselme Beaumier

ADOPTE

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

INITIALES DU MAIRE
24
C.R.
INITIALES DU SEC.-TRES.

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que le reglément portant le numéro trente-cinq (35) intitulé réglement de construction est ADOPTE tel qu'inscrit et attachér au livre des reglements

ADOPTE

La session est levée

Adelard Toupin MAIRE

Edmond Rivard SECRETAIRE-TRESORIER

Province de Québec,
Comté de Champlain,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap.

Session régulière du Conseil, tenue au lieu ordinaires des séances, ce mardi six juillet mil-neuf cent cinquante quatre et à laquelle sont présents MM. les conseillers Arcade Toupin, Roger Guilbeault, Rosaire Dumas, sous la présidence de son Honneur M. le Maire Adélard Toupin. formant quorum.

Après la prière d'usage, les minutes de la session du premier juin mil neuf cent cinquante-quatre sont approuvées telles que lues;

Il est proposé et résolu à l'unanimité que les comptes suivants sont approuvés et que le secrétaire-trésorier est autorisé à en effectuer le paiement.

No de Chèques		
34	The Shawinigan Water And Power Co (éclairage de Rues)	10.20
35	Imprimerie St-Patrice (Feuilles de Role)	31.26
36	Siméon Turcotte , Revision et machines (24 Heures)	28.80
37	Charles-Edouard Montp aisir Révision 24 Heures à .60	14.40
38	Oscar Montplaisir " " " "	14.40
39	Edmond Rivard salaire de juillet et sec révision 24 heures à .60	54.40
40	Roméo Beaumier, Rep de la Route des Grandes Prairies	10.00

ADOPTE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que M. Adélard Toupin, Maire est autorisé à signé la carte d'assistance publique de Québec, pour Mme Roméo Boudreau .Formule B.4

ADOPTE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que l'inspecteur Monsieur Zotique Brière, est autorisé à rencontrer Monsieur J-Bradley consernant sa demande du 7 juin 1954,

M. Brière est aussi autorisé à réparer la cloture de la route qui part du rang et qui va à la ligne du Pacifique

ADOPTE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que le Secrétaire-Trésorier Edmond Rivard est autorisé à donner à un avocat la collection des licences de commerces des retardataires

ADOPTE

Sur plainte de l'inspecteur agraire M. Zotique Brière, IL est Proposé et Résolu à l'unanimité que la municipalité demande aux Révérendes Soeurs Dominicaines d'avertir leur contracteur qui à poser leur tuyau pour l'allimentation d'eau de leur institution, que le fossé est remplit et de bien vouloir remettre le tout en ordre, et de faire inspecter les dits travaux par l'inspecteur Municipale de Ste-Marthe du Cap, qui est Monsieur Emerie Courteau,

ADOPTE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que Monsieur Camille Arcand est nommer Inspecteur de Batiments $1.oo par permis de construction qui sera accorder .

ADOPTE

PERMIS DE CONSTRUCTION

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que le prix des Permis de construction seront les suivants et que les dits permis sera délivré par le secrétaire-trésorier sur paiement des droits suivants:

Batiment de:

$4,999.99 et de moins	$1.oo		
4,999.99 jusqu'a 9,999.99	2.oo	10,000.oo jusqu'a 20,000.00	$3.oo
20,000.oo " 30,000.oo	5.oo	30,000.oo " 40,000.oo	10.oo
40,000.oo " 50,000.oo	15.00		

$5.oo par $10,000.oo additionnels

ADOPTE

REVISION

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que après examen de la liste des amendements à apporter au rôle d'évaluation il est résolu que le rôle d'évaluation est revisé et que le Secrétaire-Trésorier est autorisé à y faire les amendements suivants.

Numéro d'ordre,	Augmentation	Dimunition
1	$40.	
2	30.	
3	$150.	

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

Numéro d'ordre	Augmentation	Dimunition
4	$300.	
5	270.	
6	200.	
7	1,070.	$10.
8	150.	
9	600.	
10	20.	
11	320.	
12	10.	
13	340.	
14	30.	10.
15	700.	
16	100.	
17		30.
18	100.	
19	150.	
20	190.	
21		30.
22	10.	
23	170.	
24		20.
25	140.	
26	140.	
27	140.	
28	70.	
29	700.	10.
30		20.
31	240.	40.
32	180.	
33	100.	
34	570.	
35	20.	
36	620.	
37		70.
38	1,810	670.
39	160.	50.
40	50.	
41	20.	50.
42	[illegible].	
43	10.	
44	330.	
45	200.	
46	30.	
47	90.	
48	10.	
49	10.	
50	2,350.	
51	20.	
52	260.	
53		240.
54	240.	
55		505.
56	860.	
57	50.	
58	80.	
59	10.	
60	50.	
61	20.	
62	10.	
63	850.	
64	400.	
65	200.	
66	110.	
67	70.	
68	20.	
69	50.	
70	10.	
71	600.	
72	50.	
73	10.	
74		520.
75	30.	
76	250.	
77		

INITIALES DU MAIRE
A.J.
25
E.R.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

INITIALES DU MAIRE
26
INITIALES DU SEC.-TRES.

Numéro d'ordre		Augmentation	Dimunition
78		$100.	
79			$25.
80		40.	
81		50.	
82		40.	
83		300.	
84		250.	
85	TOTAL	$ 17,970.00	$ 2,300.00

86 Et que les mutations suivantes y soient apportées :
87 88

Anciens propriétaires	Nouveaux Propriétaires
Laurier Barette,	Georges Toupin,
Yvon Montplaisir,	Mme Eugène Montplaisir,
Albert Arcand,	La Reine Nos Droits,
Henri Rocheleau,	Lise Bourassa,
Eddly Hayes,	Yolande Hayes,
Eddly Hayes,	Arthur Pellerin,
Eddly Hayes,	Jacqueline Toupin,
Henri Arcand,	Jean Noel,
Chs Henri Charest,	Léo Sauvageau,
Samuel Jacques,	Bruno Doucet,
R Trépanier,	Maurice Baudin,
André Langevin,	Rolland Forest,
Louis-Eugène Montplaisir,	Alcide Montplaisir,
Arfidus Auclair,	Lucien Turcotte,

Et que les nouvelles propriétés suivantes y soient inscrites

Nouveau Propriétair	Cadastre No		Bâtisses	Terrains	Total
	93	Marcel Cossette,	860.		860.
	95	Marcel Guay,	80.		80.
	575	Raymond Dubois,	$100.		100.
	532	Léo Beaumier,	300.	20.	320.
	528	Dénis Quykley,	40.	10.	50.
	477	Maurice Dumas	40.		40.

Augmentation $17,970.00
Dimunition, 2,300.00 avec la révision
Total des augmentation 15,670.00 Le Rôle est porter à $637,180.00 pour 1954

Et la séance est Levée

Edmond Rivard Maire, Adelard Toupin
Sec-Trésorier

SERMENT D'OFFICE

Canada (COPIE)
Province de Québec
Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine
Je, Camille Arcand, soussigné,
de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine
ayantété dûment nommé Inspecteur de Batiments, de cette Municipalité,
jure que je remplirai, avec honnêteté et fidélité, les devoirs de cette charge
au meilleur de mon jugement et de ma capacité. Ainsi que Dieu me soit en aide.
ASSERMENTE DEVANT MOI, CE 20,
jour du mois de juillet 1954, SIGNATURE
à Ste-Marthe du Cap de la Madeleine, Qué. Camille Arcand,
Edmond Rivard Secrétaire-Trésorier. ----------

3 Aout 1954

Province de Québec,
Comté de Champlain,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap.

Session régulière du Conseil, tenue au lieu et à l'heure ordinaires des séances, ce mardi trois aout mil neuf cent cinquante quatre et à laquelle sont présents MM. les conseillers Ovila Brière, Arcade Toupin, Odilon Montplaisir Roger Guilbeault, sous la présidence de son Honneur M. le maire Adélard Toupin, formant quorum.

Après la prière d'usage, les minutes de la session du six juillet mil-neuf cent cinquante-quatre sont approuvées ainsi que la révision du Role d'évaluation telles que lues.

Il est proposé et résolu à l'unanimité que les comptes suivants sont approuvés et que le secrétaire-trésorier est autorisé à en effectuer le paiement:

No de Chèques		
41	The Shawinigan Water And Power Co	$10.20
42	Ovila Lacoursière Papeterie	7.01
43	Le Comité d'entretien des chemins d'hiver	660.50
44	Edmond Rivard salaire de aout 1954	40.00
45	Coperative agricole de Champlain	9.79
46	Zotique Brière clotures et pont	28.05
	TOTAL	755.55

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

BUDGET

Considérant que les prévisions budgétaire des revenus et dépenses de la corporation municipale de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine pour l'année 1955 s'établissent comme suit:

DEPENSES D'ADMINISTRATION GENERALE:	$1,057.00
PROTECTION DES PERSONNES ET DE LA PROPRIETE	525.00
TRAVAUX PUBLICS:	1,175.00
UTILITE PUBLIQUES:	122.40
BIEN-ETRE PUBLIC:	1,465.00
SERVICE DE LA DETTE:	500.00
INTERET SUR EMPRUNT:	116.00
AUTRES DEPENSES	235.00
TOTAL DES DEPENSES:	$5,195.40
REVENUS NON FONCIERS:	1,451.50
DIFFERENCE A COMBLER PAR TAXES FONCIERES	3,743.90
DIVERS	
GRAND TOTAL DES REVENUS	$5,195.40

INITIALES DU MAIRE — 27 — INITIALES DU SEC.-TRES.

ATTENDU que, d'après le budget ci-dessus, cette corporation aura à pourvoir, au cours de l'année 1955, à des dépenses se totalisant à $5,195.40

ATTENDU que , pour defrayer les dites dépenses, cette corporation prévoit des revenus non fonciers s'élevant à 1,451.50

ATTENDU que, pour solder la différence entre les dites dépenses et les revenus non fonciers, il est requis une somme de $3,743.90 qu'il est nécessaire de prélever sur les biens-fonds imposables de cette municipalité;

ATTENDU que l'évaluation imposable se totalise à $637,180.00

Il est EN CONSEQUENCE RESOLU:-

Qu'une taxe foncière générale, au taux de .60% par $100.00 d'évaluation pour fins d'administration générale, est imposée et sera prélevée sur tout les biens-fonds imposables de cette municipalité,

le tout, tel que porté au rôle d'évaluation actuellement en vigueur, aux fins de pourvoir au paiement des dépenses prévus au budget mentionné ci-devant.

ADOPTE

Adelard Toupin MAIRE

Edmond Rivard SEC-TRESORIER

Il est proposé et résolu à l'unanimité de donner avis aux Révérendes Dominicaines que les travaux de réparations du fossé ou ils ont passer ~~le~~ le tuyau pour l'eau ne sont pas encore fait,ci dans huit jours les dits travaux ne sont pas fait la municipalité fera faire le travaille et sera dans l'obligation de leur faire parvenir le compte,

ADOPTE

Il est proposé et résolu à l'unanimité que la lisière de terrain que M. Joseph Caron, cede a la municipalité soit sur la partie No 103 du cadastre sur une largeur de 50 pieds par 300 pieds de longeur est accepté par la municipalité pour servir de rue,

ADOPTE

Et la séance est Levée

Adelard Toupin MAIRE

Edmond Rivard SEC-TRES

7, septembre 1954

Province de Québec,
Comté de Champlain,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap.

Session régulière du Conseil, tenue au lieu et à l'heure ordinaires des séances, ce mardi sept septembre mil neuf cent cinquante quatre et à laquelle sont présents MM. les conseillers Arcade Toupin, Rosaire Dumas, Odilon Montplaisir Roger Guilbeault,

Son Honneur le Maire M. Adélard Toupin, arrive à 8 heures et sept, et prend son siège , donc l'assemblée est tenue sous sa présidence, formant quorum,

Après la prière d'usage, les minutes de la session du trois d'août mil neuf cent cinquante quatre sont approuvées telles que lues.

Il est proposé et résolu à l'unanimité que les comptes suivants sont approuvés et que le secrétaire-trésorier est autorisé à en effectuer le paiement:

No de Chèques		
17	The Shawinigan Water And Power, éclairage de rues,	10.20 ✓
48	La Ville du Cap, 2 heures Pompiers $150.00 ent chemin St-Martin,	550.00 ✓
49	Edmond Rivard, salaire de Septembre 1954,	40.00 ✓
50	Camille Arcand, (10 permis de construction)	10.00 ✓
51	Bureau d'enrégistrement rapport mutation du 1er Janv au 1er Sept	$25.50 ✓
	Total $635.70	

ADOPTE

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

INITIALES DU MAIRE
28
C. R.
INITIALES DU SEC.-TRES.

Il est proposé, appuyé et adopté comme suit:
Que ce Conseil consent, par la présente, à la construction et à l'entretien par la compagnie de Théléphone Bell du Canada de ses lignes de téléphone dans les limites de cette Municipalité aux endroits et de la manière indiqués aux plans portant les numéros lde 2 de R.O.T. 94 M.D. No 19 en date du 30 juillet 1954 et accompagnant une demande de ladite Compagnie en date 12 aout 1954.

Que ce Conseil autrorise par les présentes la dite Compagnie à émonder les arbres croissant ou existant sur les rues, routes, grandesroutes, squares et lieux public de cette Municipalité susceptibles de gêner la construction ou l'exploitation des dites lignes de téléphone indiquées aux plans susdits; cet émondage devra être fait sans dommage inutile et aux frais et risques de la dite Compagnie.

ADOPTE

Il est proposé et résolu à l'unanimité que M. Zotique Brière est autorisé à faire faire les travaux dans le fossé ou le contracteur M. Morin à fait des travaux pour la conduite d'eau des Révérendes Soeurs Dominicaines, mais de donner un avis à Me Morin avant de faire les dits travaux.

ADOPTE

Il est proposé et résolu à l'unanimité Que la demande de M. Beaudin conçernant une construction est mise à l'étude.

ADOPTE

Il est proposé et résolu à l'unanimité de donner un avis à M. Albert Arcand de bien vouloir payés les taxes qu'il doit à la Municipalité.

ADOPTE

Il est proposé et résolu à l'unanimité que le Conseil de cette municipalité demande [illegible] au Conseil de la Paroisse de St-Maurice l'autorisation d'acheté une partie de terrain qui appartient à Zotique Vaillancourt qui est situé dans la paroisse St-Maurice ce dit terrain devra servir de dépotoire pour la Municipalité de Ste-Marthe du Cap,

ADOPTE

Et la Séance est Levée

Adélard Toupin
MAIRE

Edmond Rivard
SEC-TRESORIER

Canada,
Province de Québec,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine,

Session régulière du Conseil, tenue au lieu et à l'heure ordinaires des séances, ce mardi cinq octobre mil neuf cent cinquante quatre et à laquelle sont présents MM. les Conseillers Arcade Toupin, Ovila Brière, Odilon Montplaisir,
sous la présidence de Son Honneur M. le Maire Adélard Toupin formant quorum.

Après la prière d'usage, les minutes de la session du sept septembre mil neuf cent cinquante-quatre sont approuvées telles que lues.

No de Chèques — Il est Proposé et Résolu à L'unanimité que les comptes suivants sont approuvés

52	The Shawinigan Water And Power Co Trois-Rivières éclai de R.	10.20 ✓
53	Rapp de mutations sept Conseil de Comté,	4.00 ✓
54	Ministre des Finances, Assistance Publique,	548.25 ✓
55	Edmond Rivard, salaire d'octobre, $20. de timbres et voyage	$62.00 ✓

ADOPTE

Démission Ins de Bat — NUL

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que lasdémission de Monsieur Camille Arcand comme inspecteur de batiments est acceptée

ADOPTE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que comme M. le Conseiller Adélard Gouin à été absent de son siège depuis trois mois, il est renommer Conseillerpour finir son terme au sige No 2,

ADOPTE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que demande soit faite au Sous Ministre de la Voirie, à Québec et à M.J.Bernard De Gonzague Chef de la division, une subvention pour l'entretien des chemins d'hiver à Ste-Marthe du Cap,

LONGEUR DE LA ROUTE DE RED MILL	2.15
LONGEUR DU RANG ST-MALO (E)	1.34
LONGEUR DU CHEMIN ST-MALO (O)	0.63
LONGEUR DU RANG ST-MARTIN	1.10

ADOPTE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité qu'une demande soit faite à Monsieur Wilfrid Rocheleau pour autorisé la Municipalité à faire une excavation dans la rue St-Dominique sur le coté des Propriétéss de Monsieur Adrien Courteau

ADOPTE

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

Cout d'entretien de chemins de St-Martin

Il est Proposé et résolu à l'unanimité que d'apres le cout d'entretien du chemin de St-Martin qui est de ₱400.00 et que l'octroi du Gouvernement est de ₱137.50 pour solder la différence entre les dépenses et l'octroi il est requis la somme de ₱262.50,

ATTENDU que l'évaluation imposable de la partie entretenue est de ₱15,870.00 Il est en conséquence résolu qu'une taxe spéciale au taux de $1.70 par $100.00 d'évaluation est imposé et sera prélevé sur les biens fonds imposables de cette partie qui ont les chemins entretenus le tout tel que porter au Rôle d'évaluation actuellement en vigeur, et cela pour l'entretien de l'hiver 1954-53

ADOPTE

Travaux pour conduite d'eau

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que l'inspecteur M. Zotique Brière est autorisé à faire faire les travaux dans le fossé où le contracteur M. Morin à fait des travaux pour la conduite d'eau des Révérendes Soeurs Dominicaine mais donner un AVIS de trois jours à Monsieur Morin avant de faire les dits travaux

ADOPTE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que deux voyages de grosses pierre soit acheter pour remplir l'excavation de la route au Nord des Choppes de peinture de Red Mill, et que les travaux soit fait par M. Zotique Brière,

ADOPTE

Il est Prpposé et Résolu à l'unanimité qu'une demande soit faite à M. Donat Roy pour une lisière de terrain de 20 pieds de largeur sur toute la longeur du chemin le long de laRoute au Nord de la Choppe de Red Mill,

ADOPTE

Egout de la Rue de l'école

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que les contrats préparer par le Notaire Paul Boucher conçernant la rue qui conduit à l'école No 4 soit modifiés ren corrigeant comme suit l'égout reste aux frais de tous les intéressés et non aux frais de la corporation,

Et l'entretien de la Rue St-Dominique pour chemin d'hiver est à l'étude

ADOPTE

Endroit des séances ANNULÉ

Il est Proposé et résolu à l'unanimité que les séances du Conseil de la Municipalité à l'avenir auront lieu a la salle de l'école No2

ADOPTE

La session est levée

Adelard Toupin MAIRE

Edmond Rivard SEC-TRESORIER

Serment d'office

Canada,
Province de Québec,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine,

Je, Adélard Gouin, Ingénieur Stationnaire, soussigné, ayant été dûment renommer Conseiller, pour le siège No 2, de cette Municipalité, pour finir mon terme jure que je remplirai, avec honneteté et fidélité, les devoirs de cette charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité,
Ainsi que Dieu me soit en aide.
ASSERMENTE devant moi, ce 22
Jour du mois d'octobre, 1954
à Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, Qué.

Edmond Rivard SEC-TRESORIER

Signature
Adélard Gouin
Ing Stationnaire

---

2 Novembre 1954

Canada,
Province de Québec,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine,

Session régulière du Conseil, tenue au lieu et à l'heure ordinaires des séances, ce mardi deux novembre mil neuf cent cinquante quatre et à laquelle sont présents MM. les conseillers Arcade Toupin, Roger Guilbeault, Odilon Montplaisir,
Sous la présidence de Son Honneur M. le Maire Adélard Toupin formant quorum.

Après la prière d'usage, les minutes de la session du cinq octobre mil neuf cent cinquante-quatre sont approuvées en annulant la résolution conçernant la démission de M. l'inspecteur des batiments, ainsi que la résolution pour endroit des séances

ADOPTE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Qué M. le Maire ainsi qu'un conseiller rencontre les Révérendes Soeurs Dominicaines pour l'annulation du bail pour la location de leur salle

ADOPTE

INITIALES DU MAIRE AT 29 INITIALES DU SEC.-TRES. A.G.

INITIALES DU MAIRE
30
INITIALES DU SEC.-TRES.

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité qu'une demande soit faite à la Commission Scolaire la permission de tenir les séances Municipales dans la salle de l'école No 2 lorsqu e la dite école aura été acceptée par le département de l'instruction Publique et MM les Commissaires d'écoles .

ADOPTE

Il est proposé et résolu à l'unanimité que M. le Maire Adélard Toupin est autorisé à donner l'entretien de la Route du rang St-Martin à la Rivière Champlain, ainsi que le rang St-Martin .

ADOPTE

Il est Proposé et résolu à l'unanimité que les comptes suivants sont approuvés et que le sec-trés est autorisé à en effectuer le paiement,

No de Chèques

56	La Corporation du Comté de Champlain,	229.05 ✓
57	The Shawinigan Water And Power Co éclairage de Rues	10.20 ✓
58	Edmond Rivard Salaire de Novembre 1954,	40.00 ✓
59	Ovila Lacoursière, Papeterie,	11.11 ✓
60	La Cité du Cap de la Madeleine (Pompiers)	75.00 ✓
61	Nos Droits Patroniser le journal,	10.00 ✓
62	Emery Courteau, 4 heures de travaille Fossé	3.00 ✓
	TOTAL $378.36	ADOPTE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité de donner AVIS à la Cité du Cap de la Madeleine qu'a l'avenir la Municipalité de Ste-Marthe ne se tien plus responsable, si les Pompiers sont appellés dans la Municipalité de Ste-Marthe sa ne sera pas aux frais de la Municipalité la présente résolution annule la résolution du 2 février 1954,

RESPON DE LA MUNICIPALITE POMPIERS

ADOPTE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que le Conseil paye une annonce de $10.00 sur le journal pour souhait de fête pour patroniser le journal nos Droits,

ADOPTE

Le Secrétaire donne le rapport des recettes et déboursés des dix mois et donne aussi la liste des arrérages de Taxes pour les années 1952-53-54

AVIS ARRERAGES

Il est en conséquence Proposé et Résolu à l'unanimité que les arrérages de 1952 soit transmis au Conseil de Comté apres leur avoir donner un Avis par lettres enrégistrés de dix jours mais que cette avis soient aux frais des intéressés

ADOPTE

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par Monsieur le Conseiller Arcade Toupin qu'a une séance subséquente il sera présenté un réglement ayant pour effet de Municipaliser pour l'entretien des chemins d'Hiver la rue St-Dominique et la rue qui conduit à l'école No 4 aux frais de la partie entretenue imposable sur les biens fonds de cette dite partie

La session est levée

Adelard Toupin MAIRE
Edmond Rivard SEC-TRES

Province de Québec,
Comté de Champlain,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap.

Session spéciale du Conseil, tenue jeudi le 25 Novembre 1954 à 8 heures P.M. à Ville Joie du Rosaire, et à laquelle sont présents MM. les Conseillers Arcade Toupin, Odilon Montplaisir, Roger Guilbeault, Adélard Gouin, Ovila Brière, Rosaire Dumas, sous la présidence de Son Honneur M. le Maire Adélard Toupin formant quorum.

Après la prière d'usage, le secrétaire-trésorier produit l'original de l'avis de convocation de la présente session et apres lecture faite donne lecture des documents suivants,

1:- Commissariat des incendies de la Province ,Suj Protection incendie
2:- Pierre Thibault,
3:- Cité du Cap de la Madeleine, Suj annulant résolution 12-509,
4:- Alfred Villemure, Suj entretien Route de la Rivière Champ au Rang,
5:- Bien être social Sujet Mme Primat Marchand,
6:- Cité du Cap de la Madeleine, Suj entretien rang St-Martin,

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que les comptes suivants sont approuvés et que le secrétaire-trésorier est autorisé à en effectuerle paiement ;

NO DE CHEQUES

63	Corporation du Comté, Rap Mutations du mois d'octobre 1954	$ 2.00 ✓
64	The Shawinigan Water And Power Co Ltd	10.20 ✓
65	Edmond Rivard, salaire de décembre,	40.00 ✓
66	Carrière St-Maurice Inc	47.63 ✓
67	Zotique Brière	10.10 ✓
68	Le Comité du Timbres de Noel	5.00 ✓
69	Ovila Lacoursière, Papeterie,	1.20 ✓
70	Marcel Brière	3.30 ✓
71	Paul Brière	13.20 ✓
72	Daniel Briere,	6.00 ✓
73	Pharmacie Campbell	2.30 ✓
	TOTAL $110.93	ADOPTE

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité qu'une demande soit faite à l'honorable Roméo Lorrain, Ministre des travaux publics, pour avoir un ingénieur pour inspection sur les lieux et pour étudier les conditions pour les meilleurs moyens à prendre pour proteger notre Municipalité contre l'incendie.

INITIALES DU MAIRE
31
INITIALES DU SEC.-TRES.

ADOPTE

Route St-Martin

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que la Route de la Rivière Champlain au rang des Grandes-Prairies est donnée à M. Alfred Villemure pour l'hiver 1954-55 pour entretien de chemins d'hiver au prix de $135.00,

ADOPTE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que la somme de $5.00 soit donner pour le Comité du Timbres de NOEL,

ADOPTE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que le compte de $2.30 soit payé à la pharmacie Campbell,

ADOPTE

Endroit des séances

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité qu'a l'avenir les séances du Conseil de la Municipalité seront tenue à la salle de la nouvelle école No 2

ADOPTE

Ameublement de la salle

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que Monsieur le Maire Adélard Toupin, et Monsieur le Conseiller Adélard Gouin sont autorisés à acheté un ameublement pour la salle de L'école No 2 [illegible]

ADOPTE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que 20 pieds de terrains soit acheté sur la largeur de la terre de Monsieur Donat Roy et cela sur toute la longeur de la route au prix de $150.00 l'arpent carré mesure anglaise,

ADOPTE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que l'entretien du chemin d'hiver de la Route de Red Mill est donné au Comité d'entretien des chemins d'hiver de Red Mill au même condition que l'an dernier, Résolution Page 18, lité

ADOPTE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité qu'une demande soit faite au bureau d'hygiène si ils approuvent un terrain que la Municipalité projette d'acheter pour servir de dépotoire,

ADOPTE

POMPIERS

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que des remerciments soit offert au autorités de la ville du Cap de la Madeleine pour le bon travaille que les Pompiers ont fait dans la Municipalité de Ste-Marthe du Cap.

ADOPTE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que la Municipalité de Ste-Marthe du Cap veut la protection contre les incendies et demande la copération de la ville du Cap de la Madeleine pour que tout soit avec plus d'ordre possible la Municipalité approuve les noms de Monsieur le Maire et des six conseillers et du Secrétaire-Trésorier comme responsable pour appel des pompiers au nom de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap,

ADOPTE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que le conseil approuve la requête signé par des résidents de Ste-Marthe pour faire pression a la Compagnie Carrier & Freres, pour qu'il puisse étendre son service d'autobus de la rue Alice jusqu'au garage d'Omer Beaumier, le Conseil spllicite une entrevue avec un réprésentant de la Compagnie pour discution de service d'autobus, le Conseil aimerait à etre averti par le secrétaire pour la date et l'heure de cette entrevue,

ADOPTE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que Monsieur le Maire Adélard Toupin, et Monsieur le Conseiller Arcade Toupin, sont autorisés a rencontrer les Révérendes Soeurs Dominicaines pour le réglement de la location de leur salle,

ADOPTE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que comme il y à totalité des membres du Conseil il est Proposé et Résolu à l'unanimité que les minutes de la session du deux novembre mil neuf cent cinquante-quatre sont approuvées telles que lues.

ADOPTE

La session est levée

Adelard Toupin MAIRE

Edmond Rivard SEC-TRESORIER

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

INITIALES DU MAIRE
32
INITIALES DU SEC.-TRES.

4 JANVIER

Canada,
Province de Québec,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine,

Session régulière du Conseil, tenue à la nouvelle salle de l'école No 2, a huit heures P.M. ce mardi quatre Janvier mil neuf cent cinquante-cinq et à laquelle sont présents MM. les conseillers Arcade Toupin, Odilon Montplaisir, Ovila Briere, Rosaire Dumas, Roger Guilbeault,

Sous la présidence de Son Honneur M. le Maire Adélard Toupin formant quorum

Apres la priere d'usage, les minutes de la session du 25 Novembre 1954 approuvées en annulant la résolution conçernant l'appel des pompiers, et celle conçernant la requête pour le service d'autobus, ainsi que celle Ent de la Route St-Martin par M. Alfred Villemure

Le Secrétaire-Trésorier donne lecture des documents suivants,

1:- Terry Machineries Comp, sujet Pompes à incendies,
2:- René Talbot " " " "
3:- Carrier & Frère " Service d'autobus,
4:- Convention G. A. Gruninger & Fils Limitée,

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que les comptes suivants sont approuvés et que le Secrétaire-Trésorier est autorisé à en effectuer le paiement

No de chèques

74	Les Soeurs Dominicaines, Loyer de la salle,	75.00
75	La Cité du Cap de la Madeleine Pompiers (Gélinas) (Turcotte)	450.00
76	Le Bureau d'enrégistrement Rapp Mutations Nov et Décembre 1954,	4.00
77	Les Entreprises Modernes (Table pour le Conseil)	42.84
78	The Shawinigan Water And Power Co Limiteé,	10.20
79	Alfred Villemure, travaille pour ent de la Route,	25.00
80	Edmond Rivard, salaire de Janvier (Timbres) (Transport Ameuble)	64.25
81	G. A. Gruninger & Fils Limitée, 1 er versement (ent chemins)	$150.00

(TOTAL $821.29) ADPOTE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que le conseil approuve la requête signé par des résidents de Ste-Marthe pour faire pression à la St-Maurice Transport pour qu'elle puisse étendre sont service d'autobus de la Rue Alice jusqu'au garage d'Omer Beaumier, le conseil sollicite une entrevue avec un représentant de la Compagnie pour discution de service d'autobus, Le Conseil aimerait à être averti par le Secrétaire-Trésorier pour la date et l'heure de cette entrevue,

ADOPTE

DEM SUB ENT CHEMINS

Il est Proppsé et Résolu à l'unanimité qu'une demande soit faite au Sous Ministre de la Voirie, à Québec et à M. Bernard De Gonzague Chef de division, une subvention pour l'entretien des chemins d'hiver de la Route qui part du Rang St-Martin à la Rivière Champlain, soit env un mille de longeur

ADOPTE

PROTECTION INCENDIES

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que:- Les membres du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap désirent revenir à l'entente qui avait été concluse à la suite de la résolution du Conseil, votée le 5 janvier 1954 et aux conditions qui avaient été mentionnées dans la résolution du Conseil de la Cité du Cap de la Madeleine, à la suite de cette demande.

ADOPTE

ENT CHEMINS ST-MAR

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que:-Monsieur le Maire Adélard Toupin, et Edmond Rivard Sec-Trésorier sont autorisés a signé la convention présentée par M. G. A. Gruninger & Fils Limitée pour entretien du chemin St-Martin,

ADOPTE

ENT RUE ST DOMINIQUE
" " DE L'ECOLE

Il est Proposé et Résolu à l unanimité que l entretien de la rue St-Dominique et la Rue de l école No 4 est donné à Dollard Construction pour l'entretien des chemins d'hiver au prix de $40.00 par rues,

ADOPTE

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par Monsieur le Conseiller Odilon Montplaisir qu'a une séance subséquente il sera présenté un réglement ayant pour effet de Municipaliser pour l'entretien des chemins d hiver la rue St-Dominique et la Rue qui conduit à l école No 4 aux frais de la partie entretenue imposable sur les biens fonds de ces dite parties

La session est levée

Adélard Toupin MAIRE

Edmond Rivard SEC-TRES

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

Province de Québec,
Comté de Champlain,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap.

INITIALES DU MAIRE A J
33
INITIALES DU SEC.-TRES. E.R.

Assemblée d'élection Municipale de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine, tenue à la Nouvelle Salle de l'école No 2, Mercredi le douze janvier mil-neuf-cent-cinquante-cinq (12/1/55), pour la mise en nomination d'un Maire et de Trois Conseillers,

Je soussignée Edmond Rivard Secrétaire-Trésorier et Président d'élection pour la dite Municipalité me suis rendu à la dite salle Publique de l'école No 2 à dix heures de l'avant-midi ce douzième jour de janvier mil neuf-cent cinquante-cinq (12/1/55).

Je Certifie que j'ai mis en nomination les noms des personnes présentés par écrit par deux électeurs présents, conformement à l'article 258 du Code Municipal.

Proposé par Monsieur Odilon Montplaisir cultivateur
Secondé par Monsieur Arcade Toupin Cultivateur
Que Monsieur ADELARD TOUPIN Entrepreneur de Licence de Ste-Marthe du Cap soit mis en nomination comme Maire de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap, -de-la Madeleine pour le prochain terme.

//Signé//
Odilon Montplaisir
Arcade Toupin

Edmond Rivard
Sec-Trésorier et Président d'élection
/Admis/

Proposé par Monsieur Arthur Roy Contremaître
Secondé par Monsieur Rosaire Dumas Journalier
Que Monsieur Roger Guilbeault Cultivateur de Ste-Marthe du Cap soit mis en nomination comme Conseiller Municipal de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine pour le siège No 1 et ce pour le prochain terme.

//Signé//
Arthur Roy.
Rosaire Dumas

Edmond Rivard
Sec-Trésorier et Président d'élection
/Admis/

Proposé par Monsieur Arthur Roy Contremaître
Secondé par Monsieur Rosaire Dumas Journalier
Que Monsieur Marcel Sauvageau Journalier de Ste-Marthe du Cap soit mis en nomination comme Conseiller Municipal de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine pour le siège No 5 et ce pour le prochain terme.

//Signé//
Arthur Roy.
Rosaire Dumas

Edmond Rivard
Sec-Trésorier et Président d'élection
/Admis/

Proposé par Monsieur Adelard Toupin Entrepreneur de Licence
Secondé par Monsieur Arthur Roy Contremaître
Que Monsieur ROSAIRE DUMAS Journalier de Ste-Marthe du Cap soit mis en nomination comme Conseiller Municipal de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine pour le siège No 6 et ce pour le prochain terme.

//Signé//
Adelard Toupin
Arthur Roy.

Edmond Rivard
Sec-Trésorier et Président d'élection
/Admis/

Et, comme il n'y a pas d'autres mise en nomination à midi pour la charge de Maire, et de Conseillers de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine d'après l'article 261 du Code Municipal, je déclare ipso facto élus les Maire, et les Conseillers qui ont été mis en nomination,

Edmond Rivard
Sec-Trés Président d'élection.

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

Serment d'office

INITIALES DU MAIRE
34
INITIALES DU SEC.-TRES.

Canada
Province de Québec,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine,
Je, Adélard Toupin, émetteur de Licences d'autos, soussigné, de Ste-
ayant été dûment nommé Maire (Marthe du Cap de la Madeleine)
de cette Municipalité, jure que je remplirai, avec honnêteté et fidélité, les
devoirs de cette charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité,
Ainsi que Dieu me soit en aide.
ASSERMENTE DEVANT MOI, CE Mardi 25 ème Adelard Toupin
Jour du mois de Janvier 1955 Signature
à Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, Qué.
Emetteur de Licences D'Aut
Edmond Rivard Secrétaire-Trésorier,

Canada,
Province de Québec,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine,
Je, Roger Guilbeault cultivateur, soussigné,
de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine,
ayant été dûment nommé Conseiller, pour le siège No 1,
de cette Municipalité, jure que je remplirai, avec honnêteté et fidélité les
devoirs de cette charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité,
Ainsi que Dieu me soit en aide.
ASSERMENTE DEVANT MOI, CE Mardi 18 ème
Jour du mois de Janvier 1955 Signature
à Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, Qué.
Edmond Rivard Secrétaire-Trésorier Roger Guilbeault cultivateur

Canada,
Province de Québec,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine,
Je, Marcel Sauvageau, Journalier, soussigné,
de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine,
ayant été dûment nommé Conseiller, pour le siège No 5,
de cette Municipalité, jure que je remplirai, avec honnêteté et fidélité les
devoirs de cette charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité,
Ainsi que Dieu me soit en aide.
ASSERMENTE DEVANT MOI, CE Mardi 25 ème
Jour du mois de Janvier 1955
à Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, Qué. Signature
Edmond Rivard Secrétaire-Trésorier Sauvageau Marcel Journalier

Canada,
Province de Québec,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine,
Je, Rosaire Dumas, journalier, soussigné,
de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine,
ayant été dument nommé Conseiller, pour le siège No 6,
de cette Municipalité, jure que je remplirai, avec honnêteté et fidélité les
devoirs de cette charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité,
Ainsi que Dieu me soit en aide.
ASSERMENTE DEVANT MOI, CE Vendredi 21 ème
jour du mois de Janvier 1955
à Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, Qué. Rosaire Dumas Signature
Edmond Rivard Secrétaire-Tresorier Journalier

1 Février 1955

Province de Québec,
Comté de Champlain,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap.
Session régulière du Conseil, tenue au lieu et à l'heure ordinaires
des séances, ce mardi premier février mil neuf cent cinquante-cinq et a laquelle
sont présents MM. les Conseillers, Roger Guilbeault- Adélard Gouin- Arcade Toupin-
Marcel Sauvageau- Rosaire Dumas-

Sous la Présidence de Son Honneur M. le Maire Adélard Toupin, formant quorum.
Apres la prière d'usage, les minutes de la session du quatre janvier
et l'assemblée d'élection du douze janvier sont approuvées telles que lues.
Le Secrétaire-Trésorier donne lecture des documents suivants,
1:- de la Cité du Cap-de-la-Madeleine Re Protection des incendies,
2:- Ministère de la Voirie conditions ent de chemins d'hiver
3:- Rentes Seigneuriales
4:- Rapport financier de l'année 1954---

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

No de Chèques

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que les comptes suivants sont approuvés et que le Secrétaire-Trésorier est autorisé à en effectuer le paiement.

82	La Cité du Cap de la Madeleine 3 heures de déblai et 1 hr Pom	$105.00
83	Paul Boucher, N.P. Rue St-Dominique,	15.50
84	Imprimerie St-Patrice,	19.07
85	The Shawinigan Water And Power Co éclairage de Rues,	10.20
86	Edmond Rivard, Salaire de Février et Président d'élection,	43.00
87	Fortunat Beaumier, Vérification,	50.00
88	Gruniger & Fils ent de chemins d'hiver St-Martin,	150.00
89	Adélard Toupin, Balais ,	2.75
90	Thomas Toupin, (assis Noel Toupin.)	6.15

(TOTAL $401.67) ADOPTE

INITIALES DU MAIRE A.T. 35 INITIALES DU SEC.-TRES. E.R.

Rapport financier

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que le rapport financier pour l'exercise se terminant le 31 décembre 1954 est accepté et que le Vérificateur Monsieur Fortunat Beaumier soit réengagé aux même conditions pour l'année se terminant le 31 Décembre 1955.

Vérificateur

ADOPTE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que le Conseil accepte la longeurde chemins pour entretien de chemins d'hiver Ci-après désignés.

Route Red Mill	2.15
Chemin Rang St-Malo (E)	1.34
Chemin Rang St-Malo (O)	0,63
Route St-Martin	1.10
Ch Grandes Prairies	0.86
	6.08 M.)

Le Conseil accepte les conditions du Ministère de la Voirie donné dans sa lettre en date du 20/1/55

ADOPTE

PROTECTION DES INCENDIES

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que le conseil de Ste-Marthe du Cap accepte de payer à la Ville du Cap-de-la-Madeleine $ 75.00 de l'heure pour les services des Pompiers de la Ville avec minimum d'une heure,

ADOPTE

Il est proposé et Résolu à l'unanimité que les membres du Conseil fasse une demande à Monsieur E.A. Gingras Comptable du Rachat des Rentes Seigneuriales, lorsqueun représentant passera à Ste-Marthe du Cap de bien vouloir avertir le Secrétaire-Trésorier Edmond Rivard, pour que des membres du Conseil puisse avoir une entrevue avec ce représentant du Rachat des Rentes Seigneuriales,

ADOPTE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que le réglement portant le numéro 36 pour la municipalisation des Rues dite rue St-Dominique et rue de l'école, conçernant l'entretien des chemins d'hiver est adopté tel qu'inscrit si dessous et au livre des réglements.

ADOPTE

REGLEMENT

RÈGLEMENT PERMETTANT DE MUNICIPALISER POUR L'ENTRETIEN DES CHEMINS D'HIVER LES RUES DITE RUES ST-DOMINIQUE ET RUE DE L'ECOLE AUX FRAIS DE LA PARTIE ENTRETENUE IMPOSABLE SUR LES BIENS-FONDS DE CES DITES RUES

CONSIDERANT que l'article 481 du Code Municipal, tel qu'amendé permet au conseil de décréter par réglement, l'entretien des chemins d'hiver pour la circulation des véhicules automobiles, et de prélever le cout de cet entretien par voie de taxation sur les biens-fonds imposables d'une partie de la Municipalité

CONSIDERANT qu'il y a lieu de se prévaloir de ces dispositions de la loi,

CONSIDERANT qu'un avis de motion à été régulièrement donnée;

En CONSEQUENCE, il est RESOLU unanimement qu'un réglement portant le numéro trente-six (36) est ADOPTE et qu'il est statué.

1, A Compter de l'entrée en vigeur du présent réglement et jusqu'a ce qu'il soit abrogé, l'entretien du chemin d'hiver des rues dite rue St-Dominique et rue de l'école sera aux frais de la partie entretenue Imposable sur les biens-fonds de ces dites rues.

2, Le présent réglement entrera en vigeur après quinze jours de sa publication.

Le présent réglement fait à Ste-Marthe du Cap de la Madeleine, et passé le premier (1) jour du mois de février 1955.

Adélard Toupin MAIRE Edmond Rivard SEC-TRESORIER

La session est levée

Adélard Toupin MAIRE Edmond Rivard SEC-TRESORIER

INITIALES DU MAIRE
36
INITIALES DU SEC.-TRES.

1 MARS 1955

Canada
Province de Québec,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine,

Session régulière du Conseil, tenue au lieu et à l'heure ordinaires des séances, ce mardi premier Mars mil neuf cent cinquante-cinq et à laquelle sont présents MM. Les Conseillers,
Arcade Toupin, Odilon Montplaisir, Roger Guilbeault, Adélard Gouin,

Sous la Présidence de Son Honneur M. le Maire Adélard Toupin, formant quorum.

Apres la prière d'usage, les minutes de la session du premier février sont approuvées telles que lues.

Le Secrétaire-Trésorier donne lecture des documents suivants,

1:- Syndicat National du Rachat des Rentes Seigneuriales.
2:- La Société Canadienne de la Croix Rouge.
3:- Vers demain Pour reclamer des allocations familiales doublées.
4:- Association Forestière Mauricienne Inc.
5:- Contrat de Madame Marie Louise Godin pour la Rue de l'école,
6:- La Cité du Cap-de-la-Madeleine (acceptation des services des Pompiers)
7:- Assistance Publique (Re Madame Jérome Montplaisir)
8:- Carier & Frère (Service d'autobus)

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que les comptes suivants sont approuvés et que le secrétaire-trésorier est autorisé à en effectuer le paiement.

NO DE CHEQUES		
91	Rachat Rentes Seigneuriales.	$ 12.00
92	Rev Père Emile Allie Curé (Souscription achat de Chemin de croix)	15.00
93	The Shawinigan Water And Power Co éclairage de rues.	10.20
94	Bureau d'enrégistrement Rapp Mutations.	3.75
95	Paul Boucher N.P. Contrat pour la Rue de l'école.	16.80
96	Banque Canadienne Nationale 3c4 des Forges (Gruninger ent route St-Ma	$150.00
97	Thibeault Henri Paul, Ameublement de la salle Municipale,	206.10
98	Edmond Rivard, salaire de Mars et divers,	43.00
99	La Revue Municipale,	13.50
100	La Croix Rouge (Souscription)	5.00

TOTAL ADOPTE $ 475.35

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que:- demande soit faite à Monsieur le Colonel J.E. Pinault, du service Provincial d'urbanisse s'il lui est possible de venir en Avril rencontré les membres du Conseil, de notre Municipalité pour les renseigner sur certain changement qu'il y aurait à faire pour un réglement de construction,

ADOPTE

INSPECTEURS ET GARDIENS

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que Monsieur Emerie Courteau est renommer Inspecteur Municipal pour 1955-1956, Monsieur Thomas Toupin gardien d'enclos en remplaçant M. Gilles Toupin, pour 1955-56 M. Hormidas Lottinville Inspecteur Agraire en remplaçant de M. Wilbray Dumas, pour1955-56 M. Zotique Brière, inspecteur d'arrondissement de Voirie, pour 1955-56, et son nommer estimateur pour domages causé par les chiens M. Marcel Arcand. Jean Noel Arcand, Réal Talbot, pour 1955-56 . M. Zotique Vaillancourt Inspecteur agraire, remplaçant M. Julien Rocheleau pour 1955-56 ADOPTE

Il est Proposé par M. le Conseiller Odilon Montplaisir et secondé par Monsieur le Conseiller Arcade Toupin il est en consequence résolu à l'unanimité que la Municipalité de Ste-Marthe du Cap, Prie avec instance le Gouvernement fédérale de doubler le taux des allocations familiales sans par ailleurs augmenter les taxes

ADOPTE

Et la séance est Levée

Adelard Toupin
MAIRE
Edmond Rivard
SEC-TRESORIER

SERMENT D'OFFICE

Canada,
Province de Québec,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap dela Madeleine,

Je, Réal Talbot- Jean-Noel Arcand- Marcel Arcand- soussignés, de Ste-Marthe du Cap-de-la Madeleine, ayant été dûment nommé Estimateur pour dommages causés par les chiens dans cette Municipalité, jure que je remplirai, avec honnêteté et fidélité, les devoirs de cette charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité. Ainsi que Dieu me soit en aide.

ASSERMENTE devant moi, ce jeudi 3 jour du mois de mars 1955 Réal Talbot,
" " vendredi 4 " " " Jean Noel Arcand,
" " " " mercredi 9 " " " Marcel Arcand,
Gardien d'enclos " " " " mercredi 9 " " " Thomas Toupin,
" " Semedi 12 " " " Zotique Briere
" " Mercredi 6 Avril " " " Hormidas Lottinville
" " 9 mai " " " ZOTIQUE VAILLANCOURT

Edmond Rivard
Secretaire-Trésorier

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

Canada
Province de Québec,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine,

INITIALES DU MAIRE A.T. 37 INITIALES DU SEC.-TRES. A.R.

Session régulière du Conseil, tenue au lieu et à l'heure ordinaires des séances, ce mardi cinq avril mil neuf cent cinquante-cinq et à laquelle sont présents MM. Les Conseillers, Adélard Gouin, Arcade Toupin, Marcel Sauvageau,

Sous la Présidence de Son Honneur M. le Maire Adélard Toupin, formant quorum.

Après la prière d'usage, les minutes de la session du premier Mars sont approuvées telles que lues.

Le Secrétaire-Trésorier donne lecture des documents suivants,

1:- Jean E. Pinault re- changement au reglement de construction,
2:- The Bell Telephone Company of Canada,
3:- Cour de Bien-Etre social, re- Huguette Bergeron,
4:- Irenée Rochefort, M.P.
5:- Rapport des finances pour janv février, mars,

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que les comptes suivants sont approuvés et que le Secrétaire-Trésorier est autorisé à en effectuer le paiement.

NO DE CHEQUES		
101	Banque Canadienne Nationale, 324, des Forges, Trois-Rivières,(Gruniger)	150.00
102	Bureau d'enrégistrement du Comté Rapp de mutation s,	1.75
103	The Shawinigan Water And Power Co éclairage de Rues,	10.20
104	La Cité du Cap-de-la-Madeleine, Pompiers Phil Guilbeault,	75.00
105	Ministre des Finances Avril à Septembre 1954,	718.97
106	Les Entreprises Modernes Lteé Paterre,	20.40
107	Donat Beaumier, Bond du Sec-Trés,	10.00
108	Edmond Rivard, salaire d'avril,	40.00
109	Adélard Toupin, Fourniture pour la salle	1.45
	Total 1,026.97	

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que sous l'autorité de la loi du temps réglementaire (S.R.Q.1941, CH,2 le temps réglementaire dans les limites de cette Municipalité soit de quatre heures en retard avec l'observatoire de Greenwich durant la période déterminé par le ministre des affaires Municipales, pour les Cités de Montréal et de Québec. Que copie de la présente résolution soit transmise au ministre des affaires Municipales pour son approbation.

ADOPTE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que le compte du ministre des Finances soit vérifier , prendre information à l'hopital Cloutier pour les noms Levasseur, Lallemand, Auger, Champagne,

ADOPTE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que demande soit faite au Gérant du Bell Téléphone Monsieur Beauchamp pour avoir plus d'explication conçernant le plant NO 513 en date du 17 Mars 1955 qu'il a fait parvenir a la Municipalité

ADOPTE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que demande soit faite Carier & Frère , Service d'autobus de Zoner Ste-Marthe du Cap pour le prix des billets d'autobus Zone No 1 du Garage Martin au Cap de la Madeleine .10 pour Trois-Rivières deux pour .25 (Zone No 2 de Ville Joie du Rosaire au Cap-de-la-Madeleine .15 deux pour .25 pour Trois-Rivières.20 deux pour .35) (Zone 3 des Limites de Ste-Marthe au Cap .20 deux pour .35 pour Trois-Rivières .25 deux pour .45 Avec reduction proportionel par serie de billets.

ADOPTE

Et la séance est Levée

Adélard Toupin MAIRE
Edmond Rivard SEC-TRESORIER

3 mai 1955

Canada
Province de Québec,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine,

Session régulière du Conseil, tenue au lieu et à l'heure ordinaires des séances, ce mardi trois de mai mil neuf cent cinquante-cinq et à laquelle sont présents MM. Les Conseillers Adélard Gouin, Arcade Toupin, Rosaire Dumas, Marcel Sauvageau, Roger Guilbeault, Odilon Montplaisir,
Sous la Présidence de Son Honneur M. le Maire Adélard Toupin, formant quorum .

Après la prière d'usage, les minutes de la session du cinq avril sont approuvées telles que lues.

Le Secrétaire-Trésorier donne lecture des documents suivants,

1:- La ligue d'action National,
2:- Carrier & Frères suj Autobus.
3:- Société St-Jean-Baptiste.

INITIALES DU MAIRE AJ
38
INITIALES DU SEC.-TRES. EP

4:-Ministère des affaires Municipales Suj avance de l'heure.
5:- Ministère de la Santé. Sujet Permis de Laitiers.
6:- Assistance Publique de Québec, Sujet Mme Rémi Gélinas.
7:- Rapport des estimateurs de domages d'animaux Sujet Alfred Lacroix

Il est Proposé et Résolu a l'unanimité Que les comptes suivants sont approuvés et que le secrétaire-trésorier est autorisé à en effectuer le paiement.

NO DE CHEQUES			
110	Rosaire Toupin, remboursement et intérêts,		$556.00 ✓
111	Louis-Eugène Montplaisir	"	40.00 ✓
112	Richard Montplaisir	"	40.00 ✓
113	The Shawinigan Water And Power Co	éclairage de rues,	10.20 ✓
114	Dollard Construction	Ent de chemins d'hiver	80.00 ✓
115	Edmond Rivard, salaire de mai et voyage,		42.00 ✓
116	Le Comité d'entretien des chemins d'hiver de Red Mill.		660.50 ✓
117	Morin & Frères peinture pour la salle		18.33 ✓
		TOTAL ADOPTE	$1,447.03

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que 15 pieux soit acheté par L'inspecteur Monsieur Zotique Brière, pour faire la cloture de Red Mill.

ADOPTE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que Monsieur Zotique Vaillancour se fasse assermenté comme inspecteur agraire en remplaçant de Julien Rocheleau

ADOPTE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que une demande soit faite au ministre des trasport Monsieur Marleur et au député Fédéral de Champlain Monsieur Rochefort de bien vouloir faire faire des remparts de pierre et rehaussé ceux qui sont trop bas car nous avons des dommages tres considérables dans notre Municipalité le Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe compte sur votre bienveillante coopération

ADOPTE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité de demander au gouvernement fédéral: 1- de faire les demarches nécessaires pour rendre possible un changement de nom; 2- de donner instruction au CNR; (a) de retirer le nom de Queen Elizabeth pour son hotel de Montréal; (b) de le remplacer par celui de Chateau de Maisonneuve.

ADOPTE

Et la séance est levée

Adelard Toupin MAIRE

Edmond Rivard SEC-TRESORIER

Canada,
Province de Québec,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine,

7 Juin 1955

Session régulière du Conseil, tenue au lieu et à l'heure ordinaires des séances, ce mardi ~~premier~~ SEPT JUIN Mars mil neuf cent cinquante-cinq et à laquelle sont présents MM. Les Conseillers
Adélard Gouin, Arcade Toupin, Odilon Montplaisir,
Sous laPrésidence de Son Honneur M. le Maire Adélard Toupin, formant quorum.

Après la prière d'usage, les minutes de la session du trois de mai sont approuvées telles que lues.

Le Secrétaire-Trésorier donne lecture des documents suivants,
1:-M. le député Irenée Rochefort Re travaux de Remparts,
2:- M. Augustin Brassard " "
3:- Ministère des travaux publics service des incendies, Québec

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que les comptes suivants sont approuvés et que le secrétaire-trésorier est autorisé à en effectuer le paiement.

No de Chèques		
118	La Cité du Cap de la Madeleine,	$95.00 ✓
119	Martial Prince,	75.00 ✓
120	Bureau d'enrégistrement du Comté de Champlain,	3.50 ✓
121	The Shawinigan Water And Power Co,	10.20 ✓
122	Edmond Rivard salaire de Juin,	40.00 ✓
123	Donat Roy	7.50 ✓
124	Donatien Brière	6.00 ✓
125	Paul Brière	4.80 ✓
126	Daniel Brière	32.60 ✓
	TOTAL ADOPTE	$ 276.60

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que demande soit faite à la Commission Municipale de Québec de bien vouloir autorisé les membres du Conseil à renouveller au nom de la Municipalité de Ste-Marthe du Capun emprunt au montant de $2,900.

ADOPTE

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que les membres du Conseil approuve la subvention payable par la Province de Québec au montant de $760.00 pour l'entretien de chemins d'hiver,

ADOPTE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que les retardataires de licences de commerce soient Avisé par lettre recommandé et cela à leur frais

ADOPTE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que Monsieur le Maire Adélard Toupin, MM. Les Conseillers Adélard Gouin, Odilon Montplaisir, ET le Secrétaire-Trésorier sont autorisé à trouver un endroit pour servir de dépotoir pour la Municipalité, le Maire et le Secrétaire sont autorisés à signé l'acte d'achat

ADOPTE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que la demande des résidents de Ste-Marthe d'avoir une lumière en face de chez Raoul Beaumier est à l'étude

ADOPTE

Il est Proposé, Appuye et Adopté comme suit: Que ce Conseil consent, par les présentes, à la construction et à l'entretien par la Compagnie de Téléphone Bell du Canada de ses lignes de téléphone dans les limites de cette Municipalité aux endroits et de la manière indiqués aux plans portant les numéros M.C. 1 et 513 M.C. 20 revisé de l'estimation no 3374 en date du 17 mars 1955 et accompagnant une demande de la dite Compagnie en date du 16 mai 1955

ADOPTE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que une demande soit faite à Monsieur le député Provincial/ Maurice Bellemare pour que les travaux déjà commencés dans le rang de St-Malo soient continuer la partie de la savane est en tres mauvais état veuillez si possible faire charroyer de la Gravelle et terrassé, Il est aussi Proposé et Résolu à l'unanimité de renouveller la demande de finir en alphaste le chemin de la Route Nationale jusqu'a l'accottement de ciment qui à été faite dans la partie Est de Ste-Marthe du Cap,

Et la séance est levée

Adelard Toupin
MAIRE

Edmond Rivard
SECRETAIRE-TRESORIER

INITIALES DU MAIRE A.T.
39
INITIALES DU SEC.-TRES. E.R.

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

A huit heures, comme il n'y a pas quorum les membres du Conseil présents décident d'ajourner la séance à 9 heures

Canada,
Province de Québec,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine,
Session régulière du Conseil, tenue au lieu et à l'heure ordinaires des séances, ce mardi cinq juillet mil neuf cent cinquante-cinq et à laquelle sont présents MM. Les Conseillers Odilon Montplaisir, Rosaire Dumas, a neuf heures séance d'ajournement Présents Arcade Toupin, O. Montplaisir, R.Dumas Sous la Présidence de Son Honneur M. le Maire Adélard Toupin, formant quorum.

Apres la prière d'usage, les minutes de la session du sept juin sont approuvées telles que lues.

Le Secrétaire-Trésorier donne lecture des documents suivants,

1:- La Commission Municipale de Québec, Renouvellement de billets
2:- Maurice Bellemare, paiement de subvention,
3:- G.R. Lucas, murs de protection,
4:- Carier & Frère, service d'autobus,
5:- Maurice Bellemare Copie adressé a Bernard DeGonzague,
6:- Jacques Gauthier, M.D. Terrain pour dépotoir,
7:- Jean Grenier, Congrès du Credit Social,

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que les comptes suivants sont approuvés et que le secrétaire-trésorier est autorisé à en effectuer le paiement.

No de Cheques		
127	The Shawinigan Water And Power éclairage de rues	16.20 ✓
128	Cartage Red Mill (Bradley Red Mill)	120.00 ✓
129	Rousseau & Frère, (Blanchette)	100.00 ✓
130	Oscar Montplaisir (Révision)	10.80 ✓
131	Charles-Edouard Montplaisir, (Révision)	10.80 ✓
132	Edmond Rivard, salaire de Maire et Révision,	19.80 ✓
133	Edmond Rivard, salaire de juillet et révision,	50.80 ✓
134	Arthur Boisvert,	2.90 ✓
135	l'institution des sourdes Muettes (3725 St Dénis Montréal)	100.00 ✓
136	Odilon Montplaisir,	6.00 ✓
137	Emery Courteau,	2.40 ✓
	TOTAL ADOPTE $	433.70

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité qu'un cadre soit acheté par Monsieur le Maire Adélard Toupin, pour les Avis Publics à la salle

ADOPTE

INITIALES DU MAIRE

40

INITIALES DU SEC.-TRES.

Il est Proposé et Résolu a l'unanimité que le montant de $100.00 soit payé a Rousseau et Frère pour frais funérailles de M. Blanchette mais que ce dit montant de $166.00 soit chargé avec les taxes sur la propriété de la succession de M. Blanchette.

ADOPTE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité qu'en Considérant des plaintes reçues qu'une demande soit faite à M. J.Bernard De Gonzague de faire oté les panaux,traileur et machine ,qui nuisent pour la visibilité sur la route Nationale

ADOPTE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que des Félicitations soient envoyer aux membres du Conseil du Cap de la Madeleine pour leur élection tenue lundi le quatre juillet,

ADOPTE

Après examen de la liste des amendements à apporter au rôle d'évaluation, il est résolu que le rôle d'évaluation est revisé et que le secrétaire-trésorier est autorisé à y faire les amendements suivants :

Numéro d'ordre	Augmentation	Dimunition	Evaluation totale revisée
150	110.		230.
168	120.		260.
40	460.		3560.
296	110.		190.
245	250.		1070.
306	150.		940.
304	100.		1980.
354	330.		910.
350	110.		730.
289	30.		500.
102	350.		1120.
246	350.		2080.
30	50.		770.
126	330.		1850.
105		30.	2670.
354		200.	710.
246		20.	2060.
372	60.		3830.
347	260.		3690.
293	460.		4010.
244	30.		4020.
375	460.		1000.
72	220.		12100.
48	200.		310.
218	630.		1130.
76	70.		5150.
358	150.		2120.
13	50.		1550.
153	1000.		1350.
46		50.	6220.
346		20.	490.
172		60.	5550.
203		150.	2480.
206		420.	460.
42		10.	3890.
39		230.	2170.
144		10.	500.
206		40.	810.
11	150.		3430.
324	340.		2580.
142	170.		4390.
234	2150.		3470.
176	1000.		580.
10	300.		5860.
3	1410.		4980.
98	150.		890.
64	50.		90.
234	200.		540.
198	970.		430.
43	300.		600.
267	350.		1980.
199	70.		140.
206	230.		460.
65	110.		840.
70	110.		640.

MARGE DE LA RELIURE
M.
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

Numéro d'ordre	Augmentation	Diminution	Evaluation totale revisée
	150.		
	110.		
	40.		
	10.		
	90.		
	40.		
	50.		
	50.		
	780.		
	40.		
	50.		
	560.		
	200.		
TOTAL	$ 16,670.	$ 1,440.	
		40.	
Nouveau Propriétaires	1,050.		
	1,790.		

TOTAL DE L'AUGMENTATION POUR REVISION 1955 $ 18,030.

le role de perception pour 1956 $656,710.

et que les mutations suivantes y soient apporteés

Ancien propriétaires	Nouveau propriétaires
Léo Rivard,	Philippe Francoeur
Daniel Paston	Wellé Harvey, Maurice Toupin
Maurice Croteau	Roméo Desrocher
Roland Forest	Clément Bordeleau
Arthur Pronovost	Ludovic Prescots
Jacques Roberge	Francisse Binette
Pierre Longval	Eloi Leblanc

Et la séance est levée

Adélard Toupin MAIRE

Edmond Rivard SECRETRESORIER

2 aout 1955

Canada,
Province de Québec,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine,

Session régulière du Conseil, tenue au lieu et à l'heure ordinaires des séances, ce mardi deux août mil neuf cent cinquante-cinq et à laquelle sont présents MM. les conseillers Odilon Montplaisir, Roger Guilbeault, Marcel Sauvageau,, sous la présidence de son Honneur M. le maire Adélard Toupin, formant quorum.

Après la prière d'usage, les minutes de la session du cinq juillet mil neuf cent cinquante cinq sont approuvées ainsi que la révision du Role d'évaluation telles que lues.

Il est Proposé et résolu à l'unanimité que les comptes suivants sont approuvés et que le secrétaire-trésorier est autorisé a en effectuer le paiement:

No de chèques		
138	Bureau d'enrégistrement	$10.00 ✓
139	Ovila Lacoursière,	24.52 ✓
140	The Shawinigan Water And Power Co	10.20 ✓
141	Edmond Rivard,	40.00 ✓
142	Zotique Vaillancourt.	11.63 ✓
143	Paul Toupin.	4.00 ✓
XXX	Total	$100.35

Adopté

Budget

Considérant que les prévisions budgétaire des revenus et dépenses de la corporation municipale de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine pour 1956 s'établissent comme suit:

DEPENSES D'ADMINISTRATION GENERALE:	$ 1,357.00
PROTECTION DES PERSONNES ET DE LA PROPRIETE:	825.00
TRAVAUX PUBLICS:	1,775.00
UTILITE PUBLIQUES:	120.00
BIEN-ETRE PUBLIC:	11250.00
SERVICE DE LA DETTE:	500.00
INTERET SUR EMPRUNT:	100.00
AUTRES DEPENSES:	222.00
TOTAL DES DEPENSES:	$ 6,149.00

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

INITIALES DU MAIRE
42
INITIALES DU SEC.-TRES.

REVENUS NON FONCIERS:	$ 1,564.00
DIFFERENCE A COMBLER PAR TAXES FONCIERES:	4,585.00
DIVERS	
GRAND TOTAL DES REVENUS	

ATTENDU que, d'après le budget ci-dessus, cette corporation aura à pourvoir, au cours de l'année 1956, à des dépenses se totalisant à $ 6,149.00

ATTENDU que, pour defrayer les dites dépenses, cette corporation prévoit des revenus non fonciers s'élevant à $ 1,564.00

ATTENDU que, pour solder la différence entre les dites dépenses et les revenus non fonciers, il est requis une somme de$ 4,585.00 qu'il est nécessaire de prélever sur les biens-fonds imposables de cette municipalité;

ATTENDU que l'évaluation imposable se totalise à $ 656,710.00

Il est EN CONSEQUENCE RESOLU:-

Qu'une taxe foncière générale, au taux de .70% (70) par cent (100.00) d'évaluation pour fins d'administration générale, est imposée et sera prélevée sur tout les biens-fonds imposables de cette municipalité,
le tout, tel que porté au rôle d'évaluation actuellement en vigueur, aux fins de pourvoir au paiement des dépenses prévus au budget mentionné ci-devant.

ADOPTE

Et la séance est levée.

Edelard Toupin Maire

Edmond Rivard Secrétaire-Trésorier

6 Sept 1955

Province de Québec,
Comté de Champlain,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap.

Session régulière du Conseil, tenue au lieu et à l'heure ordinaires des séances, ce mardi six sept mil neuf cent cinquante-cinq et à laquelle sont présents MM. Les conseillers Adélard Gouin, Arcade Toupin, Marcel Sauvageau,

Sous la présidence de Son Honneur M. le Maire Adélard Toupin, formant quorum. Après la prière d'usage, les minutes de la session du deux août mil neuf cent cinquante-cinq sont approuvées telles que lues.

Rapport de l'état des finances.

Solde disponible le 1 er Janvier 1955	$3,290.16
Recettes au 31 août 1955	2,474.14
Déboursé au 31 aout 1955	4,980.96
Solde disponible le 31 août	783.34

Le secrétaire-trésorier donne lecture de la correspondance du mois Aout

a) Mme Stella Doucet Re Joseph Marie,
b) Melle Gilberte Gélinas fossé,
c) Wilbrod Tremblay, traverse la rue,
d) Certificat de lettre enrégistrée (Léo Sauvageau)
e) Soeur Dominicaines du Rosaire Re Cours D'eau

No de Chèques

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que:- les comptes suivants sont approuvés et que le séc-trésorier est autorisé à en effectuer le paiement.

144	La Cité du Cap de la Madeleine, (pompiers)	75.00
145	The Shawinigan Water And Power Co,	10.20
146	Le bureau d'enrégistrement,	1.25
147	Edmond Rivard, salaire de Septembre,	40.00
148	Zotique Brière	$12.40

TOTAL $ 138.85

ADOPTE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que Monsieur le Maire est autorisé à signer la carte d'assistance à Mme Stella Doucet pour l'aide à l'étude pour son garçon Joseph-Marie

ADOPTE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que conçernant la demande de Melle Gilberte Gélinas de lui donner comme reponse que d'après enquête faite le meilleur moyen pour résoudre son problème est de s'entendre avec son voisin pour posé un tuyau de 15 à 18 pouces avec un fini ondulé ou de faire un fossé,

ADOPTE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que conçernant la demande de Monsieur Wilbrod Tremblay le Conseil donne la permission de traversé la rue St-Dominique pour son tuyau en autant que Monsieur Wilbrod Tremblay reste responsable des dommages qui pouront être accasioner et que le tout soit remis en bon état

ADOPTE

Octroi

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité qu'un octroi de $25.00 soit donner pour l'entretien de la Rue de L'école pour chemin d'hiver ainsi que $25.00 pour la Rue St Dominique et que la balence soit charger aux propriétaires de biens-imposables de ces dits chemins entretenus pour l'hiver 1954-55

ADOPTE

Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué. MARGE DE LA RELIURE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité qu'une demande soit faite à Monsieur Camille Arcand, inspecteur du Réglement de Construction de bien vouloir faire observé le réglement concernant les annonces commerciales aux alentours de la petite chapelle miniature

ADOPTE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que d'après le cout d'entretien du chemin de St-Martin qui est de $600.00 et que l'octroi du Gouvernement Provincial est de $245.00 et $125.00 que la Municipalité octroi pour la Route ce qui fait un Total de $370.00 pour solder la différence entre les dépenses et l'octroi il est requi la somme de $ 230.00

ATTENDU que l'évaluation imposable de la partie entretenue est de $ 16,580.00 Il est en conséquence résolu qu'une taxe spéciale au taux de $1.400 une piastre et quarente par cent piastre d'évaluation est imposée et sera prélevé sur les biens-fonds imposables de cette partie qui ont les chemins entretenus le tout tel que porter au Rôle d'évaluation actuellement en vigeur, et cela pour l'entretien de l'hiver 1954-55

Il est aussi Proposé et Résolu à l'unanimité Que d'apres le cout d'entretien de la Rue de l'école qui est de $55.00 et que le montant de $25.00 est octroyer par la Municipalité pour solder la différence entre les dépenses et l'octroi il est requis la somme de $ 30.00

ATTENDU que l'évaluation imposable de la partie entretenue est de $7,060.00 Il est en conséquence résolu qu'une taxe spéciale au taux de .45% par cent piastre d'évaluation est imposée et sera prélevé sur les biens-fonds imposables de cette partie qui ont les chemins entre tenus le tout tel que porter au rôle d'évaluation actuellement en vigeur, et cela pour l'entretien de l'hiver 1954-55

Il est aussi Proposé et Résolu à l'unanimité que d'après le cout d'entretien de la Rue St-Dominique qui est de $55.00 et que le montant de $25.00 est octroyer par la Municipalité pour solder la différence entre les dépenses et l'octroi il est requis la somme de $30.00

ATTENDU que l'évaluation imposable de la partie entretenue est de $7,230.00 Il est en conséquence résolu qu'une taxe spéciale au taux de .45% par cent piastre d'évaluation est imposée et sera prélevé sur les biens-fonds imposables de cette partie qui ont les chemins entretenus le tout tel que porter au role d'évaluation actuellement en vigeur, et cela pour l'entretien de l'hiver 1954-55

ADOPTE

Et la séance est levée.

Adélard Toupin MAIRE

Edmond Rivard SEC-TRES

4 Octobre 1955

Province de Québec,
Comté de Champlain,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap.

Session régulière du Conseil, tenue au lieu et à l'heure ordinaires des séances, ce mardi quatre octobre mil neuf cent cinquante cinq et à laquelle sont présents MM. Les Conseillers Rosaire Dumas, Marcel Sauvageau, Odilon Montplaisir, Arcade Toupin,

Sous la Présidence de Son Honneur M. Le Maire Adélard Toupin, formant Quorum

Après la prière d'usage, les minutes de la session du six septembre mil neuf cent cinquante cinq sont approuvées telles que lues.

Le Secrétaire-Trésorier donne lecture du Rapport de l'état des finances

Solde disponible le 1 er Janvier 1955	$3,290.16
Recettes au 30 Septembre 1955	2,257.54
Déboursé au 30 Septembre 1955	5,119.81
Solde disponible le 30 Sept 1955	427.89

Le Sec-Trés donne lecture de la Correspondance du mois de Septembre

a)
b)

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que les comptes suivants sont approuvés et que le secrétaire-trésorier est autorisé à en effectuer le paiement.

No de Chèques

149	The Shawinigan Water And Power Co	10.20
150	La Corporation du Comté de Champlain,	227.45
151	Bureau d'enrégistrement du Comté de Champlain,	3.75
152	Edmond Rivard, salaire Octobre, Timbres, Voyage	80.00
153	Daniel Brière (Cloture)	8.29
	TOTAL ADOPTE	$ 329.69

INITIALES DU MAIRE 43 INITIALES DU SEC.-TRES

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

INITIALES DU MAIRE
44
INITIALES DU SEC.-TRES.

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que Monsieur le Maire Adélard Toupin, et le Secrétaire-Trésorier Edmond Rivard sont autorisé a donner pour l'entretien des chemins d'hiver la Route St-Martin, le rang des Grand' prairies, la Route de Red Mill le Rang St-Malo la Rue de l'école No 4, et la Rue St-Dominique.

ADOPTE

Et la séance est Levée

Adelard Toupin MAIRE

Edmond Rivard Sec-Trésorier

Province de Québec,
Comté de Champlain,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap.

Session régulière du Conseil, tenue au lieu et à l'heure ordinaires des séances, ce mercredi deux Novembre mil-neuf-cent-cinquante-cinq et à laquelle sont présents MM. Les Conseillers Arcade Toupin, Odilon Montplaisir, Adélard Gouin, Rosaire Dumas, Roger Guilbeault,

Sous la Présidence de Son Honneur M. le Maire Adélard Toupin, formant quorum.

Après la prière d'usage, les minutes de la session du quatre octobre mil neuf cent cinquante cinq sont approuvées telles que lues.

Le Secrétaire-Trésorier donne lecture du Rapport de l'état des finances

Solde disponible le 1er janvier 1955	$3,290.16
Recettes au 31 octobre 1955	4,676.92
Déboursé au 31 octobre, 1955	5,449.50
Solde disponible le 31 octobre 1955	2,517.58

Le Secrétaire-Trésorier donne lecture des arrérages de Taxes pour l'année 1953 $52.37, année 1954 $132.30, année 1955 $443.76

Il est en Conséquence Proposé et Résolu à l'unanimité d'envoyer par lettres recommandées des Avis aux arréré de 1953 et de leur donner jusqu'au 20 Novembre pour payé leurs arrérages , si non payé les comptes seront transmis au Conseil de Comté,

ADOPTE

Le secrétaire-trésorier donne lecture de la correspondance du mois d'octobre
(a) Greffier de la Cour de Bien-être Social (Re Guy Montplaisir)
(b) Mme Zotique Dumas changer de nom la propriété de Maurice Dumas)

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que.- Les comptes suivants sont approuvés et que le Secrétaire-Trésorier est autorisé à en effectuer le paiement.

No de Chèques		
154	The Shawinigan Water And Power Co (éclairage de Rues)	$10.20
155	Julien Rocheleau (voyage pour fermer la Route St-Maurice)	6.00
156	La Cité du Cap de la Madeleine (Pompiers chez R. Turcotte)	187.50
157	Ovila Lacoursière (Papeterie)	17.90
158	Syndicat National des rentes Seigneuriales,	12.00
159	Ministre des finances (assistance publique)	770.47
160	Edmond Rivard, salaire de Novembre 1955,	40.00
161	Camille Arcand, Permis de Construction,	37.00

ADOPTE TOTAL $1,081.07

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité qu'a la demande de Mme Jérome Montplaisir pour l'hospitalisation de son fils Guy Montplaisir, les membres du Conseil enquête et prétendre que Jérome Montplaisir est en position de payer pour l'hospitalisation de son enfant Guy.

ADOPTE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que la Propriété de Maurice Dumas qui est portée au Role soit changée au nom de Mme Vve Zotique Dumas

Adopte

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité qu'a la demande de Monsieur Arthur Arcand pour se faire une entrée sur la Route de Red Mill la permission lui est accordée aux conditions qu'une barrière soit posée.

ADOPTE

Et la séance est Levée

Adelard Toupin MAIRE

Edmond Rivard SECRETAIRE-TRESORIER

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

6 décembre 1955

Province de Québec,
Comté de Champlain,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap,

INITIALES DU MAIRE A.T. 45 INITIALES DU SEC.-TRES. E.R.

Session régulière du Conseil, tenue au lieu et à l'heure ordinaires des séances, ce mardi six décembre mil-neuf cent cinquante cinq et à laquelle sont présents MM. Les Conseillers Arcade Toupin, Marcel Sauvageau, Odilon Montplaisir,

Sous la Présidence de Son Honneur M. le Maire Adélard Toupin formant quorum.

Après la prière d'usage, les minutes de la session du deux novembre mil neuf cent cinquante cinq sont approuvées telles que lues.

Le Rapport de l'état des finances.

Solde disponible le 1 er janvier 1955	$3,290.16
Recettes au 30 Novembre 1955	6,025.19
Déboursé au 30 Novembre 1955	6,602.64
Solde disponible au 30 Novembre 1955	2,712.71

Le Secrétaire-Trésorier donne lecture de la correspondance du mois de Novembre,

a) L'Assistance Publique jugement Guy Montplaisir
B) Département de la Voirie,
c) L'Assistance Publique (Antonio Courteau)
d) Antonio Courteau,
e) Le Comité du Timbre de Noel,

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que les Comptes suivants sont approuvés et que le secrétaire-trésorier est autorisé à en effectuer le paiement.

No de Chèques		
162	Bureau d'enrégistrement Rapport de mutations	6.40
163	The Shawinigan Water And Power Co	10.20
164	Imprimerie Ovila Lacoursière,	2.47
165	Edmond Rivard,	40.00
166	Hopital St-Joseph (Noel Toupin)	8.00
167	Le Comité du Timbre de Noel,	5.00
168	Nos Droits,	10.00
169	Dons au Comité pour les orphelins (Arbre de Noel)	15.00

Total $ 97.07 ADOPTE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que son Honneur Monsieur le Maire Adélard Toupin, et Edmond Rivard Secrétaire-Trésorier sont autorisés a signer la Convention entre LAURENTIDE READY MIX & EQUIPMENTS INC. et au nom de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap pour l'entretien du Chemin St-Martin sur une longeur de 1.80 mille au prix de $600.00 pour l'hiver 1955-56

ADOPTE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que $10.00 soit octroyer au journal Nos Droits pour souhaits de Noel et du Nouvel an,

ADOPTE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que $15.00 soit octroyer pour l'arbre de Ndel de Ville Joie du Rosaireet de leur faire parvenir avec les meilleurs souhaits de Noel et du Nouvel an

ADOPTE

Il est Proposé et Résolu a l'unanimité que conçernant le cas de Monsieur Antonio Courteau lors de l'enquête qui aura lieu Vendredi le 9/12/55 si la Municipalité est reconnue par la Cour de Bien-Etre social obligée delui venir en aide à la sugestion du Rev Père Tanguay O.M.I. les membres du Conseil Propose qui y est un controle pour l'administration soit par le Bien-Etre Social ou par des bons.

ADOPTE

Et la séance est Levée

Maire Adélard Toupin Edmond Rivard Secrétaire-Trésorier

Province de Québec,
Comté de Champlain,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap,

Session régulière du Conseil, tenue à la salle de l'école No 2 à huit heures P.M. ce mardi trois de Janvier mil-neuf-cent-cinquante six et à laquelle assemblée sont présents MM. Les Conseillers Adélard Gouin, Roger Guilbeault, Arcade Toupin,

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

INITIALES DU MAIRE A.T.
46
INITIALES DU SEC.-TRES. E.R.

Sous la Présidence de Son Honneur M. Le Maire Adélard Toupin formant quorum.

Après la prière d'usage les minutes de la session du six décembre 1955 sont approuvées telles que lues,

Le Secrétaire-Trésorier donne lecture des documents suivants,

1.- Canadian Pétrofina Limited,
2.- Assistance Publique (Julienne Dumas)
3.- Ville Joie du Rosaire,
4.- Ministère de la Voirie,

Rapport de l'état des finances

Solde disponible le 1 er Janvier 1955,	$3,290.16
Recettes au 31 décembre 1955,	6,382.24
Déboursé au 31 décembre 1955	6,627.64
Solde disponible au 31 décembre 1955,	3,044.76

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que les Comptes suivants sont approuvés et que le Secrétaire-Trésorier est autorisé à en effectuer le paiement,

170:-	The Shawinigan Water And Power Co,	$ 10.20 ✓
171:-	Gilles Toupin, achat de terrain,	400.00 ✓
172:-	Edmond Rivard, salaire de Janvier,	40.00 ✓
173:-	Laurentide Ready-Mix Equipement Inc.	150.00 ✓
	Total $600.20	

Adopté

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité qu'une demande soit faite à la Commission Municipale de Québec de bien vouloir approuvé le renouvellement des billets au total de $2,900.00 dû par notre corporation,

Adopté

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Quela Municipalité de Ste-Marthe du Cap donne la permission de construire un Poste de ravitaillement et de service a la Compagnie Petrofina , mais il est entendu que la dite compagnie devra se conformer au directives de notre Inspecteur de Construction qui est Monsieur le Constable Camille Arcand,

Adopté

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que la demande faite pour aide à Melle Julienne Dumas est refuser par les membres du Conseil,

Adopté

Et la séance est levée

Adelard Toupin. MAIRE

Edmond Rivard SEC-TRESORIER

Province de Québec,
Comté de Champlain,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap,

Assemblée d'élection Municipale de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine, tenue à la nouvelle Salle de l'école No 2 Mercredi le (11 /1/56) onze Janvier mil-neuf-cent-cinquante-six, pour la mise en nomination de trois conseillers,

Je soussigné Edmond Rivard Secrétaire-Trésorier et Président d'élection pour la dite Municipalité me suis rendu à la dite salle de l'école No 2 à dix heures de l'avant-midi ce onze janvier mil-neuf-cent-cinquantesix.

Je Certifie que j'ai mis en nomination les noms des personnes présentés par écrit par deux électeurs présents, conformement à l'article 258 du Code Municipale.

Proposé par Monsieur ARCADE Toupin Cultivateur

Secondé par Monsieur ADLARD Toupin Emet de Licen

Que Monsieur Adelard Toupin de Ste-Marthe du Cap soit mis en nomination comme Conseiller Municipal de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine pour le siège Numéro 2 et ce pour le prochain terme.

Arcade Toupin Cultivateur /ADMIS/

//Signé// Adelard Toupin Emetteur de Licences d'autos

Edmond Rivard Sec-Trésorier et Président d'élection

Proposé par Monsieur ARTHUR ARCAND Cultivateur

Secondé par Monsieur JOTIQUE VAILLANCOURT Culti

Que Monsieur Richard Tourangeau Cultivateur de Ste-Marthe du Cap

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

soit mis en nomination comme Conseiller Municipal de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine pour le siège No 3 et ce pour le prochain terme.

Arthur Arcand, Cultivateur

//Signé// Zotique Vaillancourt Cultivateur,

/ Admo /

Edmond Rivard Sec-Trésorier et Président d'élection

INITIALES DU MAIRE — 47 — INITIALES DU SEC.-TRES

Proposé par Monsieur ADÉLARD GOUIN Ingénieur

Secondé par Monsieur ADELARD TOUPIN Emet de Licences

Que Monsieur Arcade Toupin cultivateur Ste-Marthe du Cap soit mis en nomination comme Conseiller Municipal de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine pour le siège No 4 et ce pour le prochain terme

Adelard Gouin Ingénieur,

//Signé// Adelard Toupin Emetteur de Licences d'autos

Edmond Rivard /Admo/ Sec-Trésorier et Président d'élection

Et comme il n'y a pas d'autres mise en nomination à midi pour la charge de conseiller de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine

D'après l'article 461 du Code Municipale, je déclare, ipso-facto élus les conseillers qui ont été mis en nomination.

Edmond Rivard Secrétaire-Trésorier, ét Président d'élection

Canada,
Province de Québec,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine,

Je, Adélard Gouin, Ingénieur Stationnaire, soussigné,
de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine,
ayant été dument nommé Conseiller, pour le siège No2,
de cette Municipalité, jure que je remplirai, avec honneteté et fidelité les devoirs de cette charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité,
Ainsi que Dieu me soit en aide.
Assermenté devant moi, ce 7
jour du mois de Février 1956
à Ste-Marthe du Cap de la Madeleine, Qué.

Signature
Adélard Gouin

Edmond Rivard Secrétaire-Trésorier Ingénieur Stationnair

Canada,
Province de Québec,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine,

Je, Richard Loranger, Cultivateur, soussigné,
de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine,
ayant été nommé Conseiller, pour le siège No 3,
de cette Municipalité, jure que je remplirai, avec honneteté et fidélité les devoirs de cette charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité,
Ainsi que Dieu mesoit en aide.
Assermenté devant moi, ce 27
jour du mois de Janvier 1956
a Ste-Marthe du Cap de la Madeleine, Qué.

Signature
Richard Loranger

Edmond Rivard Secrétaire-Trésorier Cultivateur

Canada,
Province de Québec,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine,

Je, Arcade Toupin, Cultivateur, soussigné,
de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine,
ayant été dument nommé Conseiller, pour le siège NO 4,
de cette Municipalité, jure que je remplirai, avec honnêteté et fidélité les devoirs de cette charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité,
Ainsi que Dieu me soit en aide.
Assermenté devant moi, ce 4
jour du mois de Février 1956
à Ste-Marthe du Cap de la Madeleine, Qué.

Signature

Edmond Rivard Secrétaire-Trésorier Arcade Toupin Cultivateur

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

INITIALES DU MAIRE L.T.
48
INITIALES DU SEC.-TRES. E.R.

Province de Québec,
Comté de Champlain,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap.

Session régulière du Conseil, tenue au lieu et à l'heure ordinaires des séances, ce mardi sept février mil neuf cent cinquante-six et à laquelle sont présents MM. les Conseillers, Arcade Toupin, Richard Loranger, Rosaire Dumas, Marcel Sauvageau,
Sous la Présidence de Son Honneur M. le Maire Adélard Toupin, formant quorum,

Apres la prière d'usage, les minutes de la session du trois janvier ét l'assemblée d'élection du onze janvier sont approuvées telles que lues.

Le Secrétai re-Trésorier donne lecture des documents suivants,

1:- Antonio Courteau,
2:- Paul Brière,
3:- Jeunes Commerce des Trois-Rivières,
4:- Rapport Financier

Rapport de l'état des finances

Solde disponible le 1 er Janvier	1956	$3,044.76
Recettes au 30 janvier	1956	388.81
Déboursé au 30 Janvier	1956	600.20
Solde disponible au 30 janvier	1956	$ 2,833.37

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que les Comptes suivants sont approuvés et que le secrétaire-Trésorier est autorisé à en effectuer le paiement,

No de Chèques

174:-	Laurentide Ready Mix & Equipement (Ent de Chemins St Martin)	$150.00
175:-	Le Bureau d'enrégistrement (Rapp de mutations)	5.50
176:-	Edmond Rivard (Salaire de Février) élection	45.00
177:-	The Shawinigan Water And Power Co. (éclairage de rues)	10.20
178:-	La Revue Municipale,	13.50
179:-	Fortunat Beaumier (Verification)	50.00
180:-	Rev Père Emile Allie, Curé	15.00
	TOTAL $ 289.20	ADOPTE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que le rapport financier pour l'exercice se terminant le 31 décembre 1955 est accepté tel que préparer par le vérificateur Monsieur Fortunat Beaumier .

Rapport

ADOPTE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que monsieur Fortunat Beaumier de 125 Toupin, Cap de la Madeleine, soit nommé pour agir comme vérificateur des livres, comptes pièces, documents, records, etc., appartenent à la corporation de Ste-Marthe du Cap, pour l'année financière se terminant le 31 décembre 1956 et pour dresser les états financiers requis généralement pour satisfaire aux éxigences de la loi et des intéressés.

Vérificateur

Les honoraires du vérificateur sont fixés à $50.00
"Ce travail doit être commencé le ou vers le 2 Janvier 1957 et être terminé avant le 31 janvier de la même année,

ADOPTE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que les Propriété qui sont porté au Role d'évaluation au nom de Paul Brière soit changé au nom de Wellé Brière,

ADOPTE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que la lettre du jeune Commerce de Trois-Rivières est prise en considération,

ADOPTE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que $15.00 soit octroyer au Rev Père Alie Curé pour l'achat d'un chemin de croix,

Chèque No 180

ADOPTE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que les autorités municipales refuse de signer la carte d'assistance Publique de Madame Antonio Courteau,

ADOPTE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que demande soit faite à Monsieur le député Maurice Bellemare pour faire faire le terrassement et le gravelage de la savane du Rang St-Malo, ainsi que la route St-Malo partie Nord, et pour la sécurité du public élargir le chemin de l'entrée du Cap de finir d'asphalte des deux cotés de la Route No 2, ainsi que l'entrée de la salle Municipale qui est situé à l'école Notre-Dame de la Rive ainsi que le terrassement de la Route des limites du Cap aux rang des Grandes-Prairies

ADOPTE

Et la séance est Levée

MAIRE

SEC-TRESORIER

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

Province de Québec,
Comté de Champlain,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap,

Session régulière du Conseil, tenue au lieu et à l'heure ordinaires des séances, ce mardi six Mars mil neuf cent cinquante six et à laquelle sont présents MM. Les Conseillers, Adélard Gouin, Richard Loranger, Arcade Toupin,
Sous la Présidence de Son Honneur M. le Maire Adélard Toupin, formant quorum,

INITIALES DU MAIRE A.T.
49
INITIALES DU SEC.-TRES. E.R.

Après la prière d'usage, les minutes de la session du sept février sont approuvées telles que lues.

Le Secrétaire-Trésorier donne lecture des documents suivants,

1.- Association Forestière Mauricienne Inc,
2:- Monsieur Maurice Bellemare
3:- Ministère de la Voirie.

Rapport de l'état des finances

Solde disponible le 1 er Janvier 1956		$ 3,044.76
Recettes au	29 Février 1956	426.23
Déboursé au	29 Février 1956	889.40
Solde disponible au	29 Février 1956	$ 2,581.59

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que les comptes suivants sont approuvés et que le Secrétaire-Trésorier est autorisé à en effectuer le paiement,

No des Chèques		
181:-	Laurentide Ready-Mix & Equipement.	$ 150.00 ✓
182:-	Le Bureau d'enrégistrement du Comté Rapp de mutations,	2.75 ✓
183:-	The Shawinigan Water And Power Co, éclairage de Rues,	10.20 ✓
184:-	Edmond Rivard, Salaire de Mars 1956,	40.00 ✓
185:-	Donat Beaumier , Cautionnement du Secrétaire,	10.00 ✓
186:-	Emery Courteau, fermeture de la Route des G-Prairies	3.00 ✓
	Total $ 215.95	

ADOPTE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que MM. Siméon Turcotte, Charles-Edouard Montplaisir, Oscar Montplaisir, sont nommer estimateurs pour faire le Role d'évaluation 1957-58

ADOPTE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que sous l'autorité de la loi du temps réglementaire (S.R.Q.1941, CH,2) le temps réglementaire dans les limites de cette Municipalité soit de quatre heures en retard avec l'observatoire de Greenwich durant la période déterminé par le ministre des affaires municipales, pour les Cités de Montréal et de Québec. Que copie de la présente résolution soit transmise au ministre des affaires Municipales pour son approbation.

ADOPTE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que les membres du Conseil accepte l'offre de subvention pour contribuer au cout de l'entretien des chemins d'hiver de $125.00 du mille sur une longeur de 6.08 M

ADOPTE

Avis de motion

Avis de motion est donné par Monsieur Richard Loranger Conseiller, qu'a une séance subséquente il sera présenté un réglement ayant pour effet de tenir les boeufs enfermer ou enchainer dans la municipalité,

ADOPTE

Et la session est levée

Adélard Toupin MAIRE
Edmond Rivard SEC-TRES

Province de Québec,
Comté de Champlain,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap,

Session régulière du Conseil, tenue au lieu et à L'heure ordinaires des séances, ce mardi trois d'avril mil-neuf-cent-cinquante-six et à laquelle sont présents MM. Les Conseillers Arcade Toupin, Richard Loranger, Roger Guilbeault, Rosaire Dumas, Marcel Sauvageau,
Sous la Présidence de Son Honneur M. Le Maire Adélard Toupin, formant quorum,

Après la prière d'usage, les minutes de la session du six de Mars sont approuvées telles que lues,

Le Secrétaire-Trésorier donne lecture des documents suivants,

1:- Pension de Veillesse (Noel Toupin)

Rapport de l'état des finances.

Solde disponible le 1 er Janvier 1956	$3,044.76
Recettes au 31 Mars 1956	765.46
Déboursés au 31 Mars 1956	1,105.35
Solde disponible au 31 Mars 1956	$ 2,704.87

INITIALES DU MAIRE
50
INITIALES DU SEC.-TRES

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que les comptes suivants sont approuvés et que le Secrétaire-Trésorier est autorisé à en effectuer le paiement.

187	Laurentide Ready Mix & Equipement	Ent de Chemins	$150.00
188	Le Bureau d'enrégistrement	Rapport de Mutations	1.25
189	The Shawinigan Water And Power Co	éclairage de Rues	10.20
190	Edmond Rivard, Sec-Trésorier	mois d'avril et Timbres	45.00
191	Paul Boucher, N.P.	Contrat Gilles Toupin	16.80
192	Hopital St-Joseph (Noel Toupin)		7.50
193	Ministre des Finances (Assis Publique)		494.28

ADOPTE Total 125.03

Avis de motion

Avis de motion est donné par Monsieur Richard Boranger Conseiller qu'à une séance subséquente il sera présenté un réglement ayant pour effet de tenir les boeufs enfermer ou enchainer dans la Municipalité,

Et la session est levée

Adelard Toupin MAIRE

Edmond Rivard SEC-TRES

1 mai

Province de Québec,
Comté de Champlain,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap,

Session régulière du Conseil, tenue au lieu et à l'heure ordinaires des séances, ce mardi premier de mai mil neuf cent cinquante-six et à laquelle sont présents MM. Les Conseillers Arcade Toupin, Richard Loranger, Adélard Gouin,
Sous la Présidence de Son Honneur M. le Maire Adélard Toupin, formant quorum,

Apres la prière d'usage les minutes de la session du trois Avril sont approuvées telles que lues,

Le Secrétaire-Trésorier donne lecture des documents suivants,

a La Société St-Jean-Baptiste.

b Le Président du Comité de l'Aéroport,

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que les comptes suivants sont approuvés et que le secrétaire-trésorier est autorisé à en effectuer le paiement,

No de chèques 194	Rosaire Toupin, Remboursement de $ 500.00 et Intérêts		536.00
195	Louis-Eugène Montplaisir	"	40.00
196	Richard Montplaisir,	"	40.00
197	The Shawinigan Water And Power Co		10.20
198	Dollard Construction, (Entretien des Rues)		150.00
199	Edmond Rivard, Salaire de mai et timbres de Poste		45.00
200	Comité d'entretien des chemins d'hiver (Red-Mill J.A Bradly		1,600.00
201	Bureau d'enrégistrement Rapp de mutations		2.75
202	Eglise Ste-Madeleine (Sépulture de Noel Toupin)		18.00
	$ 2,441.95 Total	ADOPTE	2,441.95

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que ce conseil donne AVIS au Centre de Service Social de discontinuer de payer à Madame Roméo Boudreau domiciliée à 10, rue St-Philippe, au Cap de la Madeleine. la pension d'assistance publique au nom de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap.

ADOPTE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que le conseil donne la somme de $ 5.00 à la société St-Jean-Baptiste.

x 203

ADOPTE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que le conseil ne peut que, dans ces circonstances, seconder les efforts de la chambre de Commerce des Trois-Rivières et prie instamment le Ministère Fédéral des Transport d'accueillir favorablement la requête pour l'aménagement d'un aéroport desservant la région du Coeur du Québec

ADOPTE

Et la séance est Levée

Adelard Toupin Maire.

Edmond Rivard Sec-Trés.

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

5 juin 1956

Province de Québec,
Comté de Champlain,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap,

INITIALES DU MAIRE
51
INITIALES DU SEC.-TRES.

Session régulière du Conseil, tenue au lieu et à l'heure ordinaires des séances, ce mardi cinq juin mil neuf cent cinquante six et à laquelle sont présents MM. Les Conseillers Rosaire Dumas, Richard Loranger, Marcel Sauvageau, Roger Guilbeault, sous la présidence de Son Honneur M. le Maire Adélard Toupin, formant quorum.

Après la prière d'usage, les minutes de la session du 1 er mai mil neuf cent cinquante six sont approuvées telles que lues.

Le Secrétaire Trésorier donne lecture des documents suivants

Rapport de l'état des finances,

Solde disponible le 1 er janvier 1956,	$ 3,044.76
Recettes au 31 mai,	1,632.13
Déboursésau 31 mai,	2,697.33
Solde disponible au 31 mai,	1,979.56

a Requête des interressés du Ruisseau St-Pierre,
b The Bell Téléphone Company (2)
c The Shawinigan Water And Power Co
d Robert Sauvageau,
e Le centre de service social (Mme Roméo Boudreau)
f Province de Québec Ministère de la Voirie,
g office du drainage Province de Québec (Cours d'eau St-Pierre)
h Institution des Sourdes-Muettes,

Il est proposé et résolu à l'unanimité que les comptes suivants sont approuvés et que le secrétaire-trésorier est autorisé à en effectuer le paiement:

No de Chèques		
204	The Shawinigan Water And Power Co éclairage de rues,	$ 10.20
205	Bureau d'enrégistrement (Rapport de Mutations)	2.75
206	Edmond Rivard, salaire de Juin 1956,	40.00
207	Institution des Sourdes-Muettes (Liliane Paul-Hus)	100.00
	Total Adopté	$ 152.95

Il est proposé et résolu à l'unanimité que la requête conçernant la confection et nettoyage du cours d'eau St-Pierre est prise en considération et aussitot que l'acte d'accord sera présenté au conseil, il sera étudié pour l'homologuer,

Adopté

Il est Proposé et résolu à l'unanimité que la demande du Bell Téléphone est accepté à l'unanimité çonçernant des lignes aériennes ou souterraine.

Adopté

achat de terrain
Terrain

Il est Proposé et Résolu à l'unanimté que la lettre présentée par Monsieur Anselme Beaumier est accepteé par les membres du Conseil, conçernant une offre de terrain. pour élargir de 16 pieds la route St-Maurice le Maire et le Sec-Tres sont autorisés a signer le contrat avec tous les propriétaires.

Adopté

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que la demande de signée la carte d'assistance publique pour Melle Jisèle Vaillancourt est Adoptée à l'unanimité et que la demande d'assistance de Mme Antonio Courteau est Adpotéé pour deux mois.

La session est levée

Adelard Toupin
----------MAIRE

Edmond Rivard
----------SEC-TRESORIER

3 Juillet

Province de Québec,
Comté de Champlain,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap,

La session régulière du Conseil qui devait avoir lieu mardi le 3 juillet 1956 ne fut pas tenue faute de quorum.

Edmond Rivard Sec-Trésorier

4 Aout 1956

Province de Québec,
Comté de Champlain,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap.

Session régulière du Conseil, tenue au lieu et a l'heure ordinaires des séances ce samedi 4 AOUT embre 1956 et à laquelle sont présents MM. Les conseillers

Arcade Toupin, Adélard Gouin, Richard Loranger, Roger Guilbeault, Rosaire Dumas, Marcel Sauvageau,

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

INITIALES DU MAIRE A.J. 52 G.R. INITIALES DU SEC.-TRES.

sous la présidence de Son Honneur M. le Maire Adélard Toupin, formant la totalité du conseil,

Après la prière d'usage, les minutes de la session du cinq juin mil neuf cent cinquante-six sont approuvées telles que lues.

Le Secrétaire-Trésorier donne lecture des documents suivants.

Rapport de l'état des finances

Solde disponible le 1er janvier 1956	$ 3,044.76
Recettes au 31 juillet 1956	2,494.77
Déboursés au 31 juillet 1956	4,430.28
Solde disponible le 31 juillet 1956	1,109.25

a The Bell Téléphone,
b The Shawinigan Water And Power Co
c Bureau du Revenu
d The Bell Téléphone
e The Shawinigan Water And Power Co

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que les comptes suivants sont approuvés et que le secrétaire-trésorier est autorisé à en effectuer le paiement:

No de chèques		
207.A	Madame Anselme Beaumier achat de terrain,	$ 50.00
208	The Shawinigan Water And Power éclairage de rues	10.20
209	Bureau d'enrégistrement Rap de mutations de juin,	8.75
210	Ovila Lacoursière Feuilles pour rôle	52.15
211	Edmond Rivard salaire de juillet,	40.00
212	The Shawinigan Water And Power Co(éclairage de rues)	10.20
213	Le Bureau d'Enrégistrement du Comté(Rapp de mutations)	2.75
214	Edmond Rivard salaire d'aout Rôle d'évaluation,	132.50
215	Roger Gélinas (Arpentage)	75.00
216	Siméon Turcotte, Rôle dévaluation et machine	88.50
217	Oscar Montplaisir Rôle d'évaluation et machine	122.00
218	Charles-Edouard Montplaisir, Rôle d'évaluation	79.50
219	La Cité du Cap (Pompiers R. Desrocher)	75.00

ADOPTE TOTAL $ 746.55

EMPRUNT

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que demande soit faite à la Commission Municipale de Québec de bien vouloir approuvé le renouvellement d'un emprunt au montant de $ 2,400.00 au nom de la corporation de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine,

ADOPTE

Salaire du Sec-Trés

Il est Proppsé et Résolu à l'unanimité Que Considérant un ordonnance No.41, 1953 le salaire du Secrétaire-Trésorier est porté à $ 44.00 par mois,

ADOPTE

Salaire des évaluateurs

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que le salaire des évaluateurs est porté à .75 de l'heure et.50 pour la machine,

ADOPTE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité qu'un avis recommandé soit envoyé aux retardataires de licences de commerce si non payé dans 3 jours donné la collection à un avocat,

ADOPTE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité qu'une demande soit faite au Canadien Pacific pour que des tuyaux soit posé à la traverse du rang des Grandes-Prairies et de faire le nettoyage du fossé pour égoutécette partie de terrain.

ADOPTE

Contrat pour Route St-Martin

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que le maire et le Sec-Trésorier sont autorisés à signer le contrat avec Madeleine Dussault pour une lisière de terrain au prix de $1.00 pour élargir la Route St-Martin,

ADOPTE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que le Maire est autorisé à prendre arrangement avec les interressés du rang St-Malo pour redresser le chemin,

ADOPTE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que le conseil accepte les travaux de drainage qui se font présentement sur la propriété des religieuses Dominicaines de Ville joie du Rosaire,

ADOPTE

Avis de Motion

AVIS DE MOTION

Monsieur Adélard Gouin, conseiller, donne avis de motion qu'à sa prochaine séance ou à une séance subséquente, le conseil prendra en considération un réglement concernant:

a) l'éclairage de la Municipalité -----soit aux frais de la Corporation,

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

soit aux frais de la partie éclairée ou aux frais des deux;

b) l'octroi d'une franchise à toute personne, société ou corporation pour distribuer l'électricité dans les limites de la Municipalité, et la passation d'un contrat pour ces fins.

c) l'abrogation du Réglement No 27. adopté le quatrième jour du mois de septembre 1951, et son remplacement par un nouveau réglement aux mêmes fins.

Sur la même basse, par les licences de Commerces,

INITIALES DU MAIRE A.T.
53
INITIALES DU SEC.-TRÉS. E.R.

Adopté

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que conformement aux dispositions de la loi des chemins de fer du Canada ce Conseil, par la présente approuve l'emplacement des lignes de téléphone Bell du Canada deja construites dans les limites de cette municipalité, et consent à ce que la dite Compagnie construise toutes les lignes aériennes ou souterraines dont elle pourra avoir besoin, pourvu que le choix de l'emplacement de ces dernières soit assujeti à l'approbation du Secrétaire-Trésorier Edmond Rivard, de cette Municipalité dont l'approbation liera la Municipalité.

Que ce Conseil autorise par la présente la dite Compagnie à emonder tous les arbes croissant ou éxistant sur les rues, routes, grandes routes, squares et lieux publics de cette municipalité de façon qu'ils ne gênent en rien les dites lignes de téléphone; cet émondage devra être fait sans domage inutile et aux frais et risques de la dite Compagnie

ADOPTE

Et la séance est Levée.

Adélard Toupin ----Maire

Edmond Rivard ----See-Trés

Province de Québec,
Comté de Champlain,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap,

Session régulière du Conseil, tenue au lieu et à l'heure ordinaires des séances, ce mardi quatre septembre mil neuf cent cinquante-six et à laquelle sont présents MM. Les Conseillers Roger Guilbeault, Marcel Sauvageau, Richard Loranger, à 8 heures et 20 minutes Monsieur Arcade Toupin, sous la présidence de Son Honneur M. le Maire Adélard Tpupin formant quorum.

Après la prière d'usage, les minutes de la session du 4 août sont approuvées telles que lues.

Le Secrétaire-Trésorier donne le rapport des finances:

Solde disponible le 31 décembre 1955,	$ 3,014.56
Recettes au 31 août 1956,	3,223.59
Déboursés au 31 août 1956,	5,146.63
Solde disponible le 31 août 1956,	1,091.52

Il est proposé et résolu à l'unanimité que les comptes suivants sont approuvés et que le secrétaire-trésorier est autorisé à en effectuer le paiement:

No de chèque		
220	Bureau d'enrégistrement du Comté de Champlain, rapport de mutations,	5.25 ✓
221	The Shawinigan Water And Power Co, éclairage de rues,	$ 10.20 ✓
222	Edmond Rivard, salaire de Septembre,	44.00 ✓
223	Donat Roy, Reparation de clotures,	1.60 ✓
224	Zotique Brière, Reparation de clotures,	4.20 ✓
225	Zotique Vaillancourt, Mesurage de clotures,	3.75 ✓

Adopté Total $ 69.00

Le Secrétaire donne lecture de la correspondance du mois
The Shawinigan Water And Power Co,
Marchand & Lacoursière avocats,
Arthur Arcand,
Emery Courteau & Zotique Vaillancourt.

Il est proposé et résolu à l'unanimité que le rôle d'évaluation déposer le 24 juillet 1956, au bureau du Secrétaire-Trésorier Edmond Rivard est Homologué sans amendement,

Homologation

Adopté

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que copie de la lettre de M. Arthur Arcand soit envoyée à Monsieur J.Bernard De Gonzague, pour le nettoyage du fossé de la Route de Red Mill,

Adpoté

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que le Maire est autorisé a voir pour information un Aviseur légal pour les Réglements de Licences,

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

et de constructions,

Adopté

Il est Proposé par Monsieur le Conseiller Roger Guilbeault que le réglement projetté pour l'éclairage des Rues, réglement No 37 est adopté à l'unanimité.

Adopté

La séance est Levée

Adélard Toupin Maire

Edmond Rivard Secrétaire-Trésorier,

INITIALES DU MAIRE
54
INITIALES DU SEC.-TRES.

2 octobre 1956

Province de Québec,
Comté de Champlain,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap,

Session régulière du Conseil, tenue au lieu et à l'heure ordinaire s des séances ce mardi 2 octobre 1956, et à laquelle sont présent MM. Les conseillers Roger Guilbault, Richard Loranger, Arcade Toupin,
sous la présidence de Son Honneur M. le Maire Adélard Toupin, formant quorum.

Après la prière d'usage, les minutes de la session du quatre sept embre mil neuf cent cinquante six sont approuvées telles que lues.

Le Secrétaire-Trésorier donne lecture des documents suivants.

Rapport de l'état des finances
Solde disponible le 1er janvier 1956,
Recettesau 30 septembre 1956,
Déboursés au 30 septembre 1956,
Solde disponible le 30 septembre 1956,

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que les comptes suivants sont approuvés et que le secrétaire-trésorier est autorisé à en effectuer le paiement,

No de chèques

226	Le Bureau d'enrégistrement du Comté, Rapp de mutations	$ 9.25
227	The Shawinigan Water And Power Co Limited, éclairage de rues,	10.20
228	Edmond Rivard, salaire d'octobre et liste de Jurés, (12.40)	56.40
	ADOPTE TOTAL	$ 75.85

Considérant une requête signée par les résidents de Ste-Marthe du Cap,

Il est Proposé et résolu à l'unanimité que le conseil approuve la dite requête pour avoir un facteur dans la partie désignée sur la dite requête et que copie soit transmise à Monsieur le député Irené Rochefort pour qu'il la recommande à qui de droit.

ADOPTE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que Monsieur le Maire Adélard Toupin, et Monsieur le Conseiller Roger Guilbault, sont autorisés a donner à un aviseur légal, la collection de la licence de commerce de Monsieur Maurice Ouellette, pour l'année 1956.

ADOPTE

Et la séance est Levée

Adélard Toupin Maire

Edmond Rivard Sec-Trésorier

6 Novembre 1956

Province de Québec
Comté de Champlain,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap,

Session régulière du Conseil, tenue au lieu et à l'heure ordinaires des séances ce mardi six Novembre 1956, et à laquelle sont présents MM. Les conseillers Roger Guilbeault, Adélard Gouin, Richard Loranger, Arcade Toupin, Marcel Sauvageau, Rosaire Dumas,
sous la présidence de Son Honneur M. le Maire Adélard Toupin, formant la totalité des membres du conseil,

Après la prière d'usage, les minutes de la session du 2 octobre mil neuf cent cinquante-six sont approuvées telles que lues.

Le Secrétaire-Trésorier donne lecture des documents suivants

Rapport de l'état des finances

Solde disponible le 1 er Janvier 1956	$ 3,014.56
Recettes au 31 octobre 1956	3,410.94
Déboursés au 31 octobre 1956	6,238.80
Solde disponible le 31 Octobre 1956	186.70

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

No chèques

229
230
231
232
233
234
235
236
237
238
239
240

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que les Comptes suivants sont approuvés et que le Secrétaire-Trésorier est autorisé à en effectuer le paiment,

INITIALES DU MAIRE — 55 — INITIALES DU SEC.-TRES.

The Shawinigan Water And Power Co ,éclairage de rues,	$10.20
Edmond Rivard, salaire de Nov, et $10.00 Timbres,	54.00
Le Bureau D'Enrégistrement du Comté Rapp de mutations Oct,	7.75
Ministre des Finances de Québec, Assis Publique (OCT-MARS-	557.25
Le Conseil de Comté et Unité Sanitaire,	227.45
Emery Courteau, mesurage cloture (Hayes-Vaillancourt)	3.75
Rentes Seigneuriales,	12.00
Fernand Courteau, Cloture (Vaillancourt)	10.65
Roger Brière, Clouture(E Vaillancourt)	6.00
Daniel Brière, " "	8.42
Zotique Brière " " (Broches)	9.95
Nos Droits Message de Noel,	10.00
ADOPTE	$ 917.42 TOTAL

BUDGET

Considérant que les prévisions budgétaire des revenus et dépenses de la corporation municipale de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine pour 1957 s'établissent comme suit:

DEPENSES D'ADMINISTRATION GENERALE.	$ 1,692.61	
PROTECTION DES PERSONNES ET DE LA PROPRIETE.	800.00	
TRAVAUX PUBLICS.	2,525.00	
UTILITE PUBLIQUES .	192.00	
BIEN-ETRE PUBLIC.	1,350.00	
SERVICE DE LA DETTE.	400.00	
INTERET SUR EMPRUNT.	100.00	
AUTRES DEPENSES.	752.00	
DEPENSES	$ 7,811.61	TOTAL
REVENU NON FONCIERS	$ 2,055.00	
DIFFERENCE A COMBLER PAR TAXES FONCIERES	5,756.61	
REVENU	$ 7,811.61	TOTAL

ATTENDU que, d'après le budget ci-dessus, cette corporation aura à pourvoir au cours de l'année 1957, à des dépenses se totalisant à $ 7,811.61

ATTENDU que, pour défrayer, les dites dépenses, cette corporation prévoit des revenus non fonciers s'élevant à $ 2,055.00

ATTENDU que, pour solder la différence entre les dites dépenses et les revenus non fonciers, il est requis une somme de $ 5,756.61 qu'il est nécessaire de prélever sur les biens-fonds imposables de cette municipalité:

ATTENDU que l'évaluation imposable se totalise à $ 693,780.00

Il est en conséquence RESOLU:-

Imposition TAXES Générale

QU'UNE TAXE foncière générale, au taux de $ 0.85% (.85%) par cent piastre d'évaluation pour fins d'administration générale, est imposée et sera prélevée sur tout les biens-fonds imposables de cette municipalité,
le tout, tel que porté au rôle d'évaluation actuellement en vigueur, aux fins de pourvoir au paiement des dépenses prévus au budget mentionné ci-devant.

ADOPTE

Octroi

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité qu'un octroi de $ 25.00 soit donner pour l'entretien de la Rue de l'école pour chemins d'hiver ainsi que $ 25.00 pour la Rue St-Dominique et que la balence soit charger aux propriétaires de biens-imposables de ces dits chemins entretenus pour l'hiver 1955-56

ADOPTE

Imposition Taxe Spéciale entretien Chemins D'Hiver

Il eat Proposé et Résolu à l'unanimité que d'après le cout d'entretien du chemin de St-Martin qui est de $ 600.00 et que l'octroi du Gouvernement Provincial est de $ 245.00 et $ 125.00 que la Municipalité octroi pour la Route ce qui fait un total $ 370.00 pour solder la différence entre les dépenses et l'octroi il est requis la somme de $ 230.00

ATTENDU que l'évaluation imposable de la partie entretenue est de $19,370. Il est en Conséquence résolu qu'une taxe spéciale au taux de $ 1.20 par cent piastre d'évaluation est imposée et sera prélevé sur les biens-fonds imposables de cette partie qui ont les chemins entretenus le tout tel que porter au Rôle d'évaluation actuellement en vigeur, et cela pour l'entretien de l'hiver 1955-1956-----

Il est aussi Proposé et Résolu à l'unanimité que d'après le cout d'entretien de la rue de l'école qui est de $75.00 et que le montant de $25.00 est octroyer par la municipalité pour solder la différence entre les dépenseset l'octroi il est requis la somme de $50.00

ATTENDU que l'évaluation imposable de la partie entretenue est de $ 7,470. il est en conséquence résolu qu'une taxe spéciale au taux de .68% par cent piastre d'évaluation est imposée et sera prélevé sur les biens-fonds imposables de cette partie qui ont les chemins entretenus le tout tel que porter au rôle d'évaluation actuellement en vigeur, et cela pour l'entretien de l'hiver 1955-1956.

ADOPTE

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

INITIALES DU MAIRE
56
INITIALES DU SEC.-TRES.

taxe spéciale
Rue St-Dominique

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que d'après le cout de l'entretien de la Rue St-Dominique qui est de $ 75.00 et que le montant de $ 25.00 est octroyer par la municipalité pour solder la différence entre les dépenses et l'octroi il est requis la somme de $ 50.00

ATTENDU que l'évaluation imposable de la partie entretenue est de $ 10,740.00 il est en conséquence résolu qu'une taxe spéciale au taux de .47% par cent piastre d'évaluation est imposée et sera prélevé sur les biens-fonds imposables de cette partie qui ont les chemins entretenus le tout tel que porter au rôle d'évaluation actuellement en vigeur, et cela pour l'entretien de l'hiver 1955-1956

ADOPTE

Changement de noms au Role de Perception

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que le Secrétaire-Trésorier est autorisé à faire les chamgements de noms au Role de Perception pour les mutations d'octobre

ADOPTE

Contrat chemins d'hiver

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que le Maire et le Secrétaire-Trésorier sont autorisés à signer les contrats pour les entretiens de chemins d'hiver dans la municipalité, pour l'hiver 1956-1957.

ADOPTE

Chèque No240

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que $10.00 soit octroyer au journal Nos Droits pour souhaits de Noel et du Nouvel an,

ADOPTE

Ass Publique

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que la carte d'assistance publique de Mme Vve Ovila Brière (Blanche Lottinville) soit signée par Monsieur le Maire, pour son hospitalisation

ADOPTE

Ass Publique

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que:- Monsieur le Maire est autorisé à signer lesscartes d'assistance publique de Monsieur Clément Beauchesne pour deux enfants et cela pour trois mois soit Nov-Déc-Janvier

ADOPTE

Ass Publique

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que:- Monsieur le Maire est autorisé à signer la carte d'assistance publique de Madame Antonio Courteau pour deux mois

ADOPTE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que:-le Secrétaire-Trésorier fasse parvenir par lettre recommandée à Michel Bergeron le compte de $ 268.85 pour les frais de garde de sa fille, et de lui donner 8 jours pour repondre quelle action il se propose de prendre en réglement de cette affaire

ADOPTE

Remerciments à M. le député M Bellemare

Considérant les travaux d'amélioration fait dans notre municipalitégrace à l'intervention et demarches de notre député Monsieur Maurice Bellemare, Il est en conséquence Proposé et Résolu à l'unanimité qu'une lettre de remerciments lui soit adressée pour son appui généreux

ADOPTE

Eclairage de Rues

ATTENDU que par son réglement numéro 37 adopté le quatrième jour de septembre 1956, le conseil à été autorisé de pourvoir à l'éclairage municipal et de s'entendre avec toute personne, société ou corporation pour cette fin ainsi que pour octroyer une franchise pour la distribution de l'électrécité dans les limites de la Municipalité;

Attendu que la Compagnie" The Shawinigan Water and Power Company" a proposé à la Corporation un contrat dans les termes suivants:

1. La Corporation accorde à "The Shawinigan Water and Power Company" le droit de construire, ériger et maintenir dans la Municipalité toute instalation électrique ou autre nécessaire ou utile à procurer l'éclairage, la chaleur ou la force motrice durant la période du présent contrat et la Compagnie s'engage à maintenir l'instalation nécessaire et utile à ces fins;

2. Les arbes qui nuisent aux lignes dans les rues, chemins ou places publiques seront émondés aux frais de la Compagnie, après que celle-ci aura donné à la Corporation un avis de huit(8) jours du temps où l'émondage devra se faire.

Si la Corporation néglige de déléguer un représentant pour diriger cette opération, la Compagnie en assumera la direction et procédera de la façon la moins dommagable possible.

Dans le cas d'urgence, la Compagnie fera l'émondage sans avis préalable à la Corporation;

4. Lorsque la Compagnie fera des travaux dans les rues et places publiques, elle devra, sans délai inutile, remettre les lieux dans le même état qu'avant les travaux:

5. La Compagnie sera responsable des dommages qu'elle pourra causer aux propriétés de la Corporation par suite des travaux entrepris en conséquence des présentes. Elle devra aussi garantir la Corporation contre les dommages causés aux tiers, mais seulement dans le cas ou ceux-ci pourraient légalement réclamer de la Corporation et que ces dommages seraient la conséquence des travaux entrepris en vertu des présentes;

Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué. MARGE DE LA RELIURE

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

6. Toute l'energie ou pouvoir dont la Corporation pourra avoir besoin pour l'éclairage des rues, places publiques, établissements de la Corporation, chauffage électrique ou force motrice, etc., etc; sera acheté de la Compagnie qui fournira le tout suivant les taux qu'elle a déposés à la Régie Provinciale de l'Electricité et aux conditions établies par les réglements de cet organisme.

INITIALES DU MAIRE A.J.
57
INITIALES DU SECRÉTAIRE E.R.

Les taux des divers services électriques fournis par la Compagnie aux consommateurs de la Municipalité seront également déposés par elle à la Régie Provinciale de L'Electricité;

7. Le prix net pour l'éclairage des rues de la Municipalité est de SEIZE Dollars ($16.00) par lampe de mille (1000) lumens, par année et payable mensuellement.

La manoeuvre de l'interrupteur du système d'éclairage des rues ainsi que le remplacement des ampoules et l'entretien des lampes sont aux frais de la Compagnie si le présent contrat couvre cinq(5) lampes de rues ou plus; autrement, ils sont à la charge de la Corporation;

8. La période de durée du présent contrat est de cinq (5) années, commençant le 1er octobre 1956 et expirant le 1er octobre 1961

La Corporation contracte des maintenant avec la Compagnie pour HUIT (8) lampes de rues de MILLE(1000) lumens,
pour la période de ce contrat. Ces lampes seront placées à une distance approximative de 375 pieds l'une de l'autre;

9. La Compagnie ne sera pas tenue de distribuer l'éclairage, la chaleur ou la force motrice à au-delà de trois cents (300) pieds de la dernière lumière de rue sur chaque rue. Si quelque difficulté survenait à ce sujet, elle sera soumise à la Régie Provinciale de l'Electricité dont la décision sera finale;

10. Rien dans le présent contrat ne doit être interprété comme donnant à la Compagnie un privilège exclusif de fournir le courant électrique aux particuliers ou contribuables de la Corporation;

11. Si, pour quelque cause ou raison que ce soit, il se produit une interruption totale de plus de vingt-quatre (24) heures consécutives dans la fourniture de l'électricité pour l'éclairage des rues, la Compagnie accordera à la Corporation une réduction de compte proportionnelle à la durée de l'interruption, mais cette réduction est strictement limitée à l'éclairage municipal.

La Compagnie ne sera responsable d'aucune perte, dommage ou accident résultant de toute interruption quelconque dans la fourniture de l'électricité dans la Municipalité, soit pour l'éclairage municipal, soit pour toute autre distribution électrique quelconque faite à la Municipalité ou aux particuliers. sauf la réduction précitée.

Il EST RESOLU:

QUE le contrat, tel que proposé, soit accepté;

QUE les lampes de rues prévues par le dit contrat restent placées aux endroits où elles sont actuellement et que toutes nouvelles lampes soient placées aux endroits convenus entre les représentants de la Corporation et ceux de la Compagnie.

(3) Lorsque la Corporation demandera à la Compagnie de déplacer certains poteaux de son réseau de distribution, les frais seront répartis de la façon suivante:

(a) Poteaux dans les rues, obstruant l'entrée de nouvelles rues ou à des résidentes: le côut sera supporté par la Compagnie;

(b) Poteaux dans les rues à être élargies et poteaux placés dans la ligne du trottoir: la Compagnie et la Corporation paieront chacune cinquante pour cent (50%) des frais:

(c) Tous les autre déplacements de poteaux demandés par la Corporation seront aux frais de celle-ci, sauf ordonnance contraire de la Régie Provincial de L'Electricité;

Que la présente résolution, des que la Compagnie en aura accepté les termes et conditions, tiendra lieu de contrat entre la Corporation et la Compagnie et ce contrat aura force et effet à compter de la présente résolution

ADOPTE

Et la séance est levée

Adelard Toupin Maire

Edmond Rivard Secrétaire-Trésorier

Province de Québec,
Comté de Champlain,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap,

Session régulière du Conseil, tenue au lieu et à l'heure ordinaires des séances ce mardi quatre décembre 1956, à laquelle sont présents MM. Les Conseillers Arcade Toupin, Richard Loranger, Adélard Gouin, Roger Guilbeau, sous la Présidence de Son Honneur M. le Maire Adélard Toupin, formant quorum,

INITIALES DU MAIRE
58
INITIALES DU SEC.-TRES.

Après la prière d'usage, les minutes de la session du 6 Novembre mil neuf cent cinquante-six sont approuvées telles que lues.

Le Secrétaire-Trésorier donne lecture des documents suivants.

Rapport de l'état des finances,

Solde disponible le 1 er Janvier 1956,	$ 3,014.56
Recettes au 30 Novembre 1956,	5,001.23
Déboursés au 30 Novembre 1956,	6,239.10
Solde disponible au 30 Novembre 1956,	1,776.69

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que les comptes suivants sont approuvés et que le Secrétaire-Trésorier est autorisé à en effectuer le paiement,

No de Chèques		
241	The Shawinigan Water And Power Co.	$ 10.20
242	Le Bureau D'Enrégistrement du Comté de Champlain,	7.85
243	La Cité du Cap de la Madeleine,	75.00
244	L'Honorable ministre des finances,	268.85
245	Morin & Frères, Inc,	8.04
246	Le Comité du Timbres de Noel,	5.00
247	Edmond Rivard, salaire de décembre 1956	44.00
248	Camille Arcand, Permis de Construction,	49.00
249	Le Comité d'arbres de Noel de Ville Joie du Rosaire,	15.00
	ADOPTE TOTAL	$ 482.94

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que le plan du lot No de cadastre 583 fait par Léopold Duplessis en date du 12 Septembre 1956 est accepté par la Municipalité pour la largeur des Rues,

ADOPTE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que les travaux du Bell Téléphone en date du 6 Août sont acceptés par le Conseil,

ADOPTE

249 Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que $ 15.00 soit octroyer pour l'arbre de Noel des petits enfants de Ville Joie du Rosaire,

ADOPTE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité qu'une lettre de remerciments soit adressées a Monsieur le député Fédéral pour les travaux qui sont fait pour la protection des terrains le long du Fleuve, ainsi que des souhaits de Bonne année soit envoyés à Monsieur le député Rochefort ainsi qu'a Monsieur le député Maurice Bellemare,

ADOPTE

Et la séance est Levée,

Edouard Toupin MAIRE

Edmond Rivard SEC-TRESORIER

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

2 Janvier 1957

Province de Québec,
Comté de Champlain.
Municipalité de Ste-Marthe du Cap,

Session régulière du Conseil, tenue au lieu et à l'heure ordinaires des séances, ce mercredi deux janvier mil neuf cent cinquante-sept et à laquelle sont présents MM les conseillers Arcade Toupin, Adélard Gouin, Richard Loranger, Marcel Sauvageau, sous la présidence de Son Honneur M. le Maire Adélard Toupin, formant quorum.

Après la prière d'usage, les minutes de la session du quatre décembre sont approuvées telles que lues.

Il est proposé et résolu à l'unanimité que les comptes suivants sont approuvés et que le secrétaire-trésorier est autorisé à en effectuer le paiement:

No de chèques		
250	Fortunat Beaumier, Vérification,	$ 50.00
251	Laurentide Ready Mix,	150.00
252	Paul Boucher, N.P.	37.10
253	The Shawinigan Water And Power Co Ltd,	12.26
254	Edmond Rivard,	44.00
255	Zotique Vaillancourt,	2.62
	Adopte Total	295.98

Rapport de Vérification

Il est proposé et résolu à l'unanimité que le rapport financier pour l'exercice se terminant le 31 décembre 1956 est accepté tel que préparer par le verificateur Monsieur Fortunat Beaumier.

Adopté

Il est proposé et résolu à l'unanimité queSon Honneur M. le Maire Adélard Toupin, et le secrétaire-trésorier Edmond Rivard sont autorisés à acheter un classeur format légal, avec quatre tirroires pour le bureau de la municipalité.

Adopté

Il est proposé et résolu à l'unanimité que Monsieur le maire est autorisé à signerla carte d'assistance pour six mois à Madame Paul Toupin,

Adopté

Il est proposé et résolu à l'unanimité que monsieur Fortunat Beaumier soit nommé pour agir comme verificateur des livres, comptes, pièces, documents, records, etc, appartenant à la corporation de Ste-Marthe du Cap pour l'année financière se terminant le 31 décembre 1957 et pour dresser les états financiers requis généralement pour satisfaire aux éxigences de la loi et des intéressés.

Les honoraires du vérificateurs sont fixés à $ 50.00

Ce travail doit être commencé le ou vers le 2 janvier 1958 et être terminé avant le 31 janvier de la même année

Adopté

La session est levée.

Adelard Toupin Maire

Edmond Rivard Sec-Trésorier

INITIALES DU MAIRE ..... 59 ..... INITIALES DU SEC.-TRES. E.R.

Province de Québec,
Comté de Champlain,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap,

Assemblée d'élection Municipale de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap tenue à la Salle de l'école Notre-Dame de la Rive, école No 2 , Mercredi le 9 neuf janvier mil neuf cent cinquante sept (9/1/57) pour la mise en nomination d'un Maire et de trois conseillers,

Je soussigné Edmond Rivard Secrétaire-Trésorier et Président d'élection pour la dite municipalité me suis rendu à la dite salle Publique de l'école No2 à dix heures de l'avant midi ce neuf jour de janvier mil neuf cent cinquante sept (9/1/57)

Je Certifie que j'ai mis en nomination les noms des personnes présentés par écrit par deux électeurs présents, conformement à l'article 258 du Code Municipal.

Proposé par Monsieur ARCADE TOUPIN CULTIVATEUR
Secondé par Monsieur RICHARD LORANGER CULTIVATEUR
Que Monsieur ADELARD TOUPIN EMETTEUR DE LICENCE de Ste-Marthe du Cap soit mis en nomination comme Maire de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap pour le prochain terme.

//Signé// Arcade Toupin
Richard Loranger
Edmond Rivard
Sec-Trésorier et Président d'élection

// ADMIS //

Proposé par Monsieur EMILE VAILLANCOURT CULTIVATEUR
Secondé par Monsieur RICHARD LORANGER CULTIVATEUR
Que Monsieur MAURICE TOUPIN JOURNALIER de Ste-Marthe du Cap soit mis en nomination comme conseiller Municipal de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap pour le siège No 1 et ce pour le prochain terme.

//Signé// Emile Vaillancourt
Richard Loranger
Edmond Rivard
Sec-Trésorier et Président d'élection

// ADMIS //

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

INITIALES DU MAIRE
AJ
60
E.R
INITIALES DU SEC.-TRES.

Proposé par Monsieur OVILA BRIÈRE RENTIER
Secondé par Monsieur ROSAIRE DUMAS JOURNALIER
Que Monsieur MARCEL SAUVAGEAU JOURNALIER de Ste-Marthe du Cap soit mis en nomination comme Conseiller Municipal de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap pour le siège No 5 et ce pour le prochain terme.

//Signé // Ovila Brière

Rosaire Dumas

Edmond Rivard
Sec-Trésorier et Président d'élection

// ADMIS //

Proposé par Monsieur WILBRAY DUMAS JOURNALIER
Secondé par Monsieur OVILA BRIÈRE RENTIER
Que Monsieur ROSAIRE DUMAS JOURNALIER de Ste-Marthe du Cap soit mis en nomination comme Conseiller Municipal de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap pour le siège No 6 et ce pour le prochain terme.

// Signé// Wilbray Dumas

Ovila Brière

Edmond Rivard
Sec-Trésorier et Président
// ADMIS // d'élection

Et, comme il n'y a pas d'autres mise en nomination à midi pour la charge de Maire, et de Conseillers de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine,
d'après l'article 261 du Code Municipal, je déclare ipso facto élus le Maire, et les Conseillers qui ont été mis en nomination,
Edmond Rivard Sec-Trésorier et Président d'élection .

Canada,
Province de Québec,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine,
Je, Adélard Toupin, émetteur de Licences d'autos, soussigné, de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine ayant été dûment nommé Maire de cette municipalité, jure que je remplirai, avec honnêteté, et fidélité, les devoirs de cette charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité. Ainsi que Dieu me soit en aide.
ASSERMENTE DEVANT MOI, CE 31
jour du mois de Janvier 1957
a Ste-Marthe du Cap de la Madeleine, Qué.

Signature
Adélard Toupin

Edmond Rivard Secrétaire-Trésorier

Emetteur de Licences
D'auto

Canada,
Province de Québec,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine,
Je, Maurice Toupin, chauffeur, soussigné, de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine ayant été dûment nommé Conseiller, pour le siège No 1 de cette Municipalité, jure que je remplirai, avec honnêteté et fidélité les devoirs de cette charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité, Ainsi que Dieu me soit en aide.
ASSERMENTE DEVANT MOI, CE 2
jour du mois de Janvier 1957
a Ste-Marthe du Cap de la Madeleine, Qué.

Signature
Maurice Toupin

Edmond Rivard Secrétaire-Trésorier, Chauffeur

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

5 Fevrier 1957

Canada,
Province de Québec,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine,

Je, Marcel Sauvageau, journalier, soussigné, de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine ayant été dûment nommé Conseiller, pour le siège No 5 de cette Municipalité, jure que je remplirai, avec honnêteté et fidélité les devoirs de cette charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité,
Ainsi que Dieu me soit en aide,
ASSERMENTE DEVANT MOI, CE 25
jour du mois de Janvier 1957
a Ste-Marthe du Cap de la Madeleine, Qué.

Signature
Edmond Rivard — Sauvageau Marcel
Secrétaire-Trésorier — Journalier

INITIALES DU MAIRE ..... 61 ..... INITIALES DU SEC.-TRES.

Canada,
Province de Québec,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine,

Je, Rosaire Dumas, journalier, soussigné, de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine ayant été dûment nommé Conseiller, pour le siège No 6 de cette Municipalité, jure que je remplirai, avec honnêteté et fidélité les devoirs de cette charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité,
Ainsi que Dieu me soit en aide.
ASSERMENTE DEVANT MOI , CE 5
jour du mois de Janvier 1957
a Ste-Marthe du Cap de la Madeleine, Qué

Signature
Edmond Rivard — Rosaire Dumas
Secrétaire-Trésorier — Journalier

Province de Québec,
Comté de Champlain,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap,

Session régulière du Conseil, tenue au lieu et à l'heure ordinaires des séances, ce mardi 5 Février mil neuf cent cinquante sept et à laquelle sont présents MM. Les Conseillers Richard Loranger, Adélard Gouin, Maurice Toupin, Arcade Toupin,
Sous la présidence de Son Honneur M. le Maire Adélard Toupin au fauteuil, formant quorum,

Après la prière d'usage, les minutes de la session du 2 janvier et l'assemblée d'élection du 9 Janvier 1957 sont approuvées telles que lues.

Le Secrétaire-Trésorier donne lecture des documents suivants,

a M. Camille Arcand,
b Canadienne Petrofina a/s M. Lavigne
c Canadien Pacific
d Honor Antoine Rivard , (Carnaval de Québec)
e Compagnie de Construction Dollard Ltée
f Ministère de la voirie,

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que les comptes suivants sont approuvés et que le Secrétaire-Trésorier est autorisé à en effectuer le paiement

No de Chèques		
256	Laurentide Ready Mix Inc, Ent de Chemins d'Hiver	$150.00
257	Bureau D'Enrégistrement Rapp de mutations	4.00
258	The Shawinigan Water And Power Co	10.89
259	La Revue Municipale	13.50
260	Edmond Rivard, salaire de Février et élection,	47.00
261	PV. Ayotte (Filière)	96.39
262	L'Art Graphique Inc (3,000) enveloppes	31.42
263	Renald Courteau	3.00
	TOTAL	$356.20

Adopté

Il est Proposé et résolu à l'unanimité Que le contrat de Dollard Construction soit signé, pour l'entretien des rues d'hiver 1956-57 au prix de $ 170.00

Adopté

CONSIDERANT les dommages causés au chemin tous les Printemps Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Qu'une deuxième demande soit faite au Canadien Pacific de bien vouloir faire posé un tuyau à la traverse du rang des Grandes-Prairies, Coté Est à Ste-Marthe du Cap de la Madeleine,

Adopté

INITIALES DU MAIRE
62
INITIALES DU SEC.-TRES.

CONSIDERANT la demande de M. Camille Arcand, Inspecteur de batiments pour une augmentation de $ 1.00 de plus pour chaque permis de construction qu'il émettera.

CONSIDERANT qu'il importe de maintenir le réglement de construction No 35 dans la ditte Municipalité,

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que:- cette dite demande lui est accordée, en conséquence le montant de deux dollars lui sera accordér pour chaque permis de construction qu'il émettera.

ADOPTE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Qu'une demande soit faite à Monsieur le député Maurice Bellemare de bien vouloir, s'il y a lieu recommander à l'honorable Monsieur Antonio Talbot, CR. ministre de la Voirie, de bien vouloir accorder une subvention pour contribuer au coût de l'entretien des chemins dans le cours de l'hiver 1956-57 à la corporation municipale de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine. longeur de chemins 6.8 Milles.

ADOPTE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Qu'une demande soit faite à Monsieur le député Maurice Bellemare, de bien vouloir faire graveler la Route St-Martin, et faire faire le terrassement du rang St-Malo et de faire poser de l'asphalte si possible,

ADOPTE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que Monsieur le Maire est autorisé à signerles cartes d'assistance pour les enfants de M. Clément Beauchesnes pour deux mois (2)

ADOPTE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Qu'une étude soit faite pour un réglement de zonage pour transport de vidanges,

ADOPTE

CONSIDERANT qu'il importe d'améliorer l'entrée de la salle Municipale

Il est en CONSEQUENCE Proposé et Résolu à l'unanimité Qu'une demande soit faite à Monsieur le député Maurice Bellemare, pour avoir environ 35 pieds de tuyau de 12 pouces, pour posé dans le fossé du chemin pour l'entrée de la salle publique, et aussi l'entrée de l'école Notre-Dame de la Rive.

ADOPTE.

La session est levée.

Adelard Toupin MAIRE

Edmond Rivard SEC-TRESORIER

5 MARS 1957

Province de Québec,
Comté de Champlain,
Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine,

Session régulière du Conseil, tenue au lieu et à l'heure ordinaires des séances, ce mardi cinq mars mil neuf cent cinquante sept et à laquelle sont présents MM. Les Conseillers Richard Loranger, Maurice Toupin, Marcel Sauvageau,

Sous la présidence du Maire au fauteuil, formant quorum,

Apres la prière d'usage, les minutes de la session du cinq février mil-neuf-cent-cinquante-sept sont approuvées telles que lues.

Le Secrétaire-Trésorier donne lecture des documents suivants

a Jean Noel Arcand,
b Canadien Pacific,
c Ministère de la Voirie,
d M. Maurice Bellemare (3)
e Association Forestière Mauricienne,

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que les comptes suivants sont approuvés et que le Secrétaire-Trésorier est autorisé à en effectuer le paiement.

264	Laurentide Ready-Mixed,	$ 150.00	
265	Le Bureau d'enrégistrement, Rapp de mutations.	1.25	
266	The Shawinigan Water And Power Co,	10.89	
267	Edmond Rivard, Salaire de Mars	44.00	
268	Père Emile Allie, Souscription,	15.00	
269	La Croix Rouge,	10.00	
	Total	$231.14	Adopte

Considérant la demande de Monsieur Jean Noel Arcand

Il est en Conséquence Proposé et Résolu à l'unanimité qu'une demande soit faite à Monsieur le député Maurice Bellemare de bien vouloir s'il y a lieu faire avoir à la corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine deux poutre d'acier pour un pont.

Adopté

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que le compte du département du Bien être social , Conçernant Huguette Bergeron soit transmis a son père Michel Bergeron,

INITIALES DU MAIRE A.T. 63 INITIALES DU SEC.-TRES. E.R.

Considerant que l'autobus qui faisait le trajet de Champlain à Trois-Rivières a été enlevée.

Il est en Conséquence Proposé et Résolu à l'unanimité que le conseil de la corporation de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine demande à la Compagnie Carrier & Frères de bien vouloir retablir ce service. car présentement le service n'est pas suffisant.

Adopté

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité qu'une demande soit faite a Monsieur Charles Brundell de la Rue Massicotte de bien vouloir venir donner des renseignements pour le transport des vidanges, aux membres du Conseil de la corporation de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine à leur séances du 2 Avril

Adopté

C-269- Il est Proposé et Résolu à l'unanimité qu'un octroi de $ 10.00 soit envoyé à la Croix Rouge,

Adopté

Considerant une copie de documentation de l'association Forestière Mauricienne, Inc,

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que le Conseil délégue des représentants à la séance du 24 Avril pour se renseigner sur la possibilité d'avoir un equipement complet , avant de prendre une décision.

Adopté

Et la séance est Levée

Adélard Toupin Maire

Edmond Rivard Sec-Trés,

2 Avril 1957

Province de Québec,
Comté de Champlain,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine,

Session régulière du conseil, tenue au lieu et à l'heure ordinaires des séances, ce mardi deux Avril mil neuf cent cinquante sept (2/4/57) et à laquelle sont présents MM. Les Conseillers Richard Loranger, Adélard Gouin Rosaire Dumas, Arcade Toupin,
Sous la Présidence de Son Honneur M. Le Maire Adélard Toupin au fauteuil, formant quorum.

Après la prière d'usage, les minutes de la session du 5 mars mil neuf cent-cinquante sept sont approuvées telles que lues.

Le Secrétaire-Trésorier donne lecture des documents suivants:
Carrier & Frère,
Commission Municipale de Québec Re Emprunt,
Requête Melle Gélinas, P. Montplaisir, ect.
Jean Noel Arcand,
M. Maurice Bellemare,

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que les comptes suivants sont approuvés et que le Secrétaire-Trésorier est autorisé à en effectuer le paiement:

No de chèques 270	La Cité du Cap de la Madeleine,	150.00
271	Laurentide Ready-Mix	150.00
272	Département du Bien Etre Social,	174.24
273	Donat Beaumier,	10.00
274	The Shawinigan Water And Power Co	10.89
275	Edmond Rivard Sec-Trés	44.00
276	Bureau D'Enrégistrement du Comté de Champlain	2.75
277	Ministre des Finances	812.38
	TOTAL $1,354.26	ADOPTE

AVIS DE MOTION VIDANGES

Avis de motion est donné par Monsieur le Conseiller Arcade Toupin, qu'a une séance subséquente il sera présenté un réglement ayant pour effet l'enlèvement des vidanges dans une partie de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine,

AVIS DE MOTION CONSTRUCTION

Avis de motion est donné par Monsieur le Conseiller Adélard Gouin qu'a une séance subséquente il sera présenté un réglement ayant pour effet la construction et établir le prix des Permis de construction.

CARTES D'ASSISTANCE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que les deux cartes D'assistance Publique deour les enfants de M. Clément Beauchesne soit signée par Monsieur le Maire pour deux mois

ADOPTE

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

INITIALES DU MAIRE
64
INITIALES DU SEC.-TRES.

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que demande soit faite à la Commission Municipale de Québec de bien vouloir s'il y a lieu donner l'autorisation aux membres du Conseil de la dite Municipalité de renouveller l'emprunt de $ 2,000.00

ADOPTE

Il est proposé et Résolu à l'unanimité Que sous l'autorité de la loi du temps réglementaire (S.R.Q.1941,CH,2) le temps réglementaire dans les limites de cette Municipalité soit de quatre heures en retard avec l'observatoir de Greenwich durant la période déterminé par le ministre des affaires municipales, pour les Cités de Montréal et de Québec. Que copie de la présente résolution soit transmise au ministre des affaires Municipales pour son approbation.

ADOPTE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que Monsieur Emerie Courteau est renommer Inspecteur Municipale pour 1957-1958

INSPECTEUR

Son nommer estimateur pour dommage causé par les chiens. M. Marcel Arcand, Jean Noel Arcand, Réal Talbot.

Est nommer Inspecteur d'arrondissement de Voirie Zotique Brière.

Son nommer Inspecteur Agraire Donat Roy, et Zotique Vaillancourt.

Est nommer gardien d'enclos Thomas Toupin, ces Inspecteur sont nommer pour 1957-1958

ADOPTE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que la requête présentée par Melle Gélinas est prise en considération par les membres du Conseil, et accepte de faire la demande au département de la voirie pour que les dits travaux soit exécutés prochainement

ADOPTE

Et la séance est Levée

Edouard Toupin MAIRE

Edmond Rivard SEC-TRES

Province de Québec,
Comté de Champlain,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine,

Session spéciale du Conseil, tenue au lieu et à l'heure ordinaires des séances ce mardi trente Avril mil neuf cent cinquante sept et à laquelle sont présents MM. Les Conseillers Arcade Toupin, Adélard Gouin, Rosaire Dumas, Maurice Toupin, Richard Loranger,

Sous la présidence de Son Honneur M. le Maire Adélard Toupin, formant quorum,

Le secrétaire-trésorier produit l'original de l'avis de convocation de la présente session ainsi que son certificat de signification et, après lecture faite de ces documents, il est constaté que l'avis de convocation à été signifié au membre absent, tel que requis par les dispositions du Code municipal.

La présente session, tel qu'il appert à l'avis de convocation a pour but la prise en considération des sujets suivants.

1.-Adopté s'il y a lieu un réglement de vidanges.

2.-Adopté s'il y a lieu un réglement pour permis de construction.

Que le présent réglement abroge et remplace à toutes fins que de droit, le réglement No.35, adopté le 1er Juin, 1954

ATTENDU que les prescriptions et formalités légales en rapport avec la passation du présent réglement ont été remplies;

ATTENDU qu'il est a propos de pourvoir à un nouveau prix pour les permis de construction Il est en CONSEQUENCE, Proposé par: Monsieur le Conseiller Arcade Toupin, Et par les présentes RÉGLE ET STATUÉ comme suit savoir:

Le prix de permis de construction seront les suivants et que le dit permis sera délivré par le secrétaire-trésorier sur paiement des droits suivants:

$9,999.99 et de moins $ 2.00
$10,000.00 jusqu'a $ 20,000.00 $ 3.00
$ 20,000.00 jusqu'a $ 30,000.00 $ 5.00
30,000.00 jusqu'a 40,000.00 $10.00
40,000.00 jusqu'a 50,000.00 $ 15.00
$ 5.00 par $ 10,000.00 additionnels.

le dit réglement intitulé Réglement de construction porte le Numéro 38

Le présent réglement entrera en vigeur conformément à la loi.

Adopté le 30 Avril 1957

Adelard Toupin MAIRE Edmond Rivard SEC-TRESORIER

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

Monsieur le conseiller Arcade Toupin, Proposé que la séance est ajournée a la séance régulière du 7 mai pour Adopté le réglement de vidanges s'il y a lieu.

INITIALES DU MAIRE A.T. 65 INITIALES DU SEC.-TRES. E.R.

Adelard Toupin MAIRE

Edmond Rivard SEC-TRESORIER

Province de Québec,
Comté de Champlain,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine,

Session régulière du Conseil, tenue au lieu et à l'heure ordinaires des séances, ce mardi sept mai mil neuf cent cinquante sept et à laquelle sont présent MM les conseillers Adélard Gouin, Marcel Sauvageau, Arcade Toupin, Richard Loranger, Rosaire Dumas,

sous la présidence de Son Honneur M. le maire Adélard Toupin formant quorum.

Après la prière d'usage, les minutes de la session du 2 Avril et du 30 Avril sont approuvées telles que lues.

Il est proposé et résolu à l'unanimité que les comptes suivants sont approuvés et que le secrétaire-trésorier est autorisé à en effectuer le paiement:

No de chèques		
278	Le Bureau d'enrégistrement du Comté de Champlain,	$ 4.25 ✓
279	Shawinigan Water And Power Co Ltd,	10.89 ✓
280	Louis Eugène Montplaisir,	40.00 ✓
281	Richard Montplaisir,	40.00 ✓
282	Rosaire Toupin,	416.00 ✓
283	La Cité du Cap de la Madeleine,	262.50 ✓
284	La Compagnie de Construction Dollard Limited,	150.00 ✓
285	James A. Bradley,	1,148.00 ✓
286	Ministre de la Santé	9.45 ✓
287	Edmond Rivard salaire de mai	44.00 ✓
	Total	$2,925.09

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que:- le Secrétaire-Trésorier Edmond Rivard, est autorisé a faire rédiger un réglement de vidanges qui serait imposable sur les Biens-Fonds d'une partie de la Municipalité de la Rue Alice au cimetière, et de faire rediger un acte pour demandes de soumissions,

Adopté

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que la carte d'assistance publique de Julienne Dumas soit signée par le Maire M. Adélard Toupin,

Adopté

Et la séance est Levée

Adelard Toupin MAIRE

Edmond Rivard SEC-TRESORIER

CANADA
Province de Quebec
Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine

SERMENT D'OFFICE

Je, Réal Talbot, Jean-Noel Arcahd- Marcel Arcand soussignés, de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine, ayant été dûment nommés Estimateurs pour dommage s causés par les chiens dans cette municipalité, jure que je remplirai, avec honnêteté et fidèlité, les devoirs de cette charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité. Ainsi que Dieu me soit en aide.

ASSERMENTE devant moi, ce 17 Avril 1957 Réal Talbot, Jean Noel Arcand,
" " 17 " " Emery Courteau,
Ins d'arr de Voirie 17 " " Zotique Brière
ASSERMENTE 17 " " Thomas Toupin Gardien d'enclos,
ASSERMENTE 17 " " Zotique Vaillancourt, Donat Roy

Edmond Rivard
Secrétaire-Trésorier

Inspecteur Municipal

Ins Agraire

ORIGINAL DES

COPIES AUX ARCHIVES.

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

mardi le 4 juin 1957 ne fut pas tenue faute de quorum.

Edmond Rivard Sec-Trésorier.

Province de Québec, Comté de Champlain,
Municipalité Ste-Marthe du Cap de la Madeleine,

Session régulière du Conseil, tenue au lieu et à l'heure ordinaires des séances, ce mardi deux juillet mil neuf cent cinquante-sept et à laquelle sont présents MM. Les Conseillers Adélard Gouin, Maurice Toupin, Rosaire Dumas, Richard Loranger, Marcel Sauvageau, Arcade Toupin.
Sous la Présidence du Maire au fauteuil, Monsieur Adélard Toupin formant la totalité des membres du Conseil.

Après la prière d'usage, les minutes de la session du sept de mai 1957 sont approuvées telles que lues.

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que les comptes suivants sont approuvés et que le Secrétaire-Trésorier est autorisé à en effectuer le paiement:

No de Chèques		
289	Shawinigan Water And Power éclairage de rues 2 Mois.	$21.78
290	Bureau D'Enrégistrement du Comté Rap de Mutations 2 Mois.	13.50
291	Imprimerie St-Patrice,	10.61
292	Edmond Rivard salaire 2 Mois déboursé Aviseur légal $7.00	95.00
293	Roger Guilbeault,	8.00
294	Paul Boucher, N.P.	27.90
295	La Cité du Cap de la Madeleine Feu.	312.50
296	Charles-Edouard Montplaisir, Révision	15.00
297	Oscar Montplaisir, "	15.00
298	Siméon Turcotte, "	25.00
299	Edmond Rivard, "	21.00

ADOPTE TOTAL $ 565.29

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que-:
La carte d'assistance publique de Monsieur Odilon Bourque pour son hospitalisation à L'Hopital St-Joseph de Trois-Rivières soit signée par Monsieur le Maire Toupin.
ADOPTEE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que des félicitations soit transmises au Conseil de Ville du Cap de la Madeleine par résolution aux membres élus et réélus lors de l'élection du 2/7/57
ADOPTEE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que le Sécrétaire-Trésorier est autorisé a faire faire des cartes pour annoncer que ceux qui feront des feux d'Herbes ou dans le bois sans permis seront responsables des déboursés que la municipalité aura à faire pour les Pompiers.
ADOPTE

Après examen de la liste des amendements à apporter au rôle d'évaluation il est résolu que le rôle d'évaluation est revisé et que le Secrétaire-Trésorier est autorisé à y faire les amendements suivants

No d'ordre	AUGMENTATION	DIMINUTION
3		$ 10.
64	200.	10.
80	200.	10.
110	550.	40.
185		10.
233	300.	70.
251	890.	10.
277		280.
286		40.
315		40.
352	240.	20.
452	640.	10.
469	420.	20.
249		20.
228		40.
101	300.	10.
156		20.
5	30.	
41	80.	
46	40.	
48	50.	
64	230.	
Total	$ 4,170...	Total $ 660...

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

No d'ordre	AUGMENTATION	DIMINUTION
121	880.	
125	130.	
140	30.	
142	200.	
150	200.	
154	40.	
170	130.	
171	260.	
172	300.	
176	10.	
186	210.	
227	1,530.	
271	80.	
262	240.	
269	100.	
21	300.	
53	350.	
65	70.	
67	1,490.	
278	190.	
253	90.	
272	80.	
283	1,310.	
285	10.	
297		
298		10.
299		10.
300		10.
301	100.	
316	30.	
318	30.	
319	10.	
322	40.	
321	20.	
350		30.
377		630.
430	100.	
452	10.	
435	330.	
436	600.	
438	100.	
443	100.	
448	440.	
459	80.	
462	170.	$ 10.
466	40.	
514	1,020.	
43	240.	
17	200.	
	740.	

INITIALES DU MAIRE
67
INITIALES DU SEC.-TRES.

Et que les mutations suivantes y soient apportées

No d'ordre	Ansien Propriétaires	Nouveaux propriétaires
166	Rosaire Ruest	Paul Lambert
96	Jacqueline Toupin	Albert Toupin
465	Robert Désilets	Léa Désilets
347	Mme Wilfrid Brière	Donatien Brière
495	Wilfrid Brulé	Aurey Breton
80-392	Arthur Arcand	Marcel Arcand
237	Jean-Dénis Cossette	Jacques Courteau
261	Paul Lanouette	Paul Croteau
368-480-508-411-372-20 -408-	Mme Zotique Dumas	Roland Dumas
303	Camille Gosselin	Lucien Gosselin
214	Ludovic Prescott	Maurice Paquette
26	Aimé Vigneault	Mme Eugène Montplaisir
88	Lorenzo Turcotte	Alcide Camden
90	Philippe Guilbeault	Joseph Douville
175	Guillaume Hamel	J.L. Boisclair.

Et que les nouvelles propriétés suivantes y soient inscrites:

No d'ordre	Cadastre	Nouveau Propriétaire	Batisses	Terrains	TOTAL

Lucade Toupin pro Maire
Edmond Rivard Sec. trés

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

INITIALES DU MAIRE A. T.
68
INITIALES DU SEC.-TRES. L. R.

Province de Québec
Comté de Champlain
Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine
Session régulière du Conseil, tenue au lieu et à l'heure ordinaires de s séances, ce mardi six (6) Aout mil neuf cent cinquante sept et à laquelle sont présents MM. Les Conseillers Adélard Gouin, Maurice Toupin, Richard Loranger, Marcel Sauvageau, Rosaire Dumas, Arcade Toupin, formant quorum.

Considérant l'absence du Maire Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que M. le Conseiller Arcade Toupin soit nommer Pro-Maire pour trois mois. Il prend le Fauteuil du Président.

Adoptée

Après la prière d'usage, les minutes de la session du 2 Juillet mil neuf cent cinquante sept sont approuvées telles que lues.

Le Secrétaire-Trésorier donne lecture des documents suivants

a- Melle Madeleine Dussault
b- Bureau d'enrégistrement rapport de mutations
c- Le service d'anesthésie de Trois-Rivières (O. Bourque)
d- M le Député Maurice Bellemare.

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que les comptes suivants sont approuvés et que le Secrétaire-Trésorier est autorisé à en effectuer le paiement:

300	The Shewinigan Water And Power Co .	$ 10.89
301	Bureau d'enrégistrement du Comté.	6.25
302	Edmond Rivard, Salaire du mois d'aout.	44.00
	Total	$ 61.14

Adoptée

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que la démission de M. Le Maire Adélard Toupin, est refusée.

Adoptée

Considérant toud les services rendus à la Municipalité par M. le Maire Adélard Toupin Il est Proposé et Résolu à l'unanimité qu'en reconnaissance un fauteuil liu soit acheté.

Adoptée

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que demande soit faite au département des affaires Municipales s'il est possible d'envoyer Monsieur le Colonel Pineault pour nous donner des suggestions pour ce qui conçerne des ouvertures de rues, et divisions de terrains dans la partie Ouest de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine.

Adoptée.

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité qu'un Code soit acheté pour Monsieur le Conseiller Maurice Toupin.

Adoptée

M. Rosaire Dumas Donne Avis de Motion qu'à sa prochaine séance ou à une séance subséquente, le conseil prendra en considération un réglement conçernant la Municipalisation des chemins d'hiver soit aus frais de la Corporation, soit aux frais de la partie entretenue, ou aux frais des deux.

Adoptée.

Considérant que les prévisions budgétaire des revenus et dépenses de la corporation municipale de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine pour 1958 s'etablissent comme suit:

DEPENSES D'ADMINISTRATION GENERALE:	$ 1,420.00	
PROTECTION DES PRRSONNES ET DE LA PROPRIETE:	800.00	
TRAVAUX PUBLICS:	2,480.00	
UTILITE PUBLIQUES:	130.70	
BEEN ETRE PUBLIC:	1,620.00	
SERVICE DE LA DETTE:	500.00	
INTERET SUR EMPRUNT:	80.00	
AUTRES DEPENSES:	487.00	
DEPENSES		$ 7,517.70
REVENUS NON FONCIERS		$ 1,510.00
DIFFERENCES A COMBLER PAR TAXES FONCIERES		6,007.70
REVENU		7,517.70

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

ATTENDU que? d'après le budget ci-dessus, cette corporation aura à pourvoir au cours de l'année 1958, à des dépenses se totalisant à $ 7,517.70

ATTENDU que, pour defrayer, les dites dépenses, cette corporation prévoit des revenus non fonciers s'élévant à $ 1,510.00

ATTENDU que, pour solder la différence entre les dites dépenses et les revenus non fonciers, il est requis une somme de $ 6,007.70 qu'il est nécessaire de prélever sur les biens-fonds imposables de cette municipalité:

ATTENDU que, l'évaluation imposable se totalise à $ 706,710.00

Il est en conséquence RESOLU:-

QU'UNE TAXE foncière générale, au taux de $0.85% par cent piastre d'évaluation pour fins d'administration générale, est imposée et sera prélevée sur tout les biens-fonds imposables de cette municipalité, le tout, tel que porté au rôle d'évaluation actuellement en vigeur, aux fins de pourvoir au paiement des dépenses prévus au budget mentionné ci-devant.

ADOPTE

Et la séance est Levée

Arcade Toupin Pro MAIRE

Edmond Rivard SEC-TRES,

Province de Québec,
Comté de Champlain,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine,

3 septembre 1957

Session régulière du Conseil, tenue au lieu et à l'heure ordinaires des séances, ce mardi trois (3) Septembre mil neuf cent cinquante sept et à laqu'elle sont présents MM. Les Conseillers Richard Loranger, Maurice Toupin, Rosaire Dumas,

Sous la Présidence de Monsieur le Pro-Maire Arcade Toupin, au fauteuil, formant quorum.

Après la prière d'usage, les minutes de la session du six Aout sont approuvées telles que lues.

Le Sécrétaire donne lecture des documents suivants.

a J.E. Pineault, Service d'urbanisse
b Madeleine Dussault,
c Lajoie & Lajoie Ré: Zephir Vaillancourt.
d Mme Jérome Montplaisir
e Mme Paul Toupin
f Camille Arcand
g Roger Gélinas arp ré: Eddy Paradis
h Adélard Toupin Maire
i

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que les comptes suivants sont approuvés et que le Secrétaire-Trésorier est autorisé à en effectuer le paiement:

303	La Cité du Cap de la Madeleine	(re: E. Courteau)	$ 225.00
304	Thomas W Bradley	(")	31.25
305	The Shawinigan Water And Power Co	(éclairage de rues)	10.89
306	Edmond Rivard	(sal de sept)	44.00
307	Ovila Lacoursière	(papeterie)	14.04
	ADOPTE	TOTAL	$325.18

Municipalisation des chemins d'hiver

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que le réglement portant le No 39 concernant l'entretien des chemins d'hiver aux frais de la municipalité imposable sur tout les Biens-Fonds imposables de la Municipalité. est ADOPTE.

Démission

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que la démission de Monsieur Camille Arcand comme inspecteur de Batiments est acceptée et le Conseil le remerci pour les services qu'il a rendus à la Municipalité

ADOPTE

Réglement de construction infraction.

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que Mme Gilles P irier soit Avisé de se conformer au réglement de construction en vigeur dans la Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine, d'ici quinze jours, Considérant que toute infraction à ce réglement rend la délinquante passible d'une amende . Si l'infraction est continué cette continuité constitue jour par jour une infraction séparée.

ADOPTEE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que la carte d'assistance Publique de Mme Paul Toupin est refusée Considérant que sa résidence est au Cap de la Madeleine depuis plus d'un an.

ADOPTE

INITIALES DU MAIRE
70
INITIALES DU SEC.-TRES.

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que: la carte d'assistance publique de Madame Jérome Montplaisir est acceptée. et que le secrétaire-trésorier est autorisé à la signée.

ADOPTEE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que le plan montrant la subdivision d'une partie du lot no 479 (soit 479-1 à 479-28) du cadastre officiel de la paroisse du Cap de la Madeleine, partie connue comme étant la propriété de Monsieur Eddy Paradis, Les membres du Conseil approuve ce dit plan préparer par M. Roger Gélinas Arpenteur-Géometre. P.Q.

ADOPTÉE

Et la séance est Levée

MAIRE

SEC-TRESORIER

Province de Québec,
Comté de Champlain,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine,

1 oct 1957

Session régulière du Conseil, tenue au lieu et à l'heure ordinaires des séances, ce ler octobre mil neuf cent cinquante sept et à laquelle sont présents MM. Les Conseillers Arcade Toupin, Adélard Gouin, Maurice Toupin, formant quorum So us la Présidence de Son Honneur le Maire Adélard Toupin au Fauteuil,

Après la prière d'usage, les minutes de la session du 3 septembre mil neuf cent cinquante sept sont approuvées telles que lues.

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que les comptes suivants sont approuvés et que le Secrétaire-Trésorier est autorisé à en effectuer le paiement:

No de chèques		
308	Bureau d'enrégistrement du Comté,	$ 3.25
309	The Shawinigan Water And Power Co	10.89
310	Camille Arcand,	62.00
311	Formules Municipales	5.30
312	Ministère de la Santé	987.57
313	Edmond Rivard,	44.00
314	Arcade Toupin,	18.00
315	Amedée Toupin	10.00
	TOTAL	1,111.01

ADOPTE

Il est Proposé et résolu à l'unanimité Que: demande soit faite à la Commission Municipale de Québec de bien vouloir donner autorisation de renouveller l'emprunt par billets de $ 2,000.00.

ADOPTEE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que un octroi de $ 25.00 soit donner pour l'entretien de la rue de l'école pour l'entretien de chemins d'hiver ainsi que $25.00 pour la rue St-Dominique et que la balence soit chargé aux propriétaires de biens imposables de ces dits chemins entretenus pour l'hiver 1956-57

ADOPTEE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que d'après le cout de l'entretien du Chemin de St-Martin qui est de $ 600.00 et que l'octroi du Gouvernement provincial est de $ 245.00 et $ 125.00 que la Municipalité octroi pour la Route ce qui fait un total de $ 370.00 pour solder la différence entre les dépenses et l'octroi il est requis la somme de $ 230.00

ATTENDU que l'évaluation imposable de la partie entretenue est de $ 20,110. Il est en conséquence résolu qu'une taxe spéciale au taux de $1.15 par cent piastre d'évaluation est imposée et sera prélevée sur les Biens-fonds imposables de cette partie qui ont les chemins entretenus le tout tel que porter au rôle d'évaluation actuellement en vigeur, et cela pour l'entretien de l'hiver 1956-57

Adoptée

Il est aussi Proposé et Résolu à l'unanimité que d'après le cout d'entretien de la rue de l'école qui est de $ 75.00 et que le montant de $ 25.00 est octroyer par la municipalité pour solder la différence entre les dépenses et l'octroi il est requis la somme de $ 50.00

ATTENDU que l'évaluation imposable de la partie entretenue est de $ 7,470. Il est en conséquence Résolu qu'une taxe spéciale au taux de .68 % par cent piastre d'évaluation est imposée et sera prélever sur les biens-fonds imposables de cette partie qui ont les chemins entretenus le tout tel que porter au rôle d'évaluation actuellement en vigueur, et cela pour l'entretien de l'hiver 1956-57...

ADOPTEE

Il est aussi proposé et résolu à l'unanimité que d'après le cout d'entretien de la Rue St-Dominique qui est de $ 75.00 et que le montant de $ 25.00 est octroyer par la municipalité pour solder la différence entre les dépenses et l'octroi il est requis la somme de $ 50.00

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

chemins d'hiver

Inspecteur de batiments

Réparation de Chemins

Requête

Avis de motion

5 Novembre 1959

No de Chèques
316
317
318
319
320
321

ATTENDU que l'évaluation imposable de la partie entretenue est de $ 10,740. il est en conséquence Résolu qu'une taxe spéciale au taux de 47% par cent piastre d'évaluation est imposée et sera prélevé sur les Biens-Fonds imposables de cette partie qui ont les chemins entretenus le tout tel que porter au rôle d'évaluation actuellement en vigeur et cela pour l'entretien de l'hiver 1956-57-

INITIALES DU MAIRE 71 INITIALES DU SEC.-TRES.

ADOPTEE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que: demande soit faite à MM. Grunin-ger & Fils, à James Bradley. Paul Descotaux, de donner leurs conditions pour l'entretien des chemins d'hiver de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap.

ADOPTEE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que M. Arthur Beaumier est nommer inspecteur de batiments pour la municipalité au mêmes conditions que M Camille Arcand, démissionnaire.

ADOPTEE

Considérant des plaintes reçues des résidents du chemin de front de St-Martin
Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que: demande soit faite à Monsieur le député Maurice Bellemare si c'est possible de faire charroyer de la gravelle ou passer le graideur pour remplir les trous

ADOPTEE

Il est Proposé et résolu à l'unanimité que les membres du conseil approuvent la requête des interressés du Fossé qui traverse les terres No de cadastre 486-P485-484-483-482-481-480-P479-10-11-12-P16-

ADOPTEE

Avis de motion est donné par Monsieur le conseiller Maurice Toupin qu'a une séance subséquente il sera présenté un réglement ayant pour effet l'enléve-ment des vidanges dans une partie de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine. aux frais de la partie déterminée par le conseil, imposable sur les biens-fonds de cette dite partie,

ADOPTEE

Et la séance est levée

Adelard Toupin MAIRE

Edmond Rivard SEC-TRESORIER

Province de Québec,
Comté de Champlain,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine,

Session régulière du Conseil, tenue au lieu et à l'heure ordinaires des séances ce mardi 5 ème jour de Novembre mil neuf cent cinquante sept et à laquelle sont présents MM. Les Conseillers Arcade Toupin, Richard Loranger, Maurice Toupin , Rosaire Dumas, Marcel Sauvageau, Adélard Gouin,

Sous la présidence de Son Honneur le Maire Adélard Toupin au fauteuil, formant la totalité des membres du Conseil,

Après la prière d'usage, les minutes de la session du 1 er octobre mil neuf cent cinquante sept sont approuvées telles que lues.

Le Secrétaire donne lecture des documents suivants,
a-Laurentide Ready-Mix & Equipement,
b-La Compagnie de Téléphonne Bell,
c-Ministère de la Santé (re M. Boisclair)
d-Ministère de la Santé (re Guilbeault)

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que les comptes suivants sont approuvés et que le secrétaire-trésorier est autorisé à en effectuer le paiement:

The Shawinigan Water And Power Co	10.89
La Corporation du Conseil de Comté, Unité Sanitaire,	235.57
Siméon Turcotte, Cloture St-Martin.	44.00
Bureau d'enrégistrement Rapp de mutations	3.70
J.N. Beaudoin, (Fauteuil)	58.00
Edmond Rivard Salaire de Nov et Timbres de Poste (20.00)	64.00
Total	$ 416.16

ADOPTE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Qu'une demande soit faite à Monsieur le député Maurice Bellemare de bien vouloir, s'il y a lieu recommander à l'honorable Monsieur Antonio Talbot, C.R. ministre de la Voirie, de bien vouloir accorder une subvention pour contribuer au côut de l'entretien des chemins dans le cours de l'hiver 1957-58 à la corporation municipale de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine, longeur(6Milles.8)

ADOPTE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que le réglement des vidanges soit adopté à la prochaine séance , et qu'il soit imposable sur tout les Biens-Fonds imposable de la partie déservie pour les vidanges soit de la Rue St-Dominique au cimetie-re ADOPTE Adelard Toupin MAIRE Edmond Rivard SEC-TRES

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

3 décembre 1957

INITIALES DU MAIRE 72 INITIALES DU SEC.-TRES.

Province de Québec,
Comté de Champlain,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine,

Session régulière du Conseil, tenue au lieu et à l'heure ordinaires des séances, ce mardi 3 décembre mil neuf cent cinquante sept et à laquelle sont présents MM. Les Conseillers Arcade Toupin, Richard Loranger, Maurice Toupin, Adélard Gouin,

Sous la Présidence de Son Honneur le Maire Adélard Toupin, au fauteuil, formant quorum,

Après la prière d'usage, les minutes de la session du 5 Novembre mil neuf cent cinquante sept sont approuvées telles que lues.

Adoptée

Le Secrétaire-Trésorier donne lecture des documents suivants
Carte d'assistance Publique M. Hormidas Lottinville,
Le Comité du Timbre de Noel,
Nos Droits,
Dollard Construction
J. Bradley, Red Mill

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que les comptes suivants sont approuvés et Que:- Le Secrétaire-Trésorier est autorisé à en effectuer le paiement:

322-	The Shawinigan Water And Power Co.	$ 10.89
323-	Bureau D'enrégistrement Rapp de mutations	8.90
324-	Le Comité du Timbre de Noel	5.00
325-	Nos Droits souscriptions pour Noel	10.00
326-	Edmond Rivard, Sec-Trésorier Salaire de décembre	44.00
327-	Ville Joie du Rosaire souscription pour l'arbre de Noel des petits	10.00
328-	Daniel Brière	11.98
329-	Ovila Brière	5.91
330-	Paul Brière	3.75
	Total $ 110.43	

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que M. le Maire Adélard Toupin et Edmond Rivard Sec-Tres Sont autorisés à signer les contrats pour l'entretien des chemins d'hiver avec M. Bradley et Dollard Construction,

ADPOTE

Monsieur le Conseiller Maurice Toupin donne Avis de motion qu'un réglement de vidanges soit adopté à la prochaine séance du conseil tel qu'il est rédiger,

ADOPTE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que;- M. Bradley est autorisé à faire le terrassement du chemin qui conduit au dépotaire et lui demander le prix pour l'entretien du dit chemin la journée de l'enlèvement des vidanges.

ADOPTE

Il est Proposé que les deux soumissions soit ouverte pour l'enlèvement des vidanges M. Gilles Toupin demande $ 1,000.00 pour douze mois d'enlèvement l'autre est de M. Alfred Lacroix le même montant $ 1,000.00

ADOPTE

Il est Proposé Qu'une séance spéciale soit tenue le dix sept décembre 1957 pour Adopté le réglement des vidanges Ainsi que pour acceptée une des soumissions présentée à la séance du 3 décembre 1957

Le Conseil procède à l'examen de la liste des arriérés de taxes telle que préparée par le Sec-Trés Conformement aux dispositons de l'article 726 du Code municipale de la Province de Québec. Et la séance est Levée

Adelard Toupin MAIRE Edmond Rivard SEC-TRES

Province de Québec,
Comté de Champlain
Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine.

Session spéciale du Conseil, tenue le 17 décembre 1957 à 8 heures P.M. à la salle municipale, et à laquelle sont présents MM. Les Conseillers Maurice Toupin, Adélard Gouin, Richard Loranger, Arcade Toupin, Marcel Sauvageau, Rosaire Dumas, Sous la Présidence de Son Honneur M. le Maire Adélard Toupin Formant la totalité des membres,

Après la prière d'usage, le secrétaire-trésorier produit l'original de l'avis de convocation de la présente session et apres lecture faite.

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que M. le Maire Adélard Toupin est autorisé à signer une carte d'assistance publique pour Mme Paul Toupin, pour six mois.

ADOPTE

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

Il est Proposé et résolu à l'unanimité que le réglement portant le nu méro 40 pour l'enlèvement des vidanges est adopté tel qu'inscrit au livre des réglements,

Adopté

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que Monsieur le Maire Adélard Toupin, et le Secrétaire-Trésorier sont autorisés à signer un contrat au nom de la Corporation de Ste-Marthe du Cap de la Madel[illegible] avec M. Alfred Lacroix pour l'enlèvement des vidanges pour 1958 au (onze-cent dollars) prix de $ 1,100.00 Le conseil exige de M. Alfred Lacroix un garanti d'au moins $ 25,000.00 pour responsabilité publique.

Adopté

La session est Levée

Adelard Toupin Maire

Edmond Rivard Sec-Tresorier

INITIALES DU MAIRE 73 INITIALES DU SEC.-TRES.

7 Janvier 1958

Province de Québec,
Comté de Champlain,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine,

Session régulière du Conseil, tenue au lieu et à l'heure ordinaires des séances, ce mardi sept janvier mil neuf cent cinquante huit et à laquelle sont présents MM. Les Conseillers Arcade Toupin, Maurice Toupin, Adélard Gouin,

Sous la Présidence de Son Honneur le Maire M. Adélard Toupin, au fauteuil, formant quorum,

Apres la prière d'usage, les minutes des sessions du 3 et du 17 Décembre mil neuf cent cinquante sept sont approuvées telles que lues.

Le Secrétaire-Trésorier donne lecture des documents suivants,

Le rapport financier pour l'année 1957.

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que les comptes suivants sont approuvés et que le Secrétaire-Trésorier est autorisé à en effectuer le paiement

1	Fortunat Beaumier,	60.00 ✓
2	Bureau d'enrégistrement du Comté de Champlain,	1.70 ✓
3	The Shawinigan Water And Power Co,	10.89 ✓
4	Edmond Rivard,	45.32 ✓
	Total $ 117.91	Adopte

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que: le rapport financier pour l'exercice se terminant le 31 décembre 1957 est accepté tel que preparer par le vérificateur M. Fortunat D Beaumier.

Adopté

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que M. Fortunat Beaumier soit nommé pour agir comme vérificateur des livres, comptes, pièces. documents, records, etc. appartenant à la corporation de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine pour l'année financière se terminant le 31 décembre 1958 et pour dresser les états financiers requis généralement pour satisfaire aux exigences de la loi et des interessers Les honoraires du Verificateur sont fixés à $ 50.00 Ce travail doit être commencé le ou vers le 2 Janvier 1959 et être terminé avant le 31 Janvier de la même anneé

Adopté

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que des remerciments soit adressés au Député M. Bellemare pour les octrois reçus au cours de l'année 1957

Adopté

Il est Prpposé et résolu à l'unanimité Que le conseil appui le Projet de Pont sur le St-Laurent

Adopté

La session est Levée.

Adelard Toupin Maire

Edmond Rivard Secrétaire-Trésorier.

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

INITIALES DU MAIRE
74
INITIALES DU SEC.-TRES.

Province de Québec,
Comté de Champlain,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine,

Assemblée d'élection Municipale de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine, tenue à la salle de l'école No 2 Mercredi le (8/1/58) huit Janvier, mil neuf cent cinquante huit, pour la mise en nomination de trois conseillers,

Je soussigné Edmond Rivard, Secrétaire-Trésorier et Président d'élection pour la dite Municipalité me suis rendu à la dite salle de l'école No 2 à dix heures de l'avant-midi ce huit janvier mil neuf cent cinquante huit.

Je Certifie que j'ai mis en nomination les noms des personnes présentés par écrit par deux électeurs présents, conformement à l'article 258 du Code Municipale.

Proposé par Monsieur LUCIEN TURCOTTE ELECTRICIEN

Secondé par Monsieur MAURICE TOUPIN CHAUFFEUR

Que Monsieur ADÉLARD GOUIN INGENIEUR de Ste-Marthe du Cap du Cap de la Madeleine soit mis en nomination comme Conseiller Municipal de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine pour le siège No 2 et ce pour le prochain terme.

Lucien Turcotte Electricien
Maurice Toupin chauffeur

//SIGNE// /ADMIS/

Edmond Rivard Sec-Trésorier et Prés d'élection

Proposé par Monsieur ROGER GUILBAULT TAITIER

Secondé par Monsieur ALFRED LACROIX CULTIVATEUR

Que Monsieur PRUDENT BOICLAIR MOTELLIER de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine, soit mis en nomination comme Conseiller Municipal de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine pour le siège No 3 et ce pour le prochain terme.

//Signé// Roger Guilbault A. Laitier
Alfred Lacroix Cultivateur
Edmond Rivard /ADMIS/ Sec-Trésorier et Prés d'élection

Proposé par Monsieur SIMÉON TURCOTTE. CULTI

Secondé par Monsieur MARCEL ARCANO. CULTI

Que Monsieur ARCADE TOUPIN de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine, soit mis en nomination comme Conseiller Municipal de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine pour le siège No 4 et ce pour le prochain terme.

///Signé/// Arcade Toupin cultivateur
Marcel Arcand Cultivateur
Edmond Rivard /ADMIS/ Sec-Trésorier et Président d'élec

Et, comme il n'y a pas d'autres mise en nomination à midi pour la charge de Conseillers de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine, d'après l'article 261 du Code Municipal, je déclare ipso facto élus les Conseillers qui ont été mis en nomination,

Edmond Rivard Sec-Trésorier et Président d'élection.

Canada
Province de Québec
Municipalité Ste-Marthe du Cap de la Madeleine,

Je, Adélard Gouin, Ingénieur, soussigné, de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine ayant été dûment nommé Conseiller, pour le siège No 2 de cette Municipalité, jure que je remplirai, avec honnêteté et fidélité les devoirs de cette charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité, Ainsi que Dieu me soit en aide.

Adélard Gouin

ASSERMENTE DEVANT MOI, CE 3 jour du mois de Janvier 1958 à Ste-Marthe du Cap de la Madeleine

Edmond Rivard
Sec-Trés

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

Canada,
Province de Québec,
Municipalité Ste-Marthe du Cap de la Madeleine,

Je, Prudent Boisclair, Motellier, soussigné, de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine ayant été dûment nommé Conseiller, pour le siège No 3 de cette Municipalité, jure que je remplirai, avec honnêteté et fidélité les devoirs de cette charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité, Ainsi que Dieu me soit en aide.

ASSERMENTE DEVANT MOI, CE 3 Jour du mois de Février 1958
à Ste-Marthe du Cap de la Madeleine,

Edmond Rivard Sec-Trésorier Prudent Boisclair Motellier

INITIALES DU MAIRE 75 INITIALES DU SEC.-TRES.

Canada,
Province de Québec,
Municipalité Ste-Marthe du Cap de la Madeleine,

Je, Arcade Toupin, Cultivateur, soussigné, de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine ayant été dûment nommé Conseiller, pour le siège No 4 de cette Munìcipalité, jure que je remplirai, avec honnêteté et fidèlité les devoirs de cette charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité, Ainsi que Dieu me soit en aide.

ASSERMENTE DEVANT MOI, CE 4 Jour du mois de Février 1958
à Ste-Marthe du Cap de la Madeleine,

Edmond Rivard Sec-Trésorier Arcade Toupin Cultivateur,

4 Février 1958

Province de Québec,
Comté de Champlain,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine,

Session régulière du Conseil, tenue au lieu et à l'heure ordinaires des séances, ce mardi 4 Février mil neuf cent cinquante huit et à laquelle sont présents MM. Les Conseillers Adélard Gouin, Arcade Toupin, Prudent Boisclair, Rosaire Dumas, Marcel Sauvageau,

Sous la Présidence de Son Honneur M. Le Maire Adélard Toupin,

Après la prière d'usage, les minutes de la session du sept Janvier ainsi que l'assemblée d'élection du huit Janvier 1958 sont approuvées telles que lues,

Le Secrétaire-Trésorier donne lecture des documents suivants
Lettre de M. le Député Maurice Bellemare
Mme Jean Jacques Martel,
Primat Marchand,
Réal Dumas,

Recettes au 31 Janvier 1958	$ 649.06
Déboursés au 31 Janvier 1958	117.91
Solde disponible au 31 Janvier, 1958	5,258.88

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que:- Les Comptes suivants sont approuvés et que le Secrétaire-Trésorier est autorisé à en effectuer le paiement:-

No de chèques		
5	Rev Père Emile Allie, Curé Souscription	10.00
6	Shawinigan Water And Power Co	10.89
7	Edmond Rivard,	49.00
8	Ovila Lacoursière	23.58
9	La Revue Municipale	13.50
10	Ministre des Finances Assistance Sociale	417.65
11	Rejean Courteau	3.00
12	Syndicat National du Rachat des Rentes Seigneuriales,	12.00
	Total	$ 539.62

Adopté

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que la carte d'Assistance Publique de Mme Jean Jacques Martel est acceptée aisi que celle de M. Réal Dumas Celle de Gaston Marchand est refusé Considérant que son père peut payer son hospitalisation,

Adoptée

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que deux codes soit acheté

ADoptée

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que $ 10.00 soit donné au Revérend Père Emile Allie, O.M.I. pour la partie de carte annuelle de la paroisse,

Adoptée

La session est Levée Adelard Toupin

Maire

Edmond Rivard

Secrétaire-Trésorier.

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

4 mars 1958

INITIALES DU MAIRE
76
INITIALES DU SEC.-TRES.

Province de Québec,
Comté de Champlain,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine ,

Session régulière du Conseil, tenue au lieu et à l'heure ordinaires des séances ce mardi, 4 mars 1958 et à laquelle sont présents MM. Les Conseillers Adélard Gouin, Arcade Toupin, Prudent Boisclair, Marcel Sauvageau, Rosaire Dumas, Sous la Présidence de Son Honneur M. le Maire Adélard Toupin au fauteuil.

Après la prière d'usage, les minutes de la session du 4 Février sont approuvées telles que lues.

Le Secrétaire-Trésorier donne lecture des documents suivants,

a) Mme Hormidas Lottinville, (Refusé)
b) Ministère de la Voirie,
c) M. Brindell Vidangeur du Cap de la Madeleine (Refusé)

Rapport de l'état des finances

Recettes au 28 Février 1958	886.41
Déboursés au 28 Février 1958	657.60
Solde disponible au 28 Février 1958	$ 4,956.61

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que:- Les Comptes suivants sont approuvés et que le secrétaire-trésorier est autorisé à en effectuer le paiement:-

No de chèques		
13-	The Shawinigan Water And Power Co	10.89
14-	Donat Beaumier $ Fils Enrg (Bond)	10.00
15-	Edmond Rivard, Salaire de Mars 1958	44.00
16-	Formules Municipales Enrg 2 Codes,	10.50
	ADOPTEE Total	$ 75.39

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que-: MM. Oscar Montplaisir, Siméon Turcotte, Charles-Edouard Montplaisir, sont nommer estimateurs pour le Rôle 1959-1960,

ADOPTEE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que sous l'autorité de la loi du temps réglementaire (S.R.Q.1941,CH,2) le temps réglementaire dans let limites de cette Municipalité soit de Quatre heures en retard avec l'observatoire de Greenwich, durant la période déterminé pae le ministre des affaires municipales, pour les Cités de Montréal et de Québec, Que copie de la présente résolution soit transmise au ministre des affaires municipales pour son approbation

Adoptée

Monsieur le Conseiller Rosaire Dumas donne Avis de motion qu'a sa prochaine séance ou à une séance subséquente , le conseil prendra en considération un ammendement au réglement No 25 intitulé réglement de Licences à l'article no 5 conçernant Prix de licences de Chiens

Adoptée

Et la séance est Levée

Adelard Toupin Maire

Edmond Rivard Sec-Trésorier

1 Avril 1958

Province de Québec,
Comté de Champlain,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine,

Session régulière du Conseil, tenue au lieu et à l'heure ordinaires des séances ce mardi, premier d'avril (1-4-58) mil neuf cent-cinquante huit et à laquelle sont présents MM. Les Conseillers Arcade Toupin, Maurice Toupin, Prudent Boisclair,
Sous la Présidence de Son Honneur le Maire Adélard Toupin au fauteuil,
Apres la prière d'usage, les minutes de la session du quatre Mars 1958 sont approuvées telles que lues.
Le Secrétaire-Trésorier donne lecture des documents suivants

Rapport de l'état des Finances

Recettes au 31 Mars 1958	$ 1,115.35
Déboursés au 31 Mars 1958	732.92
Solde disponible au 31 Mars 1958	5,110.16

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que les comptes suivants sont approuvée et que le Secrétaire-Trésorier est autorisé à en effectuer le paiement:-

No de chèques		
17	The Shawinigan Water And Power Co	10.89
18	Ministère de la Santé Division de l'assistance Publique	167.80
19	Edmond Rivard Salaire d'avril 1958	44.00
20	La Compagnie de Construction Dollard Limitée	72.23
21	Alfred Lacroix	366.67
22	Ministere de l'agriculture	36.00
23	Emerie Courteau Total $ 706.59 ADOPTE	9.00

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

Emprunt

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que:- demende soit faite à la Commission Municipale de Québec de bien vouloir autorisé le renouvellement de l'emprunt de $ 1,500.00 par notre Corporation Municipale

ADOPTE

Graveler

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que demande soit faite à Monsieur le Député Maurice Bellemare M.P. de bien vouloir si les budgets qui sont mis a sa disposition le permettent, faire gravelier la Rue Chez M. Caron,

Adopté

Assistance Publique

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que Monsieur le Maire est autorisé à signer la carte d'assistance publique de M. Réal Talbot,

Adopté

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que des félicitations soit adressées à M. Paul Lahaye pour sa victoire lors de la dernière campagne électorale et Que:- demande lui soit faite de bien vouloir si les budgets qui seront mis à sa disposition le permettent Faire faire des mures de protection aux propriétaires de terrains qui bornent au Fleuve St-Laurent pour la protection des éboulis de ces dits terrains

Adopté

Et la séance est Levée

Adélard Toupin MAIRE

Edmond Rivard SEC-TRESORIER

6 Mai 1958

Province de Québec,
Comté de Champlain,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine,

Session régulière du Conseil, tenue au lieu et à l'heure ordinaires des séances, ce mardi six Mai mil neuf cent cinquante huit (6/5/58) et à laquelle sont présents MM. Les Conseillers Adélard Gouin, Prudent Boisclair, Marcel Sauvageau, Rosaire Dumas,

Sous la Présidence de Son Honneur M. le Maire Adélard Toupin, au fauteuil,

Après la prière d'usage, les minutes de la session du 1 er Avril sont approuvées telles que lues.

Le Secrétaire-Trésorier donne lecture des documents suivants

A) Note de Credit Assi Publique
B) M. Paul Lahaye, MP.
C) Société Canadienne du Cancer
D) Société Saint Jean Baptiste
E) Melle Deschesne Sec M. Bellemare
F) Commission des allocations Sociales du Québec

Etat des finances

Recettes au 31 Avril 1958	$ 1,477.17
Déboursés au 31 Avril 1958	1,403.51
Solde disponible au 31 Avril 1958	4,801.39

Il est Proposé et résolu à l'unanimité Que:- les comptes suivants sont approuvés et que le Secrétaire-Trésorier est autorisé à en effectuer le paiement.

24	The Shawinigan Water And Power Co	$ 10.89
25	Bureau d'enrégistrement du Comté de Champlain	5.85
26	Edmond Rivard	45.25
27	Dollard Construction	924.60
28	J.A. Bradley	1,570.33
29	La Cité du Cap de la Madeleine	75.00
30	M. Louis Eugène Montplaisir,	540.00
31	M. Richard Montplaisir,	40.00
32	La Société Canadienne du Cancer M. Gaumond,	12.50
33	La Société Saint-Jean-Baptiste,	10.00
	Adopté Total	$3,234.42

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que le compte de Dollard construction soit à l'étude pour la balence, pour vérification de longeur de chemins entretenu ,

Adopte

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que:- les cartes d'assistance Publique de Mme Alfred Villeneuve Melle Pierrette Sauvageau, ainsi que celle de Mme Dénis Quigley sont acceptées M. Le Maire est autorisé de les signées celle de Mme Aimé Vigneault est à l'étude

Adopté

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

INITIALES DU MAIRE A.J.
78
INITIALES DU SEC.-TRES. E.R.

Il est Proposé et Résolu a l'unanimité Que:- Considérant la situation financière de Mme Alcide Paul, Considérant qu'elle à deux filles qui travaillent et un garçon d'age a travailler et qu'elle reçoit l'allocation aux mères nécessiteuses il est Résolu que demande soit faite au Bien Etre Social de Trois Rivieres de lui discontinuer l'assistance publique de la municipalité de Ste-Marthe ADOPTE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que-: $ 10.00 soit donné pour la Société Saint Jean Baptiste ainsi que $ 12.50 pour la Société du Cancer

ADOPTE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que:-Demande soit faite à M. Léonard Lampron de St-Barnabé Nord de nous donner un estimé pour une assurance contre le feu pour le dépotoire,

ADOPTE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que:-demande soit faite à Monsieur Maurice Bellemare M.P.P. pour faire faire l'élargissement et le gravelage du chemin du dépotoir de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine, ou d'obtenir s'il y a lieu un octroi suivant l'estimé des travaux,

ADOPTE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que les membres du Conseil renouvelle la demende à M. le Député Bellemare de faire Graveler et égouté le chemin du rang St-Martin,

ADOPTE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que demande soit faite à M. le député Bellemare pour nous avoir un ingénieur du Gouvernement pour préparer un plan et déviset faire un estimé pour les services d'eau d'égout et d'incendies dans la Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine.

ADOPTE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que l'inspecteur M. Zotique Brière est autoriser à faire réparé la cloture du chemin à partir du rang St-Malo jusqu'au chemin de Fer et faire remplir les excavations dans la chemin au Nord du chemin de Fer de Red Mill, Chez M. Oscar Montplaisir et Chez M. Ovila Brière , Reparer la cloture de la route.

ADOPTE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que:- demande soit faite à M. le député Bellemare de faire Asphaltérla partie habitée du rang St-Malo avec redressement du dit chemin et que des fossés soit fait chaque cotés du chemin du rang St-Malo à aller au chemin de Fer .

ADOPTE

Et la séance est levée

Adelard Toupin Maire

Edmond Rivard Sec-Trésorier

2 Juin 1958

Province de Québec,
Comté de Champlain,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine

Session régulière du Conseil, tenue au lieu ét à l'heure ordinaires des séances, ce mardi 2 Juin 1958 à laquelle sont présents MM. Les Conseillers Maurice Toupin, Adélard Gouin, Prudent Boisclair, Arcade Toupin,
Sous la Présidence de M. le Maire Adélard Toupin au fauteuil.

Après la prière d'usage, les minutes de la session du six mai 1958 sont approuvées telles que lues.

Le Secrétaire-Trésorier donne lecture des documents suivants.

Mme Jérome Montplaisir
M. Maurice Bellemare, M.P.P.
La Compagnie de Construction Dollard Ltée
Rapport des finances

Recettes au 31 Mai 1958	$ 1,851.40
Déboursés au 31 Mai 1958	$ 4,673.93
Solde disponible au 31 Mai 1958	$ 1,905.20

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que:- les comptes suivants sont approuvés et que le secrétaire-trésorier est autorisé à en effectuer le paiement.

No de Chèques

34	Cité du Cap de la Madeleine,	$ 75.00
35	Formules Municipales,	4.44
36	Bureau d'enrégistrement,	2.15
37	Edmond Rivard,	44.00
38	Shawinigan Water and Power Co,	10.89
39	Daniel Brière, (Clotures)	108.22
40	Armand Brière	8.05
41	Eugène Lottinville	19.45

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

42
43
44

Cloutures	Wilbray Dumas,	16.00
	Paul Brière	8.00
Champlain	La Société Copérative	39.40
	TOTAL ADOPTE	$ 355.60

INITIALES DU MAIRE — 79 — INITIALES DU SEC.-TRÉS.

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que:- Considérant la situation financière de Mme Stella Doucet, Considérant que son Fils travaille et qu'elle reçoit une allocation de mères nécessiteuse il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que demande soit faite au Bien Etre Social de Trois-Rivières de lui discontinuer l'assistance publique de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine.

ADOPTE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que le plan de M. Roger Guilbeault est accepté en principe, après avoir été accepté par le département des affaires Municipale de Québec.

ADOPTE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que:- demande soit faite au Colonel Pinault du Service d'urbaniste de la Province de bien vouloir s'il lui est possible de passer au bureau de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine pour voir s'il y a lieu à la dite Municipalité d'accepté le plan de subdivision préparé par M. Roger Guilbeault et Omer Lottinville,

ADOPTE

Et la séance est Levée

Adélard Toupin Maire

Edmond Rivard Sec-Trésorier

3 Juillet 1958

Province de Québec,
Comté de Champlain,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine,

Session régulière du Conseil, tenue au lieu et à l'heure ordinaires des séances, ce mercredi 3 Juillet 1958 à laquelle sont présents MM. Les conseillers Maurice Toupin, Adélard Gouin, Prudent Boisclair, Rosaire Dumas.

Sous la présidence de Son Honneur le Maire Adélard Toupin, au fauteuil.

Après la prière d'usage, les minutes de la session du 2 Juin sont approuvées telles que lues.

Le Secrétaire-Trésorier donne lecture des documents suivants.
Ministère de la santé Re Mme Jérome Montplaisir,
Ministère de la Santé Re M. Odilon Bourque,
Ministère des affaires Municipales, Re M. Pinault,
Canadien Pacific Re Red Mills
Salaire Minimun Re Sec-Trés
Département de la Voirie,

Rapport des Finances

Recettes au 30 Juin 1958	2,079.24
Déboursée au 30 Juin 1958	5,009.53
Solde disponible au 30 Juin	1,797.44

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que:- les Comptes suivants sont approuvés et que le Secrétaire-Trésorier est autorisé à en effectuer le paiement.

No de Chèques		
45	Bureau d'enrégistrement,	5.20
46	The Shawinigan Water And Power Co	10.89
47	Morin & Frères	1.82
48	La Compagnie de Construction Dollard	92.40
49	Edmond Rivard, Salaire de Juillet	60.00
50	Daniel Brière	15.25
51	Société Coopérative de Champlain	18.80
	Total	$ 204.36

ADOPTE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que:- La Carte d'assistance Publique Donçernant M. Odilon Bourque est refusée Considérant qu'il est décédé et laisse une propriété dans Ste-Marthe du CAP Sa succession doit être en mesure de payer ses dettes.

ADOPTE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que la demende du Canadien Pacific conçernant la gare de Red Mills est à l'etude,

ADOPTE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que M. Ovila Brière de St-Malo est nommé estimateur pour faire la révision du Role d'évaluation 1959-60. En remplaçant de M. Oscar Montplaisir.

ADOPTE

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

Réglement de Construction

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que:- Avis soit donné à Monsieur Arthur Beaumier, Inspecteur de Batiments de faire respecter les dippositions du réglement de construction, D'après les membres du Conseil M. Fernand Courteau ne semble pas se conformer au dit réglement.

ADOPTE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que le Salaire du Secrétaire-Trésorier est porté à $ 60.00 par mois à partir dea Juillet 1958 en conformité d'une ordonnance de la Commission du Salaire minimum.

salaire Sec-Trés

ADOPTE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité de faire préparer un contrat par le Notaire Paul Boucher pour l'achat de la Rue Chez Omer Lottinville la dite Rue a été donnée par M. Joseph Caron. Le Maire et Sec-Trésorier sont autorisés à signer le dit contrat.

Rue Chex O Lottinville

ADOPTE

Il est aussi Proposé et Résolu à l'unanimité de faire preparer un contrat concernant une servitude de terrain et le tuayaux d'égout existant sur la Rue de l'école No 1 qui conduit au Fleuve St-Laurent avec droit de servitude de Mme Donatien Guilbeault et de son Fils Roger Guilbeault . Le Maire et le Sec-Trésorier sont autorisés à signé le dit contrat.

tuayaux égout

terrain de la Route No 1 au fleuve pour le passage des tuyaux de

ADOPTE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que:- Demande soit faite à M. Paul Descautaux de bien vouloir informer le Conseildes conditions concernant l'estimé pour le projet d'acqueduc et d'égout à partir de Chez M. Richard Montplaisir No de porte 100 à aller chez M. Prudent Boisclair et Rue Chez M. Omer Lottinville et pour l'acqueduc dans la partie du Fleuve et le Rang St-Malo en étant collecté sur le tuyau existant et appartemant aux Rev Soeurs Dominicaines..

estimé pour acqueduc

Adopte

Et la séance est levée

Adelard Toupin MAIRE
Edmond Rivard SEC-TRESORIER

5 Aout 1958

Province de Québec,
Comté de Champlain,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine

Session régulière du conseil, tenue au lieu et à l'heure ordinaires des séances, ce mardi cinq Aout mil neuf cent cinquante huit (5/8/58) et à laquelle sont présents MM. Les Conseillers Maurice Toupin, Adélard Gouin, Prudent Boisclair, Marcel Sauvageau,

Sous la Présidence de Son Honneur le Maire Adélard Toupin au fauteuil

Après la prière d'usage, Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que les minutes de la session du 3 Juillet 1958 sont approuvées telles quelues

Adoptée

Le Sec-Trésorier donne lecture des documents suivants

a Canadien Pacific
b Rapp de mutations de Juillet
c Assurance pour le dépotoir

Rapport des finances

Recettes au 31 Juillet 1958	$ 3,302.97
Déboursés au 31 Juillet 1958	5,213.89
Solde disponible au 31 Juillet 1958	2,555.10

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que:-Les Comptes suivants sont approuvés et que le sec-trésorier est autorisé à en effectuer le paiement.

No de Chèques		
52	Bureau d'enrégistrement Rapp de mutations de Juillet	4.20
53	The Shawinigan Water And Power Co	10.89
54	Siméon Turcotte	27.60
55	Charles Edouard Montplaisir	13.80
56	Ovila Brière	13.80
57	Morin & Frères Enrg	8.42
58	La Corporation du Comté de Champlain	382.18
59	La Cité du Cap de la Madeleine Pompiers (Léopold Limoges)	75.00
60	Edmond Rivard Salaire de Aout et révision du Rôle	81.00
61	Alfred Lacroix Enl de Vidanges	366.67
	TOTAL ADOPTE	983.56

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que:- le compte de la Cité du Cap de la Madeleine au montant de $ 75.00 pour Pompiers soit transmis à M. Léopold Limoges.

Adoptté

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que:- Le Conseil n'a pas d'objection à ce que le Canadian Pacific dispose de leur gare à Red Mill le Conseil ne s'oppose pas a leur projet de vendre ou d'enlever cette gare.

Adoptée

Il est Proposé et résolu à l'unanimité que la carte d'assistance Publique de Mme Paul Brière pour son fils Roger est acceptée par les membres du Conseil M. le Maire Adélard Toupin est autorisé à la signée

Adoptée

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

Il est Proposé et résolu à l'unanimité Que les membres du conseil n'accepte pas la police d'assurance No 1 R 48878 sans avoir des détails sur la protection contre le feu que cette police assure pour le dépotoir de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine.

Adoptée

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité qu'une demande soit faite à M. le député Maurice Bellemare S'il lui est possible de bien vouloir faire charroyer de la pierre ou de la Gravelle dans la route St-Maurice qui conduit au rang des Grandes Prairies dans la partie la plus sablenneuse.

Adoptée

Après examen de la liste des amendements à apporter au rôle d'évaluation il est résolu que le rôle d'évaluation est revisé et que le secrétaire trésorier est autorisé à y faire les amendements inscrits au Page 81-82-

INITIALES DU MAIRE 81 INITIALES DU SEC.-TRES.

Adoptée

No d'ordre	Augmentation	Diminution
2	560.	440
3	1,680.	30
5	100	
6	290	
15	640	
38	120	
47	150	10
49	130	
48	30	
45	130	10
64	2,430	
67	140	
71	1,590	10
104	100	
116	900	
126		40
128	30	
144	210	
148	40	
150	140	
151		10
156		140
157	400	
158	520	40
170	750	
176	770	
219	1,250	
237	1,620	
239	220	
253	930	
278	370	
279	20	
277	410	20
286	880	120
307	1,820	
322	80	190
336	1,600	20
352	1,200	
377	460	230
428	10	
446	1,490	10
452	450	
452B	230	
464	280	
466	460	
469	1,400	
	1,980	
	30,220	1,320.

Et que les mutations suivantes y soient apportées

Ancien propriétaire	Nouveau propriétaire
Fernand Grondines	Maurice Beaudet
Joseph Lacroix	Sylvio Hénaire
Berthelot Lacerte	Joseph Lyonais
Rolland St-Pierre	Marcel Roy
Cléophas Charest	Léopold Limoges
Mme Vve Albert Courteau	Fernand Courteau
Jacques Courteau	Mme Annette Beaumier

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

INITIALES DU MAIRE
82
INITIALES DU SEC.-TRES.

Et que les nouvelles propriétés suivantes y soient inscrites:

Nouveau propriétaire	Batisses	Terrain
L.P. Caron	600	
Jean Levesque	300	
Wellie Sévigny	1,200	
Jules Landry	500	
Réal Lottinville	7,500	
Léo Corbeil	8,500	
Gabrielle Vézina	150	
Maurice Blais	4,000	
Armand Carrier	7,500	
Royal Chemical	1,500	
Jeannette Boisvert	2,000	
Lucien Hamel	200	

Province de Québec
Comté de Champlain
Municipalité de Ste Marthe du Cap de la Madeleine

Et la séance est levée

Adélard Toupin Maire

Edmond Rivard Sec-Trésorier

2 Septembre 1958

Province de Québec
Comté de Champlain
Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine

Session régulière du Conseil, tenue au lieu et à l'heure ordinaires des séances, ce mardi 2 Septembre mil neuf cent cinquante huit et à laquelle sont présents MM. Les Conseillers Maurice Toupin, Adélard Gouin, Marcel Sauvageau, Arcade Toupin, Prudent Boisclair Rosaire Dumas,
Sous la Présidence de Son Honneur la Maire Adélard Toupin au fauteuil formant la totalité des membres du Conseil.

Après la prière d'usage, les minutes de la session du 5 Aout sont approuvées telles que lues.

a) Le Secrétaire donne lecture des documents suivants.
M. le Député Maurice Bellemare Route des G.Prairies.

Etat des Finances

Recettes au 31 Août 1958	$ 3,340.58
Déboursés au 31 Août 1958	6,197.45
Solde disponible au 31 Août 1958	1,870.86

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que.- les Comptes suivants sont approuvés et que le Secrétaire-Trésorier est autorisé à en effectuer le paiement,

No de Chèques		
62	Shawinigan Water And Power Co	10.89
63	Léonard Lampron Assurance	50.00
64	Edmond Rivard Salaire de Sep	60.00
65	Ministre des finances Ass Publique	270.81
	Total	$ 391.70

Adoptée

Monsieur le Conseiller Maurice Toupin donne Avis de motion qu'a la prochaine séance ou à une séance subséquence le conseil prendra en considération un réglement d'égout pour une partie de la Municipalité.

Adoptée

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que:- des soumissions soient demandées à M. Descoteaux et Bradley pour l'entretien pour l'entretien des chemins d'hiver pour le même parcourt que l'an 1957-58

Adoptée

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que la carte d'assistance publique de Mme Julien Rocheleau, soit signée par Monsieur le Maire Adélard Toupin pour son hospitalisation.

Adoptée

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que le Secrétaire-Trésorier donne Avis à M. Alfred Lacroix de couvrir les vidanges lors du transport au dépotoir.

Adoptée

BUDGET

Considérant que les prévisions budgétaire des revenus et dépenses de la corporation municipale de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine pour 1958 s'établissent comme suit.

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

DEPENSES D'ADMINISTRATION GENERALE:	$ 2,702.00
PROTECTION DES PERSONNES ET DE LA PROVINCE:	
TRAVAUX PUBLICS:	2,950.00
UTILITE PUBLIQUES:	206.00
BIEN ETRE PUBLIC:	1,400.00
SERVICE DE LA DETTE:	500.00
INTERET SUR EMPRUNT:	60.00
AUTRES DEPENSES:	462.00
DEPENSES	$ 8,280.00

INITIALES DU MAIRE 83 INITIALES DU SEC.-TRES.

REVENUS NON FONCIERS	1,690.00
DIFFERENCES A COMBLER PAR TAXES FONCIERES	6,590.00
REVENU	

ATTENDU que d'après le budget ci dessus, cette corporation aura à pourvoir au cours de l'année 1959, à des dépenses se totalisant à $ 8,280.00

ATTENDU que, pour defrayer, les dites dé penses, cette corporation prévoit des revenus non fonciers s'élevant à $ 1,690.00

ATTENDU que, pour solder la différence entre les dites dépenses et les revenus non fonciers, il est requis une somme de $ 6,590.00 qu'il est nécessaire de prélever sur les biens-fonds imposables de cette municipalité

ATTENDU que, l'évaluation imposable se totalise à $ 737,120.00

Il est en conséquence RESOLU:-

Imposition de la taxe

Qu'une taxe foncière générale, au taux de $ 0.90% par cent piastre d'évaluation pour fins d'administration générale, est imposé et sera prélevée sur tout les biens-fonds imposables de cette municipalité, le tout tel que porté au rôle d'évaluation actuellement en vigeur, aux fins de pourvoir au paiement des dépenses prévus au budget mentionné ci-devant.

ADOPTEE

Et la séance est Levée

Adelard Toupin MAIRE

Edmond Rivard SEC-TRES

7 octobre 1959

Province de Québec,
Comté de Champlain,

Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine

Session régulière du Conseil, tenue au lieu et à l'heure ordinaires des séances, ce mardi, sept octobre mil neuf cent cinquante huit et à laquelle sont présents MM. Les Conseillers Arcade Toupin, Adélard Gouin, Maurice Toupin, Sous la Présidence de Son Honneur M. le Maire Adélard Toupin, au fauteuil, formant quorum.

Après la prière d'usage, les minutes de la session du mardi 2 septembre 1958 sont approuvées telles que lues. Adoptée

Le secrétaire-trésorier donne l'état des finances

Recettes au 31 Septembre 1958	3,599.72
Déboursés au 31 Septembre 1958	6,589.15
Solde disponible au 31 Septembre 1958	$ 1,738.30

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que:-les Comptes suivants sont approuvés et que le Secrétaire-Trésorier est autorisé à en effectuer le paiement.

No de chèques		
66	Shawinigan Water And Power Co	$ 10.89
67	Bureau d'enrégistrement	10.90
68	Formules Lacoursière Enrg	15.31
69	Edmond Rivard Salaire d'octobre 1958	60.00
70	Syndicat National du Rachat des Rentes Seigneuriales	12.00
71	Marcel Brière	9.20
72	Zotique Brière	7.88
	Total	$ 126.18

Adopté

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que:- M. le Maire Adélard Toupin est autorisé à signée une carte d'assistance publique pour Roger Brière.

Adoptée

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que:- la carte d'assistance Publique de Mme Wellé Rochefort est refusé.

Adoptée

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que:-le Maire est autorisé a engagé un homme comme surveillant pour les travaux dégout qui se font chez M. Paul Lanouette .

Adoptée

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que M. le Maire Adélard Toupin est autorisé à loué un tracteur pour le terrassement du chemin qui conduit au dépotoir

Adoptée

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

INITIALES DU MAIRE
84
INITIALES DU SEC.-TRES.

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que demande soit faite aux Rev Soeurs Dominicaine de Ville Joie du Rosaire pour avoir le prix et conditions pour la vente de leur système d'eau

Adoptéé

Et la séance est Levée

Adélard Toupin
Maire
Edmond Briard
Secrétaire-Trés

20 octobre 1958

Province de Québec
Comté de Champlain
Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine

Session spéciale du Conseil, tenue le 20 octobre 1958 à 8 heures P.M. à la salle Municipale, et à laquelle sont présents MM. Les Conseillers Adélard Gouin, Marcel Sauvageau, Maurice Toupin,
Sous la Présidence de Son Honneur Monsieur le Maire Adélard Toupin au fauteuil
Après la prière d'usage Le Secrétaire-Trésorier produit l'original de l'avis de con convocation de la présente session ainsi que son certificat de signification et, après lecture faite de ces documents , il est constaté que l'avis de convocation à été signifié aux membres absents, tel que requis par les dispositions du Code Municipal. La présente session, tel qu'il apparet à l'avis de convocation à pour but la prise en considération du sujet suivant
1:- Réglementation de l'égout
ATTENDU que les prescriptions et formalité légales en rapport avec la passation du présent réglement ont été remplis
Monsieur le Conseiller Maurice Toupin Propose et il est Résolu que le réglement portant le Numéro 41 soit adopté et qu'il soit décrété par le dit réglement ce qui suit.-.-

Réglementation pour égout

Que le tuyau d'égout principal soit environ 150 pieds sur la route nationale et environ 750 pieds sur la rue Caron ainsi que toutes les entrées à chaque lot de propriétaire lque cesdits travaux de construction soit fait par la dite municipalité Le cout de ses travaux seront payés par les interressés qui ont signé une demande soit MM. Achille Lottinville. Réal Lottinville. Julien Lefebvre. Léopold Gosselin. Fernand Leblanc. Roger Guilbeault. Marcel St-Laurent. Zephir Vaillancourt. Lucien Turcotte. Omer Lottinville.
le cout sera réparti au pieds Et Qu'un tuyau de 8 pouces soit posé sur la ligne principale et les entrées un tuyau de 6 pouces Les regards 2 pieds.
Le présent réglement entrera en vigeur après quinze jours de sa publication.
Le présent réglement fait à Ste-Marthe du Cap de la Madeleine et passé le 20 octobre (20) 1958

(Signé) Adélard Toupin
Maire

(Signé) Edmond Briard
Secrétaire-Trésorier

Publier le 21 octobre 1958

Secrétaire-Trésorier

Travaux égouts

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité.-Que M. Henri Paul Hébert est autorisé à faire faire l'excavation pour le posage d'un tuyau d'égout dans la dite municipalité soit environ 150 pieds sur la route nationale et environ 750 pieds sur la Rue Caron aux prix de $ 6.00 de l'heure et a engager 4 hommes désignés par le conseil de la dite Municipalité soit M. Gédéon Vaillancourt au prix de $ 1.50 de l'heure et les trois autres à $ 1.00 de l'heure Les dits employes seront assurés par M. Henri Paul Hébert contre les accidents qui pourrait survenir durant les dits travaux La municipalité s'engage à payé à M. Hébert les salaires qu'il aura à déboursés pour les dits travaux,-,-,-,-,-,-,-,-,-

ADOPTEE

Et la séance est Levée

Adélard Toupin Maire
Edmond Briard Secrétaire-Trésorier

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

INITIALES DU MAIRE

85

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

Province de Québec,
Comté de Champlain,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine,

4 Novembre 1958

Session régulière du Conseil, tenue au lieu et à l'heure ordinaires des séances, ce mardi le 4 Novembre mil neuf cent cinquante huit et à laquelle sont présents MM. Les Conseillers Maurice Toupin, Adélard Gouin, Prudent Boisclair, Rosaire Dumas, Arcade Toupin,

Sous la Présidence de Son Honneur le Maire Adélard Toupin au fauteuil, formant quorum.

Après la prière d'usage, les minutes des sessions du 7 et 20 octobre 1958 sont approuvées telles que lues.

Le Secrétaire-Trésorier donne lecture des documents suivants.

arriérés de taxes

a) Le conseil procède à l'examen de la liste des arriérés de taxes telle que préparée par le Secrétaire-Trésorier Comformement aux dispositions de l'article 726 du Code municipal de la Province de Québec.

b) Lucien Turcotte

c) Carl Gruniger. James Bradley. La Compagnie de Construction Dollard. Re: entretien de chemins d'hiver

d) Canadien Pacific Railway,

e) Henri Guilbeault, Re égouts: (Reste à l'étude)

Recettes au 31 Octobre-1958	$ 5,331.35
Déboursés au 31 Octobre-1958	6,715.33
Solde disponible au 31 Octobre-1958	3,343.75

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que les comptes suivants sont approuvés et que le Secrétaire-Trésorier est autorisé à en effectuer le paiement.

No de chèques

73	Shawinigan Water And Power Co (éclairage de rues)	10.89
74	La Compagnie de Construction Laviolette (Chemins dépotair)	39.00
75	Gédéon Vaillancourt (egout M. Lanouette)	17.22
76	La Cité du Cap de la Madeleine (Pompiers M. Piché)	75.00
77	Edmond Rivard, (Salaire de Nov et $ 15.00 de Timbres)	75.00
78	Bureau d'enrégistrement du Comté de Champlain (Rapp de mutationsoct	5.70
79	La Compagnie de construction Dollard (égout Rue Caron)	20.25
80	Mailhot Enrg(Flashes 4 jours)	5.00

Adopté Total $248.06

Carte Ass Publique Bébé Julien Rocheleau

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que:-Monsieur le Maire est autorisé à signée la carte d'assistance Publique pour l'hospitalisation du bébé Chantal enfant de Julien Rocheleau.

Adopté

Il est Proposé et Résolu à l'unanimitéQue:- le Conseil n'a pas d'objection à ce que la Regie des transports accorde le permis de location de camions à M. Lucien Turcotte de cette Municipalité.

Adopté

Entretien de Chemins Hiver St-Martin

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que:- le contrat de M. Carl Gruniger pour l'entretien des chemins du rang St-Martin ainsi que la Route du rang St-Martin au pont de la Rivière Champlain aux prix de $ 350.00 du mille soit 2 milles Ce paiement sera fait en quatre versements mensuels égaux et consécutifs le premier versement le 15 Janvier 1959 le quqtrième et dernier le 30 avril 1959.

Adopté

Entretien chemins d'hiver Rues de Ste-Marthe

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que les Rues St Dominique, Caron, et de l'école soient entretenues pour les chemins d'hiver par Dollard Construction au prix de $ 250.00 pour l'hiver 1958-59..

Adopté

Entretien dechemins Hiver St-Malo

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que la Route et le rang St-Malo soient entretenu pour chemins d'hiver pour 1958-1959 par James A Bradley au prix de $385.00 du mille ainsi que le chemin qui conduit au dépotoir au prix de $ 200.00 pour l'hiver..

Adopté

Soumissions enlèvement des vidanges

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que le secrétaire-trésorier demande par Avis Public des soumissions pour l'enlèvement des vidanges pour l'année 1959 pour le même parcourt que l'année 1958 soit des limites coté ouest de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine à aller au cimetière que les soumissions soit sous enveloppe cachetée et déposé au bureau du Sec-Trésorier Edmond Rivard. avant cinq heures de l'après midi le 2 décembre 1958

Adopté

Autorisation pour contrats de chemins

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que M. le Maire Adélard Toupin ainsi que le Sec-Trés Edmond Rivard sont autorisés à signer les dits contrats ci dessus pour l'entretien des chemins d'hiver 1958-1959.

Et la séance est Levée.

Adélard Toupin Maire

Edmond Rivard Sec-Trésorier

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

2 décembre 1958

INITIALES DU MAIRE
86
INITIALES DU SEC.-TRES.

Province de Québec
Comté de Champlain,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine

Session régulière du Conseil, tenue au lieu et à l'heure ordinaires des séances, ce mardi deux décembre mil neuf cent cinquante huit et à laquelle sont présents MM. Les Conseillers Prudent Boisclair, Maurice Toupin, Marcel Sauvageau, Ardade Toupin,

Sous la Présidence de Son Honneur Monsieur le Maire Adélard Toupin, au fauteuil, formant quorum.

Après la prière d'usage, les minutes de la session du 4 Novembre 1958 sont a prouvées telles que lues.

Le Secrétaire-Trésorier donne lecture des documents suivants
a)M. Roméo Morrisette lettre à l'étude.
b)Canadien Pacific
c)Le conseil procède à l'examen de la liste des arriérés de taxes telle que préparée par le Secrétaire-Trésorier conformement aux dispositions de l'article 726 du Code Municipal de la Province de Québec.

Recettes au 31 Novembre 1958	$ 7,599.59
Déboursés au 31 Novembre 1958	6,963.39
Solde disponible au 31 Novem,	5,363.93

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que les Comptes suivants sont approuvés et que le secrétaire-trésorier est autorisé à en effectuer le paiement

No de chèques		
81	Ministère des finances (Ass Publique)	$ 453.47
82	Gilles Toupin	5.00
83	The Shawinigan Water And Power	10.89
84	Le Comité du Timbre de Noel	5.00
85	Paul Lanouette	37.64
86	Nos Droits	10.00
87	Gédéon Vaillancourt	18.00
88	Philippe Daigle	12.00
89	Emilien Daigle	8.00
90	Roger Paul	12.00
91	L.A. Brouillette	420.33
92	Grégoire Biron	176.66
93	Philippe Daigle	76.50
94	Omer Lottinville	42.50
95	Emilien Daigle	79.00
96	Gédéon Vaillancourt	161.55
97	Henri-Paul Hébert	414.00
98	Edmond Rivard	63.71
99	Alfred Lacroix	366.66
100	Benoit Therrien	19.94
101	Ville Joie du Rosaire	10.00
	TOTAL	$ 2,402.85

ADOPTEE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que demande soit faite à Monsieur Maurice Bellemare de bien vouloir recommandé la Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine à l'honorable Monsieur Antonio Talbot C.R. Ministre de la Voirie de nous accordée une subvention pour contribuer au cout de l'entretien des chemins d'hiver

R. Red Mill	2.15	Milles
Rg St-Malo E	1.34	"
Rg St-Malo O	.63	"
Rg St-Martin	1.10	"
R G.Prairies	1.10	"
TOTAL	6.32	

ADOPTEE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que la batisse qui à été vendu par le Canadien Pacific à M. Joseph Dargis de Trois-Rivières soit porté au Rôle pour une valeur de $ 40.00.

ADOPTEE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que la Route du rang St-Martin à la Rue St-Maurice du Cap de la Madeleine soit fermée pour la saison dHiver Autorisation est donné à M. Emerie Courteau de fermer la dite Route ,et dans donner Avis à la Cité du Cap de la Madeleine.

ADOPTEE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que demande soit faite à la Commission Municipale de Québec de bien vouloir nous donner l'autorisation de renouveller l'emprunt de la Municipalité au montant de $ 1,500.00

ADOPTEE

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

Avis de motion

Monsieur le Conseiller Maurice Toupin donne avis de motion qu'a une séance subséquemte il sera présenté un réglement ayant pour effet l'entretien de l'égout de la Municipalité.

ADOPTE

plan directeur

Il est Proposé et Résolu l'unanimité Que la lettre de Monsieur Roméo Morrisette Ing conçernant un plan directeur pour la Municipalité est à l'étude.

ADOPTEE

Vidanges

Les Membres du Conseil procede à l'examen des sounissions pour l'enlèvement des vidanges, M. Alfred Lacroix seul soumissionnaire.

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que Monsieur le Maire Adélard Toupin et le Secrétaire-Trésorier sont autorisés à signer un contrat au nom de la Corporation de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine avec M. Alfred Lacroix pour l'enlèvement des vidanges pour 1959 au prix de $ 1,037.40 Le conseil exige de Monsieur Lacroix un garenti d'au moins $ 25,000.00 pour responsabilité publique. payé comme suit 1er Mars 1959 $ 172.90 1er Mai $172.90 1er Juillet 1959 $ 172.90 1er Septembre 1959 $172.90 1 er Novembre 1959 172.90 le 31 décembre 1959 $ 172.90

ADOPTEE

Taxe des Vidanges

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que le prix pour la taxe d'enlèvement des vidanges soit au même taux que l'année précédente soit de .75 par logement par mois.

ADOPTEE

Demande d'octroi

Considérant un grand nombre de sans travail dans la Municipalité Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que demande soit faite à Monsieur Paul Lahaye, M.P. de bien vouloir s'il y a lieu d'obtenir un octroi pour faire faire des réparations aux murs de soutènement, qui sont endommager par l'eau. Les membres du conseil comptent sur son dévoument pour nous obtenir un octroi pour ces dits travaux ce qui favoriserait nos sans travail de la Municipalité.

ADOPTEE

Remerciments

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que des lettres de remerciements soit adressées aux députés de Champlain. Fédéral et Provinciale pour leur appui généreux envers notre Municipalité, et de leur offrir des voeux de Bonne et Heureuse année.

ADOPTE

Assistance Publique

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que Monsieur le Maire Adélard Toupin est autorisé à signer les cartes d'assistance Publique pour six mois pour Mme Paul Toupin ainsi que pour Mme Aimé Vigneault, et un mois pour Mme Jean Guy Désilets

ADOPTEE

Et la séance est Levée.

Adélard Toupin MAIRE

Edmond Rivard SEC-TRESORIER

7 Janvier 1959

Province de Québec,
Comté de Champlain,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine,

Session régulière du Conseil, tenue au lieu et à l'heure ordinaires des séances, ce mercredi 7 Janvier mil neuf cent cinquante neuf et à laquelle sont présents MM. Les Conseillers Arcade Toupin, Prudent Boisclair, Adélard Gouin.
Sous la Présidence de Son Honneur M. Le Maire Adélard Toupin au fauteuil, formant quorum.

Après la prière d'usage, les minutes de la session du deux décembre sont approuvées telles que lues.

Le Secrétaire-Trésorier donne lecture des documents suivants
a) M Maurice Vézina,
b) M. L'abée Girard,

Etat des finances

Recettes au 31 décembre 1958	$ 9,125.68
Déboursés au 31 décembre 1958	9,366.24
Solde disponible au 31 déc 1958	4,487.17

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que les Comptes suivants sont approuvés et que le Secrétaire-Trésorier est autorisé à en effectuer le paiement.

No de Chèques		
1	The Shawinigan Water And Power Comp.	10.89
2	Bureau d'enrégistrement (Rapp de Mutations)	3.90
3	Formules Lacoursière Enrg.	1.70
4	Fortunat Beaumier C.C.S. Vérificateur.	62.50
5	Edmond Rivard, salaire de Janvier 1959	60.00
6	Laurentide Ready Mix.	175.00

ADOPTE Total $ 313.99

INITIALES DU MAIRE
88
INITIALES DU SEC.-TRES.

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que:-demande soit faite au sous ministre des affaires municipales M. J.L. Doucet C.R. de bien vouloir autorisé s'il est possible un officier de son département de venir dans la Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine pour donner un cours sur l'évaluation et sur la confection du Rôle d'évaluation spécialement pour les municipalités Rurales.

ADOPTE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que:- Le rapport financier pour l'exercise se terminant le 31 décembre 1958 préparé par M. Fortunat Beaumier est accepté,

ADOPTE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que demande soit faite à la Régie des transport pour avoir un représentant pour etudier le moyen d'améliorer le transport par autobus dans la Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine.

Adopté.

Et la séance est Levée

Edmond Rivard — MAIRE
SECRETAIRE-TRESORIER

14 Janvier 1959

Province de Québec,
Comté de Champlain,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine,

Assemblée d'élection Municipale de la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine tenue à la Salle de l'école Notre-Dame de la Rive, Ecole No 2 Mercredi le Quatorze ème jour de Janvier mil neuf cent cinquante neuf (14/1/59) pour la mise en nomination d'un Maire et de trois conseillers,

Je, soussigné Edmond Rivard Secrétaire-Trésorier et Président d'élection pour la dite municipalité me suis rendu à la dite salle Publique de l'école No 2 à dix heures de l'avant midi ce quatorze Janvier mil neuf cent-cinquante-neuf (14/1/59)

Je, Certifie que j'ai mis en nomination les noms des personnes présentées par écrit par deux électeurs présents, conformement à l'article 258 du Code Municipal.

Proposé par Monsieur B.A TERRION ASSISTANT GÉRANT
Secondé par Monsieur ROGER GUILBEAULT ZAITIER
Que Monsieur ADELARD TOUPIN EMETTEUR de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine soit mis en nomination comme Maire de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine pour le prochain terme.

//Signé// B.A. Terrion
Roger Guilbault

Edmond Rivard — Secrétaire-Trésorier et Président d'élection
//ADMIS//

Proposé par Monsieur OVILA BRIÈRE RENTIER
Secondé par Monsieur DONAT ROZ. CULTIVATEUR
Que Monsieur ROSAIRE DUMAS CHAUFFEUR de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine soit mis en nomination comme conseiller Municipal de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine pour le siège No 4 et ce pour le prochain terme.

//Signé// Ovila Brière
Donat Roz

Edmond Rivard — Secrétaire-Trésorier et Président d'élection
//ADMIS//

Proposé par Monsieur ROSAIRE DUMAS CHAUFFEUR
Secondé par Monsieur OVILA BRIÈRE RENTIER
Que Monsieur MARCEL SAUVAGEAU CHAU de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine soit mie en nomination comme Conseiller Municipal de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine pour le siège No5 et ce pour le prochain terme.

//Signé// Rosaire Dumas
Ovila Brière

Edmond Rivard — Secrétaire-Trésorier et Président d'élection
//ADMIS//

MARGE DE LA RELIURE
M... Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

Proposé par Monsieur ROGER. GUILBEULT. LAITIER
Secondé par Monsieur CHARLES MONTPLAISIR. CULTIVATEUR
Que Monsieur MAURICE TOUPIN CHAUFFEUR de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine soit mis en momination comme conseiller Municipal de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine pour le siège No 6 et ce pour le prochain terme.

INITIALES DU MAIRE 89 INITIALES DU SEC.-TRES.

//Signé// Roger Guilbault

Charles E. Montplaisir

Edmond Rivard Secrétaire-Trésorier et Président d'élection

//ADMIS//

Et, comme il n'y à pas d'autres mise en nomination à midi pour la charge de Maire, et de conseillers de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine d'après l'article 261 du Code Municipal, je déclare ipso factoélus le Maire et les conseillers qui ont été mis en nomination.

Edmond Rivard Secrétaire-Trésorier et Président d'élection.

SERMENT D'OFFICE

Canada,
Province de Québec,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine.

Je, Adélard Toupin, émetteur de Licences d'autos, soussigné, de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine ayant été dûment nommé Maire de cette Municipalité, jure que je remplirai, avec honnêteté, et fidélité, les devoirs de cette charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité. Ainsi que Dieu me soit en aide.

ASSERMENTE DEVANT MOI, CE 28
jour du mois de Janvier 1959
A Ste-Marthe du Cap de la Madeleine, Qué.

Signature

Edmond Rivard
Secrétaire-Trésorier

Adélard Toupin
Emetteur de Licences d'autos

Canada,
Province de Québec,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine,

Je, Maurice Toupin, chauffeur, soussigné, de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine ayant été dûment nommé Conseiller, pour le siège No 1 de cette Municipalité, jure que je remplirai, avec honnêteté et fidélité les devoirs de cette charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité. Ainsi que Dieu me soit en aide.

ASSERMENTE DEVANT MOI, CE 17ième
jour du mois de Janvier 1959
A Ste-Marthe du Cap de la Madeleine, Qué.

Signature

Edmond Rivard Secrétaire-Trésorier. Maurice Toupin Chauffeur

Canada,
Province de Québec,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine.

Je, Marcel Sauvageau, journalier, soussigné, de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine ayant été dûment nommé Conseiller, pour le siège No 5 de cette Municipalité, jure que je remplirai, avec honnêteté et fidélité les devoirs de cette charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité. Ainsi que Dieu me soit en aide.

ASSERMENTE DEVANT MOI, CE 28 ième
jour du mois de Janvier 1959
A Ste-Marthe du Cap de la Madeleine, Qué.

Siganture

Edmond Rivard Secrétaire-Trésorier. Sauvageau Marcel Journalier

Canada,
Province de Québec,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap dela Madeleine.

Je, Rosaire Dumas, journalier, soussigné, de Ste-Marthe du Cap-de-la Madeleine ayant été dûment nommé Conseiller, pour le siège No 6 de cette Municipalité, jure que je remplirai, avec honnêteté et fidélité les devoirs de cette charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité. Ainsi que Dieu me soit en aide.

ASSERMENTE DEVANT MOI, CE 28
jour du mois de janvier 1959
A Ste-Marthe du Cap de la Madeleine, Qué.

Signature

Rosaire Dumas Journalier

Edmond Rivard Secrétaire-Trésorier.

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

3 février 1959

INITIALES DU MAIRE
AS
90
E.R.
INITIALES DU SEC.-TRES.

Province de Québec,
Comté de Champlain,
Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine,

Session régulière du Conseil , tenue au lieu et à l'heure ordinaires des Séances, ce mardi 3 Février 1959 et à laquelle sont présents MM. Les Conseillers Arcade Toupin, Marcel Sauvageau, Prudent~~s~~/ Boisclair. Sous la Présidence de Son Honneur Le Maire Adélard Toupin, formant quorum,

Après la prière d'usage, les minutes de la session du sept janvier sont approuvées telles que lues ainsi que l'assemblée d'élection du 14 Janvier mil neuf cent cinquante neuf.,.

Le Secrétaire-Trésorier donne lecture des documents suivsnts

a Regie des transports,
b M. Paul Lahaye Député
c M. Maurice Bellemare Député
d M Jean Louis Doucet C.R. Sous Ministre des affaires Municipales
e Mme Alfred Villemeure.

Etat des Finances

Solde disponible le 1 er Janvier 1959	$ 4,487.17
Recettes~~s~~ au 31 Janvier	1,280.14
Déboursés au 31 Janvier	1,033.44
Solde disponible au 31 Janvier	4,733.87

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que:- les comptes suivants sont approuvés et que le secrétaire-trésorier est autorisé à en effectuer le Paiement

No chèques		
7	The Shawinigan Water And Power Co.	10.89
8	Bureau d'enrégistrement Rapp de mutations.	2.70
9	Formules Lacoursière Enrg	12.23
10	Edmond Rivard, salaire de Janvier 1959	63.00
11	Laurentide Ready Mix	175.00
12	Rejean Courteau,	3.00
13	Ministère des finances	196.08
14	Alfred Lacroix	172.90
15	Revue Municipale	13.65
16	Arthur Beaumier Permis de construction.	60.00
17	Rev Père Emile Allie Sous pour partie de cartes	10.00
	TOTAL	$ 719.45

Verificateur

Il est Proposé "Et résolu à l'unanimité que Monsieur Fortunat Beaumier de Québec, soit nommé pour agir comme vérificateur des livres, comptes, pieces, documents, records, ets,. appartenant à la corporation de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine pour l'année financière se terminant le 31 décembre 1959 et pour dresser les états financiers requis généralement pour satisfaire aux éxigences de la loi et des interressés."Les honoraires du vérificateur sont fixés à $ 62.50

Ce travail doit être commencé le ou vers le 2 janvier 1960 et être terminé avant le 31 janvier de la même année.

ADOPTEE à l'unanimité

assistance Publique

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que Son Honneur le Maire Adélard Toupin est autorisé à signé les cartes d'assitance publique pour Hospitalisation de Mme Lucien Gosselin, Mme Alfred Villemure, ainsi qu'une carte de Bien Etre pour Mme Adrien Hébert conçernant sa jeune fille qui est invalide.,

ADOPTEE

chèque No 17

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que $ 10.00 soit donné pour la souscription aux oeuvres de Ste-Madeleine oeuvres du Rev Père Emile Allie Curé.

ADOPTEE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que Son Honneur le Maire est autorisé à faire préparer un contrat pour l'achat du terrain nécessaire pour le projet de la nouvelle Route de M. Hector St-Cyr de Québec au prix de $1.00

ADOPTEE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que:- Monsieur Roger Gélinas arpenteur soit engagé pour déterminé les Bornes pour la future Route Projetté entre chez M. Lionel Caron Lot 105 et M. Philippe Francoeur terrain de M. Hector St-Cyr M. Adélard Toupin. Melle Madeleine Dussault. M Henri Héon. agronome de Trois-Rivières.

ADOPTEE

Et la séance est Levée

Adélard Toupin MAIRE
Edmond Rivard SEC-TRESORIER

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

3 Mars 1959

Province de Québec,
Comté de Champlain,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine,

INITIALES DU MAIRE 91 INITIALES DU SEC.-TRES.

Session régulière du Conseil, tenue au lieu et à l'heure ordinaires des séances, ce mardi 3 Mars mil neuf cent cinquante neuf et à laquelle sont présents MM. Les Conseillers, Arcade Toupin, Maurice Toupin, Adélard Gouin, Prudent Boisclair.

Sous la Présidence de Son Honneur le Maire au fauteuil, Monsieur Adélard Toupin.

Après la prière d'usage, les minutes de la session du trois février mil neuf cent cinquante neuf sont approuvées telles que lues.

Le Secrétaire-Trésorier donne lecture des documents suivants:

(a) M. Avelin Trempe
(b) Ministère de la Voirie
(c) Demande pour assistance de Mme Rochefort

Etat des finances

Solde disponible le 1er Janvier 1959	$4,487.17
Recettes au 28 Février 1959	1,573.66
Déboursés au 28 Février 1959	1,033.44
Solde disponible le 1 er Mars	5,027.39

No de chèques

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que les comptes suivants sont approuvés et Que le secrétaire-Trésorier est autorisé à en effectuer Le payement:

18	Bureau d'enrégistrement, Rapp de mutations	3.70
19	Donat Beaumier	10.00
20	Ministre de la Santé	226.38
21	The Shawinigan Watre And Po	10.89
22	Laurentide Ready Mix	175,00
23	Edmond Rivard	61.60
	TOTAL	$487.57

ADOPTEE

avance de l'heure

Il est proposé et résolu à l'unanimité que sous l'autorité de la loi du temps réglementaire (S.R.Q. 1941, CH,2 le temps réglementaire dans les limites de cette Municipalité soit de quatre heures en retard avec l'observatoire de Greenwich durant la période déterminé par le ministre des affaires municipales, pour les Cités de Montréal et de Québec.

Que copie de la présente résolution soit transmise au ministre des affaires Municipales pour son approbation.

ADOPTEE

Inspecteurs pour 1959-1960-

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que M. Emerie Courteau cultivateur est nommer Inspecteur Municipale pour 1959-1960.,.,

Son nommer estimateurs pour dommage causé par les chiens, Marcel Arcand. Jean Noel Arcand. Réal Talbot.

Est nommer inspecteur d'arrondissement de Voirie Zotique Brière.

Son nommer Inspecteurs agraires MM. Zotique Vaillancourt Donat Roy.

Gardien d'enclos Thomas Toupin.,

Ces Inspecteurs sont nommer pour 1959-1960.,

ADOPTEE

Ent e Chemins

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que les membres du conseil accepte l'offre de la subvention pour contribuer au cout de l'entretien des chemins d'hiver par le Gouvernement au prix de $ 125.00 du Milles sur une longeur de 6.32 Milles.,

ADOPTEE

Ent de Rue

Considérant les dangers de dommages qui pourraient être causé par l'eau à la fonte des neiges aux propriétaires de la Rue de l'école, Il est prpposé et résolu à l'unanimité Que demande soit faite à M. Paul Descoteaux d'ouvrir la dite rue jusqu'au bout comme les années passées.

ADOPTEE

Ass Sociale

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que demande soit faite au Centre de Service Social de Trois-Rivières de bien vouloir faire parvenir au bureau de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine Copie de documents qui autorise le Centre de Service Social pour l'assistance de Mme Jean Jacques Martel Dossier 6716 aisi que de Gisèle Vaillancourt D. No 5736

ADOPTEE

assis Publique

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que Monsieur le Maire Adélard Toupin est autorisé à signer la carte d'assistance Publique pour l'hospitalisation de Melle Marie Roy.

ADOPTEE

demande Carrier Frè

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que demande soit fait e à la Compagnie d'autobus Carrier et Frères de bien vouloir donner un service d'autobus dans la Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine pour les heures des messes à la paroisse Ste-Madeleine du Cap de la Madeleine.

ADOPTEE

Ass Sociale

Il est Proposé et résolu à l'unanimité Que la demande de Mme Welle Rochefort pour assistance Sociale est refusée.

Sec-Trésorier Edmond Rivard La séance s t Levée Maire

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

INITIALES DU MAIRE 17 92 INITIALES DU SEC.-TRES.

CANADA
Province de Québec,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap dela Madeleine

SERMENT D'OFFICE

Je Jean Noel Arcand, Marcel Arcand, soussignée, de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine, ayant été dûment nommés Estimateurs pour dommages causés par les chiens dans cette municipalité, jure que je remplirai, avec honnêteté et fidélité, les devoirs de cette charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité. Ainsi que Dieu me soit en aide.
ASSERMENTE devant moi. ce 17 Mars 1959Marcel Arcand, Jean Noel Arcand.

Inspecteur Municipal " " " . ce 17 Mars 1959 Emerie Courteau

Inspecteur Agraire Assermenté ce 17 Mars 1959 Donat Roy

Inspecteur d'arrondissement de voirie Assermenté devant moi le 17 Mars 1959 Zotique Brière,

Gardien d'enclos Original dans les archives Assermenté devant moi le 17 Mars 1959 Thomas Toupin.

Edmond Rivard
Secrétaire-Trésorier.

7 Avril 1959.

Province de Québec,
Comté de Champlain.
Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine,

Session régulière du Conseil, tenue au lieu et à l'heure ordinaires des séances, ce mardi sept Avril mil neuf cent cinquante neuf et à laquelle sont présents MM Les Conseillers, Maurice Toupin, Adélard Gouin, Arcade Toupin, Prudent Boisclair, Marcel Sauvageau, Rosaire Dumas. Sous la présidence de Monsieur le Maire Adélard Toupin au fauteuil formant la totalité du Conseil.

Après la prière d'usage, les minutes de la session du 3 Mars 1959 sont approuvée telles que lues. sur proposition de M. Rosaire Dumas.

Adoptée

RAPPORT Etat des finances

Solde disponible le 1 er Janvier 1959	$ 4,487.17
Recettes au 31 Mars 1959	1,778.12
Déboursés au 31 Mars 1959	1,521.01
Solde disponible au 31 Mars 1959	4,744.28

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que les comptes suivants sont approuvés et que le secrétaire-trésorier est autorisé à en effectuer le paiement.

No de chèques		
24	Bureau d'enrégistrement Rap de mutations	3.70
25	The Shawinigan Water And Power Co éclairage de Rues	10.89
26	Laurentide Ready Mix Ent de Che d'hiver	175.00
27	Alfred Lacroix l'enlèvement des vidanges	172.90
28	Edmond Rivard salaire d'avril et TIMBRES DE POSTE	70.00
29	La société deu Cancer	10.00
	Adopteé TOTAL	$ 442.49

délégués — Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que:- MM. Les Conseillers Maurice Toupin. et Prudent Boisclair , et comme subtitu t M. Le Maire sont délégués pour rencontrer la Comp Carrier & Frères pour discuter le transport en commun des citoyens de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine.

Adoptéé//

remerciments — Il est Proposé et résolu à l'unanimité Que:-Des remerciments soit adressés au Sous Ministre des affaires Municipale pour avoir bien voulu nous faire donner un cours sur l'évaluation par un officier de son département,

Adoptée

inspecteur agraire — Considérant Que M. Zotique Vaillancourt n'accepte pas la charge d'inspecteur agraire Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que M. Jean-Marie Leclerc est nommer pour le remplacer.

Adoptée

estimateur pour dommages causés par les chiens — Considérant Que M. Réal Talbot n'accepte pas la charge d'estimateur de dommages causés par les chiens Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que Monsieur Léo Toupin est nommer pour le remplacer.

Adopté

Centre Social — Il est Proposé et Résolu à l'unanimité de donner avis au centre du service Social d'annuler les comptes de Mme Jean Jacques Martel et de Gisèle Vaillancourt.,.,

Adoptée

prolongement de l'égout Rue de l'école. — Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que lorsque les Propriétaires de terrain de la Rue de l'école auront signé un acte d'accord Pour autoriser La corporation Municipale de faire le prolongement de l'égout sur la dite Rue et ses dits travaux seront aux frais des Propriétaires interressés

ADOPTÉE

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

ACCOTTEMENTS
Rue St Dominique

Chèque No29

5 Mai 1959

A
B
C
D
E

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que demande soit faite à M. le député Maurice Bellemare de faire remplir les accotements dans la Rue St-Dominique qui sont en tres mauvais état.

Adpptée

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que le montant de $ 10.00 soit donné pour la société Canadienne du Cancer.

Adoptée

INITIALES DU MAIRE
93
INITIALES DU SEC.-TRES.

Et la séance est Levée

Adelard Toupin MAIRE

Edmond Rivard SEC-TRESORIER

CANADA
Province de Québec,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine

Session régulière du conseil, tenue au lieu et à l'heure ordinaires des Séances, ce mardi cinq (5) mai mil neuf cent cinquante neuf et à laquelle sont présents MM. Les Conseillers Marcel Sauvageau, Prudent Boisclair, Adélard Gouin, Arcade Toupin,
Sous la Présidence de Monsieur Adélard Toupin au fauteuil Formant Quorum.

Après la prière d'usage, les minutes de la session du sept avril 1959 sont approuvées telles que lues.

Le Secrétaire-Trésorier donne lecture des documents suivants.
Requête pour égouts de la rue de l'école.
Carrier & Frères Service d'autobus.
Ministère des finances d'Ottawa.
Bureau d'enrégistrement du Comté de Champlain,
Requête pour amendé le réglement de construction.

ETAT DES FINANCES

Solde disponible le 1er Janvier 1959	$4,487.17
Recettes au 30 Avril 1959	1,427.35
Déboursée au 30 Avril 1959	4,757.81
Solde disponible au 30 Avril 1959	1,156.71

Il est Proposé et résolu à l'unanimité que les comptes suivants sont approuvés Et Que le secrétaire trésorier est autorisé à en effectuer le paiement,

No de chèques			
30	The Shawinigan Water And Power,		$ 10.89
31	Le Bureau d'enrégistrement du Comté,		7.20
32	Dollard Construction Ent de rues d'hiver		250.00
33	James Bradley Ent de chemins d'hiver		1,786.20
34	Louis Eugène Montplaisir	Remb et intérêts	520.00
35	Richard Montplaisir	Intérêt	40.00
36	Edmond Rivard, Salaire de Mai 1959		60.00
37	Services D'Assistance Sociales		120.02
	Adopté	Total	$ 2,794.31

Salaires des estimateurs.

Il est Proposé et résolu à l'unanimité Que- les estimateurs soient payés au prix de .90 de l'heure pour faire le rôle d'évaluation , Et l'automobile pour les conduirent .30 de l'Heure pour le grand rôle et .50 de l'heure pour les revisions.

ADOPTEE

Adjointe-Trésor

Il est Proposé et résolu à l'unanimité Que Madame Edmond Rivard est nommée adjointe Sécrétaire-Trésorière pour aider le secrétaire-trésorier dans son travail Cette adjointe a les mêmes pouvoirs et devoirs du secrétaire officiel mais elle exercera ses fonctions sous la direction de ce dernier.

Zonage pour évaluation

Il est Proposé et résolu à l'unanimité Que les estimateurs dépose un procés verbale pour le zonage de la municipalité pour la confection du rôle d'évaluation à la séance de Juin 1959.

Adopté

reg de construc

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que-Conçernant la requête pour amendé le réglement de construction est prix en considération.

Adopté

ins pecteur agraire

Il est proposé et résolu à l'unanimité Que Considérant que M. Jean Marie Leclerc à refusé la charge d'inspecteur agraire M. Lucien Turcotte Cultivateur est nommer pour le remplaçer.

Adopté

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

Inspecteur pour dommages par les chiens.

INITIALES DU MAIRE 94 INITIALES DU SEC.-TRES.

Il est Proposé et résolu à l'unanimité Qu'un avis soit donné à M. Léo Toupin de bien vouloir se qualifié en prenant le serment pour la charge qui lui à été donné soit inspecteur pour dommages causés par les chiens dans la Municipalité.

Adopte

assistance publique

Il est Proposé et résolu à l'unanimité Que M. le Maire A. Toupin est autorisé à signée une carte d'assistance publique pour l'hospitalisation de MM. Réal Talbot. et Clément Beauchésne ,

Adopte

Bien Etre Social

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que le Sec-Trés donne Avis à Mme Vve Théophile Vaillancourt que la municipalité se Ste-Marthe du Cap de la Madeleine à discontinué l'assistance de Bien Etre Social pour sa fille Jisèle à partir du 1er Mai 1959.

Adopté

achat de terrain

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que M le Maire ainsi que le secrétaire-Trésorier somt autorisés à signer les contrats pour l'achat du terrain nécessaire pour l'ouverture de la route projettée aux prix de $ 1.00 avec MM. Lionel Caron. Philippe Francoeur. Succ St-Cyr (Re Hector St-Cyr). Henri Héon Melle Madeleine Dussault. Benoit Therrien.

Adopté

Autobus

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que le secrétaire donne avis à la Compagnée de transport St-Maurice que le conseil de la Municipalité accepte le prix de.15 pour le service d'autobus Mais ~~le Conseil~~ demande que les autobus se rendent au Garage de M. Omer Beaunier soit 1½ milles de leurs limites

Adopté

Et la séance est Levée

Lucien Toupin MAIRE

Edmond Rivard SEC-TRESORIER

SERMENTS D'OFFICE

Province de Québec,
Comté de Champlain,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine, SERMENT D'OFFICE

Lucien Turcotte.

Je, soussigné de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine, ayant été nommé inspecteur agarire pour le prochain terme de cette municipalité, jure que je remplirai, avec honnêteté et fédélité, les devoirs de cette charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité Ainsi que Dieu me soit en aide
Assermenté devant moi, à Ste-Marthe du Cap de la Madeleine Comté de Champlain
ce 19 Jour de mai 1959 LUCIEN TURCOTTE CULTIVATE

Edmond Rivard
Sec-Trésorier

Léo Toupin ayant été nommé inspecteur pour dommages causés par les chiens dans la municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine
Assermenté devant moi, à Ste-Marthe du Cap de la Madeleine Comté de Champlain
ce 16 Mai 1959 Edmond Rivard sec Trés Leo Toupin, Ing Stationnaire

Madame Edmond Rivard ayant été nommée Assistante Secrétaire-Trésorier
ASSERMENTE devant moi, à Ste-Marthe du Cap de la Madeleine Comté de Champlain
ce 6 Mai 1959 Mme Edmond Rivard, ass Sec

Edmond Rivard 1'original aux archives

Province de Québec
Comté de Champlain
Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine,

Je, Ovila Brière, rentier, Siméon Turcotte, Cultivateur, Charles E Montplaisir soussigné, de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine, ayant été dûment nommé Estimateur pour le rôle d'évaluation de 1960 de cette Municipalité, jure que je remplirai, avec honnêteté et fidélité, les devoirs de cette charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité. Ainsi que Dieu me soit en aide.
Assermenté devant moi, à Ste-Marthe du Cap de la Madeleine
ce 1er Jour de Juin 1959 Signatures Chs E. Montplaisir .
Siméon Turcotte.

Edmond Rivard Sec-Trésorier. Ovila Brière

l'original aux archives

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

2 Juin 1959

Province de Québec,
Comté de Champlain,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine,

INITIALES DU MAIRE AJ 95 G.P.
INITIALES DU SEC.-TRES.

Session régulière du Conseil, tenue au lieu et à l'heure ordinaires des Séances, ce Mardi le 2 Juin mil neuf cent cinquante-neuf et à laquelle sont présents MM. Les Conseillers Prudent Boisclair, Maurice Toupin, Adélard Gouin,

Sous la Présidence de Son Honneur Monsieur le Maire Adélard Toupin, au fauteuil, Formant Quorum.

Après la Prière d'usage, les minutes de la session du 5 mai 1959 sont approuvées telles que lues.

Le Secrétaire-Trésorier donne lecture des documents suivants

(A) Société St-Jean Baptiste
(B) Ovila Chartier
(C) Proces Verbal conçernant l'évaluation

ETAT DES FINANCES

Solde disponible le 1er Janvier 1959	$ 4,487.17
Recettes au 31 Mai 1959	2,697.98
Déboursés au 31 Mai 1959	5,749.40
Solde disponible le 31 Mai 1959	1,435.75

Il est Proposé et résolu à l'unanimité que les Comptes suivants sont approuvés , et que le Secrétaire-Trésorier est autorisé à en effectuer le paiement

No de chèques

38	The Shawinigan Water And Power Co.	10.89
39	Jacques Bettez égout Rue dite de l'école	5.00
40	Edmond Rivard Salaire de Juin Ruban Clavigraphe	61.05
41	Formules Lacoursière enrg.	57.48
42	Alfred Lacroix enl des vidanges	172.90
43	Paul Gendron Sable pour chemin dépotoir	45.00
44	Zotique Brière Clotures	73.89
45	Wellé Brière "	9.00
46	Paul Brière "	47.25
47	Paul Boucher Pour Hector St-Cyr.	100.00
48	Société St-Jean Baptiste	5.00
	Adoptée Total	$ 587.46

No de Rues

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que des Numéros soit achetés pour marquées les Rues qui sont tracés dans la Municipalité.

Adoptée

Evaluation

Il est Proposé et résolu à l'unanimité Que:- Le conseil accepte le proces verbal des estimateurs conçernant l'évaluation dans la Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine Ainsi que la division de la Municipalité par Zones pour fins d'évaluation, Ainsi que les prix unitaires de base tel qu'inscrit au dit Proces Verbal.

Adopté

St-J-Baptiste

Il est Proposé et résolu à l'unanimité Que le conseil donne $ 5.00 pour la société St-Jean-Baptiste.

Adopté

NP P. Boucher

Il est Proposé et résolu à l'unanimté Que le Conseil accepte le compte du Nptaire Paul Boucher pour M. H St-Cyr au montant de $ 100.00.

Adopté

Ass Publique

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que la carte d'assistance publique de Mme Alphonse Veillette est acceptée pour 2 Mois, Celle de Mme Marcel Guilbeault refusée Considérant que son mari travaille présentement

Adoptée

Clotures

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que M. Zotique Brière est autorisé à faire les réparations de clotures de la Municipalité dans la Route et le rang St-Malo,

Adoptée

nettoyage dépotoir

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que le Maire est autorisé à faire faire les travaux de nettoyage qui s'imposent au dépotoire.

Adoptée

egout rue dite de l'école

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que Gédéon Vaillancourt est engagé comme surveillant des travaux pour le prolongement de l'égout rue de l'école Wellé Montplaisir pour le creusage, et que la municipalité prenne de l'assurance contre les accidents pour cinq hommes de la Municipalité

Adopté

graveler

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que demande soit faite au député Monsieur Maurice Bellemare de bien vouloir s'il lui est possible de faire graveller les Rues dites de l'école. Guilbeault Lottinville et Hubert soit environ une longeur de 1,965 pieds

Adoptée

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

INITIALES DU MAIRE
96
INITIALES DU SEC.-TRES.

Il est proposé et résolu à l'unanimité qu'a la demande de Monsieur Victor Lottinville le Conseil lui donne l'autorisation de ce batir à 6½ pieds de la ligne de son voisin mais il devra se batir à " 25 pieds de la ligne du chemin cette espace devra etre libre de toute construction.

Adppté

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que le secrétaire-trésorier donne Avis à Monsieur Arthur Beaumier de bien vouloir avertir les propriétaires qui projette de se construire de bien vouloir faire approuvé leur plans et ire de prendre leur permis du bureau du Secrétaire-Trésorier avant de commencer leur construction.

Adopté

Et la séance est Levée

Adelard Gouin Pro-Maire

Edmond Rivard Sec-Trésorier

7 Juillet 1959

Province de Québec
Comté de Champlain
Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine,

Session régulière du Conseil, tenue au lieu et à l'heure ordinaires des séances, ce mardi sept juillet mil neuf cent cinquante neuf et à laquelle sont présents MM. Les Conseillers Arcade Toupin, Rosaire Dumas, Maurice Toupin, Prudent Boisclair, Marcel Sauvageau, Adélard Gouin.

Pro-Maire

Considérant l'absence de M. le Maire Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que Monsieur le Conseiller Adélard Gouin est nommé PRO-MAIRE pour trois mois

Monsieur Adélard Gouin est au Fauteuil, Formant Quorum.

Après la prière d'usage, les minutes de la session du deux Juin 1959 sont approuvées telles que lues.

Le Secrétaire-Trésorier donne lecture des documents suivants

a) Reclamation par Gilles Toupin,

ETAT DES FINANCES

Solde disponible le 1 er Janvier 1959	$ 4,487.17
Recettes au 30 Juin 1959	4,095.51
Déboursée au 30 Juin 1959	6,189.16
Solde disponible au 30 Juin 1959	2,393.52

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que les Comptes suivants sont Adoptés et le Sec-Trésorier est autorisé a en effectuer le paiement.

No de Chèques			
49	L.A. Brouillette,	tuyaux égouts	319.84
50	Bureau d'enrégistrement	Rapp Mutations	12.40
51	Laurentien Marchand	Clotures	26.00
52	La Compagnie de Construction Dollard	terrassement	70.92
53	Ministère des Finances	Ass Publique	234.44
54	Ministère des Finances	Assistance Sociale	95.40
55	Edmond Rivard	Salaire Timbres	74.00
56	The Shawinigan Water And Power Co	éclaiarges de rues	10.89
57	Philippe Daigle	égout	84.00
58	Emilien Daigle	égout	84.00
59	H.P. Hébert	égout	40.00
60	Gédéon Vaillancourt	égout	203.28
61	Paul Brière	Clotures	24.38
62	Zotique Brière	Clotures	51.36
63	Armand Brière	Clotures	5.75
		Total	$ 1,174.66

Adopté

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que demande soit faite à la Shawinigan s'il y a possibilité d'avoir des lumières de rues dans les Rues nouvellement ouvertes

Adopté

Attobus

Considérant Que la Municipalité n'a pas eu de suite aux pourparlers que mous avons eu avec Carrier Et Frère voila déja 4 mois pour l'amélioration du transport en commun Il est en Conséquence Proposé et Résolu à L'unanimité Que demande soit faite à la Regie des transport de bien vouloir nous mettre au courant de la décision qui a été prise

Adopté

Avis de motion

Monsieur le Conseiller Maurice Toupin donne AVIS de motion qu'ala prochaine séance ou à une séance subséquente le conseil prendra en consideration un réglement pour l'ouverture de rues et noms pour les nouvelles Rues ouvertes

Adopté.

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

Salle de danses Publiques

Considérant Que la Municipalité à un réglement prohibant les les salles de danses publiques dans la Municipalité Il est en Conséquence Proposé et Résolu à l'unanimité Qu' AVIS soit donné a Monsieur Jules Milette de 1633 Ste-Marguerite Trois-Rivieres de voir à se conformer au dit réglement immédiattement .

Adopté

INITIALES DU MAIRE 97 INITIALES DU SEC.-TRES.

Renouvellement d'emprunt

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que demande soit faite à la Commission Municipale de Québec de bien vouloir si possibilité il y à donné autorisation aux membres du Conseil de renouvellé l'emprunt temporaire au montant de $ 1,000.00

Adopté

elargissement de chemins

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que demande soit faite au Ministère de la Voirie, ainsi qu'a M. le député Maurice Bellemare de bien vouloir si possibilité il y à d'élargir le chemin du rang St-Martin à 50 pieds de largeur

Adopté

Réclamation pour dommages par le feu

Considérant la réclamation faite à la Municipalité par M. Gilles Toupin pour dommages causés par le feu du dépotoire à son grain Il est en Conséquence Proposé et Résolu à l'unanimité Que ce compte au montant de $ 68.00 soit Transmis à M. Léonard Lampron pour réclamation à la Compagnie La Société Mutuelle d'assurance générales de Commerce Police No 1-R- 48878

Adopté

egout

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que les Comptes pour le prolongement de l'égout de la Rue de l'école soit envoyés aux Propriétaires qui ont signé pour en faire la demande,

Adopté

acqueduc

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que demande soit faite à M. Baicepte et Héroux Ingénieurs de nous soumettre ses prix et conditions pour faire un plan et l'estimé des travaux d'une acqueduc dans la Municipalité.

Adopté

Assistance

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que le marchand de Mme Alphonse Veillette est autorisé à lui fournir du manger pour $ 10.00 par semaine en attendant qu'elle reçoive son chèque de Bien Etre Social.

Adopté

Et la séance est Levée

Adelard Toupin MAIRE

Edmond Rivard SEC-TRESORIER

4 Août 1959

Province de Québec
Comté de Champlain
Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine,

Session régulière du Conseil, tenue au lieu et à l'heure ordinaires des séances, ce Mardi quatre août mil neuf cent cinquante-neuf (4/8/59) et à laquelle sont présents MM. Les Conseillers Adélard Gouin. Prudent Boisclair. Marcel Sauvageau. Arcade Toupin.

Sous la Présidence de Monsieur le Maire Adélard Toupin au Fauteuil.

Après la prière d'usage, les minutes de la session du 7 Juillet 1959 sont approuvées telles que lues.

Adoptée

Le secrétaire-trésorier donne lecture des documents suivants

a-Le bureau du revenu de la Province Danses
b-Regie des transports
c-Ministère de la Voirie.
dMme Donat Guilbeault Roger Guilbeault et Omer Lottinville

Le Secrétaire-Trésorier donne l'Etat des finances

Solde disponible le 1er Janvier 1959	$ 4,487.17
Recettes au 31-7-1959	4,587.24
Déboursés au 31-7-1959	7,091.93
Solde disponible le 31-7-1959	1,982.48

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que les Comptes suivants sont approuvés et que le secrétaire-trésorier est autorisé à en effectuer le paiement.

No de chèques		
64	The Shawinigan Water And Power Co	10.89
65	Edmond Rivard	61.25
66	Alfred Lacroix	172.90
67	La Corporation du Comté de Champlain	$332.31
68	Léonard Lampron	
69	Bureau d'Enrégistrement du Comté	8.20
70	Charles Edouard Montplaisir	118.35
71	Siméon Turcotte	138.90
72		

INITIALES DU MAIRE
98
INITIALES DU SEC.-TRES.

72	Ovila Brière	$ 137.25
73	Edmond Rivard	148.35
74	Paul Brière	4.50
75	Zotique Brière	6.86
76	Léon Toupin	3.75
77	Emile Vaillancourt	8.00

Total $ 1,151.51

Avis Publiques

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que le Secrétaire-Trésorier est dispensé de lire les Avis Publiques à la porte de l'église le dimanche.

Adopteé

autorisation de travaux

Attendu que le conseil municipal a sa séance du 20 octobre 1958 à autorisé les travaux suivants égout de la Rue Caron Attendu que cette corporation à obtenu du ministère de la Voirie une subvention de $ 1,000.00 pour les dits travaux Attendu qu'un relevé final des dépenses au montant de $ 1,396.50 à été présenté aux conseillers Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que ce Conseil approuve les travaux éxécutés et le relevé final des dépenses et demande qu'une copie de la présente résolution soit transmise au ministère de la Voirie Ainsi qu'à Monsieur Bernard DeGonzague pour son approbation.

Adoptée

terrain pour rang St Martin

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que:- Le Conseil accepte de tous les interressés les terrains nécessaire pour l'élargissement du rang St-Martin Ces dits terrains ont été cédés à la Municipalité par les dits interressés pour les dits travaux.

Adoptée

Autobus Carrier

Il est Proposé et résolu à l'unanimité Que demande soit faite à Carrier & Fréres ~~pour~~ de bien vouloir nous mettre au courant de la décision qui à été prise conçernant la demande faite le 5 Mai 1959 pour le transport en commun jusq'au Garage Beaumier.

Adoptée

demande de facteur

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que demande soit faite à Monsieur le député Lahaye pour avoir si possibilité il y à, un facteur pour la partie Ouest de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine dans les rues nouvellement ouvertent ou que le postillon passe la malle Ruraler~~ies~~ dans ces dites Rues,

Adoptée

assistance Mme Jean Désilets

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que M. le Maire est autorisé à signé une carte d'assistance publique pour un mois à Mma Jean Désilets de 6 Rue de l'école.

Adoptée

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que l'offre de Mme Donat Guilbeault conçernant une rue est prise en considération il est aussi Résolu de soumettre à un aviseur légal cette offre pour savoir quelle procédure prendre pour acceptée le prolongement de cette dite rue.

Adoptée

terrain pour Rues

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que les Rues offertent par M. Roger Guilbeault et Omer Lottinville sont acceptées par la Municipalité une Rue transversale de 50 pieds de largeur. et une rue de 60 pieds de largeur le maire et le secrétaire trésorier sont autorisé a signé les contrats pour l'achat de ses dits terrains au prix de $ 1.00 UN Dollard chacun,

Adoptée

Assurance employés

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que l'assurance de la Compagnie Générale de Commerce pour les employés soit pour les employes de travaux généraux dans la Municipalité et que conçernant le paiement de la prime pour l'assurance du dépotoir attendre le réglément de la réclamation faite pour dommages par le feu aux grain de M. Gilles Toupin.

Adoptée

autorisation pour emprunt temporaire

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que demande soit faite à la Commission Municipale de Quebec de bien vouloir donner autorisation d'emprunter temporairement le montant nécessaire au paiement des plans et dévis d'acqueduc et dégout soit $ 7,000.00

Adopteé

Réglement NO 42

ATTENDU que les préscriptions et formalité légale en rapport avec la passation du présent réglement ont été remplis

Monsieur le Conseiller Adélard Gouin Propose et il est Résolu que le Réglement portant le Numéro 42 soit adopté et qu'il soit décrété par le dit réglement ce qui suit.-.-

Que les noms de Rues soit par Numéros du Sud au Nord Rue . de L'est a L'Ouest des Avenues.

(Signé) Adelard Toupin (Signé)

Maire Edmond Rivard Secrétaire-Trésorier

Publier le 5 Aout 1959

Sec-Trésorier Et la séance est Levée

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

1 Septembre 1959

Province de Québec
Comté de Champlain
Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine

Session régulière du Conseil, tenue au lieu et à l'heure ordinaires des Séances, ce Mardi Premier Septembre mil neuf cent cinquante neuf et à laquelle sont présents MM. Les Conseillers Maurice Toupin, Rosaire Dumas, Marcel Sauvageau, Prudent Boisclair.

Sous la Présidence de Monsieur le Maire Adélard Toupin au fauteuil formant quorum:

Après la prière d'usage, les minutes de la session du 4 août mil-neuf-cent-cinquante-neuf sont approuvées telles que lues

Le Secrétaire-Trésorier donne lecture des documents suivants

Le Bureau du revenu de la Province,
J. Héroux Ing.P
Commission Municipale Emprunt acqueduc
Carrier & Frères
Commission Municipale pour Rues

Etude de l'état des finances.

Solde disponible 1 Janvier 1959	$ 4,487.17
Recettes au 31 Aout 1959	4,305.45
Déboursés au 31 Aout 1959	8,240.44
Solde disponible le 31 Aout 1959	553.18

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que les Comptes suivants sont approuvés et que le Secrétaire-Trésorier est autorisé à en effectuer le paiement,

No de Chèques		
78	Père Tanguay pour assistance de Marcel Guilbeault	10.00
79	Gédéon Vaillancourt pour Reparation d'égout	15.00
80	Yves Vaillancourt "	5.00
81	Emilien Daigle "	5.00
82	L. A. Brouillette tuyau "	49.51
83	Edmond Rivard Salaire de Septembre 1959	60.00
84	Ministère des finances taxes d'amusements	6.30
85	Gille Hébert Assistance M. Désilets	6.00
86	Arthur Boisvert voyage avec M. le Maire pour feu,	10.50
87	Morin & Freres Inc	1.56
88	Maison de retraites Fermées pour chemin de Croix	10.00
89	Edmond Rivard délégué au Congres des Sec-Trés le 24 et 25 Sept	40.00
	Total	$ 218.87

Adoptée

Homologation du Role

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que: le Rôle d'évaluation déposé le 17 Juillet 1959 au bureau du Secrétaire-Trésorier Edmond Rivard est homologué sans amendements . Le montant du Rôle d'évaluation est de $ 801,190.

Adoptée

Cheques No 78--85--

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que le montant de $ 10.00 soit payé au Père Tanguay pour assistance a une famille pauvre, et $ 6.00 pour acheté de la nourriture à une autre famille nécessiteuse.

Adoptée

assistance Publique

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que M. le Maire est autorisé a signées des cartes d'assistance Publique pour Mme Alphone Veillette, et Mme Jean Désilets chacune pour un mois.

Adoptée

No de chèque 125 terrain dans la rue de l'école

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que M. le Maire Adélard Toupin et Monsieur le Conseiller Maurice Toupin sont autorisés a prendre arrangement avec Mme Donat Guilbeault et Irenée St-Arnauld pour le terrain qui est dans la Rue dite Rue de l'école. pour un montant de $75.00 Le maire et le sec-trés sont autorisés a signer le contrat.

Adoptée

puisard

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que M. Gédéon Vaillancourt est autorisé à acheté le tuyau pour le puissard de la Rue Caron.

Adoptée

Congres Sec-Trés

Considérant Que lors du Congrès des Secrétaires de Municipalités qui se tiendra à Montréal les 24 et 25 septembre 1959 le Ministre des Affaires municipales remettera à Edmond Rivard le certificat de compétence qu'il vien de lui décernér. Il est en Conséquece Proposé et Résolu à l'unanimité Qu'un montant de $ 40.00 lui soit octroyer pour défrayer ses dépenses pour ce congrès.

Adoptée

Cheque No 88

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que le montant de $ 10.00 soit donné à la maison de retraite Fermées pour aidé au paiement du chemin de Croix.

Adoptée

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que:- Le secrétaire-Trésorier demande à M. le Député Bellemare une entrevue pour les membres du Conseil conçernant ouverture de rues et projet d'acqueduc et égout.

Adoptée

INITIALES DU MAIRE
99
INITIALES DU SEC.-TRES.

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRES.
100

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que demande soit faite à la Regie des transport pour la municipalisation d'un service d'autobus dans la Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine Considérant qu'il n'a pas d'entante avec la Compagnie St-Maurice Transport.

Adoptée

Et la séance est Levée

Adelard Toupin Maire

Edmond Rivard Sec-Trésorier.

6 octobre 1959

Province de Québec,
Comté de Champlain,
Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine,

Session régulière du Conseil, tenue au lieu et à l'heure ordinaired des séances, ce mardi 6 octobre mil neuf cent cinquante neuf et à laquelle sont présents MM. Les Conseillers Rosaire Dumas. Adélard Gouin. Prudent Boisclair. Arcade Toupin. Formant quorum.
Sous la Présidence de Son Honneur M. Le Maire Adélard Toupin au fauteuil.

Après la prière d'usage, les minutes de la session du 1 Septembre 1959 sont approuvées telles que lues.

Le Secrétaire-Trésorier donne lecture des documents suivants
Cité du Cap de la Madeleine--- Re Transport en Commun
Regis des Transport " "
Le Secrétaire-Trésorier donne l'état des finances.

Solde disponible le ler janvier 1959	$ 4,487.17
Recettes au 30 septembre 1959	5,223.81
Déboursés au 30 septembre 1959	8,428.80
Solde disponible le 30 Sept 1959	782.75

Il est Proposé et résolu à l'unanimité que les comptes suivants sont approuvés et que le Secrétaire-Trésorier est autorisé à en effectuer le Paiement.

No de Chèques			
90	The Shawinigan Water And Power Co.	(2 Mois)	21.78
91	Bureau d'enrégistrement du Comté de Champlain		7.40
92	Alfred Lacroix, enl des vidanges,		172.90
93	Edmond Rivard, salaire d'octobre et liste de Jurés.		72.80
94	Les Produits Ciment St-Maurice Ltée,		14.12
95	Ministère des finances		151.05
96	Henri Boilet(Fleures Sympaties H. M Duplessis)		25.50
97	Rentes Seigneuriales,		12.00
98	Zotique Brière	Clotures	19.58
99	Paul Brière	"	12.00
100	Zephir Vaillancourt	"	8.20
101	Gilles Toupin		68.00
		Total	$ $85.33

Adopté

Clotures

Considérant que les clotures sur le parcourt des shemins entretenus par M. James Bradley ont été brisées par la charrue à neige, Il est en conséquence Proposé et Résolu à l'unanimité Que le compte au montant de $.298.33 soit transmis à M. Bradley ce montant est le cout des réparations des dites clotures

Adopté

dommage par le feu

Considérant que M. Léonard Lampron a pas donné suite à la réclamation faite par résolution en date du 7 Juillet Il est en Conséquence Proposé et Résolu à l'unanimité Que la réclamation soit faite à la Compagnie d'assurance de L.U.C. pour dommage causé par le feu du dépotoir chez M. Gilles Toupin.

Adopté

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que les membres du Conseil accepte l'offrande de fleurs faite par M. le Maire à l'accasion du déces de l'honorable premier ministre de la Province, ainsi que les sympathies offertent à Monsieur le député Maurice Bellemare. au noms du Conseil de la Municipalité.

Adopté

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que des félicitations soit offertent à M. Edmond Rivard Sec-Trés pour le certificat de compétence que L'Honorable Dozois lui a décerner

Adopté

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que:- des félicitations soit offertent à l'honorable Maurice Bellemare pour sa nomination à la charge de ministre de l'état dans le gouvernement de l'honorable Paul Sauvé

Adopté

assistance publique

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que le Maire est autorisé à signé une carte d'assistance publique pour Mme Alphonse Veillette pour 2 mois et une pour Paul Lottinville du 28 aout au 17 Septembre 1959 Adopté

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que demande soit faite à M$_o$nsieur L.P. Delonchamps du Ministere des travaux publiques Est 850 Avenue Laurier, Québec. P.Qué de bien vouloir donné aux membres du Conseil un rendez vous pour information pour service d'acqueduc.

Adopté

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que deux voyages de pierre de 1½ à 2 pouces soit acheté pour le chemin du dépotoir.

Adopté

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que demande soit faite pour soumission à Carl Gruniger, Paul Descoteaux, et J. Bradley pour l'entretien des chemins d'hiver Rang et Route St-Martin. Rang et Route St-Malo Rue St-Dominique, de l'école chez Omer Lottinville. ainsi que la Rue transversale. et rue Caron.

Adopté.

INITIALES DU MAIRE A.T. 101 INITIALES DU SEC.-TRES. E.R.

BUDGET

Considérant que les prévisions budgétaires des revenus et dépenses de la corporation municipale de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine pour l'année 1960 s'établissant comme suit: Surplus accumulé: au 31/12/1958 $ 3,323.62

voir dans les archives pour le détail.

DEPENSES:	
ADMINISTRATION GENERALE:	1,577.29
PROTECTION DES PERSONNES ET DE LA PROPRIETE:	910.00
TRAVAUX PUBLICS:	3,657.00
UTILITES PUBLIQUES:	1,130.68
BIEN-ETRE PUBLIC:	1,300.00
SERVICE DE LA DETTE: Ingénieur.	890.00
AUTRES DEPENSES: Dons. Achat de ter ain. Vidanges. frais ent depot	1,900.00
TOTAL DES DEPENSES	$11,364.97

REVENUS:

REVENUS NON FONCIERS:	3,890.00
DIFFERENCE A COMBLER PAR TAXES FONCIERES:	7,474.97

ATTENDU que, d'apres le budget ci-dessus, cette corporation aura à pourvoir, au cours de l'année 1960, à des dépenses se totalisant à $ 11,364.97

ATTENDU que, pour défrayer les dites dépenses, cette corporation prévoit des revenus non-fonciers s'élevant à $ 3,890.00

ATTENDU que, pour solder la différence entre les dites dépenses et les revenus non fonciers, il est requis une somme de $ 7,474.97 qu'il est nécessaire de prélever sur les biens-fonds imposables de cette municipalité;

ATTENDU que l'évaluation imposable se totalise à $ 801,190.00

Imposition de la taxe.

Il est EN CONSEQUENCE RESOLU:

Qu'une taxe foncière générale, au taux de .95 par $ 100.00 d'évaluation pour fins d'administration générale, formant un total d'imposition générale de $ 7,611.31 est imposé et sera prélevées sur tous les biens-fonds imposables de cette municipalité; le tout, tel que porté au rôle d'évaluation actuellement en vigeur, aux fins de pourvoir au paiement des dépenses prévues au budget mentionné ci-devant.

Adopte

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que demandesoit faite au Canadien Pacific de bien vouloir abaissé le niveau du Pont existant sur le ruisseau Favrel de 3 pieds.2 à la Route St-Maurice ainsi que celui qui est situé sur le même ruisseau à la ligne du chemin de Fer qui dessert la Wayagamach division St-Maurice Cap de la Madeleine Et ce pour permettre l'égoutement de quelques terres qui sont situées à Ste-Marthe du Cap de la Madeleine.

Adopté.

Et la séance est levée

Albert Tourigny Maire

Edmond Rivard Sec-Trésorier.

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

INITIALES DU MAIRE
102
INITIALES DU SEC.-TRES.

Province de Québec
Comté de Champlain
Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine

Session régulière du Conseil, tenue au lieu et à l'heure ordinaires des sessions, ce mardi 3 Novembre mil neuf cent cinquante neuf et à laquelle sont présentsMM. Les Conseillers Rosaire Dumas, Adélard Gouin, Arcade Toupin, Marcel Sauvageau, Prudent Boisclair,

Sous la Présidence de Monsieur le Maire Adélard Toupin au fauteuil formant quorum.

Après la prière d'usage, les minutes de la session du 6 octobre 1959 sont approuvées telles que lues.

Le Secrétaire-Trésorier donne lecture des documents suivants

A) Le Conseil Central des Oeuvres
B) Dollard Construction
C) Regie des Transports
D) Le Bureau du revenu

Le secrétaire-trésorier donne l'état des finances
Solde disponible le 1er Janvier 1959
Recettes au 30 Octobre 1959
Déboursés au 30 Octobre 1959
Solde disponible le 30 Septembre 1959

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que les comptes suivants sont approuvés et que le secrétaire-trésorier est autorisé à en effectuer le paiement

No de chèques		
102	The Shawinigan Water And Power Co éclairage de rues	10.89
103	H.P. Hébert égout	30.00
104	Gédéon Vaillancourt égout	25.06
105	Roger Brière	7.00
106	Emilien Daigle	6.00
107	Carrière St-Maurice Pierre pour chemin de dépotoire	51.39
108	Ministère du Bien Etre Social	94.25
109	Edmond Rivard, salaire de Nov $ 20.00 de Timbres Et diner	89.00
110	Fédération des Oeuvres de Charité	10.00
111	Alfred Villemure compensation pour ses arbres	100.00
	TOTAL ADOPTE	423.59

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que:- les chemins d'hiver soit entretenu par les même entrepreneur que l'hiver 1958-59 soit C Gruniger Laurentide Ready Mix & Equipement INC. pour les chemins St-Martin au prix de sept-cent piastre.M James A Bradley pour les chemins de St-Malo au prix de $ 400.00 du Mille.et la Compagnie de construction Do lard Ltéé pour les Rues St-Dominique. Francoeur de L'Ecole Guilbeault et Caron au prix de $ 500.00 Si la Rue Guilbeault n'est pas entretenue le prix sera de $ 450.00

ADOPTE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que Son Honneur le Maire Adélard Toupin, ainsi que le sec-trés Edmond Rivard sont autorisés à signé les contrats pour les entretiens de chemins d'hiver pour 1959-1960 avec Laurentide Ready Mix & Equipement INC. et avec Dollard Construction Ltée et avec M. James Bradley pour 1959-60- 1960-61 1961-62

ADOPTE

Il est Proposé et Résolu à l' unanimité Que $ 10.00 soit donné pour la fédération des oeuvres de charité (CARITAS)

ADOPTE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que $ 100.00 soit donné à M. Alfred Villemure en compasation du déplacement d'arbres pour l'élargissement du chemin dans le rang St-Martin et cela en réglement final.

ADOPTE

Monsieur le Conseiiler Adélard Gouin donne Avis de motion qu'à la prochaine séance ou à une séance subséquence le conseil prendra en considération un réglement pour interdire le stationnement à partir de minuit pour les automobile dans les rues St-Dominique Caron d'école Guilbeault et Francoeur

ADOPTE

Et la séance est levée

Adélard Toupin Maire
Edmond Rivard Sec-Trésorier.

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

1 décembre 1959

Province de Québec,
Comté de Champlain,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine,

INITIALES DU MAIRE A.T.
103
INITIALES DU SEC.-TRES. C.P.

Session régulière du Conseil, tenue au lieu et à l'heure ordinaires des sessions, ce mardi 1er décembre mil neuf cent cinquante neuf et à laquelle sont présents MM. Les Conseillers Adélard Gouin. Maurice Toupin. Arcade Toupin. Prudent Boisclair.

Sous la Présidence de son Honneur le Maire Adélard Toupin au fauteuil formant quorum.

Après la prière d'usage, les minutes de la session du mardi 3 Novembre 1959 sont approuvées telles que lues.

Le Secrétaire Trésorier donne lecture des documents suivants

A-Comité du Timbres de Noel.
B-Nos Droits.
C-Jean-Baptiste Lanouette.
DPaul Lahaye M.P.
E-Société St-Jean Baptiste
F-L'Honorable Maurice Bellemare Ministre de l'état.

Etat des finances

Solde disponible le 1er Janvier 1959	$ 4,487.17
Recettes au 30 Novembre 1959	8,997.50
Déboursés au 30 Novembre 1959	9,479.12
Solde disponible 30 Novembre 1959	4,005.55

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que les comptes suivants sont approuvés et Que le Secrétaire-Trésorier est autorisé à en effectuer le paiement

No de Chèques		
112	The Shawinigan Water And Power Co	10.89 ✓
113	Alfred Lacroix,	172.90 ✓
114	Comité du Timbres de Noel	5.00
115	Nos Droits (Souhaits de Noel)	10.00
116	Ville Joie du Rosaire (Arbre de Noel)	10.00
117	Bureau d'enrégistrement du Comté	4.70
118	Edmond Rivard (Salaire de décembre 1959 et divers)	64.92
119	La Société St-Jean Baptiste (Aide aux Etudiants)	10.00
120	Zephir Vaillancourt (REmboursement pour l'égout)	100.00
121	Omer Lottinville "	143.00
122	Léopold Gosselin "	60.00
123	Roger Guilbeault "	120.00
124	Marcel St-Laurent "	120.00
		TOTAL $ 831.41

Fermeture de la Route St-Maurice

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que:- M. Emerie Coubteau, Inspecteur Municipale est Autorisé a fermée la Route St-Maurice pour la saison d'hiver 1959-60 Et dans donner Avis à la Ville du Cap de la Madeleine.

Adopté

Compte à la Caisse Populaire

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que le Secrétaire-Trésorier est autorisé a ouvrir un compte à la Caisse Populaire Ste-Madeleine au nom de la Corporation Municipale Ste-Marthe du Cap de la Madeleine.

Adopté

enlèvement des Vidanges

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que son Honneur le Maire Adélard Toupin, ainsi que le Secrétaire-Trésorier Edmond Rivard sont autorisés a signer un contrat avec M. Alfred Lacroix pour l'enlèvement des vidanges pour l'année 1960aux mêmec conditions que l'année en cours soit au prix de $ 1,037.40

Adopté

demande Sub pour ent des chemins d'hiver

Il est Proposé et résolu à l'unanimité Que demande soit faite au ministère de la Voirie à Québec et à Monsieur J.Bernard De Gonzague Chef de la division une subvention pour l'entretien des chemins d'hiver de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine Longeur de la Route de Red Mill 2.15
Longeur du Rang St-Malo (E) 1.34
Longeur du Rang St-Malo (O) 0.63
Longeur du rang St-Martin 2.20 6.32

Adopté

taxes de Vidanges

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que le prix pour l'enlèvement des vidanges est le même que pour 1959 soit $ 9.00 par logement et $ 15.00 pour Commerce. par année, soit .75 par mois par logement.

Adopté

Le Conseil procède à l'examen de la liste des arrérés de taxes telle que préparée par le secrétaire-trésorier conformement aux dispositions de l'article 726 du Code Municipal de la Province de Québec.

assistance

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que la Prolongation d'assistance à Mme Paul Toupin et de M Alphonse Veillette sont accepté.

Adopté

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

assistance

INITIALES DU MAIRE
104
INITIALES DU SEC.-TRES.

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que la Carte d'assistance Publique de M. Marcel Guilbeault est acceptée pour Novembre et décembre 1959 ainsi que celle de M. Armand Durocher pour le mois de décembre le Maire est autorisé à signées ces dites cartes.

Adopté

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que la demende de Mme Wellé Rochefort pour assistance est refusée.

Adopté.

chèque No114-119-116-115---

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que le montant de $ 5.00 soit donné au Comité du Timbres de Noel. $ 10.00 à la Société St-Jean Baptiste pour l'aide aué étudiants, $10.00 au journal Nos Droits pour souhaits $ 10.00 à Ville Joie du Rosaire pour arbre de Noel.

Adopté

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que son Honneur le Maire est autorisé a faire une demande à l'Honorable Maurice Bellemare Ministre de l'état pour avoir une entrevue avec les interressés de l'égout de la Rue de l'école et les membres du Conseil pour lui faire une demande pour le gravelage pour les Rues Guilbeault. Caron. Ecole. et Transversale.

Adopté

achat de gravel

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité qu'un voyage de pierre ou de Gravele soit acheté pour faire la réparation de la Rue Lottinville.

Adopté

Remerciments

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que des remerciments soit adressé à Monsieur Paul Lahaye M.P. pour les travaux fait dans le cours de l'année pour la protection des terrains sur le bord du Fleuve et de lui offrir des souhaits pour Noel et du jour de l'an.

Adopté

Remerciments

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que des remerciments soit adressés à l'honorable Maurice Bellemare, Ministre de l'état pour les travaux et les généreuses subvention qui nous ont été accordées dans le cours de la présente année sur sa recommandation pour l'amélioration et la modernisation de notre municipalité, et de lui offrir des meilleurs voeux de Joyeu Noel et de bonne et heureuse année.

Adopté

projet d'éclairage de rues

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que demande soit faite à la Compagnie Shawinigan Water And Power de bien vouloir envoyer un représestant de la Compagnie au bureau de la Municipalité pour donner des renseignements conçernant un projet d'éclairage de rues et de rang.

Adopté

assurance du dépotoir

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que demande soit faite a Monsieur Jean Baptiste Lanouette Agent d'assurances de bien vouloir venir donner des renseignements aux membres du Conseil à la séance du 4 Janvier 1959 conçernant une assurance pour la protection des employés et l'assurance contre le feu aux alentoure du dépotoir.

Adopté

Remboursement chèques No 121-122 123-124- 125

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que Considérant la subvention Reçu du Ministere de la Voirie par l'entremise de L'Honorable Maurice Bellemare Ministre de l'état pour l'amélioration et la modernisation de l'égout Rue Caron Que le montant de $.1.00 du pieds soit remboursés aux interressés qui ont payé au complet le cout des dits travaux soit $ 1.50 du pieds.

Adopté

Et la séance est Levée

J. Adelard Toupin MAIRE

Edmond Pinard SEC-TRESORIER

12 décembre 1959

Province de Québec,
Comté de Champlain,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine

Session spéciale du conseil, tenue le 12 décembre 1959 à 8 heures P.M. à la salle Notre-Dame de la Rive , et à laquelle sont présents MM. Les Conseillers Maurice Toupin. Adélard Gouin. Prudent Boisclair. Arcade Toupin. Marcel Sauvageau. Rosaire Dumas.
Sous la Présidence de Son Honneur Monsieur le Maire Adélard Toupin au fauteuil
Apres la prière d'usage. Il est constaté que l'avis de convocation à été signifié à tous les membres du Conseil la présente séance a pour but
(a) Service d'autobus de la Cie Transport St-Maurice,
(b) demande pour l'éclairage d'une partie de la Municipalité.

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que demande soit faite au Conseil de la Cité de Trois-Rivières de bien vouloir passé une résolution pour que la Compagnie St-Maurice Transport prolonge son service dans la Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine. Adopté

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que demande soit faiteaux membres du conseil de la Cité du Cap de la Madeleine de bien vouloir annulée leur Résolution No 14-250, en date du 10 septembre 1959 Conçernant la demande de la corporation municipale de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine pour le service des autobus de la Cie Transport St-Maurice La dité Cie de Transport refuse de l'accepter CAUSE DE L'ITEM ATTENDU que la Compagnie de Transport St-Maurice ne reclamera aucune augmentation de tarif à la suite de cette extention de circuit.

Adoptée

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que demande soit faite à la Compagnie The Shawinigan Water And Power Co de bien vouloir faire faire une étude pour le cout de l'éclairage dans la Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine de la Rue St-Dominique au Garage Beaumier avec les Rues transversales dans cette dite partie Ainsi qu'une partie de la Route St-Malo et du Rang St-Malo, et de la Route qui conduit au moulin de la Sherwin Williams Co of Canada.

Adoptée

Et la séance est Levée

Adelard Toupin Maire

Edmond Rivard Sec-Trésorier.

INITIALES DU MAIRE A.T.
105
INITIALES DU SEC.-TRES. E.R.

L'Original aux archives

5 Janvier 1960

Canada
Province de Québec
Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine

SERMENT D'OFFICE

Je, Fortunat Beaumier, soussigné, de Québec ayant été nommé Vérificateur de cette Municipalité, jure que je remplirai, avec honnêteté et fidélité, les devoirs de cette charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité. Ainsi que Dieu me soit en aide

ASSERMENTE devant moi, ce 2ème jour de janvier 1960 à Ste-Marthe du Cap de la Madeleine, Québec

Sec-Trésorier Fortunat Beaumier.

Province de Québec,
Comté de Champlain
Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine,

Session régulière du Conseil, tenue au lieu et à l'heure ordinaires des Séances, ce Mardi 5 Janvier Mil neuf cent cinquante neuf et à laquelle sont présents MM. Les Conseillers Arcade Toupin. Prudent Boisclair. Maurice Toupin. Adélard Gouin. Sous la Présidence de Monsieur Adélard Toupin, au Fauteuil Formant quorum.

Après la Prière d'usage, les minutes des séances du 1er décembre et du 12 décembre 1959 sont approuvées telles que lues.

Le Secrétaire-Trésorier donne lecture des documents suivants.

(A) Cité du Cap de la Madeleine Re Service d'autobus,
(B) Paul Lahaye M.P.
(C) Ministère de la Voirie
(D) Assurance pour dépotoir
(E) Enlevement des Vidanges
(F) Demande renouvellement d'emprunt.

Il est Proposé et résolu à l'unanimité que les Comptes suivamts sont approuvés et que le Secrétaire-Trésorier est autorisé à en effectuer le Paiement.

No de chèques		
126	Ministère de la Santé	173.25 ✓
127	Paul Boucher N.P. Re contrat Rue de l'école	20.80 ✓
128	Cité Cap de la Madeleine Pompiers Desaulniers	75.00 ✓
129	Imprimerie Ovila Lacoursière Papeterie	16.60 ✓
130	Bureau d'enrégistrement Rapp de mutations	2.20 ✓
131	The Shawinigan Water And Power Co éclairage de rues	10.89 ✓
132	Edmond Rivard salaire de Janvier Timbres et F de bureau	71.97 ✓
133	Fortunat Beaumier Vérification et téléphone	63.25 ✓
134	Laurentide Ready Mix ent de che d'hiver St-Martin	175.00 ✓
135	Pharmacie Sarazin Ass Marcel Guilbeault	14.80 ✓
136	Alfred Lacroix Rea pour enl de Vidanges	100.00 ✓

ADOPTE TOTAL $ 723.76

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que:- demande soit faite a la Commission Municipale de Québec de bien vouloir autorisé les membres du Conseil de la Municipalité à renouveller l'emprunt de $ 1,000.00 ✓

ADOPTE

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

INITIALES DU MAIRE
106
INITIALES DU SEC.-TRES.

Il est Proposé et résolu à l'unanimité Que:- Le rapport financier pour l'exercise se terminant le 31 décembre 1959 préparé par M. Fortunat Beaumier est accepté.

ADOPTE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que le Secrétaire-Trésorier est autorisé à voir pour l'achat d'une machine à compter pour le bureau de la Municipalité.

ADOPTE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que le montant de $ 100.00 soit donné à M. Alfred Lacroix pour réajustement de son contrat pour l'enlèvement des vidanges Considérant l'augmentation des batisses . chèque No 136

ADOPTE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Qu'une lettre de sympaties soit adressée à l'honorable Maurice Bellemare Ministre d'état à l'accasion du déces de L8honorable Paul Sauvé Premier Ministre.

ADOPTE

Monsieur le Conseiller Adélard Gouin donne Avis de motion qu'a partir du No de cadastre 565 537 au No 578 527 situé dans le rang St-Martin le chemin sera desormais de 50 pieds de largeur le réglement relatif à cette Avis de motion sera pris en considération à la prochaine séance ou à une séance subséquente.

ADOPTE

Et la séance est Levée

Adelard Gouin MAIRE

Edmond Rivard Sec-Trésorier

Province de Québec,
Comté de Champlain,
Municipalité de Ste-Marthe du CAP DE LA MADELEINE,

Assemblée d'élection Municipale de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine, tenue à la salle de l'école No 2 Mercredi le (13/1/60) Treize Janvier, mil neuf cent soixante, pour la mise en nomination de trois conseillers,

Je soussigné Edmond Rivard, Secrétaire-Trésorier et Président d'élection pour la dite Municipalité me suis rendu à la dite salle de l'école No 2 à dix heures de l'avant midi ce treize janvier mil neuf cent soixante.

Je Certifie que j'ai mis en nomination les noms des personnes présentés par écrit par deux électeurs présents, conformement à l'article 258 du Code Municipale.

Proposé par Monsieur HENRI LORANGER RENTIER
Secondé par Monsieur Cyrille DAIGLE RENTIER

Que Mpnsieur ADÉLARD GOUIN INGÉNIEUR STA de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine soit mis en nomination comme Conseiller Municipal de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine pour le siege No 2 et ce pour le prochain terme.

Cyrille Daigle
//ADMIS//

//SIGNE//
Henri Loranger Edmond Rivard Secrétaire-Trésorier et Pres d'électio

---

Proposé par Monsieur ROGER GUILBEAULT LAITIER

Secondé par Monsieur ALFRED LACROX CULTIVATEUR

Que Monsieur RRUDENT BOISCLAIR motellier de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine, soit mis en nomination comme Conseiller Municipal de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine pour le siege No 3 et ce pour le prochain terme.

Roger Guilbault
//SIGNE//

Alfred Lacroix
//ADMIS//

Edmond Rivard Sec-Trésorier et Président d'élection.

Proposé epar Monsieur JOTI RUE VAILLANCOURT CULTI

Secondé par Monsieur MARCEL ARCAND CULTIVATEUR

Que Monsieur ARCADE TOUPIN CUL de Ste-Marthe du Cap

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

de la Madeleine, soit mis en nomination comme Conseiller Municipal de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine pour le siège No 4 et ce pour le prochain terme.

//SIGNE//

Zotique Villeneuve Marcel Arcand

// ADMIS//

Edmond Rivard Sec-Trésorier et Président d'élection

INITIALES DU MAIRE — 107 — INITIALES DU SEC.-TRES.

Et, comme il n'y a pas d'autre mise en nomination à midi pour la charge de Conseillers de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine d'apres l'article 261 du Code Municipal, je déclare ipso facto élus les consillers qui ont été mis en nomination.

Edmond Rivard Sec-Trésorier et Président d'élection.

Canada
Province de Québec
Municipalité Ste-Marthe du Cap de la Madeleine

Je, Adélard Gouin, Ingénieur soussigné, de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine ayant été dûment nommé Conseiller, pour le siège No 2 de cette Municipalité, jure que je remplirai, avec honnêteté et fidélité les devoirs de cette charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité,

Ainsi que Dieu me soit en aide. Adelard Gouin

ASSERMENTE DEVANT MOI, CE / jour du mois de Fevrier 1960
à Ste-Marthe du Cap de la Madeleine

Edmond Rivard Sec-Trésorier

Canada
Province de Québec
Municipalité Ste-Marthe du Cap de la Madeleine

Je, Prudent Boisclair, Motellier soussigné, de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine ayant été dument nommé Conseiller, pour le siege No 3 de cette Municipalité, jure que je remplirai, avec honnêteté et fidélité les devoirs de cette charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité,

Ainsi que Dieu me soit en aide.

Assermenté devant moi, ce 19 jour du mois de Janvier 1960

a Acapulco Gro. México

Copie de l'original aux archives de mon bureau Edmond Rivard.

Canada,
Province de Québec,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine

Je, Arcade Toupin Cultivateur soussigné, de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine ayant été dûment nommé Conseiller, pour le siège No 4 de cette Municipalité, jure que je remplirai, avec honnêteté et fidélité les devoirs de cette charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité.
AINSI QUE DIEU ME SOIT EN AIDE.
Assermenté devant moi, ce 27 Jour du mois de Janvier 1960
à Ste-Marthe du Cap de la Madeleine. Arcade Toupin

Edmond Rivard Sec-Trésorier

2 Février 1960

Province de Québec,
Comté de Champlain,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine,

Session réguliere du Conseil, tenue au lieu et à l'heure ordinaires des séances, ce mardi 2 Février mil neuf cent soixante et à laquelle sont présents MM. Les Conseillers Maurice Toupin. Adélard Gouin. Arcade Toupin. Marcel Sauvageau. Rosaire Dumas.

Sous la Présidence de son honneur le Maire Adélard Toupin au fauteuil, formant quorum. Après la prière d'usage, les minutes de la session du 5 Janvier et l'assemblée d'élection du 13/1/60 sont approuvées telles que lues

Le Secrétaire-Trésorier donne lecture des documents suivants

a Il donne le Certificat attestant que chacun des Conseillers dernièrement rélus ont été assermenté
b Mme Bruno Langevin demande assistance
c M Léonard Lampron
d Ordonnance du Ministre du travail
e L'Honorable Maurice Bellemare Ministre de l'état
f Renaud & Allen assurances Clotures
g Jean Désilets demande assistance.

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

INITIALES DU MAIRE
108
INITIALES DU SEC.-TRES.

État des finances

Solde disponible le 1er Janvier 1960	6,257.33
Recettes au 30 Janvier 1960	899.77
Déboursés au 30 Janvier 1960	723.76
Solde disponible le 30 Janvier 1960	$6,433.34

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que:- les comptes suivants sont approuvés et que le Secrétaire-Trésorier est autorisé à en effectuer le paiement:

137	Ministère des finances Ser Sociales Juil Aout Sept	162.46
138	Bureau d'enrégistrement Rapp de mutations de décembre	6.20
139	The Shawinigan Water And Power Co	10.89
140	S.O. Riverin Ltd	95.68
141	La Revue Municipale 7 abonnements	13.65
142	Jean Banville Inc Machine a additionner	162.18
143	Adélard Toupin Télégramme	1.02
144	Emerie Courteau fermeture de la Route St-Maurice	3.00
145	Edmond Rivard Salaire de Février et transport pour noms de Rues C.P.R.	91.35
146	Laurentide Ready Mix	175.00
147	Léonard Lampron assurance du dépotoir et emp de la Municipalité	150.00

Adopté Total $ 871.43

Vérificateur

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que:-Monsieur Fortunat Beaumier de Québec est nommé pour agir comme vérificateur des livres, comptes, pièces, documents, records,etcappartenant à la corporation de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine pour l'année financière se terminant le 31 décembre 1960 et pour dresser les états financiers requis généralement pour satisfaire aux éxigences de la loi et des interssés Les Honoraires du vérificateurs sont fixés à $ 62.50 Ce travail doit etre commencé le ou vers le 1 er Janvier 1961 et être terminé avant le 31 Janvier de la même année.

Adoptée à l'unanimité

Sal Sec-Trés

Il est Proposé et Résolu a l'unanimité Que:-Considérant un ordonnance du ministre du travail,et en Considération que la Population est de plus de 1,500 ames dans la Municipalité,Le salaire du Secrétaire-Trésorier est porté à $ 90.00 par mois.

Adopté

mac a compter

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que Le Secrétaire-Trésorier est autorisé a acheté une machine a compter au prix de $ 162.18 pour le bureau de la Municipalité.

Adopté

rec bris des clotures

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que les membres du Conseil accepte l'offre de Renaud & Allen pour dommages aux clotures pour l'hiver 1958-1959 Le Secretaire-Trésorier est autorisé a signer l'acceptation de $ 141.06

Adopté

Assis Publique

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que M. le Maire Adélard Toupin est autorisé a signé la carte d'assistance publique de Mme Jean Desilets pour 2 mois celle de Mme Bruno Langevin pour 2 mois ainsi que celle de M. Lucien Dumas.

Adopté

Monsieur le Conseiller Maurice Toupin donne Avis de motion qu'a sa prochaine séance ou à une séance subséquente le conseil prendra en considération un réglement concernant la prohibition des cours de Scrap près des Routes dans la Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine.

Adopté

autobus

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que demande soit faite à la Regie des transport des transports Provincial Québec Pour que la Compagnie St-Maurice Transport prolonge son service de la Rue Alice du Cap de la Madeleine au Cimetière de la paroisse Ste-Madeleine,de bien vouloir accorder acette compagnie le permis nécessaire a cette fin.

Adoptée

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité qu'une lettre de félicitations soit transmise à l'honorable Antonio Barette , à l'occasion de sa nomination comme premier Ministre de la Province.

Adoptée

Les membres du Conseil prenne connaissance d'une lettre de remerciments pour le don que la Municipalité a fait parvenir pour l'oeuvre de Ville Joie du Rosa. à l'occasion de Noel.

Adopté

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que demande soit faite à L'Honorable Maurice Bellemare Ministre d'état et député du Comté de Champlain de bien vouloir nous obtenir de son gouvernement tout l'argent possible pour les travaux projetés dans Ste-Marthe du Cap de la Madeleine

LISTE DES TRAVAUX PROJETES POUR STE MARTHE DU CAP DE LA MADELEINE

Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.
MARGE DE LA RELIURE

1 Tout l'argent possible sur le boulevard Francoeur de manière qu'il soit carossable pour l'automne 1960.
2 Faire Graveler la route St-Maurice sur la partie élargie des Limites du Cap au rang St-Martin.
3 Faire graveler la route du rang St-Martin sur la partie élargie
4 Elargir la continuation du rang St-Martin qui communique avec la Municipalité St-Maurice.
5 Elargir le rang St-Malo des limites du Cap de la Madeleine jusqu'à la partie améliorée, terrains des Pères Oblats et M. St Cyr.
6 Elargir et graveler le rang St-Malo de Chez Armand Dumas jusqu'au limites de Champlain.
7 Egout de $ 1,000.00 octroyer sur l'égout de l'an passé sur la rue de l'école
8 Gravelage de la continuation des rues Caron Guilbeault et de l'école.
9 Charroyer de la gravelle dans la savanne rang St-Malo, environ trente (30) voyages.
10 Elargir le rang St-Malo à partir de Chez M. Anselme Brière jusqu'a chez M. Wellie Brière.

INITIALES DU MAIRE
109
INITIALES DU SEC.-TRES.

Adoptée
La séance est ~~Levée~~

Adélard Toupin Maire

Edmond Rivard Secrétaire-Trésorier

Province de Québec
Comté de Champlain
Municipalité de Ste-Marthe du Cap dela Madeleine.

1 Mars 1960

Session régulière du Conseil, tenue au et à l'heure ordinaires des seances, ce mardi ler Mars mil neuf cent soixante et à laquelle sont présents MM. Les Conseillers, Adélard Gouin, Prudent Boisclair, Arcade Toupin, Marcel Sauvageau,
Sous la Présidence de son honneur le Maire Adélard Toupin au fauteuil, formant quorum.
Après la prière d'usage, les minutes de la session du 2 Février 1960 sont approuvées telles que lues.
a-Le Secrétaire-Trésorier donne lecture des documents suivants.
b-Bureau de la Corp du Comté convocation Cours d'ad Municipales,
c-Honorable Maurice Bellemare Re Liste des travaux faits avec Bull dozer
d-" " " ReTravaux de Voirie
e- " " " Re Regie des transports
f-Ministère de la Voirie ent de chemins d'hiver
g-M Maurice G Vezina et Associés

Etat des Finances

Solde disponible le 1 er Janvier 1960	$ 6,257.33
Recettes au 29 Février 1960	1,333.94
Déboursés au 29 Février 1960	2,111.17
Solde disponible le 29 Février 1960	5,480.10

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que:- les comptes suivants sont approuvés et que le Secrétaire-Trésorier est autorisé à en effectuer le paiement:

No de chèques		
148	Père Emile Allie Curé	10.00
149	The Shawinigan Water And Power Co	10.89
150	La Société Coopérative Agricole de Champlain	50.55
151	Laurentide Ready Mix & Equipement Inc	175.00
152	Bureau d'enrégistrement du Comté de Champlain	1.20
153	L.A. Brouillette	5.44
154	Edmond Rivard, Salaire de Mars	90.00
155	Alfred Lacroix enl des vidanges pour Janv et Fév 1960	172.90
156	Gédéon Vaillancourt ent egout	105.90
157	Robert Laroche	58.00
158	Emilien Daigle	58.00
159	Zotique Vaillancourt	2.17
	Total	$ 740.05

ADOPTE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que:-sous l'autorité de la loi du temps réglementaire (S.R.Q.1941, CH,2 le temps réglementaire dans les limites de cette Municipalité soit de quatre heures en retard avec l'observatoire de Greenwich durant la période déterminé par le ministre des affaires municipales, pour les Cités de Montréal et de Québec. Que copie de la présente résolution soit transmise au ministre des affaires Municipales pour son approbation.

ADOPTE

avance de l'heure

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que:-le conseil accepte l'offre du Ministere de la Voirie de $ 200.00 du mille sur une longeur de 6.32 pour entretien des chemins d'hiver pour l'hiver 1959-1960..

ADOPTE

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

INITIALES DU MAIRE
110
INITIALES DU SEC.-TRES.

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que Son Honneur le Maire est autorisé à signée la carte d'assitance pour M. Gérard Daigle et ce pour son Hospitalisation. Adopte

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que MM. Siméon Turcotte, Charles Edouard Montplaisir. Ovila Brière sont nommé pour faire la revision estima- du Rôle 1960. teurs. Adopté La séance est Levée.

Adélard Toupin Maire

Edmond Rivard Sec-Trésorier

5 Avril 1960

Canada
Province de Québec
Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine

Session régulière du Conseil, tenue au lieu et à l'heure ordinaires ses sessions, ce mardi cinq avril mil neuf cent soixante et à laquelle sont présents MM. Les Conseillers Maurice Toupin, Adélard Gouin, Prudent Boisclair, Arcade Toupin, Marcel Sauvageau, Rosaire Dumas, formant la totalité des membres

Sous la Présidence de son Honneur le Maire Adélard Toupin au fauteuil

Apres la prière d'usage, les minutes de la session du premier mars 1960 sont approuvées telles que lues.

Le Secrétaire-Trésorier donne lecture des documents suivants:

Maurice G Vézina et Assosiés
Regie des transports
Siméon Turcotte
La Société Canadienne de la croix rouge
Mme Bruno Langevin
lettre de remerciments du Rev Père Emile Allie Curé.

ETAT DES FINANCES

Solde disponible le 1er Janvier 1960	$6,257.33
Recettes au 30 Mars 1960	1,575.77
Déboursés au 30 Mars 1960	3,465.33
Solde disponible le 30 Mars 1960	4,367.77

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que:-les comptes suivants sont approuvés et que le secrétaire-trésorier est autorise en effectuer le paiement:

160	Les Servantes de Jésus Marie Dons	$ 10.00 ✓
161	Bureau d'enrégistrement rapp de mutations	6.80 ✓
162	Grégoire Biron tuyaux égouts	14.00 ✓
163	The Shawinigan Water And Power Co	10.89 ✓
164	Donat Beaumier	10.00 ✓
165	Ministre des Finances Div Ass Publique	360.78 ✓
166	Ministre des finances Service d'assistance Sociales	266.72 ✓
167	Emilien Daigle égouts	7.00 ✓
168	Robert Laroche égouts	6.00 ✓
169	Edmond Rivard salaire d'avril	90.00 ✓
170	Alfred Lacroix enl des Vidanges Mois Mars Avril:	172.90 ✓
171	Laurentide Ready Mix et Equip ent chemins d'hiver	175.00 ✓
172	Adélard Toupin (Plans Cadastre)	4.50 ✓
173	Zotique Vaillancourt H 1½ d'ouvrage	1.15 ✓
174	Roger Gélinas plans pour le boulevard	360.00 ✓
175	Croix Rouge Dons	5.00 ✓
	Total	$1,500.74

Adopté

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que $ 5.00 soit donne pour la Croix Rouge.

Adopté

assistance Bruno Langevin

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que Considéraht la demande de Mme Bruno Langevin, M. le Maire est autorisé a lui signée une carte d'assistance Publique pour deux mois.

Adopté

Demission

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que la démission de Monsieur Siméon Turcotte comme évaluateur est acceptée

Adopté

Assistance J Yves Desilets

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que M. le maire est autorisé à signée une carte d'assistance publique pour Deux mois pour M Jean Yves Desilets

Adopté

Rues

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que M. Emerie Courteau Inspacteur Municipale est autorisé a fermées les rues de l'écoles et transversale pour les Camions s'il le juge a propos

Adopté

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que M. le Maire est autorisé a faire passé le graideur dans les rues de l'école Lottinville et transversales par M. Paul Descoteaux Dollard Construction.

Adopté

Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué. MARGE DE LA RELIURE

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

INITIALES DU MAIRE
111
INITIALES DU SEC.-TRES.

Travaux d'acqueduc préléminaires

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que Monsieur Maurice G. Vezina Ing.P. soit engagé aux prix de $ 150.00 pour faire un estimé prémilaire du cout des travaux projettés pour la construction d'une acqueduc dans la Municipalité de Ste Marthe du Cap de la Madeleine.

Adopté

Construction

Il est proposé et résolu à l'unanimité de donner Avis a M. Arthur Beaumier d'aller voir un garage qui est bati dans le rang St-Martin , et qui n'est pas conforme au réglement de construction , et de donner avis au propriétaire de bien vouloir se conformer au dit réglement.

Adopté

Scrap

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que l'inspecteur de batiments M. Arthur Beaumier donne Avis à M G. Hamel de St Martin que les scarps ou rebuts de veilles automobiles soit au moins à 150 pieds de la ligne du chemin ou de faire une cloture de dimension à caché ce dit scrap.

Adopté.

Reglement de construction

Il est Proposé et résolu à l'unanimité que le secrétaire est autorisé à faire paraitre une annonce dans le journal le nouvelliste de donner Avis qu'il y à un réglement de conctruction dans la Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine, et que les interressés qui ne prendront pas de permis seront paisible d'une amende.

Adopté

Cours d'eau

Il est proposé et Résolu à l'unanimité que le Conseil approuve la demande faite par M. Jean Noel Arcand pour les travaux projettés d'un cours d'eau qui traverse les terres No de cadastre. 455-456-457-458-459-460-461-462-

Adopté

Cours d'eau Favrel

Il est Prposé et Résolu à l'unanimité que le Conseil approuve la demande de Roger Guilbeault pour les travaux projettés dans la cours d'eau Favrel et qui traverse les terres No 103-104-105-106-

Adoptée

Cours d'eau Favrel

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité de demander à la Compagnie Canadienne Titanium Pigments de bien vouloir envoyer leur signature comme les autres interressés pour permettre de faire les travaux dans le ~~xxx~~ cours d'eau Favrel les travaux seront fait par le ministere de l'agriculture, pour le hettoyage et creusage du dit cours d'eau , les dits travaux seront octroyés. le cours d'eau Favrel qui traverse leurs terres.

Adopté

Et la séance est Levée

Adélard Toupin MAIRE
Edmond Piraud SEC-TRESORIER.

Province de Québec,
Comté de Champlain,
Municipalité Ste-Marthe du Cap de la Madeleine

Session régulière du Conseil, tenue au lieu et à l'heure ordinaires des sessions ce mardi trois mai mil neuf cent soixante 3/5/60 et à laquelle sont présents MM. les Conseillers Maurice Toupin. Adélard Gouin. Prudent Boisclair. Marcel Sauvageau.
Sous la Présidence de son Honneur le Maire Adélard Toupin au fauteuil, formant quorum Apres la prière d'usage les minutes de la session du 5 avril 1960 sont approuvées telles que lues.
Le Secrétaire donne lecture des documents suivants:

A M. Guy Gauthier. rec pour dom par égout
B La Fraternité Française
C La Société Cabadienne du Cancer
D J.A.D. Chagnon N.P.
E Renaud & Allen assurances
F Maison reine des Apotres

Etat des finances

Solde disponible le	1er Janvier	1960	$6,257.33
Recettes au	30 Avril	1960	1,767.27
Déboursés au	30 Avril	1960	6,913.22
Solde disponible au	30 Avril	1960	1,111.38

Il est Proposé et résolu à l'unanimité que les comptes suivants sont approuvés et que le secrétaire-trésorier est autorisé à en effectuer le paiement.

INITIALES DU MAIRE
112
INITIALES DU SEC.-TRES.

NO de chèques

1	James Bradley ent de chemins d'hiver 1959-1960	$ 1,898.00
2	Shawinigan Water And Power Co éclaiarge de rues	106.89
3	Carrière St Maurice pierre rue chez Turcotte	17.25
4	Pierre Turcotte tra au dépotoir	12.00
5	La Compagnie de construction Dollard	9.00
6	Edmond Rivard salaire de mai	90.00
7	La Compagnie de construction Dollard	500.00
8	Richard Montplaisir remb billet $ 500.00 et Int $ 40.00	540.00
9	Emilien Daigle reparation égout le 12 et 13 Avril	10.00
10	L'Art Graphique Inc	11.89
11	Etienne Courteau Fermeture de chemins	3.00
12	La Fraternité Française	5.00
13	La Société Canadienne du Cancer	10.00
	Adopte TOTAL	$ 3,117.83

Il est Proposé et résolu à l'unanimité que la demande de Monsieur Guy Gauthier conçernant une réclamation est à l'étude.

Adopté.

No 12

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que le montant de $ 5.00 soit donné pour la campagne de la Fraternité Française.

Adopté.

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que Monsieur Jean Marie Leclerc est nommé estimateur pour faire la revision du Role d'évaluation 1960 en remplaçant de Monsieur Siméon Turcotte démissionnaire.

Adopté

Assistance Publique

Il est Proposé et résolu à l'unanimité que Monsieur le Maire est autorisé a signé une carte d'assistance publique pour deux mois à Monsieur Jérome Montplaisir une B 40 ainsi qu'une carte pour l'hospitalisation de Mme Lucien Dumas de St Malo.

Adopté

Egout

Il est Proposé et Résolu a l'unanimité que la demande pour égout sur le Boulevard Père Francoeur soit soumise à l'ingénieur M. Vézina pour qu'il nous donne la grosseur du tuyau requis ainsi que le niveau pour les dits travaux projetés.

Adopté

egout

Il est Proposé et résolu à l'unanimité qu'une demande soit faite à l'honorable ministre d'état pour avoir un octroi pour la construction d'un égout projeté sur la rue Père Francoeur.

Adopté

dépotoir

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que demande soit faite a Laviolette Construction de bien vouloir soumettre les prix pour le terrassement et le creusage pour le dépotoir de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine

Adopté

no 13

Il est Proposé et Résolu a l'unanimité que $ 10.00 soit donné pour la campagne de la société Canadienne du Cancer et ce à la demende de Monsieur Prudent Boisclair.

Adopté

travaux Route St Malo

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que Monsieur le Maire MM. Prudent Boisclair, et Marcel Sauvageau sont autorisé à faire faire les Travaux de la Route de St Malo avec l'inspecteur de la Voirie.

Adopté

Et la séance est Levée

Adelard Toupin Maire

Edmond Rivard Sec-Trésorier

7 Juin 1960

Province de Québec,
Comté de Champlain
Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine
Session régulière du Conseil, tenue au lieu et à l'heure ordinaires des sessions ce mardi sept Juin mil neuf cent soixante et à laquelle sont présents MM. Les Conseillers Adélard Gouin, Prudent Boisclair, Arcade Toupin, Rosaire Dumas, Sous la Présidence de son honneur le Maire Adélard Toupin. au fauteuil formant quorum. Après la prière d'usage, les minutes de la session du trois Mai 1960 sont approuvées telles que lues

Adoptée

Le Secrétaire-Trésorier donne lecture des documents suivants:

A Province de Québec, Ministere de la Voirie,
B Maurice Bellemare Ministre d'état
C Regie des transports
D Canadien Pacific
E Renaud & Allem
F

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que:- Les comptes suivants sont approuvés et que le secrétaire-trésorier est autorisé à en effectuer le aiement:.

INITIALES DU MAIRE
113
INITIALES DU SEC.-TRES.

La Compagnie de Construction Laviolette Limitée	trav au dépotoir	61.75
Wellé Harvy	Rep pour égout	9.00
Emilien Daigle	Rep pour égout	9.00
Morin & Frères Inc	coudre pourégout.	4.03
The Shawinigan Water And Power Co Li	éclairage de rues,	10.89
Bureau d'enrégistrement	rapport de mutations	8.60
Edmond Rivard	Salaire de Juin révision du Role bourse pere E Allie	123.40
Charles E Montp	aisir rév du role 17 heures	15.30
Ovila Brière	18 heures	16.20
Jean Mari Leclerc	18 heures pour révision et machine	25.20
Alfred Lacroix	enlèvement des vidanges pour Mai Juin	172.90
Cité du Cap de la Madeleine		150.00

Adopté Total $ 606.27

Le secrétaire-trésorier donne l'état des finances

Solde disponible le	1 er	Janvier	1960	$ 6,257.33
Recettes	le 30	Mai	1960	2,475.35
Déboursés	le 30	Mai	1960	6,953.01
Solde disponible	le 30	Mai	1960	1,779.67

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que la demande pour signé la carte d'assistance Publique au nom de Carol Rocheleau est refusé par les membres du Conseil En considération que son père travail.

Adoptée

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que M. Le Maire Adélard Toupin est autorisé a signée une carte d'assistance publique pour M. Alphonse Veillette et a signé pour le bien etre social pour un mois une carte M J.Guy Labonté et une pour Mme Alphonse Veillette La demande de Mme Lucien Dumas est à l'étude .

Adoptée

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que 5 poteaux pour indiqué le Numéro des rues soit fait par M. Maurice Massicotte au prix de $ 15.00 par poteau tel que le croquis fournit par M. le Conseiiler Adélard Gouin.

Adoptée

Il est Proposé et résolu à l'unanimité Que M. le Maire et le sec-Tré Edmond Rivard sont autorisé a acheté au nom de la Municipalité de M. Donat Roy du terrain soit 30 pieds de largeur sur dix arpents de long au prix de $ 150.00 l'arpent Le Maire Adélard Toupin et le sec-Trésorier Edmond Rivard sont autorisé à signé le dit contrat d'achat,

Adoptée

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que l'inspecteur de Voirie M. Zotique Brière est autorisé a engagé un Bulldozer pour faire niveler la Route au Nord des industries de peinture à St Malo ,Et faire faire les réparations aux clotures des deux routes de St-Malo.

Adoptée

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que demande soit faite à l'honorable Ministre d'état M. Maurice Bellemare de nous faire avoir s'il Y a possibilité un voyage de Pierre pour améliorer le terrain au terminus des autobus soit au garage Roy. demandé aussi de faire creusé un fossé dans la Route qui conduit à la décharge de la Rivière des Cormiers.

Adoptée

Monsieur le Conseiller Prudent Boisclair donne Avis de motion que le Conseil prendra en considération à la prochaine séance ou à une séance subséquente un réglement pour la construction d'un égout.

Adoptée

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité qu'une demande soit faite au député Paul Lahaye de bien vouloir faire hausser les remparts pour la protection des terrainsqui suivent le fleuve St-Laurent, Et de faire faire des travaux qui s'imposent pour la protection des dits terrain.

Adoptée

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que:-apres examen de la liste des amendements a apporter au ROLE D'évaluation Il est Résolu que le Role d'évaluation est revisé et Que le secrétaire trésorier est autorisé a y faire les amendements suivants qui sont inscrit au page 114 et 115

ADOPTEE

No d'ordre

INITIALES DU MAIRE

114

INITIALES DU SEC.-TRES.

No	AUGMENTATION TERRAIN	AUGMENTATION BATISSES	DIMINUTION TERRAIN	DIMINUTION BATISSES
4		100.		
36			150.	
45		240.		
68			50.	
81		1,900.		
83				80.
89		500.		
105				200.
131		120.		
132			90.	
139	110.	470.		
160		80.		
172		50.		
175		300.		
176			230.	630.
181		30.		
198		80.		
244		70.		
249	100.	1,530.		
250		90.		
255		100.		
259		800.		
266			10.	
267			120.	
269		100.		
276		1,740.		
277		120.		
279		1,210.		
281		160.	50.	
282		180.	20.	
292	20.	300.		
293		710.		
298		640.		
304		320.	200.	
367		50.		
368		20.		
383		80.		30.
389		180.		
395				180.
411		50.		
416		200.		
466		50.	200.	
469				
472		700.		
477		1,220.		
480	200.			
481				400.
483			10.	
485		200.		
495		880.		
498		370.		
499	200.			
500			30.	
501	90.			
502	90.			
505				
506	90.			
507		200.	10.	
510	30.			450.
519	70.			
520	70.	40.		
521		290.		2,050.
536		180.		
538		320.	50.	
542	70.			
546				
557		200.		
565		410.		
614				
634		200.		
TOTAL	8,710.	22,410.	1,220.	3,820.

La revision donne un TOTAL DU ROLE D'EVALUATION 827,270.00

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

Et que les mutations suivantes y soient apportees

Ancien Propriétaires	Nouveau Propriétaires
Théode Ricard	Jean Marie Beaudoin
Joseph Tourigny	Ernest Lampron
Charles Beaudoin	Claude Lacroix
Lyne Bourassa	Gilles Bourassa
Arlina Perron	Lorenzo Gagnon
Joseph Ouellette	Lionel Martin
Paul Emile Piché	Wilbrod Tremblay
Edmond Loranger	Julien Rocheleau
Moise Beaumier	François Limoges

INITIALES DU MAIRE 115 INITIALES DU SEC.-TRES.

Et que les nouvelle propriétés soient inscritent

Renald Courteau	1,200
Dr Beaudoin	340.
Marius Frigon	620.
Philippe Dubord	320.
Jules Landry	310.
Léopold Allarie	1,080.
Valmont Poirier	400.

Total du Role d'évaluation $ 826,990.

Adopte

Et la séance est Levée

Adelard Toupin
Maire

Edmond Rivard
Sec-Trésorier

5

5 Juillet 1960

Province de Québec,
Comté de Champlain
Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine,

Session régulière du Conseil, tenue au lieu et à l'heure ordinaires des sessions, ce mardi cinq juillet mil neuf cent soixante a8 heures P.M. et à laquelle sont présents MM. Les Conseillers Adelard Gouin. Prudent Boisclair. Arcade Toupin. Marcel Sauvageau.
Sous la Présidence de son Honneur le Maire Adélard Toupin au fauteuil, formant quorum. Apres la prière d'usage, les minutes de la session du sept juin mil neuf cent soixahte sont approuvées telles que lues.
Le Secrétaire-Trésorier donne lecture des documents suivants:

a Henry Guilbeault (égout)
b Paul Lahaye(Mur de Protection)
c Assistance Publique (André Rocheleau)
d Léonard Lampron (Ass du dépotoir et hommes)
e Assis Publique(Yves Desilets et Georges Dumas)

Etat des Finances

Solde disponible de ler Janvier 1960	6,257.33
Recettes au 30 Juin 1960	4,062.03
Déboursés au 30 Juin 1960	7,559.28
Solde disponible le 30 Juin 1960	2,760.08

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que: les comptes suivants sont approuvés et que le secrétaire-trésorier est autorisé à en effectuer le paiement.

No de chèques		
26	The Shawinigan Water And Power Co	10.89
27	Rapport de mutations	5.50
28	Yves Vaillancourt	11.00
29	Gédéon Vaillancourt	24.50
30	Philippe Daigle	11.00
31	Ministre des finances min de la Santé	96.62
32	Ministre des finances Indigents	127.98
33	Edmond Rivard salaire de Juillet et Timbres	100.00
34	Léonard Lampron ass feu dépotoir et prot des hommes	150.00
35	Louis Philippe Toupin	.50
36	Maurice Vézina Ing plan prél pour plan d'acqueduc	150.00
	TOTAL	$ 687.99

Adopté

Il est Proposé et résolu à l'unanimité que le Maire est autorisé a signé une carte d'assistance publique pour Yves Desilets pour Hospitalisation ainsi que celle d'andré Rocheleau, Louis Morin pour hospitalisation et pour Mme Dénis Quigley pour deux mois et Armand Duracher pour un mois

ADOPTE

INITIALES DU MAIRE
116
INITIALES DU SEC.-TRES.

egout

Egout

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que demande soit faite à la Commission Municipale de Québec de bien vouloir donner l'autorisation de renouvellé l'emprunt au montant de $ 500.00

ADOPTÉ

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que chaque propriétaire se pose un clapet de surté dans leur renvoi d'égout qui va au maitre tuyau.

ADOPTE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que le tuyau d'égout qui débouche au fleuve soit réparer M. Cyrille Daigle est autorisé à faire les travaux de réparations qui s'imposent.

ADOPTEE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que la demande de M. Marius Frigon et M Jacques Gaumont pour l'égout sont acceptéé. M. Henri Paul Hébert est autorisé a faire le creusage et M. Gédéon Vaillancourt a faire les dits travaux et si nécessaire prendre un ingénieur pour le niveau, le tuyau devra etre en fibre de ciment de 8 pouces pour ce dit prolongement

ADOPTE

Et la séance est Levée

Adélard Toupin Maire

Edmond Rivard Secrétaire-Trésorier.

Province de Québec,
Comté de Champlain,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine

Session régulière du Conseil, tenue au lieu et à l'heure ordinaire des sessions ce mardi 2 Aout mil neuf cent soixante et à laquelle sont présents MM. Les Conseillers Maurice Toupin, Adélard Gouin. Prudent Boisclair. Marcel Sauvageau. Rosaire Dumas.

Sous la Présidence de son Honneur le Maire Adélard Toupin au fauteuil, formant quorum Après la prière d'usage les minutes de la session du 5 juillet 1960 sont approuvées telles que lues.

Le Secrétaire donne lecture des documents suivants:

L'Assosiation des estimateurs du Québec

Maurice Vézina Ing

Le secrétaire-trésorier donne l'état des finances

Solde disponible le 1 er Janvier 1960	$ 6,257.33
Recettes au 30 Juillet 1960	4,601.49
Déboursés au 30 juillet 1960	8,247.27
Solde disponible le 30 Juillet 1960	2,581.55

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que:- les comptes suivants sont approuvés et que le secrétaire-trésorier est autorisé à en effectuer le paiement.

No de chèques		
37	Canadian John Manville	343.13
38	Lucien Mireault	3.48
39	The Shawinigan Water And Power Co	10.89
40	Emilien Daigle	5.50
41	Robert Laroche	7.00
42	Gédéon Vaillancourt	12.00
43	Formules Municipales	2.15
44	Etienne Courteau	4.00
45	Arthur Beaumier	100.00
46	La Cité du Cap de la Madeleine	93.75
47	Edmond Rivard	92.65
48	Alfred Lacroix	172.90
49	Emilien Daigle	5.00
50	Philippe Daigle	5.00

Total $ 857.45 -

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que le Sec-Trésorier est autorisé à suivre les cours sur l'évaluation qui seront donnés a l'université de Montréal le 29--30--31-- avec deux autres contribuables de préférences des estimateurs.

Adopté

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que Son Honneur M. le Maire est autorisé à signées la carte d'assistance publique de Mme Dénis Quigley et celle de Mme Alphonse Veillette pour deux mois.

Adopté

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité, Considérant la demande faite par M. Marcel Arcand, M. Zotique Brière est autorisé a faire faire la cloture de la route St Malo à partir de Chez M. Ouellette et d'en faire environ 12 arpents

Adopté

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

Il est Proposé et résolu à l'unanimité qu'une demande soit faite à M. Bernard de Gonzague de bien vouloir donné une entrevue aux membres de la Municipalité de Ste Marthe du Cap de la Madeleine

Adopté

Il est proposé et résolu à l'unanimité que demande soit faite a Dollard Construction pour faire le terrassement pour la cloture de la Route chez M. Marcel Arcand.

Adopté.

Il est Proposé et résolu à l'unanimité que 180 pieds de tuyaux de 8 pouces soit acheté de chez John Manville Co 5 T 8-6 5 Cou 6-9

Adopté.

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que M. Gédéon Vaillancourt fournisse un plan avec les indications des bornes pour chaque traverse pour les égouts de déposé ce plan au bureau de la Municipalité chez M. Edmond Rivard Sec-Trésorier.

Adopté

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité qu'une demande soit faite à M l'ingénieur Jacques Héroux de Shawinigan Sud de venir rencontré les membres du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine et de bien vouloir leur donné du rendez vous une journée à l'avance.

Adopté

INITIALES DU MAIRE ..... 117 INITIALES DU SEC.-TRES. .....

BUDGET

Considérant que les prévisions budgétaires des revenus et dépenses de la corporation municipale de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine pour l'année 1961 s'établissant comme suit

Surplus accumulé : au 31/12/1959
$ 4.361.59

voir au archives pour le détail

DEPENSES:

ADMINISTRATION GENERALE:	1,870.00
PROTECTION DES PERSONNES ET DE LA PROPRIETE:	1,000.00
TRAVAUX PUBLICS:	5,275.00
UTILITES PUBLIQUES:	2,050.00
BIEN ETRE PUBLIC:	1,610.00
SERVICE DE LA DETTE	520.00
AUTRES DEPENSES: Dons:Achat de terrain:Vidanges:Frais entretiem d'Ingénieur	2,802.00
TOTAL DES DEPENSES	$ 15,127.00

REVENUS:

sur accumulé	4,361.59
REVENUS NON FONCIERS:	5,396.00
DIFFERENCES A COMBLER PAR TAXES FONCIERES:	5,369.41

TOTAL DES REVENUS:

ATTENDU que, d'apres le budget ci dessus, cette corporation aura à pourvoir, au cours de l'année 1961, à des dépenses se totalisant à $ 15,127.00
ATTENDU que, pour défrayer les dites dépenses, cette corporation prévoit des revenus non-fonciers s'élevant à $ 5,396.00 surplus accumulé $ 4,361.59
ATTENDU que, pour solder la différence entre les dites dépenses et les revenus non fonciers, il est requis une somme de $ 5,369.41 qu'il est nécessaire de prélever sur les biens fonds imposables de cette municipalité;
ATTENDU que l'évaluation imposable se totalise à $ 826,990.00
Il est EN CONSEQUENCE RESOLU
Qu'une taxe foncière générale, au taux de .95% par $ 100.00 d'évaluation pour fins d'administration générale est imposée et sera prélevée sur tous les biens-fonds imposables de cette municipalité le tout , tel que porté au rôle d'évaluation acctuellement en vigeur, aux fins de pourvoir au paiement des dépenses prévues au budget mentionné ci-devant:

Imp de la taxe

SURPLUS PREVUS $ 2,486.99

Adélard Toupin Maire

Edmond Rivard Sec-Trésorier

Province de Québec,
Comté de Champlain,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine,

Session régulière du Conseil, tenue au lieu et à l'heure ordinaires des sessions, ce mardi six septembre mil neuf cent soixante et à laquelle sont présents MM. Les Conseillers Maurice Toupin, Adélard Gouin, Prudent Boisclair . Sous la Présidence de son Honneur le Maire Adélard Toupin, au fauteuil formant quorum Apres la prière d'usage, les minutes de la session du 2 Aout et le budget pour 1960 sont approuvés tel que lus

Adopté

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

INITIALES DU MAIRE
118
INITIALES DU SEC.-TRES.

Le Secrétaire-Trésorier donne lecture des documents suivants:
Service d'assistance Social Mme Hébert
Ministere de la Voirie
Jacques Héroux, Ing

Etat des finances

Solde disponible le 1er Janvier 1960	6,257.33
Recettes au 31 Aout 1960	4,973.00
Déboursés au 31 Aout 1960	9,104.72
Solde disponible le 31 Aout 1960	2,125.41

Il est Proposé et Résolu à l'unanimié Que: Les comptes suivants sont approuvés et que le secrétaire-trésorier est autorisé à en effectuer le paiement.

No de chèques		
51	La Cité du Cap de la Madeleine Pmmpiers F. Courteau	300.00
52	The Shawinigan Water And Power Co.	10.89
53	Bureau d'enrégistrement du Comté de Champlain Rapp Mutations	9.20
54	Ovila Lacoursière Inc, feuilles de comptes,	15.00
55	La Corporation du Comté de Champlain $ 120.00 U Sanitaire 333.98 Rep	454.88
56	Omer Boudreau, voyage de sable.	3.50
57	Morin & Frères Inc	1.68
58	Edmond Rivard Salaire de Sep cours évaluation trans de tuyaux	153.94
59	Canadian Johns Manville Co Ltd	285.64
60	Robert Laroche égout	74.00
61	Emilien Daigle "	75.00
62	L.A. Brouillette "	3.83
63	Grégoire Biron	12.50
64	Gédéon Vaillancourt	122.54
65	La Compagnie de construction Laviolette	69.40
66	Clément Clermont scrapp	117.00
67	Roger Courteau	18.40
68	Wellé Harvey	9.30
69	Zotique Briere Cloture de la Route à .90 de l'heure	118.10
70	Paul Brière "	69.30
71	Daniel Brière "	11.70
72	Wellé Brière "	4.60
73	Wellé Montplaisir "	29.70
74	Wellbry Dumas "	17.50
75	Daniel Brière "	15.30
76	André Brière "	11.70
77	Albert Arcand "	22.50
78	Marcel Arcand, "	60.00
79	Renald Dumas "	42.00
80	Donatien Brière "	3.00

Total $2,142.10 Adopté

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Qu'une demande soit faite au Ministère de la Voirie et à Monsieur J.A. Mongrain, pour faire faire le gravelage de la Route St Maurice des limites du Cap de la Madeleine au Rang St-Martin, et de faire Graveler le rang St Martin dans la partie élargie, et aussi faire Graveler le rang St-Malo à partir de chez M. Zotique Briere aux limites du Cap de la Madeleine, de faire aussi graveler les rues No 6-7-8- Ainsi que la première avenue. Ainsi que mise en forme de la Route à partire de la manufacture de peinture vers le nord environ 15 arpents.

Adopté

Monsieur le Conseiller Prudent Boisclair Propose que M. J.C. Héroux Ingénieur soit engagé par la Municipalité pour faire les plans d'une acqueduc pour une partie de la Municipalité payable $ 500.00 en 1961 la balence $ 1,000.00 par année jusqu'a parfait paiement cette résolution est secondée par M. Maurice Toupin. Monsieur le Maire veut attendre les informations du département des affaires Municipales Si la Municipalité peut faire ses dit plan pour une partie de la Municipalité par simple résolution M. Adélard Gouin est d'accord avec la décision de M. le Maire.

Adopté.

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité qu'a la demende de Monsieur Jean Guy Fiset 706 Ste-Marthe du Cap dela Madeleine pour le déplacement de son Motel avec entente avec son Voisin M. Paul Hubert les membres du Conseil accepte ce dit déplacement il devra être a 25 pieds de la ligne du chemin et 2 pieds de la ligne de son voisin.

Adopté

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que Son honneur le maire est autorisé a signées les cartes d'assistance publique de Mme Louis Morin et de Michel Désilets. Les Cartes de M.Louis Morinville et celle de Lucille Montplaisir sont refuséés considérant que ce ne sont pas des indigents.

Adoptée

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité d'adressée une lettre de remerciments à Monsieur le député Paul LaHaye pour le service de malle Rurale qu'il nous à obtenu pour les rues 6 et 8 de Ste-Marthe du Cap.

Adopté

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité qu'une demande soit faite à la Cité du Cap de la Madeleine pour faire le nettoyage des tuyaux d'égouts dans Ste-Marthe Monsieur Le Conseiller Maurice Toupin est autorisé a s'occuper des dits travaux. Adopté.

Et la Séance est Levée

INITIALES DU MAIRE
119
INITIALES DU SEC.-TRES.

Edouard Toupin Maire

Edmond Rivard Secrétaire-Trésorier

4 octobre 1960

Province de Québec,
Comté de Champlain
Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine

Session régulière du Conseil, tenue au lieu et à l'heure ordinaires des sessions ce mardi quatre octobre mil neuf cent soixante et à laquelle sont présents MM. Les Conseillers Maurice Toupin, Adélard Gouin. Prudent Boisclair. Arcade Toupin. Rosaire Dumas.
Sous la Présidence de Son Honneur le Maire Adélard Toupin au fauteuil, formant quorum Après la Prière d'usage, les minutes de la session du six Septembre mil neuf cent soixante sont approuvées telles que lues. sur division M Arcade Toupin res. engagement M J.C. Héroux.
Le Secrétaire-Trésorier donne lecture des documents suivants
a-Société St Jean Baptiste
b-Marcel Chartier avocat
c-Maurice G Vezina, Ingénieur
d-Ministère de la Voirie
e-Jean Louis Doucet sous-ministre

ETAT DES FINANCES

Solde disponible le 1 er Janvier 1960	$ 6,257.33
Recettes au 30 Septembre 1960	5,163.77
Déboursés au 30 Septembre 1960	11,246.82
Solde disponible le 30 Septembre 1960	248.18

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que:-Les comptes suivants sont approuvés et que le Sec-Trés est autorisé à en effectuer le paiement.

No de Chèques		
81	Ministre des Finances	55.74
82	Morin & Frères Inc,	23.55
83	Ovila Lacoursière Papeterie	5.23
84	Cité du Cap de la Madeleine Feu J.B. Toupin,	75.00
85	La Comp de Construction Laviolette	99.65
86	La Société Coopérative Agricole	195.40
87	The Shawinigan Water And Power Co	10.89
88	Alfred Lacroix, enl des vidanges pour Sept et Octobre	172.90
89	Edmond Rivard, Salaire d'octobre	90.00
90	Bureau d'enrégistrement	5.50
91	Rentes Seigneuriales	12.00
92	Emilien Daigle	5.50
93	Wellé Harvey	5.50
94	La Société St-Jean-Baptiste,	10.00
	Total	766.86

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que la Résolution d'engagement de M. J.C. Héroux Ingénieur soit transmise au département des affaires Municipales pour approbation.

Adopté

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que le montant de $ 12.00 reclamé par Les Soeurs de la Providence, Hopital St-Joseph Trois-Rivières soit transmis à la Compagnie d'assurance Mercantile pour reclamation.

Adopté

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que le montant de $ 10.00 soit donné à la Société St-Jean Baptiste.

Adopté

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que demande soit faite à la Shawinigan Water And Power Co pour le posage de Lumières à $ 16.00 pour l'éclairage des Rues 6 ème 7 ème et 8 ème de Ste-Marthe cette résolution sera adopté apres la signature d'une requête de demande des interressés.

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

INITIALES DU MAIRE
120
INITIALES DU SEC.-TRES.

Monsieur Maurice Toupin Conseiller, donne AVIS de motion qu'a sa prochaine séance ou à une séance subséquente, le conseil prendra en considération un réglement concernant: l'éclairage des Rues 6 ème 7 ème et 8 ème---soit aux frais de la partie éclairée.

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que Monsieur le Maire est autorisé à signée la Carte d'assistance Publique de Mme Alfred Villemure pour un mois.

Adopté

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité qu'une taxe spéciale soit imposée pour l'entretien de l'égout que la dite taxe soit de $ 10.00 par logement par année et que cette dite taxe soit imposée aux Propriétaires qui sont collecté sur la dite egout .

Adopté

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que demande de soumission soit faite Laurentide-Ready Mix & Equipement Inc, La Compagnie de Construction Dollard Ltée et à Laviolette Constructionpour l'entretien des chemins d'hiver des Rang et Route St-Martin, ainsi que les rues St Dominique soit 1ère rue 5 ème Rue 6 ème Rue 7 ème et 8 ème rue

Adopté

Et la séance est Levée

Adélard Toupin Maire

Edmond Riviard Secrétaire-Trésorier

le 29 Octobre 1960

Province de Québec
Comté de Champlain
Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine

Session spéciale du Conseil, tenue au lieu et à l'heure ordinaires des séances ce samedi le ving-neuf ème jour d'octobre mil neuf cent soixante et à laquelle sont présents MM. Les Conseillers Prudent Boisclair. Rosaire Dumas. Marcel Sauvageau.

Sous la présidence de Son Honneur M. le maire Adélard Toupin,

Le secrétaire-trésorier produit l'original de l'avis de convocation de la présente session ainsi que son certificat de signification et, apres lecture faite de ces documents, il est constaté que l'avis de convocation a été signifié aux membres absents, tel que requis par les dispositions du Code municipal.

La présente session, tel qu'il apparet à l'avis de convocation à pour but la prise en considération des sujets suivants.
(A) Adopté s'il y a lieu une résolution pour faire une demande au Gouvernement de la Province de Québec, de prendre immédiattement les mesures nécessaires pour hater la construction d'une traverse routière sur le St-Laurent.
(B) Adopté s'il y a lieu une résolution pour nommer un Conseiller pour le siège No4

Il est Proposé par Monsieur le Conseiller Rosaire Dumas , Secondé par Monsieur le Conseiller Prudent Boisclair.-Que demande soit faite au Gouvernement de la Province de Québec, de prendre immédiattement les mesures nécessaires pour hater la construction d'une traverse routière sur le St Laurent, entre le Cap de la Madeleine et la Rive Sud ou autres endroits jugé le plus économiques pour la Province de Québec.

Adopté

Il est Proposé et résolu à l'unanimité Que Monsieur Marcel Arcand Cultivateur soit nommé Conseiller au siège No 4 pour finir le terme de Monsieur Arcade Toupin décédé le 23 octobre 1960

Adopté

Et la séance est Levée

Adélard Toupin Maire

Edmond Riviard Secrétaire-Trésorier

Province de Québec,
Comté de Champlain,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine

Session régulière du Conseil, tenue au lieu et à l'heure ordinaires des sessions, ce mercredi deux Novembre mil neuf cent soixante et à laquelle sont présents MM. les Conseillers Maurice Toupin, Adélard Gouin. Prudent Boisclair. Marcel Sauvageau. Marcel Arcand.

Sous la Présidence de Son Honneur Monsieur le Maire Adélard Toupin au fauteuil formant quorum Après la Prière d'usage, les minutes de la session du 4 octobre et celle de la séance Spéciale du 29 octobre sont adoptées telle que lues

Adoptée

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

l'original est aux archives

Le Secrétaire-Trésorier donne lecture des documents suivants
a- Caritas
b-La Compagnie de Construction Dollard
c-Requete Grandes Prairies
d-Ministre des affaires Municipales re engagement de credit
e-Contrat avec Melle Madeleine Dussault
f-Plan préparé par M. Gelinas Arp Géo
g-l'assermentation de M. Marcel Arcand Comme Conseiller

INITIALES DU MAIRE A.T. 121 INITIALES DU SEC.-TRES. G.M.

Etat des finances

Solde disponible le ler Janvier 1960	6,257.33
Recettes au 30 Octobre 1960	8,005.33
Déboursés au 30 octobre 1960	11,980.68
Solde disponible le 30 Ocobre 1960	2,281.98

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que:- les comptes suivants sont approuvés et que le secrétaire-trésorier est autorisé à en effectuer le paiement

No de chèques			
95	Paul Boucher N.p.	Contrat	62.60
96	Maurice G Vézina	plan	164.16
97	Henri Boilet	fleurs pour M. Toupin	20.40
98	The Shawinigan Water And Power Co	éclairage de rues	10.89
99	Maurice Massicotte	poteaux pour rues	75.00
100	L'Art Graphique	enveloppes Imp	13.36
101	Hopital St Joseph ré Emilien Daigle	Radiographie	12.00
102	Edmond Rivard	salaire de Novembre et Timbres de Poste	110.00
103	Adelard Toupin	Messe M. Arcade Toupin	5.25
104	Roger Gélinas	Plan déplacements de bornes	60.00
105	Zotique Briere	Rep de route	10.40
106	Caritas	Souscription	10.00
		total	$ 554.06

Ent des rues D'Hiver

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que l'entretien des rues suivantes Pour le prochain hiver: lère Rue 5ème 6ème 7ème et 8 ème Rue Ainsi que la lère Avenue soit fait par la Compagnie de Construction Dollard Ltéé entrepreneurs généraux 27 Bureau Cap de la Madeleine M. le maire Adélard Toupin et le sec-Trésorier sont autorisés a signer le contrat pour ce dit entretien.

Adopté

Ent chemins Rang et Route St-Martin

Il est Proposé et résolu à l'unanimité Que M. le Maire Adélard Toupin donne pour entretien des chemins d'hiver la Route et rang St Martin aux conditions qu'il trouvera convenable ? Il est autorisé a signe le Contrat avec le Secrétaire-Trésorier.

Adopté

Cheque No 106

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que le montant de dix dollar soit donné pour la Campagne CARITAS.

Adopté

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que M. J.R. Levesque fasse un teste pour l'eau au prix de $ 5.00 du pied aux endroits déterminés par Monsieur le Maire Sur les terres de Monsieur Hector St-Cyr de Québec.

Adopté

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que Monsieur Arthur Beaumier Inspecteur de batiments donne Avis aux propriétaires du Rang St-Martin qui sont à se construire des garages de bien vouloir se conformer au réglement de Construction de la Municipalité.

Adopté

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que Monsieur le Conseiller Adélard Gouin est autorisé à acheté 5 voyage de Pierre de 1 pouce pour la rue qui conduit à l'école de garçons Ainqi que pour les autres rues qui en ont des besoins urgents.

Adopté

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité de donner Avis aux religieuses de Ville Joie du Rosaire de voir a faire coupé on baissé un tuyau dans le Rang St-Malo qui dépasse un pied ces un danger pour accident d'automobiles.

Adopté

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que le Maire Adélard Toupin est autorisé a signée la carte d'assistance Publique pour Mme Denis Quigley

Adopté

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que M. Zotique Brière est autorisé à remplir les troux dans la Route de St Malo au Nord de la Manufacture de peinture.

Adopté

INITIALES DU MAIRE
122
INITIALES DU SEC.-TRES.

Monsieur le Conseiller Maurice Toupin donne Avis de motion qu'a sa prochaine séance ou à une séance subséquente le Conseil prendra en considération un réglement conçernant l'entretien de l'égout .

Adopté

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que les membres du Conseil Approuve le plan de subdisiond'une partie des lots 532 et 533 préparer par Monsieur Roger Gélinas Arpenteur-Géomètre. M. le maire se retire de son siege pour cette résolution.

Adopté

Et la séance est Levée

Adelard Toupin Maire

Edmond Rivard Secrétaire-Trésorier

6 décembre 1960

Province de Québec,
Comté de Champlain
Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine,

Session régulière du Conseil, tenue au lieu et à l'heure ordinaires des sessions, ce mardi six décembre mil neuf cent soixante et à laquelle sont présents MM. Les Conseillers Prudent Boisclair, Rosaire Dumas, Marcel Arcand,

Sous la Présidence de Son Honneur le Maire Adélard Toupin au fauteuil, formant quorum, Apres la prière d'usage , les minutes de la session du deux Novembre 1960 sont a prouvées telle que lues

Le Secrétaire-Trésorier donne lecture des documents suivants

Assistance Publique Mme Odilon Montplaisir,
Assistance Sociale Mme Oscar Montplaisir
" " " Louis Morin
" " " Denis Quigley
" " "Exalphat Abbott

Etat des finances

Solde disponible le 1 er Janvier 1960	$ 6,257.33
Recettes au 30 Novembre 1960	11,504.05
Déboursés au 30 Novembre 1960	13,138.77
Solde disponible au 30 Novembre 1960	4,572.61

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que : Les comptes suivants sont approuvés et que le secrétaire-trésorier est autorisé à en effectuer le paiement

No de chèques

107	The Shawinigan Water And Power Co, éclairage de rues,	$ 10.89
108	Carrière St-Maurice Incorporé,	164.32
109	La Cité du Cap de la Madeleine Pompiers Jules Guilbeault,	75.00
110	Bureau d'enrégistrement Rapp de mutations	6.20
111	Nos Droits Souhaits de Noel	10.00
112	Bien Etre Social	12.40
113	Le Comité du Timbre de Noel	5.00
114	Edmond Rivard Salaire de Novembre 1960	90.00
115	Ministère de la Santé	40.32
116	L'Hopital Pasteur re enfants Rocheleau	24.00
117	Alfred Lacroix enlèvement des Vidanges	172.90
118	Ville Joie du Rosaire arbre de Noel des petits protégés	10.00
119	R.J. Levesque & Fils Ltée Test No 2 et Test No 3	621.96
	Total Adopté	$ 1,242.99

enl des Vidanges

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que l'enlèvement des Vidanges soit fait par M. Alfred Lacroix pour l'année 1961 au prix de $ 1,284.00 pour l'année payable à tous les deux mois soit $ 214.00 par paiement M. le Maire et le Sec-Trésorier sont autorisées à signer le contrat.

Adopté

Fermeture de la Route St-Maurice

Il est Proposé et résolu à l'unanimité que l'inspecteur Municipal Monsieur Emerie Courteau est autorisé à fermeé la Route St-Maurice , quand il tombera de la neige, et donner Avis à la Cité du Cap de la Madeleine de la dite fermeture.

Adopté

Ent des chemins d'hiver

Il est Proposé et Résolu a l'unanimité que demande soit faite au département de la Voirie à Québec et à M. J. Bernard De Gonzague Chef de la division Une subvention pour l'entretien des chemins d'hiver de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine

Longeur de la Route de Red Mill	2.15	
Longeur du Rang St-Malo (E)	1.34	
Longeur du rang St-Malo (O)	0.63	
Longeur du rang St-Martin	2.20	
	milles	6.32

Adopté

Le Conseil procède à l'examen de la liste des arrérés de taxes article 726 du Code Municipal de la Province de Québec.

Adopté

Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.
MARGE DE LA RELIURE

Il est Proposé et résolu à l'unanimité Que M. Alfred Lacroix est autorisé à acheté au nom de la Municipalité deux voyages de pierre de 2½ pcs et d'avertir que ces pour des roulières,

Adopté

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que M. le maire est autorisé à signée la carte d'assistance publique de M Frank Hill ainsi que celle de Mme Odilon Montplaisir

Adopté

INITIALES DU MAIRE A.G. 123 INITIALES DU SEC.-TRES. E.R.

chèques No
111-113-118

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que $ 10.00 soit donné à Nos droits pour souhatis de Noel de 1960 $ 5.00 au comité de Timbres de Noel et $ 10.00 pour les petits protégés de Ville Joie du Rosaire.

Adopté

Et la séance est Levée

Adelard Gouin Maire

Edmond Rivard Sec-Trésorier

3 Janvier 1960

Province de Québec,
Comté de Champlain ,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine,

Session régulière du Conseil, tenue au lieu et à l'heure ordinaires des sessions, ce mardi trois Janvier mil neuf cent soixante un et à laquelle sont présents MM. Les Conseillers Maurice Toupin, Adélard Gouin , Prudent Boisclair, Marcel Arcand,

Sous la Présidence de Son Honneur le Maire Adélard Toupin au fauteuil, formant quorum. Après la prière d'usage, les minutes de la session du six décembre mil neuf cent soixante sont approuvées telles que lues.
Le Secrétaire-Trésorier donne lecture des documents suivants:
A:-Mme Gérard Lafrance, ass Publique
B:-Société Saint-Jean Baptiste.

Etat des finances

Solde disponible le 1er janvier	1960	$ 6,257.33
Recettes au 30 décembre	1960	12,257.53
Déboursés au 30 décembre	1960	13,823.11
Solde disponible le 30 décembre	1960	4,499.00

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que: les comptes suivants sont approuvés et que le secrétaire-trésorier est autorisé à en effectuer le paiement

No de chèques

120	R.J. Levesques & Fils Test eau No 4	265.00 ✓
121	Ministère de la Santé Ass Publique	218.13 ✓
122	The Shawinigan Water And Power Co	10.89 ✓
123	Edmond Rivard, Salaire de Janvier comme Sec-Trésorier	90.00 ✓
124	Emerie Courteau Fermeture de la Route St Maurice,	3.00 ✓
125	La Société Saint Jean Baptiste	5.00 ✓
126	Jean Léon Trottier & Marcel Trottier ent che St Martin	196.00 ✓
	Total	$ 788.02

1er Versement

Adopté

Il est Proposé et résolu à l'unanimité Que: le montant de $ 5.00 soit donné à la Société Saint Jean Baptiste pour bonbon aux enfants.

Adopté

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que M. le Maire est autorisé a signée une carte d'assistance publique pour Mme Gérard Lafrance et ce pour trois mois.

Adopté

Il est Proposé et résolu à l'unanimité que M. Zotique Vaillancourt est autorisé à Pelleté la neige pour l'entrée de la salle Municipale .

Adopté

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que Monsieur le Conseiller Maurice Toupin est autorisé à faire faire deux boites pour bulletins de vote.

Adopté

Monsieur le Conseiller Maurice Toupin donne Avis de motion qu'a sa prochaine séance ou à une séance subséquente le Conseil prendra en considération un règlement pour ordonner que la votation aie lieu à plus d'un endroit dans la Municipalit

Et la séance est Levée

Adelard Gouin Maire

Edmond Rivard Sec-Trésorier

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

INITIALES DU MAIRE
124
INITIALES DU SEC.-TRES.

11 janvier 1961

Province de Québec,
Comté de Champlain,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine,

Assemblée d'élection Municipale de la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine tenue à la Salle de l'école Notre-Dame de la Rive, Ecole No 2 Mercredi le Onze ème jour de Janvier mil neuf cent soixante et un (11-1-61) pour la mise en nomination d'un Maire et de trois conseillers,

Je, soussigné Edmond Rivard Secrétaire-Trésorier et Président d'élection pour la dite municipalité me suis rendu à la dite salle Publique de l'école No 2 à dix heures de l'avant midi ce onze Janvier mil neuf cent soixante et un (11-1-61)

Je, Certifie que j'ai mis en nomination les noms des personnes présentées par écrit par deux électeurs présents, conformement à l'article 258 du Code Municipal.

Proposé par Monsieur VAILLANCOURT GOTIRUE, CULTIVATEUR
Secondé par Monsieur MONPLAISIR ODILON, CULTIVATEUR
Que Monsieur TOUPIN ADELARD, COMMIS de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine soit mis en nomination comme Maire de la Municipalité de Ste-Marthe duCap de la Madeleine pour le prochain terme.

//Signé//
Gotique Vaillancourt
Odilon Montplaisir
Edmond Rivard D'electim
Secrétaire-Trésorier et Président
//ADMIS//

Proposé par Monsieur MONPLAISIR ODILON CULTIVATEUR
Secondé par Monsieur GOSSOLIN LÉOPOLD JOURNALIOR
Que Monsieur GOSSOLIN LUCIEN JOURNALIOR de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine soit mis en nomination comme conseiller Municipal de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine pour le siège No/ et ce pour le prochain terme.

//Signé//
Odilon Montplaisir
Léopold Gosselin
Edmond Rivard
Secrétaire-Trésorier et Président d'élection
//ADMIS//

Proposé par Monsieur OUELLET MAURICE, MARCHAND
Secondé par Monsieur DUMAS RODOLPHE, RENTIER
Que Monsieur HINSE NARCISSE, CONTREMAITRE de Ste-Marthe du-Cap-de-la-Madeleine soit mis en nomination comme conseiller Municipal de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine pour le siège No 5 et ce pour le prochain terme.

//Signé//
Maurice Ouellet
Rodolphe Dumas
Edmond Rivard Pres
Secrétaire-Trésorier et Président d'élection
//ADMIS//

Proposé par Monsieur GAGNÉ CHARLES, RENTIER
Secondé par Monsieur SICOTTE RAOUL, INGÉNIEUR
Que Monsieur ROSS CAMILLE JOURNALIER de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine soit mis en nomination comme conseiller Municipal de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine pour le siège No 6 et ce pour le prochain terme.

//Signé//
Charles Gagné
Raoul Sicotte
//ADMIS Edmond Rivard Pres
Secrétaire-Trésorier et Président d'élection

Proposé par Monsieur Rodolphe Dumas journalier
Secondé par Monsieur Marcel Sauvageau journalier
Que Monsieur Omer Dumas, journalier de Ste Marthe du Cap de la Madeleine soit mis en nomination comme conseiller Municipal de la Municipalité de Ste Marthe du Cap de la Madeleine pour le siège No 6 et ce pour le prochain terme. // Signé//
Rosaire Dumas
Marcel Sauvageau

Edmond Rivard Président
Sec. Trésorier & Président élec
// Admis //

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

INITIALES DU MAIRE
125
INITIALES DU SEC.-TRES.

Proposé par Monsieur . Sauvageau Marcel journalier
Secondé par Monsieur Dumas Wilbray journalier
Que Monsieur Dumas Omer, journalier de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine soit mis en nomination comme conseiller Municipal de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine pour le siège no 6 et ce pour le prochain terme.

// Signé //
Sauvageau Marcel
Dumas Wilbray

Edmond Rivard
Sec. Trésorier & Président élection

// Refusé M. Wilbray Dumas absent //

Proposé par Monsieur Dumas Wilbray journalier
Secondé par Monsieur Dumas Rodolphe rentier
Que Monsieur Hinse Narcisse contre Maitre de Ste Marthe du Cap de la Madeleine soit mis en nomination comme conseiller Municipal de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine pour le siège no 5 et ce pour le prochain terme.

// Signé //
Dumas Wilbray
Dumas Rodolphe

Edmond Rivard
Sec. Trésorier & Président d'élec.

// Refusé M. Wilbray Dumas absent //

Proposé par Monsieur Daigle Cyrille rentier
Secondé par Monsieur Dumas Rosaire journalier
Que Monsieur Toupin Maurice ingènieur de Ste Marthe du Cap de la Madeleine soit mis en nomination comme conseiller Municipal de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine pour le siège no 1 et ce pour le prochain terme.

// Signé //
Daigle Cyrille
Dumas Rosaire

Edmond Rivard
Sec. Trésorier & Président d'élect

// Admis //

Proposé par : Monsieur Hinse Narcisse contre maitre
Secondé par :Monsieur Ouellet Maurice marchand
Que Monsieur : Roger Guilbeault laitier de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine soit mis en nomination comme Maire de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine et ce pour le prochain terme.

//Signé//
Hinse Narcisse
Ouellet Maurice

Edmond Rivard
Sec.Trésorier & Président d'élect

// Admis //

Et comme il n'y a pas d'autre mise en nomination a midi au siège No 5 je déclare Ipso facto élu comme Conseiller au siège No 5 M. Narcisse Hinse
Les candidats présentés MM. Roger Guilbeault, Maurice Toupin, Omer Dumas m'ont transmis une déclaration écrite a cette effet et signé par eux-mêmes devant moi, qu'ils se retirent comme candidat.
Et comme il n'y a que le nombre voulu de candidats aux dites charges, je déclare élus Ipso facto élu comme Maire M. Adélard Toupin Maire, comme Conseiller au siège No 1 M. Lucien Gosselin journalier, comme conseiller au siège No 6 M. Camille Ross journalier

EdmondRivard
Sec. Trés. et Président d'élection

l'original est gardé dans les archives

7 Février 1961

Province de Québec,
Comté de Champlain,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine,

Session régulière du Conseil, tenue au lieu et à l'heure ordinaires des sessions, ce mardi sept février mil neuf cent soixante-un et à laquelle sont présents MM. Les Conseillers Prudent Boisclair. Marcel Arcand. Lucien Gosselin. Narcisse Hinse. Camille Ross.
Sous la Présidence de Son Honneur le Maire Adélard Toupin au fauteuil, formamt quorum, Apres la prière d'usage, Le Secrétaire-Trésorier donne le Certificat attestant que chacun des Conseillers et le Maire dernièrement élus ont été assermentés Ces certificats de serments sont gardés dans les archives.

Le secrétaire-trésorier donne lecture des minutes de la session du 3 Janvier 1961 ainsi que l'assemblée d'élection du 11 -1-

INITIALES DU MAIRE
126
INITIALES DU SEC.-TRES.

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que les minutes du trois janvier ainsi que l'assemblée d'élection sont acceptés tel que lus Ainsi que le rapport de vérification préparé par M. Fortunat Beaumier pour l'année 1960 Rapport financier.

Adopté

Le secrétaire-trésorier donne lecture des documents suivants

A Sociét St Jean Baptiste.
B Ministère de la Voirie
C La Fédération de la Société St Jean Baptiste
D Société des urbanistes
E Rapport financier

Etat des finances

Solde disponible le 1er Janvier 1961 4,499.00
Recettes au 31 Janvier 1961 $ 417.33
Déboursés au 31 Janvier 1961 $ 788.02
Solde disponible le 31-Janvier 4,128.31

Il est Proposé et résolu à l'unanimité Que les comptes suivants sont approuvés et que le secrétaire-trésorier est autorisé à en effectuer le paiement.

No de chèques:-		
127	The Shawinigan Water And Power Co.	10.89
128	Alfred Lacroix enl des Vidanges	214.00
129	Jean Léon et Marcel Trottier	196.00
130	Edmond Rivard, salaire de Février Timbres de poste Prés d'élection	108.06
131	Bureau d'enrégistrement rapp de mutations	9.60
132	La revue Municipale	18.00
133	Henri Boilet couronne pour M. Boisclair	12.24
134	Carrière St-Maurice	70.42
135	Formules Municipales	4.40
136	Roger Thiffault	13.19
137	Fortunat Beaumier Vérification des livres pour 1960	70.00

Adopté Total 726.80

emprunt

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que demande soit faite à la Commission Municipale de Québec de bien vouloir autorisé les membres du Conseil de la Municipalité à renouveller l'emprunt de $ 500.00

Adopté

Vérificateur

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que:- Monsieur Fortunat Beaumier de Québec est nommé pour agir comme vérificateur des livre s comptes, pièces documents, records, etc, appartenant à la corporation de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine pour l'année financière se terminant le trente-un décembre mil neuf cent soixante un et pour dresser les etats financiers requis généralement pour satisfaire aux éxigences de la loi et des interressés Les Honoraires du vérificateur sont fixés à $ 70.00 Ce travail doit être commencé le ou vers le 1er janvier 1962 et être terminé avant le 31 Janvier de la même année.

Adopté

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que :- une demande soit faite au Conseil de Ville du Cap de la Madeleine de donner Avis a leur VIDANGEUR de couvrir son camion de vidanges lors de son passage dans le rang des grandes prairies, car les residents de ce dit rang ont porté plainte que des déchets, et papier s'échape de son Camion.

Adopté

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que la résolution passé à la séance du Mardi le 4 octobre 1960 RE:- taxes d'égouts est annulée Recindé et remplacé par Proposé et Résolu à l'unanimité Que $ 10.00 soit chargé par entrée d'égout aux propriétaires qui en sont déservis.

Adopté

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité qu'une demande soit faite au département des affaires Municipales de Québec pour avoir un ingénieur pour etudier la demande des résidents du rang St-Malo sur un projet d'égout Ils considèrent que leur eau potable est en danger.

Adopté

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que le Conseil de la Municipalité est en faveur de l'établissement d'une université dans notre region , et que copie de cette résolution soit transmise au Secrétariat de la Société Saint Jean Baptiste du diocèse de Trois-Rivières.

Adopté

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que Jacques Héroux Ing est autorisé à présenté pour approbation au ministère de la Santé les plans d'acqueducs de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine.

Adopté

Il est Proposé et résolu à l'unanimité que le montant de $10.00 soit donné comme prix pour l'organisation de partie de cartes de la paroisse Ste-Madeleine

Adopté

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

Il est Proposé et résolu à l'unanimité qu'une damande soit faite au ministère de la Voirie pour continuer les travaux pour l'ouverture du Boulevard Francoeur dans Ste-Marthe du Cap et qu'une copie soit transmise à M. Bernard Degonzague.

INITIALES DU MAIRE 127 INITIALES DU SEC.-TRES

Et la séance est Levée

Maire

Secrétaire-Trésorier

7 Mars 1961

Province de Québec,
Comté de Champlain
Municipalité Ste-Marthe du Cap de la Madeleine

Session régulière du conseil, tenue au lieu et à l'heure ordinaires des sessions, ce mardi sept mars mil neuf cent soixante-un et à laquelle sont présents MM. Les Conseillers Prudent Boisclair, Lucien Gosselin. Adélard Gouin. Marcel Arcand. Narcisse Hinse. Camille Ross.

Sous la Présidence de son Honneur le Maire Adélard Toupin au fauteuil formant la totalité des membres du Conseil

Après la prière d'usage, Le Secrétaire-Trésorier donne lecture des documents suivants

a Commission Municipale de Québec
b Carte de remerciments Famille Boisclair
c Paul Desrochers
d Ministère de la Voirie
e Ministère des affaires Municipales
f Cité Cap de la Madeleine
g Ministère de la Voirie

Il est Proposé et résolu à l'unanimité que les minutes de la session du 7 fév sont acceptées ADOPTE ETAT DES FINANCES

SOLDE DISPONIBLE LE 1 er	JANVIER	1961	4,499.00
RECETTES AU 28	FEVRIER	1961	1,159.66
DEBOURSES 28	FEVRIER	1961	1,514.82
SOLDE DISPONIBLE LE 1 er	MARS	1961	4,143.84

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que:-Les comptes suivants sont approuvés et que le secrétaire-trésorier est autorisé à en effectuer le paiement

138	Rev Père Ubald Boisvert, O.M.I.	pour partie de cartes	10.00
139	The Shawinigan Water And Power Co	éclairage de rues	10.89
140	Jean Leon Marcel Trottier	ent chemins hiver	196.00
141	Edmond Rivard Salaire de Mars		90.00
142	Bureau d'enrégistrement Rapp de Mutations mois de Février		6.10
143	Donat Beaumier Bond de garenti sec-tres,		10.00
144	La croix Rouge		5.00
		Total	$ 327.99

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que:-sous l'autorité de la loi du temps réglémentaire.(S.R.Q.1941, CH,2 le temps réglémentaire dans les limites de cette Municipalité soit de quatre heures en retard avec l'observatoire de Greenwich durant la période déterminé par le ministre des affaires municipales. pour les cités de Montréal et de Québec Que copie de la présente résolution soit transmise au ministre des affaires Municipales pour son approbation,

ADOPTE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que:-le conseil accepte l'offre du ministère de la Voirie de $ 200.00 du milles sur une longeur de 6.32 pour entretien de chemin hiver 1960-1961

ADOPTE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que M. Emerie Courteau est nommé inspecteur municipale pour 1961--1962

ADOPTE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimté Que MM. Jean Noel Arcand, Léo Toupin, Emilien Normandin sont nommés pourfaire estimation pour les dommages causés par les chiens. 1961-1962

ADOPTE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que:- M. Zotique Brière est nommé Inspecteur d'arrondissement de Voirie. 1961-62

ADOPTE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que MM. Donat Roy et Dénis Quickly sont nommer inspecteurs agraires 1961-62

ADOPTE

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

INITIALES DU MAIRE
128
INITIALES DU SEC.-TRES.

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que M. Thomas Toupin est nommé gardien d'enclos, 1961-1962

ADOPTE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que la demande de M. Roger Gélinas conçernant le terrain de M. Lionel Caronest porté à l'étude.

ADOPTE

Son Honneur le Maire PROCLAME la semaine de 6 au 11 Mars 1961 Semaine de l'éducation , dans la Municipalité,

ADOPTE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que le montant de cinq dollars soit donné pour la croix rouge.

ADOPTE

Monsieur le Conseiller Prudent Boisclair donne Avis de motion qu'a sa prochaine session ou à une séance subséquente le Conseil prendra en considération un réglement pour ordonner que la votation aie lieu à plus d'un endroit dans la Municipalité

Monsieur le conseiller Prudent Boisclair, donne Avis de motion qu'a sa prochaine séance ou à une séance subséquente le Conseil prendra en considération un réglement pour changer la date d'élection dans la Municipalité en vertu des dispositions de l'article 245 a du Code Municipale

Et la séance est Levée

Adelard Toupin Maire

Edmond Rivard Sec-Trésorier

4 Avril 1961

Province de Québec,
Comté de Champlain
Municipalité Ste-Marthe du Cap de la Madeleine,

Session régulière du Conseil, tenue au lieu et à l'heure ordinaires des séances, ce mardi le quatre (4) avril mil neuf cent soixante-un et à laquelle sont présents MM. Les Conseillers Lucien Gosselin, Marcel Arcand, Prudent Boisclair, Camille Ross, Formant quorum,

Sous la Présidence de Son Honneur le Maire Adélard Toupin.

Après la prière d'usage les minutes de la session du sept Mars sont acceptées telle que lues.

Adoptée

Le Secrétaire-Trésorier donne lecture des documents suivants
a-Assermentations des Inspecteurs agraires, Estimateurs des dommages causés
b- Inspecteur d'arrondissement de Voirie, et Insp Municipales) par les chiens
c- Regie des Transport (Copie sont aux archives)
d-Ministre de la Santé
e-Ministre des affaires Municipales
f-M. Hector St-Cyr.

ETAT DES FINANCES

SOLDE DISPONIBLE LE	1	Janvier	1961	$4,499.00
RECETTES AU	31	Mars	1961	1,401.50
DEBOURSES AU	31	Mars	1961	2,433.20
SOLDE DISPONIBLE LE	31	Mars	1961	3,467.30

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que les comptes suivants sont approuvés et que le secrétaire-trésorier est autorisé à en effectuer le paiement:-

No de chèques			
145	Jean Léon Trottier	4 ème et dernier paiement	196.00 ✓
146	Alfred Lacroix	enlèvement des vidanges mars Avril	214.00 ✓
147	The Shawinigan Water And Power Co	éclai de rues	10.89
148	La Cité du Cap de la Madeleine	feu Limoges François	75.00 ✓
149	Jean Banville		4.50 ✓
150	Edmond Rivard	salaire de avril	90.00 Total $ 590.39

Adopté

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que son honneur le Maire A délard Toupin et Edmond Rivard, Sec-Trésorier sont autorisés à acheté le terrain de M. Hector St-Cyr grandeur 600 par 200 au prix de $ 1,200.00 Ils sont aussi autorisé a signé le contrat pour le dit achat de terrain.

Adopté

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que Monsieur le Conseiller Lucien Gosselin est autorisé à achété deux voyages de Pierre au nom de la Municipalité pour remplir les troux sur la sixième rue.

Adopté

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

réglement no 43

REGLEMENT No 43 POUR LA VOTATION A PLUS D'UN ENDROIT DANS LA MUNICIPALITE

INITIALES DU MAIRE ..... 129 INITIALES DU SEC.-TRES.

Considérant que dans la Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine, il y à qu'un bureau de votation.

Considérant que par reglement, en vertu des dispositions de l'article 266 du code municipale le conseil peut ordonner que la votation aura lieu à plus d'un endroit ou à plus d'un bureau de votation.

Considérant qu'il à été donné un avis de motion du présent réglement

Pour ces motifs Monsieur le Conseiller Prudent Boisclair Propose et il est résolu qu'un réglement portant le Numéro 43 soit adopté pour décreter ce qui suit:

1: A compter de l'entrée en vigeur du présent réglement, la votation aura lieu à plus d'un endroit ou a plus d'un bureau de votation.

2: Le présent réglement sera soumis à l'approbation de l'Honorable Ministre des affaires Municipales René Hamel: et il entrera en vigeur conformement à la loi.

Adopté à la séance du 4 Avril 1961

réglement no 44

REGLEMENT NO 44 POUR CHANGER LA DATE DES ELECTIONS DANS LA MUNICIPALITE

Considérant que la mise en nomination des candidats dans la Municipalité, à lieu actuellement le deuxième mercredi de Janvier:

Considérant que par réglement en vertu des dispositions de l'article 245 a du Code municipale, le conseil peut changer cette date pour celle du deuxième mercredi de mai.

Considérant qu'il à été donné un avis de motion du présent réglement;

Pour ces motifs, monsieur le conseiller Prudent Boisclair Propose et il est résolu qu'un réglement portant le Numéro 44 soit adopté pour décréter ce qui suit:

1: A compter de l'entrée en vigeur du présent réglement, la mise en nomination des candidats aura lieu annuellement le deuxième mercredi de mai au lieu du deuxième mercredi de Janvier:

2: ~~A compter~~ Le présent réglement sera soumis à l'approbation de l'honorable René Hamel Ministre des affaires Municipales et il entrera en vigeur conformement à la loi.

Adopté à la séance du 4 Avril 1961

Et la séance est Levée

Adélard Toupin Maire

Edmond Pinard Sec-Trésorier

Province de Québec,
Comté de Champlain,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine,

Session régulière du Conseil, tenue au lieu et à l'heure ordinaires des séances, ce mardi le deux (2) mai mil neuf cent soixante-un et à laquelle sont présents MM. Les Conseillers Lucien Gosselin, Adélard Gouin, Prudent Boisclair, Marcel Arcand, Narcisse Hinse, Camille Ross.

Sous la Présidence de Son Honneur le Maire Adélard Toupin, Formant la totalité des membres du Conseil.

Après la prière d'usage les minutes de la session du 4 avril sont acceptées telle que lues.

Adopté

Le Secrétaire-Trésorier donne lecture des documents suivants:

A---- Ministère des Affaires Municipales
B---- Caritas

ETAT DES FINANCES		
SOLDE DISPONIBLE LE	1 Janvier 1961	$ 4,499.00
RECETTES AU	30 Avril 1961	1,749.75
DEBOURSES AU	30 Avril 1961	6,168.60
SOLDE DISPONIBLE LE	30 Avril 1961	80.15

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que les comptes suivants sont approuvés et que le secrétaire-trésorier est autorisé à en effectuer le paiement:-

VERSO

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

No de chèques

INITIALES DU MAIRE 130 INITIALES DU SEC.-TRES.

151	The Shawinigan Water And Power Co	10.89
152	Edmond Rivard salaire de Mai et Timbres	100.00
153	Maison J.D. Garneau funérai[illegible]es M. Rocheleau	150.00
154	James Bradley ent de chemind d'hiver St M[illegible]	1,898.00
155	Paul Descoteaux ent rues d'hiver	600.00
156	Henri Boilet Fleures M. Lahaye	20.40
157	Richard Montplaisir remb et Int	520.00
158	La Cité du Cap de la Madeleine Feu T Dumas.	150.00
159	Ministre des finances	154.92
160	Carrière St-Maurice	128.09
161	Bureau d'enrégistrement du Comté	3.10
162	Adélard Toupin (Téléphone)	2.85

Total $ 3,738.25

Adopté

TERRAIN L. CARON

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que la demande de M. Lionel Caron est à l'étude Le Maire M Adélard Toupin, le Sec-Trés. Edmond Rivard, ainsi que M. le Conseiller Lucien Gosselin sont autorisés à voir le Notaire Paul Boucher , pour vérifier le contrat de M. Lionel Caron et M. Philippe Francoeur pour une lisière de deux pieds de terrain de vendu.

Adopté

TRANS-CANADA

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que demande soit faite à l'honorable Ministre de la Voirie Que la route Trans-Canada soit déviée vers Trois-Rivières et passe sur ce pont projetter de construire sur le St-Laurent pour aller rejoindre ensuite la rive sud.

Adopté

CODE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que quatre Code soit acheté pour les conseillers.

Adopté

DEPOTOIRE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que Monsieur le Conseiller Narcisse Hinse est autorisé à faire creuser le dépotoire par M. James Bradley, ou par la Compagnie de Construction Laviolette.

Adopté

AVIS DE MOTION

Monsieur le Conseiller Camille Rossé donne Avis de motion Qu'a sa prochaine séance ou à une séance subséquente le Conseil prenne en Considératin un réglement Conçernant les cours de rebus de machines usagés.

Et la séance est Levée

Adelard Toupin Maire

Edmond Rivard Sec-Trésorier.

Province de Québec
Comté de Champlain

6 Juin 1961

Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine

Session régulière du Conseil, tenue au lieu et à l'heure ordinaires des séances, ce mardi le six juin mil neuf cent-soixante-un et à laquelle sont présents MM. Les Conseillers Lucien Gosselin, Prudent Boisclair, Marcel Arcand, Camille Ross,

Sous la Présidence de son Honneur le maire Adélard Toupin au fauteuil.

Apres la prière d'usage les minutes de la session du deux mai sont acceptées telles que lues

Adopté

Le sedrétaire-trésorier donne lecture des documents suivants

Paul Boucher N.P.
Jean Louis Doucet S Minitre
Jean Gregoire M.D.

ETAT DES FINANCES

SOLDE DISPONIBLE LE	31 MAI 1961	$ 4,499.00
RECETTES AU	31 MAI 1961	
SOLDE DISPONIBLE LE	31 MAI 1961	
DEBOURSES AU	31 MAI 1961	

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que les comptes suivants sont approuvés et que le secrétaire-trésorier est autorisé à en effectuer le paiement:-

163	Hector St Cyr Québec achat de terrain pour acqueduc	$ 1,200.00
164	Formules Municipales	20.55
165	Henri Paul Gosselin	6.00
166	Philippe Daigle	6.00
167	La Compagnie de construction Laviolette	18.75
168	La Compagnie de construction Laviolette	93.75
169	La cité du Cap de la Madeleine	75.00
170	L.A. Brouillette	3.06

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

171	The Shawinigan Water And Power Co,	10.89
172	Bureau d'enrégistrement du Comté de Champlain	10.40
173	James Bradley	10.50
174	Léonard Lampron	150.00
175	Ovila Brière	28.00
176	Jean Marie Leclerc	26.00
177	Charles Edouard Montplaisir	18.00
178	Edmond Rivard	130.32
179	Alfred Lacroix	214.00

Adopté. Total $ 2,021.22

INITIALES DU MAIRE — INITIALES DU SEC.-TRES. — 131

surveillant au dépotoire pour feu

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que Monsieur Zotique Brière est autorisé à réparer la cloture dans la Route St-Malo, et de surveiller le dépotoire pour faire brulé les vidanges.

Adopté

cours

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que le secrétaire-trésorier suive les cours sur l'estimation foncière Municipale à l'université de Montréal, les 19-20-21-22- Juin 1961 aux frais de la Municipalité.

Adopté

avis de motion accueduc

Monsieur le Conseiller Prudent Boisclair donne avis de motion que le conseil prendra en considération a sa prochaine séance ou à une séance subséquente un réglement pour l'acqueduc dans la Municipalité,

avis de motion rélatif a la loi de l'alcool

Monsieur le Conseiller Camille Ross donne Avis de motion que le conseil prenne en considération un réglement de prohibition relativement a ce que la loi des alcoles soit abolie et qu'un avis soit envoyé aux membres du conseil par lettre recommandées pour la convocation d'une séance spéciale pour lundi soir pour que le conseil prenne le vote sur cette Avis de motion, et décidé pour les travaux d'egouts.

Adopté

demande a Voirie

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que demande soit faite au département de la Voirie pour faire passé la grate dans la route St-Maurice au rang St Martin , et dans le rang St-Malo ainsi que dans les rues à l'entrée de Ste-Marthe soit la 6 ène 7 ème 8 ème et 9 ème et de passé de l'huile dans la route St-Maurice et dans le rang et route des Grandes-Prairies.

Adopté

Rue

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que la rue offerte par Monsieur Omer Lottinville à la Municipalité de Ste-Marthe mesurant 60 pieds de largeur par 660 pieds de longeur faisant partie du lot 103 du cadastre est acceptée , Le Maire Adélard Toupin et le secrétaire-trésorier sont autorisés à signer le contrat le prix est de un dollard,

Adopté

Rue

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que la rue offerte par Lionel Caron, Dame Donat Guilbeault, Roger Guilbeault, et Omer Lottinville à la Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine mesurant 50 pieds de largeur est acceptée, Le Maire Adélard Toupin et le secrétaire-trésorier Edmond Rivard sont autorisés a signer le contrat , le prix est de $ 1.00 Cette lisière de terrain sera la deuxième avenue.

Adopté

route

Il est Proposé et résolu à l'unanimité Que M. Prudent Boisclair Conseiller présent soit autorisé par la présente à signer conjointement avec le secrétaire-trésorier de la municipalité un projet d'acte de cession par M. Adélard Toupin en faveur de la Municipalité d'une lisière de terrain faisant partie du lot cinq cent trente deux (532) du cadastre de la paroisse du Cap de la Madeleine, pour l'ouverture d'une route absolument gratuitement, le tout tel que plus amplement décrit dans un projet préparé par le notaire Paul Boucher et lu a cette assemblée

Adopté

ingénieur égout

Il est Proposé que l'ingénieur Monsieur Maurice Vezina soit engagé pour faire un plan pour le prolongement de l'égout sur la 8 ème et la 9 ème rue résolu à l'unanimité.

Adopté

Révision

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que :-après examen de la liste des amendements à apporter au ROLE D'évaluation Il est Résolu que le Role d'évaluation est revisé et que le secrétaire-trésorier est autorisé a y faire les amendements suivants qui sont inscrit au page 132 et 133

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg.-Farnham, Qué.

INITIALES DU MAIRE

132

INITIALES DU SEC.-TRES.

	AUGMENTATION		DIMINUTION	
	Terrain	Batisses	Terrain	Batisses
2				30.
12		100.		
33	500.	400.	10.	50.
48	90.	360.		
49				
52	400.	990.		
80		300.	40.	90.
84		1,890.		
91	200.			
95		800.	100.	
103				190.
112	100.	200.		
130	110.	300.	300.	
142		100.		430.
158				
172		300.		
180	300.		400.	
184		400.		280.
201				
238	100.	960.		
239		510.		400.
258				
273				
298		590.		70.
302	30.			
348		1,500.	30.	
259		80.		100.
369				
380	450.	2,000.		50.
384	200.			
396		950.	90.	
406				50.
409		160.		
432	100.	2,140.		
439				
453	300.	2,090.	30.	
467				
478		940.		
496		2,890.		
524				60.
534		830.		
542	90.			
569	900.	1,540.		60.
583		1,300.		
599	10.	970.		
603		230.		
632	600.	90.		
634	230.	2,540.		
TOTAL	4,710.	28,450.	1,000.	1,860.

La revision donne un total du Role d'évaluation 857,570.
ce qui donne une augmentation sur l'année dernière de
$ 30,300.

Et que les mutations suivantes y soient apporteés

Ancien Propriétaires	Nouveau Propriétaires
Marcel Cossette	Armand Frechette
Raymond TUrcotte	Jules Turcotte
Lorezo Gagnon	Jean Guy Cossette
Caroll Guay	Robert Champoux
Siméon Turcotte	Prudent Boisclair
Lionel Caron	Philippe Dubord
Marie Paul Morin	Gaston Trudel
Roméo Turcotte	Prudent Boisclair
Mme Aurore Montplaisir	Télesphore Dumas
Siméon Turcotte	Gilles Toupin
Omer Lottinville	Clément Baril
Julien Lefebvre	Paul Emile Charland

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

Et que les nouvelles propriès soient inscritent

Lionel Beauchesne	2,000
Jean Paul Léonard	210.
Clément Baril	800.
Maurice Dumas	600.
Gérard Bourassa	400.
Antonio Mongrain	300.
Rosaire Thibeaulr	4,000.
Réal Magny	880.

Total du Role d'évaluation
$ 857,570.

INITIALES DU MAIRE
133
INITIALES DU SEC.-TRES.

Et la séance est Levée

Adelard Toupin Maire

Edmond Pinard Secrétaire-Trésorier

Province de Québec,
Comté de Champlain,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap dela Madeleine,

Session spéciale du Conseil, tenue le 12 Juin 1961 à 8 heures P.M. à la salle de l'école Notre-Dame de la Rive et à laquelle sont présents MM. Les Conseillers Adélard Gouin, Marcel Arcand, Camille Ross, Prudent Boisclair, Lucien Gosselin, Narcisse Hinse.

Sous la Présidence de son Honneur le Maire Adélard Toupin, formant la tptalité des membres du Conseil,

Apres la prière d'usage Il est constaté que l'avis de convocation à été signifié a tous les membres du Conseil par lettre recommandées, La présente séance a pour but:

(A)Prendre une décision s'il y a lieu pour les travaux d'égout.
(B)Prendre le Vote des membres du Conseil sur un avis de motion donné par Monsieur le Conseiller Camille Ross, relatif à la loi de l'alcool.

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que l'égout demandé par les signataires qui s'engage a payé pour les dits travaux soient fait sur la 8 eme rue et la 9 ème et chez Omer Lottinville Rue Projettée, Que les travaux soient fait à la journée et le Secrétaire est autorisé à acheté les tuyaux de ATLAS Co ainsi que les autres matériaux qui sont nécessaires et d'avertir les propriétaires de se pôsé une valve de sureté dans leur cave,

Adopté

Il est aussi Proposé et Résolu à l'unanimité de ne pas donner de permis de construction sur la deuxième avenue ni au Nord de cette dite AVENUE.

Adopté

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que l'abolition de la Prohibition de la Vente des liqueures Alcoolique soit levée dans la Municipalité.

Adopté

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que demande soit faite à l'honorable René Hamel , Ministre du travail et des affaires Municipale pour avoir une entrevue à Shawinigan si possible, le but serait le projet de l'acqueduc dans la Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine.

Adopté

REGLEMENT No 45

Attendu qu'un avis de motion à été donné à une séance antérieure de ce conseil à l'effet de faire adopté le présent réglement.

Il est Proposé par Monsieur le Conseiller Camille Ross apuyé par Monsieur le Conseiller Narcisse Hinse et résolu unanimement,

Qu'il soit ordonné et statué par réglement de ce conseil comme suit:

1.- Il sera loisible à la régie des alcools d'accorder des permis pour la vente des boissons alcooliques dans les limites de la Municipalité de Ste Marthe du Cap de la Madeleine.

2.- Le présent réglement sera soumis aux électeurs de cette Municipalité par votation au scrutin secret pour être approuvé ou désapprouvé selon le cas conformement aux dispositions de la loi de TEMPERENCE de Québec.

3.- Le présent réglement sera publié conformement aux dispositions de la même loi. pendant quatre semaines consécutives dans le journal Progrès et il sera affiché aux deux endroits ordinaires en cette Municipalité et sur des poteaux en deux autres endroits de cette Municipalité.

INITIALES DU MAIRE
134
INITIALES DU SEC.-TRES.

4.- A compter de l'entrée en vigeur du présent réglement tous autres réglements qui peuvent être en force en la Municipalité et qui contiennent des dispositions contraires au présent réglement ou incompatibilité avec lui seront abrogés et revoqués à toutes fins que de droit.

5.- Si le présent réglement est approuvé par les électeurs municipaux de cette Municipalité il entrera en vigeur des qu'il aura été ainsi approuvé.

Et que les 13 et 14 Juillet 1961 de 8 heures de l'avant-midi à 6 heures de l'apres-midi il y aura votation au scrutin secret dans la Municipalité et à l'endroit ou le conseil tient ses séances pour les électeurs de cette municipalité aux fins d'approuvér ou désapprouver selon le cas le susdit réglement

Donné à Ste-Marthe du Cap de la Madeleine, ce 13 ème jour de Juin 1961

Edmond Rivard, Secrétaire-Trésorier.

Et la séance est Levée

Adélard Toupin Maire

Edmond Rivard Sec-Trésorier

4 Juillet 1961

Province de Québec
Comté de Champlain
Municipalité Ste-Marthe du Cap de la Madeleine

Session régulière du Conseil, tenue au lieu et à l'heure ordinaires des séances, ce mardi quatre juillet mil neuf cent soixante-un (4/7/61) et à laquelle sont présents MM. les Conseillers Prudent Boisclair, Marcel Arcand, Camille Ross, Narcisse Hinse.

Sous la Présidence de Son Honneur le Maire Adélard Toupin au fauteuil.

Après la prière d'usage les minutes de la session du 6 et du 12 Juin 1961 sont accepteés telles que lues

Le Secrétaire Trésorier donne lecture des documents suivants

La Cité de Longeuil
Ministere de la Voirie
Charles Beaudoin demande d'égout
Cyrille Daigle

Etat des finances

Solde disponible le 31 décembre 1960	4,499.00
Recettes au 30 juin 1961	3,020.46
Déboursés au 30 Juin 1961	6,992.67
Solde disponible au 30 juin 1961	526.79

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que les comptes suivants sont approuvés et que le secrétaire-trésorier est autorisé à en effectuer le paiement:-

No de chèque		
180	The Shawinigan Water and Power Co	10.89
181	La Cité du Cap de la Madeleine Feu	112.50
182	Emilien Daigle	5.00
183	Cyrille Daigle	15.00
184	Edmond Rivard	152.65
185	Marcel Sauvageau	14.40
186	Zotique Brière	59.60
187	Télévision St-Maurice Inc	35.00
	Total $ 404.79	

Adopté

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que:- une batisse soit louée au prix de $ 10.00 par année pour remiser les outils de la Municipalité et reste de matériaux d'égout. cette batisse est loueé de Mme Louis Morinville. Adopté

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que Son Honneur le Maire Adélard Toupin est autorisé aallé donné un Commentaire de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine à la télévision le 13 Juillet 1961 et de donné la contribution de $ 35.00

Adopté

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que le Secrétaire-Trésorier est autorisé à être Président du referendum le 13 et 14 Juillet 1961

Adopté

Et la séance est Levée

Maire Sec. Trésorier

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

1 Aout 1961

Province de Québec,
Comté de Champlain,
Municipalité Ste-Marthe du Cap de la Madeleine,

INITIALES DU MAIRE
135
INITIALES DU SEC.-TRES.

Session régulière du Conseil,

tenue au lieu et à l'heure ordinaires des séances, ce mardi premier (1) aout mil neuf cent soixante un (1/8/61) et à laquelle sont présents MM. Les Conseillers Lucien Gosselin, Adélard Gouin, Marcel Arcand, Prudent Boisclair, Camille Ross,

Sous la Présidence de Son Honneur le Maire Adélard Toupin au fauteuil,

Après la prière d'usage les minutes de la session du 4 juillet sont acceptées telles que lues ainsi que celle du 12 Juin

Le Secrétaire-Trésorier donne lecture des documents suivants,

a The Shawinigan Water And Power Co
b Paul Lahaye député de Champlain
c Rapport du referendum réglement No 45
d Rapport pour travaux d'égout
e Ecole Polythenique Montréal

Etat des finances

Solde disponible le 31 décembre 1960	$4,499,00
Recettes au 31 Juillet 1961	3,678.44
Déboursés au 31 Juillet 1961	8,597.71
Solde deficitaire au 30 Juillet 1961	420.27

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que les comptes suivants sont approuvés et Que le Secrétaire-Trésorier est autorisé à en effectuer le paiement,

No de chèques		
188	The Shawinigan Water And Power Co	11.10
189	Bureau d'enrégistrement Rapp de mutations de Juillet	18.20
190	La Cité du Cap de la Madeleine	150.00
191	Melle Clémence Toupin,	30.00
192	M. Honoré Beaumier	20.00
193	Edmond Rivard salaire de Aout Pres de referendum et pour égout	224.50
194	Imprimerie St Patrice	15.59
195	Le Journal Nos Droits Réglement de Prohibition	42.00
196	Formules Municipales Limitée	4.63
197	Louis Morinville (égout)	111.75
198	Cyrille Daigle	83.50
199	Yves Vaillancourt	44.50
200	Marc Gosselin	41.00
201	Omer Lottinville	76.50
202	Pierre Turcotte	133.50
203	L.A. Brouillette	168.14
204	Morin & Frères Inc,	35.03
205	Les Produits de Ciment St Maurice Limitée	15.60
206	Cie de Construction Capitanal Ltée	528.00
207	Maurice G Vézina Ing Conseil	111.00
208	Asbestos Builders Co	1,786.54
209	Alfred Carrier enl des Vid.	214.00
210	Garde Paroissiale Ste-Madeleine Inc	12.50

Adopté TOTAL ~~3,824.35~~ 3,877.58

Monsieur le Conseiller Camille Ross Propose Que le réglement No 45 est approuvé tel qu'inscrit aux livres des réglements et des minutes le dit réglement est aussi approuvé par referendum,

Adopté

Il est Proposé et Résolu à l'Unanimité Que le montant de $ 2.00 du pieds soit exigé à chaque Propriétaire qui demandent les egouts et que ce dit montant soit payé avant que les travaux soient commencés,

Adopté

Il est Proposé et Résolu à l'unanimté Qu'une demande soit faite à M. Jean Louis Doucet Sous Ministre des affaires Municipales, Si la Municipalité puut avoir un octroi sur un plan d'urbaniste projetté.

Adopté

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que $ 12.50 soit souscrit pour la garde Paroissiale Incorporée et adressé au Rev Père Tanguay, O.M.I.

Adopté

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Qu'une lettre de félicitations soit envoyée aux artistes Jacques Allard, Michel Leclair, Thérèse Gouin et d'ajouté a chacun $ 5.00 en pourboir pour le programme à la T-V le 13 Juillet 61

Adopté TOTAL $ 15.00

EGOUTS
ANNULEE A LA SEANCE DU 5/9/61

Chèques No
211-212-213

INITIALES DU MAIRE
136
INITIALES DU SEC.-TRES.

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Qu'une demande soit faite à M. Paul Descoteaux de nous donner un estimé pour Graidé les Rues de Ste-Marthe et le rang St-Malo parti de la savane à chez M. Zotique Brière.

Adopté

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Qu'une demande soit faite à la Shawinigan Water and Power d'établir dans la Municipalité de Ste-Marthe le prix de l'électricité au même prix qu'au Cap de la Madeleine en considérant que le nombre d'usagé du dit service à augmenté considérablement.

Adopté

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité qu'une demande soit faite au département de la Voirie Provinciale de ne pas déranger les annonces publicitaires de Néon des Propriétaires résidants qui ont un commerce établi, quand le poteau est dans la ligne du chemin et que l'annonce éxede une partie dans le chemin, lorsque les annonces ~~ont~~ sont partis a six pieds de terre.

Adopté

Et la séance est Levée Adelard Toupin

Maire

Edmond Rivard

Sec-Trésorier

le 5 Septembre 1961

Province de Québec,
Comté de Champlain,
Municipalité Ste-Marthe du Cap de la Madeleine

Session régulière du Conseil, tenue au lieu et à l'heure ordinaires des séances, ce mardi cinq septembre mil neuf cent soixante-un (5/9/61) et à laquelle sont présents MM. Les Conseillers Prudent Boisclair Adélard Gouin Camille Ross, Narcisse Hinse, Marcel Arcand,

Sous la Présidence de Son Honneur le Maire Adélard Toupin au fauteuil.

Apres la prière d'usage le Secrétaire-Trésorier donne lecture des documents suivants:

Paul Lahaye
Ministère de la Voirie Bernard Larocque
Thérèse Gouin
The Shawinigan Water And Power Co.
Pierre Houde (2)
Réal Magny
Ministère des Affaires Municipales

Etat des finances

Solde disponible le 31 décembre 1960	$ 4,499.00
Recettes au 31 août 1961	5,980.85
Déboursés au 31 août 1961	12,470.29
Solde ~~disponible~~ déficit au 31 aout 1961	2,010.44

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que les comptes suivants sont approvés et que le secrétaire-trésorier est autorisé à en effectuer le paiement.

214	Cyrille Daigle	3.00
215	Bailly & St Arnaud	7.90
216	Zotique Brière	51.75
217	James a Bradley	11.31
218	Edmond Rivard	112.70
219	Imprimerie Art Graphique Inc	22.88
220	Georges Lanouette	7.50
221	Morin & Frères Inc	3.32
222	The Shawinigan Water And Power Co	11.10
223	Napoléon Lahaie	4.97
224	Formules Municipales Limitée	3.64
225	Louis Morinville	4.50
226	Paul Boucher	27.80
227	Emilien Daigle	3.50
	TOTAL	$ 275.87

ADOPTE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que la résolution page 135 passée à la séance du 1 er aout 1961 Relative le prix du pied d'égout est annulée.

ADOPTEE

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

EGOUT

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que le prix minimun de $ 2.00 du pieds d'égout soit exigé en accompte pour avant que les travaux soient fait, à ceux qui en feront la demande et si le cout est moins élevé la balence d'argent leur sera remboursé, si le cout est plus élevé le compte leur sera produit.

ADOPTE

INITIALES DU MAIRE 137 INITIALES DU SEC.-TRES.

RUES

Il est Proposé et résolu à l'unanimité qu'un contrat pour achat de terrain soit fait avec l'architec Caron et Mme Donat Guilbeault pour le prolongement de la 1ère avenue et ce au prix de $ 1.00 et que le montant de 37.00 soit donné a Mme Donat Guilbeault pour rembourser pour l'égout le maire Adélard Toupin et le secrétaire-trésorier sont autorisée a signé le dit contrat au nom de la Municipalité.

ADOPTE

ECLAIRAGE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité qu'une demande soit faite pour le prix des lumières pour signaler pour la circulation, et l'endroit permis pour une Municipalité d'en faire faire l'instalation.

ADOPTE

BIEN ETRE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que le Maire est autorisé a acheté de la nourriture pour Mme Jeannette Bellerose au montant de $ 5.00 par semaine et ce pour le mois de Septembre,

ADOPTE

LIEU DES SEANCES

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Qu'une demande soit faite à la Commission Scolaire de Ste-Marthe du Cap, et au département des affaires Municipales pour avoir l'autorisation de tenir les séances du Conseil de la Municipalité dans la salle de l'école Dominique Savio (école no 6)

ADOPTE

ARRERAGES D'EGOUT

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que des lettres recommandées soient envoyées a ceux qui ont des comptes d'égout et de leur donné un avis de huit jours si non payé des procédures légales seront prises.

ADOPTEE

CHEQUE

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité qu'un duplicatat pour le chèque de M. Alfred Lacroix au montant de $ 214.00 soit fait pour l'enlèvement des vidanges des mois de Juillet et Aout 1961

ADOPTE

PROJET ACQUEDUC aussi

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité qu'une copie du projet d'acqueduc soit envoyé à l'honorable René Hamel par lettre recommandées et de lui faire une demande d'octroi pour ses dits travaux projettés, lui envoyés une copie du projet du reglement.

ADOPTEE

ECLAIRAGE DE RUES

Monsieur le Conseiller Prudent Boisclair donne Avis de motion que le conseil passe a la prochaine séance ou à une séance subséquente un réglement pour l'éclairage de rues aux frais de toute la Municipalité et l'instalation de lumières à divers endroits dans la Municipalité, jugé à propos par les membres du Conseil, et de faire une demande à la Shawinigan de déterminé le cout de l'entretien des lumières.

ADOPTEE

BUDGET

Considérant que les prévisions budgétaires des revenus et dépenses de la corporation municipale de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine pour l'année 1962 s'établissant comme suit:

SURPLUS ACCUMULE: AU 31/12/1960 $ 3,891.11

DEPENSES: BIEN ETRE PUBLIC	850.00	
ADMINISTRATION GENERALE:	~~3,065.00~~	3,065.00
PROTECTION DES PERSONNES ET DE LA PROPRIETE	1,000.00	
TRAVAUX PUBLICS:	7,250.00	
UTILITES PUBLIQUES:	600.00	
SERVICE DE LA DETTE:	1,000.00	
AUTRES DEPENSES. dons, Achat de terrain; Vidanges Frais entretien		4,082.00
TOTAL DES DEPENSES	17,847.00	

REVENUS		
	$ 5,241.00	Sur accumulé 3,891.11
REVENUS NON FONCIERS:		9,132.11
DIFFERENCES A COMBLER PAR TAXES FONCIERES:		8,714.89

TOTAL DES REVENUS;

ATTENDU que, d'après le budget ci dessus, cette corporation aura à pourvoir, au cours de l'année 1961, à des dépenses se totalisant à $ 17,847.00

ATTENDU que, pour défrayer les dites dépenses, cette corporation prévoit des revenus non-fonciers s'élèvant à $ 5,241.00 surplus accumulé $ 3,891.11

ATTENDU que, pour solder la différence entre les dites dépenses et les revenus non fonciers, il est requis une somme de $ 8,714.89 qu'il est nécessaire de prélever sur les biens fonds imposable de cette municipalité.

ATTENDU que l'évaluation imposable s. totalise à $ 857,660.

Imp. de la taxe

INITIALES DU MAIRE 138 INITIALES DU SEC.-TRES.

Il est EN CONSEQUENCE RESOLU
Qu'une taxe fonciere générale, au taux de $ 1.10 par $ 100.00 d'évaluation pour fins d'administration générale est imposée et sera prélevée sur tous les biens-fonds imposables de cette municipalité le tout, tel que porté au rôle d'évaluation actuellement en vigeur, aux fins de pourvoir au paiement des dépenses prévues au budget mentionné ci-devant:

SURPLUS PREVUS $ 719.37 ADOPTE

ET LA SEANCE EST LEVEE

Maire

Sec-Trésorier

3 oct 1961

Province de Québec
Comté de Champlain
Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine

Session régulière du Conseil, tenue au lieu et à l'heure ordinaires des séances, ce mardi trois octobre mil neuf cent soixante-un (3/10/61) et à laquelle sont présents MM. Les Conseillers Camille Ross, Lucien Gosselin, Adélard Gouin, Marcel Arcand, Prudent Boisclair. Narcisse Hinse.

Sous la Présidence de Son Honneur le Maire Adélard Toupin au fauteuil, formant la totalité des membres.

Après la prière d'usage les minutes de la séance de mardi cinq septembre sont acceptées telle que lues.

Adoptée

Le Secrétaire-Trésorier donne lecture des documents suivants
A--Jean Louis Doucet Sous Ministre travaux d'hiver
B--The Shawinigan Water And Power Co.
C--Jean Louis Doucet Sous Ministre endroit des séances
D--Ovila Toupin .réclamation pour perte de dindes

Etat des finances

Solde disponible le 31 décembre 1961	$ 4,499.00
Recettes au 31 septembre 1961	8,011.18
Déboursés au 31 septembre 1961	12,803.16
Solde en déficit le 31 septembre 1961	301.98

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que les Comptes suivants sont approuvés et que le secrétaire-trésorier est autorisé à en effectuer le paiement.

No de chèques		
229	The Shawinigan Water And Power Co éclairage de rues	11.10
230	Syndicat National du Rachat des Rentes Seigneuriales	12.00
231	Louis Morinville ent égout	2.25
232	La Corporation du Comté de Champlain repartition et unité Sanit	463.19
233	James A Bradley rep de rang gravelle	23.70
234	Marche Lapointe pour Mme Bellerose	20.00
235	Edmond Rivard sal de Oct divers pour bureau et conf d'égout	173.12
236	Alfred Lacroix enlèvement des Vidanges sep et octobre	214.00
237	Denis Quigley conf égout	38.00
238	Honoré Beaumier Conf d'égout	38.00
239	Omer Lottinville Conf d'égout	56.10
240	Cyrille Daigle, Conf d'égout	53.00
241	Jean Louis Gagnon Huile pour Mme Bellerose	5.25
242	Zotique Brière repp de route et rang Ponts	33.15
243	Paul Brière Repp de pont	2.25
244	Adélard Toupin délégué réunion de Maire Pierreville	15.00
245	Edmond Rivard délégué Congres des Sec-Trésorier	25.00
	Adopté Total	$ 1,181.11

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que M. le Maire est autorisé à demandé aux contracteurs les prix pour l'entretien des chemins d'hiver pour 1961-1962

Adopté

éclairage de rues

Il est Proposé et résolu à l'unanimité Que MM. le Maire et le Secrétaire-Trésorier sont autorisé a faire un déboursé de $ 480.00 pour l'éclairage dans la Municipalité, prendre le montant de $ 300.00 prévu au budget et $ 180.00 dans le divers qui est inscrit au budget 1962

Adopté

éclairage de rues

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que sept lumières soit instalé à St-Malo et cinq sur la Route Nationale soit trois d'un coté de Ville Joie du Rosaire et deux voisin de la Route St-Malo coté de Trois-Rivieres la balence sur le Boul Ste-Madeleine et les rues adjacente,

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

Gravelle

délégué

délégué

Sympatie

No de chèques

246
247
248
249
250
251
252
253
254
255
256
257
258
259
260
261

Il est Prévu pour 1962 dix lumières dans St-Martin.

Adopté

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que le Maire est autorisé à achété de Pagé Equipement 200 voyages de graviers à $ 2.00 du voyage pour les rues et Routes dans la Municipalité

Adopté

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que M. le Maire est autorisé a assisté à la réunion des maires à Pierreville le 7 octobre et que le montant de $ 15.00 lui soit octroyer pour une partie de ses dépenses.

Adopté

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que le montant de $ 25.00 soit octroyer au Sec-Tres pour assisté au congres des Sec-Trésorier qui sera tenu a Montréal le 13 et 14 octobre

Adopté

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que des sympathies soit envoyes à M. Rosaire Dumas à l'occasion du déces de son fils Rock,

Adopté

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que des sympaties soit envoyés à la famille de L'Honorable Onezime Gagnon Gouverneur Générale à l'occasion du déces de L'Honorable Gagnon Adopté

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que le Maire M. Adélard Toupin, et le sec-Trésorier Edmond Rivard sont autorisés a signer au nom de la Municipalité, La convention présentée par la Shawinigan Water And Power Co pour le dit éclairage des rues et qu'un réglement à déja été passé une copie de la dite résolution étant annexée à la présente convention.

Adopté

Et la séance est levée

Adélard Toupin MAIRE

Edmond Rivard SEC-TRES

INITIALES DU MAIRE 139 INITIALES DU SEC-TRES

Province de Québec,
Comté de Champlain,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine,

Session régulière du Conseil, tenue au lieu et à l'heure ordinaires des Séances, ce mardi sept Novembre mil neuf cent soixante-un (7/11/61) et à laquelle sont présents MM. Les Conseillers Prudent Boisclair, Marcel Arcand, Camille Ross, Narcisse Hinse, Adélard Gouin.

Sous la Présidence de son Honneur le Maire Adélard Toupin au fauteuil.

Après la prière d'usage les minutes de la séance du mardi trois d'octobr sont acceptées telles que lues en annulent la résolution éclairage de rues

Le secrétaire-trésorierdonne lecture des documents suivamts

A Compagnie de Construction Dollard.
B Ministère de la Voirie.
C Régie des transports
D Ville Joie du Rosaire
E La garde Ste-Madeleine
F La société d'assurance des Caisses Populaires

Etat des finances

Solde disponible le 31 décembre 1960	$ 4,499.00
Recettes au 31 octobre 1961	12,525.87
Déboursés au 31 octobre 1961	16,557.74
Solde disponible le 31 octobre 1961	417.13

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que lescomptes suivants sont acceptés et Que le secrétaire-trésorier est autorisé à en effectuer le paiement

Bureau d'enrégistrement rapp de mutations	12.80	
The Shawinigan Water And Power Co	11.10	
Edmond Rivard salaire de Novembre égout Timbres de Poste	224.85	(224.85)
Cyrille Daigle Entretien d'égout	85.00	
Honoré Beaumier	79.00	
Omer Lottinville	90.50	
Morin & Frères Inc	70.30	
Cie de construction Capitanal Ltée	313.00	
Pierre Turcotte	130.00	
L.A. Brouillette	120.28	
Asbestos Builders Companie	1,429.94	
P.A. Gouin Enrg	6.70	
Pharmacie Sarazin	5.00	
Zotique Brière	27.85	
Société St-Jean Baptiste	10.00	
Caritas Trois-Rivières	25.00	Total $ 2,641.32

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

repp de chemins

INITIALES DU MAIRE
140
INITIALES DU SEC.-TRES.

Lumières de rues

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que M. Zotique Brière est autorisé à faire charroyer de la gravelle pour la réparation des troux dans la Route St-Maurice vers St-Martin.

Adopté

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que le montant de $ 10.00 soit donné pour la Société St-Jean Baptiste et $ 25.00 pour la Campagne Caritas Trois-Rivières.

Adopté

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que sept (7) lumières soit instalés à St-Malo, une lumière près du rang dans la Route, une dans le rang coté Ouest, et les cinq autres coté Est. six (6) sur la Route Nationale une coté Ouest de la Route St-Malo et cinq du coté Est de la dite route. trois (3) sur le boulevard Ste-Madeleine de la 1ère rue à la Pointe du Dit Boulevard. quatre (4) sur la première avenue une à l'école No 4 sur la 6 ème rue. une à l'école No 6 sur la 8 ème rue.

Adopté

Et la séance est Levée

Adélard Toupin Maire

Edmond Rivard Secrétaire-Trésorier

Province de Québec
Comté de Champlain
Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine

Session spéciale du conseil, tenue le 20 novembre 1961 à 8 heures P.M. à la salle de l'école Notre-Dame de la Rive et à laquelle sont présents MM. Les Conseillers Adélard Gouin. Marcel Arcand. Camille Ross. Prudent Bousclair. Lucien Gosselin. Narcisse Hinse.

Sous la Présidence de son Honneur le Maire Adélard Toupin Formant la totalité des membres du conseil.

Après la priere d'usage il est constaté que l'avis de convocation à été signifié à tous les membres du conseil, par la poste.

La présente séance a pour but:

(A)--L'entretien des chemins d'Hiver,
(B)--Accepté les comptes,
(C)--Etudié le plan de zonage avec M. L'Ingénieur Vézina,

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que le Maire Adélard Toupin, et le Secrétaire-Trésorier sont autorisés à signer un contrat avec La Compagnie de Construction Laviolette aux prix de $ 400.00 du MILLE pour l'entretien des chemins d'hiver 1961-1962 pour le rang St-Martin, et la Route des G. Prairies dans les limites de la dite Municipalité, longeur 2.20 Mille. et signer un contrat avec La Compagnie de Construction Dollard pour l'entretien des rues 1ère. 5 ème rue. 6 ème rue. 7 ème rue. 8 ème rue. 9 ème rue. et 1 ère Avenue pour la somme de $ 985.00 neuf cent quatre-vingt-cinq dollars,

Adopté

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que le compte de Régional Asphalt Limited soit assermenté par leur représentant avant de leur remettre leur chèque.

Adopté

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que les comptes suivants sont approuvés et que le secrétaire-trésorier est autorisé à en effectuer le paiement

No de chèques		
262	James A Bradley	103.87
263	La Cité du Cap de la Madeleine	75.00
264	Le Comité du Timbres de Noel	5.00
265	Regional Asphalt Limited	903.75
266	La Cité du Cap de la Madeleine	75.00
267	Imprimerie L'Art Graphique	30.36
268	Edmond Rivard salaire de décembre, voyages à 3 Rivières Bil Lac Edouard et dons J. Leboeuf	109.05
269	Alfred Lacroix enlèvement des Vidanges	214.00
	Total	$ 1516.83

ADOPTE

Et la séance est Levée

Adélard Toupin MAIRE

Edmond Rivard SEC-TRES

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

5/12/61

Province de Québec
Comté de Champlain
Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine

INITIALES DU MAIRE
141
INITIALES DU SEC.-TRES.

Session régulière du Conseil, tenue au lieu et à l'heure ordinaires des séances, ce Mardi cinq décembre mil neuf cent soixante un (5/12/61) et à laquelle sont présents MM. Les Conseillers Prudent Boisclair. Marcel Arcand. Camille Ross. Lucien Gosselin.

Sous la Présidence de son honneur le Maire Adélard Toupin au fauteuil

Après la prière d'usage les minutes de la séance du mardi sept Novembre ainsi que celle de la séance spéciale du vingt novembre sont acceptées telles que lues.

Adopté

Le Secrétaire-Trésorier donne lecture des documents suivants

a Certificat de Nicolas Juneau
b Ministère de la Voirie
c Compagnie Dollard Construction
d Nos Droits
e Regie des Alcools du Québec
f Ministère des Affaires Municipales

Etat des finances

Solde disponible au 31 décembre 1960	$ 4,449.00
Recettes au 30 Novembre 1961	15,312.11
Déboursés au 30 Novembre 1961	16,557.74
Solde disponible le 30 Novembre 1961	3,203.37

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que les Comptes suivants somt acceptés et que le secrétaire-trésorier est autorisé à en effectuer le paiemen

No de chèques

270	Clément Clermont voyage de Gravelle	12.00
271	The Shawinigan Water And Power Co	11.10
272	Henri Boilet	15.60
273	Edmond Rivard Timbres	10.00
274	Formules Municipales Limitée	2.50
275	Arthur Beaumier	104.00
276	Nos Droits	10.00
277	Ville Joie du Rosaire	10.00
278	Zotique Brière	24.90

Total $ 200.10

Adopté

Vidanges

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que l'enlèvemebt des vidanges soit fait pour 1962 par M. Alfred Lacroix au prix de $ 1,400.00 aux même conditions que les années passées, sauf de le payé tout les mois .

Adopté

Re aux cheques 276--277

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que $ 10.00 soit donné à Nos droits pour souhaits de Noel et du Nouvel an ainsi que $ 10.00 pour les petits protégés de Ville Joie du Rosaire. Cheque Nos 276--277-

Adopté

fermeture Route St-Malo

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que l'inspecteur Municipale Monsieur Emerie Courteau est autorisé à fermée la Route St Maurice quand il tombera de a neige et d'en donner avis à la Cité du Cap de la Madeleine de la dite fermeture.

Adopté

Ent des chemins d'hiver

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que demande soit faite au département de la Voirie à Québec et à M. J. Bernard De Gonzague Chef de la division Une subvention pour entretien des chemins d'hiver de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine Longeur de chemins entretenu

Route St-Malo	2.15
Rang St Malo (E)	1.34
Rang St Malo (O)	0.63
Rang St-Martin	2.20
Total	6.32

arrerages de taxes

Le Conseil procède à l'examen de la liste des arriérés de taxes article 726 du code Municipale de la Province de Québec

ent des chemins d'hiver

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité qu'une demande soit faite à la Compagnie Trottier d'entretenir le chemin d'hiver en dehors de la Route dans St Martin sur le terrain de Jacques et Rochefort qui conduit aux résidences de M. Marcoux et Sinotte au même prix du Mille que l'entretien de la Route

Adopté

Il est Proposé et résolu à l'unanimité que le conseil de la Municipalité n'a pas d'objection à la demande des interressés pour le drainage du Cours d'eau de la Rivière Des Cormiers Copie de la Présente résolution sera transmise à M. Ulcisse Potvin Agronome,

Adopté

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

Projet réglement d'emprunt

INITIALES DU MAIRE
142
INITIALES DU SEC.-TRES.

Il est Proposé et résolu à l'unanimité de remplacer à l'article 1er les mots" a faire la construction d'acqueduc tel que les mots suivants:" a construire ou a faire construire un reseau d'acqueduc conformement aux" et de mettre au pluriel les mots la partie co munément a pelée". ces dits changements sont a la demande du Ministere des affaires Municipale Re Projet de réglement d'emprunt de $ 297,000.00 pour acqueduc.

Adopté

Regis des transports

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que demande soit faite à la Regie des transports de Québec de bien vouloir faire pression au pres de la Co. St-Maurice TRansport de Trois Rivières, de bien vouloir reprendre leurs services dans la Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine et en plus de le prolongé jusqu'a Ville Joie du Rosaire si la ditte Compagnie ne se rend pas à notre demande les membres du Conseil demande à la Regie un permis pour organiser un transport dans la ditte Municipalité.

Adopté

Et la séance est Levée

Adelard Toupin MAIRE

Edmond Rivard SECRETAIRE-TRESORIER

3 Janvier 1962

Province de Québec,
Comté de Champlain,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine,

Session régulière du conseil, tenue au lieu et à l'heure ordinaire des séances, ce mardi deux janvier mil neuf cent soixante et deux (2/1/62) et à laquelle sont présents MM. Les Conseillers Camille Ross, Narcisse Hinse, Prudent Boisclair, Marcel Arcand.

Sous la Présidence de Son Honneur le Maire M. Adélard Toupin au fauteuil.

Après la prière d'usage les minutes de la séance du mardi cinq décembre mil neuf cent soixante et un sont acceptées telles que lues

Le Secrétaire-Trésorier donne lecture des documents suivants

Ministère de la Santé (Avis de transfert de Guy et Daniel Charette

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que les Comptes suivants sont approuvés et que le secrétaire-trésorier est autorisé à en effectuer le paiement.

No de chèques		
279	Société St-Jean Baptiste	5.00
280	Alfred Lacroix enl des vidanges pour janvier	116.67
281	Shawinigan Water And Power Co	11.10
282	J.C. Jacques Héroux Ing P.	500.00
283	Edmond Rivard salaire de sec-trés de Janvier	90.00
284	Formules Municipales Limited	5.42
285	Adélard Toupin,	.65
	Total	$ 728.84

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Qu'une demande soit à la Compagnie L.O. Trottier & Fils Limited, d'ouvrir le chemin d'hiver dans la Route St-Maurice à partir du rang St-Martin sur une longeur d'environ 250 pieds.

Adopté

Il est Prop sé et Résolu à l'unanimité Qu'une demande soit faite a M. Bernard De Gonzague Ing Division aire de bien vouloir mesuré la partie de la route St-Maurice qui part du rang St Martin, qui est entretenue pour les chemins d'hiver:RE à la subvention pour ent.etien des chemins d'hiver.

Adopté

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que demande soit faite au ministère de la Voirie pour faire deux ponceaux dans le rang St-Malo l'élargissement et le gravelave du Rang St-Malo, à partir de la Route St-Maurice et ce jusqu'a la Route St-Malo, Aussi le gravelage de la Route St-Maurice jusqu'au rang St-Martin, Et la continuation du Boulevard Père Francoeur.

Et la séance est Levée

Adelard Toupin MAIRE

Edmond Rivard SECRETAIRE-TRESORIER

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

6 Février 1962

Province de Québec,
Comté de Champlain,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine,

INITIALES DU MAIRE 143 INITIALES DU SEC.-TRÉS.

Session régulière du Conseil, tenue au lieu et à l'heure ordinaires des sessions, ce mardi six (6) février mil neuf cent soixante deux et à laquelle sont présents MM.Les Conseillers Lucien Gosselin, Adélard Gouin, Prudent Boisclair, Marcel Arcand, Camille Ross,

Sous la Présidence de Son Honneur le Maire Adélard Toupin, au fauteuil, formant quorum. Après la prière d'usage, les minutes de la session du deux janvier mil neuf cent soixante deux sont approuvées telles que lues.

Le secrétaire-trésorier donne lecture des documents suivants:

a Rapport de Vérification des livres par M. F. Beaumier,
b Taxi Desfossés reclamation
c Commission Scolaire de Ste Marthe du Cap pour salle
d Ministère de la Voirie par M J Langevin
e Ministère de la Voirie M. J. Matte
f Ministère de l'agriculture M Wilbrod Dubé
g Regie des Transport
h Rapp de mutations de Janvier

Le secrétaire-Trésorier donne l'état des finances

Solde disponible le 1er Janvier 1962	4,278.81
Recettes au 31 Janvier 1962	565.34
Déboursés au 31 Janvier 1962	1,115.68
Solde disponible le 31 Janvier 1962	3,728.47

Il est proposé et résolu à l'unanimité Que- les comptes suivants sont approuvés et que le secrétaire-trésorier est autorisé à en effectuer le paiement:

286	The Shawinigan Water And Power Co.	21.77
287	L.O. Trottier & Fils Limitée	36.00
288	Fortunat Beaumier C.C.S.	80.00
289	Bureau d'enrégistrement du Comté de Champlain	8.10
290	La Revue Municipale	18.00
291	Formules Municipales Limitée	2,75
292	Edmond Rivard salaire de Février	103.55
293	Alfred Lacroix enlèvement des Vidanges pour Février	116.67
294	Zotique Brière ent du dépotoir,	22.50
295	Jean Louis Gagnon Huile pour M, Alfred Morrisette	14.07

4 23.41

Adoptée

ra port de vérification — Il est proposé et résolu à l'unanimité Que le rapport du vérificateur M. Fortunat Beaumier est accepté tel que lu

Adoptée

Contrat enl des Vidanges — Il est proposé et résolu à l'unanimité Que le Maire M. Toupin et le secrétaire-trésorier E. Rivard sont autorisé a signé le contrat avec M. Alfred Lacroix pour l'enlèvement des vidanges au prix de $ 1,400.00 pour l'année 1962

Adoptée

ndroit des séances — Il est Proposé et résolu que a partir du mois de mars 1962 les séance de la Municipalité se tiendront à l'école No 6 Ecole Dominique Savio Cette résolution est adoptée sur division MM. Les Conseillers Marcel Arcand ayant voté contre.

Adoptée

da e du Role d'évaluation — Avis de motion est donné par Monsieur le Conseiller Prudent Boisclair qu'a une séance subséquente il sera présenté un réglement ayant pour effet décréter que les estimateurs devront commencer la préparation du rôle d'évaluation avant le mois Juin, mais à une date qui ne doit pas être antérieure au premier mars. ant 650

Scrutin Secret — Avis de motion est donné par Monsieur le Conseiller Lucien Gosselin qu'a une séance subséquente il sera présenté un réglement ayant pour effet de décréter que tout réglement qui requièrent l'approbation des électeurs leur sera soumis par scrutin scret. re: article du Code M. 372

travaux d'hiver — Avis de motion est donné par Monsieur le Conseiller Camille Ross qu'a une séance subséquente il sera présenté un réglement ayant pour effet de décréter un programme d'encouragement des travaux d'hiver pourdéboisement de route projettées Re:- Boulevard Père Francoeur.

La séance est Levée

Adelard Toupin MAIRE — Edmond Rivard Sec-Trés.

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

6 Mars 1962

INITIALES DU MAIRE A.T.
144
INITIALES DU SEC.-TRÉS. E.R.

Province de Québec,
Comté de Champlain,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine

Session régulière du conseil, tenue a la salle de l'école Dominique Savio école No 6 à l'heure ordinaire des séances, ce mardi six de mars (6) mil neuf cent soixante deux et à laquelle sont présents MM. Les Conseillers Prudent Boisclair, Marcel Arcand, Camille Ross, Narcisse Hinse,

Sous la Présidence de Son Honneur le Maire Adélard Toupin au fauteuil, formant quorum.

Apres la prière d'usage les minutes de la session du six février mil neuf cent soixante deux sont approuvées télle que lues.

Adopté

Le Secrétaire Trésorier donne lecture des documents suivants:

a — Ministère des Affaires Municipales réception de certificat Bond,
b — " " " Programme d'encouragement des travaux d'hiver
c — Remerciment sympathie Famille Bellemare
d — demande Mme Yves Désilets
é — Rapp du mutations de Février

Le Secrétaire-Trésorier donne lecture des l'états des finances

Solde disponible le 1er Janvier 1962	$ 4,278.81
Recettes au 28 février 1962	945.30
Déboursés au 28 février 1962	1,584.99
Solde disponible au 28 Février 1962	3,639.12

Il est proposé et résolu à l'unanimité Que les comptes suivants sont approuvés et que le sécrétaire-trésorier est autorisé à en effectuer le paiement:

296	La Cité du Cap de la Madeleine, feu Marc Droz	75.00
297	The Shawinigan Water And Power Co	54.77
298	Donat Beaumier, Bond du Sec-Trésorier	10.00
299	Henri Boilet fleures Mme Bellemare	20.80
300	Bureau d'enrégistrement du Comté rapp de mutations	7.90
301	Formules Municipales Limiteé	24.54
302	Edmond Rivard salaire de Mars col égout et messe Mme Bellemare	104.01
303	Alfred Lacroix enl des Vidanges de Mars	116.67
304	Zotique Brière ouvrage au dépotoire	10.80
305	Emerie Courteau fermeture de la Route St Maurice	3.00
306	Cyrille Daigle collecté un entrée d'égout chez M. Roy 5ème Rue	5.25
	Total	$ 432.74

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que Conçernant la demande de Mme Jean Yves Désilets de lui donné comme reponse de bien vouloir s'aderssé au Bureau du Bien Etre Social de Trois-Rivières , Les membres du Conseil recommandent don indigence.

Adopté

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que- des prix soit demandé pour 8 chaises et une table de 4 pieds par 16 pieds avec deux tirroirs au centre.

Adopté

Permis de Construction

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que tous les permis de construction qui seront émis à l'avenir soit soumis aux membres du Conseil avec plan, pour approbation, donné Avis à M. Arthur Beaumier Inspecteur de batiments

Adopté

Estimateurs

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que MM. Jean Marie Leclerc, Donat Roy, Honoré Beaumier sont nommés estimateurs pour faire le role d'évaluation de 1963 et rev 1964 au prix de $ 1.25 de l'heure et .50 de l'heure pour la machine pour les transportés.

Adopté.

Cours d'évaluation

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Qu'une demande soit faite au ministère de s Affaires Municipales pour avoir un représentant du département pour donné un cours aux estimateurs dans notre Municipalité.

Adopté

Avance de l'heure

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que:- sous l'autorité de la loi du temps réglementaire (S.R.Q. 1941,) CH,2 le temps réglémentaire dans les limites de cette Municipalité soit de quatre heures en retard avec l'observatoire de Greenwich durant la période déterminé par le ministre des affaires Municipales pour les cités de Montréal et de Québec Que copie de la présente résolution soit transmise au Ministre des affaires Municipales pour son approbation.

Adopté

réglements nos 46-47-48-

Travaux d'hiver

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que les réglements portant les numéros 46 autorisant les estimateurs a commencer la préparation du Rôle d'évaluation avant le mois de Juin, le No 47 tout réglement qui requierent l'approbation des électeurs leur sera soumis par scrutin secret. le No 48 ces trois réglements portant les Nos 46-47-48- sont adoptés tel qu'inscrit aux livre des réglements Adopté et la séance est levée

Adélard Toupin Maire — Edmond Rivard Sec-Trésorier

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

3 avril 1962

PROVINCE DE QUEBEC
Comté de Champlain,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine,

INITIALES DU MAIRE
145
INITIALES DU SEC.-TRES.

Session régulière du Conseil, de cette Municipalité, tenue au lieu et à l'heure ordinaires des séances, ce mardi le trois avril mil neuf cent soixante-deux et à laquelle sont présents MM. Les Conseillers Prudent Boisclair, Marcel Arcand, Lucien Gosselin, Camille Ross, Adélard Gouin, Narcisse Hinse,

Sous la Présidence de Son Honneur le Maire Adélard Toupin, au fauteuil formant la totalité des membres du Conseil.

Après la prière d'usage, les minutes de la session du six mars mil neuf cent soixante-deux sont approuvées telles que lues

Le Secrétaire-Trésorier Edmond Rivard donne lecture des documents suivants
A:-Travaux d'Hiver sur le boulevard Francoeur,
B:-Ministère de la Voirie, ent des chemins d'hiver,
C:-Société St-Jean Baptiste
D:-Société Canadienne de la Croix Rouge

Etat des finances

Solde disponible le 1er Janvier	1962	$ 4,278.81
Recettes au 31 Mars	1962	1,696.46
Déboursés au 31 Mars	1962	3,507.11
Solde disponible au 31 Mars	1962	2,468.16

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que les comptes suivants sont approuvés et Que:-Le Secrétaire-Trésorier est autorisé à en effectuer le paiement.

No de chèques		
307	The Shawinigan Water And Power Co	41.60
308	Henri Boilet pour M. Henri Rocheleau	10.60
309	James Bradley ent de la Route et du Rang Red Mill pour hiver 1961-62	1,648.00
310	Alfred Lacroix enl des vidanges pour Avril 1962	116.67
311	Edmond Rivard salaire d'avril Nesse M.Rocheleau Timbres	105.25
312	St Arnault Enrg Fiches pour évaluation	63.49
313	Croix Rouge	5.00
314	Zotique Brière entretien du dépotoir	13.50

Total $ 2,004.11

Il est Proposé et Résolu à l'unanimitéQue les hommesqui seront engagé pour les travaux d'hiver sur le Boulevard Francoeur seront payés au salaire de $ 1.00 de l'heure Le Maire Adélard Toupin et le Secrétaire-Trésorier Edmond Rivard sont autorisés à signé les chèques de paye pour ses dits employés

Adopté

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que:-M. L'ingénieur Vezina soit engagé pour donner le niveau pour l'égout sur la 5 eme Rue 6 eme et 8 eme passé la 2 eme Avenue.

Et la séance est Levée

Adelard Toupin Maire

Edmond Rivard Secrétaire-Trésorier.

Province de Québec,
Comté de Champlain,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine,

Session régulière du conseil, de cette Municipalité tenue au lieu et à l'heure ordinaires des séances, ce mardi le 1 er Mai mil-neuf cent soixante-deux et à laquelle sont présents MM. Les Conseillers Prudent Boisclair. Marcel Arcand. Adélard Gouin. Camille Ross. Lucien Gosselin. formant quorum, Sous la Présidence de Son Honneur le Maire Adélard Toupin au fauteuil.

Après la prière d'usage, les minutes de la session du trois avril mil neuf cent soixante deux sont approuvées telles que lues,

Le Secrétaire-Trésorier donne lecture des documents suivants
A:- Association des estimateurs municipaux du Québec.
B:- Société Canadienne du Cancer.

Etat des finances

Solde disponible le 1er Janvier 1962	$ 4,278.81
Recettes au 30 Avril 1962	2,156.00
Déboursés au 30 Avril 1962	5,062.42
Solde disponible au 30 avril 1962	1,372.39

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

INITIALES DU MAIRE
146
INITIALES DU SEC.-TRES.

315	Zotique Vaillancourt	$ 46.84	46.84
316	Zotique Brière		41.90
317	Alfred Brière		41.90
318	Eugène Lottinville		41.90
319	Gérard Lafrance		33.46
320	Josaphat Roy		29.54
321	Jacques Godin		41.90
322	Arthur Roy		41.90
323	Alfred Brière		47.34
324	Zotique Vaillancourt		53.28
325	Zotique Brière		47.34
326	Eugène Lottinville		47.34
327	Gérard Lafrance		47.34
328	Josaphat Roy		47.34
329	Jacques Godin		47.34
330	Arthur Roy		47.34
331	Donatien Brière		12.30
332	Omer Dumas		25.62
333	Aimé Brière		21.12
334	André Mireault		30.04
335	Normand Rocheleau		25.12
336	Alfred Brière		47.34
337	Zotique Vaillancourt		53.28
338	Zotique Brière		29.54
339	Eugène Lottinville		47.34
340	Gérard Lafrance		30.04
341	Josaphat Roy		47.34
342	Jacques Godin		47.34
343	Arthur Roy		47.34
344	Donatien Brière		56.22
345	Omer Dumas		47.34
346	Aimé Brière		47.34
347	André Mireault		17.20
348	Normand Rocheleau		47.34
349	Omer Lottinville		31.04
350	Marcel Sauvageau		29.54
351	Charles Marchand		29.54
352	Bureau d'enrégistrement rapp de mutations		3.10
353	L.O. Trottier & Fils ent chemins d'hiver		1,002.94
354	James A Bradlay		250.00
355	La Cité du Cap de la Madeleine feu terre noir		375.00
356	The Shawinigan Water And Power Co		41.60
357	Cyrille Daigle Ree d'égout		3.00
358	Ministre de la famille et du bien etre social famille Charette		32.12
359	Edmond Rivard salaire, Timbres ass chomage. Messe,		141.36
360	Marcel Brière Combatre Feu terre noir St Malo		12.00
361	Donatien Brière		6.00
362	Hypolite Brière		5.00
363	Zotique Brière		25.60
364	Hypolite Brière		7.20
365	La Société Canadienne du Cancer		5.00
366	Alfred Lacroix enl des Vidanges pour Mai 1962		116.67
	Adopté Total $		3,499.91

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que :- le Conseil accepte le proces verbal des estimateurs concernant l'évaluation dans la Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine Ainsi que la division de la Municipalité par Zones pour fins d'évaluation Ainsi que lesprix unitaires de basse tel qu'inscrit au dit proces Verbal gardé dans les archives de la Municipalité.

Adopté

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que:- le montant de $ 5.00 soit donné pour la société Canadienne du Cancer.

Adoptée

o°

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que:- le Secrétaire-Trésorier est autorisé a acceptés les demandes de Permis de construction de M. Gaston Carpentier, Léo-Paul Dumas, Melle Léa Désilets, Ainsi que celui d e Construction d'un Motel de Lucien Turcotte ce dernier avec les modifications suivantes batir à 8 pieds de la Route Nationale ainsi qu'a huit pieds de la ligne de la Rue No 8 et 6 pieds en arrière de la ligne du Solage de Mme Emile Vaillancourt sa voisine

ADOPTEE

o°

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Qu'une demande soit faite au Ministre Pinard du département de la Voirie de bien vouloir accordée une entrevue aux membres du conseil, le but de l'entrevue serait pour entretien de chemins et projet du Boulevard Francoeur,

Adopté

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Qu'une demande soit faite au département de la Voirie de bien vouloir s'il est possible de faire passé le graider dans les rues 5 ème 6 ème 7 ème 8 ème et 9 ème ainsi que dans la Route St-Maurice et dans le Rang St-Malo.

Adopté

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que l'inspecteur Municipal M. Emerie Courteau est autorisé a voir à l'entretien des rues dans la Municipalité,

Adopté

Et la séance est Levée

Edouard Lacroix Maire

Edmond Rivard Secrétaire-Trésorier

INITIALES DU MAIRE E.J. 147 E.R INITIALES DU SEC.-TRÉS.

Province de Québec,
Comté de Champlain,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine,

Assemblée d'élection Municipale de la Corporation de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine tenue à la salle de l'école Notre-Dame de la Rive, Ecole No 2 Mercredi le neuf Mai mil neuf cent soixante deux (9/5/62) pour la mise en nomination de trois conseillers,

Je, soussigné Edmond Rivard, Secrétaire-Trésorier et Président d'élection pour la dite municipalité me suis rendu à la dite Salle de l'école Notre-Dame de la Rive école No 2 à dix heures de l'avant-midi ce neuf mai mil neuf cent soixante deux (9/5/62)

Je, Certifie que j'ai mis en nomination les noms des personnes présentées par écrit par deux électeurs présents, conformement à l'article 258 du Code Municipal.

Proposé par Monsieur HENRI LORANGER RENTIER
Secondé par Monsieur LUCIEN TURCOTTE ELECTRI
Que Monsieur ADÉLARD GOUIN INGÉNIEUR
de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine soit mis en nomination comme conseiller Municipal de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine pour le siège No 2 et ce pour le prochain terme.

//Signé// Proposé Par: Henri Loranger
Secondé Par: Lucien Turcotte
Edmond Rivard
Secrétaire-Trésorier et Président d'élection

//ADMIS//

Proposé par Monsieur ODILON MONTPLAISIR CULTIVATEUR
Secondé par Monsieur LUCIEN TURCOTTE CULTIVATEUR
Que Monsieur PRUDEND BOISCLAIR MOTELLIER
de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine soit mis en nomination comme conseiller Municipal de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine pour le siège No 3 et ce pour le prochain terme.

//Signé// Odilon Montplaisir
Lucien Turcotte
Edmond Rivard
Secrétaire-Trésorier et Président d'élection

//Admis//

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

INITIALES DU MAIRE
148
INITIALES DU SEC.-TRES.

L'ORIGINAL DE CES COPIES SONT GARDÉS DANS LES ARCHIVES DE LA MUNICIPALITÉ

Proposé par Monsieur RÉAL TALBOT CULTIVATEUR
Secondé par Monsieur ODILON MONTPLAISIR CULTIVATEUR
Que Monsieur MARCEL ARCAND CULTIVATEUR
de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine soit mis en nomination comme conseiller Municipal de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine pour le siège No 4 et ce pour le prochain terme.

Proposé Signé // Par Real Talbot
Secondé Par Odilon Montplaisir

admis

Edmond Rivard Secrétaire-Trésorier et Président d'élection

Proposé par Monsieur Gilles Toupin, Cultivateur,
Secondé par : Monsieur Zotique Vaillancourt, Cultivateur
Que Monsieur Zephir Vaillancourt Cultivateur de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine soit mis en nomination comme conseiller Municipal de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine pour le siège No 3 et ce pour le prochain terme.

Signé Proposé par M. Gilles Toupin, Cultivateur
Secondé par M. Zotique Vaillancourt, Cultivateur
ADMIS

Edmond Rivard
Secrétaire-Trésorier et Président de l'élection

Proposé par Monsieur Emile Vaillancourt, Cultivateur
Secondé par Monsieur Louis Philippe Toupin Electricien
Que Monsieur Richard Hayes Millright de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine soit mis en nomination comme conseiller Municipal de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine pour le siège No 4 et ce pour le prochain terme.

Signé Proposé par M.Emile Vaillancourt,Cultivateur
Secondé par M. Louis Philippe Toupin,Electricien
Admis

Edmond Rivard
Secrétaire-Trésorier
Président de l'élection

Proposé par Monsieur Léopold Gosselin, Journalier
Secondé par Monsieur Joseph Lottinville, Menuisier
Que Monsieur Paul Gervais, Inspecteur de papier de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine, soit mis en nomination comme conseiller Municipal de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine pour le siège NO 2 et ce pour le prochain terme.

Signé:-Proposé par M. Léopold Gosselin, Journalier
Secondé par M. Joseph Lottinville Menuisier
Admis

Edmond Rivard
Secrétaire-Trésorier,
Président de l'élection.

Et comme il y a plus que le nombre de candidats aux dites charges à MIDI Je donne avis , que le scrutin est nécessaire pour l'élection maintenant pendante pour la dite Corporation Municipale et que ce scrutin sera ouvert en conséquence LUNDI le quatorze Mai Mil neuf cent soixante deux (14/5/62)
Pour les noms commençant par les lettres de A àK à la salle de l'école No 2 Ecole Notre-Dame de la Rive, depuis HUIT HEURES du matin jusqu'a SIX HEURES du soir.
Pour les noms commençant par les lettres de L à Z à la salle de l'école No 6 Ecole Dominique Savio, dite école de garçons , depuis HUIT HEURES du matin jusqu'a SIX heures du soir,
Et, de plus les personnes dûment présentées comme candidats à cette élection et pour lesquelles seulement les votes seront admis sont:--

MESSIEURS:-ARCAND MARCEL, Cultivateur Siège No 4
BOISCLAIR PRUDENT, Motellier Siège No 3
GOUIN ADELARD, Ingénieur Stationnaire Siège No 2
GERVAIS PAUL, Inspecteur de papier Siège No 2
HAYES RICHARD , Millright Siège No 4
VAILLANCOURT ZEPHIR, Cultivateur Siège No 3

Le relevé du scrutin et la proclamation des candidats élus se feront le Lundi quatorze mai mil neuf cent soixante deux,

Ce dont tous les interressés sont requis de prendre connaissance et de se conduire en conséquence.

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

SERMENT D'OFFICE

Lundi le quatorze mai 1962 de huit heures du matin à six heures du soir la votation à eu lieu aux bulletins secrets et apres six heures du soir nous avons compté les bulletins des candidats

Pour le conseiller au siège No 4 M. Marcel Arcand 281 bulletins
M Richard Hayes 230

Pour le conseiller au siège No 3 M. Prudent Boisclair 249 bulletins
M. Zephir Vaillancourt 265

Pour le conseiller au siège No 2 M Paul Gervais 255
M. Adélard Gouin 255

Vu le nombre égale de voix au siège No 2 en ma qualité de Président de l'élection, j'ai donné mon vote en faveur de M. Adélard Gouin

à la demande de M. Paul Gervais S.H. le Juge Lucien Comeau de la cour du Magistrat des Trois Rivières lui a accordé un recomptage judiciaire qui a eu lieu Samedi le dix neuvième jour de mai à 10 heures du matin Son Honneur le juge a certifié que le résultat est le suivant

Nombres de Votes donnés en faveur du candidat M. Paul Gervais 259
Nombres de votes donnés en faveur du candidat M. Adélard Gouin 254
Il y eut 19 bulletins rejetés

En conséquence Je déclare élu pour le prochain terme Conseiller au Siège No 2 M. Paul Gervais au Siège No 3 M. Zephir Vaillancourt au siège No 4 M. Marcel Arcand.

Donné a Ste-Marthe du Cap de la Madeleine ce 21 Mai 1962

Edmond Rivard
Président de l'élection, Sec-Trés.

INITIALES DU MAIRE 149 INITIALES DU SEC.-TRES.

Canada,
Province de Québec,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine.

Je, Paul Gervais, Papetier de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine ayant été dûment nommé Conseiller, pour le siège No 2 de cette Municipalité jure que je remplirai, avec honnêteté et fidélité les devoirs de cette charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité, Ainsi que Dieu me soit en aide

ASSERMENTE DEVANT MOI, CE 24
jour du mois de Mai 1962
à Ste-Marthe du Cap de la Madeleine, Qué.

Paul Gervais
Signature

Edmond Rivard ptre
Papetier

Canada,
Province de Québec,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine.

Je, Marcel Arcand, Cultivateur de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine ayant été dûment nommé Conseiller, pour le siège No 4 de cette municipalité jure que je remplirai, avec honnêteté et fidélité les devoirs de cette charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité, Ainsi que Dieu me soit en aide

ASSERMENTE DEVANT MOI, CE 4
jour du mois de Juin 1962
à Ste-Marthe du Cap de la Madeleine, Qué.

Edmond Rivard
Signature

Marcel Arcand
Cultivateur

Canada
Province de Québec
Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine,

Je Zephir Vaillancourt, Cultivateur de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine, ayant été dûment nommé Conseiller, pour le siège No 3 de cette municipalité jure que je remplirai, avec honnêteté et fidélité les devoirs de cette charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité, Ainsi que Dieu me soit en aide.

ASSERMENTE DEVANT MOI, CE 4
jour du mois de Juin 1962
à Ste-Marthe du Cap de la Madeleine, Québec.

Zephir Vaillancourt
Signature

Edmond Rivard ptre
Cultivateur.

Province de Québec

INITIALES DU MAIRE 150 INITIALES DU SEC.-TRES.

C mté de Champlain
Municipalité de Ste Marthe du Cap de la Madeleine
le 5 Juin 1962

Session régulière du Conseil, de cette Municipalité, tenue au lieu et à l'heure ordinaires des séances, ce mardi le cinq juin mil neuf cent soixante-deux et à laquelle sont présents MM. Les Conseillers Lucien Gosselin, Marcel Arcand, Paul Gervais, Zephir Vaillancourt, Narcisse Hinse arrive a 8heures et trente minutes

Sous la Présidence de Son Honneur Monsieur le Maire Adélard Toupin, formant quorum. Apres la prière d'usage, le Secrétaire-Trésorier donne lecCertificat attestant que chacun des Conseillers dernièrement élus ont été assermentés,

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que les minutes du ler mai , de l'assemblée d'élection du 14 mai, ainsi que le jugement de Mt Lucien Comeau en date du 19 mai 1962 sont acceptés tel que lus.

Adopté

Le secrétaire-trésorier Edmond Rivard donne lecture des documents suivants

A. Henri Paul Sauvageau,
B The Shawinigan Water And Power Co.
C. La Commission Municipale de Québec
D Ministère de la Voirie
E : Serments des estimateurs
F Ministère de la Voirie ent des chemins d'hiver
G: Travaux d'hiver 1961-1962
H: Société Canadienne du Cancer
I : Permis de construction
J; Assosiation des estimateurs,

Etat des finances

Solde disponible le 1 er Janvier 1962	$ 4,278.81
Recettes au 31 mai 1962	2,910.56
Déboursés au 31 mai 1962	8,534.04
Solde découverte au 31 mai 1962	1,344.67

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que les comptes suivants sont approuvés et Que:- le Secrétaire-Trésorier est autorisé à en effectuer le paiement:

399	Imprimerie Lacoursière	64.29
400	The Shawinigan Water And Power Co éclairage de rues	41.60
401	La Comp e construction Dollard	985.00
402	Assurance Protection Patronale	150.00
403	Bureau d'enrégistrement du Comté rapp de mutations	5.50
404	Jacques et Adélard Godin	6.00
405	Edmond Rivard salaire de Juin Prés de l'élection Municipale Téléphone, Timbres d'assurance chomage et divers déplacement	159.96
406	Mme Maurice Toupin Grefier	14.00
407	Mme Ovila Brière "	14.00
408	Wellé Harvey gardien	6.00
409	Jean Lévis Toupin Vice Président d'élection	15.00
410	Eddy Bineault Repp d'égout	3.00
411	Cyrille Daigle "	25.00
412	Wellé Harvey "	19.00
413	Wilfrid Laveault pour Cléo Lamy	10.03
414	Wellé Brière	7.00
415	Zotique Brière	18.80
416	Paul Brière	7.20

Adopte Total 1,551.38

Vérificateur

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que:- Monsieur Fortunat Beaumier de Québec est nommé pour agir comme vérificateur des livres comptes pièces documents records, etc: appartenant à la corporation de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine pour l'année financière se terminant le 31 décembre 1962 et pour dresser les états financiers requis généralement pour satisfaire aux éxigences de la loi et des interressés Les honoraires du vérificateur sont fixés à $ 80.00 ce travail doit être commencé le ou vers le 1 er Janvier 1963 et être terminé avant le 31 Janvier 1963

Adopté

Emprunt

Il est Proposé et Résolu à l'unanimté Que.- Son Honneur le Maire Adélard Toupin et le sec-Trés Edmond Rivard sont autorisés par la présente à faire un emprunt temporaire au montant de $ 2,700.00 au nom de la corporation Municipale à la caisse Populaire Ste-Madeleine en attendant une subvention rélative aux travaux d'hiver No D-45645 cet emprunt est autorisé par la commission Municipale de Québec en date du 28 Mars 1962, et par le ministre des affaires municipales en date du 24 Mars 1962

Adopté

Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.
MARGE DE LA RELIURE

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

INITIALES DU MAIRE
151
INITIALES DU SEC.-TRES.

Voirie

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que:- des remerciments soit adressé au bureau de la Voirie pour avoir bien voulu faire passer le graider dans les rues et routes de Ste-Marthe du Cap, Les membres du Conseil demande de bien vouloir le faire passé aussi souvent que possible; actuellement les rues sont encore mauvaise a la suite des grosses pluies.

Adopté

travaux route de St-Malo

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que l'inspecteur de la Voirie M. Z. Brière est autorisé a faire faire les travaux dans la Route St-Malo à partir de la Manufacture de peinture vers le Nord pour la rendre passable en machine le cout des travaux ne devront pas dépassés $ 300.00

Adopté

acaht de gravelle

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité qu'apres que le graideur aura passé dans les rues s'il reste des troux acheté de la gravelle pour les faire remplir.

Adopté

Code

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que deux codes Municipal soiént acheté.

Adopté

Il est Proposé que le permis de construction de M. Jean Noel Tousignant et celui de M. Gaston Normandinet la demande pour l'annonce du Motel Jacques sont acceptés.

Adopté

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que six indications Arret soient achetée pour les coins de rues.

Adopté

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que les membres du Conseil refuse la demande de Mme Carmen Morin Considérant qu'elle ne demeure plus dans la Municipalité depuis le 1 er de Mai 1961

Adopté

garde feu

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que:- Monsieur James Bradley est nommé Chef garde feu dans la Municipalité au prix de $ 1.00 de l'heure pour travail qu'il fera a l'occasion des feux

Adopté

Et la séance est Levée

Adélard Toupin MAIRE

Edmond Rivard SEC-TRES.

3 Juillet 1962

Province de Québec,
Comté de Champlain,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine,

Session régulière du Conseil, de cette Municipalité, tenue au lieu et à l'heure ordinaires des séances, ce mardi trois Juillet mil-neuf-cent-soixante-deux et à laquelle sont présents MM. Les Conseillers Marcel Arcand, Camille Ross, Paul Gervais, Zephir Vaillancourt arrive à 8 heures et 5 mi

Sous la Présidence de Son Honneur le Maire Adélard Toupin au fauteuil formant quorum.

Après la prière d'usage, les minutes de la session du cinq Juin mil neuf cent soixante deux sont approuvées telles que lues.

Adoptée

Le secrétaire-trésorier donne lecture des documents suivamts

A:- Ministère des affaires Municipales;

Etat des finances	
Solde disponible le 1er Janvier 1962	4,278.81
Recettes au 30 Juin 1962	6,678.18
Déboursés au 30 Juin 1962	10,085.42
Solde disponible au 30 Juin 1962	871.57

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que les comptes suivants sont approuvés et Que:- le Secrétaire-Trésorier est autorisé en effectuer le paiement.

Verso

No de chèques		
417	The Shawinigan Water And Power Co	41.60
418	James A. Bradley	62.58
419	Léonard Lampron ass patron	31.17
420	Cité du Cap de la Madeleine feu chez Mme Doucet et Boisclair	150.00
421	L.O. Trottier & Fils	89.00
422	Bureau d'enrégistrement du Comté	6.50
423	Ministère de la famille enfant Charette	21.12
424	Paul Boucher N.P.	45.40
425	Edmond Rivard salaire de Juil	90.50
426	Wellé Harvy	33.00
427	Cyrille Daigle	33.00
428	Mme Louis Morinville location dune batisse pour entrepot	10.00
429	Alfred Lacroix enlève des Vidanges Juin	116.67
430	Alfred Lacroix enl des vidanges Juillet	116.67
431	Donat Roy	10.00
432	Zotique Brière	45.00
433	Arthur Clément	31.00
434	James A Bradley	74.40

Total $ 1,008.61

Adopté

Permis de construction

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que-: les permis de construction de MM. Maurice Boisvert, Armand Crians, Lucille Pratte Hamel, soient remis.

Adoptée

projet d'acqueduc

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que:- une demande soit faite à l'honorable Ministre Lucien Cliche pour accordée une entrevue aux membres du Conseil pour discuter notre projet d'acqueduc donc le plan a été approuvépar l'honorable ministre de la Santé en date du 1 er Mai 1961 Considérant que le prix seraittrop onéreux, Les membres du Conseil désirent avoir une entrevue pour obtenir un octroi , car le besoin d'un réseau d'acqueduc est urgent.

Adopté

achat de gravelle

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que l'inspecteur M. Zotique Brière est autorisé à acheté 50 voyages de gravelle de Pagé Construction au prix de $ 2.00 du voyage maximum $ 100.00

Adopté

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité de donner Avis à M. Arthur Beaumier Inspecteur des batiments de rencontrer M. le Conseiller Camille Ross, avant trois heures de l'après midi si possible cette semaine.

Adopté

Avis de motion

Monsieur Paul Gervais donne Avis de motion Que le Réglement de licence de chiens soit amendé à la prochine séance ou a une séance subséquente pour que le prix qui est de .50 soit de $ 1.00 et des chiennes qui est de $ 1.00 soit de $ 2.00

Et la séance est levée

Adélard Toupin MAIRE

Edmond Rivard SECRETAIRE-TRESORIER

Province de Québec,
Comté de Champlain,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine

Session régulière du Conseil, de cette Municipalité tenue au lieu et à l'heure ordinaires des séances, ce mardi le sept août mil neuf cent soixante deux et à laquelle sont présents MM. Les Conseillers Lucien Gosselin, Camille Ross, Marcel Arcand,

Sous la Présidence de Son Honneur le Maire Adélard Toupin au fauteuil, formant quorum.

Après la prière d'usage, les minutes de la session du trois de Juillet sont acceptées telle que lues.

Le Secrétaire-Trésorier Edmond Rivard donne lecture des documents suivants:

A: Ministère des affaires Municipales
B: La Compagnie d'électricité Shawinigan
C: Henri Guilbeault RE: Egout

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

D: Ministère de la Voirie,
E: Ministe e des richesse Naturelles
F: Oliva Bergeron,
G: Permis de Construction,

INITIALES DU MAIRE 153 INITIALES DU SEC.-TRES

Etat des finances

Solde disponible le 1er Janvier 1962	$4,278.81
Recettes au 31 Juillet 1962	6,835.84
Déboursés au 31 Juillet 1962	11,094.03
Solde disponible au 31 Juillet 1962	20.62

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que les comptes suivants sont approuvés et Que: le Secrétaire-Trésorier est autorisé à en effectuer le paiement:

No de chèques		
435	Dave Quigley Sport,	$ 25.00
436	Bureau d'enrégistrement du Comté rapp de mutations Juin et Juillet	7.00
437	Minnesota Mining And Manufacture enseignes Arret Stop	75.28
438	Edmond Rivard salaire de Aout et Role d'évaluation 352 heures	541.75
439	La Compagnie d'électricité Shawinigan éclairage de rues	41.60
440	Honoré Beaumier 312 heures à 1.25 Rôle d'évaluation	390.00
441	Jean Marie Leclerc 312 heures à 1.25 300 heures à .50 Machines	540.00
442	Donat Roy 312 heures à 1.25 rôle d'évaluation	390.00
443	Zotique Brière etendage de gravelle	49.70
444	Arthur Clément " 12 heures½ à $ 1.00	12.50
445	Roland Brière, " 12 heures ½ à $ 1.00	12.50

Total $ 2,085.33 Adoptée

Emprunt — Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que le Maire et le Secrétaire-Trésorier sont autorisés à faire un emprunt jusqu'a concurence de $ 2,000.00 remboursable avec le nouveau budget,

Adoptée

Egout — Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que:- en reponse à la demande de M. Henri Guilbeault l'informer que la Municipalité travaille présentement à faire faire des plants pour un tuyau d'égout plus gras, et qu'il soit conduit plus loin dans le fleuve.

Adoptée

Indications — Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que le secrétaire est autorisé à acheté des indications Route St-Maurice et Rang des grandes-prairies et de les faire instalés.

Adoptée

Permis de Construction — Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que les permis de construction demandés par Louis Géorges Comtois, Roland Gamache, Edmond Desaulniers sont acceptés.

Adoptée

requête — Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que le conseil approuve la requête de M. Lucien Gosselin pour demandé que la Compagnie d'électricité Shawinigan leur donne l'électricité dans le rang St-Malo.

Adoptée

enseignes — Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que le secrétaire-trésorier est autorisé à voir M. Percé Wissel Ingénieur Forestier à 878 Detonnancourt, Trois-Rivières pour avoir des enseignes garde au feu.

Adoptée

C.R. — Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que M. Arthur Clément est autorisé a faire la perception des licences de chiens et chiennes dans la Municipalité au prix de .50 pour chaque perception. pour 1962

Adoptée

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que le réglement des licences pour les chiens est adopté tel que l'avis de motion Présenté en vertu de l'article du Code Municipal.

Adoptée

reseau d'acqueduc — Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que le secrétaire trésorier est autorisé à écrire au Sous-Ministre Edouard Lacroix pour avoir une entrevue avec les membres du Conseil conçernant la reponse que nous avons eu du Sous Ministre adjoint Camille Blier relatif au reseau d'acqueduc projeté.

Adoptée

La séance est Levée

Maire Edmond Rivard Sec-Trésorier

INITIALES DU MAIRE
154
INITIALES DU SEC.-TRES.

Province de Québec,
Comté de Champlain,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine,

Session régulière du Conseil, de cette Municipalité, tenue au lieu et à l'heure ordinaires des séances, ce mardi le quatre Septembre mil neuf cent soixante-deux et à laquelle sont présents MM. Les Conseillers Narcisse Hinse, Lucien Gosselin, Camille Ross, Zephir Vaillancourt, Paul Gervais, Marcel Arcand,

Sous la Présidence de Son Honneur le Maire Adélard Toupin au fauteuil, formant la totalité des membres du Conseil,

Apres la prière d'usage, Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que les minutes de la session du sept aout mil neuf cent soixante deux sont adoptées telles que lues,

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que les comptes suivants sont approuvés et Que le Secrétaire-Trésorier est autorisé à en effectuer le paiement.

No de chèques		
446	Léo Marchand services rendus pour feux le 3 et 4 Août	3.50
447	Alfred Brière, "	10.00
448	Arthur Roy, "	1.50
449	Zotique Brière, "	9.00
450	James Bradley, "	36.50
451	Wilbray Dumas, "	7.00
452	Eugène Lottinville, "	4.00
453	Roland Brière, "	2.50
454	Willie Brière, "	2.50
455	Paul Brière, "	2.50
456	Fernand Brière, "	22.50
457	Gaston Brière, "	2.50
458	La Corp du Comté de Champlain et Unité Sanitaire,	463.19
459	Maurice G Vézina, plan pour prolongement de l'égout	50.00
460	La Compagnie d'électricité Shawinigan, éclairage de rues.	41.60
461	Jean Marie Leclerc 4 heures pour évaluation et machine	7.00
462	Honoré Beaumier 4 heures pour évaluation	5.00
463	Donat Roy " "	5.00
464	Edmond Rivard salaire de Sept 4 heures évaluation 2 heures pour égout	98.85
465	Alfred Lacroix enlèvement des vidanges du mois d'Aôut	116.67
466	Alfred Lacroix enlèvement des vidanges mois de Septembre	116.67
467	Cyrille Daigle coll d'égout	8.50
468	Zotique Briere	22.00
469	Roger Guilbeault 2 pelles rondes 1 pique 1 crow bar	10.00
470	Adélard Toupin, pour représentation	25.00

Adopté Total $ 1,053.48

repp de chaussé — Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que l'inspecteur de Voirie est autorisé à la réparation de la chaussé qui est brisé dans le Rang St-Malo.

Adoptée

ouverture des chemins d'hiver — Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que la demande par requête pour l'ouverture des chemins d'hiver dans toute la longeur dans le rang St-Malo, jusqu'au limites du Cap de la Madeleine, est acceptée.

Adoptée

acaht de gravelle — Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que quinze voyages de gravelle soit achetés pour les rues de Ste-Marthe, ainsi que pour le chemin qui conduit au dépotoire, M. le Conseiller Paul Gervais est autorisé a faire faire ces travaux.

Adoptée

Permis de construction — Il est Proposé et Résolu à l'unanimté Que les permis de construction de MM. Julien Lefebvre, Louis Arcand. Marcel Dauphinais. Roméo Croteau. Hector Beauchamps Gilles Leclerc, sont acceptés,

Adoptée

Licence de Commerce — Ilest Proposé et Résolu à l'unanimité qu'un dernier Avis soit envoyé a Mme Laurette Mireault pour payé sa licence de Commerce pour 1962 si non payée dans 8 jours de la mettre en collection.

Adoptée

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité que $ 25.00 soit offert à Son Honneur le Maire Adélard Toupin, pour représentation de la Municipalité à la réunions des des délégués du Conseil de Comté.

Adoptée

Ajournement au 10 Septembre 1962 à 7 heures et demie — A la demande des conseillers Il est Proposé et Résolu à l'unanimté que la séance est ajournée à lundi le dix septembre 1962 à sept heures et demie

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

Province de Québec,
Comté de Champlain,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine

INITIALES DU MAIRE
155
INITIALES DU SEC.-TRES.

10 Septembre

Séance d'ajournement de la session régulière du 4 septembre 1962, tenue au lieu et à l'heure ordinaires des séances ce lundi le dix septembre mil neuf cent soixante deux, et a laquelle sont présents : MM. Les Conseillers Lucien Gosselin, Narcisse Hinse, Camille Ross, Zephir Vaillancourt, Paul Gervais, Marcel Arcand.
Sous la Présidence de Son Honneur le Maire Adélard Toupin

Après la prière d'usage

Proposeur Secondeur

Il est Proposé et Résolu à l'unanimité Que les noms du Proposeur et du secondeur des résolution soit inscrit au livre des délibérations à partir d'aujourd'hui

Adopté

Homologation du Rôle

Monsieur le Conseiller Camille Ross Propose que le Role d'évaluation est homologué sans amendements Il est secondé par M. le Conseiller Lucien Gosselin, Cette résolution est adoptée sur division, M. le conseiller Zephir Vaillancourt ayant voté contre. le montant du rôle d'évaluation est de $2,723,030. imposable.

Adoptée

M. le Conseiller Camille Ross, donne Avis de motion qu'a sa prochaine séance ou à une séance subséquente le conseil passe un réglement pour les cours de ferrailles et de veilles machines qu'elles ne soit pas situées plus près que 1,000 pieds des routes et Rues .

Monsieur le Conseiller Marcel Arcand Propose que le Secrétaire Edmond Rivard fasse parvenir au député Provincial M. Maurice Bellemare des copies de la correspondance relative a u réseau d'acqueduc, Ainsi que du Boulevard Père Francoeur M. Camilles Rossé seconde cette résolution.

Adoptée

La séance est Levée

Adélard Toupin Maire

Edmond Rivard Sec-Trésorier

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

Province de Québec,
Comté de Champlain,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine,

Session régulière du Conseil, de cette Municipalité, tenue au lieu et à l'heure ordinaires des séances, ce mardi le deux octobre mil-neuf-cent-soixante-deux et à laquelle sont présents MM. Les Conseillers Narcisse Hinse, Camille Ross, Marcel Arcand, Paul Gervais, Zephir Vaillancourt.

Sous la Présidence de Son Honneur le Maire Adélard Toupin au fauteuil formant quorum.

Après la prière d'usage, M. le Conseiller Narcisse Hinse Propose que les minutes de la session du quatre Septembre sont approuvées telles que lue Secondé par M. le Conseiller Camille Ross

Adopté

Le Secrétaire-Trésorier donne lecture des documents suivants

A-Hopital Ste-Justine,
B-Caritas. Trois-Rivieres,
C-L'Assosiation des Sec-Trésorier,

Etat des finances

Solde disponible le 1 er Janvier 1962	4,278.81	
Recettes au 30 Septembre 1962	8,627.78	
Déboursés au 30 Septembre 1962	14,242.84	
Solde disponible au 30 Septembre 1962		$ 1,336.25 en déficit

Il est Proposé Par M. Marcel Arcand
Secondé par M. Camille Ross
Que les comptes suivants sont approvés et Que :- le Secrétaire-Trésorier est autorisé à en effectuer le paiement:

No de chèques		
471	Société St Jean Baptiste	10.00
472	Régional Asphalt	124.00
473	Formules Municipales	8.59
474	J.R. Dumais enseignes	5.00
475	S.O. Riverin & Cie Ltée licences de chiens	11.54
476	H.P. Hébert tracteur	17.50
477	Rapp de mutations d'Aout 1962	8.00

INITIALES DU MAIRE
156
INITIALES DU SEC.-TRES.

478	Rentes Seigneuriales	12.00
479	Edmond Rivard salaire d'octobre Loi des Jurés et représentation	118.20
480	Maison J.D. Garneau funérailles Neddy Lyonnais	150.00
481	Rousseau & Frères Limited	15.00
482	Alfred Lacroix enl des vidanges pour octobre 1962	116.67
483	Cyrille Daigle	21.00
484	Wellé Harvay	25.00
485	Honoré Beaumier	25.00
486	Denis Quigley	2.00
487	Garage J.Gilles Hamel	4.00
488	Wellé Brière	1.40
489	Zotique Brière	33.00
490	Imprimerie Lacoursière Inc	43.22
491	La Compagnie d'électricité Shawinigan	41.60
492	Bureau d'enrégistrement rapp de mutations	2.60
493	Edmond Rivard Congres des sec	25.00
494	Caritas, Trois-Rivières	10.00

Adoptée Total 830.32

Il est Proposé par M. Paul Gervais
Secondé par M. Camille Ross,
Que le montant de $ 10.00 soit donné pour la campagne Caritas Trois-Rivières

Adoptée

Il est Proposé par M. Paul Gervais
Secondé par M. Camille Ross
Qu'une demande soit faite à Pagé Equipement de faire passé le Graider dans les Rues de Ste-Marthe, pour que les troux soient remplis.

Adoptée

Il est Proposé par M. Camille Ross
Secondé M. Marcel Arcand
Que le Secrétaire-Trésorier est autorisé a assisté au Congres des Secrétaire-Trésorier qui sera tenu au chateau Frontenac de Québec le 8 et le 9 octobre et qu'un montant de $ 25.00 lui soit octroyer pour l'aider a défrayer les déboursés de voyage et d'inscription.

Adoptée

Il est Proposé par M. Paul Gervais
Secondé par M. Camille Ross
Queles permis de construction de MM. Adolphe Lemaire, Ovila Toupin, Haldaige Bouchard, Joseph Lyonnais, Charles E. Beaudoin, Madeleine Julien, Maurice Massicotte, sont acceptés.

Adoptée

Le Conseiller Camille Ross donne Avis de motion qu'a une séance subséquente il sera présenté un réglement ayant pour effet de interdire la vente des Petors, et d'en faire Explosés dans la Municipalité, les personnes quiseront pris en contreventions seront paisible d'une amande de $ 20.00 ou la prison.

Adoptée

Il est Proposé par M. Paul Gervais
Secondé par M. Camille Ross,
De faire possé des affiches a chaque limites de la Municipalité, Defense de Mendier dans la Municipalité.

Adoptée

Il est Proposé par M. Zephir Vaillancourt
Secondé M. Marcel Arcand
Qu'une demande soit faite aux membres du Conseil de la Cité du Cap de la Madeleine, de bien vouloir accordée une entrevue aux membres du Conseil de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine, le but de l'entrevue serait un projet d'acqueduc.

Adoptée

Il est Proposé par M. Marcel Arcand
Secondé par M. Zephir Vaillancourt
Que le montant de $ 5.00 soit collecté a chaque propriétaire qui est deservi par l'égout Municipal pour 1963 pour defrayer le cout d'entretien du dit égout.

Adoptée

Il est Proposé par M. Camille Ross
Secondé par Marcel Arcand
Que des cotations de prix pour l'entretien des chemins d'hiver soient demandé à M. Bradley, Laviolette Construction, Dollard Construction, pour l'entretien d'hiver 1962-1963

Adopté

Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.
MARGE DE LA RELIURE

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE DU CAP DE LA MADELEINE

INITIALES DU MAIRE
157
INITIALES DU SEC.-TRES.

REGLEMENT AYANT POUR EFFET DE NE PAS TOLERER A L'AVENIR DE NOUVELLES COURS DE FERRAILLES ET DE VEILLES MACHINES SITUE AU MOINS A 1,000 PIEDS DU CHEMIN

CONSIDERANT QUE L'Article 404 du Code Municipal permet au Conseil de décréter par réglement et de la manière que le conseil juge convenable l'entretien des cours,

CONSIDERANT QU'il y a lieu de se prévaloir de ces dispositions de la loi.

CONSIDERANT QU'UN Avis de motion à été régulièrement donné par

Il est Proposé EN CONSEQUENCE M. Le Conseiller Camille Ross , Secondé par M. le Conseiller Marcel Arcand, QU'UN réglement portant le numéro (50) est adopté et qu'il est statué et décrété par ce réglement Que:-

1:-A compter de l'entrée en vigeur du présent réglement et jusqu'a ce qu'il soit abroger les nouvelles cours de ferrailles et de veilles machines sont prohiber dans la Municipalité à moins d'être situées à 1,000 pieds du chemin.

2:-Le présent réglement entrera en vigeur après quinze jours de sa publication.

Toute infraction à ce réglement rend le délinquant passible d'une amende n'excédant pas vingt dollars et, à défaut du paiement de l'amende et des frais dans les quinze jours après le prononcé du jugement, d'un emprisonnement d'au plus un mois, sans préjudice des autres recours qui peuvent être exercés contre lui.

Si cet emprisonnement est ordonné pour défaut du paiement de l'amende et des frais, il cesse des que l'amende, ou l'amende et les frais ont été payés.

Le présent réglement entrera en vigeur conformement aux dispositions de la loi

Le prédent réglement fait à Ste-Marthe du Cap de la Madeleine et passé le deux octobre mil neuf cent soixante deux (2/10/62)

Publier le 3 octobre 1962

Secrétaire-Trésorier Edmond Provencher

BUDGET

Considérant que les prévisions budgétaires des revenus et dépenses de la Corporation Municipale de Ste Marthe du Cap de la Madeleine pour l'année 1963 s'établissent comme suit:

DEPENSES

REVENU (au 31 décembre précédent)		$ 4,917.95
ADMINISTRATION GENERALE:	$ 2,533.00	
PROTECTION DES PERSONNES ET DE LA PROPRIETE	900.00	
TRAVAUX PUBLICS:	7,700.00	
UTILITES PUBLICS:	5,000.00	
BIEN-ETRE PUBLIC:	450.00	
SERVICE DE LA DETTE:	50.00	
AUTRES DEPENSES:	2,452.00	
Total		$19,085.00
REVENUS NON-FONCIERS	5,750.00	

ATTENDU que d'après le budget ci-dessus, cette corporation aura a pourvoir, au cours de l'année 1963 a des dépenses se totalisant à $ 19,085.00

ATTENDU, que pour défrayer les dites dépenses, cette corporation prévoit des revenus non fonciers s'élevant à $ 5,750.00

ATTENDU, que pour solder la différance entre les dites dépenses et les revenus non fonciers il est requis une somme de $ 13,335.00 qu'il est nécessaire de prélever sur les biens-fonds imposables de cette Municipalité,

ATTENDU que, l'évaluation imposable se totalise à $ 2,723,030.00 Il est en conséquence

PROPOSE par M. Marcel Arcand
SECONDE par M. Camille Ross .

Qu'une taxe foncière générale, au taux de .50 par cent piastre d'évaluation pour fins d'administration générale est imposée et sera prélevée

pas acceptée la séance du 6 Nov 1962

annulée le 18/12/62

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

INITIALES DU MAIRE
158
INITIALES DU SEC.-TRES.

sur tous les biens fonds imposables de cette Municipalité, le tout tel que porté au rôle d'évaluation actuellement en vigeur, aux fins de pourvoir au paiement des dépenses prévues au budget mentionnées ci-devant.

Surplus prévus $ 280.15

Adopté

Et la séance est Levée

Adelard Toupin — Maire

Edmond Rivard — Secrétaire-Trésorier

6 Novembre 1962

Province de Québec,
Comté de Champlain,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine,

Session régulière du Conseil, de cette Municipalité, tenue au lieu et à l'heure ordinaires des séances, ce mardi le six Novembre mil-neuf-cent-soixante-deux et à laquelle sont présents MM. Les Conseillers Paul Gervais, Marcel Arcand, Lucien Gosselin, Camille Ross, Narcisse Hinse,

Sous la présidence de Son Honneur le Maire Adélard Toupin, au fauteuil formant quorum.

Après la prière d'usage, le secrétaire-trésorier donne lecture des documents suivants:-

a:-Le centre de service social Ré Neddy Lyonnais
b:-Ministère de la Voirie Cap de la Madeleine
c:-Administration Municipale Cap de la Madeleine
d:-James A Bradley
e:-La Compagnie de Construction Dollard
f:-L.O. Trottier & Fils Ltée
g:-David Tessier
h:- Stella Doucet
i:-Jeannette Bellerose
J:-Wellé Brière

ETAT DES FINANCES

SOLDE DISPONIBLE LE 1 er JANVIER 1962	$ 4,278.81
RECETTES AU 31 OCTOBRE 1962	11,205.32
DEBOURSES AU 31 OCTOBRE 1962	15,063.16
SOLDE DISPONIBLE AU 31 OCTOBRE 1962	420.97

Il est Proposé par M. Paul Gervais Secondé par Marcel Arcand Que les comptes suivants sont acceptéset Que:-Le Secrétaire-Trésorier est autorisé à en effectuer le paiement:

No de chèques		
495	Bureau d'enrégistrement Rapp de Mutations de Oct	$ 4.40
496	La Compagnie d'électricité Shawinigan	41.60
497	Cie de construction Capitanal ent égout.	60.00
498	Alfred Lacroix enl des vidanges de Novembre 1962	116.66
499	Edmond Rivard salaire de Nov et $ 25.00 de Timbres,	115.00
500	Cyrille Daigle	38.00
501	Wellé Harvey	37.00
502	Honoré Beaumier	21.00
503	Julien Lefebvre	1.05
504	Zotique Brière	20.80

TOTAL $ 455.51

Il est Proposé par M. Paul Gervais, Secondé par M. Narcisse Hinse Que:-Les minutes de l'assemblée audeux octobre mil neuf cent soixante et deux sont acceptées MOINS les prévisions budgétaires.

Adopté sur division MM. Marcel Arcand et Camille Ross ayant voté contre

amendée le 18-12-62 mm E.R.

Il est Proposé par M.Narcisse Hinse Secondé par M. Paul Gervais que le montant de $ 2,000.00 pour les lumières soit oté des prévisions budgétaires, ainsi que $ 500.00 sur l'item achat de terrain et entretien de chemin d'été, ainsi que $50.00 pour l'item loyer de salle

Adopté sur division MM. Marcel Arcand et Camille Ross ayant voté contre.

annulée le 18-12-62 mm E.R.

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

Il est Proposé par M. Narcisse Hinse Secondé par M. Paul Gervais Que:- le montant de $ 2,550.00 soit déduit du montant des déboursées inscrit aux prévisions budgetaire pour l'année 1963

Adopté sur division MM. Marcel Arcand et Camille Ross ayant voté contre

INITIALES DU MAIRE 159 INITIALES DU SEC.-TRES.

Il est Proposé par M. Camille Ross Secondé par M. Marcel Arcand que dix lumières soient installées dans le rang St-Martin cette résolution est rejetté. MM Paul Gervais, Lucien Gosselin, et Narcisse Hinse ayant voté contre.

Il est Proposé par Paul Gervais Secondé par Marcel Arcand Que:-les chemins d'hiver soit entretenus pour le rang des Grandes Prairies ainsi que la Route St Maurice, [illegible]

CHEMINS D'HIVER

par L.O. Trottier & Fils aux prix de $ 400.00 du milles. pour 1962-1963 la 1ère Rue la 5 ème Rue 6 ème Rue 7ème Rue 8 ème Rue 9ème Rue ainsi que la première Avenue soit entretenue par Dollard Construction au prix de $ 1,085.00 pour 1962-1963 et lui donné avis de faire attention pour ne pas enlever la pierre. La Route St-Malo ainsi que le rang St Malo par M. James Bradley au prix de $ 450.00 du milles Pour le chemin qui conduit au dépotoir $300.00 du Mille pour l'année 1962-1963 avec responsabilité total des accidents

Amendé le 5-2-1963 A.L.R.

Adoptée

Il est Proposé par M. Camille Ross Secondé Par M. Narcisse Hinse Que les chemins d'hiver soit ouvert pour les résidents chez David Tessier ainsi que les Résidents sur la propriété de Jacque et Rochefort par L.O. Trottier & Fils aux prix de $ 400.00 du milles

Adoptée

ASSISTANCE

Il est Proposé par M. Lucien Gosselin Secondé par Camille Ross Que:- le Conseil refuse la demande de Jeannette Bellerose rélative a ses taxes. Et que la demande de Mme Stella Doucet soit soumise au centre du Service Social pour étude,

Adoptée

VIDANGES

Il est Proposé par M. Narcisse Hinse Secondé par M. Lucien Gosselin Que des soumissions soit demandées pour l'enlèvement des Vidanges pour l'année 1963 de la première Rue au Cimetière que l'enlèvement soit faite une fois par semaine, avec entretien du chemin qui conduit au dépotoir ainsi que l'entretien de la Dompeet d'assumer toute les responsabilités de dommage et d'accidents qui peuvent survenir.

Adoptée

Et la Séance est Levée

Adelard Toupin Maire

Mme Edmond Rivard Secrétai- Trésorière Adjt.

Province de Québec,
Comté de Champlain,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine

Session régulière du Conseil, de cette Municipalité, tenue au lieu et à l'heure ordinaires des séances, ce mardi le quatre décembre mil neuf cent soixante deux (4/12/62) et à laquelle sont présents MM. les Conseillers Zephir Vaillancourt, Paul Gervais, Marcel Arcand, Narcisse Hinse, Lucien Gosselin, Sous la Présidence de Son Honneur M. le Maire Adélard Toupin au fauteuil, formant quorum,

Adjointe

Après la prière d'usage, Madame Edmond Rivard donne lecture de la résolution la nommant adjointe. Sec-Trés, pour aider le Secrétaire-Trésorier dans son travail, Cette assistante a les mêmes pouvoirs et devoirs du Sécrétaire officiel, Elle produit aussi l'original de son assermentation, et prend son siège, Madame Rivard donne lecture des minutes de l'assemblée du 6 Novembre 1962

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

Amendes 18/12/62 M.L.P.

INITIALES DU MAIRE
160
Mme L.P.
INITIALES DU SEC.-TRES.

Monsieur le Conseiller Paul Gervais Propose que les minutes du six novembre 1962 sont acceptées moins les prévisions budgétaires M. le Conseiller Narcisse Hinse Seconde cette résolution.

Adoptée

Mme Rivard donne lecture des documents suivants

a Centre du Service Social Re: Mme Stella Doucet,
b Centre du Service Social Re Neddy Lyonnais,
c Centre d'assistance Social Famille Lamy Cléo,
d Regie des Alcools du Québec
e Travaux d'hiver
f Permis de construction garage de M. P.Emile Charland,
g Soumissions des Vidanges Soumissionnaires M. Alfred Lacroix, Julien Lefebvre, Raoul Beaumier.
h Comité du Timbres de Noel
i Réglement no 51 Pétards
j Comp Dollard Limitée Chemins D'Hiver
k Nos Droits.
l Liste des arrérages de taxes,
m

Etat des finances

Solde disponible le 1 er Janvier 1962	$4,278.81
Recettes au 30 Novembre 1962	14,246.74
Déboursés au 30 Novembre 1962	15,518.67
Solde disponible au 30 Novembre 1962	3,006.88

Il est Proposé par M. le Conseiller Zephir Vaillancourt ,Secondé par M. le Conseiller Marcel Arcand Que les comptes suivants sont acceptés et que le Secrétaire-Trésorier est autorisé à en effectuer le paiement

No de chèques		
505	La Compagnie d'électricité Shawinigan éclairage de rues	41.60
506	Régional Asphalt Limited Pour service de Nivelage	19.00
507	La Cité du Cap de la Madeleine Pompiers (Martin,Vaillancourt)	225.00
508	Cyrille Daigle Collection d'égout	8.00
509	Honoré Beaumier Collection d'égout	8.00
510	Edmond Rivard salaire de décembre et téléphone L. Distance	91.50
511	Timbre de Noel Comité	5.00
512	Ville Joie du Rosaire pour arbre de Noel des petits protégés,	10.00
513	Alfred Lacroix enl des Vidanges pour le mois de déc 1962	116.66
514	L.O. Trottier travail 1¾ heure à $ 8.00 Job sur la 9 ème Rue	14.00
515	Zephir Vaillancourt 1 Code	9.70
516	Zotique Brière 18 heures de dépotoir et 2 heures chemin du Coteau	18.00
	Total	$ 566.46

Adopté

contrat entretien chemins d'hiver

Monsieur le Conseiller Paul Gervais Propose que son Honneur le Maire et le Secrétaire-Trésorier sont autorisés a signé au nom de la Municipalité les contrats pour entretien des chemins d'hiver tel que la résolution Page 159 Re Chemins D'hiver, Secondé par M. le Conseiller Marcel Arcand.

Adopté

sablé les chemins

Monsieur le Conseiller Narcisse Hinse Propose que lorsque il y aura urgence l'inspecteur M. Brière est autorisé a sablé les coins de rues et chemins s'il y a lieu, cette résolution est secondé par Monsieur le Conseiller Paul Gervais.

Adopté

séance spéciale

Monsieur le Conseiller Narcisse Hinse Propose qu'une séance spéciale aye lieu le 18 décembre avec un aviseur légal pour solutionné les prévisions budgétaires, cette résolution est secondé par M. le Conseiller Paul Gervais.

Adopté

Cléo Lamy

Monsieur le Conseiller Lucien Gosselin Propose que la demande du service Social Re aux enfants Cléo Lamy est refusée en Considérant que le père travaille. cette résolution est secondée par Monsieur le Conseiller M. Marcel Arcand,

Adopté

Permis de Construction

Monsieur le Conseiller Paul Gervais Propose que le permis de construction de M. Paul E Charland pour batir un garage est accepté cette résolution est secondé par Monsieur le Conseiller Zephir Vaillancourt,

Adoptée

liste des arrérages

Le Conseil procède à l'examen de la liste des arriérés de taxes article 726 du Code Municipale de la Province de Québec.

Subvention

Monsieur le conseiller Paul Gervais propose qu'une demande soit faite au département de la Voirie de Québec ainsi qu'a Monsieur Bernard De Gonzague chef de division une subvention pour entretien de chemins d'hiver pour 1962-1963 pour la Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine longeur de chemins

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

Route St-Malo	2.15
Rang St-Malo Est	1.34
Rang St Malo Ouest	0.63
Rang St-Martin	2.20
Route St-Maurice	5 arpents environ

cette résolution est secondée par M. le Conseiller Narcisse Hinse
Adopté

INITIALES DU MAIRE
161
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

Fermeture Route St Maurice

Monsieur le Conseiller Narcisse Hinse Propose que l'inspecteur Municipale M. Emerie Courteau est autorisé a fermée la Route St Maurice jusqu'a la première habitation quand il tombera de la Neige et d'en donner avis à la cité du Cap de la Madeleine de la ditte fermeture ainsi que le chemin de chez Monsieur Zotique Brière au puit des Soeurs Dominicaines cette résolution est secondée par Monsieur le Conseiller Lucien Gosselin
Adopté

contrat enl des Vidanges

Monsieur le Conseiller Marcel Arcand Propose que la soumission poue enlèvement des vidanges est donnée à Monsieur Alfred Lacroix au prix de $ 1,610.00 avec entretien du dépotoir et brulage des vidanges pour l'année 1963 payable $ 134.16 par mois Son Honneur le Maire et le Secrétaire-Trésorier sont autorisée a signé au nom de la Municipalité ce contrat mais avec responsabilité publique conformement au réglement No 40 avec une clause pour une année additionnel en ajoutant les nouveaux abonnés au taux de .65 par mois, Cette résolution est Secondé par Monsieur le Conseiller Lucien Gosselin.
Adopté

Timbres de Noel
c 511

Monsieur le Conseiller Zephir Vaillancourt Propose que le montant de $ 5.00 soit donné au Comité du Timbre de Noel cette résolution est secondé par M. le Conseiller Lucien Gosselin.
Adopté

Vi le Joie du Rosaire
c 512

Monsieur le Conseiller Narcisse Hinse Propose que le montant de $10.00 soit donné pour les petits protégés de Ville Joie du Rosaire pour leur arbre de Noel. cette résolution est secondée par M. Paul Gervais.
Adopté

Nettoyage du fossé

Monsieur le Conseiller Narcisse Hinse Propose que l'inspecteur Monsieur Zotique Brière est autorisé a faire faire les travaux de nettoyage du fossé au Nord du plan de Sherwin Williams Co sur une longeur d'environ 4 arpents. cette résolution est secondée par M. le Conseiller Marcel Arcand
Adoptée
Et la séance est Levée

Adélard Toupin Maire
Mme Edmond Ward Trés-Sec. Adjt

Province de Québec,
Comté de Champlain,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap,

18 décembre 1962

Session spéciale du Conseil, tenue au lieu et à l'heure ordinaires des séances ce mardi dix-huit décembre mil neuf cent soixante-deux et à laquelle sont présents MM. Les Conseillers Paul Gervais, Marcel Arcand, Narcisse Hinse, Lucien Gosselin, Camille Ross,
Sous la Présidence de Son Honneur M. le Maire Adélard Toupin formant quorum:

M. le conseiller Zephir Vaillancourt est absent à l'ouverture de la séance.

La secrétaire-Trésorière, adjointe, produit l'original de l'avis de convocation de la présente session ainsi que son certificat de signification et, après lecture faite de ces documents, il est constaté que l'avis de convocation à été signifié au membre absent, tel que requis par les dispositions du Code Municipal.

La présente session, tel qu'il apparet à l'avis de convocation à pour but la prise en considération des affaires et sujets suivamts:
A:-Solutionner s'il y a lieu les prévisions budgétaires pour l'année 1963:

B:-Procédé à l'examen de la liste des arrérages de taxes, décidé s'il y a lieu la manière d'en faire la perception:

Monsieur le Conseiller Paul Gervais Propose Que une résolution annulant la résolution du 2 octobre 1962 fixant le taux de la taxe à .50%
Cette résolution est secondée par M. le Conseiller Narcisse Hinse
cette résolution est adoptée sur division, MM. les Conseillers Camille Ross et Marcel Arcand ayant voté contre. ADOPTE

amendement

INITIALES DU MAIRE
162
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

annulle res du 6/11

Monsieur le Conseiller Narcisse Hinse Propose d'amendée la résolution du six Novembre 1962 rélativement à l'adoption des minutes en biffant les mots moins les prévisions budgétaires, Cette résolution est secondée par M. le Conseiller Lucien Gosselin .

Cette résolution est adoptée sur division , MM. les Conseillers Marcel Arcand, et Camille Ross ayant voté contre.

ADOPTE

Monsieur le Conseiller Lucien Gosselin Propose d'annulées les deux résolutions du 6 Novembre 1962 à l'effet de reduire de $ 2,550.00 les déboursés prévus pour 1963 cette résolution est secondée par M. le Conseiller Narcisse Hinse

Cette résolution est adoptée sur division MM. les Conseillers Marcel Arcand, et Camille Ross ayant voté contre.

ADOPTE

amendement

Monsieur le Conseiller Paul Gervais Propose d'amendée la résolution du 4 décembre 1962 rélativement à l'adoption des minutes en biffant les mots moins les prévisions budgétaires Cette résolution est secondée par M. le Conseiller Lucien Gosselin.

Cette résolution est adoptée sur division MM. les Conseillers Camille Ross, et Marcel Arcand ayant voté contre.

ADOPTE

BUDGET

Considérant que les prévisions budgétaires des revenus et dépenses de la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine pour l'année 1963 s'établissent comme suit:

DEPENSES	(Revenu au 31 décembre précédent) $ 4,917.95	
ADMINISTRATION GENERAL:	$ 2,533.00	
PROTECTION DES PERSONNES ET DE LA PROPRIETE	900.00	
TRAVAUX PUBLICS:	7,200.00	
UTILITES PUBLICS:	3,000.00	
BIEN ETRE PUBLIC:	450.00	
SERVICE DE LA DETTE:	50.00	
AUTRES DEPENSES:	2,452.00	Total $ 16,585.00
REVENUS NON FONCIERS	5,650.00	

ATTENDU que d'après le budget ci-dessus, cette corporation aura à pourvoir, au cours de l'année 1963 a des dépenses se totalisant à $ 16,585.00

ATTENDU que pour defrayer les dites dépenses cette corporation prévoit des revenus non fonciers s'élevant à $ 5,650.00

ATTENDU que pour solder la différence entre les dites dépenses et les revenus non fonciers il est requis une somme de $ 10,935.00 qu'il est néce saire de prélever sur les biens fonds imposables de cette Municipalité

ATTENDU que l'évaluation imposable se totalise à $ 2,723,030.00 Il est en conséquence Proposé par M. le Conseiller Paul Gervais Qu'une taxe foncière générale, au taux de .40 par cent piastre d'évaluation pour fins d'administration générale est imposée et sera prélevée sur tout les biens fonds imposables de cette Municipalité, le tout tel que porté au rôle d'évaluation actuellement en vigueur, aux fins de pourvoir au paiement des dépenses prévues au budget mentionnés ci devant

DEFICIT PREVUS $ 42.88

Cette résolution est Secondée par M. le Conseiller. Lucien Gosselin
Cette résolution est Adoptée sur division MM. les Conseillers Marcel Arcand, et Camille Ross ayant voté contre

ADOPTE

AUTORISATION

Monsieur le Conseiller Paul Gervais Propose que le Secrétaire-Trésorier est autorisé a remboursé la différence entre .40% à .50% qu'il était auparavant aux contribuables qui avait payé leurs taxes pour 1963
Cette résolution est secondée par M. le Conseiller Lucien Gosselin
Cette résolution est Adoptée sur division MM. les Conseillers Marcel Arcand et Camille Ross ayant voté contre

ADOPTE

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

collection

Monsieur le Conseiller Paul Gervais Propose que tous les comptes de taxes antérieures à 1962 soient envoyés par lettre recommandées avec un avis de dix jours pour en faire la remise et leur signifié que ces un dernier Avis, Cette résolution est Secondée par M. le Conseiller Lucien Gosselin.

Adoptée à l'unanimité

INITIALES DU MAIRE
163
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

prescrites

Monsieur le Conseiller Paul Gervais Propose Que les taxes pour

Dussault Roméo	1962	$ 2.20	1961	1.90	1960	1.90	Antéri	3.50
Thifault Benoit		1.32		2.38		2.38		
Inconnu						3.90		
Inconnu						2.45		

soient prescrites par cette résolution , cette résolution est secondée par M le Conseiller Lucien Gosselin

Adoptée a l'unanimité

collection

Monsieur le Conseiller Paul Gervais Propose que les arrérages de répartitions d'égout soient envoyées par lettres recommandée à MM. Julien Lefebvre, Clement Baril, Maurice Fontaine et de leur donné un délai de trente jours et signifié que ces un dernier Avis, Cette résolution est secondée par M. le Conseiller Marcel Arcand.

ADOPTE a l'unanimité

Souhaits

Monsieur le Conseiller Narcisse Hinse Propose que des souhaits de joyeux Noel et de Bonne année soit envoyés a M. le député Fédéral Jean-Paul Matte, ainsi qu'a M. le député J. Maurice Bellemare

ADOPTE a l'unanimité

Et la séance est Levée

Adelard Gauthier MAIRE

Mme Edmond Rivard Sec-Trés, Adjointe

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

Resolution page 162 (AUTORISATION remboursement de la différence entre 40% à 50% aux contribuables qui avaient payé leurs taxes au 18/12/62

No de chèques		
517	Abel Fernand,	0.61
518	Alarie Léopold	4.13
519	Arcand Camille	9.11
520	Arcand Emilien Mme	.97
521	Arcand Laurent	.99
522	Auclair Arphidus	4.14
523	Auclair Théophile	2.27
524	Aucoin Albanie	.30
525	Babineau Joseph	2.38
526	Baribeau Roger	.30
527	Beaudet Robert	10.77
528	Beaudin Maurice	10.71
529	Beaudoin André M.D.	10.74
530	Beaudoin Charles E.	8.78
531	Beaudoin Marcel	8.63
532	Beaudoin Ovide	.46
533	Beaumier Alfred	3.85
534	Beaumier Honoré	4.35
535	Beaumier J. Léo	.36
536	Begin Gaétan	2.33
537	Beliveau Henri	6.99
538	Bellefeuille Marc	6.77
539	Bergeron Michel	9.75
540	Bergeron Oliva	2.79
541	Bergevin Walter	.770
542	Bineau Paul	1.17
543	Binette Francis	.48
544	Blouin Georges Henri	1.88
545	Boucher Paul N.P.	.30
546	Boudreau Omer	1.56
547	Bourjois Benoit	7.71
548	Bourassa Gérard	2.70
549	Bradley James	5.44
550	Bradley Joseph Mme	7,56
551	Breton Aurey	.08
552	Brière Alfred	5.47

INITIALES DU MAIRE
164
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

553	Brière Louis Mme	2.11
554	Bruneau Maurice	.23
555	Canadien Pacific,	3.96
556	Canadian Titanium Co.	10.16
557	Camdem Alcide	1.91
558	Blanchette Eugène	2.33
559	Carle Albert	.43
560	Canadian Petrofina	7.90
561	Caron Albanie	10.78
562	Caron Jeannine	.37
563	Gagnon Henri	1.93
564	Carpentier Léo	1.30
565	Carpentier Paul	1.29
566	Cartier Charles Auguste	1.13
567	Cartier Laurent	.60
568	Caumartin Romulus Mme	3.42
569	Charette Adélard	2.74
570	Charland Paul Emile	5.44
571	Chrétien Philippe	.92
572	Comtois Louis Georges	.39
573	Corbeil Léo	8.21
574	Corbin Emile	3.56
575	Corbin Normand	5.90
576	Corbin Paul Mme	21.40
577	Cossette Jean Denis	4.08
578	Cossette Léopold	.45
579	Dauphinais Denis	.40
580	Daviau Gérard	.72
581	Daviau Henri	4.87
582	Daviau Lucien	.40
583	Desaulniers Edmond	.42
584	Deschamps Pierre	.60
585	Desfossé Arthur	2.01
586	Desilets Ernest	.90
587	Desilets Jacques	3.31
588	Desilets Josaphat	5.83
589	Desilets Léa	1.51
590	Desilets Madeleine	.04
591	Desrocher Aimé	2.12
592	Dorval Dominique	8.17
593	Douville Joseph M.D.	5.57
594	Droz Marc	4.91
595	Dubé Lucien	.30
596	Dubois Ange Albert	5.25
597	Dubois Médéric	.83
598	Duchesnes Jules	.80
599	Duguay André Mme	.45
600	Dumas Armand	3.60
601	Dumas Omer	3.49
602	Dumas Télesphore	12.85
603	Dumas Yvon	5.62
604	Dupuis Alfred	2.77
605	Durand Henri Paul	2.95
606	Durocher Nova	3.25
607	Ebacher Carmen	2.12
608	Fontaine Bourque Bertha	2.56
609	Fontaine W.H.	.75
610	Francoeur Léo	2.96
611	Francoeur Roméo	1.38
612	Freman Horace	23.18
613	Frigon Marius	7.45
614	Gagné Charles	1.65
615	Gagnon Léo	.70
616	Garçeau Arthur	1.86
617	Garçeau J.A.	2.00
618	Garçeau Robert	1.90
619	Garneau Robert	3.03
620	Gaumond Jacques	8.99
621	Gauvin Joseph Mme	6.11
622	Gauvin Réal	5.87
623	Geanoulis Tony	1.81
624	Gélinas Marcel	.20
625	Gerard Russell	.51
626	Godbout Maurice	.45

409.74

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

627	Godin Adélard	.48
628	Gosselin Camille	.11
629	Goyette Hervé	1.73
630	Guay Emile	34.24
631	Guilbeault Roger	8.25
632	Guilbert Napoléon Johny	.20
633	Hamel Guillaume	1.57
634	Hamel Lucien	1.42
635	Hanna Georges P.	.65
636	Hayes Yolande	1.81
637	Heinz Bartell	.48
638	Héon Henri	2.48
639	Héroux Henri	3.92
640	Impérial Oil Limited	1.20
641	Jacob Antonio	1.42
642	Julien Madeleine	1.59
643	Lyonnais Joseph	1.83
644	Lagacé Alphonse	5.09
645	Laflamme Noel	.67
646	Lafond Antonio	.30
647	Lafrenière Eddy	1.73
648	Lafrenière Jean Claude	.75
649	Laforme Conrad Mme	4.17
650	Lambert Paul	2.16
651	Lamontagne Etienne	2.59
652	Lampron Ernest	1.97
653	Landry Jules	1.31
654	Landry Williams	1.81
655	Lanneville Léon	5.82
656	Larivière Roland Limitée	1.94
657	Larouche Gilles	.25
658	Leboeuf Alphonse	.08
659	Leboeuf Emile	1.80
660	Leblanc Robert	1.89
661	Lebrun Raymond	6.13
662	Leclerc Gilles	.50
663	Lemay André	.35
664	Lessage Fernand	.30
665	Lessage Paul	1.34
666	Levasseur Paul	1.40
667	Levesque Jean Louis	.43
668	Paquet Raymond Mme Gaby	.30
669	Loranger Benoit	1.17
670	Loranger Henri	7.20
671	Lottinville Eugène	6.40
672	Lottinville Henri	5.38
673	Lottinville Omer	13.70
674	Lottinville Octave	9.41
675	Lyonnais Joseph	2.14
676	Mailhot Guy	1.58
677	Marchand Prima Mme	8.79
678	Marcotte Georges	2.63
679	Massicotte Lionel	3.30
680	Massicotte Raynald	.39
681	Mongrain Antonio	6.32
682	Montplaisir Alcide	5.60
683	Montplaisir Richard	4.76
684	Morinville Louis Mme	5.89
685	Baillargeon Victor	.23
686	Nadeau Remi	8.98
687	Nobert Gilles	.46
688	Nolet Eusèbe	.30
689	Oman W.L.	1.15
690	Ouellette Maurice	8.30
691	Paquet Frank	.15
692	Paquet Jean Charles Mme	.15
693	Paquet Raymond	.34
694	Paul Alcide Mme	6.94
695	Paul Robert	7.67
696	Paul Roger	5.57
697	Pepin Eugène	.60
698	Presbytère Ste-Madeleine P.O.M.I.	.63
699	Plante Roméo	.42
700	Plante Robert	5.89

INITIALES DU MAIRE
165
Mme E.R.
INITIALES DU SEC.-TRES.

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

INITIALES DU MAIRE
166
Mme E.R.
INITIALES DU SEC.-TRES.

701	Poirier Valmont	.37
702	Pronovost Marcel	1.27
703	Poulin Alphonse	.30
704	Prefontaine Claudette Jacques	.92
705	Raymond Philippe	.37
706	Richard Joseph	.55
707	Rivard Edmond	6.14
708	Robert Jacques	.25
709	Robinson Peter	.27
710	Rochefort Roland et Jacques Rehé	1.04
711	Rocheleau Henri Succ.	10.60
712	Rocheleau Julien	8.76
713	Rocheleau Napoléon	3.03
714	Rocheleau Robert	.80
715	Roy Automobile (Credit St-Laurent)	2.67
716	Roy Henri	.38
717	Roy Jean Noel	7.02
718	Ruest Albert	.30
719	St-Amant Martin	1.86
720	St Arnauld Irenée	.78
721	St-Laurent Marcel	.99
722	Sauvageau Léo	9.54
723	Sauvageau Marcel	4.42
724	Sauvageau Marie Claire Melle	.23
725	Sauvageau Paul	1.21
726	Sevigny Claude	6.50
727	Sevigny Delphis	1.48
728	Sevigny Joseph	1.60
729	Shawinigan Water And Power Co	51.40
730	Sherwin Williams Co Limited	47.55
731	Sicotte Raoul	4.87
732	Sylvestre Gaston	4.79
733	Talbot Réal	10.64
734	Tessier Clement	.60
735	Tebo Marshall Mme	15.34
736	Therrien Wilbrod	.10
737	Therrien Wilbrod Mme	.40
738	Tessier Lucien	.15
739	Thibeau Laurian	.50
740	Thibeau Merédé	1.05
741	Toupin Constan	.35
742	Toupin Evariste	.60
743	Toupin Gilles	24.42
744	Toupin Henriette Gagné	1.10
745	Toupin Lucienne	1.55
746	Toupin Rosaire	004
747	Tousignant Jean Noel	.80
748	Tremblay Joseph	4.64
749	Trépanier Raymond	.35
750	Turcotte Eugène	3.76
751	Turcotte Frabçois	1.29
752	Turcotte Jules	.50
753	Turcotte Marie-Anne	1.29
754	Vaillancourt André	14.20
755	Vaillancourt Arthur	17.85
756	Vaillancourt Emile Mme	4.17
757	Vaillancourt Emile	14.62
758	Vaillancourt Gédéon	1.30
759	Vaillancourt Jean	4.90
760	Vaillancourt Rejean	.83
761	Vaillancourt Zephir	2.25
762	Veillette Raymond	.23
763	Veillette Victorin	.30
764	Vezina Gabriel	3.74
765	Violy Osias	1.77
766	Yergeau Léo	.60
767	Cité Cap de la Madeleine	6.42
768	Dauphinais Marcel.	.02

MONTANT TOTAL REMBOURSE $1,975.58

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

8 janvier 1962

INITIALES DU MAIRE
167
INITIALES DU SEC.-TRES.

Province de Québec,
Comté de Champlain,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine

Session régulière du Conseil, de cette Municipalité, tenue au lieu et à l'heure ordinaires des séances,, ce mardi huit janvier mil-neuf-cent-soixante-trois (8/1/63) et à laquelle sont présents MM. Les Conseillers Zephir Vaillancourt, Marcel Arcand, Paul Gervais Narcisse Hinse.

Sous la Présidence de son Honneur M. le Maire Adélard Toupin, au fauteuil formant quorum

MM. les Conseillers Luciem Gosselin et Camille Ross sont absent a l'ouverture de la séance

Après la prière d'usage Mme Ed.Rivard donne lecture des minutes de la séance du cuatre décembre 1962, ainsi que celle de la séance spéciale tenue le 18 décembre 1962

M.le Conseiller Paul Gervais Propose que les minutes de la séance du quatre décembre ainsi que celle de la séance spéciale tenue le 18 décembre 1962 sont acceptées telle que lues Cette résolution est secondée par M. le Conseiller Narcisse Hinse.

Adoptée

Monsieur le Conseiller Marcel Arcand Propose que les comptes suivants sont acceptés et que le secrétaire-Trésorier est autorisé à en effectuer le paiement Cette Résolution est secondée par M. le Conseiller Narcisse Hinse.

No de chèques		
769	Société St Jean Baptiste Local Ste-Madeleine	5.00
770	La Compagnie d'électricité Shawinigan éclairage de rues	41.60
771	M.Honoré Beaumier pour entrée d'égout chez M Grand'Maison	4.00
772	Edmond Rivard sal de Janv $25.00 de Timbres Avis de taxes 9.75 surplus de travail pour le changement du taux de la taxe $ 65.00 tell 2.50 Total	192.25
773	Bureau d'enrégistrement rapp de mutations de Nov 1962	2.60
774	Morin & Frères tuyaux	21.36
775	Wilson et Lafleur Limitée Code Municipal 2	19.35
776	Alfred Lacroix enl des Vidanges pour Janv 1963	134.16
777	Cyrille Daigle pour entrée d'égout Chez M Grand'maison	4.00
778	Étienne Courteau fermeture de routes et chemins	6.00
779	Fortunat Beaumier Rapp de Vérification	110.00
780	Télesphore Dumas Netteyage du fosset au nord du plan St-Malo	16.00
781	Fernand Brière "	(17.00) 17.00
782	Adrien Dumas "	13.00
783	Albert Talbot "	8.00
784	Zotique Brière 16 heures pour dépotoir 23 heures fosset	39.00
785	Arthur Beaumier	86.00

Adopté Total $ 719.32

Mme Rivard donne lecture des documents suivants

Contrat avec M. Alfred Lacroix pour enl des Vidanges
Remerciments de Ville Jois du Rosaire
Remerciments de M. Jean Paul Matte M.P.
Avis Public dépot du rôle de perception
La Compagnie de Peléphone Bell 2 lettres
demande de remboursement pour frais du déces de M. Neddy Lyonnais
Ministère de la Famille et du Bien Etre Social enfants Cléo Lamy
Contrat de la Compagnie de Dollard Construction
Municipalité du Cap de la Madeleine

Son Honneur Ml le Maire Adélard Toupin donne lecture du rapport financier pour l'anneé 1962 préparer par M. Fortunat Beaumier:

M. le Conseiller Paul Gervais Propose que le rapport de Verification pour l'année 1962 préparé par M. Fortunat Beaumier est accepté tel que lu cette résolution est secondée par M. le Conseiller Zephir Vaillancourt

Adopté

M.le Conseiller Paul Gervais Propose que la demande de permis de construction de M. Adrien Grand'Maison est accepté tel que le plan que les membres du Conseil ont pris connaissance séance tenahte, cette résolution est secondée par M. le Conseiller Narcisse Hinse.

Adoptée

M. le Conseiller Narcisse Hinse Propose que les comptes de taxes foncières pour les années 1961 et antérieures soient transmise au Conseil de Comté le 14 Janvier 1963 Cette résolution est secondée par M. le Conseiller Zephir Vaillancourt.

Adoptée

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

acaht de codes

INITIALES DU MAIRE
168
INITIALES DU SEC.-TRES.

déblairent de la 1 ère Avenue

Monsieur le Conseiller Paul Gervais Propose que cinq codes Municipal R Tellier soient acheté chez Wilson et Lafleur Limitée un pour Son Honneur le Maire et pour les conseillers qui en ont pas cette résolution est secondée par M.Zephir Vaillancourt.

Adoptée

Monsieur le Conseiller Narcisse Hinse Propose que M. le Conseiller Paul Gervais est autorisé a communiquer avec Dollard Construction pour la continuation du déblaiment de la 1 ere Avenue soit l'entrée pour le terrain de M. Lionel Massicotte, cette résolution est seconde par M. le Conseiller Marcel Arcand

Adoptée

Les membres du Conseil ont demandée a la sec-Trés, adjt d'informer le ministere de la famille et du Bien Etre Social que M. Cléo Lamy travaille pour M. Raoul Bellavance de 577 Notre-Dame Cap de la Madeleine, -- MM. les Conseillers Paul Gervais et Zephir Vaillancourt demande d'informer le bureau de la revue Municipale qu'ils ne reçoivent pas cette revue.

Et la séance est Levée

Maire

Mme Edmond Rivard
Sec-Trés, Adjointe

5 Février 1963

Province de Québec,
Comté de Champlain,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine,

Session régulière du Conseil, tenue au lieu et à l'heure ordinaires des séances, ce mardi cinq février 1963 (5/2/63) et à laquelle sont présents MM. Les Conseillers Lucien Gosselin, Marcel Arcand, Camille Ross, Narcisse Hinse,

Sous la Présidence de Son Honneur le Maire Adélard Toupin au fauteuil formant quorum,

MM. les Conseillers Paul Gervais , Zephir Vaillancourt sont absents à l'ouverture de la séance,

Après la prière d'usage Mme Edmond Rivard donne lecture des minutes de la séance du 8 Janvier 1963

Monsieur le Conseiller Narcisse Hinse Propose Que les minutes de la séance du 8 Janvier 1963 sont approuvees telle que lues, cette resolution est secondee par Monsieur le Conseiller Camille Ross. Adoptée.

La Secretaire Adjointe donne lecture de l'etat des finances

Solde disponible le 1 er Janvier 1963	$ 4,733.96
Recettes au 31 Janvier 1963	2,546.57
Déboursés au 31 Janvier 1963	1,694.90
Solde disponible au 31 Janvier 1963	5,585.63

Monsieur le Conseiller Camille Ross Propose Que les comptes suivants sont acceptés et que le Secrétaire-Trésorier est autorisé a en effectuer le paiement

786	La Compagnie d'électricité Shawinigan éclairage de Rue	41.60
787	La Revue Municipale	18.00
788	Alfred Lacroix enlevement des Vidanges pour Février 1963	134.16
789	Wilson & Lafleur Limitée 5 Codes Municipales	48.35
790	Bureau d'enrégistrement Rapp de mutations de decembre 1962	4.40
791	Formules Municipales papeteries	4.00
793	Aurele Gélinas pour remblir une entrée pour égout 1 heure	5.00
794	Ministère des Finances Période Juil-Aout-Sept-1962	40.70
795	Jacques Héroux Ing pour plan d'aqueduc 2 ème Versements accomp	1,000.00

Cette Résolution est secondée par M.le Conseiller L. Gosselin Total

Adopteé Total $ 1,296.21

Compte d'égout

Monsieur le Conseiller Narcisse Hinse Propose Que après étude faite le compte pour égout dû par Mme Donat Guilbeault soit transmis a sa succession Cette Résolution est secondée par M. le Conseiller Lucien Gosselin

Adopté

Reclamation Bell Téléphone

Monsieur le Conseiller Camille Ross Propose que les plans présentés par la Compagnie de Bell Téléphone pour Certificat de Surveillance ne soit pas signé par le Sec-Trés tant que leur reclamation pour dommages que la Co. a subi pour leur instalation souterraine sur la 9 eme Rue lorsque les employés de L.O Trottier & Fils Limitée ont fait, en éxécutant des travaux d'écavation pour le compte de la Municipalité sur la 9 e Rue Cette résolution est secondée par M. le Conseiller Narcisse Hinse.

Adopté

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

amendement
Page 159

Monsieur le Conseiller Narcisse Hinse Propose que la résolution inscrite page 159 Re: Chemins d'hiver soit amendée en Biffant le mot du mille (inscrit sur la dixieme ligne) cette résolution est secondée par M. le Conseiller Lucien Gosselin

Adoptée

INITIALES DU MAIRE 169 INITIALES DU SEC.-TRES.

ent de chemins
d'hiver
St-Malo. 1962-63

Monsieur le Conseiller Narcisse Hinse Propose Que Son Honneur le Maire et le Secrétaire-Trésorier sont autorisée a signé le Contrat pour entretien de chemins d'hiver au nom de la Municipalité avec M. James Bradley tel que lu séance tenante, Cette résolution est secondée par M. le Conseiller LucienGosselin.

Adopté

Gardes-feu

Monsieur le Conseiller Marcel Arcand Propose Que Monsieur James A Bradley de 132 Route St-Malo Ste-Marthe du Cap de la Madeleine soit nommé inspecteur garde-feu municipal et que M Anselme Brière de 24 St-Malo Ste-Marthe du Cap, M. Wilbray Dumas de 16 St-Malo, Ste-Marthe du Cap Denis Quigley de St-Martin Ste-Marthe du Cap M, Camille Ross de St-Martin soient nommés gardes-feu pour la Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine Cette Résolution est secondée par M. Le Conseiller Lucien Gosselin

Adoptée

ETUDE

Affaires à l'étude l'article 70 Assurance Chômage Re:Sec-Tres.
M Julien Lefebvre pour égout.
Ordonnance No 41 Re: salaire du Sec-Trésorier

Et la séance est Levée

Edouard Toupin Maire
Mme Edmond Rivard Sec-Trésorier, Adjointe

5 mars 1963

Province de Québec,
Comté de Champlain,
Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine,

Session régulière du Conseil, tenue au lieu et à l'heure ordinaires des séances ce mardi cinq mars mil neuf cent soixante-trois et à laquelle sont présents MM. les Conseillers Marcel Arcand et Camille Ross, Son Honneur le Maire Adélard Toupin ainsi que Mme Edmond Rivard, Sec-Trés adjointe.

A huit heures et quinze minutes, comme il n'y a pas encore un quorum, les membres du Conseil présents décident d'ajourner la séance a Lundi le onze mars 1963 et donnent instruction a la secrétaire-trésorière adjointe de signifier les avis d'ajournement conformement aux dispositions de l'article 118 du Code municipal de la Province de Québec.

Camille Ross Conseiller

Maire Edouard Toupin

Marcel Arcand Conseiller

Mme Edmond Rivard Sec-Trés, Adjointe.

11 Mars 1963

Province de Québec,
Comté de Champlain,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine,

Session régulière du 5 mars 1963, ajournée faute de quorum à lundi le onze mars mil neuf cent soixante trois, tenue au lieu et à l'heure ordinaires des séances, et à laquelle sont presents MM. Les Conseillers: Narcisse Hinse, Lucien Gosselin, Marcel Arcand, Paul Gervais, Zophir Vaillancourt:

Sous la Présidence de Son Honneur le Maire Adélard Toupin, au fauteuil, formant quorum.

Monsieur le Conseiller Camille Ross est absent à l'ouverture de la séance.

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

INITIALES DU MAIRE
170
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

Après la prière d'usage Il est constaté puis consigné au procès-verbal de la séance que les avis d'ajournements ont été régulièrement signifiés a tous les membres du conseil qui n'étaient pas présents lors de l'ajournement.. La Secrétaire-Trésorière donne lecture des délibérations de la séance du cinq février mil neuf cent soixante-trois (5/2/63/ ainsi que la séance du cinq mars qui fut ajournee faute de quorum.

Monsieur le Conseiller Paul Gervais Propose Que: les délibérations de la séance du cinq février mil neuf cent-soixante-trois sont approuvées telles que lues. Secondé par M. le Conseiller Lucien Gosselin.

ADOPTEE

La Secrétaire-Adjointe donne lecture de l'état des finances

Solde disponible le 1 er Janvier 1963	$ 4,733.96
Recettes au 28 Février 1963	3,117.90
Déboursés au 28 Février 1963	2,991.11
Solde disponible au 2 8 Février 1963	$ 4,860.75

Monsieur le Conseiller Paul Gervais Propose Que: les comptes suivants sont acceptés et que le secrétaire-trésorier est autorisé à en effectuer le paiement:

(No de chèques

797	La Compagnie d'electricité Shawinigan éclairage de rues:	41.60
798 le chèque	Bureau d'enrégistrement Rapport de mutations Janvier 1963:	.80
799 no 803 est	Alfred Lacroix, enlèvement des Vidanges pour Mars 1963	134.16
800 absent	Donat Beaumier, Bond de garenti du Sec-Trés.	10.00
801	Cyrille Daigle pour réparation d'égouts (Désilets)	10.00
802	Robert Larocho pour reparation d'égouts (Désilets)	8.00
804	Morin & Frères Inc facture B-03860	3.64
805	Ministere du Bien Etre Social (Loveillé Déniso)	10.85
806	La Croix Rouge	10.00

Total $ 229.05

Secondé par M. le Conseiller Narcisse Hinse.

ADOPTEE

Monsieur le Conseiller Camille Ross, arrivé à 8 heures et 10 minutes et prend son siège, ce qui forme la totalité des membres du Conseil.

avance de l'heure

Monsieur le Conseiller Paul Gervais Propose Que: sous l'autorité de la loi du temps réglementaire (S.R.Q. 1941 CH 2 le temps reglementaire dans les limites de cette municipalité soit de quatre heures en retard avec l'observatoire de Greenwich durant la période déterminé par le ministre des affaires, municipales, pour les Cités de Montréal et de Québec. Que copie de la présente résolution soit transmise au ministre des affaires Municipales pour son approbation, Secondé par M: le Conseiller Marcel Arcand.

ADOPTEE

offre du Ministère de la Voirie

Monsieur le Conseiller Paul Gervais Propose Que le Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine, accepte l'offre du ministère de la Voirie de $ 275.00 du milleee sur une longeur de 6 Milles.41 pour l'entretien des chemins d'hiver 1962-1963 Secondé : par M. le Conseiller Marcel Arcand.

ADOPTEE

Inspecteur Municipal

Monsieur le Conseiller Paul Gervais Propose Que Monsieur Rosaire Thibeaude 41, 6 ème Rue est nommé inspecteur municipal, Secondé par Monsieur le conseiller Camille Ross. POUR l'année 1963 1964.

ADOPTEE

Imspecteurs agraires

Monsieur le Conseiller Camille Ross Propose Que: Monsieur Denis Quigley des Grandes Prairies, M.Donat Roy de Red-Mill. M. Emerie Courteau sont nommés Inspecteurs agraires pour 1963-1964 Secondé par Monsieur le Conseiller Paul Gervais.

ADOPTEE

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

INITIALES DU MAIRE
171
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

Inspecteurs d'arrondissements de Voirie

Monsieur le Conseiller Paul Gervais Propose Quo: Monsieur Cyrille Daigle est nommé inspecteur de Voirie pour l'arrondissement No 1 M. Donatien Brière pour l'arrondissement de St-Malo, M. Donis Quigley pour l'arrondissement des Grandes Prairies, ainsi que M. Zotique Brière pour l'arrondissement de la Route Nationale. Secondé par M. le Conseiller Narcisse Hinse. et ce pour l'année 1963 et 1964

ADOPTEE

ostimateurs

Monsieur le Conseiller Paul Gervais Propose Quo: MM. Léo Toupin, Emilien Normandin, Jean Noel Arcand sont nommés pour faire l'estimation pour les dommages causés a ux moutons par les chiens . Secondé par: M. le Conseiller Lucien Gosselin. et ce pour les années 1963-1964.

ADOPTEE

Gardien d'enclos

Monsieur le Conseiller Camille Ross Propose Quo : Monsieur Thomas Toupin est nommé gardien d'enclos pour l'année 1963-1964 Secondé par M. le Conseiller Marcel Arca nd.

ADOPTEE

Chèque No 806

Monsieur le Conseiller Narcisse Hinse Propose Que: le montant de $ 10.00 soit donné pour la souscription de 1963 à la Societé Canadienne de la Croix Rouge.Secondé par M. le Conseiller Camille Ross.

ADOPTEE

réglement pour perception d'égouts

Monsieur le Conseiller Camille Ross, Propose Quo Mme Edmond Rivard,Secrétaire-Trésorière Adjointe est autorisée à consulter Maître Guy Lebrun, pour réglement du Compte pour construction de l'égouts Chez M. Julien Lefebvre RE: à M.Omer Lottinville. Secondée par M. le Conseiller Paul Gervais.

ADOPTEE

ordonnance No41 1963 et art 70 loi d'assurance Chomage

Monsieur le Conseiller Narcisse Hinse Propose Que: l'Ordonnance No 41 RE: au salaire du Secrétaire-Trésorier reste à l'étude jusqu'a la Prochaine séance Secondé par M. le Conseiller Lucien Gosselin. ainsi que l'article 70 de la loi de l'assurance Chomage.

ADOPTEE

Plaq ue Aluminium pour ARRÊT

Monsieur le Conseiller Paul Gervais Propose Quo: M. Eloi Leblanc est autorisé à acheté au nom de la Municipalité de la Reynolds Aluminum Co of Canada Ltd. des Plaques d'aluminium pour l'instalation des indications Arrêt(Stop) Secondé par M. le Conseiller Camille Ross.

ADOPTEE

Rapp pour liconces de chiens

Monsieur le Conseiller Paul Gervais Propose Quo: demande soit faite à M. Arthue Clément de bien vouloir venir à la séance du douzx Avril 1963 pour faire rapport sur la perception des licences de chiens pour 1962. Secondé par M.le ConseillordMarcel Arcahd.

ADOPTEE

Plan L.Turcotte

Monsieur le Conseiller Paul Gervais Propose Quo: le plan de M.Lucien Turcotte pour une nouvelle construction de Motel est accepté tel que présenté séance tenante par l'inspecteur des batiments,et offre a M. Turcotte des félicitations pour l'amélioration faite a u coin de la 8 ème Rue Secondé par M. le Conseille Camille Ross.

ADOPTEE

plaintes pour huile

Monsieur le Conseiller Paul Gervais Propose Quo demande soit faite a u ministère de la Santé de venir faire inspection d'un réservoir d'huile situé à 465 Ste-Marthe du Cap de la Madeleine , les membres du Conseil Considèrent qu'il y a danger d'incendies et de contamination pour l'eau potable des résidents avoisinant Secondé par M. le Conseiller Marcel Arcand ADOPTEE

INITIALES DU MAIRE
172
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

Monsieur le Conseiller Camille Ross donne Avis de motion qu'a une séance subséquente il sera présenté un réglement ayant pour effet effet de décreter que la votation aux élections municipales doit avoir lieu plus d'un bureau de votation mais dans une même batisse.

Et la séance est Levée

Adélard Toupin Maire

Mme Edmond Rivard Sec-Trés, Adjointe.

Province de Québec,
Comté de Champlain,
Municipalité de Ste-Martine du Cap de la Madeleine

18 Mars 1963

Session spécilae du Conseil, tenue au lieu et à l'heure ordinaires des séances ce lundi dix-huit mars mil neuf cent soixante trois et à laquelle sont présents MM. Les Conseillers Marcel Arcand, Camille Ross, Zephir Vaillancourt, Paul Gervais, Narcisse Hinse, Lucien Gosselin,

Sous la Présidence de Son Honneur M. le Maire Adélard Toupin formant la totalité des membres du Conseil.

Convocation

La Secrétaire-Trésorière Adjointe, produit l'original de l'avis de convocation de la présente session ainsi que son certificat de signification et après lecture faite de ses documents, il est constaté que l'avis de convocation à été signifié , tel que requis par les dispositions du Code Municipal.

La présente session, tel qu'il apparet à l'avis de convocation à pour but la prise en considération des affaires et sujets suivant:

(A):-Adoptée une résolution s'il y a lieu pour le réglement du salaire du secrétaire-trésorier rélatif à l'ordonnance No 41 1963:

(B):-Adoptée une résolution s'il y a lieu conçernant la loi de l'assurance Chomage rélative à l'article 70:

(C):-Prendre connaissance de la correspondance à date:

salaire du sec-trés

Monsieur le Conseiller Paul Gervais Propose Que Edmond Rivard, Secrétaire-Trésorier soit engagé 22 heures par semaines pour le service de la Municipalité à .90 de l'heure: Et qu'il lui soit payé annuellement pour le loyer de son bureau $ 114.40 plus quatre heures par mois pour les séances régulières, quatre heures par séance spéciales s'il y a lieu, en plus s'il est obligé de travailler en dehors de ses heures Il sera payé au taux de temps et demi pour ses heures supplémentaires qui seront justifiés . Il lui sera aussi payé annuellement pour le chauffage du bureau $ 25.00 pour le téléphone $ 71.40 plus $ 12.00 pour l'électricité et cela sur une basse de 52 semaines par année. Et de donner Avis a Son Honneur le Maire d'informer tous les membres du Conseil de son refus ou de son acceptation dans les trois jours qui suivent: Secondé par Monsieur le Conseiller Lucien Gosselin.

ADOPTEE

assurance chomage

Monsieur le Conseiller Lucien Gosselin Propose Que: de déclaré selon la loi de l'assurance chomage Que Monsieur Edmond Rivard occupant le poste de Secrétaire-Trésorier comme permenant en ce qui conçerne l'assurance chomage en date du 18 Mars 1963 Secondé par Monsieur le Conseiller Paul Gervais:

ADOPTEE

famille Cléo Lamy

Monsieur le Conseiller Camille Ross Propose Que: Son Honneur le maire Adélard Toupin est autorisé a signé l'acceptation de la Municipalité Responsable (Loi de l'Assistance Publique et Réglements) Enfant de Cléo Lamy et de Thérèse Provencher soit

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

sa fille Michelle. Secondé par Monsieur le Conseiller Zephir Vaillancourt.

ADOPTEE

La Secretaire-Adjointe donne lecture d'une lettre de sollicitation pour le journal des Acadiens L'Evangéline. qui est restée à l'étude.

Et la séance est Levée

INITIALES DU MAIRE
173
INITIALES DU SEC.-TRES

MAIRE

SEC-TRES Adjointe

le 2 avril 1963

Province de Québec,
Comté de Champlain,
Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine,

Session régulière du Conseil, tenue au lieu et à l'heure ordinaires des séances, ce mardi deux avril mil-neuf-cent-soixante-trois (2/4/63) et à laquelle sont présents:MM. Les Conseillers: Paul Gervais, Marcel Arcand, Narcisse Hinse, Lucien Gosselin, Camille Ross.

Sous la Présidence de Son Honneur le Maire Adélard Toupin au fauteuil, formant quorum.

M. le Conseiller Zephir Vaillancourt est absent à l'ouverture de la séance.

Après la prière d'usage Mme Edmond Rivard donne lecture des délibérations du Onze de Mars, ainsi que celles du dix-huit Mars 1963

Monsieur le Conseiller: Paul Gervais Propose Que: Les délibérations du 11 mars ainsi que celle du 18 mars 1963 sont acceptées telles que lues, Secondé par Monsieur le Conseiller Marcel Arcand:

ADOPTEE

La Secrétaire adjointe donne lecture de l'état des finances

Solde disponible le 1er Janvier 1963	$ 4,733.96
Recettes au 31 mars 1963	3,404.40
Déboursés au 31 mars 1963	3,220.16
Solde disponible au 31 mars 1963	4,918.20

Monsieur le Conseiller Narcisse Hinse Propose Que: les comptes suivants sont acceptés et que le Secrétaire-Trésorier est autorisé a en effectuer le paiement:

No de chèques

807 La Compagnie d'électricité Shawinigan éclairage de Rues 41.60
808 Bureau d'enrégistrement rapport de mutations de Février 2.60
809 Alfred Lacroix enlèvement des Vidanges pour Avril 1963 134.16
810 Eloi Leblanc 17 Plaques d'aluminiun pour indication Arret 13.25
811 Edmond Rivard, 4 mois de salaire, Location de son bureau 4 mois, $ 38.12 Chauffage du bureau 4 mois $ 8.33 éclairage du bureau 4 mois $ 4.00 4 séances régulières $ 14.40, 2 séances 1 spéciale et l'autre d'ajournement 7.20 Téléphone du Bureau 4 mois $ 23.80 $ 349.05
812 Ministère du Bien Etre Social enfants Lamy et Charette 3 mois 114.40

Secondé par Monsieur le Conseiller Paul Gervais
Total $ 655.06
ADOPTEE

démission de M. J.A. Bradley

Considérant la lettre de Monsieur James A. Bradley en date du 20 mars 1963 Monsieur le Conseiller Narcisse Hinse Propose Que: le Secrétaire-Trésorier lui demande de bien vouloir suggéré aux membres du Conseil le nom d'un de ses employés pour le remplacer comme inspecteur garde feu Municipal et qui pourrait être responsable de son équipement. Secondé par M. Marcel Arcand
ADOPTEE

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

INITIALES DU MAIRE
174
INITIALES DU SEC.-TRES.

Tarifs

Monsieur le Conseiller Paul Gervais Propose Quo les tarifs pour les honoraires des officiers d'elections sont de
$ 20.00 pour le Président:
$ 12.00 pour les Vice-Présidents:
$ 12.00 pour les Greffiers:
Les Gardiens aux taux de .90 de l'heure
Secondé par Monsieur le Conseiller Camille Ross.
ADOPTEE

Ins Muni sorments

Il est constaté Que M.Rosaire Thibeau à prêter serment d'office comme inspecteur municipal le 21 Mars 1963
M. Donatien Brière le 23 mars 1963 comme inspecteur de Voirie pour l'arrondissement de St-Malo.
M.Leo Toupin le 18 Mars 1963 pour faire l'estimation pour les dommages causés aux moutons par les chiens.
M. Cyrille Daigle le 18 Mars 1963 comme inspecteur de Voirie pour l'arrondissement No 1
M. Emilien Normandin le 25 mars 1963 pour faire l'estimation pour les dommages causés a ux moutons par les chiens pour 1963-1964
En considérant Que les autres officiers nommés ne se sont pas qualifiés en prétant serment dans les quinze jours qui suivent leurs avis de nomination:

Nomination

Monsieur le Conseiller Camille Ross Propose Quo MM. Denis Quigley. Odilon Montplaisir, Anselme Brière soient nommés inspecteur agraires pour 1963-1964.
Secondé par Monsieur le Conseiller Mardcol Arcand,
ADOPTEE

Inspecteur

Monsieur le Conseiller Camille Ross Propose Que: M. Denis Quigley est nommé inspecteur de Voirie pour 1963-1964 pour l'arrondissement des Grandes--Prairies.
Secondé par Monsieur le Conseiller Narcisse Hinse.
ADOPTEE

officier Municipaux

Monsieur le Conseiller Marcel Arcand Propose Quo: M. André Vaillancourt est nommé pour faire l'estimation pour les dommages causés aux moutons par les chiens pour 1963-1964
Secondé par M. le Conseiller Paul Gervais.
ADOPTE

Offi Muni

Monsieur le Conseiller Marcel Arcand Propose Que: M. Julien Vaillancourt est nommé gardien d'enclos pour 1963-1964
Second é par Monsieur le Conseiller Lucien Gosselin.
ADOPTE

Présidente de l'élection 1963

Monsieur le Conseiller Camille Ross Propose Quo: Mme EDMOND RIVARD est nommée Présidente de l'election Municipale pour 1963 à la place du Secretaire-Tresorier, qui a informer le conseil qu'il n'assumerai pas les fonctions, en raison des circonstance actuelles.
Secondé par Monsieur le Conseiller Paul Gervais.
ADOPTEE

heures d'ouverture de bureau de la Municipalité

Monsieur le Conseiller Marcel Arcand Propose Que: les heures du bureau de la Corporation Municipale sont de neuf (9) heures de A.M. à une (1) heure P.M. du lundi au Vendredi inclusivement et le Vendredi Soir de sept (7) heures à neuf heures (9)
Secondé par Monsieur le Conseiller Paul Gervais.
ADOPTEE

Vacance du Sec

Monsieur le Conseiller Marcel Arcand Propose Quo:le secrétaire-trésorier a droit a sept jours de vacance payé pour l'année 1963 Second.é par M. le Conseiller Camille Ross.
ADOPTEE

Licences de chiens 1962

Monsieur le Conseiller Narcisse Hinse Propose Quo: Les comptes de M. Arthur Clément sont acceptés tel qu'il les a soumis
Secondé par Monsieur le Conseiller Paul Gervais Cette résolution est mise aux voix Pour que le montant de $ 11.50 soit reclame a Monsieur Clément pour les licences de chiens pour 1962
Ont voté pour la dite reclamation MM.Les Conseillers Marcel Arcand. Lucien Gosselin, Camille Ross.
ADOPTEE

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

Instalation des Indications Arret Stop

M. E. R. Amadieu date du 4 juin 1963

Monsieur le Conseiller Paul Gervais Propose Que Monsieur Victor Lottinville est autorisé à coller les indications Arrêt Stop sur les plaques d'alluminiun Et que MM. Cyrille Daigle et Donatien Brière sont autorisés a l'achat de tuyaux et matériaux pour en faire l'instalation et ce sous la direction de l'inspecteur Municipal M. Rosaire Thibeau. Secondé par M. le Conseiller Narcisse Hinse.

ADOPTEE

Et la séance est Levée

Adélard Toupin Maire

Mme Edmond Rivard Sec-Trés Adj

INITIALES DU MAIRE 175 INITIALES DU SEC.-TRES.

Province de Québec,
Comté de Champlain,
Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine,

Session spéciale du Conseil, tenue au lieu et à l'heure ordinaires des séances ce jeudi onze avril mil-neuf-cent-soixante-trois (11/4/1963) et à laquelle sont présents MM. Les Conseillers Camille Ross, Paul Gervais, Marcel Arcand, Zephir Vaillancourt.

Sous la Présidence de Son HOnneur M. le Maire Adélard Toupin au fauteuil formant quorum.

MM. Les Conseillers Lucien Gosselin, Narcisse Hinse sont absents à l'ouverture de la séance:

Après la prière d'usage la Secrétaire-adjointe produit l'original de l'avis de convocation de la présente session ainsi que son certificat de signification et après lecture faite de ses documents Il est constaté que l'avis de convocation à été signifié aux membres absents tel que requis par les dispositions du Code Municipal.

La présente session, tel qu'il apparet à l'avis de convocation à pour but la prise en considération des affaires et sujets suivant:

(A)-:Prendre connaissance de la correspondance a date.

(B)-:Accepté s'Il y a lieu les comptes.

(C)-:Location de bureaux s'il y a lieu pour la votation.

La Secrétaire-Adjointe donne lecture d'une lettre de la Commission du Salaire Minimum: de la Regie des Alcools: fait rapport d'un message de M. Arthur Clément, Et donne aussi lecture de la décision des Commissaires d'écoles qui a eu lieu a leur séance du 4 Avril 1963 Relatif aux bureaux de votation.

Monsieur le Conseiller Narcisse Hinse arrive à 7 heures et 15 minutes et prend son siège.

Monsieur le Conseiller Paul Gervais Propose Que les Comptes suivants sont acceptés et Que le Secrétaire-Trésorier est autorisé a en effectuer le paiement:

No de chèques		
813	La Cité du Cap de la Madeleine les sapeurs chez M Toupin	$ 150.00
814	Bureau d'enrégistrement Rapp de mutations de mars	.80
815	L.O. Trottier ent des Chemins d'Hiver pour Grandes Prai	$1,200.00
816	Edmond Rivard séance spéciale du 11 Avril 1963 4 heures	3.60

Secondé par M. le Conseiller Camille Ross.

Total Adopté $ 1,354.40

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

INITIALES DU MAIRE
176
INITIALES DU SEC.-TRES.

Monsieur le Conseiller :Camille Ross Propose Quo: La mise en nomination pour l'élection Municipale de Mai 1963 Ayo lieu à l'école Notre-Dame de la Rivo Ecole No 2
Secondé par Monsieur le Conseiller Marcel Arcand

Adoptée

Monsieur le Conseiller Camille Ross Propose Quo: les bureaux de votation pour l'élection Municipale de Mai 1963 soit loué de M. Edmond Rivard aux prix de $ 20.00 pour les trois bureaux
le Bureau No 1 sera situé a l'entrée du bureau de la Corporation Municipalo:
le Buroau No 2 sera situé à l'entrée Nord de la Résidence de M. Edmond Rivard
le bureau No 3 sera situé à l'entrée Ouost de la ditto résidenco de M. Edmond Rivard
Secondé par Monsieur le Conseiller Paul Gervais

Adoptée

Considérant que les sujets mentionnés dans l'avis de convocation sont epuisés et qu'il n'y a pas la totalité des membres du Conseil : La séance est Levée.

Adélard Toupin MAIRE

Mme Edmond Rivard SEC-TRES,ADJT.

Province de Québec,
Comté de Champlain,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine,

Session régulière du Conseil, tenue au lieu et à l'heure ordinaires des séances, ce mardi Sept de mai mil neuf cent soixante-trois (7/5/1963) et a laquelle sont présents MM. Les Conseillers: Camille Ross, Paul Gervais, Zephir Vaillancourt, Marcel Arcand.

Sous la Présidenco de Son Honneur le Maire Adélard Toupin au fauteuil, formant quorum.

MM. Les Consoillers Lucien Gosselin et Narcisse Hinso sont absents à l'ouverturo de la séance.

Après la prière d'usage La Secrétaire-Adjointe donne lecture des délibérations de la séance du 2 Avril ainsi que celles du 11 avril 1963.

Monsieur le Consoiller: Camille Ross Propose que les délibérations du 2 avril ainsi que celle du 11 avril 1963 sont acceptées telles que lues, Secondé par Monsieur le Consoiller Paul Gervais

ADOPTEE

La secrétaire-adjointe donne lecturo de l'état des finances

Solde disponible le 1er Janvier 1963	$ 4,733.96
Recettes au 30 Avril 1963	4,152.59
Déboursés au 30 Avril 1963	5,229.62
Solde disponible au 30 Avril 1963	3,656.93

Monsieur le Consoiller Camille Ross Proposo Quo: Les comptes suivants sont acceptés et que le secrétaire-trésorier est autorisé à en effectuer le paiement

No do chèques		
817	La Compagnie d'électricité Shawinigan éclairage de rues	41.60
818	Bureau d'enrégistrement, rapp de mutations	2.60
819	Dollard Construction Rue do Ste-Marthe du Cap	1,085.00
820	Alfrod Lacroix enl des vidanges de Mai 1963	134.17
821	Edmond Rivard,salaire de mai 85.80 Telephone $ 5.95 Seance do mai 3.60 Chauffage $ 2.08 loyer du bureau,1 mois $ 9.53 éclairago $ 1.00 Total $ 107.96	
822	Formules Municipales Farnham	27.92

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

COPIE L'ORIGINAL EST AUX ARCHIVES DE LA MUNICIPALITE

Province de Québec,
Comté de Champlain,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine,

INITIALES DU MAIRE
177
INITIALES DU SEC.-TRES.

Assemblée d'élection Municipale de la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine tenue à la salle de l'école Notre-Dame de la Rive, Ecole No 2 Mercredi le huit Mai mil neuf cent soixante-trois (8/5/1963) pour la mise en nomination d'un Maire et de trois conseillers,

Je, soussignée Madame Edmond Rivard, Secrétaire-Trésorière adjointe et Présidente d'élection pour la dite Municipalité me suis rendue à la dite Salle Publique de l'école No 2 à dix heures de l'avant-midi ce huit mai mil neuf cent soixante-trois (8/5/63)

Je, certifie que j'ai mis en nomination les noms des personnes présentées par écrit par deux électeurs présents, conformement à l'article 258 du Code Municipal.

Proposé par Monsieur: Adélard Toupin Employé de bureau

Secondé par Monsieur Honoré Beaumier Rentier

Que Monsieur Roger Guilbeault, Laitier

de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine soit mis en nomination comme Maire de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine pour le prochain terme

//Signé// Adélard Toupin
Honoré Beaumier

Mme Edmond Rivard

Secrétaire-Trésorière, Adjointe,
Présidente d'élection

// ADMIS//

Proposé par Monsieur: Eddy Bineau, Papetier

Secondé par Monsieur : Charles Montplaisir. Cultivateur

Que Monsieur Maurice Toupin, Ingénieur, Stationnaire,

de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine soit mis en nomination comme conseiller Municipale de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine, pour le siège No 1 et ce pour le prochain terme.

//Signé// Eddy Bineau ? Papetier
Charles Montplaisir

//ADMIS//

Mme Edmond Rivard

Secrétaire-Trésorière Adjointe
Présidente d'élection

Proposé par Monsieur : James A. Bradley Supt Min

Secondé par Monsieur Zotique Brière, Journalier

Que Monsieur ; Alfred Brière Journalier

de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine soit mis en nomination comme conseiller Municipale de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine, pour le siège No 5 et ce pour le prochain terme.

//Signé// James A Bradley
Zotique Brière

Mme Edmond Rivard

//Ad mis
Adj. Secrétaire-Trésorière, Prés. D'élection

INITIALES DU MAIRE R.A.
178
M.E.R.
INITIALES DU SEC.-TRES.

Proposé par Monsieur Charles Gagné Rentier

Secondé par Monsieur Raoul Sicotto Rentier

Que Monsieur Camille Ross, Journalier

de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine soit mis en nomination comme conseiller municipale de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine, pour le siège No 6 et ce pour le prochain termo

//Signé// Charles Gagné

Raoul Sicotto

//Admis//
Mme Edmond Ruard

Secrétaire-Trésorière, Adjointe
Présidente d'élection

Proposé par Monsieur Henri Héroux Paper Maker

Secondé par Monsieur Robert Biron Rentier

Que Monsieur Gilles Hamel Garagisto

de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine soit mis en nomination comme conseiller Municipale de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine, pour le siège No 6 et ce pour le prochain termo

//Signé// Henri Héroux
Robert Biron

// Admis// Mme Edmond Ruard

Secrétaire-Trésorière, Adjointe
Présidente d'élection

Proposé par Monsieur Jean Jacques Dupuis C. Maitre

Secondé par Monsieur Léopold Gosselin Journalier

Que Monsieur Lucien Gosselin, Journalier

de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine soit mis en nomination comme conseiller Municipale de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine, pour le siège No 1 et ce ours le prochain terme

//Signé// Jean Jacques Dupuis
Leopold Gosselin

Mme Edmond Ruard
// Admis//

Secrétaire-Trésorière, Adjoite
Presidente d'élection

Proposé par Monsieur Rodolphe Dumas Chauffeur

Secondé par Monsieur Donatien Brière Cultivateur

Que Monsieur Narcisse Hinse, Contre-Maitre

de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine soit mis en en nomination comme conseiller Municipale de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine, pour le siège No 5 et ce pour le prochain terme

/ ADMIS/

//Signé//

Rodolphe Dumas
Donatien Brière

Mme Edmond Ruard

Secrétaire-Trésorière, Adjointe
Présidente délection

COPIE L'ORIGINAL EST AUX ARCHIVES DE LA MUNICIPALITE

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

COPIE
L'ORIGINAIL EST AUX
ARCHIVES DE LE MUNICIPALITE

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

INITIALES DU MAIRE P.G.
179
M.E.R.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

Proposé par Monsieur Aldège Toupin Menuisier

Secondé par Monsieur Eugène Lottinville Cultivateur

Que Monsieur Achille Lottinville Mill Right

de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine soit mis en nomination comme Maire de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine et ce pour le prochain terme

//Signé// Aldège Toupin, // ADMIS//
Eugène Lottinville

Mme Edmond Rivard

Secrétaire-Trésoriere Adjointe
Présidente d'élection

Et comme il y a plus que le nombre de candidats aux dites charges à MIDI Je donne Avis, que le scrutin est nécessaire pour l'élection maintenant pendante pour la dite Corporation Municipale et que ce scrutin sera ouvert en conséquence LUNDI le treize mai Mil neuf cent soixante trois (13/5/63) à la résidence de M. Edmond Rivard, Secrétaire-Trésorier qui est située à 160, Ste-Marthe du Cap de la Madeleine, depuis huit heures du matin jusqu'a six heures du soir.

Et de plus les personnes dûment présentées comme candidats à cette élection et pour lesquelles seulement les votes seront a dmis sont:- Pour ELECTION DU MAIRE MM. Guilbault Roger, laitier
Lottinville Achille, Mill Right

Pour ELECTION DES CONSEILLERS:
Siège No 1- Gosselin Lucien, Journalier,
Toupin Maurice, Ingénieur Stationnaire,

Siège No 5- Brière Alfred, Journalier
Hinse Narcisse, Contre-Maître,

Siège No 6- Hamel Gilles, Garagiste,
Ross Camille, Journalier,

Le relevé du scrutin et la proclamation des candidats élus se feront le Lundi le treize mai 1963
Ce dont tous les intéressés sont requis de prendre connaissance et de se conduire en conséquence

DONNE a Ste-Marthe du Cap de la Madeleine ce mercredi huit de mai mille neuf cent soixante-trois

Mme Edmond Rivard
Présidente-D'Election

CANADA
Province de Québec,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine,

Lundi le treize de Mai mil neuf-cent-soixante-trois de huit heures du matin à six heures du soir la votation à eu lieu aux bulletins secrets, et après six heures du soir nous avons compté les bulletins des candidats:

Nombres de votes donnés en faveur des candidats à la Mairie
Guilbault Roger, 317
Lottinville Achille, 255

Nombres de votes donnés en faveur des candidats au siège No 1
Gosselin Lucien, 271
Toupin Maurice, 297

Nombres de votes donnés en faveur des candidats au siège No 5
Brière Alfred 282
Hinse Narcisse 286

INITIALES DU MAIRE R.G.
180
INITIALES DU SEC.-TRES. E.R.

RAPPORT DE NOUVEAU DEPOUILLEMENT
ET DE NOUVELLE ADDITION PAGE 178 B

Edmond Rivard, Sec.-Trés.

Nombres de votes donnés en faveur des candidats au siège No 6
Hamel Gilles 287
Ross Camille 278

En conséquence Je déclare élus pour le prochain Terme Maire de la dite Municipalité Monsieur Roger Guilbault,
Conseiller au siège No 1 Monsieur Maurice Toupin,
Conseiller au siège No 5 Monsieur Narcisse Hinse,
Conseiller au siège No 6 Monsieur Gilles Hamel,

Donné à Ste-Marthe du Cap de la Madeleine ce
16 Mai 1963
Edmond Rivard
Présidente de l'élection

Canada,
Province de Québec,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine

Je, Roger Guilbault, Laitier soussigné, de 163, Ste-Marthe du Cap de la Madeleine ayant été nommé Maire de cette Municipalité, jure que je remplirai, avec honnêteté et fidélité les devoirs de cette charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité, Ainsi que Dieu me soit en aide.
ASSERMENTE DEVANT MOI, CE 23 Mai 1963 Roger Guilbault
A Ste-Marthe du Cap de la Madeleine
Edmond Rivard
Secrétaire-Trésorier, Laitier,

Canada,
Province de Québec,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine

Je, Maurice Toupin, Ingénieur Stationnaire, soussigné de 3, 6 ème Rue, Ste-Marthe du Cap de la Madeleine ayant été nommé conseiller, pour le siège No 1 de cette Municipalité, jure que je remplirai, avec honnêteté et fidélité les devoirs de cette charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité, Ainsi que Dieu me soit en aide.
ASSERMENTE DEVANT MOI, CE 23 Mai 1963 Maurice Toupin
A Ste-Marthe du Cap de la Madeleine
Edmond Rivard
Secrétaire-Trésorier, Ingénieur-Stationnaire

Canada,
Province de Québec,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine

Je, Narcisse Hinse, Contre-Maitre, soussigné de 18 St-Malo, Ste-Marthe du Cap de la Madeleine, ayant été nommé conseiller pour le siège No 5 de cette Municipalité, jure que je remplirai, avec honnêteté et fidélité les devoirs de cette charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité, Ainsi que Dieu me soit en aide.
ASSERMENTE DEVANT MOI, CE 23 Mai 1963 Narcisse Hinse
A Ste-Marthe du Cap de la Madeleine
Edmond Rivard
Secrétaire-Trésorier, Contre-Maitre

Canada,
Province de Québec,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine

Je, Gilles Hamel, Garagiste soussigné du Rang des Grandes-Prairies, de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine, ayant été nommé conseiller au siège No 6 de cette Municipalité, jure que je remplirai, avec honnêteté et fidélité les devoirs de cette charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité, Ainsi que Dieu me soit en aide.
ASSERMENTE DEVANT MOI, CE 23 mai 1963 Edmond Rivard Gilles Hamel
A Ste-Marthe du Cap de la Madeleine, Sec-Trésorier..... Garagiste

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

le 4 Juin 1963

Rapport recomptage judiciaire voir Page 178-B

Province de Québec,
Canada,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine,

INITIALES DU MAIRE R.G.
181
INITIALES DU SEC.-TRÉS. Mme E.R.

Session régulière du Conseil, de cette Municipalité, tenue au lieu et à l'heure ordinaires des séances, ce mardi le quatre de Juin mil neuf cent soixante trois (4/6/63) et a laquelle sont présents MM. Les Conseillers Gilles Hamel, Zephir Vaillancourt, Narcisse Hinse, Maurice Toupin, Marcel Arcand, Paul Gervais.

Sous la Présidence de Son Honneur M. le Maire Roger Guilbault au fauteuil, formant la totalité des membres.

Après la prière d'usage: Son Honneur le Maire donne une allocution dans laquelle il souhaite la Bienvenue aux membres de l'assistance, félicite les nouveaux conseillers élus , et les assurent de son entière collaboration.

La Secrétaire Adjointe donne lecture des déliberation du sept mai, ainsi que l'assemblée d'élection du 8 mai ainsi que le rapport de l'élection du 13 mai ainsi que le rapport du recomptage judiciaire en date du 20 mai 1963 pour le siège No 5 et produit les Certificats de l'assermentation des membres du Conseil:

Monsieur le Conseiller Maurice Toupin Propose Que: les déliberations du 7 mai l'assemblée d'élection du 8 mai, l'élection du 13 mai aisi que le recomptage judiciaire en date du 21 mai sont acceptés tel que lu.

Secondé par Monsieur le Conseiller Gilles Hamel.

Adoptée

La secrétaire adjointe donne lecture de l'état des finances

Solde disponible le 1 er Janvier 1963	$ 4,733.96
Recettes au 31 Mai 1963	4,882.69
Déboursés au 31 mai 1963	9,036.24
Solde au 31 mai 1963 a découvert	580.41

No de chèques

Monsieur le Conseiller Paul Gervais Propose Que: les comptes suivants sont acceptés et que le Secrétaire-Trésorier est autorisé à en effectuer le paiement:

831	Mme Roland Jutras, Vice Présidente de l'élection du 13 mai	12.00
832	M.Charles Gagné, " " "	12.00
833	Mme Albert Hubert, Greffier "	12.00
834	Mme Stella Doucet, " "	12.00
835	Mme Ovila Brière , " "	12.00
836	Jacques Godin, Gardien "	10.00
837	Honoré Beaumier, " "	10.00
838	Albert Talbot, " "	10.00
839	Mme Edmond Rivard, Présidente "	20.00
840	Imprimerie Lacoursière Imp des Bulletins . "	86.52
841	La Compagnie d'électricité Shawinigan,	41.60
842	Edmond Rivard salaire loyer chauf, ent, éclai, Téll	128.96
843	Alfred Lacroix enl des vidanges	134.17
844	La Cité du Cap de la Madeleine Pompiers G.Prairies.	150.00
845	Honoré Beaumier entrée d'égout L.Rouillard.	2.00
846	L.O. Trottier & Fils Com le Feu G. Prairies	49.00
847	Géorges Gauvin & Fils. Bois pour bancs pour sécurité.	23.46
848	Rosaire Thibeau voyages divers	3.00
849	Cyrille Daigle	5.00
850	Henri Boilet Fleures M. A Gouin,	15.90
851	Télesphore D,,mas bavrage pour bancs 11½ heures	11.50
	Total	

Adopté $ 761.11

Secondé par Monsieur le Conseiller Marcel Arcand.

---

autorisation au Maire a signé les chèques

Monsieur le Conseiller: Narcisse Hinse Propose Que: Son Honneur le Maire Roger Guilbault, soit et il est par la présente autorisé a signé conjointement avec le Secrétaire-Trésorier Edmond Rivard tous les documents , chèques et effet bancaires au nom de la corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine.

Secondé par Monsieur le Conseiller Gilles Hamel

ADOPTEE

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

INITIALES DU MAIRE
182
INITIALES DU SEC.-TRES.

vérificateur

Monsieur le Conseiller Maurice Toupin Propose Que:-
Monsieur Fortunat Beaumier est nommé pour agir comme vérificateur des livres, comptes pièces documents records, etc appartenant à la corporation de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine pour l'année finamcière se terminant le 31 décembre 1963 et pour dresser les états financiers requis généralement pour satisfaire aux exigences de la loi et des interressés. Les Honoraires du vérificateur sont fixés à $ 80,00 ce travail doit être commencé lo ou vers le 1 er Janvier 1964 et être terminé avant le 31 Janvier 1964
Secondé par Monsieur le Conseiller Gilles Hamel.
Adoptée

Permis de construction

Monsieur le Conseiller Gilles Hamel Propose Que:-
les permis de construction de MM. Joseph Corbin, Lucienne Toupin sont acceptés en autant qu'ils soient réglémentaires,
Secondé par Monsieur le Conseiller Maurice Toupin,
Adopté é

Insp agraires

Monsieur le Conseiller Marcel Arcand Propose Que:-
Monsieur Nestor Turcotte est nommé inspecteur agraires pour 1963-1964
Secondé par Monsieur le Conseiller: Paul Gervais
Adoptée

J. Lofobvro égouts

Monsieur le Conseiller Paul Gervais Propose Que.- Son Honneur le Maire Roger Guilbault est autorisé a voir Monsieur Julien Lefebvro pour réglement de compte conçernant l'égout collecteur l'informer que le conseil ne tolèrera pas passé Février 1964 Secondé par Monsieur le Conseiller Marcel Arcand.
Adopté

enfants Cléo Lamy

Monsieur le Conseiller Maurice Toupin Propose Que:
Son Homneur le Maire est autorisé a signé l'assistance publique des enfants de Cléo Lamy pour trois mois,
Secondé par Monsieur le Conseiller Paul Gervais.
Adoptée

MAIRE SUBPLEANT

Monsieur le Conseiller Paul Gervais Propose Que: le doyen du Conseil M. le Conseiller Marcel Arcand est nommé Maire suppléant, pour le prochain terme.
Secondé par Monsieur le Conseiller Maurice Toupin.
Adoptée

La Secrétaire-Adjointe donne le rapport qu'elle à eu de Monsieur Béliveau de la Compagnie d'électricité Shawinigan conçernant la demande de fixer des indications Arret Stop aux intersections des rues de la Municipalité sur leurs poteaux

Son Honneur le Maire Roger Guilbeault se retire de son siège, Monsieur le Maire Suppléant Marcel Arcand prend le fauteuil En considérant Qu'il peut avoir des intérêts personnel de la part de M. Guilbault pour le prochain sujet à l'agenda.

---

cons Permis passé la 2 ème Avenue

Monsieur le conseiller Maurice Toupin Propose Que:-
les deux permis de constructions de M. Paul Dupuis et M.Roger Guilbault, sont accordés a condition que sa demeure une entrée privée pour l'égout, et qu'un tuyau de quatre pouces soit posé Que les frais et entretien sont a la responsabilité des deux interressés, cet autorisation est donné sur la suggestion de M. l'ingénieur Dufresne , Les dits travaux d'égout seront inspectés par l'inapecteur Municipal M. Rosaire Thibeau.
Secondé par Monsieur le Conseiller Paul Gervais
Adoptée

l'instalation indications Arret Stop

Monsieur le Conseiller Paul Gervais Propose Que:- Monsieur l'Inspecteur Municipal Rosaire Thibeau est autorisé a acheté le matériel nécessaire pour l'instalation des indications Arret Stop, et de les faire instalés par MM. Cyrille Daigle et Donation Brière.
Secondé par Monsieur le Conseiller Maurice Toupin.
Adopté

annule r s Page e 175

Monsieur le Conseiller Narcisse Hinse Propose Que:-
la résolution en date du 2 avril indication instalation Arret Stop Page 175 RE aux indications Arret Stop est annulée

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

Secondé par Monsieur le Conseiller Paul Gervais
Adoptée

INITIALES DU MAIRE
183
INITIALES DU SEC.-TRES.

Réclamation à Normand Mawn

Monsieur le Conseiller Marcel Arcand Propose Que le Secrétaire-trésorier fasse parvenir de nouveau une réclamation a Monsieur Normand Mawn au montant de $ 75.00 pour des sapeurs du Cap de la Madeleine lors du feu de son automobile.
Secondé par Monsieur le Conseiller Maurice Toupin
Adoptée

PLAN 580-581

Monsieur le Conseiller Gilles Hamel Propose Que le conseil accepte le plan de subdivision tel que préparer par Momsieur Edouard Lair Arpenteur, pour les Numéros de cadastre 580-581 présenté en date du 6 mai 1963
Secondé par Monsieur le Conseiller Maurice Toupin.
Adoptée

Rappotage au Journal le Nouvelliste

Monsieur le Conseiller Gilles Hamel Propose Que: les résolutions jugées importante par son Honneur le Maire soit transmise au Journal le Nouvelliste pour l'information des interressés de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine
Secondé par Monsieur le Conseiller Narcisse Hinse
Adoptée

Codes

Monsieur le Conseiller Paul Gervais Propose Que: le Secrétaire-Trésorier fasse venir trois Code R. Tellier pour Son Honneur le Maire et les deux nouveaux conseillers.
Secondé par Monsieur le Conseiller Marcel Arcand.
Adoptée

demande de M. Auclair

Monsieur Jacques Auclair demande au nom du Comité des loisirs Ste-Marthe du Cap une subvention pour venir en aide à la formation de ce dit Comité, Ainsi qu'une autre demande pour recompenser les enfants pour une exposition de travaux manuels qui aura lieu Vendredi le 20 Juin

Subvention
chèque 852

Monsieur le Conseiller Paul Gervais Propose Que:- le montant de $ 50.00 soit donné au Comité des loisirs Ste-Marthe du Cap de la Madeleine et que le paiement soit fait sur reception des subventions d'entretien des chemins d'hiver
Secondé par Monsieur le Conseiller Maurice Toupin
Adoptée

La séance est Levée à la demande de M. le Conseiller Paul Gervais

Roger Guilbault Maire
Mme Edmond Rivard Sec-Trés Adjt

C

2 Juillet

Province de Quebec,
Canada,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine,

Session régulière du conseil, de cette Municipalité tenue au lieu et à l'heure ordinaire des séances, ce mardi deux Juillet mil neuf cent soixante trois (2/7/63) et à laquelle sont présents MM. Les Conseillers Narcisse Hinse, Maurice Toupin, Marcel Arcand, Zephir Vaillancourt, Gilles Hamel.
Monsieur le Conseiller Paul Gervais est absent a l'ouverture de la seance

Son Honneur le Maire Roger Guilbault est au fauteuil

Après la prière d'usage la sec-Trés, adjt donne lecture des délibérations du quatre Juin 1963 et produit le certificat d'assermentation de M. Nestor Turcotte comme inspecteur agraires.
Monsieur le Conseiller Maurice Toupin, Propose Que les délibérations du 4 Juin 1963 sont acceptée telle que lues
Secondé par M. le Conseiller Narcisse Hinse.
ADOPTEE

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

INITIALES DU MAIRE
184
INITIALES DU SEC.-TRES.

La Secrétaire adjointe donne lecture de l'état des finances

Solde disponible le 1er Janvier 63	$ 4,733.96
Recettes au 30 Juin 1963	5,483.14
Déboursés au 30 Juin 1963	9,847.35
Solde au 30 Juin 1963	369.75

Monsieur le Conseiller Paul Gervais arrive a 7 heures et 45 minutes et prend son siège, ce qui forme la totalité des membres du Conseil:

Monsieur le Conseiller Paul Gervais Propose Que les comptes suivamts sont acceptés et Que le secrétaire-Tresorier est autorisé à en effectuer le paiement:

852	Comité des loisirs de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine	50.00
853	Cyrille Daigle entrée d'égout, enterrér un chat	6.00
854	Honoré Beaumier entrée d'égout,	5.00
855	Aurel Station entrée d'égout,	2.00
856	La Corp du Comté de Champlain	898.60
857	Jean Louis Brière, Clôture	11.50
858	Arthur Clément, "	14.00
859	Gaston Brière "	11.50
860	Fernand Brière "	6.00
861	Hormidas Lottinville, "	28.50
862	Donatien Brière, "	14.29
863	Cité du Cap de la Madeleine 3 feux	750.00
864	Morin & Frères Inc.	22.83
865	Jean-B. Hamelin 100 Piquets	25.00
866	L.O. Trottier Limited	75.00
867	Librairie Morin Inc,	3.00
868	Julien Vaillancourt,	6.00
869	Bureau d'enrégistrement du Comté	8.60
870	Wilson & Lafleur Limited 3 Code	29.05
871	Ministre des Finances enfants Cléo Lamy et Charette	100.76
872	Edmond Rivard, salaire de Juillet et divers	108.57
873	La Compagnie d'electricité Shawinigan	41.60
874	Alfred Lacroix enl des Vidanges Juillet 1963	134.17
875	Maurice Vaillancourt.	3.00

Secondé par M. le Conseiller Gille Hamel
Adopté Total 2,354.97

Monsieur le Conseiller Paul Gervais Propose Que: Le Conseil approuve les Permis de construction de MM. Jean Paul Guilbault, François Turcotte, Marcel Pronovost, Emile Hamel, Rosaire Toupin,
Secondé par Monsieur le Conseiller Marcel Arcand
Adoptée

Monsieur le Conseiller Narcisse Hinse Propose Que:- Son Honneur le Maire Roger Guilbault ainsi que M. le Conseiller Paul Gervais sont autorisés à consulté Maitre Guy Lebrun conçernant la réclamation au montant de $ 75.00 faite à M. Normand Mawn pour les Pompiers du Cap de la Madeleine. Secondé par M. le Conseiller Maurice Toupin. Adoptée

Considérant Que la Municipalité en acceptant une convention pour entretien des chemins d'hiver pour 1962-1963 avec M.James Bradley, la dite Municipalité assumait le risque de payer les dommages causés aux clotures jusqu'a concurence de $ 50.00 par ce dit déblaiment

Considérant Que:-les dommages subis sont au montant de $35.79

Il est en conséquence Proposé par M. le Conseiller Narcisse Hinse Que le montant de $35.79 lui soit reclamé par la Municipalité
Secondé par M. le Conseiller Gilles Hamel.

Adoptée

Monsieur le Conseiller Paul Gervais Propose Que cette corporation prie le ministre de la Voirie de faire entretenir et réparé, aux frais du gouvernement, durant la saison d'été, conformément aux dispositions de la Loi de la voirie, les chemins améliorés

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

suivants:

Chemins des Grandes Prairies — Gravier 3,135 pieds
Chemin du Rang St-Malo — Gravier 11,645 pieds

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRES.
185

La seance est Levée à la demande de Son Honneur le Maire Roger Guilbault.

Roger Guilbault MAIRE

Jos Edmond Pinard SEC-TRES. Adjt

le 6 Août 1963

Province de Quebec,
Canada,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine,

Session régulière du conseil, de cette Municipalité tenue au lieu et à l'heure ordinaire des séances, ce mardi 6 ème jour du mois d'août mil neuf cent soixante trois (6/8/63) et à laquelle sont présents MM. Les Conseillers Narcisse Hinse, Maurice Toupin, Marcel Arcand, Zephir Vaillancourt, Gilles Hamel, Paul Gervais:

Son Honneur le Maire Roger Guilbault est au fauteuil.

Après la prière d'usage la Sec-Tres,Adjointe donne lecture des délibérations du 2 ème jour de Juillet mil-neuf-cent-soixante-trois.

Monsieur le Conseiller Gilles Hamel Propose Que: les délibérations du 2 ème jour de Juillet mil neuf cent soixante trois sont acceptees telles que lues et rediger
Secondee par Monsieur le Conseiller Paul Gervais.
Adoptée

La Secrétaire-Trésorière Adjointe donne lecture de l'etat des finances.

Solde disponible le 1 er Janvier 1963	$4,733.96
Recettes au 31 Juillet 1963	7,695.10
Déboursés au 31 Juillet 1963	12,152.32
Solde disponible au 31 Juillet 1963	276.74

La Secretaire donne lecture d'une lettre de M. Guy Lebrun, Re:-Normand Mawn, ainsi qu'une requête de résidents des Grandes-Prairies demandant une rue Graveler,

Permis de Construction

Monsieur le Conseiller Narcisse Hinse Propose Que les Permis de construction de MM. Gilles Bourassa. Tom Bradley. Albert Tellier. Jean Marie Lottinville. Roger Guilbault. sont acceptes.
Secondé par M. le Conseiller Maurice Toupin,
Adoptée

pour responsabilité publique

Monsieur le Conseiller Gilles Hamel Propose Que le Conseil accepte la police d'assurance Générale de Commerce No 760-3051 montant de la Prime $ 269.35 presenté par M. Leonard Lamprom
Secondé par Monsieur le Conseiller Maurice Toupin.
Adoptée

Monsieur le Conseiller Marcel Arcand Propose Quo la Municipalité nie la responsabilité conçernant la réclamation de la Cp Bell Telephone, étant donné que les membres du Conseil ignorait que des cables souterrain traversait les rues , et que cette incident en date du 24 Novembre 1962 est arrivé sur un terrain privé
Et que demande soit faite à la dite Compagnie de bien vouloir faire parvenir au bureau de la Municipalité un plan detaillé des cables souterrains qu'il y a dans la Municipalité
Secondé par M. le Conseiller Paul Gervais.
Adopté

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

INITIALES DU MAIRE
186
INITIALES DU SEC.-TRES.

Monsieur le Conseiller Paul Gervais Propose Que:- le Conseil approuve la requête du Comité des loisirs de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine, et de leur donné l'autorisation de s'incorporer sous le nom de "Comité des Loisirs de Ste-Martho"
Secondé par Monsieur le Conseiller Maurice Toupin

Adoptée

Monsieur le Conseiller Narcisse Hinse Propose que: une lettre de remerciments soit envoyées à La Cité du Cap de la Madeleine, à la Commission Scolaire du Cap de la Madeleine, ainsi qu'a la paroisse des Trois-Rivières pour les sympathies reçues à l'occasion du deces de M. Edmond Rivard, ex Secrétaire-Tresorier.
Secondé par Monsieur le Conseiller Gilles Hamel.
Adoptée

nomination

Monsieur le Conseiller Paul Gervais Propose Que: M. Guy Lebrun C.R. est nommé conseiller Juridique de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine.
Secondé par Monsieur le Conseiller Gilles Hamel.
Adopté

Monsieur le Conseiller Maurice Toupin Propose Que le montant de $ 50.00 soit donné à M. le Conseiller Paul Gervais pour un voyage à Québec et un à Shawinigan avec les membres du Conseil et deux Ingénieurs, Pour prendre des informations relatives au projet d'acqueduc
Secondé par Monsieur le Conseiller Marcel Arcand.
Adoptée

épuration des eaux

Monsieur le Conseiller Paul Gervais Propose que demande soit faite à la Régie D'épuration des eaux de bien vouloir envoyé un représentant pour rencontrer des membres du Conseil dans l'après-Midi du trois Septembre 1963 à Ste-Marthe du Cap de la Madeleine.
Secondé par Monsieur le Conseiller Marcel Arcand.
ADOPTEE

demandes d'emploi

Monsieur le Conseiller Paul Gervais Propose Que demande soit faite a u journal Local Le Nouvelliste pour faire paraitre dans les annonces Commerciale pour le 8-9-10 Août l'avis suivant La Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine Comté de Champlain, Requiert des demandes d'emploi par lettre recommandée pour la fonction de Secrétaire-Tresorier Les demandes devront nous parvenir pour le 17 août Les membres du Conseil en prendront connaissance à leur assemblee qui sera tenue le lundi 19 Août 1963 Adressee à Son Honneur le Maire Roger Guilbault 163, Ste-Marthe du Cap de la Madeleine,
Seconde par Monsieur le Conseiller Narcisse Hinse
Adoptée
Sur recommandation de Son Honneur le Maire Roger Guilbault la présente séance est ajournée a u lundi 19 ème jour d'août 1963

MAIRE

SEC-TRESORIER.

Province de Québec,
Comté de Champlain,
Municipalité de Ste-Martho du Cap de la Madeleine.

Lundi le 19 août 1963

Séance d'ajournement de la session régulière du six août 1963 tenue au lieu et à l'heure ordinaires des séances, ce lundi dix neuf aout mil neuf cent soixante trois, et à laquelle sont présents MM. Les Conseillers Paul Gervais, Narcisse Hinse, Gilles Hamel, Zephir Vaillancourt, Marcel Arcand, Maurice Toupin,

Sous la Présidence de Son Honneur le Maire Roger Guilbault au fauteuil, formant la totalité des membres,
Mme Edmond Rivard agit comme secrétaire,

démission

Monsieur le Conseiller GIlles Hamel Propose Que la démission de Mme Edmond Rivard comme sec-trés, adjointe soit et est acceptée séance tenante,
Secondée par M. le Conseiller Narcisse Hinse, Adoptée .

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

Los membres du Conseil procòdo à l'ouvorturo des domandos d'emploi pour la fonction do Secrétairo-Trésorior demando do MM. Rogor Labrio, J.Lucien Fafard, Jacques Bergoron, Maurico Paquot, Paul E Hamel, Léo Descôteaux, Marcel Baillargeon, Gratien Gélinas, Ulric T Casault. François Perrin, Pierre Bourassa, Guy Bumbòro, Jean Yves Montplaisir, Marc Bellefeuille, Laurent Toupin, Léon Lannoville, Adélard Toupin,

INITIALES DU MAIRE
187
INITIALES DU SEC.-TRES.

Après discussion à 8½ heures Dans un gesto d'impatience M. le Conseiller Paul Gervais se retire de son siège et quitte la salle?

Monsieur le conseiller Gilles Hamel demande l'ajournement de la séance pour prendre en considération les demandes d'emploi des résidents de la Municipalité à la fonction de Sec-Trés.
Secondé par M. le Conseiller Narcisse Hinse.
Adopté

ajournée

A la demande de Son Honneur le Maire Roger Guilbault la séance est ajournée à Mardi le 27 Août 1963

Roger Guilbault Maire

Laurent Toupin Sec-Trésorier

Province de Québec
Comté de Champlain
Municipalité de Sainte-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

Mardi le 28 août 1963

Séance ajournée; le mardi vingt-huit (suit) août mil neuf cent soixante trois à Sainte-Marthe du Cap-de-la-Madeleine. Sont présents à cette assemblée les conseillers, MM: Paul Gervais, Narcisse Hinse, Maurice Toupin, Zéphir Vaillancourt, Marcel Arcand, Gilles Hamel,
Sous la présidence de Son Honneur le Maire Roger Guilbault.

Candidat — Proposé par Monsieur Marcel Arcand et secondé par Monsieur Maurice Toupin que Monsieur Adélard Toupin soit nommé sécrétaire-trésorier de la Municipalité de Ste-Marthe.

Candidat — Proposé par Monsieur Zéphir Vaillancourt, secondé par Monsieur Gilles Hamel que Laurent Toupin soit nommé sécrétaire-trésorier de la Municipalité de Ste-Marthe.

Vu qu'il y avait deux propositions, il a été entendu que nous prendrions le vote. Le vote se lit comme suit:

Vote — MM: Paul Gervais, Gilles Hamel, Narcisse Hinse, Zéphir Vaillancourt ont voté pour Monsieur Laurent Toupin.

MM: Marcel Arcand, Maurice Toupin ont voté pour Monsieur Adélard Toupin.

Comme le vote a été de quatre à deux pour Monsieur Laurent Toupin, je déclare, Roger Guilbault, M. Laurent Toupin sécrétaire-trésorier de la Municipalité de Ste-Marthe, élu.

Assermentation — Monsieur Laurent Toupin a été assermenté devant Monsieur Roger Guilbault, immédiatement après le vote

Vérification des livres — Monsieur Paul Gervais propose que Monsieur Pierre Fortier fasse la vérification des livres de la Municipalité de Ste-Marthe. Cette vérification doit être terminée pour mardi le 3 septembre 1963. Cette proposition est secondée par Monsieur Narcisse Hinse, conseiller.

ADOPTÉE

Rencontre pour entente — Monsieur Maurice Toupin conseiller propose que les deux corps; soit le conseil municipal et la commission scolaire se rencontrent sur la discusion d'avoir un seul sécrétaire-trésorier. Cette proposition est secondée par Monsieur Paul Gervais conseiller. Cette réunion est cédulée pour le 29 août 1963.

ADOPTEE

Monsieur Paul Gervais conseiller propose que la séance soit levée. Monsieur Marcel Arcand seconde cette proposition.

Roger Guilbault Maire — Laurent Toupin sec.-trés.

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

INITIALES DU MAIRE
188
INITIALES DU SEC.-TRES.

3 sept 1963

Province de Québec,
Canada,
Municipalitéde Ste-Marthe, Cap-de-la-Madeleine.

Session régulière du conseil de cette Municipalité, tenue au lieu et à l'heure ordinaire des séances, ce mardi troisième jour du mois de septembre, mil neuf cent soixante trois et à laquelle sont présents les conseilllers Narcisse Hinse,Maurice Toupin,Zéphir Vaillancourt, Gilles Hamel,Paul Gervais.
Etait abscent pour la séance le conseiller Marcel Arcand.

Son Honneur le maire Roger Guilbault est au fauteuil.

Après la lecture du rapport du vérificateur (M. Pierre Fortier), Monsieur le conseiller Gilles Hamel propose que le rapport du vérificateur Pierre Fortier soit accepté. Monsieur le conseiller Maurice Toupin seconde.
---ADOPTEE---
Le rapport du vérificateur est conservé aux archives de la municipalité de Ste-Marthe puisque toutes les pièces justificatives de déboursés, produites ont été trouvées conformes aux autorisations de paiements au livre de procès verbaux.

Monsieur le conseiller Paul Gervais Propose que le bureau du sécrétaire soit ouvert du lundi au vendredi de deux (2) heures à six (6) heure, et que le vendredi soir il soit alloué deux (2)heures (de sept heure à neuf heure). Le nombre des heures totalise vingt deux. Le bureau se situe au 250 Ste-Marthe. Le conseiller Zéphir Vaillancourt seconde
---ADOPTEE---

3 Monsieur le conseiller Gilles Hamel propose que l'on prenne une police de guarantie au montant de trois mille dollars (3000.00) pour couvrir le sécrétaire-trésorier. Le conseiller Narcisse Hinse seconde.
---Adoptée---

4 Monsieur le conseiller Narcisse Hinse propose que le sécrétaire-trésorier prennne des informations pour trouver un coffre-fort de seconde main.
Le conseiller Maurice Toupin seconde.
---Adoptée---

4 5 Monsieur le conseiller Paul Gervais propose l'adoption des permis de construction MM:Arthur Sancartier, Eddy Bineau,Onil Roy,Fernand Brousseau,Lucien Tessier.
Monsieur le conseiller Gilles Hamel seconde. ---Adoptée---

1 Monsieur Zéphirin Vaillancourt, conseiller, propose que Mme Edmond Rivard remettre au sécrétaire-trésorier,tous les documents municipaux et les accessoires de bureaux appartenant au conseil municipal.
Monsieur Paul Gervais conseiller seconde. ---Adoptée---

7 Monsieur le conseiller Gilles Hamel propose que le maire et le sécrétaire-trésorier soient autorisés à signer conjointement les chèques.
Le conseiller Maurice Toupin seconde. --- Adoptée.---

Une copie de cette résolution a été envoyée à la Banque Canadienne Nationale et à la Caisse Populaire Ste-Madeleine.

8- Monsieur le conseiller Gilles Hamel propose que la taxe imposée sur les chiens soit pour un chien $2.00
pour une chienne $4.00,et que Monsieur Gabriel Vézina soit et est nommé percepteur de ladite taxe. Monsieur Gabriel Vézina aura comme rénumération ce qui suit: $0.50 par chien
et $1.00 par chienne,
Monsieur le conseiller Maurice Toupin seconde

--- adoptée---

Remarque..... Il est porté à l'attention que le sécrétaire-trésorier téléphonera à Monsieur Beaudin pour avoir un rendez-vous le lundi 9 septembre 1963 en conseil privé avec la Corporation municipale du Cap-de-la-Madeleine.

Pour demandes de soumissions...

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

suite de (188)

INITIALES DU MAIRE 189 INITIALES DU SEC.-TRES.

Monsieur le conseiller Gilles Hamel propose que le sécrétaire-trésorier soit autorisé à faire passer dans le Nouvelliste, (journal quotidien) une réclame dans les annonces classées, demandant des soumissions pour entretien de chemins d'hiver dans la municipalité de Ste-Marthe du Cap. Cette annonce devra paraître le jeudi 5 sept., vendredi 6sept., samedi 7sept.
Monsieur le conseiller Maurice Toupin seconde. ---Adoptée---

Après avoir constater l'état financier de la municipalité à même le rapport du vérificateur Monsieur Pierre Fortier comptable agréé...
Monsieur le conseiller Gilles Hamel propose de faire un emprunt à la CAisse Populaire Sainte-Madeleine, et que demande soit faite à la Commission Municipale de Québec.
Monsieur Maurice Toupin, conseiller seconde ---------adoptée----------

Monsieur Narcisse Hinse propose que les comptes suivants sont acceptés et que le sécrétaire peut en faire le paiement
Cette proposition est secondée par monsieur le conseiller Gilles Hamel
----------adoptée----------

876	Honoré Beaumier, pose de poteaux, peinturage 19½, à 1.oo ...	$19.50
877	Cyrille Daigle, pose de poteaux, peinturage 23½, à $1.00....	$23.50
878	Electricité Shawinigan.....juillet.....	$41.60
879	Honoré Beaumier achat de 4 agraphes.....	$ 2.00
880	Mme Morinville location de sa chède.....	$10.00
881	Carrière St-Maurice.....	$22.02
882	Bureau d'enregistrement juin-juillet.....	$13.60
	~~Librairie Morin.....~~	~~$ 3.00~~
883	Morin et Frères.....	$14.40
884	Donatien Brière etendre de la pierre Red Mill.....	$ 4.00
885	L.O. Trottier....Brayloader .....1 heure.....	$ 8.00
886	Honoré Beaumier...travail municipal.....	$ 3.00
887	Carrière St-Maurice.....	$47.64
888	Electricité Shawinigan...août.....	$41.60
889	Rosaire Thibeault ..dérangement , poteaux.....	$ 7.00
890	Jean-Marie Leclerc, estimateur, revision.....	$133.00
891	Donat Roy estimateur, revision.....	$95.00
892	Maurice Massicotte forgeron, poteauxe et supports.....	$96.50
893	Victor Lottinville stop-arrêt.....	$ 9.00
	~~Wilson et Lafleur, librairie.....~~	~~$29.05~~
894	Honoré Beaumier estimateur, revision.....	$95.00
895	Mme Edmond Rivard salaire, divers, loyer.....	$219.63
	~~Formules Municipales Ltdée.....~~	~~$12.76~~
897	Formules Municipales sac d'élection.....	$12.76
898	Paul Gervais, voyage à Québec + Shawinigan	
	Total	$918.75
		+ 50.00
		$968.75

Le chèque no 896 est nul et se trouve dans le carnet

Monsieur le conseiller Maurice Toupin propose que: son Honneur le maire Roger Guilbault ainsi que le sécrétaire-trésorier Laurent Toupin soient autorisés à faire un emprunt, à la Caisse Populaire de Ste-Madeleine (399 Boulv. Ste-Madeleine, Cap.) au nom de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine. Cette emprunt sera au montant de mil cinq cent dollars (1500.00). L'emprunt devra se faire àprès en avoir reçu l'autorisation de la Commission Municipale de Québec.
Le conseiller Zéphir Vaillancourt seconde.
----adoptée---

À onze heure moins quart (11 hr -¼) les conseillers Paul Gervais ainsi que Narcisse Hinse quitte la table du conseil pour se rendre à leur travail.

Discussion.....
Monsieur le conseiller Maurice Toupin Propose que la séance soit levée.
Monsieur le conseiller Gilles Hamel seconde.
---adoptée---

Roger Guilbault maire Laurent Toupin séc.trés.

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

INITIALES DU MAIRE
190
INITIALES DU SEC.-TRES.

Province de Québec
Canada
Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

mardi le 1 octobre 1963

Session régulière du conseil de cette municipalité, tenue au lieu et à l'heure ordinaire des séances, ce mardi premier jour du mois d'octobre mil neuf cent soixante-trois (1/10/63), à laquelle sont présents MM les conseillers Zéphir Vaillancourt, Paul Gervais Marcel Arcand, Narcisse Hinse, Gilles Hamel.

absence

Etait absent pour la séance le conseiller Maurice Toupin.

Son Honneur le maire est au fauteuil.

contre proposition

1- Après la lecture des minutes de l'Assemblée précedente le conseiller Paul Gervais propose que la résolution no:8 de la page188 du livre des minutes soit annulée et remplacée par celle préparée par Me Guy Lebrun et corrigée par le conseil.
Secondée par le conseiller Zéphir Vaillancourt.
--adoptée--

Texte préparé par Me Guy Lebrun.

règlement pour les chiens

Il est ordonné et statué par le conseil de la Corporation de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine ce qui suit, savoir:
1- Qu'une taxe de $2.00 soit imposé sur chaque chien dans les limites de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine.
2- Cette taxe sera payable à M. Gabriel Vézina.
3- Que M. Gabriel Vézina soit nommé percepteur de ladite taxe. M. Gabriel Vézina aura comme rénumération ce qui suit:- $0.50 par perception (chaque chien)
4- M. Gabriel Vézina devra apporté tout l'argent et le sécrétaire lui remettra ce qui lui est dû.

plainte de O. Beaumier

2- Après la lecture d'une lettre de M. Omer Beaumier, Monsieur le conseiller Marcel Arcand Propose que M. Lanouette se rende chez M. Omer Beaumier et fasse un rapport au conseil sur cette affaire de déchets sur propriété privée.
Secondé par M. le conseiller Paul Gervais.
--adoptée--

A l'occasion du congrès des sécrétaires-trésoriers,

congrès des séc. délégué

3- Monsieur le conseiller Gilles Hamel propose que le sécrétaire soit autorisé à aller au congrès des sécrétaires-trésoriers à Terrebonne les 14-15 octobre 1963. Le conseil défraiera le coût des dépenses; le bureau sera par le fait même fermé au public.
Secondé par le conseiller Paul Gervais
--adoptée--

service social G. Vaillancourt

4- Monsieur le conseiller Gilles Hamel propose que le maire signe la formule du service social de M. Gédéon Vaillancourt pour le placement de ces trois enfants. La période est pour dix mois
Le conseiller Marcel Arcand seconde.
--adoptée--

5- Monsieur le conseiller Paul Gervais propose que les permis de construction de François Arcand, Pierre Marleau, Clément Tousignant Evariste Toupin, Henri Dargis, Lucien Lamarier, Rolland Limoge, soient acceptés.
Secondé par M.Marcel Arcand conseiller. --adoptée--

6- Monsieur Paul Gervais propose l'acceptation des comptes tel que lu à l'assemblée.
Secondé par Monsieur Gilles Hamel --adoptée--

7- Il est proposé par le conseiller Narcisse Hinse que le bureau (meuble) de M. Lionel Caron soit acheté, le paiement se fera seulement au mois de novembre
Secondé par le conseiller Gilles Hamel. --adoptée--

8- Monsieur Marcel Arcand propose qu'une lettre de félicitations soit envoyée au nouveau maire de Trois-Rivières Me Gérard Dufresne.
Secondé par M. Paul Gervais conseiller
--adoptée--

9- Il est proposé par le conseiller Paul Gervais que le sécrétaire écrive au ministère de la voirie pour que celui-ci mettre des lumières flashs aux entrées du village.
Le conseiller M. Marcel Arcand seconde ---adoptée---

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

INITIALES DU MAIRE
191
INITIALES DU SEC.-TRES

Route St-Maurice à lacharge du gouvernement

10- Monsieur le conseiller Narcisse Hinse propose que demande soit faite au ministère dde la Voirie afin que le Gouvermement prennne à sa charge la Route St-Maurice pour l'entretien d'été; et qu'une copie de la résolution soit envoyée à monsieur De Gonzague.
Secondé par monsieur le conseiller Gilles Hamel.
--Adoptée--

rues du village recouvertes d'alsphate

11- Monsieur le conseiller Paul Gervais propose que demande soit faite au ministère de la Voirie afin que les rues du village soient recouvertes d'alsphate sur une largeur d'au-moins trente(30) pieds. Une copie de ladite résolution sera envoyée à monsieur De Gonzague.
Secondé par le conseiller Narcisse Hinse.
--adoptée--

Rang des Grandes Prairies recouvert d'alsphate

12- Monsieur le conseiller Gilles Hamel propose que le rang des Grandes Prairies, vu l'augmentation des véhicules, soit recouvert d'alsphate.
Secondé par le conseiller Marcel Arcand. --adoptée--

Route de Red Mill refaite à neuf

13-Monsieur le conseiller Narcisse Hinse propose que la route de Red Mill soit refaite à neuf, vu la condition dangereuse pour le trafic, et que l'alsphate soit mise dans le rang St-Malo.
Secondé par monsieur le conseiller Gilles Hamel.
--adoptée--

Boulevard Francoeur Gravèle

14- Monsieur le conseiller Marcel Arcand propose que le boulevard Francoeur soit graveler, pour faire déboucher le rang St-Malo avec la route Nationale.
Secondé par monsieur le conseiller Paul Gervais.
--adoptée--

pour l'hiver calcium ou sable

15- Vu le transport des écoliers par autobus scolaire,et vu le trafic croissant et la situation dangereuse de la route St-Malo, il est proposé par monsieur Narcisse Hinse que du calcium ou du sable soit étendue quand la chaussée devient glissante.
Secondé par le conseiller Paul Gervais.
--adoptée--

contract pour chemin d'hiver

16- Monsieur le conseiller Paul Gervais propose que le contrant pour l'entretien des chemins d'hiver pour la municipalité de Ste-Marthe du Cap soit accordé au contracteur L.O. Trottier & Fils, et que celui-ci prépare une copie du contract; que le maire et le sécrétaire soient autorisés à signer ledit contract. Le contracteur devra fournir une police d'assurance comme garantie pour responsabilité publique.
Secondé par monsieur le conseiller Narcisse Hinse
--adoptée--

revision des estimateurs

17- Monsieur le conseiller Paul Gervais propose que la revision des estimateurs soit acceptée tel que présentée à l'assemblée du 1 octobre. Ladite revision sera affichée durant 30 jours.
Secondé par Monsieur le conseiller Narcisse Hinse
--adoptée--

tableau des avis publi cs

18- Il est proposé par le conseiller Paul Gervais que le tableau des avis public soit transporté de l'école N$\frac{3}{4}$D. de la Rive à l'école Dominique Savio. Le maire est autorisé à faire ce déménagement
Secondé par monsieur le conseiller Narcisse Hinse
--adoptée--

arérages de taxes

19-Il est proposé par le conseiller Paul Gervais que le sécrétaire trésorier envoie des avis pour que les propriétaires paient leur service d'égoût, et leur taxes.
Secondé par le conseiller Marcel Arcand. --adoptée--

lumières pour Ste-Marthe

20- Monsieur le conseiller Narcisse Hinse propose que la Compagnie d'Electricité Shawinigan soit autorisée à faire la pose de sept lumières reparties sur les rues 5-6-8-9 et que sept autres lumières soient posées sur la route nationale. Le coût de ces lumières est d'environ $16.00 secondé
Secondé par le conseiller Zéphir Vaillancourt
--adoptée--

INITIALES DU MAIRE
192
INITIALES DU SEC.-TRES.

Liste des comptes.

	899	Imprimerie St-Patrice, papier et enveloppes pour bureau.....	$26.10
	900	Salaire du sécrétaire et revision, classification.....	$185.24
	901	Guy Lebrun consultation par le maire.....	$ 20.00
	902	J.A. Bradley voyage de poteaux.....	$ 18.00
comptes du	903	J.A. Bradley machinerie pour étendre de la pierre.....	$ 11.25
mois de	904	Alfred Lacroix vidanges du mois d'août et de septembre.....	$268.34
septembre	905	La compagnie d'électricité Shawinigan.....	$ 41.60
	906	Service d'assistance social enfants deCléo Lamy.....	$ 40.26
total	907	Léonard Lampron assurance pour la municipalité.....	$269.35
$968.30	908	Bureau d'enregistrement du comté.....août.....	$ 3.80
	909	Librairie Morin inc. effets pour le bureau.....	$ 30.78
	910	Librairie Morin inc. chemises pour le classeur.....	$ 3.75
	911	Julien Lefebvre une- sac de ciment.....	$ 1.20
	912	Morin et Frères matériel pour égoût.....	$ 7.91
	913	Formules municipales ltée ..licences de commerce.....	$ 4.72
	914	Le Nouvelliste Trois-Rivières annonce 3 jours.....	$ 27.00
	915	Cyrille Daigle ouvrage pour égoût et rues.....	$ 9.00
		total	$968.30

séance levée

Monsieur le conseiller Paul Gervais propose que la séance soit levée

Secondé par le conseiller Gilles Hamel. --adoptée--

Roger Guillault maire Laurent Jaupin séc-trés.

Province de Québec,
Canada,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine.

5 novembre 1963

Session régulière du conseil de cette municipalité, tenue au lieu et à l'heure habituelle des séances, ce mardi 5 novembre mil neuf cent soixante trois (5/11/63), à laquelle sont présents Mm les conseillers Marcel Arcand, Zéphir Vaillancourt, Maurice Toupin, Gilles Hamel, Narcisse Hinse.

Etait absent pour la séance le conseiller Paul Gervais.

Son Honneur le maire est au fauteuil.

Après la lecture des minutes et du courrier,
Monsieur le conseiller Narcisse Hinse propose que: la somme de dix ($10.00) soit donnée à Charitas et que dix ($10.00) soit aussi accordée à la Société St-Jean-Baptiste pour sa campagne du prêt d'honneur.

Monsieur le conseiller Marcel Arcand seconde
--Adoptée--

Monsieur le conseiller Maurice Toupin propose l'acceptation des minutes tel que lu à l'assemblée

Monsieur le conseiller Gilles Hamel seconde
--Adoptée--

Permis de construction.
Monsieur le conseiller Marcel Arcand propose que le permis de M. Réal Dumas soit accepté,

Monsieur le conseiller Zéphir Vaillancourt seconde.
--Adoptée--

Autorisation pour signer les plans du Bell Téléphone.
Monsieur le conseiller Gilles Hamel propose que le sécrétaire-trésorier soit désormais autorisé à signer les plans présentés par la Compagnie Bell Téléphone, pour les travaux qu'elle exécute dans la municipalité.

Monsieur le conseiller Maurice Toupin seconde.
--Adoptée--

Acceptation des comptes.

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

INITIALES DU MAIRE
193
INITIALES DU SEC.-TRES.

Monsieur le conseiller Gilles Hamel propose que
5 l'acceptation des comptes présentés à la présente
assemblée.
Monsieur le conseiller Narcisse Hinse seconde.
--Adoptée--

paiement du bureau.
Monsieur le conseiller Maurice Toupin propose que la somme de $100.00
6 soit payée à Monsieur Lionel Caron pour le bureau (meuble) dont le
sécrétaire se sert présentement,
Monsieur le conseiller Zéphir Vaillancourt seconde
--Adoptée--

percepteur de la taxe sur les chiens.
7 Monsieur le conseiller Maurice Toupin propose que le parcepteur
pour la taxe sur les chiens soient changés comme suit:
de Gabriel Vézina, qui a donné sa démission séance
tenante,
à Robert Caron.
Secondé par le conseiller Marcel Arcand
--Adoptée--

Boîtes à lettres.
Monsieur le conseiller Maurice Toupin propose que toutes les boîtes
8 à lettres près du chemin (boîtes avec pôteaux) soient enlevées
immédiatement, seulement ceux déservis par le facteur.
Secondé par le conseiller Gilles Hamel
--Adoptée--

Les lumières.
Monsieur le conseiller Maurice Toupin propose que les 7 lumières
9 qui devront être posée sur la route Nationale soient réparties
comme suit: 4 côté ouest de la route de St-Malo
3 côté est de la route de St-Malo.
Secondé par le conseiller Gilles Hamel
--Adoptée--

Résolution 10
Avant cette résolution pour la répartition des lumières un vote fut
10 prit a savoir comment ces lumières seraient disposées.
Le vote :
coneillers Arcand 4 ouest, 3 est route de St-Malo.
Vaillancourt 7 ouest de la route de St-Malo.
Toupin 4 ouest, 3 est route de St-Malo.
Hamel 4 ouest, 3 est route de St-Malo.
Hinse 7 ouest de la route de St-Malo.
Le vote étant de 3 à 2 en faveur de les répartir chaque côté de la
route le conseiller Maurice Toupin émis la résolution mentionnée
ci-haut.

félicitations.
Il est proposé et résolu à l'unanimité que des félicitations soient
11 transmises au nom du conseil à Monsieur et Madame Paul Gervais à
l'occasion de la naissance d'un garçon et d'une fille.
----Adoptée unanimement-----

Avis de motion.
Monsieur le conseiller Maurice Toupin propose qu'un avis de motion
12 soit affiché publiquement afin d'informer la population que le
conseil verra à la présentation du prochain budget et à l'homolo-
gation de la revision du rôle d'évaluation.
Secondé par Monsieur le conseiller Marcel Arcand.
--Adoptée--

Autorisation du conseil.
Monsieur le conseiller Maurice Toupin propose que le sécrétaire-
trésorier soit autorisé à faire imprimer les nouveaux comptes
(formules) pour les taxes, et d'y faire spécifier les items,
Secondé par le conseiller Narcisse Hinse.
--Adoptée--

Monsieur le conseiller Gilles Hamel propose que la séance soit
ajournée au [illegible]
Secondé par le conseiller Maurice Toupin.

LES COMPTES SONT INSCRITS AU VERSO

MARGE DE LA RELIURE.
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

INITIALES DU MAIRE A.A.
194
INITIALES DU SEC.-TRES. L.G.

LISTE DES COMPTES:

916	Compagnie d'électricité Shawinigan éclairage municipal	$ 41.60
917	Rachat des rentes seigneuriales	$ 12.00
918	La Cité du Cap location de l'arroisoir	$ 42.25
919	La Cité du Cap arrosoir pour feu de brouissailles	$ 13.00
920	Honoré Beaumier égoût coin 6 ième et R. Nationale	$ 46.00
921	Fortier vérificateur	$160.00
922	Librairie Morin papier pour le bureau	$ 9.83
923	J.B. Lanouette Bond de garantie pour le sécrétaire	$ 15.00
924	Royal Valois transport du coffre-fort	$ 6.00
925	Aurel Ouellet soudure pour un couvercle de puisard	$ 2.50
926	Takefman Iron & Métal couvercle pour puisard	$ 9.45
927	Donatien Brière terre route dépotoir et G-Prairies	$ 21.50
928	Arthur Roy terre dans route dépotoir et G-Prairies	$ 8.00
929	Ormidas Lottinville "" "" "" "" ""	$ 4.00
930	Omer Dumas "" "" "" "" "" "" ""	$ 4.50
931	S.O. Riverin & Cie licences de chiens	$ 23.09
932	Bureau d'enregistrement du comté de Champlain	$ 4.40
933	Cyrille Daigle égoût cion 6 ième et égoût Massicotte	$ 53.00
934	Aldège Toupin confection d'un tableau pour avis	$ 5.00
935	Sécrétaire-trésorier salaire temps supp. timbres séance, loyer, électricité téléphone, chauffage	$224.89
936	Sécrétaire, Voyage au congrès, Verrerie du Cap, et librairie Morin	$ 49.24
937	Alfred Lacroix Vidanges d'octobre	$134.17
938	David Tessier travail d'un bull et transport	$ 22.00
939	La Cité du Cap sapeur pompier chez Montplaisir	$ 75.00
940	Honoré Beaumier entrée égoût Massicotte	$ 4.00
941	Jean-Guy Cossette huile à chauffage pour Quigley	$ 19.50
942	Locale Ste-Madeleine Société St-Jean-Baptiste	$110.00
943	Caritas Trois-Rivières Rue Laviolette	$ 10.00
944	Lionel Caron bureau (meuble)	$100.00
	Total:	$1,129.92

Monsieur le conseiller Gilles Hamel propose que la séance soit ajournée au lundi 18 novembre 1963
Secondé par le conseiller Maurice Toupin
--Adoptée--

Roger Arcand maire Laurent Toupin séc-trés.

Province de Québec,
Canada,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap.

18 novembre 1963

Session d'ajournement à la séance régulière du 5 novembre 1963 tenue le 18 novembre 1963 au lieu et à l'heure ordinaire des séances du conseil de cette municipalité. A cette séance sont présents les conseillers MM.Marcel Arcand, Paul Gervais, Maurice Toupin, Gilles Hamel, Narcisse Hinse.

Etait absent pour cette séance le conseiller Zéphir Vaillancourt.

Le maire est au fauteuil.

Contre proposition.
Monsieur le conseiller Gilles Hamel propose que la résolution no 7 de la séance du 5 novembre soit annulée et ramplacer par ce qui suit: que le percepteur soit remplacé de Robert Caron (mineur) à Alfred Lacroix qui prend la charge aux conditions écrites aux procès verbaux de la séance du 1 octobre 1963
Secondé par le conseiller Narcisse Hinse
Adoptée.

autorisation
Monsieur le conseiller Maurice Toupin propose que le sécrétaire soit autorisé à donner lecture du budget préparé.
Secondé par le conseiller Paul Gervais.
Adoptée.

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

INITIALES DU MAIRE
195
INITIALES DU SEC.-TRES.

escompte.
Monsieur le conseiller Maurice Toupin propose qu'un escompte de 3% soit calculé à tout comptes payé avant le 1 janvier 1964
Secondé par le conseiller Paul Gervais
adoptée.

contre-proposition
Monsieur le conseiller Paul Gervais propose que la résolution no 12 soit recindée.
Secondé par le conseiller Narcisse Hinse. adoptée.

Homologation
Monsieur le conseiller Paul Gervais propose:
1-que la revision du rôle soit annexé au rôle d'évaluation en vigeur depuis 1962
2-que la préparation de la liste électorale soit faite avec les noms figurant dans les nouveaux livres de la Municipalité.
3-que les diminutions sur bâtisses et terrains figurant sur la liste présentée à la séance du 1 octobre 1963 soient soustraites aux propriétaires mentionnés sur la dite liste.
4-que les augmentations sur bâtisses et terrains figurant sur la liste présentée à la séance du 1 octobre 1963 soient ajoutées aux propriétaires mentionnés sur la dite liste.
5- que le sécrétaire soit autorisé à faire les corrections suivantes
ajoutées les augmentations sur bâtisses et terrains aux propriétaires mentionnés sur la revision du rôle d'évaluation.
soustraires les diminutions sur terrains et bâtisses aux propriétaires mentionnés sur la revision du rôle d'évaluation.
6-que le sécrétaire fasse les corrections mentionnées ci-haut dans les nouveaux livres de perceptions de la municipalité de Ste-Marthe du Cap.
7-que la liste des propriétaires figurant sur la revision du rôle d'évaluation soit inscrite dans les livres des procès verbaux à la séance du 18 novembre mil neuf cent soixante-trois.
8-que, vu l'absence de plaintes de la part des propriétaires mentionnés sur la revision du rôle,et vu le délai de trente (30) jours échû, que dés ces minutes entre en vigeur la revision du rôle d'évaluation pour mil neuf cent soixante-quatre.
Monsieur le conseiller Marcel Arcand seconde
Adoptée.
Ci-annexé la liste des propriétaires sur la revision du rôle d'évaluation.

Monsieur le conseiller Maurice Toupin propose que la séance soit levée.
Secondé par le conseiller Gilles Hamel adoptée.

Roger Guillault MAIRE Laurent Toupin SEC-TRES.

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

INITIALES DU MAIRE
196
INITIALES DU SEC.-TRES.

Séance spéciale, 21 (vingt-et-un)
tenue le ~~13~~ novembre mil neuf cent soixante-trois au lieu et à l'heure habituelle des séances du conseil de cette municipalité; à laquelle sont présents les conseillers suivants: MM Marcel Arcand, Paul Gervais, Maurice Toupin, Gilles Hamel, Narcisse Hinse.
Etait abscent pour la séance le conseiller Zéphir Vaillancourt.

Sous la présence du maire au fauteuil.

--- Dans l'avis de convocation un seul sujet est à l'ordre:
L'ADOPTION DU BUDGET.

ATTENDUque d'après le budget présenté séance tenante, cette corporation aura à pourvoir, au cours de l'année 1964 à des dépenses se totalisant à $19,017.00,
ATTENDU que pour défrayer les dites dépenses, cette corporation prévoit des revenus non fonciers s'élevant à $5,335.00
ATTENDU que pour solder, il lui est requis une somme de $13,682.00 qu'il est nécessaire de prélever sur les bien-fonds imposables de cette municipalité,
ATTENDU que l'évaluation imposable se totalise à $2,813,900.00,
IL EST PROPOSE par Monsieur le conseiller Narcisse Hinse qu'une taxe foncière générale au taux de $0.55 par cent dollars d'évaluation pour fin d'administration est imposée et sera prélevée.
Secondé par monsieur le conseiller Gilles Hamel.

Adoptée.

Roger Gauthier MAIRE Laurent Toupin SEC-TRES

Municipalité de Ste-Marthe

Canada

Province de Québec

Session régulière du conseil de cette municipalité, tenue au lieu et à l'heure habituelle des séances, ce mardi 3 décembre mil neuf cent soixante-trois, à laquelle sont présents MM les conseillers Marcel Arcand, Paul Gervais, Zéphir Vaillancourt,Gilles Hamel.

Etait absent pour la séance MM les conseillers Maurice Toupin
et Narcisse Hinse.
Sous la présidense du maire.

1- Après lecture des minutes,
Il est proposé par M. P. Gervais que les minutes de la séance du 5 novembre soient acceptées les comptes en moins. Les minutes des séances du 18 et du 21 novembre1963 sont acceptées tel que lues. Les minutes de la séances du 5 novembre dont les comptes sont en moins sont dus à l'état des finances.
Secondé par Monsieur le conseiller Marcel Arcand
Adoptée.

2- Monsieur le conseiller Marcel Arcand propose que le permis de construction de Monsieur H.P. Sauvageau soitraccepté tel que présenté.
Secondé par M. Paul Gervais Adoptée.

3- Comptes de taxes
Monsieur le conseiller Paul Gervais propose que le sécrétaire soit autorisé à envoyer les comtes de taxes de 1963-1964
Secondé par Monsieur le conseiller Gilles Hamel
adoptée.

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

INITIALES DU MAIRE R.A.
1962
INITIALES DU SEC.-TRES. L.L.

4- Monsieur le conseiller Marcel Arcand propose que le nouveau pro-maire soit le conseiller Narcisse Hinse,
Secondé par M. le conseiller Z. Vaillancourt

5- Monsieur le conseiller Marcel Arcand propose que le maire et le sécrétaire soit autorisé à signer conjointement les chèques de la banque Canadienne-Nationale pour les besoins de la Municipalité
Secondé par M Paul Gervais
Adoptée.

6- Sympathies.
Monsieur le conseiller Paul Gervais propose que des sympathies soient envoyés à la Commission Municipales, que celle-ci les transmettent à la famille de M. Lambert.
Secondé par M. Marcel Arcand
Adoptée.

7- Monsieur le conseiller Gilles Hamel propose que dorénavant des factures soient faites pour les employés travaillant pour la municipalité. Que le sécrétaire soit autorisé à faire faire ces factures en duplicata et numérotées
Secondé par Monsieur le conseiller P. Gervais
Adoptée.

Liste des comptes.

945	Alfred Lacroix vidanges de novembre 1963	$134.17 ✓
946	Bureau d'enregistrement octobre 1963	5.00 ✓
947	Compagnie d'électricité novembre	41.60 ✓
948	Fleuriste H. Boillet	
	Fleurs pour M. Rivard	$ 20.00 ✓
	Fleurs pour Mme P. Gervais	10.60 ✓
949	Formules Municipales livret pour taxe de chien	3.95 ✓
950	Librairie Morin dactylo	$156.00 ✓
951	Salaire du sécrétaire avis supp.tel. chauf. elec---	$147.46 ✓
952	Imprimerie St-Patrice enr. comptes de taxes	$ 20.49 ✓
	Total.....	$ 539.27

Monsieur le conseiller Paul Gervais propose l'acceptation des comptes tel que lus à la séance.
Secondé par Monsieur le conseiller Gilles Hamel
Adoptée.

Monsieur le conseiller Paul Gervais propose que le sécrétaire avise l'inspecteur municipal M. Rosaire Thibeault de faire la vérification des clôtures dans la Municipalité de Ste-Marthe
Secondé par le conseiller Marcel Arcand
Adoptée.

Monsieur le conseiller Paul Gervais propose que le maire soit autorisé à faire les démarches pour avoir l'arroisoir municipale de la Cité du Cap pour la patinoire. Le maire communiquera avec M. J. Auclair pour faire les arrangements de trois voyages de l'arrosoir.
Secondé par M le conseiller Gilles Hamel
Adoptée.

Monsieur le conseiller Paul Gervais propose que la séance soit levée.
Secondé par M le conseiller Marcel Arcand
adoptée....

Roger Thibault maire

Laurent Tougas sec-trés

INSPECTED 407 U.I.C.

INITIALES DU MAIRE
198
INITIALES DU SEC.-TRES.

Province de Québec,
Canada,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap.

Session régulière du conseil de cette Municipalité, tenue au lieu et à l'heure ordinaire des séance ce mardi 7 janvier 1964, à laquelle sont présents les conseillers suivants: MM. Marcel Arcand, Paul Gervais, Narcisse Hinse, Gilles Hamel, Maurice Toupin.

Etait absent pour la séance Monsieur le conseiller Zéphir Vaillancourt

Vers neuf heure et demi Monsieur Maurice Toupin quitte son siège pour se rendre ailleurs par affraires.

Le maire est au fauteuil.

Après lecture des minutes de la dernière assemblée,
Monsieur le conseiller Gilles Hamel propose l'acceptation des minutes de l'assemblée de décembre 1963.
Secondé par Monsieur le conseiller Narcisse Hinse-
Adoptée-

permis de construction
Monsieur le conseiller Gilles Hamel propose que le permis de construction de Mme Leon Trépanier, et les deux de Monsieur Télesphore Turcotte soient accordés tel que présentés.
Secondé par Monsieur le conseiller Maurice Toupin
Adoptée-

953	Bureau d'enregistrement du comté	$5.20
954	Shawinigan Water and Power décembre63'	$41.60
955	Salaire du sécrétaire	$174.70
956	Le Nouvelliste annonce pour trouver un séc.	$52.50
957	Julien Lefebvre travail sur 6ième rue et R. Nationale	$9.83
958	Alfred Lacroix vidange, licence chien, nouveau abonné	$240.27
959	L.O.Trottier et Fils 1 ier versement entre. chemins	$1500.00
960.	Imprimerie St-Patrice facture pour la Municipalité	$17.90
961	Cyrille Daigle égoût de L. Trépamier	$3.00
962	Honoré Beaumier égoût de Lé Trépanier	$3.00
963	André Brière, chèque en remboursement d'un reçu de la Wawanisa finance, pour un accident	$15.80
964	Comité des Loisirs Inc, de Ste-Marthe subventi	150.00
965	Arthur Beaumier pour les permis de constructio	82.00
966	Roger Guilbeault en remboursement pour dons à la Ste-Jean-Baptiste ,section de Ste-Madeleine	$10.00
967	La Cité du Cap-de-la-Madeleine feu T	$75.00
	Total	$2380.80

Monsieur le conseiller Narcisse Hinse propose l'acceptation des comptes tel que lus séance tenante.
Secondé par Monsieur le conseiller Gilles Hamel
Adoptée-

octroi
Monsieur le conseiller Maurice Toupin propose qu'un octroi de $150.00 soit accordé aux loisirs de Ste-Marthe Inc.
Secondé par le conseiller Paul Gervais
Adoptée-

Monsieur le conseiller Marcel Arcand propose que la somme de $10.00 soit remise à Monsieur Roger Guilbeault en remboursement d'un don à la Société Saint-Jean-Baptiste
Secondé par Monsieur le conseiller Gilles Hamel
Adoptée-

Monsieur le conseiller Paul Gervais propose que l'inspecteur municipale R. Thibeault fasse le millage des chemins subventionnés par le gouvernement, et le soumettre au sécrétaire le plus tôt possible
Secondé par monsieur le conseiller Narcisse Hinse
Adoptée-

Petty Cash
Monsieur le conseiller Paul Gervais propose qu'un montant de $25.00 serve comme peddy ca sh, ce montant ne doit pas dépasser $25.00 le sécrétaire peut s'en servir pour divers besoins municipaux
Secondé par Monsieur le conseilller Narcisse Hinse
Adoptée-

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

INITIALES DU MAIRE
199
INITIALES DU SEC.-TRES.

avis de motion

AVIS DE MOTION
Avis de motion est présenté par Monsieur Narcisse Hinse , séance tenante que le jeudi 23 janvier 1964, le conseil ammendera et réétudiera le règlement sur les licences de commerces ---avis de convocations sera envoyé aux conseillers.

Monsieur le conseiller Narcisse Hinse propose qu'un abonnement à la Revue Municipale soit prise paur le sécrétaire
Secondé par monsieur le conseiller Gilles Hamel
Adoptée-

Escompte

Monsieur le conseiller Paul Gervais propose que l'escompte,non prise par les propriétaires,soit porté à un crédit figurant dans les livres de la municipalité,et que les frais de change soient soustraits.
Secondé par monsieur le conseiller Marcel Arcand
Adoptée-

Monsieur le conseiller Marcel Arcand propose que la séance soit levée.
Secondé par monsieur le conseiller Gilles Hamel
Adoptée.

Roger Guilbault MAIRE Laurent Toupin SEC.TRES.

Province de Québec,
Canada
Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

Session spéciale
Attendu qu'un avis de motion a été présenté par le conseiller Narcisse Hinse à la séance du mois de janvier,

Session spéciale tenue à 7½ P.M. à l'endroit des séances régulière du conseil de cette municipalité ce jeudi 23 janvier 1964
Sont présents les conseillers suivants:
MM. Marcel Arcand, Zéphir Vaillancourt, Maurice Toupin, Gilles Hamel, Narcisse Hinse;
Sous la présidence du maire Roger Guilbault.
à 8½ le conseiller Paul Gervais prend son siège.

En se basant sur l'ancien règlement les conseillers réétudièrent le règlement article par article.

LE TEMPS MANQUANT POUR FINIR APRES AVOIR ETUDIER /39 ARTICLES DU REGLEMENT : MONSIEUR LE CONSEILLER MARCEL ARCAND PROPOSE QUE LA SEANCE SOIT AJOURNEE AU MERCREDI "(29 janvier 1964)"
2 SECONDE PAR MONSIEUR LE CONSEILLER, PAUL GERVAIS. ~~compagnies de fabriquer manufacturer, commercer, négocier ou d'exercer un métier, occupation ou apportant des moyens de profits énumérés dans les articles ci-dessus, sans avoir un permis ou licence du Sécrétaire-Trésorier de la municipalité pour chaque poste de vente, de commerce, de fabrication de manufacture, ... profits dans les limites de la municipalité.~~

Roger Guilbault Laurent Toupin Séc-trés.

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

INITIALES DU MAIRE
200
INITIALES DU SEC.-TRES.

Province de Québec,
Canada,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine,

Séance d'ajournement.

Séance d'ajournement tenue le 29 janvier 1964 à 7½ du soir à l'école Dominique-Savio et à laquelle sont présents les conseillers suivants: MM Narcisse Hinse, Gilles Hamel, Maurice Toupin, Paul Gervais, formant quarum.A huit heures moins quart le cons. M.Arcand prend place.
Sous la présidence du maire au fauteuil,

avis de motion pour le règlement des licences

Avant de continuer l'étude du règlement des licences de commerce, Monsieur le conseiller Narcisse Hinse donne avis de motion qu'à une prochaine séance où à une séance subcéquente, un règlement sera soumis au conseil à l'effet de décréter "L'établissement des licences de commerce dans la municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine".

sympathies

Résolution de symphaties
Il est proposé et résolu à l'unanimité que des symphaties soient transmises aux familles Toupin et Vaillancourt.

étude du règlement

Après ces résolutions les conseillers continuèrent l'étude du dit règlement articles par articles.
A la demande du conseil il est convenu que le sécrétaire soumettera le règlement à l'aviseur légale (Me Guy Lebrun) afin que celui-ci en prennne connaissance pour corriger s'il y à lieu des articles venant à l'encontre de la loi. Le dit règlement sera déposé à la table du conseil afin que les conseillers prennent connaissance des corrections,s'il y a lieu, et sera d'apres l'avis de motion soumis à une séance subcéquente du conseil de cette municipalité

transcription du règlement

Il est convenu, pour des dispositions de loi, que le dit règlement sera transcrit en entier au livre des minutes ainsi qu'au livre des règlements.

Monsieur le conseiller Paul Gervais propose que la séance soit levée
Secondé par monsieur le conseiller Marcel Arcand.

Roger Guillemette MAIRE Laurent Toupin SEC-TRES

Province de Québec,
Canada,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine,

Session régulière du conseil de cette Municipalité, tenue au lieu et à l'heure ordinaire des séances de mardi quatre février mil neuf cent soixante-trois (4/2"64), à laquelle sont présents les conseillers suivantsMM.Marcel Arcand, Zéphir Vaillancourt, Gilles Hamel
Etaient absents pour la séance les conseillers suivants:
Paul Gervais, Maurice Toupin, Narcisse Hinse.

Le maire au fauteuil.

Après la lecture des minutes des assemblées antérieurss le conseillers Marcel Arcand propose que les minutes soient acceptées tel que lues séance tenante.
Secondé par monsieur le conseiller Zéphir Vaillancourt.

Monsieur le conseiller Gilles Hamel propose que les permis de construction soient et sont acceptés tel que présentés. Les permis sont

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

INITIALES DU MAIRE
201
INITIALES DU SEC.-TRES.

de monsieur Gédéon Vaillancourt, et de Monsieur Lionel Ouellette.
Secondé par monsieur Marcel Arcand.

avis de motion

Avis de motion est présenté par monsieur le conseiller Zéphir Vaillancourt qu'à une séance régulière où à une séance subséquente un règlement sera soumis au conseil à l'effet de décréter: "L'éclairage des rues dans la municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine".

Monsieur le conseiller Zéphir Vaillancourt propose que le sécrétaire soit autorisé à changer le nom du compte à la Caisse Populaire comme suit:

de Municipalité de Ste-Marthe,
à Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-La Madeleine.

Secondé par monsieur le conseiller Marcel Arcand.

Monsieur le conseiller Marcel Arcand propose que désormais la place officielle des séances de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la Madeleine soit l'Ecole Dominique-Savio.
Secondé par monsieur le conseiller Gilles Hamel.

Liste des comptes.

968	Monsieur Wellie Brière domages pour des poules.....	$16.66
969	Rosaire Thibeault inspection et chaînage.....	$10.00
970	Charles Turcotte charge de sable.....	$ 7.00
971	Salaire du sécrétaire temps sup. avis,.....	$151.34
972	L.O. Trottier entretien des chemins d'hiver 2ieme v...	$1500.00
973	La Compagnie d'électricité Shawinigan.....	$41.60
974	Jacques Héroux ingénieur plan d'aqueduc.....	$1000.00
975	Alfred Lacroix vidanges et nouveaux abonnés.....	$143.26
976	Médéric Sauvageau travail pour égoût Route no 2.....	$ 7.00
977	Gérard Daigle travail pour égoût sur 6ième.....	$11.00
978	Cyrilles Daigle travail pour égoût sur 6ième.....	$33.00
979	Mawn Entreprises ouvrage de camion pour sable.....	$38.25
980	Formules Municipales feuilles de caisses.....	$ 9.40
	TOTAL.....	$2968.51

F.D. BEAUMIER VÉRIFIÉ COMPTABLE VÉRIFICATEUR

Monsieur le conseiller Gilles Hamel propose que les comptes soient acceptés tel que lus séance tenante.
Secondé par monsieur leconseiller Marcel Arcand.

Monsieur le conseiller Zéphir Vaillancourt propose que la séance soit ajournée au mardi 11 février 1964.
Secondé par monsieur le conseiller Marcel Arcand.

Roger Guillault maire [signature] séc-trés.

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

INITIALES DU MAIRE
202
INITIALES DU SEC.-TRES.

Province de Québec,
Canada,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine,

Séance d'ajournement tenue le 11 février 1964 à l'école Dominique-Savio à l'heure ordinaire des séances de ce conseil. Etaient présents à cette séance les conseillers suivants: MM les conseillers Marcel Arcand, Zéphir Vaillancourt, Narcisse Hinse, Gilles Hamel.

Etaient absents pour la séance les conseillers suivants:
MM Paul Gervais, Maurice Toupin,
Le maire est au fauteuil.

Monsieur le conseiller Narcisse Hinse propose que la résolution no vingt (20) de la page 191, concernant les lumières soit receindée à partir de:"et que les sept autres lumières soient posées sur la route Nationale". Ce qui vient avant et après la partie receindée reste seul valide. La résolution no 10 de la page 193 reste seul valide pour les lumières qui seront posées sur la route Nationale.
Secondé par monsieur le conseiller Marcel Arcand.
--Adoptée..
Il est proposé par le conseiller Zéphir Vaillancourt secondé par le conseiller Marcel Arcand et résolu à l'unanimité que Monsieur Cyrille Daigle de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine soit nommé inspecteur garde-feu municipal et que
M. Camille Ross de St-Martin,
M. Gabriel Vézina de St-Martin,
M. Cyrille Daigle 6ième rue Ste-Marthe
M. Zotique Brière de Red-Mill,
M. Zotique Vaillancourt de Ste-Marthe,
--adoptée..
Avis de motion est présenté par monsieur le conseiller Zéphir Vaillancourt qu'à une séance régulière où à une séance subséquente un règlement sera soumis à l'effet de décréter "Un réseau d'aqueduc dans les limites de la municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine", et pour autoriser un emprunt, par obligations, au montant approximatif de $365,000.00 pour en payer le coût.
Monsieur le conseiller Gilles Hamel propose que la séance soit levée.
Secondé par monsieur le conseiller Marcel Arcand.
--Adoptée--

avis de motion pour règlement aqueduc affiché le 12

Roger Guilbault Maire Maurice Toupin séc-trés

Session régulière
Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine
Province de Québec
Canada.

Session régulière du conseil de cette municipalité tenue le trois mars mil neuf cent soixante-trois (3/3/64) au lieu et à l'heure ordinaire des séances. Etaient présents MM les conseillers Marcel Arcand, Paul Gervais, Zéphir Vaillancourt, Maurice Toupin, Gilles Hamel, Narcisse Hinse.
Le maire Roger Guilbault est au fauteuil.
Le sécrétaire donne lecture des deux dernières assemblées.
Monsieur le conseiller Narcisse Hinse propose l'acceptation des minutes des deux dernières assemblées, celle du 3 février et du 11 février 1964.
Secondé par monsieur le conseiller Marcel Arcand.

CROIX ROUGE
Monsieur le conseiller Maurice Toupin propose que la somme de dix $10.00 soit versée à la société Canadienne de la Croix Rouge.
Secondé par monsieur le conseiller Gilles Hamel.
Adoptée.

Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.
MARGE DE LA RELIURE

INITIALES DU MAIRE
203
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

Rapport de vérification

Après la lecture du rapport du vérificateur le conseiller Paul Gervais propose que le rapport du vérificateur soit accepté tel que présenté.
Ce rapport de vérification est de monsieur Fortunat Beaumier
Secondé par monsieur Marcel Arcand.
Adopté.

endroit pour afficher les avis publics.

Monsieur le conseiller Gilles Hamel propose que désormais la deuxième place pour afficher les avis publics soient à l'école Dominique-Savio, l'autre endroit reste au bureau du sécrétaire que l'inspecteur municipal est autorisé à faire le changement voulu.
Secondé par monsieur le conseiller Paul Gervais.
adopté

Grand Livre

Monsieur le conseiller Maurice Toupin propose que le sécrétaire soit autorisé à acheter un Grand Livre tel que proposé par le vérificateur Monsieur Fortunat Beaumier.
Secondé par monsieur Paul Gervais adopté.

demande de soumissions pour la construction d'un réseau d'aqueduc.

Monsieur le conseiller Paul Gervais propose que des soumissions publiques soient démandées en rapport avec le projet d'aqueduc que le conseil entend construire dans les limites de la municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine. La demande de soumissions sera faite sur le journal "Le Nouvelliste" les 5-6-7 mars 1964. Les soumissions devront être entrées le 24 mars à 5 heures P.M. L'Ouverture des soumissions sera faite le 24 mars à 7 heures P.M. Le sécrétaire est autorisé à faire paraître cette demande de soumissions.
Secondé par monsieur le conseiller Zéphir Vaillancourt.
Adoptée.

pour attester que la dernière soumissions est entré avant 5 h.

Monsieur le conseiller Gilles Hamel propose que le maire ou bien un des conseillers se rende au bureau du sécrétaire le 24 mars 1964 de 4 heures à 5 heures P.M. pour attester que la dernière soumissions est entré avant 5 heure s P.M.
Secondé par monsieur le conseiller Maurice Toupin
adopté.

autorisation à signer les contrat pour se rendre propriétaires des rues existantes

Monsieur le conseiller Paul Gervais propose que le sécrétaire et le pro-maire (Narcisse Hinse) soient autorisés à signer au nom de la municipalité les contrats concernants les rues exista ntes qui ne sont pas encore la propriété de la municipalité
Secondé par monsieur le conseiller Gilles Hamel
adopté.

autorisation à l'aviseur légal de faire les règlements pour les lumières et licences de commerce.

Monsieur le conseille r Paul Gervais propose que l'aviseur légal Me G. Lebrun est autorisé à faire les corrections voulues sur le règlement des licences de commerce et de faire un nouveau règlement pour l'éclairage des rues.
Secondé par monsieur le conseiller Maurice Toupin
adopté

autorisation à signer le contrat pour l'éclairage des rues

Monsieur le conseiller Narcisse Hinse propose que le maire et le sécrétaire soit autorisés à signer le contrat pour l'éclairage des rues avec la Shawinigan Water and Power (Hydro-Québec)
Secondé par monsieur le conseiller Gilles Hamel
adopté.

demande d'entrevue

Monsieur le conseiller Paul Gervais propose que le sécrétaire soit autorisé à faire une demande d'entrevue auprès du ministre Pierre Laporte en rapport au projet d'aqueduc.
Secondé par monsieur le conseiller Maurice Toupin
adopté.

INITIALES DU MAIRE P.G.
204
INITIALES DU SEC.-TRES. L.T.

Monsieur le conseiller Paul Gervais propose que désormais les outils et les et les matériaux soit entreposé chez monsieur Cyrille Daigle et que celui-ci en fasse un inventaire. Un loyer de $10.00 lui sera versé annuellement. Monsieur Daigle est autorisé à déménager avec l'inspecteur municipal tous ce qui appartient à la municipalité.
Secondé par monsieur le conseiller Gilles Hamel

Adopté

981	Sun Valley Motel rencontre avec l'ingénieur	22.70
982	La Sablière du Cap. charge de sable	9.01
983	L.O.Trottier et Fils entr, ch hiver 3ième vers	1500.00
984	M. Alfred Lacroix vidanges seulement	134.16
985	L.O.Trottier et Fils service d'un compresseur	89.00
986	Cité du Cap-de-la-Madeleine feu arrosoir	46.18
987	J.B.Loranger achât d'une brouette et fish	99.60
988	Bureau d'enregistrement mutation de janvier	1.40
989	Cyrille Daigle travail d'égoût	13.00
990	Sécrétaire salaire et temps supp.	134.09
991	Fortunat Beaumier travail de vérification	165.00
992	Municipalité de Ste-Marthe "Peddy Cash"	25.00
	10.00 pour le Peddy Cash il n'y a pas de chèque car nous n'avions pas fait de chèque pour le commencer	10.00
	Total	2249.14

F. D. BEAUMIER VERIFIÉ COMPTABLE VÉRIFICATEUR

Monsieur le conseiller Narcisse Hinse propose que les trois prochains estimateurs soient MM Jean-Marie Leclerc, Donat Roy et Honoré Beaumier pour la prochaine revision du rôle d'évaluation 1964 et le grand rôle d'évaluation 1965
Secondé par monsieur le conseiller Gilles Hamel

adopté.

nomination des inspecteurs

Monsieur le conseiller Maurice Toupin propose que les inspecteurs agraire pour 1964-65 soient pour les arrondissements
1- Emery Courteau 2-Donat Roy 4- Emile Corbin
Secondé par monsieur le conseiller Marcel Arcand.

Adopté

Monsieur le conseiller Marcel Arcand propose que monsieur Thomas Toupin soit nommé gardien d'enclos pour 1964
Secondé par monsieur le conseiller Gilles Hamel

adopté

Monsieur le conseiller Maurice Toupin propose que les procnains inspecteurs municipaux soient pour l'arrondissement
1- Cyrille Daigle, 2-Donatien Brière, 3-Gabriel Vézina, 4-Zotique Brière.
Secondé par monsieur le conseiller Zéphir Vaillancourt.

adopté.

Monsieur le conseiller Paul Gervais propose que le sécrétaire soit autorisé à faire l'achât d'un sceau pour la municipalité de Ste-Marthe du Cap.
Secondé par monsieur le conseiller Gilles Hamel.

Adopté

Il est proposé et secondé à l'unanimité que des félicitations soient transmises a Monsieur le député J.Paul Matte pour les travaux de soutennement fait dans la municipalité et dans l'espoir qu'une autre année la municipalité bénéficièra des même travaux.

adopté

Il est proposé et résolu à l'unanimité que le conseil invite les ingénieurs génieurs des gouvernements concernés à venir faire des relevés en ce qui concerne la construction procnaihe d'un pont sur le fleuve St-Laurent.

adopté

Monsieur le conseiller Maurice Toupin propose que la séance soit levée Secondé par monsieur le conseiller Narcisse Hinse.Adopté

Roger Guillaudette maire — Laurent Toupin séc-trés.

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

INITIALES DU MAIRE R.J.
205
INITIALES DU SEC.-TRÉS. L.T.

Session spéciale du conseil de cette Municipalité tenue le 24 mars 1964 au heure et endroit habituelle des séance de cette municipalité et à laquelle sont présents MM les conseillers Marcel Arcand, Paul Gervais, Zéphir Vaillancourt, Maurice Toupin, Gilles Hamel, Narcisse Hinse,
Sous la présidence du maire

Monsieur l'ingénieur Jacques Héroux avait prit place à la table du conseil.
A cette séance spéciale un seul sujet est à l'agenda,
L'ouverture des soumissions.
Compte-Rendu.
Une résolution de la séance du 3 mars avait pour effet de demander des soumissions publiques pour un réseau d'aqueduc dans les limites de la municipalité.L'avis au soumissionnaires paru dans le journal Le Nouvelliste stipulait que les soumissions seraient ouverte le 24 mars 1964 à une séance spéciale.
Vers quatre heure et denie P.M. MM Roger Guilbeault maire, Maurice Toupin conseiller, ainsi que M Paul Gervais conseillere se sont rendu au bureau du sécrétaire pour attester que la dernière soumissions étaient rentré au bureau du sécrétaire avant 5 heure P.M. Vers cinq heure et cinq ils partirent du bureau, avant de quitter le bureau ont fit le comptage des soumissions rentrées. Ilsy avait six envelloppes cachetées.
A l'assemblée publique tenue le même soir soit le 24 mars 1964 les soumissions furent ouvertes.
Voici les entrepreneurs qui ont soumissionnés.

Constructeurs St-Maurice de Shawinigan
soumission avec chèque certifié prix $297,510.00

Massicotte et Fils du Cap-de-la-Madeleine
soumission avec chèque certifié prix $294,011.45

Dollard construction du Cap-de-la-Madeleine
soumission avec chèque certifié prix $277,475.00

Boisvert Ready-Mix de Shawinigan
soumission avec chèque certifié prix $303,627.32

Marautier de Ste-Anne de la Pérade
soumission avec chèque certifié prix $281,237.75

M. R.J. Lévesque avait fait un prix pour le forage des puits dans cette enveloppe il n'y avait pas de chèque,
prix 20,400.00
N.B. il est à l'attention que le conseil n'avait pas demandé de soumissions pour le forage des puits.
L'ouverture des soumissions faites le conseil devra faire un choix définitif s'il y a lieu à une date ultérieure.
Monsieur le conseiller Maurice Toupin propose que la séance soit levée. Secondé par monsieur le conseiller Paul Gervais.

Roger Guilbeault maire / Laurent Toupin séc-trés.

INITIALES DU MAIRE
206
INITIALES DU SEC.-TRES.

Mardi 7 avril 64'

Session régulière du Conseil de cette Municipalité tenue à l'école Dominique-Savio à l'heure ordinaire des séance ce mardi sept avril mil neuf cent soixante-quatre, à laquelle sont présents messieurs les conseillers suivants: M. Maurice Toupin, Gilles Hamel, Narcisse Hinse Marcel Arcand, Zéphir Vaillancourt, Paul Gervais.
Sous la présidence du maire Roger Guilbeault maire.

Après la lecture des minutes par le sécrétaire,
Monsieur le conseiller Maurice Toupin propose que les minutes des
1 assemblées du 3 et du 24 mars soient et sont acceptées tel que lues.
Secondé par monsieur le conseiller Narcisse Hinse..
Adoptée.

Union des municipalités.
Monsieur le conseiller Marcel Arcand propose que la Municipalité
2 de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine adhère à l'union des municipalités
Secondé par monsieur le conseiller Gilles Hamel.
adoptée

N.B. Le coût par an est de $50.00

chien qui troublent la paix

Monsieur le conseiller Paul Gervais propose que le maire soit et est autorisé à prendre informations auprès de l'aviseur légal et de la Police Provinciale dans l'affaire des chiens (ceux de Jules Guilbeault)
3 qui troublent la paix, le maire est aussi autorisé à prendre les procédures voulues pour rétablir la paix.
Secondé par monsieur le conseiller Marcel Arcand.
adoptée.

Monsieur le conseiller Narcisse Hinse propose que la demande de Monsieur Robert Sauvageau pour le placement de ces enfants est
4 accepté tel que présenté.
Secondé par monsieur le conseiller Paul Gervais.
adoptée.

Monsieur le conseiller Maurice Toupin propose que les permis de cons-
5 truction de Roméo Beaumier et de Richard Marton soient et sont accep-tés tel que présentés.
Secondé par monsieur le conseiller Paul Gervais. Adoptée.

Monsieur le conseiller Paul Gervais propose que monsieur Jean-Maurice Ouellet soit nommé percepteur des licences de commerce pour
6 mil neuf cent soixante-quatre. Il aura comme rénumération 10 % du montant global des licences perçues dans la municipalité.
Secondé par monsieur le conseiller Maurice Toupin Adoptée.
N.B. Il est à noter que le sécrétaire travaille présentement pour les employés nommés à cet effet.sans recevoir 10%.
7 Monsieur le conseiller Maurice Toupin propose que le sécrétaire soit autorisé à faire faire les comptes nécessaires pour les licences de commerce commerce et à les faire parvenir aux destinateurs concernés.
N.B. Secondé par monsieur le conseiller Narcisse Hinse adoptée.
N.B. Preuves à l'appui.
Monsieur le conseiller Paul Gervais propose que la Municipalité
9 adhère à l'organisation de la Protection civile.
Secondé par monsieur le conseiller Marcel Arcand. adoptée.

Liste des comptes.

993	A. Lacroix Vidanges plus suppléments mars	$149.16
994	Service d'assistance social	67.54
995	Bureau d'enregistrement du comté mutations	10.60
996	Librairie Morin enr. achât d'un grand Livre	10.00
997	Formules Municipales achât d'un sceau	15.70
998	J.B. Loranger Balance du sur achât de métériel municipal	11.04
999	Le Nouvelliste annonce pour demander des soumissions	135.00
1000	Sécrétaire Trésorier salaire plus supplémentaire	142.64
1001	Henri Boilet fleuriste couronne	10.60
1002	Cyrille Daigle travail pour égoût et municipalité	29.00
1003	Guy Lebrun préparation du règlement des licences commerce	90.00
1004	Mme Louis Morinville loyer de sa chède chèque final	77.20
1005	Cité du Cap-de-la-Madeleine feu	300.00
1006	Shawinigan Électricité mois de février et mars 1964	100.68

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

INITIALES DU MAIRE
207
INITIALES DU SEC.-TRES.

1007	T.J. Moore papeterie pour Grand Livre		$ 8.24
1008	Ministre des finances Protection civile		$ 45.00
1009	Fortunat Beaumier préparation G-Livre		$ 15.00
1010	Société Canadienne de la Croix-Rouge		$ 10.00
1011	Union des Municipalités	pour un an	$ 50.00
		Total	$ 1207. 40

F. D. BEAUMIER VÉRIFIÉ COMPTABLE VÉRIFICATEUR

9 Monsieur le conseiller Zéphir Vaillancourt propose que les soumissions de Marautier et de Dollard Construction ainsi que T.R. Lévesque sont retenus pour fin d'étude.
Secondé par monsieur le conseiller Marcel Arcand. adoptée.

10 Monsieur le conseiller Gilles Hamel propose que le sécrétaire soit et est nommé président d'élection pour 1964
Secondé par le conseiller Paul Gervais. adoptée.

11 Monsieur le conseiller Narcisse Hinse propose que le sécrétaire soit autorisé à faire l'achat de trois sacs d'élection pour les prochaine élection.
Secondé par monsieur le conseiller Zéphir Vaillancourt adoptée.

12 Monsieur leconseiller Gilles Hamel propose que les rénumérations pour les officiers d'élection soient comme suit:

Président d'élection	$25.00
Vice-Présidents	$12.00 chacun
Greffiers	$12.00 chacun
Gardien	$10.00 chacun

Secondé par monsieur le conseiller Narcisse Hinse adoptée.

13 Monsieur le conseiller Gilles Hamel propose que 5 lumières soient installées dans le rang des Grandes Prairies.
Secondé par monsieur le conseiller Narcisse Hinse adoptée.

14 Monsieur le conseiller Zéphir Vaillancourt propose que 3 lumières soient installées à partir de Eddly Hayes en montant la route Nationale.
Secondé parmonsieur le conseiller Paul Gervais. adoptée.

N.B. Le conseiller Marcel Arcand est dissident sur la proposition.

[redacted]

15 Attendu qu'il est nécessaire, pour subvenir aux dépenses de la L'administration de la municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, d'imposer certaines taxes spéciales ou droits spécifiques pour licences ou permis.
IL EST EN CONSEQUENCE
PROPOSE PAR LE CONSEILLER NARCISSE HINSE
SECONDE par LE CONSEILLER ZEPHIR VAILLANCOURT
qu'il soit ordonné et statué que le conseil ORDONNE ET STATUE par le présent règlement ce qui suit, savoir:
que le règlement no:25 et ses amendements soient et sont par le présent règlement abrogés et annulés à toutes fins que de droit.
Le présent règlement portera le numéro cinquante-un (51)

pour les détails voir livre des règlements. à la fin.

16 Monsieur le conseiller Paul Gervais propose que la séance soit levée
Secondé par monsieur le conseiller Gilles Hamel.

.....

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

INITIALES DU MAIRE
208
INITIALES DU SEC.-TRES.

résolutions 13 + 13 en moins

permis de construction

changement d'assurances.

règlement pour la paix + bon ordre.

adhésion à la Protection civile

Province de Québec
Canada
Municipalité de Ste Marthe --

Session régulière du conseil de cette Municipalité tenue le cinq mai mil neuf cent soixante-quatre à l'Ecole Dominique-Savio à l'heure ordinaire des séances; Etaient présents les conseillers suivants: MM. Marcel Arcand, Paul Gervais, Zéphir Vaillancourt, Maurice Toupin, Gilles Hamel, en était absent le conseiller M. Narcisse Hinse.
Sous la présidence du maire Roger Guilbeault.

Monsieur le conseiller Paul Gervais propose que les minutes soient et sont acceptées tel que lues, les résolutions treize et quatorze en moins.
Secondé par monsieur le conseiller Maurice Toupin.

Monsieur le conseiller Gilles Hamel propose que les permis de construction de monsieurs Raoul Dubé, Guy Fiset, Jules Lacoursières, Adrien Bernier, soient et sont acceptés tel que présentés.
Secondé par monsieur le conseiller Maurice Toupin.

Monsieur le conseiller Marcel Arcand propose que le sécrétaire soit autorisé à signer les formules pour faire le changement des assurances de M. Lampron à M Adrien Grand'Maison courtier.
Secondé par monsieur le conseiller Paul Gervais.

Avis de Motion est présenté par le conseiller Paul Gervais qu'à une séance régulière où à une séance subséquente un règlement sera soumis à l'effet de décréter un règlement prévoyant le maintient de la paix et le bon ordre dans la Municipalité.

Il est résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine décrète la formation d'un service municipal de la Protection civil et adhère au groupe 641.
Q'un comité exécutif de la Protection Civile, comprenant le maire et tous les échevins, soit formé et que le maire soit désigné pour représenter ce comité exécutif au Comité de Régie du groupe susdit.
Que le Sécrétaire trésorier soit désigné comme officier de liaison auprès du coordinateur du groupe 641 et fasse partie du comité de planification.
Que la participation de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap au budget du goupe 641 de la Protection Civile, soit votée par la présente.
Que sur signature du budget annuel municipal tel que présenté sur la formule OMU-21F le Sécrétaire-Trésorier verse à la Protection Civile du Québec par l'entremise du coordonnateur du groupe 641, la perticipation municipale.
Que le coordonnateur de laProtection Civile du Groupe 641 monsieur Alfred Lafren
Alfred Lafrenière soit reconnu par le conseil et le comité exécutif de la de la Protection Civile et qu'il soit autorisé à communiquer avec les services municipaux en ce qui concerne l'exécution de ses devoirs dans le domaine de la Protection Civile.

Liste des comptes.

1012	Imprimerie St-Patrice formules pour licences	$25.11 ✓
1013	Shawinigan Water and Power rues electricité	$ 61.02 ✓
1014	Formules Municipales bulletin de présentation sacs d'elec.	$13.80 ✓
1015	M. Narcisse Hinse chèque en remboursement voyage à Québec	$40.00 ✓
1016	M. Paul Gervais chèque en remboursement voyage pour aqueduc	$40.00 ✓
1017	L.O.Trottier 4ième versement entretien chemins hiver	$1950.00 ✓
1018	Sécrétaire trésorier mois d'avril	$182.28 ✓
1019	Bureau D'enregistrement mutations de avril	$ 3.20 ✓
1020	Cyrille Daigle travail pour municipalité et égouts	$23.50 ✓
1021	Chèque nul nul.....	
1022	J-Marie Toupin nivelage des rues	$ 9.00 ✓
1023	Alfred Lacroix vidanges plus loger nouveaux	$153.02 ✓
	Total pour le mois	$2[illegible]00.93

F. D. BEAUMIER VÉRIFIÉE COMPTABLE VÉRIFICATEUR

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

INITIALES DU MAIRE
209
INITIALES DU SEC.-TRES.

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

Comptes

demande d'octroi pour le réseau d'aqueduc

Monsieur le conseiller Paul Gervais propose que les comptes soient et sont acceptés tel que présentés.
Secondé par monsieur le conseiller Marcel Arcand.

Monsieur le conseiller Marcel Arcand propose que la séance soit levée
Secondé par monsieur le conseiller Gilles Hamel.

N.B. A cette assemblée le sécrétaire fit la demande d'une augmentation, refus de la part du conseil pour raison de manque d'argent.

Roger Guillard MAIRE Laurent Toupin SEC.

Séance spécial du conseil de cette municipalité tenue le onze mai mil neuf cent soixante-quatre à l'école Dominique-Savio à L'heure ordinaire des séances, Etaient présents MM les conseillers Maurice Toupin, Narcisse Hinse, Marcel Arcand, Paul Gervais, Zéphirin Vaillancourt, en était absent le conseiller Gilles Hamel
Sous la présidence du maire.

Un seul sujet: Résolution pour demande d'octroi pour aqueduc.

Attendu que la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, entend, dans un avenir rapproché construire un réseau d'aqueduc et de protection contre les incendies,
Attendu que pour réaliser ce projet, il lui est nécessaire d'obtenir l'appui des autorités gouvernementales,
Il est en conséquence PROPOSÉ ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents que demande soit faite officiellement auprès des autorités concernés afin d'obtenir des octrois subtentiels à la réalisation de son projet d'aqueduc et de protection contre les incendies; dans la possibilité d'un avenir rapproché.

Les demandes d'octrois seront envoyés à monsieur Augustin Brassard.

Monsieur le conseiller Zéphir Vaillancourt propose que la séance soit levée.
Secondé par monsieur le conseiller Maurice Toupin.

Roger Guillard MAIRE Laurent Toupin SEC

INITIALES DU MAIRE R.G. 210 INITIALES DU SEC.-TRES.

Province de Québec,
Canada,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

PROCES VERBAL

L'AN DE GRACE MIL NEUF CENT SOIXANTE-QUATRE, EN CE TREIZE MAI.

JE, soussigné, Président de l'Election, et sous mon serment d'office déclare ce qui suit:
à SAVOIR; me suis rendu à l'Ecole Dominique-Savio sur la huitième rue à Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, avant la dixième heure de l'avant-midi pour y recevoir tous les bulletins de présentation pour les candidats mis en nomination pour les sièges vacants, no: 2-3-4.

Vers dix-heure et quatorze minutes en ce mercredi treize mai mil neuf cent soixante-quatre,
Monsieur Achille Lottinville, mécanicien, du 190 Ste-Marthe propose pour remplir la charge de conseiller au siège numéro deux (2) Monsieur Paul Gervais, inspecteur en papier et travaillant à la Domtar Newsprint Co. pour remplir la charge de conseiller;
Monsieur Lucien Turcotte, électricien du 7, 8ième rue à Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, est secondeur.
MM Achille Lottinville et Lucien Turcotte étaient présents.
Après avoir lu attentivement le bulletin de présentation, je signai le dit bulletin ADMIS.
PROPOSE PAR ACHILLE LOTTINVILLE

SECONDE PAR LUCIEN TURCOTTE

Que monsieur du 24, 8ième rue Ste-Marthe soit mis en monination comme conseiller municipal de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, pour le siège no:deux (2).

)(
)(

Vers onze heure moins vingt minutes de l'avant midi en ce mercredi treize mai mil neuf cent soixante-quatre,
Monsieur Charles-Edward Montplaisir, cultivateur du 675 Ste-Marthe propose pour remplir la charge de conseiller au siège numéro trois, Monsieur Zéphirin Vaillancourt, cultivateur du 873 Ste-Marthe, pour remplir la charge de conseiller;
Monsieur Lucien Turcotte, cultivateur, du 645 Ste-Marthe est secondeur.
Après avoir lu attentivement le bulletin de présentation je signai le dit bulletin ADMIS.
PROPOSE PAR C-EDWARD MONTPLAISIR

SECONDE PAR LUCIEN TURCOTTE

Que monsieur ZEPHIRIN VAILLANCOURT du 873 Ste-Marthe soit mis en nomination comme conseiller municipal de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, pour le siège no: trois (3).

)(
)(

Vers onze heure et sept minutes de l'avant-midi de l'avant midi en ce treize mai mil neuf cent soixante-quatre,
Monsieur Thomas Toupin, cultivateur du 935 Ste-Marthe, propose pour remplir la charge de conseiller au siège numéro quatre, Monsieur Marcel Arcand, cultivateur du 897 Ste-Marthe pour remplir la charge de conseiller;
Monsieur Albert Talbot, cultivateur, du 889 Ste-Marthe est secondeur.
Après avoir lu attentivement le bulletin de présentation, je signai le dit bulletin ADMIS.

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

INITIALES DU MAIRE
211
INITIALES DU SEC.-TRES.

PROPOSE PAR THOMAS TOUPIN

SECONDE PAR ALBERT TALBOT

Que monsieur Marcel Arcand du 897 Ste-Marthe soit mis en nomination comme conseiller municipal de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, pour le siège no: quatre (4).

)(
)(

Vers onze heure et vingt-huit minutes de l'avant-midi en ce treize mai mil neuf cent soixante-quatre;
Monsieur Emilien Normandin, ingénieur stationnaire, du 939 Ste-Marthe propose pour remplir la charge de conseiller au siège numéro trois (3), Monsieur Adélard Toupin, commis, du 949 Ste-Marthe, pour remplir la charge de conseiller;
Monsieur Odilon Montplaisir, cultivateur, du 801 Ste-Marthe est secondeur.
Après avoir lu attentivement le bulletin de présentation, je signai le dit bulletin ADMIS
PROPOSE PAR EMILIEN NORMANDIN
SECONDE PAR ODILON MONTPLAISIR

Que monsieur Adelard Toupin du 949 Ste-Marthe soit mis en nomination comme conseiller municipal de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, pour le siège no: trois (3).

Aucun autre candidat ne fut mis en nomination pour une charge de conseiller municipal. Vers midi et cinq minutes je suis sortis à l'extérieur pour donner avis public de vive voix de la tenue du scrutin et pour la proclamation des élus par acclamation. Voici à cet effet le procès verbal que j'ai fait sur place.

L'AN DE GRACE MIL NEUF CENT SOIXANTE-QUATRE, EN CE TREIZE MAI.

MUNICIPALITE DE STE-MARTHE DU CAP-DE-LA-MADELEINE
PROVINCE DE QUEBEC
CANADA.

JE, soussigné ,Président de l'Election et sous mon serment d'office, déclare de qui suit:

à SAVOIR;

Que le scrutin est nécessaire pour l'election maintenant pendante pour la dite Corporation Municipale, et que le scrutin sera ouvert en conséquence le dix-neuf mai mil neuf cent soixante-quatre, de huit heure de l'avant-midi jusqu'à six heure de l'après-midi, et que les personnes dûment présentées comme candidats à cette élection et pour lesquelles seulement les votes seront admis, sont:

Siège no: 3 Zéphirin Vaillancourt conseiller sortant.
Adélard Toupin conseiller nouveau.

Par la présente, je déclare comme élu, les conseillers suivants.

Siège no:2 Monsieur Paul Gervais reélu par acclamation

Siège no:3 Monsieur Marcel Arcand reélu par acclamation

Donné à Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, sous mon Serment d'office,

Je signe, Laurent Toupin
Laurent Toupin prés. d'Election.

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

INITIALES DU MAIRE
212
INITIALES DU SEC.-TRES.

PROCES VERVAL

L'An de grâce mil neuf cent soixante-quatre en ce mardi dix-neuf jour de mai.

Je soussigné, Président de l'Election et sous mon serment d'office déclare ce qui suit:

A SAVOIR:

Conformément aux dispositions de la loi cette année la journée des élections (pour la votation)s'est tenue un mardi au lieu d'un lundi (la lundi étant la fête de la reine.

Correspondant à mes avis publics la votation avait lieu à l'école no: un (1) route Nationale côté nord.

Vers huit heures de la matinée trois bureaux étaient ouverts à ladite école pour y recevoir les bulletins de votation, jusqu'à six heures de l'après-midi.

...

A six heures précises les trois bureaux de votation fermèrent et l'on procéda au décomptage des bulletins.

candidat Vaillancourt: 265 bulletins.

candidat Toupin : 293 bulletins.

donnant ainsi une majorité de 28 voix au candidat Toupin.

...

Tous les effets de votation sont scellés et gardér en ma possession durant le laps de temps prévus aux dispositions de la loi. Après la période prévu ces effets seront détruits.

N.B. En aucun temps après le temps expiré, toute personne qui voudrait prendre connaissance de la votation ne sera admis à le faire.

Votation en détails

poll no: 1	Vaillancourt	76	
	Toupin	105	majorité 29
poll no: 2	Vaillancourt	108	majorité 7
	Toupin	101	
poll no: 3	Vaillancourt	81	
	Toupin	87	majorité 6

ce qui donne une majorité totale à M. Adélard Toupin de 28

N.B.
Il est regrettable de constater, après la votation faite de voir que certaines personnes se sont présentés pour voter sous des noms d'emprunts. Il va s'en dire qu'un état de chose est condamnable et repréhensible à touts points. Je tiens à donner avis et de bon aloi que si une telle situation se représente à moi, je prendrai des procédures contre ces personnes impliquées sans égard aux personnalités et aux réputations ainsi mis dans l'infraction.

fait à Ste-Martne ce dix-neuf mai 1964

Laurent Toupin prés élection

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

INITIALES DU MAIRE
213
INITIALES DU SEC.-TRES.

Province de Québec,
Canada,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine,...

Session régulière du conseil de cette Municipalité tenue le deux juin mil neuf cent soixante-quatre à l'école Dominique-Savio à l'heure ordinaire des séances du conseil de cette Municipalité

Etaient présents les conseillers suivants: MM Maurice Toupin, Narcisse Hinse, Paul Gervais, Adélard Toupin, Gilles Hamel, Marcel Arcand.
Sous la présidence du maire Roger Guilbeault.

ASSERMENTATION:

Je, PAUL GERVAIS, soussigné de
24 8e Rue Ste-Marthe Co. Champlain
ayant été dûment élu comme conseiller de cette municipalité, jure que je remplirai, avec honnêteté et fidélité, les devoirs de cette charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité.
AINSI QUE DIEU ME SOIT EN AIDE.

Paul Gervais
Laurent Toupin séc. M. Paul Gervais.

-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-

Je, MARCEL ARCAND, soussigné de
Ste-Marthe du Cap
ayant été dûment élu comme conseiller de cette municipalité, jure que je remplirai, avec honnêteté et fidélité, les devoirs de cette charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité.
AINSI QUE DIEU ME SOIT EN AIDE.

Marcel Arcand
Laurent Toupin séc. M.Marcel Arcand.

-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-

Je, ADELARD TOUPIN, soussigné de
949 Ste-Marthe Cap
ayant été dûment élu comme conseiller de cette municipalité, jure que je remplirai, avec fidélité et honnêteté, les devoirs de cette charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité.
AINSI QUE DIEU ME SOIT EN AIDE.

Adelard Toupin
Laurent Toupin séc. M. Adélard Toupin.

-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-

Le sécrétaire donne lecture des minutes de l'assemblée du 5 mai ensuite le maire donne lecture des procès verbaux que le président de l'élection avait préparé sur place lors des élections.

)(-

Monsieur le conseiller Gilles Hamel propose que les minutes des assemblées du cinq mai et du onze mai; aussi les procès verbaux sont acceptés tels que présentés.
Secondé par monsieur le conseiller Paul Gervais.

Monsieur le conseiller Narcisse Hinse propose que monsieur Paul Gervis soit nommé pro-maire pour les prochains trois mois.
Secondé par monsieur le conseiller ~~Paul Gervais~~. MARCEL ARCAND

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

INITIALES DU MAIRE
214
INITIALES DU SEC.-TRES.

Monsieur le conseiller Gilles Hamel propose que le sécrétaire et le pro-maire soient autorisés à prendre informations au sujet d'une réclamation faite par Me Yvon Monfette pour son client M Emilien Lemire.
Secondé par monsieur le conseiller Marcel Arcand.

Monsieur le conseiller Paul Gervais propose que les permis de construction de MM. Léon Fréchette, J.W. Lagassé, Guy Pelletier, Jean-Guy Fiset, Lionel Ouellet, soient et sont aceptés tel que présentés.
Secondé par monsieur le conseiller Maurice Toupin.

Monsieur le conseiller Narcisse Hinse propose que monsieur Jean-M Maurice Ouellet soit désormais, à partir d'aujourd'hui, autorisé à faire la collection des licences de commerce de ceux qui font commerce sans s'être prévalus d'une licence ou permis dans les limites de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine. Des reçus en duplicata lui seront fournis pour faliciter son ouvrage.
Secondé par monsieur le conseiller Adélard Toupin.

IL EST PROPOSE ET RESOLU que la municipalité fasse la demande du greeder pour faire faire certains travaux dans la municipalité, soit sur semaine ou le samadi. La municipalité s'engage à défrayer le salaire du manoeuvre.
~~Secondé par monsieur le conseiller~~

Monsieur le conseiller Paul Gervais propose que M.Arthur Beaumier soit à partir d'aujourd'hui autorisé à faire la collection directe des permis de construction. Un rapport mensuelle sera fourni au sécrétaire sur le nombre de permis émis. Des reçus en duplicata lui seront fournis. Secondé par monsieur le conseiller Maurice Toupin .

Monsieur le conseiller Gilles Hamel propose que la municipalité fasse une demande pour avoir l'eau et les égoûts pour monsieur Guy Pelletier garage, La municipalité ne s'engage pas présentement ainsi qu'à l'avenir à défrayer le coût des travaux exécutés et qui pourront en aucun temps etre exécutés. La municipalité ne s'engage en rien dans cette demande.
Secondé par monsieur le conseiller Adélard Toupin.

avis de motion sur règlement pour changer les heures de la votation.

Avis de motion est présenté par monsieur le conseiller Maurice Toupin qu'à une séance régulière ou à une séance subséquente un règlement sera soumis à l'effet de décréter le changement des heures de votation dans les limites de la municipalitéde Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine.

. . . . .

Monsieur le conseiller Narcisse Hinse propose que l'inspecteur monsieur Donatien Brière soit autorisé à faire la clôture qui longe la route qui même à la "Sherwin Williams". Il est aussi autorisé à faire l'achât des matériaux nécessaires.
Secondé par monsieur Adélard Toupin.

. . . . .

Monsieur le conseiller Maurice Toupin propose que les comptes suivants soient et sont acceptés,
Secondé par monsieur le conseiller Adélard Toupin.

1024	Carrière St-Maurice 2 voyage de pierres	$23.01
I025	Imprimerie St-Patrice impressions des bulletins vote	$19.71
1026	Shawinigan Water and Power electricité du mois	$62.19
1027	L.O.Trottier et Fils.....machinerie	$30.75
1028	Alfred Lacroix vidanges et nouveaux abonnés, voyage	$146.27
1029	Robert Piron travail dans la route St-Maurice	$3.00
1030	La Cité du Cap-de-la-Madeleine feu arrosoir	
1031	J.A.Bradley feu	$19.80
1032	Service d'assistance Sociale....enfants de G.Vaillancourt	$67.18
1033	Jean-Marie Toupin gardien élection	$10.00
1034	Mme Maurice Toupin Vice présidente poll no 2	$12.00
1035	Mme Roland Jutras greffier poll no 2	$12.00
1036	Mme Aldège Toupin greffier poll nol	$12.00
1037	Mme joseph Lottinville Sécrétaire d'élection	$12.00
1038	M. André Lottinville gardien	$10.00
1039	Laurent Toupin président d'élection	$25.00
1040	M. Honoré Beaumier gardien	$10.00
1041	Rodolphe Dumas gardien	$10.00

Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.
MARGE DE LA RELIURE

INITIALES DU MAIRE
215
INITIALES DU SEC.-TRES.

1042 Mme Richard Hayes Vice présidente.....$12.00
1043 Mme Fernand Courteau greffier.....$12.00
1044 Nul Nul Nul Nul Nul
1045 NUL NUL NUL NUL NUL
1046 Sécrétaire Trésorier salaire du mois.....$160.38
1047 Municipalité de Ste-Marthe Peddy Cash $25.00
TOTAL.....$694.29

D. BEAUMIER VERIFIÉ COMPTABLE VÉRIFICATEUR

Monsieur le conseiller Adélard Toupin propose que la séance soit levée,
Secondé par monsieur le conseiller Narcisse Hinse.

Roger Guillaud maire Laurent Toupin séc

Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine
Province de Québec,
Canada.

Session régulière du conseil de cette municipalité tenue le sept(7) juillet mil neuf cent soixante-quatre à l'heure et aux endroits ordinaire des séances pour le conseil de la dite municipalité.
Etaient présents les conseillers suivants:
MM. Adélard Toupin, Paul Gervais, Marcel Arcand, Maurice Toupin, Gilles Hamel, Narcisse Hinse.

Lecture des minutes:

(1) Monsieur le conseiller Gilles Hamel propose que le conseil paie une grande messe en gage de symphatie lors du décès de Mme Hermile Coté
Secondé par monsieur le conseiller Marcel Arcand.

(2) Monsieur le conseiller Maurice Toupin propose que les minutes de l'assemblée du deux juin soient et sont acceptées tel que lues.
Secondé par monsieur le conseiller Adélard Toupin.

(3) Monsieur le conseiller Paul Gervais propose que l'on demande à la Commission Municipale de préparer un tableau de remboursement que le conseil annexera au règlement no:54, le présent règlement no:54 est adopté en principe.
Secondé par monsieur le conseiller Maurice Toupin.

(4) Monsieur le conseiller Narcisse Hinse propose que dans le règlement pour changer les heures de la votation les heures soient de 9 à7 du soir au lieu de 8 à 6 du soir, en vertu de l'article 266.C.M.
Secondé par monsieur le conseiller Adélard Toupin.

(5) Monsieur le conseiller Gilles Hamel propose que le sécrétaire ne soit tenu en rien responsable dans la confection, la rédaction, et tout autres points concernant le règlement pour pouvoir changer l'heure de la votation.
Secondé par monsieur le conseiller Maurice Toupin.

DEPOSITION DE LA REVISION DU ROLE D'EVALUATION.
L'HOMOLOGATION APRES 30 JOURS.
Monsieur le conseiller Paul Gervais propose que toutes les critiques ou touts points de la revision du rôle se fassent par écrit.
L'audition des plaintes est de 30 jours.
Secondé par monsieur le conseiller Marcel Arcand.

Monsieur le conseiller Narcisse Hinse propose que les permis de construction de MM. J.J. Dupuis, Fernand Lesage, J-Guy Thibodeau, Paul et Oscor Gravel, Eddly Hayes, C-Edward Lottinville, Alfred Beaumier, Marcel Pagé, André Roy, Henri Lottinville, Lionel Douvet et Omer Rocheleua soient et sont acceptés toutefois les permis de

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

INITIALES DU MAIRE
216
INITIALES DU SEC.-TRES.

Monsieur Marcel Lefebvre et de Monsieur Maurice Dumas vont à l'encontre du règlement; la grandeur du terrain ne permet pas une bâtisse ayant les dimentions réglementaires prévues par le règlement de la construction.
Secondé par monsieur le conseiller Paul Gervais.

Monsieur le conseiller propose qu'une damande soit faite auprès de Monsieur B. De Gonzague divisionnaire afin d'avoir les affiches indiquant la vitesse à 30 mille à l'heure ainsi que des affiches pour avertir les automobilistes de l'approche d'une école, ces affiches sont pour le Rang des Grandes Prairies.
Secondé par monsieur le conseiller Narcisse Hinse.

Monsieur le conseiller Maurice Toupin propose que monsieur Fortunat Beaumier soit engagé à nouveau pour faire la vérification et dereeser les états financiers requis généralement pour satisfaire aux exigences de la loi et des interressés.
Secondé par monsieur le conseiller Marcel Arcand.

Monsieur leconseiller Maurice Toupin propose que le plan soumis par la compagnie de Téléphone Bell au conseil soit et est accepté
Secondé par monsieur le conseiller Paul Gervais.

Avis de Motion.
Avis de motion est présenté par monsieur le conseiller Gilles Hamel qu'à une séance régulière où à une séance subséquente un règlement sera soumis à l'effet de décrété "La rénumération des dépenses des membres du conseil"

Monsieur le conseiller Gilles Hamel propose que le maire est autorisé à signer les factures présentés à cette séance de MM Honoré Beaumier et de Cyrille Daigle pour du travail fait pour la municipalité.
Secondé par monsieur le conseiller Marcel Arcand.

Monsieur le conseiller Paul Gervais propose que le secrétaire soit autorisé à envoyer tous les comptes de taxes dues à la Municipalité
Secondé par monsieur le conseiller Adélard Toupin.

Monsieur le conseiller Adélard Toupin propose que les comptes soient et sont acceptés tel que présentés
Secondé par monsieur le conseiller Paul Gervais.

1048	Narcisse Hinse	$25.00
1049	Léopold Dubois	83. 03
1051	Laurent Toupin	$1160.38
1050	Mmme Paul Gervais	6.10
1052	Alfred Lacrois	$143.92
1053	Carrière St-Maurice	$41.58
1054	Robert Biron	$2.00
1055	Électricité Shawinigan	$62.19
1056	Imprimerie Lacoirsière	$24.54
1057	Conseil de Comté	$899.95
1058	Adrien Grand'Maison	269.35
1059	Alfred Lacroix	$51.00
1060	Coopérative de Champlain	56.05
1061	Yves Brières	$33.00
1062	Donatien Brière	$51.75
1063	J¾M Dumas	$1.75
1064	Marcel Sauvageau	8.00
1065	J¾M. leclerc	$105.75
1066	Laurent Toupin	$99.75
1067	H. Beaumier	$73.50
1068	Donat Roy	$73.50
1069	Cyrille Daigle	$38.00
1070	Honoré Beaumier	$11.00
1071	Laurent Toupin	$9.6[illegible]
1072	~~Cité du Cap~~ Ce chèque est nul voir carnet de chèques	~~164.82~~

F. D. BEAUMIER VÉRIFIÉ COMPTABLE VÉRIFICATEUR

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

INITIALES DU MAIRE R.G.
217
INITIALES DU SEC.-TRES. L.T.

Monsieur le conseiller Maurice Toupin propose que Monsieur Fortunat Beaumier soit réengagé comme vérificateur des livres pour la municipalité
Secondé ppar monsieur le conseiller Marcel Arcand.

Monsieur le conseiller Paul Gervais propose que le conseil inclut dans son prochain budget un montant de spt-cent cinquante dollars $750.00 pour une subvention venant en aide au Comité des Loisirs de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine
Secondé par monsieur le conseiller Narcisse Hinse

Monsieur le conseiller Adélard Toupin ppropose que la séance soit levée,
Secondé par monsieur le conseiller Marcel Arcand.

Roger Guilbeault maire Laurent Toupin ptre

août

Session régulière du conseil de cette municipalité tenue au lieu et à l'heure ordinaire des séances de ce conseil ce mardi 4 août mil neuf cent soixante-quatre. Etaient présents Messsieurs les conseillers suivants: Maurice Toupin Marcel Arcand Narcisse Hinse Adélard Toupin Gilles Hamel, Paul Gervais,
Sous la présidence du maire Roger Guilbeault.

lecture des minutes:

1-8-64 Monsieur le conseiller Adélard Toupin propose que les minutes des l'assemblée du 7 juillet soient et sont acceptées tels que lues.
Secondé par monsieur le conseiller Maurice Toupin.
receindé la résolution no 4 de la page 215

2-8-64 Monsieur le conseiller Maurice Toupin propose que la résolution no:4 de la page 215 concernant le chamgement des heures de la votation est receindée à toutes fins que de droit.
Secondé par monsieur le conseiller Paul Gervais.

règl: no:55 Règlement des heures de la votation:no;55
Province de Québec
Canada
Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine
REGLEMENT CONCERNANT LE CHANGEMENT DES HEURES DE LA VOTATION
REGLEMENT NO: 55

3-8-64 Règlement abrogeant et annulant à toutes fins que de droit, tous les autres règlements et leurs amemdements concernant le changement des heures de la votation tant pour les élections municipales que pour les référendums dans les limites de la dite municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine.
ATTENDU qu'il est nécesssaire de règlementer les heures de la votation tant pour les élections municipales que pour les referendums;

ATTENDU qu'un avis de motion a été régulièrement donné;
EN CONSEQUENCE
il est proposé par le conseiller Paul Gervais
secondé par le conseiller Marcel Arcand
et RESOLU qu'il soit ordonné et statué que le conseil ORDONNE ET STATUE par le présnt règlement ce qui suit:
1- Conformément aux dispositions des articles 266 et les suivantes du Code municipal (17 Geo.V.,c.77; 19 Geo.,V.,c.88; 22 Geo.V.,c.113) le conseil se prévaut des pouvoirs pour règlementer les heures de la votation.
2- Que désormais les heures de la votation soient et sont changées.
3- Que les heures de la votation qui étaient de huit (8) heures a.m. à six (6) heures p.m. SOIENT MAINTENANT ET DESORMAIS COMME SUIT:
Que les heures de la votation pour les élections municipales et p pour les référendums soient maintenant et désormais de huit (8) heures a.m. jusqu'a sept (7) heures du soir.

Le présent règlement entrera en vigeur conformément aux dispositions de la loi. Adopté a la séance du 4 août 1964.

INITIALES DU MAIRE
218
INITIALES DU SEC.-TRES.

enregistrement des obligations.

4-8-64 Monsieur le conseiller Paul Gervais propose que lorsque le règlement no no:54 entrera en vigeur, les obligations émises sur le marché seront enregistrés enregistrés à la Banque Canadienne Nationale
Secondé par monsieur le conseiler Narcisse Hinse.

délégué au congrès des sécrétaires trésoriers.

5-8-64 Monsieur le conseiller Maurice Toupin propose que le sécrétaire Trésorier soit délégué au congrès des sécrétaires les 11 et 12 septembre septembre 1964 à Québec.
Secondé par monsieur le conseiller Paul Gervais.

Assemblée des électeurs pour expliquer le projet d'aqueduc.

6-8-64 Monsieur le conseiller Paul Gervais propose que l'assemblée des électeurs pour expliquer le projertaqueduc soit lundi le 10 août 1964 à 8 heures p.m.
Secondé par monsieur le conseiller Marcel Arcand.

Avis à tous les propriétaires interressés.

7-8-64 Monsieur le conseiller Gilles Hamel propose qu'un avis soient envoyé à tous les électeurs propriétaires interressés sur le projet d'aqueduc.
Secondé par monsieur le conseiller Maurice Toupin.

délégation au sanctuaire pour le 15 août 1964

8-8-64 Monsieur le conseiller Maurice Toupin propose que monsieur Narcisse Hinse soit délégué le 15 août 1964 au sanctuaire N-D du Cap pour représenter la paroisse.
Secondé par monsieur le conseiller Gilles Hamel.

Le maire au congrès des maires.

9-8-64 Monsieur le conseiller Paul Gervais propose que les dépenses du maire au congrès des maires soient rénumérées
Secondé par monsieur le conseiller Marcel Arcand.

Avis de motion pour allonger le parcours des vidanges.

10-8-64 AVIS DE MOTION est donné par monsieur le conseiller Gilles Hamel qu'à une séance régulière ou à une séance subséquente un règlement sera soumis à l'effet de décréter un amendement au règlement existant des vidanges afin d'allonger le parcours existant.

bâtiment à l'encontre du règlement.

11-8-64 Monsieur le conseiller Narcisse Hinse propose que l'inspecteur en bâtiment fasse rapport au conseil pour tous les bâtiments qui viennen viennent à l'encontre du règlement de la construction sur toute l'étendue de l l'étendue de la paroisse. Il sera rénuméré pour son travail à $1.00 l'heure
Secondé par monsieur le conseiller Gilles Hamel.

Liste des comptes;

12-8-64 Monsieur le conseiller Adélard Toupin propose que les comtes soient et sont acceptés tel pque présentés.
Secondé par le conseiller Paul Gervais,

1073	Bureau d'enregistrement du comté mois de juin et mai.	13.60
1074	Imprimerie St-Patrice comtes de taxes.	50.02
1075	Monsieur Gilles Toupin chemin du dépotoir.	36.00
1076	Morin et Frères tuyeau pour égout.	9.50
1077	Canadien Pacific. télégramme (Mme E Coté Mtl.	.70
1078	Compagnie d'électricité Shawinigan. mois juillet	62.19
1079	Cité du Cap-de-la-Madeleine feu	150.00
	et chèque refait du mois précédent montant de $318.75	318.75
1080	Honoré Beaumier travail égoût	3.00
1081	Cyrille Daigle égout et rues	15.00
1082	J. Marie Leclerc. soudure au gallon 100 pieds	1.50
1083	Chèque en remboursement voyage à Québec maire	25.00

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

INITIALES DU MAIRE
219
INITIALES DU SEC.-TRES.

1084 Zotique Vaillancourt tzavail garde feu 7.50
1085 Paul Gervais nourriture pour pauvre 5.72
1086 Commission Scolaire de Ste-Marthe rembourseme nt 100.00
1087 — Chèque nul. voir carnet de chèque.
1088 Alfred Lacroix vidanges et nouveaux abonnées 143.26
1089 Sécrétaire Trésorier mois de juillet 148.07
1090 Peddy Cash Municipalité 25.00

TOTAL:::

F. D. BEAUMIER COMPTABLE VÉRIFICATEUR VÉRIFIÉ

13-8-64 le Monsieur le conseiller Paul Gervais propose que l'on renflou le Peddy Cash.
Secondé par monsieur le conseiller Marcel Arcand.

14-8-64 Monsieur le conseiller ~~Narcisse-Hinse~~ propose que la séance soit levée
Secondé par monsieur le conseiller Maurice Toupin.

Roger Guilbeault MAIRE Laurent Toupin SEC.

Séance spéciale tenue le 21 août 1964 à l'endroit ordinaire des séances et entre sept heures et dix heures du soir . La séance fut tenue à partir de 8 heure moins dix et dura jusqu'a dix heures moins dix minutes.

Avant huit heures moins dix les conseillers ont passés une réso lution autorisant Me Guy Lebrun à représenter la municipalité dans l'affaire de Emilien Lemire.
Résolution autorisant Me Guy Lebrun à représenter la Municipalité
15-8-64 et est Monsieur le conseiller Paul Gervais propose que Me Guy Lebrun soit autorisé à représenter et à défendre la municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine dans l'affaire de la réclémation de monsieur Emilien Lemire.
Secondé par monsieur le conseiller Marcel Arcand.
- -

Vres huit heures moins dix minutes,

Le sécrétaire trésorier fit la lecture des articles du code Municipal relative à des règlement d'emprunt. Art:758 758-a et les amendements ainsi que l'article 759.
Après il fit la lecture du règlement d'emprunt au long.

Après ces lectures des propriétaires au mombre de 37 vinrent signées et le maire Roger Guilbeault fixa la date du référendum au 17 et 18 septembre 1964.

La séance se termina à dix heures moins dix minutes.

Roger Guilbeault MAIRE Laurent Toupin SEC.

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

INITIALES DU MAIRE
220
INITIALES DU SEC.-TRES.

64'
séance du 1 sept

Session régulière du conseil de cette municiplité tenue aux lieu et à l'heure ordinaire des séances de ce conseil. Etaient présents monsieur Roger Guilbeault, maire. Messieurs Adélard Toupin, Gilles Hamel Narcisse Hinse Marcel Arcand.
Etaient absents: Monsieur Paul Gervais, Maurice Toupin.

...

1-9-64 Monsieur le conseiller Gilles Hamel propose que les permis de sonstruction de MM. R. Dufresne, Richard Montplaisir, Lucien Gosselin, Louis Thiffeault, Alfred Hélie, Robert Vézina, Douglas Ward, J. Boissonnault et Léo Désilets soient et sont acceptés tel que présentés.
Secondé par monsieur le conseiller Narcisse Hinse.

2-9-64 Monsieur le conseiller Gilles Hamel propose que Monsieur Maurice Toupin soit nommé pro-maire pour les prochains 3 mois.
Secondé par monsieur le conseiller Adélard Toupin.

3-9-64 Monsieur le conseiller Gilles Hamel propose que la police provinciale passent deux fois par semaine et surtout en fin de semaine entre 6 heures et minuit, ainsi que la nuit et d'y faire surtout une surveillance étroite.
Secondé par monsieur le conseiller Marcel Arcand.

4-9-64 Monsieur le conseiller Adélard Toupin propose que Monsieur Maurice Toupin soit délégué à l'inauguration du monument de L'Honorable Maurice Duplessis à Trois-Rivières
Secondé par monsieur le conseiller Marcel Arcand.

5-9-64 Il est proposé et résolu unanimement que la Corporation de Ste-Marthe offre ses plus sincères symphaties à la Corporation de la Municipalité de Champlain lors du décès du maire le Dr. J-Baptiste Leblanc.
N.B. Une lettre se symphaties accompagne cette résolution.

6-9-64 Monsieur le conseiller Gilles Hamel propose que l'on fasse faire 20 annonces défendant de jeter des déchêts.
Secondé par monsieur le conseiller Adélard Toupin-

7-9-64 Monsieur le conseiller Gilles Hamel propose qu'à partir du premier septembre les places énumérés ici seront compris dans le parcours pour déservir cette population par le service des vidanges.
Le parcours comprendra la Route St-Maurice, une partie du Cordon, le rang des Grandes Prairies.
Secondé par monsieur le conseiller Narciisse Hinse.

8-9-64 Monsieur le conseiller Marcel Arcand propose que les rénumérations pour les officiers du référendum soient comme suit:
Président $30.00 par jour.
officiers du bureau $15.00 par jour
Secondé par monsieur le conseiller Gilles Hamel.

9-9-64 Monsieur le conseiller Marcel Arcand propose qu'un octroi de $200.00 voit versé au comité des Loisirs de Ste-Marthe en avande sur l'octroi à être inclus dans le nouveau budget.
Secondé par monsieur Gilles Hamel.

Liste des comptes :::::

1091	Maurice Toupin.... 32.00	32.00
1092	Roger Guilbeault.... 100.00	100.00
1093	Roger Guilbeault....	27.87
1094	Takefman Iron & Métal couvercle égoûts.....	$15.05
1095	Nul NUL NUL NUL NUL NUL NUL NUL	
1096	Librairie Morin papier et stencils pour imprimer.....	$14.22
1097	Marcel Arcand voyage à Québec pour aqueduc.....	$27.00
1098	Champlain Ornemental soudure pour couvercle égoûts.....	$ 8.50
1099	Cyrille Daigle travail pour égoûts.....	$13.50
1100	Honoré Beaumier travail pour égoûts.....	$31.00
1101	Bureau d'enregistrement mutations	7.40
1102	Sécrétaire-Trésorir salaire.....	$(illegible)

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

INITIALES DU MAIRE
221
INITIALES DU SEC.-TRES.

1103 Shawinigan Water and Power.....$62.19
1104 Alfred Lacroix vidanges.....$143.26
1105 Comité des Loisiers deSte-Marthe octroi.....$200.00

10-9-64 Monsieur le conseiller Gilles Hamel propose que les comptes soient et sont acceptés tel que présentés.
Secondé par monsieur le conseiller Narcisse Hinse.

11-9-64 Monsieur le conseiller Adélard Toupin propose que la séance soit levée,
Secondé par monsieur le conseiller Marcel Arcand.

O. BEAUMIER VÉRIFICATEUR COMPTABLE VÉRIFIÉ

Roger Leclaire Laurent Toupin

Province de Québec,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine
Comté de Champlain.

Séance spéciale tenue le 1 octobre 1964 à l'heure et aux endroits ordinaires des séances du conseil de cette municipalité,
Tous les membres du conseil étaient présents, ainsi que le maire.
...
Procès verbal.

Je soussigné, sécrétaire-trésorier et président du scrutin, certifie que le règlement d'emprunt no:54 a été approuvé par les électeurs, propriétaires de bien-fonds, en nombre et en valeur, tel qu'exigé par l'article 774-a du Code Municipal lors du vote tenu le 17 et 18 septembre 1964 et que le résultat du vote a été comme suit:

	en nombre	en valeur
en faveur:	218	$1,426,000.00
contre:	40	$ 276,600.00
Majorité:	178	$1,149,400.00

Fait et signé à Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine ce 29 septembre 64'

Laurent Toupin sec-trés.

1-10-64 Monsieur le conseiller Narcisse Hinse propose que le procès verbal du résultat du référendum préparé par le président du scrutin soit et est accepté tel que lu et rédigé.
Secondé par monsieur le conseiller Paul Gervais.

2-10-64 Monsieur le conseiller Adélard Toupin propose que l'on accorde à la Cie Dollard Construction du Cap-de-la-Madeleine le contrat pour la construction du réseau d'aqueduc. Vu l'augmentation du coût de la main-d'oeuvre le constracteur demanda à ce que soit ajouté un montant pour compenser cet imprévu, après discussion on en vint au même prix que la soumission qui est de $277,475.00
Secondé par monsieur le conseiller Maurice Toupin.

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

INITIALES DU MAIRE R.G.
222
INITIALES DU SEC.-TRES.

3-10-64 Monsieur le conseiller Maurice Toupin propose que l'on accorde le contrat pour le forage des puits à Lévesque et Frères Ltée de Trois-Rivières
Secondé par monsieur le conseiller Adélard Toupin.

4-10-64 Monsieur le conseiller Paul Gervais propose que le maire et le sécrétaire-trésorier soient autorisés à signer conjointement les contracts au nom de la Corporation de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, en ce qui concerne l'aqueduc.
Secondé par monsieur le conseiller Adélard Toupin.

5-10-64 Monsieur le conseiller Marcel Arcand propose que monsieur Gérôme Loranger soit nommé pour faire le contrat pour l'aqueduc.
Secondé par monsieur le conseiller Narcisse Hinse.

6-10-64 Monsieur le conseiller Paul Gervais propose que l'on demande à la Commission Municipale de Québec, l'autorisation d'emprunter jusqu'à concurence de $310,000.00 pour la construction d'un réseau d'aqueduc
Secondé par monsieur le conseiller Adélard Toupin.

7-10-64 Monsieur le conseiller Paul Gervais propose que l'on engage un arpenteur-géomêtre pour délimiter le terrain où seront les puits et les réservoirs.
Secondé par monsieur le conseiller Marcel Arcand.

8-10-64 Monsieur le conseiller Marcel Arcand propose que la firme Tremblay et Héroux soit nommé pour faire l'exécution et la surveillance totale des travaux, selon les tarifs minimum de la Corporation des ingénieurs professionnels, dans la construction du réseau d'aqueduc.
Secondé par monsieur le conseiller Gilles Hamel.

9-10-64
chèque 1106 Monsieur le conseiller Paul Gervais propose que l'on paie la somme de $75.00 à monsieur Narcisse Hinse en remboursement d'un voyage à Québec concernant l'aqueduc.
Secondé par monsieur le conseiller Adélard Toupin.

10-10-64 Monsieur le conseiller Paul Gervais propose que la séance soit levée.
Secondé par monsieur le conseiller Maurice Toupin.

Roger Guilbeault Laurent Toupin

Session régulière du conseil de cette municipalité tenue le 6 oct 1964 à l'école Dominique-Savio et aux heures ordinaires des séances de ce conseil.
Etaient présents: Monsieur le conseiller Adélard Toupin, Paul Gervais Marcel Arcand, Maurice Toupin, Gilles Hamel, Narcisse Hinse
Sous la présidence du maire Roger Guilbeault,

11-10-64 Monsieur le conseiller Maurice Toupin propose que les minutes des assemblées du premier septembre et du premier octobre soient et sont acceptées.
Secondé par monsieur le conseiller Adélard Toupim

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

INITIALES DU MAIRE
223
INITIALES DU SEC.-TRES.

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

12-10-64 Monsieur le conseiller Gilles Hamel propose que l'on autorise le maire à signer les formules de l'assistance publique pour Ve: Wenceslas Plourdre.
Secondé par monsieru le conseiller Narcisse Hinse.

13-10-64 Monsieur le conseiller Marcel Arcand propose que l'on autorise le maire à signer les formules de l'assistance publique pour Monsieur Gédéon Vaillancourt.
Secondé par monsieur le conseiller Paul Gervais.

14-10-64 Monsieur le conseiller Maurice Toupin propose que l'on fasse parvenir une lettre à M. B. De Gonzague lui faisant mention d'une requête et les raisons expliquant le mécontentement pour le nivelage des rues.
Secondé par monsieur le conseiller Adélard Toupin.

15-10-64 Monsieur le conseiller Narcisse Hinse propose que l'on adopte en principe la soumission de Mawn Entreprise Engr, pour l'entretien des chemins d'hiver.
Secondé par monsieur le conseiller Paul Gervais.

16-10-64 Monsieur le conseiller Maurice Toupin propose qu'un don de $10.00 soit versé à la Croisade annuelle de l'hOpital Ste-Justine
Secondé par monsieur le conseiller Marcel Arcand.

17-10-64 Monsieur le conseiller Maurice Toupin propose que l'on fasse faire des affiches défendant le stationnement dans les rues et avenues
Secondé par monsieur le conseiller Paul Gervais.

18-10-64 Monsieur le conseiller Gilles Hamel propose que le sécrétaire soit et est autorisé à signer les plans du Bell Téléphone
Secondé par monsieur le conseiller Maurice Toupin.

19-10-64 Monsieur le conseiller Gilles Hamel propose qu'un avis de 8 jours soit donné à ceux qui sont à l'encontre du règlement de la construction et de remiser ces bâtisses au fond de leur terrains
Secondé par monsieur le conseiller Maurice Toupin.

20-10-64 Monsieur le conseiller Gilles Hamel propose que:
1- que la revision du rôle soit annexé au rôle d'évaluation en vigeur depuis 1962

2- que la préparation de la liste électorale soit faite avec les noms figurant dans les nouveau livres de la municipalité.

3- que les diminutions sur bâtisses et terrains figurant, soient soustraits aux propriétaires concernés.

4- que les augmentations sur bâtisses et terrains figurant, soient rajoutées aux propriétaires concernés.

5- que le sécrétaire-trésorier soit autorisé à faire les corrections voulues dans les livres de perceptions de la municipalité.

6- que la liste des propriétaires augmentés ou diminués soit inscrite dans le procès verbal.

7- que vu l'absence de plaintes fondées de la part des propriétaires concernés sur la revision du rôle, et vu le délai de 30 jours échus que des ces minutes entre en vigeur la revision du rôle d'évaluation pour l'année 1965

Secondé par monsieur le conseiller Adélard Toupin.

INITIALES DU MAIRE
224
INITIALES DU SEC.-TRES.

21-10-64 Monsieur le conseiller Paul Gervais propose que les permis de MM Léopold Limoge, Paul Lompré, Toussaint Toupin, Pierre Pintal, soient et sont acceptés, le permis de M. Marcel Sauvageau est permis à six pieds de la ligne parce que le bâtiment est dans la vieille partie de la municipalité.
Secondé par monsieur le conseiller Maurice Toupin.

22-10-64 Monsieur le conseiller Maurice Toupin propose que le maire et le sécrétaire soient autorisés à signer conjointement le contrat des chemins d'hiver avec Mawn Entreprises Engr. pour 5 ans
Secondé par monsieur le conseiller Marcel Arcand.

23-10-64 AVIS DE MOTION
Avis de motion est présenté par monsieur le conseiller Adélard Toupin qu'à une séance régulière ou à une séance subséquente un règlement sera soumis à l'effet de décréter l'administration de l'aqueduc.

24-10-64 Liste des comptes.

1107	Mme Irène Toupin travail référendum	$30.00
1108	Richard Hayes " " "	$30.00
1109	Mme Normand Doucet " " "	$30.00
1110	Mme Fernand Courteau " "	$30.00
1111	Melle Colombe Toupin " "	$30.00
1112	Achille Lottinville " "	$30.00
1113	Mme Aldège Toupin " " "	$30.00
1114	Laurent Toupin " " "	$60.00
1115	Rosaire Thibeault affiches pour vidanges	$10.00
1116	Victor Lottinville travail et matériel pour vidanges	$25.00
1117	C-Edward Lottinville location d'une remorque	$10.50
1118	Georges Gauvin matériel pour affiches vidanges	$36.13
1119	Laurent Toupin congrès des sécrétaires Québec.	$60.00
1120	Takefman Iron couvercle pour record	$18.69
1121	Shawinigan Water éclairage des rues	$62.19
1122	Roger Guilbeault chèque en remboursement	$15.00
1123	Cyrille Daigle travail pour égoût et municipalité	$19.00
1124	Honoré Beaumier travai pour la municipalité égoût	$14.00
1125	Champlain Ornemental soudure pour couvercle égout	$26.50
1126	M. Maurice Toupin voyage pour soudure	$12.00
1127	Imprimerie St-Patrice bulletin pour référendum	$46.49
1128	Julien Lefebvre métériel pour égout blocs	$28.67
1129	Dollard Construction location de matériel	$52.08
1130	Rentes Seigneuriales paiement annuel	$12.00
1131	Verret Rodio et Télévision location d'une emplificate	$35.00
1132	Laurent Toupin mois de septembre	$143.14
1133	Alfred Lacroix vidanges et mouveaux abonnées	$179.01
1134	Arthur Beaumier travail pour inspecter conduc[illegible]ons	14.00
1135	M. Paul Gervais articles	3.69
1136	Hopital Ste-Justine don	10.00

D. BEAUMIER C.A. VÉRIFIÉ COMPTABLE VÉRIFICATEUR

Monsieur le conseiller propose que les comptes soient et sont acceptés tel que présentés
Secondé par monsieur le conseiller Marcel Arcand.

25-10-64 Monsieur le conseiller Gilles Hamel propose que la séance soit levée
Secondé par monsieur le conseiller Adélard Toupin.

Roger Guilbeault MAIRE Laurent Toupin SEC.

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

INITIALES DU MAIRE
225
INITIALES DU SEC.-TRES.

Séance régulière du conseil de cette Municipalité tenue le 3 novembre 1964 au lieu et heures ordinaires des séances de ce conseil.
Etaient présents: MM. Roger Guilbeault, maire
M. Adélard Toupin,
M. Paul Gervais,
M. Marcel Arcand,
M. Maurice Toupin
M. Gilles Hamel
M. Narcisse Hinse.

1-11-64 Il est proposé et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil que le budget pour l'année 1965 soit et est accepté tel que présenté.

2-11-64 Monsieur le conseiller Paul Gervais propose que le taux de la taxe foncière pour l'année 1965 soit de .55% par 100.00 d'évaluation.
Secondé par monsieur le conseiller Marcel Arcand.

3-11-64 Avis de motion est présenté par monsieur le conseiller Gilles Hamel qu'à une séance régulière où à une séance subséquente un règlement sera soumis à l'effet de décréter "La rémunération des membres du conseil".

4-11-64 Liste des comptes:

1137	S.O.Riverin licences de chiens;	$23.53 ✓
1138	Imprimerie des Art Graphiques defence déchets	$17.88 ✓
1139	Julien Lefebvre blocs de ciment	$28.98 ✓
1140	Alfred Lacroix vidanges et nouveaux	$179.66 ✓
1141	Sécrétaire-Trésorier salaire du mois	$152.12 ✓
1142	Jacques Bettez prendre le niveau égoût	$ 5.00 ✓
1143	Dollard Construction greeder	$ 85.50 ✓
1144	Shawinigan Water and Power	$62.19 ✓
1145	Formules Municipales	$ 9.20 ✓
1146	Honoré Beaumier égoût construction 5ième	$37.00 ✓
1147	Cyrille Daigle " " " " " "	$55.00 ✓
		$655.96

H. D. BEAUMIER
VÉRIFIÉ
COMPTES VÉRIFICATEUR

5-11-64 Monsieur le conseiller Maurice Toupin propose que les comptes soient et sont acceptés tel que présentés.
Secondé par monsieur le conseiller Gilles Hamel..

6-11-64 Monsieur le conseiller Narcisse Hinse propose que l'assemblée des électeurs soient le 30 novembre sur le règlement 57.
Secondé par monsieur le conseiller Adélard Toupin

7-11-64 Monsieur le conseiller Adélard Toupin propose que la séance soit ajourné au 10 novembre 1964
Secondé par monsieur le conseiller Paul Gervais.

Roger Guilbeault ....maire Maurice Toupin .....séc.

Séance d'ajournement tenue le 10 novembre mil neuf cent soixante-quatre au lieu et heures ordinaire des séance du conseil de cette municipalité .
Etaient présents: M Roger Guilbeault maire,
M. Adélard Toupin
M. Paul Gervais
M. Marcel Arcand
M. Maurice Toupin,
M.Gilles Hamel
M. Narcisse Hinse.

8-11-64 Monsieur le conseiller Paul Gervais propose que l'on accepte le plan de subdivision de Monsieur Camille Arcand tel que préparé par Monsieur Roger Gélinas appenteur-géomêtre
Secondé par monsieur le conseiller Marcel Arcand.

INITIALES DU MAIRE
226
INITIALES DU SEC.-TRES.

9-11-64 Monsieur le conseiller Narcisse Hinse propose que l'on accepte la rue tel que indiqué sur le plan de Monsieur Roger Gélinas pour le terrain de monsieur Camille Arcand.
Secondé par monsieur le conseiller Adélard Toupin.

10-11-64 Monsieur le conseiller Adélard Toupin propose que l'on autorise Monsieur Maurice Toupin pro-maireainsi que le sécrétaire à signer les c contrats pour les rues de Omer Lottinville chez le notaire Boucher
Secondé par monsieur le conseiller Marcel Arcand.

11-11-64 Monsieur le conseiller Adélard Toupin propose que l'on autorise le pro-maire Monsieur Maurice Toupin à signer conjointement avec le sécrétaire les contrats pour les rues de monsieur Roger Guilbeault
Secondé par monsieur leconseiller Gilles Hamel

12-11-64 Monsieur le conseiller Narcisse Hinse propose que l'on autorise le pro-maire ainsi que le sécrétaire à signer les contrats pour les rues de Monsieur Camille Arcand,
Secondé par monsieur le conseiller Paul Gervais.

13-11-64 Monsieur le conseiller Narcisse Hinse propose que dès que l'on aura la permission d'emprunter pour les travaux d'aqueduc, on apiera immédiatement Monsieur Jacques Héroux ingénieur pour les plans.
Secondé par monsieur le conseiller Gilles Hamel.

14-11-64 Monsieur le conseiller Paul Gervais propose que l'on accepte les minutes de la réunion de chantier tenue le 28 octobre 1964.
Secondé par monsieur le conseiller Gilles Hamel.

15-11-64 Monsieur le conseiller Narcisse Hinse propose que Monsieur Jérôme ~~Lorange~~ Montplaisir soit nommée pour faire la perception des licences de chiens et il aura comme rémunération $.50 par perception.
Secondé par monsieur le conseiller Gilles Hamel.

16-11-64 Monsieur le conseiller Paul Gervais propose que la séance soit levée.
Secondé par monsieur le conseiller Gilles Hamel.

..Roger Guilbeault.....maire Laurent Toupin.....séc.

séance spéciale tenue le 30 novembre 1964 à laquelle étaient pré sents ~~tous~~ les membres du conseil, Cette Assemblée s'est tenue au lieu et heures ordinaires des séances de ce conseil.
Monsieur Roger Guilbeault, maire
~~Adélard Toupin~~,
Paul Gervais
Maurice Toupin
Gilles Hamel
Narcisse Hinse

Le sécrétaire donne lecture des articles 77 tel qu'amendé ainsi que les articles 758 et suivants .
après ces lectures le sécrétaire donna lecture du règlement.
Comme il se doit , il s'écoula deux heures sans qu'aucun propriétaire se prononce contre le règlement 57.
Après les deux heures écoulées le règlement est réputé adopté.

Voir au livre des règlement pour texte certifié du présent règlement.

..Roger Guilbeault.....maire Laurent Toupin.....séc.

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

INITIALES DU MAIRE
227
INITIALES DU SEC.-TRES.

1-12-64 Séance régulière du conseil de cette Municipalité tenue le premier décembre 1964 au lieu et heure ordinaire des séance du conseil de cette Municipalité.
Etaient présents: Roger Guilbeault, maire
Adélard Toupin,
Paul Gervais,
Marcel Arcand
Maurice Toupin,
Gilles Hamel,
Narcisse Hinse.

2-12-64 Monsieur le conseiller Maurice Toupin propose qu'un don de $5.00 soit versé au comité du timbre de Noel.
Secondé par monsieur le conseiller Adélard Toupin.

3-12-64 Avis de motion est donné par monsieur le conseiller Adélard Toupin qu'à une séance régulière où a une séance subséquente un règlement sera soumis à l'effet de décréter l'éclairage des rues de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine.

4-12-64 Avis de motion est donné par monsieur le conseiller Paul Gervais qu'à une séance régulière où à une séance subséquente un règlement sera soumis à l'effet de décréter "La cueillette des vidanges dans toute la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine."

5-12-64 Monsieur le conseiller Adélard Toupin propose que la Corporation de Ste-Marthe emprunte de la Banque Canadienne Nationale pour payer les travaux de l'aqueduc. Cette emprunt sera jusqu'à concurence de $310,000.00-
Secondé par monsieur le conseiller Marcel Arcand.

6-12-64 Monsieur le conseiller Maurice Toupin propose que le maire et le sécrétaire soient autorisés à signer conjointement les documents pour faire l'emprunt à la Banque Canadienne Nationale. Cette emprunt est jusqu'à concurence de $310,000.00 et sera fait au nom de la Corporation.Le maire et le sécrétaire seront autorisés par le conseil à chaque paiement.
Secondé par monsieur le conseiller Paul Gervais.

7-12-64 Monsieur le conseiller Paul Gervais propose que le sécrétaire soit autorisé à envoyer les comptes de taxes de la Municipalité.
Secondé par monsieur le conseiller Marcel Arcand.

8-12-64 Monsieur le conseiller Paul Gervais propose que la taxe pour les égoûts soit de $5.00 pour l'année, pour tous les propriétaires déservi par le réseau.
Secondé par monsieur le conseiller Maurice Toupin.

9-12-64 Monsieur le conseiller Maurice Toupin propose que le maire aille rencontrer le gérant de la Cité du Cap-de-la-Madeleine pour s'informer à propos des bornes-fontaines.
Secondé par monsieur le conseiller Paul Gervais.

10-12-64 Monsieur le conseiller Marcel Arcand propose que Monsieur Paul Gervais et monsieur Maurice Toupin soient autorisés à venir rencontrer la commission scolaire pour discuter de la location de la salle de l'école no:1
Secondé par monsieur le conseiller Gilles Hamel.

11-12-64 Avis de motion est présenté par monsieur le conseiller Gilles Hamel qu'à une séance régulière où à une séance subséquente un règlement sera soumis à l'effet de décréter l'interdiction de toute exploitation autour des puits de la Municipalité dans un rayon de 2000 pieds

12-12-64 Monsieur le conseiller Paul Gervais propose que l'on envoie un avis de 8 jours à ceux qui n'ont pas payer la licence pour les chiens cet avis sera fait par lettre enregistrer, et au frais du propriétaire
Secondé par monsieur le conseiller Maurice Toupin.

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

INITIALES DU MAIRE
228
INITIALES DU SEC.-TRES.

13-12-64 Monsieur le conseiller Narcisse Hinse propose que le sécrétaire prenne tous les moyens légaux pour percevoir les taxes de l'année ainsi que les arrérages.
Secondé par monsieur le conseiller Gilles Hamel.

14-12-64 Monsieur le conseiller Paul Gervais propose que l'on renfloue le Peddy Cash" au montant de $25,00
Secondé par monsieur le conseiller Adélard Toupin.

Monsieur le conseiller Paul Gervais propose que les comptes soient et sont acceptés tel que présenté.
Secondé par monsieur le conseiller Adélard Toupin.

14-12-64 Liste des comptes.

1148	Shawinigan Water and Power	$62.19
1149	Roger Guilbeault pour prendre le millage	2.50
1150	P.V. Ayotte pour papier	6.36
1151	Béton Vibré tuyeau pour égoût	11.87
1152	Dollar Construction location de machinerie	12.00
1153	Léonard Lampron rajustement de prime	7.23
1154	Roland Pronovost pour pneu de la Brouette	2.00
1155	Formules Municipales feuille pour livres munici.	35.80
1156	Honoré Beaumier travail pour égoût et munici.	12.00
1157	Cyrille Daigle " " " " " " " " " " " " " "	12.00
1158	Alfred Lacroix vidanges et nouveaux abonnées	175.81
1159	Mawn entreprises location de machinerie	91.00
1160	Cité du Cap-de-la-Madeleine location arrosoir	52.00
1161	sécrétaire-trésorier mois	167.07
1162	Bureau d'enregistrement mutations	12.00
1163	Sun Valley Motal réception lors de l'ouverture	91.30
1164	J.B. Lanouette assurance	15.00
1165	Comité du Timbre de Noel	5.00
1166	Municipalité de Ste-Marthe Peddy Cash	25.00
1167	Gilles Hamel chèque en remboursement	10.00
1168	Comité de loisirs	550.00

F. D. BEAUMIER
VÉRIFIÉ
COMPTABLE VÉRIFICATEUR

15-12-64 Monsieur le conseiller Adélard Toupin propose que l'on demande des soumissions par avis public affichés aux deux endroits prévus pour demander des soumissions pour la cueillette des vidanges. cette soumission devra être faite pour une année.
Secondé par monsieur le conseiller Paul Gervais.

16-12-64 Monsieur le conseiller Gilles Hamel propose que l'assemblée soit levée
Secondé par monsieur le conseiller Marcel Arcand.

...Roger Guilbeault.....maire Laurent Toupin...séc.

Séance spéciale tenue le 18 décembre 1964 aux heures et endroits ordinaires des séances de ce conseil.
Etaient présents: M. Marcel Arcand. M. Gilles Hamel, M. Maurice Toupin, M. Adélard Toupin.
Le sécrétaire donna lecture de règlements à l'étude et pour vérification.
Le conseil accorde la soumission pour l'enlèvement des vidanges.
Monsieur le conseiller Maurice Toupin propose que la soumission de M. Alfred Lacroix pour l'enlèvement des vidanges soit accepté en principe. Secondé par monsieur le conseiller Adélard Toupin.

Monsieur le conseiller Marcel Arcand propose que la séance soit levée
Secondé par monsieur le conseiller Adélard Toupin.

...Roger Guilbeault....maire Laurent Toupin...séc.

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

mardi 5 janvier 1965

INITIALES DU MAIRE
229
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

Séance régulière du conseil de cette Municipalité tenue le 5 janvier mil neuf cent soixante-quatre au lieu et heures ordinaires des séances de ce conseil.
Etaient présents: Maurice Toupin,
Adélard Toupin
Gilles Hamel
Marcel Arcand
Roger Guilbeault, maire.
Paul Gervais,
Narcisse Hinse

Monsieur le conseiller Paul Gervais propose que les mimutes des assemblées du 1 et du 18 décembre soient et sont acceptés
Secondé par monsieur le conseiller Gilles Hamel.

Monsieur le conseiller Paul Gervais propose que tous les effets banquaires soient transférés à la Banque Royale.
Secondé par monsieur le conseiller Gilles Hamel.

Monsieur le conseiller Narcisse Hinse propose que le maire et le sécrétaire soient autorisés à signer conjointement les documents pour faire l'emprunt à la Banque Royale. Cet emprunt est jusqu'à concurence de $310,000.-- et sera fait au nom de la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine. Le maire et le sécrétaire seront autorisés par le conseil à chaque paiement.
Secondé par monsieur le conseiller Gilles Hamel.

Monsieur le conseiller Paul Gervais propose que la Corporation de Ste-Marthe emprunte de la Banque Royale pour payer les travaux d'aqueduc. Cet emprunt sera jusqu'à concurence de $310,000.--, la résolution 5/12/64 est receindé.
Secondé par monsieur le conseiller Gilles Hamel.

Monsieur le conseiller Paul Gervais propose que le premier emprunt soit de $50,000.-- pour payer le contracteur et l'ingénieur.
Secondé par monsieur le conseiller Adélard Toupin.

Monsieur le conseiller Paul Gervais propose que le 3% d'escompte soit prolongé jusqu'au 10 janvier 1965.
Secondé par monsieur le conseiller Adélard Toupin.

Monsieur le conseiller Narcisse Hinse propose que l'assemblée des électeurs sur le règlement des lumières soit le 3 février 1 965 à 7½ heures.
Secondé par monsieur le conseiller Gilles Hamel.

Monsieur le conseiller Paul Gervais propose que les comptes soient et sont acceptés.
Secondé par monsieur le conseiller Marcel Arcand.
liste des comptes;

1169	Roger Guilbeault pour télégramme	$1.30
1170	Blouin et Désaulniers affiches no parking	$40.07
1171	Librairies Morin papier pour référendum	$9.54
1172	Paul Gervais dons	$5.63
1173	M. Maurice Ouellet percepteur licences comm.	$139.75
1174	Jérôme Montplaisir " " " " chiens	$62.50
1175	Mawn Entreprises chemins hiver 1 versement	$1500.00
1176	Bureau d'enregistrement mutations	$5.60
1177	Sécrétaire-trésorier mois	$252.86
1178	Pelletier Tire Service rép. brouette	$1.00
1179	Alfred Lacroix vidanges décembre	$175.00
1180	Shawinigan Water and Power mois décembre	$62.19
1181	Cité du Cap-de-la-Madeleine feu	$112.50
1182	Ministère de la Familles et Bien-Etre	$78.40
1183	Shawinigan Water and Power	$62.19
1184	Chèque fait à la Banque Royale pour dépot:	$5,682.93

ce chèque est nul voir liste.

FRS. BEAUMIER
VÉRIFIÉ
COMPTABLE VÉRIFICATEUR

INITIALES DU MAIRE R.G.
230
INITIALES DU SEC.-TRÉS. A.J.

Monsieur le conseiller Narcisse Hinse propose que la séance soit ajournée au jeudi 7 janvier 1965

Jeudi 7 janvier 1965
présents: Maurice Toupin.
Roger Guilbeault, maire.
Adélard Toupin
Gilles Hamel
Marcel Arcand.

Monsieur le conseiller Gilles Hamel propose que la séance soit ajournée ~~au~~ à 8¼ heures
Secondé par monsieur le conseiller Maurice Toupin.

Monsieur le conseiller Gilles Hamel propose que le bureau de la Corporation déménage à l'école no:1.
Secondé par monsieur le conseiller Marcel Arcand.

Monsieur le conseiller Maurice Toupin propose que dès que le bureau sera en fonction à l'école no:1, la place officielle pour afficher soit L'école no:1
Secondé par monsieur le conseiller Adélard Toupin.

Monsieur le conseiller Maurice Toupin propose que l'on mette une annonce dans le Nouvelliste pour annoncer que le bureau du sécrétaire sera à l'école no:1
Secondé par monsieur le conseiller Gilles Hamel.

Monsieur le conseiller Maurice Toupin propose que l'escompte de 3% soit jusqu'au 31 janvier, la résolution la prolongeant jusqu'au 10 janvier est receindée.
Secondé par monsieur le conseiller Gilles Hamel.

Monsieur le conse iller Marcel Arcand propose que l'on accepte la démission de M. Adélard Toupin, comme ~~sécré~~ conseiller.
Secondé par monsieur le conseiller Maurice Toupin.

Monsieur le conseiller Gilles Hamel propose que Monsieur ~~le~~ Adélard Toupin soit et est nommé assistant sécrétaire de la Municipalité. Monsieur Adélard Toupin entrera en fonction de sécrétaire aussitôt que la vérification des livres sera faites.
Secondé par monsieur le conseiller Marcel Arcand.

Monsieur le conseiller Maurice Toupin propose que Monsieur Adélard Toupin soit autorisé à siéger comme assistant-sécrétaire.
Secondé par monsieur le conseiller Marcel Arcand.

Monsieur le conseiller Maurice Toupin propose que la démission de Monsieur Laurent Toupin sécrétaire-trésorier soit accepté aussitôt que la vérification sera faite.
Secondé par monsieur le conseiller Gilles Hamel.

Monsieur le conseiller Marcel Arcand propose que la séance soit levée.
Secondé par monsieur le conseiller Maurice Toupin.

Roger Guilbeault ..... maire Adélard Toupin adj ..... séc.trés.

Serment d'office du secrétaire trésorier adjoint.

Je soussigné, Adélard Toupin, ayant été nommé assistant secrétaire trésorier adjoint, jure que je remplirai avec honnêteté et fidélité les devoirs de cette charge au meilleur de ma capacité et de mon jugement ainsi que Dieu me soit en aide.
ASSERMENTE DEVANT MOI CE 7ième jour de janvier, Mil-neuf-cent-soixante-cinq.

Roger Guilbeault ..... Maire Adélard Toupin ..... Adélard Toupin

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

INITIALES DU MAIRE
231
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

Canada,
Province de Québec.

Séance spéciale du Conseil de la Municipalité. tenue le treizième jour de janvier Mil-neuf-cent-soixante-cinq au lieu et heure ordinaire des sessions du Conseil à laquelle sont présents Messieurs les Conseillers, Maurice Toupin, Paul Gervais, Marcel Arcand. Les conseillers Narcisse Hinse et Gilles Hamel arrivent 20 minutes en retard et prennent leurs sièges. Formant quorum sous la présidence de Son Honneur Le Maire Roger Guilbeault.

Certificat de Convocation

Je certifie sous mon serment d'office que j'ai signifié l'avis de convocation au lieu à leur domicile ce 9ième jour de janvier Mil neuf-cent-soixante-cinq à Ste Marthe du Cap de la Madeleine entre trois heure et cinq heures p.m. J'ai signé Adélard Toupin, secrétaire-trésorier-adjoint.

1/13/65

Il est proposé par le conseiller Gilles Hamel à l'unanimité que M. Eloi Leblanc, inspecteur du 502, Ste Marthe du Cap de la Madeleine soit nommé conseiller municipal pour terminer le terme de M. Adélard Toupin au siège No 3.

Adopté

2/13/65

Il est proposé par le conseiller Maurice Toupin et résolu à l'unanimité que Adélard Toupin soit engagé comme Secrétaire Trésorier pour la Municipalité de Ste Marthe du Cap de la Madeleine au salaire de $250.00 par mois. Considérant que son entrée en fonction deviendra en vigueur aussitôt que les documents lui seront remis après la vérification des livres de M. Laurent Toupin par M. Fortunat Beaumier.

Adapté

3/13/65

Il est proposé par M. Maurice Toupin et résolu que les heures de bureau seront à partir de 9 heures du matin à midi et d'une heure ½ à 5½ en incluant le vendredi soir de 7 hres à 9hres.

Adopté

4/13/65

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Gilles Hamel et résolu que le nouveau Secrétaire Trésorier M. Adélard Toupin soit autorisé à signer avec le Maire les chèques à la Banque Canadienne Nationale à la Banque Royale et à la Caisse Populaire Ste Madeleine ainsi que tous les autres documents municipaux.

Adopté.

5/13/65

Proposé par le conseiller Gilles Hamel que la séance soit levée et secondée par Monsieur le conseiller Maurice Toupin.

Adopté.

Roger Guilbeault

Adelard Toupin
Sec.Trés.Adj.

Serment d'office

Je, Eloi Leblanc, soussigné, Inspecteur ~~Municipal~~ du 502 Ste-Marthe du Cap de la Madeleine, ayant été nommé Conseiller Municipal jure que je remplirai avec fidélité et honnêteté les devoirs de ma charge au meilleur de ma capacité et de mon jugement, ainsi que Dieu me soit en aide.

ASSERMENTE DEVANT MOI CE 13ième jour de janvier Mil neuf-cent-soixante-cinq à Ste Marthe du Cap de la Madeleine.

Roger Guilbeault
Maire.

Eloi Leblanc
Inspecteur.

INITIALES DU MAIRE
232
INITIALES DU SEC.-TRES.

Candda,
Province de Québec.

Session régulière du conseil de cette municipalité tenue au lieu et heure ordinaires des séances ce deuxième jour de février mil neuf cent soixante cinq à laquelle sont présents Messieurs les conseillers Maurice Toupin, Paul Gervais, Eloi Leblanc, Marcel Arcand, Narcisse Hinse et M. le conseiller Gilles Hamel arrive 20 minutes en retard et prend son siège formant quorum sous la présidence de son honneur le maire Roger Guilbeault au fauteuil.

1/2/65 Il est proposé par M. le conseiller Paul Gervais et appuyé par le conseiller Marcel Arcand et résolu à l'unanimité que les minutes des trois dernières séances sont adoptées tel que lues.

2/2/65 Considérant que le Sécrétaire Trésorier Monsieur Laurent Toupin est retenu en dohors par son travail. En conséquence il est proposé par Monsieur le conseiller Paul Gervais et secondé par M. le conseiller Maurice Toupin et résolu à l'unanimité que M. Adélard Toupin soit engagé secrétaire trésorier de cette Municipalité aux mêmes conditions que la résolution no. 2/13/65
ADOPTEE.

3/2/65 Il est proposé par le conseiller Monsieur Maurice Toupin et secondé par le conseiller Marcel Arcand et résolu à l'unanimité que montant de l'emprunt pour payer les travaux de l'aqueduc décrété par le règlement No. 54, soit de $87198.80, contracté par billet à la Banque Canadienne Nationale du Cap-de-la-Madeleine et que le Maire et le secrétaire trésorier soient autorisés à signer les documents d'emprunts.

4/2/65 Il est proposé par le conseiller Maurice Toupin et appuyé par le conseiller Gilles Hamel et résolu à l'unanimité que le chèque de garanti au montant de $ 27,750.00 ci-joint remis à son propriétaire à la Cie Construction Dollard Ltée. en contre échange par une police de garantie au montant de $277,475.00 qui servira de cautionnement pour la durée des travaux d'aqueduc
ADOPTEE.

5/2/65 Il est proposé par le conseiller Gilles Hamel et secondé par le conseiller Narcisse Hinse et résolu à l'unanimité que le secrétaire trésorier soit autorisé à faire le transfert des comptes de la Municipalité de la Caisse Populaire Ste-Madeleine et de la Banque Royale du Canada à la Banque Canadienne Nationale
ADOPTEE.

6/2/65 Il est proposé par le conseiller Gilles Hamel et appuyé par M. le conseiller Maurice Toupin et résolu à l'unanimité que la résolution d'emprunt au montant de $ 310.000 à la Banque Royale du Canada en date du 5 janvier dernier est annulée.
ADOPTEE.

7/2/65 Il est proposé par le conseiller Paul Gervais et appuyé par le conseiller M. Eloi Leblanc et résolu à l'unanimité que la résolution d'un emprunt au montant de $ 50,000.00 pour payer le contracteur et l'ingénieur portant le No. 5/1/65 soit annulé.
ADOPTEE

8/2/65 Il est proposé par le conseiller Paul Gervais, demande qu'une information auprès du Ministère des affaires Municipale à savoir si la police de garantie de Monsieur Laurent Toupin a été retournée en bonne et dû forme par l'agent d'assurance Monsieur Jean-Baptist Lanouette du Cap-de-la-Madeleine, ainsi que la police de garantie pour le nouveau secrétaire trésorier Monsieur Adélard Toupin. Le conseiller Maurice Toupin seconde cette proposition.
ADOPTEE.

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

INITIALES DU MAIRE
233
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

Province de Québec,
Canada.

9/2/65

Il est proposé par le conseiller Monsieur Maurice Toupin que le maire et le Secrétaire trésorier soit autorisée à signer le plan du Bell Téléphone M. le conseiller Narcisse Hinse seconde cette proposition.

ADOPTEE.

10/2/65

Il est proposé par le conseiller M. Narcisse Hinse et appyé par le conseiller Gilles Hamel et résolu à l'unanimité que le maire et le secrétaire trésorier sont autorisés à signer un bail avec la Commission Scolaire de Ste-Marthe, considérant que ce local devra servir pour le bureau de la Corp. Municipale de Ste-Marthe la période du loyer de janvier à juillet 1965 le prix du loyer sera d'un dollar.

ADOPTEE.

11/2/65

Il est proposé par le conseiller M. Gilles Hamel et secondé par le conseiller Maurice Toupin, que le maire et le secrétaire trésorier soient autorisés à signer le contrat avec la Shawinigan Water & Power pour l'installation de moteur électrique, au chauffage ainsi que l'éclairage de l'usine de pompage et située dans le rang St-Malo.

ADOPTE A L'UNANIMITE

12/2/65

Il est proposé et appuyé et résolu à l'unanimité que la résolution de l'année passée est demeurée en vigeur relativement à nomination des garde-feux Monsieur Camille Ross Monsieur Gabriel Vézina Monsieur Cyrille Daigle et Monsieur Zotique Vaillancourt. Monsieur Zotique Brière.

ADOPTEE.

C'est proposé par le conseiller M. Paul Gervais et secondé par le conseiller M. Marcel Arcand et résolu à l'unanimité que les comptes suivants pour travaux d'aqueduc soient payés à Cie Construction Dollard premier et deuxième item.

Chèque No.		
1	Cie Construction Dollard	74,560.55
2	Jacques Héroux Plan final d'aqueduc	7,336.25
3	Héroux & Tremblay pour surveillance 1ème & 2ème item	5,302.00
	TOTAL.	87,198.80

ADOPTEE.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Paul Gervais et appuyé par le conseiller Marcel Arcandet résolu à l'unanimité que les comptes ordinaires suivants soient payés.

ADOPTEE.

Il est proposé par le conseiller Paul Gervais que la séance est ajournée à mercredi le 10 février 1965. à l'heure ordinaire des séances Monsieur le conseiller Marcel Arcand seconde cette proposition.

ADOPTEE

COMPTES ADOPTES

4	Mawn Entreprises chemins d'hiver 2ème paiement		1,500.00
5	Revue Municipale Inc. paiement 1964 et 1965		39.00
6	Monsieur Roger Guilbeault Maire Rémunération Janv.		50.00
7	Monsieur Maurice Toupin	" "	15.00
8	Monsieur Paul Gervais	" "	15.00
9	Monsieur Eloi Leblanc	" "	15.00
10	Monsieur Marcel Arcand	" "	15.00
11	Monsieur Narcisse Hinse	" "	15.00
12	Monsieur Gilles Hamel	" "	15.00
13	Monsieur Adélard Toupin salaire timbres & diverses		263.80

INITIALES DU MAIRE
234
INITIALES DU SEC.-TRES.

14	Monsieur Jean-Baptist Lanouette Assurance responsabilité du coffre fort et mobiliers de commerce.	40.00
15	Société St-Jean-Baptist Ste-Madeleine	10.00
16	Benoit Hélie réparation de fournaise	42.79
17	Robert Turcotte enlèvement de la neige	6.00
18	Formules Municipales Limitée. Pour taxes reçus	22.85
19	J. P. Morin Ltée. Location de compresseurs	15.00
20	Cité du Cap-de-la-Madeleine feu chez Maurice Lacroix	75.00
21	La Compagnie d'électricité Shawinigan Lumières	62.19
22	Bureau d'Enrégistrement du Co. de Champlain Mutation	2.60
23	Lebrun & Lamothe Services Professionnels rendus de juin au 15 janvier 1965	285.00
24	Loranger & Molesworth Tuyau de ciment & Lubrifiant	209.18
25	Monsieur Omer Boudreau Déménagement des bureaux	12.00
26	Monsieur Cyrille Daigle Egout bloqué.	8.00
27	Monsieur Maurice Toupin Pour déplacement	5.00
28	Monsieur Eméry Courteau ouvrage fait au bureau	30.00
29	Monsieur Arthur Beaumier 53 permis à $ 2.00	106.00
30	Monsieur Emilien Normandin Voyages à la banque Roy.	3.00
31	Monsieur Roger Guilbeault Téléphone long-distance	2.65
32	Monsieur Benoit Hélie huile bureau	33.00
33	Librairie Morin Articles de bureau et filière	162.85
	TOTAL.	3,075.87

F. D. BEAUMIER VERIFIE COMPTABLE

SÉRMENT D'OFFICE DU SECRETAIRE-TRESORIER

Je soussigné, Adélard Toupin, ayant été nommé secrétaire-trésorier
Jure que je remplirai avec honnêteté et fidèlité les devoirs de
cette charge au meilleur de ma capacité et de mon jugement,

Ainsi que Dieu me soit en aide.

ASSERMENTE DEVANT MOI CE 2IEME JOUR DE FEVRIER

MIL NEUF CENT SOIXANTE CINQ.

Roger Guilbeault
Roger Guilbeault Maire

Adélard Toupin
Adélard Toupin
Secrétaire Trésorier.

Procès -Verbal adopté

Roger Guilbeault
Maire

Adelard Toupin
Secré-trésorier

Formules Municipales Limitée Farnham, Qué. MARQUE DE LA RELIURE

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

Canada,
Province de Québec.
Municipalité de Ste-Marthe.

INITIALES DU MAIRE
235
INITIALES DU SEC.-TRES.

Le 3 février 1965.

PROCES VERBAL

Assemblée des électeurs propriétaires tenue ce troisième jour de février 1965 entre sept heures et dix heures du soir relativement au règlement numéro 53 pourvoyant à l'éclairage des rues et chemins de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine.

La séance des électeurs est tenue à l'endroit ordinaire à L'Ecole Dominique Savio sous la présidence de Monsieur le Pro-Maire Maurice Toupin.

Messieurs les conseillers Marcel Arcand Eloi Leblanc étaient présents à sept heures et trente M. le Pro-maire Maurice Toupin déclara l'assemblée ouverte M. le Secrétaire trésorier fit la lecture de l'article 383 du code municipale et ainsi que la lecture au long du règlement qui en fait l'objet.

A neuf heures et trente minutes comme les heures règlementaires de la séance sont expirées et qu'aucun électeur propriétaire n'a fait la demande pour le règlement de l'éclairage no 53 soit soumis aux électeurs par référendum. M. le Pro-maire Maurice Toupin déclara par le fait même que le règlement No. 53 est reputé, avoir été approuvé.

La séance est levée.

Secrétaire Trésorier.

Pro-Maire Maurice Toupin

AJOURNEMENT

Séance d'ajournement du 1o février 1965 tenue au lieu et heures ordinaires des séances à laquelle sont présents Messieurs les conseillers Maurice Toupin Paul Gervais Eloi Leblanc et Marcel Arcand formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire Roger Guilbeault au fauteuil.

Après la prière d'usage Monsieur le Secrétaire fit la lecture des lettres suivantes: Léonard Lampron Courtier D'Assurance, Canadian Petrofina Limited, le rapport financier du comité des loisirs de Ste-Marthe Inc. pour la période du 25 mai 1964 au 3 février 1965.

Proposition 1/10/65

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Paul Gervais et secondé par Monsieur le conseiller Maurice Toupin que la signature du contrat pour l'éclairage des rues ou chemins avec la Shawinigan sera signé après avoir reçu l'approbation du nouveau règlement portant le numéro 53 qui sera approuvé par le lieutenant gouverneur en conseil sur la recommandation du ministre des affaires Municipales

ADOPTEE.

2/10/65

Il est proposé par Monsieur le conseiller Paul Gervais et appuyé par Monsieur le conseiller Maurice Toupin et résolu à l'unanimité que Monsieur le Maire et le secrétaire sont autorisés à consulter L'aviseur légal concernant la manière de faire l'évaluation du conduit souterrain du Bell Telephone.

ADOPTEE.

3/10/65

Il est proposé par Monsieur le conseiller Paul Gervais appuyé par Monsieur le conseiller Maurice Toupin et résolu à l'unanimité que le règlement portant le numéro 60 concernant l'enlèvement des vidanges est adopté tel que lu en séance tenante ce 10ième jour de février 1965. ADOPTEE.

4/10/65

INITIALES DU MAIRE
236
INITIALES DU SEC.-TRES.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Marcel Arcand et secondé par le conseiller Eloi Leblanc que le contrat de vidange avec M. Alfred Lacroix soit rétroactif du premier janvier 1965 au montant de la soumission $4,519.20 Reparti en douze versements, soit de $376.60 par mois et que le maire et le secrétaire trésorier sont autorisés à signer le contrat et en faisant donner une police de garantie pour responsabilité publique au moins 25,000.00 par le dit Alfred Lacroix. le maire et le secrétaire sont autorisés à faire le premier versement.

ADOPTEE

5/10/65

Il est proposé par Monsieur Maurice Toupin et secondé par M. le conseiller Eloi Leblanc et résolu à l'unanimité que le maire et le secrétaire trésorier sont autorisés à signer les effets bancaires à la Banque Canadienne Nationale du Cap-de-la-Madeleine

ADOPTEE

6/10/65

Monsieur le conseiller Eloi Leblanc et secondé par Monsieur le conseiller Maurice Toupin propose que la séance est levée.

ADOPTEE.

Compte Adopté

Chèque NO 34

Alfred Lacroix, Contrat de vidange 1er versement $ 376.60

Avis public

Canada,
Province de Québec,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, P.Q.

Aux habitants de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine, P.Q.

Avis public est par les présentes donné par Adélard Toupin, secrétaire-trésorier, que le conseil de cette municipalité, à une session d'ajournement tenue au lieu et heure ordinaire des séances ce dixième jour de février Mil-neuf-cent-soixante-cinq, a passé un règlement concernant l'enlevement des vidanges dans tout le territoire de la municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine. Considérant que le règlement No 60 deviendra en vigueur quinze(15) jours après sa publication, c'est-à-dire qu'à partir de cette date tous les propriétaires pourront prendre connaissance du dit règlement au bureau du secrétaire-trésorier situé à 707 Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine, PQ.

Donné à Ste-Marhe-du-Cap-de-la-Madeleine, ce douxième de février 1965.

Adélard Toupin
Sec-trésorier

Certificat de l'avis public

Je certfie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public ci-annexé en affichant deux copies aux endroits désignés par le conseil, savoir: A l'école Dominique Savio située sur la 8ième rue et au bureau du secrétaire-trésorier à 707, R.R.N) 1, à Ste-Marthe du Cap de la Madeleine, entre quatre heures et huit heures p.m.

Ce douxième jour de février Mil-neuf-cent-soixante-cinq.

En foi de quoi je donne ce certificat ce 12ième jour de février Mil-neuf-cent-soixante-cinq.

Signé
Adélard Toupin
Secrétaire-Trésorier

Procès Verbal Adopté

Roger Lemaire Maire

sec-trés

Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.
MARGE DE LA RELIURE

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC,
Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la Madeleine,

INITIALES DU MAIRE
237
INITIALES DU SEC.-TRES.

Session régulière du conseil de la municipalité de Ste-Marthe du Cap de -la-Madeleine, laquelle assemblée fut tenue aux lieu et place ordinaires des sessions à l'école Dominique Savio, mardi le 2ième jour de mars 1965 à 7 heures p.m, à laquelle assemblée étaient présents:-

Son Honneur le Maire Roger Guilbault,
M M les conseillers Maurice Toupin ,
" Paul Gervais,
" Eloi Leblanc,
" Marcel Arcand,
" Narcisse Hinse,
formant quorum sous la présidence du Maire au fauteuil.

1/2/65

Après la prière d'usage, Monsieur le Maire demande à l'assistance d'observer une minute de silence pour rendre honneur et respect à la mémoire de feu M. Dominique Montplaisir qui fut le premier Maire de cette municipalité il y a cinquante ans.

Lecture des minutes des assemblées du mois de février 1965

2/2/65

Il est proposé par monsieur le conseiller Marcel Arcand et appuyé par monsieur le conseiller Paul Gervais et unanimement résolu que les minutes des assemblées du mois de février sont adoptées tel que lues.

Adopté

Lecture des lettres suivantes, savoir:-
Raynald Massicotte 85 du Moulin CAP
Ministère de la Voirie A/s Bernard DeGonzague
Revue Municipale,
Monsieur Camille Blier Sous-Ministre adjoint
Commission d'Assurance-Chomage Trois-Rivières
Association des Estimateurs Municipaux du Québec,

2ième emprunt Re:-Contrat aqueduc

3/2/65

Il est proposé par monsieur le conseiller Maurice Toupin, appuyé par monsieur le conseiller Narcisse Hinse et unanimement résolu qu'un 2ième emprunt à la Banque Candienne Nationale soit contracté par billet au montant $ 5,653.75 en vertu du règlement No 54 et que le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à faire l'emprunt et à faire les paiements suivants.

Estimé NO3 CHEQUES.			
	61	RE Contrat-- La Cie De Construction Dollard Ltée	$ 4,943.84
	62	RE Contrat- Les ingénieurs Tremblay & Héroux 3ième estimé Surveillance	351.50
	63	- Intéret Banque Canadienne Nationale Cap.	358.41
		Total.	$ 5,653.75

D. BEAUMIER VÉRIFIÉ COMPTABLE VÉRIFICATEUR

Comptes fév.

4/2/65

Il est proposé par Monsieur le conseiller Maurice Toupin appuyé par monsieur le conseiller Marcel Arcand et unanimement résolu que les comptes suivants sont acceptés et que le maire et le secrétaire trésorier sont autorisés à faire le paiement des comptes suivants.

Chèques.				
	35	Roger Guilbeault	Rémunération de février	50.00
	36	Maurice Toupin	" " "	15.00
	37	Paul Gervais	" " "	15.00
	38	Eloi Leblanc	" " "	15.00
	39	Marcel Arcand	" " "	15.00
	40	Narcisse Hinse	" " "	15.00
	41	Gilles Hamel	" " "	15.00
	42	Adélard Toupin	Salaire du mois de février	250.00
	43	Mawn Entreprises	contrat de chemin 3ième versement	1500.00

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

INITIALES DU MAIRE
238
INITIALES DU SEC.-TRES.

Montant rapporté. 1,890.00.....

44	Alfred Lacroix contrat vidange 2ième versement	376.60
45	Cité du Cap-de-la-Madeleine feu de la bâtisse Pat.	75.00
46	Bureau d'enrégistrement de Champlain Mutation Janv.	3.80
47	Emilien Normandin Transport de l'argent à la Banque	6.00
48	Madame Raymond Cossette heures de travail. Bureau	29.00
49	Georges Gauvin & Fils matériaux facture 3200	12.25
50	Bell Telephone Installation et charge et compte de frais.	30.51
51	Benoit Hélie Facture 11341 Huile Bureau	38.48
52	Morin & Frères Matériaux facture 05494 , 05715, 05805, 05965 total.	50.02
53	Robert Turcotte enlèvement de la neige à 707	4.00
54	Payer par Adélard Toupin une messe chantée et carte à Monsieur Dominique Montplaisir. Un voyage au bureau pour rencontrer le vérificateur et enrégistrement de lettre Montant	6.76
55	Compagnie Electrique Shawinigan Lumières rues	62.19
56	Remboursement pour travaux d'égout route No.2 à Monsieur Roméo Vaillancourt	9.00
57	Henri Lottinville sable dans les routes Red-Mill	4.00
58	Carrière St-Maurice pierre pour entretient de rues	43.71
59	Cité du Cap-de-la-Madeleine feu à 32 A Parc chez John Davidson	75.00
60	Cyrille Daigle travaux d'égout 2 heures	2.00
64	Comité de protection civile a/s Alfred Lafrenière groupe 641. MINISTRE Finances Inc	50.00
65	Revue Municipale à Monsieur Eloi Leblanc	3.00

VOIR RE contrat page 237.

TOTAL.....$ 2,771.32

F. D. BEAUMIER VERIFIE COMPTABLE VERIFICATEUR

Transport de l'argent de la banque Royale à la banque Canadienne Nationale Cap-de-la-Madeleine $8,658.46 les charges de la banque Royale portés au débit de la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine P. Q.

échange sur chèque	.25
Confection de chèque	33.10
Telephone longue distance Québec pour prêt	5.60
" " " " " " "	2.05

Chèque sans provision R. Désmarais. 60.17

en fonds 60.17

Total. $ 2,812.99

F. D. BEAUMIER VERIFIE COMPTABLE VERIFICATEUR

5/2/65 Proposé et secondé et unanimenment résolu que ce conseil apprend avec de vifs regrets, le décès de Monsieur Dominique Montplaisir, témoin oculaire du prodige du pont des Chapelets et premier Maire de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

Ce conseil présente donc aux familles Montplaisir et Cadotte, ses plus sincères condoléances dans le deuil cruel qui vient de les atteindre.

Adopté

6/2/65 Il est proposé par Monsieur le conseiller Narcisse Hinse appuyé par le conseiller Paul Gervais et unanimement résolu que M. Laurent Toupin soit autorisé à rencontrer le maire pour donner des explications concernant le compte produit en date du 27 fév. 1965 avant d'en faire le paiement.

ADOPTE.

6/2/65 Il est proposé par Monsieur le conseiller Narcisse Hinse secondé et unanimement résolu que le permis de construction de Monsieur Richard Matton pour la pose de son enseigne Néon concernant son commerce est accordé tout en respectant les règlements Municipaux et provinciaux

ADOPTE.

7/2/65 Il est proposé par le conseiller Maurice Toupin et résolu unanimement que Monsieur Henri Daviau devra rencontrer les membres du conseils avant d'obtenir son permis de construction, à savoir : la question d'égout, le secrétaire trésorier devra l'inviter par téléphone à venir rencontrer les autorités du conseille jeudi soir

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

INITIALES DU MAIRE
239
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

SUITE

le 4 mars courant à 7 heures du soir à l'école Dominique Savio.

ADOPTE.

8/2/65 Il est proposé par Monsieur le conseiller Paul Gervais et appuyé par monsieur le conseiller Maurice Toupin et résolu à l'unanimité que la bâtisse de Monsieur Osias Vioły que ce conseille tient à l'avertir qu'elle est non règlementaire en bordure de la route No. 2 sur votre lot 82 à Ste-Marthe du Cap. dans ce cas elle devra être déménagée dans le plus court délai possible, car en plus elle est contre l'esthétique

ADOPTE.

9/2/65 Il est proposé par Monsieur le conseiller Paul Gervais et appuyé par le conseiller Narcisse Hinse que le paiement au montant de $ 50.00 soit fait au comité de la Protection Civile du groupe 641 a/s Alfred Lafrenière coordinateur demeurant à 560 Boul. St-Laurent Cap-de-la-Madeleine P. Q.

ADOPTE.

10/2/65 Il est proposé et secondé et résolu unanimement que le montant de $ 3.00 soit payé à la revue Municipale pour abonnement de Monsieur Eloi Leblanc conseiller.Municipale.

ADOPTE.

11/2/65 Il est proposé par Monsieur le conseiller Marcisse Hinse appuyé par Monsieur Paul Gervais et résolu à l'unanimité qu'une ~~demande~~ d'entrevue soit demandée aux rev. Soeurs Dominicaines du Rosaire à Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine dans la semaine du 15 soit un mardi ou un jeudi.

ADOPTE.

12/3/65 Nomination des officiers Municipaux

Il est proposé par Monsieur le conseiller Maurice Toupin et appuyé par Monsieur le conseiller Marcel Arcand que les officiers soient les mêmes pour la Municipalité pour l'année 1965 et 1966 Inspecteur de voirie, pour l'arrondissement No. 1 M. Cyrille Daigle, pour l'arrondissement No. 2 M. Donatien Brière No. 3. M. Gabriel Vézina (Grandes Prairies) No.4 Zotique Brière, Inspecteur agraire Emile Corbin Grandes-Prairies Rang.) Donat Roy., Red-Mill, Route Nationale Emery Courteau.

Estimateurs: pour dommages aux animaux de la ferme par les chiens Léo Toupin, Emilien Normandin, André Vaillancourt.

Gardiens d'enclos: Thomas Toupin,

Inspecteur Municipal M.Rosaire Thibault.

ADOPTE.

13/2/65 Il est proposé par Monsieur le conseiller Marcel Arcand et appuyé par Monsieur Eloi Leblanc et résolu unanimement qu'une demande soit faite auprès du Ministère des Affaires Municipales pour avoir un officier de leur département pour donner des instructions sur les estimations municipales. Considérant que les membres du conseil et les estimateurs apprécieraient beaucoup la visite de cet officier dans courant du mois de mars.

ADOPTE.

14/3/65 Il est proposé par Monsieur le conseiller Maurice Toupin appuyé par Monsieur le conseiller Marcel Arcand que la la séance est levée et résolu unanimement

Adopté

Roger Thibault Maire

Sec-trés

INITIALES DU MAIRE
240
INITIALES DU SEC.-TRES.

Canda
Province de Québec,

Session régulière du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine laquelle assemblée fut tenue aux lieu et place ordinaires des sessions à l'école Dominique Savio, mardi le sixième jour d'avril mil-neuf-cent soixante-cinq à sept heures P.M. à laquelle assemblée étaient présents:

Son honneur le Maire Roger Guilbeault

1/4/65 M M les conseillers Maurice Toupin, Paul Gervais, Eloi Leblanc, Marcel Arcand, Gilles Hamel

formant quorum sous la présidence du maire au fauteuil.

2/4/65 Après la prière d'usage, le secrétaire-trésorier fit la lecture des minutes du procès verbal la dernière assemblée. En conséquence il est proposé par le conseiller Paul Gervais et secondé par M. le conseiller Marcel Arcand et unanimement résolu que le procès verbal de la dernière assemblée est adopté tel que lu.

ADOPTE.

3/4/65 Il est proposé par le conseiller Gilles Hamel appuyé par le conseiller Maurice Toupin que les comptes courants soit adoptés et que le Maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à faire le paiement des comptes suivants: savoir : -

Chèques No.		
66	Monsieur le Maire Roger Guilbeault rénumération de mars 65	$50.00
67	Monsieur le conseiller Maurice Toupin " " " "	15.00
68	Monsieur le conseiller Paul Gervais " " " "	15.00
69	Monsieur Eloi Leblanc. " " " "	15.00
70	Monsieur Marcel Arcand " " " "	15.00
71	Monsieur Narcisse Hinse " " " "	15.00
72	Monsieur Gilles Hamel " " " "	15.00
73	Monsieur Adélard Toupin Secrétaire-trésorier salaire du mois mars 1965	250.00
74	Benoit Hélie Huile Chauffage facture 127588-269559 269559	70.08
75	J. B. Lanouette Assurance bond de fidélité Sec.trés. 1965	15.00
76	La Compagnie l'électricité Shawinigan pour le mois de mars	62.19
77	La compagnie Bell-Telephone pour le mois de février 1965	17.57
78	Formule Municipale Ltée Farnham PERMIS LIEENCES	5.20
79	Alfred Lacroix Contrat vidange 3ème paiement (mars1965)	376.60
80	Mme Raymond Cossette 18 heures et demi travail bureau	18.50
81	Adélard Toupin factures timbres repas et frais divers	19.20
82	Bureau d'enrégistrement pour mutations du mois fév. mars	8.20
83	Arthur Beaumier Voyage chez l'avocat Lebrun et à la Banque	1.50
84	Imprimerie Lacoursière Inc. Shaw. Formules Municipale	4.34
85	J. P. Morin 79 Latreuille Cap. Location de compresseurs	21.50
86	Ministère de la famille du Bien-être social 1èr juillet aux premier novembre 1964	110.16
87	Imprimerie St-Patrice Enr. 1000 en-têtes de lettres Imp. 1000 enveloppes No.9-1173 o.s.	25.12
88	Librairie Morin factures No. 9-338 9-460 9-594	55.28
89	M. Donat Cyrenne Dépôt à la banque le 12 et 19 mars 65	2.00
90	Conrad Voyer 45 livres de sel pour égouts	1.39
91	Emilien Normandin Voiture pour aller faire les dépôts à la Banque le 5 mars 26 mars et 2 avril 1965	4.50
92	Morin et Frères facture No. C 09413	5.09
93	Cyrille Daigle travail pour Egouts 9 heures	9.00
94	Cyrille Daigle travail coin 5,6,7,8, rue et 2ème avenue	13.00
95	Cité du Cap-de-la-Madeleine location de la bouilloire pour dégeler l'égout au No. 137 Route Nationale Ste-Marthe du Cap	25.20
96	Monsieur Roger Guilbeault Une contribution , repas	15.38
	Total.	1,276.00

SUITE A LA PAGE 241.

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

D. BEAUMIER
VERIFIÉ
COMPTABLE VÉRIFICATEUR

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

INITIALES DU MAIRE P.A.
241
INITIALES DU SEC.-TRES.

Re: contrat aqueduc

4/4/65

Il est proposé par Monsieur le conseiller Maurice Toupin et appuyé par le conseiller monsieur Gilles Hamel, et résolu à l'unanimité que le compte de R. J. Lévesque et fils. concernant le contrat de puits artésiens No. 1 et 2 considérant que ce compte a été approuvé par les ingénieurs Héroux & Tremblay pour en faire le paiement c'est à dire le premier versement de ce contrat au montant de $15,000.00 et que le Maire ainsi que le Secrétaire-Trés. sont autorisés à faire le paiement.

Adopté.

5/4/65

Il est proposé par monsieur le conseiller M. Paul Gervais et appuyé par le conseiller M. Eloi Leblanc, et unanimement résolu qu'un troisième emprunt soit contracté par billet au montant de $15,000.00 en vertu du règlement no. 54 que le Maire et le Secrétaire-Trésorier sont autorisés à faire l'emprunt à la Banque Candienne Nationale

Adopté.

6/4/65

Il est proposé par Monsieur Marcel Arcand conseiller et secondé par le conseiller Gilles Hamel et résolu unanimement que la session est ajournée à sept heures et trente P.M. le septième jour d'avril 1965

7/4/65

Adopté.

Compte adopté
Re: contrat:
Cheque No. 97

J. R. Levesque & Fils. contruction de puits 1 et 2 acc. $15,000.00

F. D. BEAUMIER VÉRIFIÉ VÉRIFICATEUR

Transfert du dépôt de la Caisse Populaire Ste-madeleine

Transfert du dépôt de la Caisse Populaire Ste-madeleine, à la Banque Canadienne Nationale en date du 5 mars 1965 $3,809.24
Porté au débit. de la Corporation Municipale de Ste-Marthe
Chèque sans provision de Star Motel Equipment Inc. $ 2.61 ✓
Charge de Banque intérêts RE: contrat aqueduc 447.15 ✓

Ajournement.

8/4/65

Séance d'ajournement du 7 avril 1965 tenue aux lieu et heures ordinaires des séances à laquelle sont présents Messieurs les conseillers Maurice Toupin, Paul Gervais, Eloi Leblanc, Marcel Arcand et Gilles Hamel formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire au fauteuil.

Certificat d'avis de convocation aux membres absents.

Je certifie sur mon serment d'office que j'ai signifié l'avis de convocation à Monsieur Narcisse Hinse qui était absent lors de la dernière séance d'ajournement. Cette convocation a été signifiée par écrit au lieu et place ordinaires de son domicile

Lecture du courrier

Lecture du rapport financier
Lecture du projet des lumières
Lecture d'application de Monsieur Victor Lottinville.
Lecture des Ingénieurs Héroux & Tremblay. concernant l'état de compte soumis par Lévesque & Fils.
Lecture d'une lettre du comité Protection Civil.
Lettre de remerciement de Monsieur Rosaire Thibeault.
Lecture de la répartition Pouliot & Lefebvre.
Lecture de B. A. Therrien pour l'informer de l'entrer d'eau
Lecture d'une lettre de B. A. Therrien pour communiquer avec le contrôleur de la protection Municipale.

INITIALES DU MAIRE
242
INITIALES DU SEC.-TRES.

Lecture du Sous-Ministre de la Voirie M. Matte (lettre) concernant la longueur totale: 9,61 milles.

ASSERMENTATIONS Des officiers Municipaux.

Gabriel Vézina Inspecteur pour St-Martin
Rosaire Thibeault Inspecteur Municipal.
Donatien Brière Inspecteur de Voirie pour l'arrondissement No.2 Red-Mill.
Donat Roy Inspecteur Agraire
Cyrille Daigle Inspecteur de voirie L'arrondissement No. 1
Léo Toupin Estimateur pour dommage aux animaux.
Emilien Normandin Estimateur pour dommage aux animaux.

9/4/65 / Résolution concernant le tarif des pompiers de la Cité du Cap.

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Hamel et résolu à l'unanimité concernant le service des pompiers que le tarif est accepté par le conseil de la Municipalité de Ste-Marthe.

Adopté.

10/4/65 Il est proposé par le conseiller Monsieur Gilles Hamel et appuyé par monsieur le conseiller Paul Gervais et résolu à l'unanimité que la Commission Scolaire de Ste-Marthe du Cap. de-la-Madeleine pourra se servir du bureau Municipal à 707 Ste-Marthe R. No.2 pour la mise en nomination ainsi que pour leur élection.

Adopté

11/4/65 Il est proposé par le conseiller Eloi Leblanc appuyé par monsieur le conseiller Marcel Arcand et résolu unanimement que les conditions du rapport concernant le millage d'entretien d'hiver sont acceptées comme en fait mention sur le rapport du Ministère de la Voirie. Et qu'une copie de la résolution soit transmise au Ministère de la Voirie à Québec et une copie à l'Ingénieur divisionnaire M. Bernard De Gonzague.

ADOPTEE.

12/4/65 Il est proposé par Monsieur Gille Hamel Conseiller, et appuyé par Monsieur le conseiller Maurice Toupin et résolu à l'unanimité que le contrat avec la Compagnie Shawinigan pour l'éclairage public des rues soit signé par le Maire et le Secrétaire-Trésorier. aux conditions stipulées.

ADOPTE.

13/4/65 Il est proposé par le conseiller Monsieur Maurice Toupin et appuyé par monsieur le conseiller Gilles Hamel et résolu unanimement que Monsieur Adélard Toupin Secrétaire-Trésorier soit mommé président d'élection pour la prochaine mise en nomination en mai 1965 deuxièmement que les officiers d'élection soient payés aux mêmes conditions de tarif que de l'an passé.

ADOPTE.

14/4/65 Il est proposé par monsieur le conseiller Paul Gervais et appuyé par monsieur le conseiller Marcel Arcand et résolu à l'unanimité que la mise en nomination des candidats à la Mairie ou des conseillers ou des élections soient tenues au bureau Municipal situé à 707 R. No. 2. Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine.

ADOPTE.

15/4/65 Il est proposé par Monsieur le Conseiller Maurice Toupin secondé par le conseiller Paul Gervais qu'une information soit prise auprès du Ministère des Affaires Municipales concernant le règlement de l'éclairage.

ADOPTE.

16/4/65 Il est proposé par le conseiller Maurice Toupin appuyé par le conseiller Marcel Arcand et résolu que la séance soit ajournée à trente minutes pour la préparation du procès verbal des estimateurs. pour le prochain grand Rôle d'évaluation.

ADOPTE.

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

INITIALES DU MAIRE
243
INITIALES DU SEC.-TRES.

17/4/65 Il est proposé par Monsieur le conseiller Marcel Arcand appuyé par monsieur le conseiller Paul Gervais et résolu à l'unanimité que le procès verbal des Estimateurs est accepté tel-que préparé.

ADOPTE.

TARIF DES EVALUATEURS.

18/4/65 Il est proposé par Monsieur le conseiller Maurice Toupin appuyé par monsieur le conseiller Paul Gervais que les honoraires du président des Estimateurs Jean-Marie Leclerc soit 1.75 de l'heure plus 0.75 de l'heure pour son véhicule, les autres estimateurs Monsieur Honoré Beaumier, Donat Roy, et le secrétaire des estimateurs sont $1.40 de l'heure. Un montant est aloué pour la préparation du rôle au président Monsieur Jean-Marie Leclerc $15.00 monsieur Donat Roy et Monsieur Honoré Beaumier le montant de $10.00 chacun.

ADOPTE.

19/4/65 Il est proposé par monsieur le conseiller Maurice Toupin appuyé par monsieur le conseiller Paul Gervais que la formule d'assistance Publique soit signéepar le Maire concernant la requête de Madame Lapointe pour l'admission de ses trois enfants dans une institution d'assistance Publique, considérant que la Municipalité ne se rend aucunement responsable du paiement des dettes contractées et accumulées.

ADOPTE.

20/4/65 Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Hamel appuyé par Monsieur le conseiller Maurice Toupin et résolu unanimement qu'un drapeau unifolié c'est à dire le drapeau canadien soit acheté aux dimensions approximatives de 4 x 6

ADOPTE.

21/4/65 Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Hamel appuyé par monsieur le conseiller Maurice Toupin et résolu à l'unanimité que la route St-Maurice allant vers la Rivière Champlain, qu'une demande soit faite au Ministère de la Voirie Provinciale, pour l'obtention d'un octroi concernant l'amélioration et élargissement de cette route à une largeur règlementaire.
Considérant la circulation intense de cette route servant de communication avec plusieurs Municipalités voisines.
Dans la situation actuelle cette route est un dangé public.
Que copie de la présente résolution soit transmise à Monsieur Roger Labrecque I. P. Sous-Ministre de la Voirie Provinciale ainsi qu'à Monsieur Bernard De Gonzague Ingénieur Divisionnaire.

ADOPTE.

22/4/65 Il est proposé par monsieur le conseiller Paul Gervais appuyé par monsieur le Conseiller Gilles Hamel et résolu à l'unanimité.
Qu'une demande soit faite au Ministère de la Voirie Provinciale pour avoir un octroi pour le posage de l'asphalte sur le parcours des autobus scolaire de cette Municipalité sur longeur approximative de 1200 pieds desservant le parcours des deux écoles centrales et qu'un octroi soit aussi demandé pour le gravelage des rues sur une longeur approximative de 2500 pieds, considérant le besoin urgent de ces rues. Que la dite copie de cette résolution soit transmise à Monsieur Roger Labrecque I.P. et Sous-Ministre de la Voirie Provinciale ainsi qu'une copie à Monsieur Bernard De Gonzague Ing. Divisionnaire.

ADOPTE.

23/4/65 Il est proposé par Monsieur le conseiller Gilles Hamel appuyé et résolu à l'unanimité que demande soit faite au ministère de la Voiric

INITIALES DU MAIRE
244
INITIALES DU SEC.-TRES.

Provinciale pour prendre à son entretien d'été la rue St-Maurice sur un parcours approximatif de 24 arpents qui à déjà été amilioré par le département de la voirie il y a quelques années considérant que cette rue joignant la rue St-Maurice de la Cité du Cap-de-la-Madeleine. Que copie de cette résolution soit transmise à Monsieur Roger Labrecque I.P. Sous-Ministre de la Voirie ainsi qu'une copie à Monsieur Bernard De Gonzague Ingénieur Divisionnaire.

ADOPTE.

24/4/65 *Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Hamel appuyé par monsieur le conseiller Maurice Toupin et résolu qu'une demande soit faite auprès des Municipalités voisines savoir: - La Cité du Cap-de-la-Madeleine, St-Louis de France, St-Maurice, St-Luc, etc. Concernant le projet de l'élargissement et l'amilioration de la route conduisant vers la rivière Champlain. Considérant que cette route sert de communication avec plusieurs Municipallités. Considérant que dans l'état actuelle elle est un danger public. Considérant que la Municipalité de Ste-Marthe du Cap. demande votre appui pour solliciter une demande auprès du Gouvernement de la Province de Québec pour amiliorer ce parcours.*

ADOPTE.

25/4/65 *Il est proposé par Monsieur le conseiller Marcel Arcand appuyé par M. le conseiller Paul Gervais. Que la Séance est levée.*

ADOPTE.

Roger Guilbeault Maire. *Sec.Trés.*

Canada,
Province de Québec,

Session régulière du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine laquelle assemblée fut tenue au lieu et place ordinaires des sessions à l'école Dominique Savio, mardi le quatrième jour de mai mil-neuf-cent soixante-cinq à sept heures P.M. à laquelle assemblée étaient présents:

Son Honneur le Maire — *Roger Guilbeault,*
M.M. les Conseillers — *Narcisse Hinse, Paul Gervais, Maurice Toupin, Eloi Leblanc, Marcel Arcand, Gilles Hamel,*

formant quorum sous la présidence du maire au fauteuil.

Après la prière d'usage le secrétaire fit la lecture du procès verbal de la dernière assemblée, En conséquence
1/5/65 *Il est proposé par le conseiller Marcel Arcand appuyé par le conseiller Narcisse Hinse que le procès verbal de la dernière assemblée est accepté tel que lu.*

ADOPTEE.

2/5/65 *Il est proposé par le conseiller Maurice Toupin appuyé par le conseiller Paul Gervais que le rapport de l'auditeur M. Fortunat Beaumier concernant la vérification des livres de la Municipalité est accepté unanimement .*

ADOPTE.

3/5/65 *Il est proposé par le conseiller Paul Gervais et appuyé par le conseiller Gilles Hamel qu'une demande soit faite à la compagnie d'Electricité Shawinigan pour l'enlèvement de la tige métalique devant la demeure de Monsieur Normand Doucet à condition que cela n'engage la responsabilité de la Municipalité*

ADOPTE.

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

INITIALES DU MAIRE
245
INITIALES DU SEC.-TRES.

4/5/65

Armand Brière
J.P. Guilbeault.
J.G. Fiset.
Laurier Dumas

Il est proposé par le conseiller Paul Gervais, et résolu unanimement que les permis de constructions de Monsieur Odilon Montplaisir et de Monsieur Roger Paul sont acceptés et Monsieur le conseiller Gilles Hamel seconde cette proposition.

ADOPTE UNANIMEMENT.

5/5/65

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Hamel appuyé par le conseiller Narcisse Hinse et résolu unanimement qu'une demande soit faite au Canadian Pacific Ray- pour élargir la traverse à Niveau du Rang des Grandes- Prairies.

ADOPTEE.

6/5/65

Il est proposé par le conseiller Paul Gervais appuyé par le conseiller Eloi Leblanc et résolu unanimement qu'une étude soit faite en ce qui concerne la Municipalisation des loisirs.

ADOPTEE.

7/5/65

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Hamel appuyé par le conseiller Narcisse Hinse qu'une demande soit faite au Ministère de la Voirie a/s de Monsieur Bernard De Gonzague Ing. Div. pour faire l'épandage de l'huile ou du calcium sur la rue St-Maurice Rang des Grandes-Prairies et Rang St-Malo, dans les conditions présentes ces chemins sont un danger public car la poussière est très intense.

ADOPTEE. UNANIMEMENT

8/5/65

Il est proposé appuyé et résolu unanimement que le conseil offre ses remerciements très sincères au directeur de la défence civile au Directeur du service de la Police du Cap-de-la-Madeleine ainsi qu'à la Police Provinciale pour l'excellent travail de coopération à l'occasion de l'incendie chez Monsieur Wellie Montplaisir au mois d'avril 65

ADOPTEE.

9/5/65

Il est proposé aapuyé résolu que les comptes suivants sont adoptés.

CHEQUE NO.		
98-	Roger Guilbeault Maire Remunération d'avril 1965	50.00
99-	Monsieur Maurice Toupin " " " "	25.00
100-	Monsieur Paul Gervais " " " "	25.00
101-	Monsieur Eloi Leblanc, " " " "	25.00
102-	Monsieur Marcel Arcand " " " "	25.00
103-	Monsieur Narcisse Hinse " " " "	25.00
104-	Monsieur Gilles Hamel, " " " "	25.00
105-	Monsieur Adélard Toupin Salaire du Mois d'avril 1965	250.00
106-	Monsieur Fortunat Beaumier vérification des livres règlement d'emprunt et référendum	273.00
107-	Monsieur Alfred Lacroix 4ème versement contrat vid.	376.60
108-	Mawn Entreprises 4ème versement pour entretien des chemins d'hiver.	1425.00
109-	Madame Raymond Cossette Travail au bureau.	34.00
110-	C. N. R. pour transport des compteurs	2.25
111-	Paul Guilbeault Inc. pour transport des compteurs	2.25
112-	La Compagnie d'Electricité Shawinigan avril 1965.	62.19
113-	Roy & Trottier Inc. 23.46 tonnes à 1.00 transp à .50 la tonne	36.65
114-	Emilien Normandin Transport à la Banque le 23 avril 1965	1.50
115-	Zotique Brière feu chez Wellie Montplaisir	22.00
116-	Richard Loranger Travail: heures d'ouvrage à Municipalité	8.75
117-	Adrien Grand-Maison 1½ vegage de pierre	40.00
118-	J. P. Morin Ltée. Location de compresseur	8.50
119-	J. A. Bradley Frais pour equipement et le temps d'un homme	53.75

INITIALES DU MAIRE
246
INITIALES DU SEC.-TRES.

120-	Arthur Beaumier Avis de convocation à Narcisse H.	1.25
121-	Benoit Hélie Huile du mois d'avril 1965	20.79
122-	Geo. Gauvin & Fils. Pour bois avril 1965.	11.53
123-	La Comp. Dollord Ltée. fact. L866 Job rue St-Maurice temps double le dimanche. feu	37.00
124-	Morin & Frères Inc. 1 cadenas et clips.	4.00
125-	Cité du Cap-de-la-Madeleine feu Rang Grandes Prairies	108.00
126-	Marcel Sauvageau Feu Wellie Montplaisir	21.75
127-	La Comp. de téléphone Bell. MARS 1965.	14.32
128-	Monsieur Adélard Toupin Repas avec visiteur	3.79
129-	Imprimerie Art Graphique Cartes d'évaluation	81.62
130-	Robert Lyonnais Travaux égouts bloqués 8ème et 1ère avenue. ordonné par Paul Gervais.	3.00
131-	Donatien Brière Travail route du dépotoir avril	11.00
132-	Librairie Morin Stencils.	9.01
133-	Jean-Marie Leclerc Achats pour la Municipalité	13.86
134-	Arthur Beaumier Gaz pour le feu Ste-Marthe	1.00
135-	Monsieur Adrien Grand-Maison facture payée.	6.00
136-	Richard Loranger pour réparation 8ème et 9èmerues Gratte pour les rues.	12.50
137-	Cyrille Daigle Travail nettoyer les coins 7-8-9- (égouts bloqués.) Rues.	25.50
138-	Bureau d'enrégistrement Mutations d'avril 1965.	5.00
	TOTAL.	3,189.88

F. D. BEAUMIER VÉRIFIÉ COMPTABLE VÉRIFICATEUR

10/5/65

Avis de motion est donné, par Monsieur le conseiller Paul Gervais qu'un règlement concernant l'éclairage dans la Municipalité de Ste-Marthe sera présenté à la prochaine séance ou à une séance subséquente.

ADOPTE.

11/5/65

A la fin de la séance son Honneur le Maire Roger Guilbeault exprime ses remerciements à ses collègues du conseil Municipal, ainsi qu'à la population de Ste-Marthe pour la collaboration reçue durant son mandat qui se termine et exprime aussi le désir d'un renouvellement de mandat.
Les conseillers Monsieur Maurice Toupin, Monsieur Gilles Hamel, et Monsieur Narcisse Hinse ont addressé eux-même leurs remerciements pour le mandat qui se termine aux contribuables ainsi qu'à leurs collègues.

INSPECTÉ 707 U.I.O.

12/5/65

Il est proposé par Monsieur Narcisse Hinse appuyé par Monsieur Eloi Leblanc que la séance est levée.

Roger Guilbeault Maire — Maurice Toupin Sec-Trés.

Province de Québec,
Canada,
Municipalité de Ste-Marthe.

PROCES VERBAL.

L'AN DE GRACE MIL-NEUF-CENT-SOIXANTE ET CINQ CE 12ème JOUR DE MAI
JE soussigné président d'élection, et sous mon serment d'office déclare ce qui suit: Savoir. je me suis rendu au bureau Municipal situé au 707 R. R. No. 2 Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, avant la dixième heure de l'avant midi pour y recevoir tous les bulletins de présentations pour les candidats mis en nomination pour les sièges vacants à la Mairie, No.1 No. 5 et 6.

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

INITIALES DU MAIRE
247
INITIALES DU SEC.-TRES.

Vers dix heure et quarante-cinq en ce mercredi le 12ème jour de mai 1965 Monsieur Henri Loranger, Rentier, du 935 Ste-Marthe, propose pour remplir la charge de Maire Monsieur Roger Guilbeault, emp.Civil, du Gouvernement Provincial. Secondé par Monsieur James A. Bradley, Surintendant des Mines, 132 Red-Mill, Ste-Marthe.
Après avoir lu attentivement le bulletin de présentation je signai le dit bulletin ADMIS.

A dix heure et cinquante, de l'avant midi en ce 12ème jour de mai 1965 Monsieur Camille Arcand Motellier, du 249 Ste-Marthe R. R. No. 1. Propose pour remplir la place de conseiller au siège No. 1. Monsieur Maurice Toupin Ing. St. Considated Paper, demeurant au 3, 6ème rue Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, Secondé par Monsieur Jean-Marie Leclerc Cultivateur, du 841 Ste-Marthe R. R. No. 1.

J'ai signé le bulletin ADMIS après avoir lu attentivement.

A onze heure en ce mercredi le 12ème jour de mai 1965 Monsieur Henri Héroux faiseur de papier à la Domtar, Boul. Des Grandes Prairies, Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, Propose Monsieur Gilles Hamel Garagiste Rang des Grandes-Prairies Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, pour remplir la charge de conseiller au siège No. 6. secondé par Monsieur Robert Biron, Rentier, Rang des Grandes-Prairies, Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

J'ai signé le dit bulletin ADMIS après l'avoir lu attentivement.

A midi moins vingt l'avant midi en ce 12ème jour de mai 1965 Monsieur Donatien Brière cultivateur, 5 Red-Mill Ste-Marthe Propose Monsieur Narcisse Hinse, 18 Red-Mill, Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, Contre-Maitre Reynolds Aluminum pour remplir la charge de conseiller au siège No. 5. Secondé par Monsieur Eugène Lottinville, cultivateur, 23 Red-Mill, Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine P.Q.

J'ai signé le bulletin ADMIS après l'avoir lu attentivement.

L'AN DE GRACE MIL-NEUF-CENT SOIXANTE-CINQ EN CE 12ème JOUR DE MAI

MUNICIPALITE DE STE-MARTHE DU CAP-DE-LA-MADELEINE
PROVINCE DE QUEBEC,
CANADA.

JE, soussigné, Président d'élection et sous mon serment d'office déclare ce qui suit:

A SAVOIR: Comme l'heure réglèmentaire est expirée comme il n'a pas plus de candidat à chaque sièges à la Mairie ou de Conseillers je déclare élu par acclamation Monsieur Roger Guilbeault Maire.

Au siège No. 1. Monsieur Maurice Toupin élu par acclamation.

Au siège No. 5. Monsieur Narcisse Hinse élu par acclamation.

Au siège No. 6. Monsïeur Gilles Hamel élu par acclamation.

Donné à Ste-Marthe du Cap de-la-Madeleine, ce 12ème jour de mai 1965 sous mon serment d'office JE signai.

Adélard Toupin
Président d'élection.

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

INITIALES DU MAIRE
248
INITIALES DU SEC.-TRES.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE SERMENT D'OFFICE

Ste-Marthe.du.Cap-de-la-Madeleine

Je, Gilles Hamel soussigné,

de Rang Des Grandes-Prairies, Cap-de-la-Madeleine P. Q.

ayant été dûment nommé Conseiller au siège No.6.

de cette Municipalité, jure que je remplirai, avec honnêteté et fidélité, les devoirs de cette charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité. Ainsi que Dieu me soit en aide.

ASSERMENTE devant moi, à Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine P. Q.

ce 25e jour de mai 1965

Signature Gilles Hamel

Edouard Toupin

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
Municipalité de SERMENT D'OFFICE

Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine P.Q.

Je, Narcisse Hinse soussigné,

de 18 Red-Mill Ste-Marthe.

ayant été dûment nommé Conseiller au siège No. 5.

de cette Municipalité, jure que je remplirai avec honnêteté et fidélité, les devoirs de cette charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité. Ainsi que Dieu me soit en aide.

ASSERMENTE devant moi, à Ste-Marthe Cap-de-la-Madeleine P. Q.

ce 26e jour 25 mai 1965

Signature Narcisse Hinse

Edouard Toupin

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
Municipalité de SERMENT D'OFFICE

Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

Je, Maurice Toupin soussigné
de 3,6ème rue Ste-Marthe

ayant été dûment nommé Conseiller au siège No. 1.

de dette Municipalité, jure que je remplirai, avec honnêteté et fidélité, les devoirs de cette charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité. Aini que Dieu me soit en aide.

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

ASSERMENTE devant moi à Ste-Marthe
du Cap-de-la-Madeleine P. Q.

ce 22ème jour de juin mai 1965

INITIALES DU MAIRE
249
INITIALES DU SEC.-TRES.

Signature Maurice Toupin

Roland Toupin

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
Municipalité de

SERMENT D'OFFICE

Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine.

Je, Roger Guilbeault soussigné,

de 161 Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine P. Q.

ayant été dûment nommé Maire.

De cette Municipalité, jure que je remplirai, avec honnêteté et fidélité, les devoirs de cette charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité. Ainsi que Dieu me soit en aide.

ASSERMENTE devant moi à Ste-Marthe du Cap.

ce 25e jour de juin mai 1965

Signature Roger Guilbeault

Roland Toupin

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC

Session régulière du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, laquelle assemblée fut tenue aux lieu et place ordinaires des sessions à l'Ecole Dominique-Savio, le mardi le premier jour de juin 1965 à sept heures P.M. à laquelle assemblée étaient présents:-

Son Honneur le Maire Roger Guilbeault,
M.M. les Conseillers Maurice Toupin,
Paul Gervais,
Eloi Leblanc,
Marcel Arcand,
Narcisse Hinse,
Gilles Hamel.

Formant quorum sous la présidence du Maire au fauteuil.

INITIALES DU MAIRE
250
INITIALES DU SEC.-TRES.

-1-

Avis de Motion: Monsieur Paul Gervais propose que le règlement de construction soit amendé concernant la ligne d'alignement qui est de 8 pieds actuellement soit porté à 6 pieds jusqu'à l'étude du prochain règlement de construction qu'un règlement soit présenté à la prochaine séance ou à une séance subséquente.

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Maurice Toupin appuyé par Monsieur Marcel Arcand conseiller et résolu que les minutes des dernières assemblées sont adoptées tels que lus .

ADOPTEE

-2-

6/1965 Il est proposé par Monsieur le Conseiller Paul Gervais appuyé par Monsieur le conseiller Maurice Toupin et résolu à l'unanimité pour s'entenir à la demande du Sous-Ministre de la Voirie Monsieur Roger Labrecque concernant les travaux d'aqueduc sur la Route No. 2. autorisent le Maire et le Secrétaire-Trésorier a donné un chèque visé par la Banque Canadienne Nationale concernant la période des travaux. Au montant de 2,500.00 en garantie.

ADOPTEE.

3/6/65 Il est proposé par Monsieur Maurice Toupin Conseiller appuyé par Monsieur Eloi Leblanc Conseiller et résolu que le Comité des Loisirs soit réélu provisoirement pour discuter la question des Loisirs, cependant ce comité n'est pas autorisé à faire aucune dépense au nom de la Municipalité.

ADOPTEE A L'UNANIMITE.

4/6/65 Il est proposé par Monsieur le Conseiller Narcisse Hinse appuyé par Monsieur le Conseiller Gilles Hamel que la requête des contribuables de Red-Mill demandant le service d'aqueduc soit prise en considération pour étude par les membres du Conseil.

ADOPTEE.

5/6/65 Il est proposé par Monsieur le Conseiller Narcisse Hinse appuyé par Monsieur le Conseiller Maurice Toupin et résolu qu'une demande d'entrevue avec les Rév. Soeurs Dominicaines du Rosaire concernant le projet d'aqueduc.

ADOPTEE.

6/6/65 Il est proposé par Monsieur le Conseiller Narcisse Hinse appuyé par le Conseiller Gilles Hamel que l'Inspecteur Monsieur Donatien Brière soit autorisé à faire la clôture de la part de la Municipalité chez Monsieur Donat Roy.

ADOPTEE.

7/6/65 Il est proposé par Monsieur le Conseiller Maurice Toupin appuyé par Monsieur le Conseiller Eloi Leblanc et résolu que Monsieur Gilles Hamel soit nommé Pro-Maire pour les prochain trois mois.

ADOPTEE.

8/6/65 Il est proposé par Monsieur Eloi Leblanc appuyé par le Conseiller Marcel Arcand que le Secrétaire-Trésorier soit autorisé à acheter les timbres d'assurance chômage pour le montant de dix dollars ($ 10.00)

ADOPTEE.

9/6/65 Il est proposé par Monsieur le Conseiller Marcel Arcand appuyé par Monsieur le Conseiller Eloi Leblanc et résolu que le compte d'assurance chômage au montant de $129.56 soit étudié avant d'en faire le paiement.

ADOPTEE.

10/6/65 Il est proposé par le Conseiller Maurice Toupin appuyé par Monsieur le Conseiller Eloi Leblanc que le montant payé par Monsieur Charles-E. Beaudoin soit remis à Paul Aimé Gamache au montant de $29.92 que Monsieur Gamache avait déjà payé pour taxes municipales.

ADOPTEE.

11/6/65 Il est proposé par Monsieur le Conseiller Maurice Toupin appuyé par Monsieur le Conseiller Gilles Hamel et résolu que dorénavant que le salaire de Monsieur Cyrille Daigle soit porté à 1.25 de l'heure pour la Voirie (Travaux) et 1.40 de l'heure pour le travail

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

INITIALES DU MAIRE
251
INITIALES DU SEC.-TRES.

Suite au No. 11/6/65

d'égoûts dans la Municipalité.

ADOPTEE.

12/6/65

Considérant qu'il a été donné avis de la présentation du présent règlement en Conséquence il est proposé par Monsieur le Conseiller Gilles Hamel il est secondé par Monsieur le Conseiller Maurice Toupin et résolu qu'un règlement portant le Numéro cinquante-trois (53) soit et est adopté concernant la Municipalisation de l'éclairage dans cette Municipalité et que le règlement soit soumis au vote des électeurs propriétaires selon les exigences des articles 408 paragraphe 5-B et 372 à 389 du Code Municipal le cinquième jour de juillet (5) 1965 de huit heures A. M. à sept heures P. M. au Bureau de la Corporation Municipale, à 707 R. N. No. 2. Ste-Marthe du Cap de-la-Madeleine.
Considérant que ce règlement rentrera en vigueur après avoir reçu l'approbation des électeurs en nombre seulement et après avoir reçu l'approbation du Lieutenant Gouverneur en Conseil sur recommandation du Ministère des Affaires Municipales.

ADOPTEE.

13/6/65

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Hamel appuyé par monsieur le conseiller Marcel Arcand et résolu que le Secrétaire-Trésorier soit autorisé à faire venir des plaques pour le feu au montant d'une quarantaine venant de L'Association Forestière de Trois-Rivières.

ADOPTEE.

14/6/65

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Maurice Toupin appuyé par monsieur le conseiller Gilles Hamel qu'un quatrième emprunt soit contracté en vertu du règlement No. 54 concernant les travaux d'aqueduc au montant de $3,110.45 repartis comme suit:

4ème emprunt.
RE: CONTRAT

$2,500.00 comme chèque de garantie au Ministère de la Voirie
$ 163.30 Neptune Meters pour un compteur
$ 447.15 Pour intérêts du RE-Contrat qui avait été chargé au compte courant c'est à dire un chèque de remboursement

Et que Monsieur le Maire et le Secrétaire-Trésorier sont autorisés à signer le billet à la Banque Canadienne Nationale

ADOPTEE.

COMPTES DU MOIS:

139		Monsieur Roger Guilbeault Maire Rénumération de	mai	50.00
140		Monsieur Maurice Toupin Conseiller Rénumération	mai	25.00
141		Monsieur Paul Gervais Conseiller Rénumération	mai	25.00
142		Monsieur Eloi Leblanc Conseiller Rénumération	mai	25.00
143		Monsieur Marcel Arcand Conseiller Rénumération	mai	25.00
144		Monsieur Narcisse Hinse Conseiller Rénumération	mai	25.00
145		Monsieur Gilles Hamel Conseiller Rénumération	mai	25.00
146		Monsieur Adélard Toupin salaire du mois	mai	250.00
147		Monsieur Alfred Lacroix 5ème versement de Vidange		376.60
148	RE:CONTRAT:	Neptune Meters Limited Compteur style No. 3		163.30
149		Monsieur Maurice Toupin déplacement avec auto durant les réparations d'égouts		10.00
150		Monsieur Roger Guilbeault Réception Visiteur pour représentation du Conseil à la Cours / Voyage		9.50
151		Monsieur Charles Marchand travail au feu chez W. Montplaisir		22.50
152		Monsieur Arthur Roy travail feu chez W. Montplaisir		22.50
153		Imprimerie Lacoursière Inc. facture No. 8004		64.12
154		Loranger & Molesworth 48 pieds de tuyau ciment amiante		63.60

INITIALES DU MAIRE
252
INITIALES DU SEC.-TRES.

SUITE DE COMPTES

155	Monsieur Adélard Toupin Repas au Vieux Foyer	3.50
156	Monsieur Adélard Toupin Remboursement pour achat des timbres pour la Corporation	10.00
157	La Cité du Cap-de-la-Madeleine Location de l'arrosoir pour laver la conduite d'égout	30.00
158	Cité du Cap-de-la-Madeleine feu chez W. Montplaisir	239.04
159	Mawn Entreprises Enrg. Fectures No. 521 522 549-	127.50
160	Madame Mariette Cossette heures de travail au Bureau de la Corporation Municipale	35.75
161	La Compagnie de Téléphone Bell compte de (mai) AVRIL	13.17
162	La Compagnie d'Electricité Shawinigan Compte de Lumière	62.19
163	Monsieur Emilien Normandin un voyage à la Banque le 14 mai 1965	1.50
164	Monsieur Donat Cyrenne voyage à la Banque le 26 mai 1965	1.50
165	P. V. Ayotte Facture No. 76618L Papeterie	5.50
166	Monsieur Richard Loranger pour ouvrage étendre de la terre	3.75
167	Monsieur Roger Courteau 12 heures de travail à 1.40 de l'heure	16.80
168	Monsieur Cyrille Daigle facture 227 fact. 285 &284-	53.00
169	Monsieur René Boucher 8 heures de travail à 1.75 de l'heure	14.00
170	Ministère de la Voirie chèque de garantie pour les travaux d'aqueduc sur la R. N. No. 2	2500.00
171	Paul Aimé Gamache Remboursement Taxe Municipale:	29.92
	Total	4329.21

RE:CONTRAT:

Adelard Toupin Sec Tres Roger Guilbeault

Assemblée spéciale tenue aux lieu et place ordinaires des séances à l'Ecole Dominique-Savio lundi le 7ème jour de juin 1965 à neuf heures P. M. à laquelle assemblée étaient présents:
Son Honneur le Maire Roger Guilbeault,
M. M. les Conseillers Maurice Toupin,
Paul Gervais,
Eloi Leblanc,
Marcel Arcand,
Gilles Hamel,

Formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire au fauteuil.

SUJETS: à étudier Retrébution des Comtés au Fédéral
Les cours de rebuts:

Je certifie sous mon serment d'office que j'ai signifié l'avis de convocation le 4 de juin 1965 entre 8 heures et demi à dix heures à tous les membres du Conseil (P.M.)

Monsieur le Maire Roger Guilbeault expose le problème de la redistribution des Comtés au Fédéral et explique qu'une commission tout à fait indépendante de la Politique a été formée pour s'occuper de la Délimitation.
Considérant que la rédistribution a sans doute été rendue nécessaire à cause du manque de proportion quantitative à la représentation.
En conséquence il est proposé par le Conseiller Paul Gervais appuyé par Monsieur le Conseiller Gilles Hamel et résolu à l'unanimité que ce Conseil recommande à la Commission de tenir compte des conditions géographiques spéciales y compris le rythme de ses progrès, la facilité d'axcès et considérant l'esprit religieux qui caractérise la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine ce Conseil favorise donc la Cité du Cap-de-la-Madeleine pour demeurer avec cette dernière dans la rédistribution des comtés au fédéral

ADOPTEE.

VÉRIFIÉE
Formules Municipales, Farnham, Qué.

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

INITIALES DU MAIRE
253
INITIALES DU SEC.-TRES.

Avis de motion est donné par Monsieur le Conseiller Paul Gervais ---------- qu'aucun permis de cours de rebuts ou de ferrailles ne seront donnés dans les limites de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine et que les cours existantes devront être de huit pieds (8) de hauteur à paneaux ou à planches fermés et avec peinture de couleur uniforme. Ce règlement sera soumis à la prochaine séance ou à une séance subséquente.

Monsieur le Conseiller Maurice Toupin propose que la séance est levée Monsieur le Conseiller Paul Gervais seconde cette proposition.

Adelard Toupin sec.-Trés. Roger Guilbault

PROCES VERBAL
CONCERNANT LE NUMERO 53.

A 8 heures précise a.m. 3 juillet 1965 Son Honneur le Maire Roger Guilbeault, agit comme Président et le Secrétaire-Trésorier M. Adélard Toupin, greffier sur le vote des électeurs propriétaires de cette Municipalité tel que décrit par l'avis public que le vote est ouvert à tous les propriétaires au bureau Municipal, situé à 707 R. N. No. 2. Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine.

A sept (7) heures p.m. précise après avoir compte les "oui" les "non" des électeurs propriétaires imposables pour et contre, Monsieur le Président et le Greffier de l'assemblée des voteurs signent un certificat se lisant comme suit:

Nous soussignés, agissant comme Président et Greffier de l'assemblée des électeurs convoqués pour approuver ou désapprouver le règlement No. 53 de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine,
Certifions que les votes donnés sont divisés comme suit:

VOTE

NOMBRE.

Pour le règlement	*20*
" "	*1*
Contre le règlement	
Majorite pour	*19*

Adelard Toupin
Greffier de l'assemblée

Roger Guilbault
Président de l'assemblée

Nous soussignés, respectivement maire et le secrétaire-trésorier de la Corporation de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, certifions que le règlement ci-dessus a été approuvé par les électeurs.

Roger Guilbault *Maire*

Adelard Toupin *Secrétaire-Trés.*

ce certificat est soumis au conseil.

INITIALES DU MAIRE
RG
254
INITIALES DU SEC.-TRES.

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
Municipalité de Ste-Marthe du
Cap-de-la-Madeleine P. Q.

Session régulière du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, laquelle assemblée fut tenue aux lieu et place ordinaires des sessions à l'Ecole Dominique-Savio, mardi le sixième jour de juillet 1965. A sept heures pm. à laquelle assemblée étaient présents:

Son Honneur le Maire
M. M. les Conseillers

Roger Guilbeault,
Paul Gervais,
Maurice Toupin,
Eloi Leblanc,
Marcel Arcand,
Narcisse Hinse,
Gilles Hamel.

Formant quorum sous la présidence de Son Honneur le Maire au fauteuil.

1/7/65 Après la prière d'usage et la lecture des minutes des dernières séances Monsieur le Conseiller Maurice Toupin, appuyé par monsieur le conseiller Paul Gervais, propose que les minutes des dernières séances sont approuvées tels que lues.

ADOPTEE.

2/7/65 Il est proposé par Monsieur le Conseiller Gilles Hamel, appuyé par Monsieur le Conseiller Marcel Arcand et résolu qu'un cinquième emprunt soit contracté à la Banque Canadienne Nationale, en vertu du règlement Numéro cinquante-quatre (54) pour payer le quatrième estimé à la Cie Dollard Construction Ltée. des travaux fais sur le contrat d'aqueduc de Ste-Marthe. Montant $35,540.01

R. J. Lévesque et Fils Ltée. deuxième versement 3,360.00
Contrat de puits artésiens.

Intérêt sur remboursement au compte courant qui a été chargé pour payer les intérêts sur le compte d'emprunt pour le règlement d'aqueduc. 544.13
Et que le Maire et le Secrétaire-Trésorier sont autorisés à signer le billet d'emprunt à la Banque Canadienne Nationale, Cap-de-la-Madeleine.

ADOPTEE.

3/7/65 Il est proposé par Monsieur le Conseiller Marcel Arcand, appuyé par Monsieur le Conseiller Eloi Leblanc, et résolu à l'unanimité que le montant d'un dollar pour location d'un lopin de terre de la Cie Titanium pour le Comité des loisirs de Ste-Marthe du Cap. Inc.
Considérant que le Conseil de cette Municipalité s'engage à laisser le terrain en état de propreté . Le Maire est autorisé à signer l'entente avec le réprésentant de la compagnie.

ADOPTEE.

4/7/65 Il est proposé par Monsieur le Conseiller Maurice Toupin, appuyé par Monsieur le Conseiller Gilles Hamel, que le paiement d'un dollar pour location de l'Ecole Numéro un (1) pour Buredu Municipal soit payée à la Commission Scolaire de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine.

ADOPTEE.

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg. Farnham, Qué.
F. D. BEAUMIER
VÉRIFIÉ
COMPTABLE VÉRIFICATEUR

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

INITIALES DU MAIRE P.A. 255 INITIALES DU SEC.-TRES.

5/7/65 Il est proposé par Monsieur le Conseiller Narcisse Hinse, appuyé par Monsieur le Conseiller Maurice Toupin et résolu, que l'état de compte de Monsieur Laurent Toupin soit payé au montant total de $222.01.

ADOPTEE.

6/7/65 Il est proposé par Monsieur le Conseiller Gilles Hamel, appuyé par Monsieur le Conseiller Eloi Leblanc que la demande de la Corporation de la Paroisse de Champlain, concernant la vente de l'eau. Que cette demande est prise en considération pour être étudiée à la séance d'ajournement le 14 juillet 1965 a sept (7) p.m.

ADOPTEE.

7/7/65 Il est proposé et résolu à l'unanimité que le compte d'assurance chômage période visée par la vérification du 23 janvier au 27 mai 1965 au montant de $129.56 soit payé.

ADOPTEE.

8/7/65 Il est proposé par Monsieur le Conseiller Paul Gervais, secondé par Monsieur le conseiller Eloi Leblanc que le comité des loisirs de Ste-Marthe Inc. est accepté par le conseil tel que décrit par la correspondance de Monsieur Fernand Mélançon, Secrétaire-Trésorier du comité des loisirs de Ste-Marthe Inc.

ADOPTEE.

9/7/65 Il est proposé par Monsieur le Conseiller Narcisse Hinse, appuyé par Monsieur le Conseiller Paul Gervais et résolu que le montant de $190.00 soit versé au Comité des Loisirs de Ste-Marthe Inc. comme octroi pour payer certaines factures qui ont été approuvées par les membres du Conseil et de ce montant une somme de $25.00 soit versée au Comité des Loisirs de Red-Mill, pour le transport des personnes pour un pique-nique.

ADOPTEE.

10/7/65 Il est proposé par Monsieur le Conseiller Paul Gervais, appuyé par Monsieur le Conseiller Eloi Leblanc et résolu à l'unanimité qu'une demande soit faite au Ministère des Affaires Municipales pour obtenir un délai d'environ un mois pour les estimateurs de la Municipalité de Ste-Marthe, du Cap-de-la-Madeleine. Considérant que les estimateurs seront dans l'imposibilité de terminer le rôle pour le 31 juillet 1965. Considérant que c'est un rôle scientifique.

ADOPTEE.

11/7/65 Il est proposé par Monsieur le Conseiller Paul Gervais, appuyé par Monsieur le Conseiller Marcel Arcand et résolu que le Conseil, concernant le transport de créance de Monsieur Gilbert Mawn, dossier 7-10-497 avec la Corporation d'Escompte Continental, 2700 Boul. Laurier Bureau 714, Québec 10. n'a pas d'objection à faire le paiement conjointement avec votre compagnie à condition que Monsieur Mawn demeure à notre emploi selon les termes de son contrat d'entretien de chemins d'hiver.

ADOPTEE.

12/7/65 Il est proposé par Monsieur le Conseiller Gilles Hamel, appuyé par Monsieur le Conseiller Marcel Arcand et résolu que Monsieur Fortunat Beaumier est nommé pour agir comme vérificateur des livres, comptes, pièces, documents, recards, etc. appartenant à la Corporation de Ste-Marthe du Cap. Pour l'année financière généralement pour satisfaire aux exigences de la loi. Ce travail doit être commencé vers le premier janvier 1966 et terminé avant le 31 janvier 1966.

Adoptée.

INITIALES DU MAIRE
256
INITIALES DU SEC.-TRES.

172	Monsieur Roger Guilbault	Rénumération de juin 1965	$50.00
173	Monsieur Maurice Toupin	Rénumération de juin 1965	$ 15.00
174	Monsieur Paul Gervais	" " " "	$ 15.00
175	Monsieur Eloi Leblanc	" " " "	$ 15.00
176	Monsieur Marcel Arcand	" " " "	$ 15.00
177	Monsieur Narcisse Hinse	" " " "	$ 15.00
178	Monsieur Gilles Hamel	" " " "	$ 15.00
179	Monsieur Jean-Marie Leclerc Papeterie pour le Rôle d'évaluation et articles de bureau		$ 6.94
180	Monsieur Marcel Arcand un voyage spécial et meters		$ 4.00
181	La Cité du Cap-de-la-Madeleine pour feu à l'arrière de la maison de Mlle Madeleine Julien		$ 83.25
182	La Cité du Cap-de-la-Madeleine feu d'herbe chez Mme Loyd Bush 27 Avenue du Parc.		$ 83.25
184	Monsieur Roger Guilbault contribution aux loisirs		$ 5.00
188	Bureau D'Enrégistrement du Comté de Champlain mutations du mois de mai 1965.		$ 8.60
185	P. A. Gouin Ltée facture S-45428 broche clôture		$ 86.92
186	P. A. Gouin Ltée facture S-42613 Long. tuy.		$ 11.77
187	La Compagnie de téléphone Bell pour le mois de mai		$ 13.82
188	Monsieur Alfred Lacroix Contrat de Vidange juin 1965		$376.60
189	Monsieur Raymond Cossette 2 voyages à la Banque		$ 3.00
190	Monsieur Adélard Toupin salaire du mois de juin 250.00 moins assurance chômage du mois $3.12 égal		$246.88
191	Monsieur Raymond Cossette 1 voyage à la Banque		$ 1.50
194	Madame Raymond Cossette heures de travail au bureau		$ 40.50
196	La Compagnie Titanium a/s du Notaire Charon pour location d'un terrain pour le comité des loisirs de Ste-Marthe Inc.		$ 1.00
197	Monsieur Adélard Toupin remboursement de l'achat des timbres d'assurance chômage et facture No. 23 pour articles de toilette		$ 10.56
198	Monsieur Cyrille Daigle 10 heures d'ouvrage pour égouts facture No. 288		$ 14.00
199	Monsieur Cyrille Daigle 11 hres et 30 minutes travaux d'égouts facture No. 287		$ 16.10
200	Monsieur Cyrille Daigle location d'un loyer pour matériaux		$ 10.00
201	Cité du Cap-de-la-Madeleine location de l'arrosoire pour chemins et rues		$ 10.00
202	Madame Maurice Toupin travail pour le référendum le 5 juillet 1965		$ 11.00
203	Monsieur Roger Guilbeault référendum pour les lumières comme président le 5 juillet 1965.		$ 15.00
204	Monsieur Paul Gervais voyage à Shawinigan avec le Maire		$ 5.00
205	Aux Vieux Foyer pour service de repas aux employés du référendum du 5 juillet 1965.		$ 5.52
206	La Compagnie d'Electricité Shawinigan pour service de lumières du mois de juin 1965.		$ 62.17
207	Imprimerie Art Graphique Inc. Bulletins de votes pour référendum du 5 juillet 1965		$ 13.77
208	Benoit Hélie Inc facture No. 5366 tole galv.		$ 2.76
209	La Commission D'Assurance chômage contribution dûes après la vérification		$129.56
210	Monsieur Normand Rocheleau réparation d'égout 8 heures à 1.40		$ 11.20
211	Monsieur Laurent Toupin état de compte loyer de bureau chauffage, électricité, téléphone, travail pour la Municipalité		$222.01
212	Comité des Loisirs de Ste-Marthe Inc. Octroi 190.00 moins 25.00 pour le Comité de Red-Mill Résolution No.9/7/65		$165.00
213	Comité des Loisirs de Red-Mill		$ 25.00
214	Monsieur Adrien Grand-Maison Police de garantie no 762-6219 Général Commerce		$280.53
	Total		

Voir RE: Contrat chèque Emprunt. plus bas.

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

INITIALES DU MAIRE R.G. 257 INITIALES DU SEC.-TRÉS.

RE: CONTRAT EMPRUNT
AQUEDUC

192 La Cie Dollard Construction Ltée quatrième estimé pour travaux d'aqueduc au 28 de mai 1965. $35,540.01

193 R. J. Lévesque & Fils Ltée. deuxième versement $ 3,360.00

195 Emprunt, remboursement, intérêt, sur remboursement au compte courant de la Municipalité $ 544.13
Total. du 5ème emprunt. $ 39,444.14

F.A. BEAUMIER VÉRIFIÉ COMPTABLE VÉRIFICATEUR

13/7/65 Il est proposé par Monsieur le Conseiller Gilles Hamel, appuyé par Monsieur le Conseiller Narcisse Hinse que les comptes ci-haut décrits: sont approuvés, et que le Maire et le Secrétaire-Trésorier sont autorisés à faire le paiement.

ADOPTEE.

14/7/65 AVIS DE MOTION, est donné par Monsieur le Conseiller Maurice Toupin, qu'un règlement concernant l'administration de l'aqueduc, sera présenté à la prochaine séance ou à une séance subséquente.

ADOPTEE.

15/7/65 Il est proposé par Monsieur le Conseiller Marcel Arcand que la séance soit ajournée le mercredi le 14ème jour de juillet 1965. A sept hres p.m. Monsieur le Conseiller Narcisse Hinse seconde cette proposition.

ADOPTEE.

Roger Guilbault Maire, Eldor Toupin Sec-Trés.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
Municipalité de Ste-Marthe du
Cap-de-la Madeleine P.Q.

Séance d'ajournement de la session régulière de conseil de la municipalité de Ste-Marthe temue au lieu et heure ordinaires des séances ce quatorzième jour de juillet 1965 à laquelle assemblée était présents:

Son Honneur le Maire — Roger Guilbeault.
M. M. les Conseillers — Paul Gervais,
Maurice Toupin,
Eloi Leblanc,
Marcel Arcand,
Narcisse Hinse,
Gilles Hamel,

Formant quorum sous la présidence du maire au fauteuil.

1-7-65 Après la prière d'usage, il est proposé par Monsieur le Conseiller Paul Gervais appuyé par Monsieur le Conseiller Marcel Arcand que le montant de $25.00 soit voté pour aider le transport des petits joueurs de balle au camp de Ste-Marthe au tournoi provincial organisé par le Centre Immaculée Conception de Montréal.

ADOPTEE.

2-7-65 Il est proposé par M. le Conseiller Monsieur Narcisse Hinse et résolu unanimement que l'acte en prévision du contrat d'après l'offre d'entente avec le conseil municipale et les Révérendes Soeurs Dominicaines du Rosaire concernant le réseau d'aqueduc de cette Communauté sont acceptés en pricipes.

ADOPTEE.

INITIALES DU MAIRE
258
INITIALES DU SEC.-TRES.

3-7-65 Il est proposé par Monsieur le Conseiller Narcisse Hinse appuyé par Monsieur le Conseiller Marcel Arcand et résolu que le compte des dépenses au montant de $75.00 pour délégation à Québec auprès de divers Ministères soit rembours. à Monsieur Maurice Toupin.

ADOPTEE.

4-7-65 Il est proposé et résolu, unaniment que des félicitations soient transmises au Maire et aux Conseillers élus ou réélus de la paroisse de Champlain. Avec les meilleurs voeux de succès dans la nouvelle administration.

ADOPTEE.

5-7-65 Il est proposé par Monsieur le Conseiller Eloi Leblanc appuyé par Monsieur le Conseiller Paul Gervais et résolu concernant la résolution de Champlain en rapport à la vente d'eau par la municipalité de Ste-Marthe, cette eau sera vendu au prix de quinze cents le mille gallons et selon les exigences de ladite et d'un contrat qui sera rédigé par les partis ~~en cause~~.

ADOPTEE.

6-7-65 Il est proposé par Monsieur le Conseiller Marcel Arcand appuyé par Monsieur le Conseiller Gilles Hamel qu'un estimé préliminaire soit fait par l'ingénieur Jacques Héroux concernant le réseau d'aqueduc de Red Mill.

ADOPTEE.

7-7-65 Il est proposé par M. le Conseiller Gilles Hamel qu'une demande soit faite au Ministère des Terres et Forêts de la province de Québec pour l'achat du terrain portant le No 534 pour servir de terrain de jeux ou industriel, à la municipalité de Ste-Marthe.

ADOPTEE.

Toupin

8-7-65 Il est proposé par M. le Conseiller Maurice appuyé par le Conseiller Eloi Leblanc que le montant de $125.00 soit voté au Maire pour assister au Congrès des Maires de L'Union des Conseils de Comtés, en août prochain.

ADOPTEE.

9-7-65 Il est proposé par Monsieur le Conseiller Gilles Hamel qu'une taxe spéciale de cinq cents soit appliquée dans les secteurs No 1 et 2 pour les loisirs. Cette proposition est annulée faute de secondeur.

10-7-65 Il est proposé par Monsieur le Conseiller Maurice Toupin appuyé par Monsieur le Conseiller Paul Gervais que le conseil absorbe les dépenses du terrain loué à la municipalité par la Canandian Titanium Pigment Co.

Pour la proposition: M. Maurice Toupin.
M. Paul Gervais.
M. Eloi Leblanc.

Contre la proposition:
M. Marcel Arcand.
M. Narcisse Hinse.
M. Gilles Hamel.
M. Roger Guilbeault Maire.

chèque no 215 Monsieur Maurice Toupin remboursement pour dépense voyage à Québec repas et autre: chez le Ministre $75.00

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
Municipalité de Ste-Marthe du
Cap-de-la Madeleine P.Q.

INITIALES DU MAIRE
259
INITIALES DU SEC.-TRES.

Avis de motion concernant un règlement d'aqueduc sera présenté à la prochaine séance pour l'extansion du réseau actuel pour déservir Red Mill.

Le 15 juillet le Secrétaire Trésorier doit convoqué pour le 19 juillet une assemblée spéciale.

Le 19 juillet le règlement d'aqueduc dans le secteur de Red Mill.

Le 19 juillet ajournement 27

Le 20 juillet un avis public que le règlement est adopté et que l'assemblée des électeurs intéressés est fixé au 26 juillet.

Le 27 juillet ajournement de prendre connaissance de l'assemblée une résolution pour approuver le procès verbal Fermé l'assemblée.

Le 28 juillet envoi des documents à Québec.

ADOPTEE.

La séance est levée.

Roger Guilbault MAIRE Adelard Toupin SEC-TRE

Canada,
Province de Québec,
Municipalité de Ste-Marthe,

Assemblée spéciale de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap.-de-la-Madeleine, tenue par les membres de ce conseil aux lieu et place ordinaire des séances du conseil à l'école Dominique-Savio, à sept heures p.m. ce dix-neuf ème jour de juillet 1965. A laquelle assemblée étaient présents:

Son Honneur le Maire — Roger Guilbault,
M.M. les Conseillers — Maurice Toupin,
Marcel Arcand,
Paul Gervais,
Narcisse Hinse,
Gilles Hamel.

formant quorum sous la présidence du Maire au fauteuil.

Certificat de convocation:

Je certifie sous mon serment d'office que j'ai signifié, l'avis de convocation le 15ème jour de juillet 1965 entre six heures et huit heures p.m. aux lieu où à leur domicile.

J'ai signé

Adelard Toupin

Sujets en considérations:
Savoir: règlement pour aqueduc pour déservir le rang de Red-Mill ou le secteur.
Règlement de l'aqueduc no. 59 concernant l'administration de l'aqueduc du secteur de la Route No.2.

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

INITIALES DU MAIRE R.G.
260
INITIALES DU SEC.-TRES. A.T.

SUITE.

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Narcisse Hinse, appuyé par Monsieur le Conseiller Gilles Hamel et résolu que le Maire et le Secrétaire-Trésorier sont autorisés à faire faire une formule de contrat par le Notaire d'après les conditions stipulées lors de l'entrevue avec les Rev. Soeurs Dominicaines du Rosaire concernant leur réseau d'aqueduc dans le secteur de Red-Mill.

La séance est levée. ADOPTEE.

Adelard Toupin sec Tres Roger Guilbault maire

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
Muncipalité de Ste-Marthe du
Cap-de-la-Madeleine P.Q.

Séance régulière du Conseil de la Muncipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, laquelle assemblée fut tenue aux lieu et place ordinaires des sessions à l'Ecole Dominique-Savio, mardi le troisième jour du mois d'août 1965 à sept heures p.m. à laquelle assemblée étaient présents:

Son Honneur le Maire Roger Guilbault,
M. M. les Conseillers Maurice Toupin,
Eloi Leblanc,
Marcel Arcand,
Narcisse Hinse,
Gilles Hamel.

Formant quorum sous la présidence de Son Honneur le Maire au fauteuil.

1-8-65 Après la prière d'usage et la lecture des procès verbaux par le Secrétaire-Trésorier.
Il est proposé par monsieur le Conseiller Maurice Toupin, appuyé par monsieur le conseiller Eloi Leblanc et résolu que les délibérations des dernières assemblées sont acceptées tels que lues.

ADOPTE.

2-8-65 Il est proposé par monsieur le Conseiller Narcisse Hinse, appuyé par Monsieur le Conseiller Gilles Hamel et résolu qu'une copie du contrat projeté soit soumis aux Rév. Soeurs Dominicaines de Ville Joie du Rosaire pour étude ou pour acceptation.

ADOPTE.

3-8-65 Il est proposé par Monsieur le Conseiller Eloi Leblanc, appuyé par Monsieur le Conseiller Marcel Arcand et résolu unanimement que le règlement numéro cinquante-neuf (59) concernant l'administration de l'aqueduc ses normes et ses tarifs sont acceptés. Et seront soumis à l'assemblée des Electeurs Propriétaires.
ADOPTE.

4-8-65 Il est proposé par Monsieur le Conseiller Marcel Arcand, appuyé et résolu unanimement que l'assemblée des Electeurs Municipaux propriétaires d'immeubles imposables dans le secteur de 1 à 106 sera tenue à l'Ecole Dominique-Savio le 16ème jour du mois d'août 1965 entre sept heures (7) et dix heures (10) P.M.

ADOPTE.

5-8-65 Il est proposé et résolu que les permis de construction de Cyrille Massicotte 280 Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, Jean-Marie Massicotte 664 Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, Madame Patrice St-Arneault 239 Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine Monsieur Anselme Beaumier 320 St-Alexis des Monts, Monsieur Rosaire Vaillancourt 917 Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine sont acceptés. ADOPTE.

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

INITIALES DU MAIRE
263
INITIALES DU SEC.-TRES.

2-8-65 Il est proposé par monsieur le conseiller Paul Gervais, appuyé par monsieur le conseiller Eloi Leblanc, et résolu que le montant de $ 150.00 dollars sous forme d'octroi soit dépensé pour l'amélioration de la Voirie Municipale dans le secteur de St-Martin.

ADOPTE.

3-8-65 Il est proposé par monsieur le conseiller Paul Gervais, et résolu que le Maire soit autorisé à faire faire un estimé par un contracteur en pavage et qu'après consultation avec messieurs les conseillers il soit autorisé à faire effectuer les travaux nécessaires. Comme les entrées des cinquième sixième et septième huitième rues ainsi que les traverses de la sixième rue.

ADOPTE.

4-8-65 Monsieur le Maire Propose que la séance est levée.

Adelard Toupin Sec Tres Roger Guilbault

À 7 heures 55 minutes.

Assemblée des électeurs propriétaires tenue ce 16ème jour du mois d'août 1965, relativement au règlement numéro cinquante-neuf 59 pourvoyant l'administration de l'aqueduc de ses normes et de ses tarifs. La séance des électeurs est tenue à l'endroit ordinaire à l'école Dominique-Savio sous la présidence de Monsieur le conseiller Marcel Arcand Monsieur le Pro-Maire Gilles Hamel était présent.

Annulation

À sept heures et cinquante-cinq minutes Monsieur le Président Marcel Arcand déclara l'assemblée ouverte. Monsieur le Secrétaire-Trésorier fit la lecture des articles du Code Municipal ainsi que la lecture au long du règlement qui en fait l'objet. À neuf heures et cinquante-cinq minutes P.M. comme les heures réglementaires de la séance sont expirées et qu'aucun électeurs propriétaires n'a fait la demande pour que le règlement numéro cinquante-neuf (59) soit soumis aux électeurs par referendum Monsieur le Président de l'assemblée Marcel Arcand déclara par le fait même que le règlement No. cinquante-neuf (59) est reputé, avoir été approuvé.

La séance est levée.

Secrétaire-Trésorier. Adelard Toupin

Le président de l'assemblée.....
.....

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE

Session régulière du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, laquelle assemblée fut tenue au lieu et heures ordinaires des sessions à l'Ecole Dominique Savio, mardi le 7ème jour du mois de septembre 1965. à sept heures p.m. à laquelle assemblée étaient présents:

Son Honneur le Maire Roger Guilbault,
M.M. les Conseillers Maurice Toupin,
Paul Gervais,
Eloi Leblanc,
Marcel Arcand,
Narcisse Hinse,
Gilles Hamel.

Formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire au fauteuil.

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

INITIALES DU MAIRE
264
INITIALES DU SEC.-TRES.

1-9-65 *Il est proposé par Monsieur le Conseiller Paul Gervais appuyé par monsieur le conseiller Marcel Arcand et résolu que les minutes des dernières assemblées sont adoptées tels que lues*

adopté.

2-9-65 *Il est proposé et résolu qu'une réponse soit donnée à Monsieur Wellie Brière et à Monsieur Donatien Brière concernant le dommage à leurs moutons, Considérant que le conseil devra attendre le rapport des estimateurs des dommages aux animaux de la ferme avant de prendre la chose en considération pour en faire le paiement.*

adopte.

3-9-65 *Il est proposé par Monsieur le conseiller Gilles Hamel appuyé par monsieur le conseiller Marcel Arcand et résolu à l'unanimité que trois arpents carrés soient réservés pour la Municipalité concernant le terrain de jeux c'est à dire la partie en bordure de la route du Rang des Grandes-Prairies et l'intention de la Municipalité est d'acquérir la balance du terrain pour des sites industriels ou pour ses besoins futurs. Et qu'une réponse soit transmise au Ministère des Terres et Fôrets concernant le lot 534*

adopte

4-9-65 *Il est proposé et résolu que le conseil de la Municipalité de Ste-Marthe refuse le placement pour l'admission de l'assistance Publique des enfants de Monsieur Robert Sauvageau considérant que le cas de plusieurs familles qui ont un revenu moindre et qu'elles se tirent de l'embarras par elles mêmes.*

adopte

5-9-65 *Il est proposé par monsieur le conseiller Eloi Leblanc appuyé par monsieur le conseiller Marcel Arcand et résolu que Monsieur Gédéon Vaillancourt soit autorisé à sceller les compteurs d'eau immédiatement et d'en prendre la lecture.*

adopté

6-9-65 *Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Hamel appuyé par monsieur le conseiller Narcisse Hinse et résolu unanimement qu'un emprunt au montant de $ 50,207.14 concernant le règlement No. 54 pour en faire les paiements suivants: Savoir:*

La Cie Dollard Construction Ltée	*$43,158.15*
Tremblay & Héroux & Associés	*4,229.65*
La Compagnie d'Eléctricité Shawinigan	*72.29*
Charge de Banque et intérêts pour remboursement au compte courant de la Municipalité de Ste-Marthe	*2,703.55*
L. L. Roquet Inc.	*43.50*
Le Maire et le Secrétaire-Trés. sont autorisés à faire le paiement.	*50,207.14.* TOTAL.

F. D. BEAUMIER VÉRIFIÉ VÉRIFICATEUR COMPTABLE

ADOPTE.

7-9-65 *CONSIDERANT d'attirer votre attention sur le trafic actuel sur la route No. 2 de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de la Madeleine. CONSIDERANT que tous les pères de familles de la Municpalité sont d'avis que la vitesse sur cette route est excessive et dangeréuse. Ces mêmes parents sont constamment inquiets quand leurs enfants doivent prendre la route de l'école. CONSIDERANT la zone de 30 milles à l'heure s'étendant de la rue Alice du Cap-de-la-Madeleine jusqu'au delà du cimetière Ste-Marie Madeleine n'est pas du tout respectée et les automobilistes filent plus souvent à 60 milles à l'heure et plus. CONSIDERANT que nos enfants sont en dangers et à la merci de conducteurs négligents et irresponsables tout au cours de l'année.*
CONSIDERANT que cét état de chose ne doit pas être toléré. Il faut absolument que le conseil prenne des mesures pour enrayer cette course folle.

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

INITIALES DU MAIRE
261
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

6-8-65 Il est proposé par Monsieur le Conseiller Gilles Hamel et résolu qu'une lettre soit envoyée aux propriétaires des cours de rebuts et de ferrailles concernant l'avis donné en date du 4 juin 1965 qu'à l'avenir aucun permis ne seront donnés dans les limites de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, et que les cours existantes devront être clôturées à 8 pieds de hauteur à panneaux ou à planches fermés avec une peinture de couleur uniforme.

ADOPTE.

7-8-65 Il est proposé par Monsieur le Conseiller Narcisse Hinse, appuyé par le conseiller Gilles Hamel et résolu que le montant du cinquième estimé de $54,829.03 de la Cie Construction Dollard Limitée, soit emprunté de la Banque Canadienne Nationale en vertu du règlement No. cinquante-quatre (54) concernant les travaux d'aqueduc.

Et que le Maire Roger Guilbault et le Secrétaire-Trésorier Adélard Toupin sont autorisés à signer les documents et en faire le paiement.

ADOPTE.

8-8-65 Il est proposé et résolu que les comptes suivants sont acceptés et que le Maire et le Secrétaire-Trésorier sont autorisés à en faire le paiement.

ADOPTE.

RE: CONTRAT 226 — La Cie de Construction Dollard Limitée — $ 54,829.03 ✓

216	Son Honneur le Maire Roger Guilbault Rémunération du mois de juillet 1965	50.00
217	Monsieur le Conseiller Maurice Toupin Rémunération	15.00
218	Monsieur Paul Gervais Rémunération	15.00
219	Monsieur Eloi Leblanc Rémunération	15.00
220	Monsieur Marcel Arcand Rémunération	15.00
221	Monsieur Narcisse Hinse Rémunération	15.00
222	Monsieur Gilles Hamel Rémunération	15.00
223	Monsieur Adélard Toupin Salaire du mois de juillet 250.00 moins assurance chômage $ 3.38 égal	246.62
224	Monsieur Alfred Lacroix contrat de vidange pour le mois de juillet 1965.	376.60
225	Monsieur Gilbert Mawn balance dûe pour entretien des chemins d'hiver 11.8	270.00
227	Madame Raymond Cossette travail au bureau de la Municipalité au mois de juillet 1965	32.50
228	Beton Vibré Ltée facture No. 2707 un couvert beton	3.78
229	Beton Vibré Ltée facture No. 2699 pour répartition pour Monsieur St-Arneault	12.72
230	Bureau d'Enrégistrement du Comté de Champlain Mut: de juin et juillet 1965.	14.80
231	Monsieur Charles Beaudoin 11 tuyaux de ciment à 1.00 chacun	11.00
232	Monsieur Aélard Toupin remboursement des timbres d'assurance chômage pour le mois de juillet 1965.	6.76
233	Monsieur Jacques Godin voyage avec le Secrétaire-Trésorier pour avis spéciale juillet 1965.	2.00
234	Librairie Morin Inc. Réparation du dactylo Royal facture No.B 10586	2.50
235	Librairie Morin Inc. articles de bureau facture No.B10972	5.07

SUITE

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

INITIALES DU MAIRE
262
INITIALES DU SEC.-TRES.

suite des comptes

Loyer de grader Adams avec opérateurs et frais chemin etc

236- La Compagnie de Construction Dollard Limitée 81.00

237- Morin & Frères Inc Facture No. C 17200 Cadena Master et 3 clips. 5.53

238- Monsieur Cyrille Daigle facture No. 291 sur la première rue construction d'égoût. 8.40

239- Monsieur Gilbert Brière facture No. 293 coin 6èmerue et première avenue égoût bloqué réparation d'égoût 15.40

240- Monsieur Cyrille Daigle facture No. 290 collection d'égoût sur la 5ème rue 8.40

241- Monsieur Cyrille Daigle facture No. 292 coin 6ère Avenue égout bloqué ainsi que les coins 8ème et 2ème avenue 28.00

242- Monsieur Cyrille Daigle Nettoyer le coins de la 6ème rue et route No. 2 du long de la clôture. facture No. 294 5.00

243- Monsieur Cyrille Daigle entretien d'égoût facture No. 295 2.80

244- Monsieur Cyrille Daigle facture No. 296 étendre de la pierre coins 5ème et 6ème rues et route No.2 5.00

245- Monsieur Cyrille Daigle facture No. 297 avertir les propriétaires pour les compteurs 5.00

246- La Compagnie de Téléphone Belle du Canada compte du mois de juin 1965. 14.11

247- La Compagnie d'Electricité Shawinigan compte du mois de juillet 1965. 62.18

248- Monsieur Roger Guilbeault Maire résolution No. 8/7-/65 pour assister au congrès des Maires de l'union de Conseil de Comtés. en août 1965. 125.00

249- Monsieur Pierre Toupin 10½ heures de travail au bureau de la Municipalité de Ste-Marthe 10.50

TOTAL.....$ 1,500.67

La séance est levée.

Roger Guilbault

Adélard Toupin

F. D. BEAUMIER VÉRIFIÉ COMPTABLE VÉRIFICATEUR

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enregistrement Farnham, Qué.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC.
MUNICIPALITE DE STE MARTHE:

Séance spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe, tenue aux lieu et heure ordinaires des séances du conseil jeudi le 12ème jour du mois d'août mil-neuf cent soixante-cinq (1965) à sept heures P.M. (7) et que les sujets suivants: ont été pris en considération SAVOIR: Autorisé les travaux suivants, pour le compte du ministère de la Voirie,
2ème: Voir à l'installation des compteurs,
3ème: Etude sur la ligne d'eau qui conduit aux résidences.

A laquelle assemblée étaient présents:
Son Honneur le Maire M. Roger Guilbault,
M.M. les Conseillers Maurice Toupin,
Paul Gervais,
Eloi Leblanc,
Marcel Arcand,
Narcisse Hinse,
Gilles Hamel.
Formant quorum sous la présidence de Son Honneur le Maire au fauteuil.

1/8/65 Il est proposé par monsieur le Conseiller Maurice Toupin, appuyé par monsieur le Conseiller Paul Gervais, et résolu unanimement que le conseil est autorisé à faire les dépenses pour la réparation du réseau routier de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap. au montant de $ 500.00 dollars surplus de $2,000.00 dollars de la subvention promise par le Ministère de la Voirie Provinciale en date du 12 juillet 1965 portant le dossier No. 224-1005. ADOPTE.

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

CONSIDERANT que des lumières de trafic seraient surement l'idéal. A défaut de jeux de lumières il faut que toute nécessité qu'un policier provincial exerce une surveillance sans arrêts aux heures de sorties et d'entrées des enfants à l'école.

INITIALES DU MAIRE ..... 265 ..... INITIALES DU SEC.-TRES.

EN CONSEQUENCE Il est proposé par Monsieur le Conseiller Paul Gervais appuyé par Monsieur le conseiller Narcisse Hinse et résolu qu'une copie de ces considérations soit transmise au Ministère de la Voirie Provinciale ainsi qu'à la Sureté Provincial Trois-Rivières.

Adopté

8-9-65

Il est proposé par monsieur le Conseiller Eloi Leblanc appuyé par Monsieur le Conseiller Maurice Toupin qu'un emprunt au montant de $ 50,207.14 à la Banque Canadienne Nationale soit emprunté en vertu du règlement d'emprunt No. 54 et que le Maire et le Secrétaire-Trésorier sont autorisés à signer les formalités d'emprunt requises.

ADOPTE.

9-9-65

COMPTES.

RE: CONTRAT

CHEQUES

250-	La Cie de Construction Dollard Ltée. 6ème estimé		43,158.15
251-	Les Ingénieurs Tremblay Et Héroux & Associés surveillance des travaux		4,229.65
252-	L. L. Roquet Inc. facture No. 18641 accessoires à sceller les compteurs		43.50
253-	La Compagnie d'Electricité Shawinigan		72.29
290-	Charge de Banque Intérêts remboursement au compte courant de la Municipalité de Ste-Marthe		2,703.55
			50,207.14
254-	M. Roger Guilbault Maire	Rémunération d'août 1965	50.00
255-	M. Maurice Toupin	Rémunération	15.00
256-	M. Eloi Leblanc	Rémunération	15.00
257-	M. Paul Gervais	Rémunération	15.00
258-	M. Marcel Arcand	Rémunération	15.00
259-	M. Narcisse Hinse	Rémunération	15.00
260-	M. Gilles Hamel	Rémunération	15.00
261-	M. Charles Gailloux & Fils Enrg. creusage pour égoût 6ème rue travail de tracteur		17.50
262-	M. Alfred Lacroix contrat de vidange du mois d'août		376.60
363-	Mme Raymond Cossette 22 heures ½ de travail au bureau		22.50
264-	La Cité du Cap-de-la-Madeleine le 30 juillet 1965 un feu chez Monsieur Léon Fréchette 286 Ste-Marthe		248.00
265-	Bureau d'Enrégistrement du Comté de Champlain Rapport des mutations du mois d'août 1965.		4.40
266-	Librairie Morin Inc. Factures No. B 11692 B 11667 articles de bureau		1.26
267-	Imprimerie Lacoursière Inc. facture No. 8598		3.36
268-	M. Richard Loranger un voyage à l'art Graphique avec le Secrétaire-Trésorier le 3 septembre 1965.		1.50
269-	M. Emilien Normandin un voyage à la Banque avec le Secrétaire-Trésorier le 27 août 1965.		1.50
270-	M. Richard Loranger 1 heure ½ pour faucher avec faucheuse		3.00
271-	La Compagnie d'Electricité Shawinigan compte du mois d'août 1965.		62.18
272-	Monsieur Marcel Arcand Voyage à T. R. 2.00 Rouleau Broche 10.00 facture 1.60		13.60
273-	M. Richard Loranger un voyage le premier sept. 1965. pour dépôt à la Banque avec le Secrétaire-Trésorier		1.50
274-	Béton Vibré Ltée. No. 2707 1 couvert en beton		3.18
275-	Benoit Hélie facture No. 431848		12.03
276-	M. Adélard Toupin remboursement des timbres d'assurance chômage et deux enrégistrements		14.57
277-	Monsieur Adélard Toupin salaire du mois d'août 1965. moins assurance chômage 3.38		246.62
278-	Mawn Entreprise Enrg. Entretient d'égoût		51.75

INITIALES DU MAIRE
266
INITIALES DU SEC.-TRES.

279-	Mawn Entreprises Enrg.Entretient d'égoût 1 heure de boule 1 transport.	10.00
280-	Imprimerie Lacoursière Inc. fact. No. 30984 25 Feuilles R. E. 2. original 1.90 50 feuilles R. E. 2 copie 3.62 taxe fed. 11% Prov. 6%	6.49
281-	M. Eugène Lottinville 18 piquets de clôtures à .40	7.20
282-	M. Cyrille Massicotte facture No. 21 1 douz. de globes	5.60
283-	Mawn Entreprises Enrg. 3 heures de Back Hoe à 7.50 1 transport	25.50
284-	La Compagnie de téléphone Belle du Canada compte du moins de juillet 1965.	16.52
285-	M. Donatien Brière réparation de clôtures à Red-Mill	33.60
286-	M. Cyrille Daigle facture No. 127 étendre de la pierre	5.00
287-	M. Cyrille Daigle facture No. 130 étendre de la pierre coin 5ème 6ème 7ème Rues.	2.50
288-	M. Cyrille Daigle facture No. 128 égout bouché	15.40
289-	M. Gérard Daigle facture No. 129 égout bouché	14.00
	Roy et Trottier Inc. 1,414.97 tonnes de pierre concassée à .85. Taxe Prov. de 6% égal. 72.16	1,274.88
	Mawn Entreprises transport de pierre 1,428 tonnes à .60.	856.80
	TOTAL.	3,498.[illegible]

F. D. BEAUMIER VÉRIFIÉ COMPTABLE VÉRIFICATEUR

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

10-9-65 Il est proposé par monsieur Maurice Toupin appuyé par monsieur Eloi Leblanc et résolu que les comptes courant sont acceptés. et que le Maire et le Secrétaire-Trésorier sont autorisés à faire le paiement.

AVIS DE MOTION:

11-9-65 Le conseiller Marcel Arcand donne avis de motion qu'un règlement concernant les normes et les tarifs d'aqueduc sera soumis à la prochaine séance ou à une séance subséquente

Adopté.

12-9-65 ATTENDU que le ministère de la Vorie, d'après sa lettre du 12 juillet 1965. REMBOURSERA au Conseil les dépenses encourues et justifiables, jusqu'à concurence de la somme de $ 2000. pour les dits travaux.

ATTENDU qu'un relevé final des dépenses au montant total de $ 2,230.18, concernant les travaux exécutés, a été présenté aux conseillers;

Sur proposition de monsieur le conseiller Eloi Leblanc.

Secondé par monsieur le conseiller Maurice Toupin.

IL EST RESOLU:

Que ce conseil approuve les travaux exécutés et le relevé final des dépenses encourues et demande qu'une copie de la présente résolution soit transmise au ministère de la Voirie.

ADOPTE.

13-9-65 Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Hamel, appuyé et résolu que la séance de cette session soit ajournée à jeudi soir à 7 heures P.M. ce 9ème jour du mois de septembre 1965.

Adopté

Edouard Toupin
Sec Tres

Maire

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

INITIALES DU MAIRE
267
INITIALES DU SEC.-TRES.

SEANCE DE LA SESSION REGULIERE TENUE LE 9EME JOUR DU MOIS DE SEPTEMBRE 1965.

Séance de la session régulière tenue le 9ème jour du mois de septembre 1965 au lieu et heure ordinaires des assemblées à l'Ecole Dominique-Savio à laquelle étaient présents:

Son Honneur le Maire — *Roger Guilbault,*
M. M. les Conseillers — *Maurice Toupin,*
Eloi Leblanc,
Marcel Arcand,
Gilles Hamel.

Formant quorun sous la Présidence de Son Honneur le Maire Roger Guilbault au fauteuil.

1-9-65 *Je certifie sous mon serment d'office que j'ai signifié l'avis de convocation à Monsieur Paul Gervais le 8ème jour du mois de septembre 1965 entre 2 heures et 4 heures à son domicile.*
CONSIDERANT que Monsieur Paul Gervais à dû quitter l'assemblée avant l'ajournement de la séance.

ADOPTE

2-9-65 *Il est proposé par monsieur Maurice Toupin appuyé par Monsieur le conseiller Gilles Hamel et résolu que le règlement 59-A concernant l'administration de l'aqueduc de 1 à 106 soit et est adopté et qu'il soit statué de décrété par ce règlement ce qui suit:*

ADOPTE.

3-9-65 *Il est proposé par Monsieur le Conseiller Gilles Hamel appuyé par monsieur le Conseiller Maurice Toupin et résolu que le bureau de la votation concernant le vote des électeurs de biens-fonds imposables de la Municipalité de 1 à 106 soit tenue à 707 R.N. No. 2.*

ADOPTE.

4-9-65 *Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Hamel appuyé par monsieur le conseiller Maurice Toupin et résolu que Monsieur Marcel Arcand soit nommé Président du scrutin sur le vote du règlement No. 59-A.*

ADOPTE.

5-9-65 *Il est proposé par monsieur le conseiller Marcel Arcand appuyé par monsieur le conseiller Eloi Leblanc et résolu que l'assemblée soit tenue le 27 septembre 1965 concernant le vote des électeurs propriétaires de biens fonds imposables de la Municipalité pour la partie de 1 à 106 excluant les parties de Red-Mill et St-Martin. Le Bureau de Votation sera ouvert de 8 heures a.m. à sept heures p.m. (7) conformément au règlement de votation.*

ADOPTE.

6-9-65 *Il est proposé appuyé et résolu que des sympaties soient transmises à Monsieur Paul Gervais ainsi qu'à sa famille lors du décès de sa vénérable mère.*

ADOPTE.

7-9-65 *Considérant qu'à l'occasion de l'horrible tragédie survenue sur le chantier du Pont des Trois-Rivières mardi dernier*

INITIALES DU MAIRE RA
268
INITIALES DU SEC.-TRES. AJ

et qui plonge dans le deuil plusieurs familles de la région. En Conséquence il est proposé appuyé et résolu que le conseil de la Municipalité de Ste-Marthe offre aux familles qui ont été touchées par la tragédie ses plus sincères condoléances.

ADOPTE.

8-9-65 Il est proposé appuyé et résolu que des félicitations et des remerciements à l'endroit du Ministre de la Voirie Provinciale l'Honorable Bernard Pinard en ce qui a trait aux tracés de l'autoroute Trois-Rivières Québec.

ADOPTE.

9-9-65 Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Hamel appuyé par monsieur le conseiller Marcel Arcand que Me Jérôme Loranger soit autorisé à faire le contrat concernant le réseau d'aqueduc des Dominicaines du Rosaire en faveur de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine et que le Maire Roger Guilbeault et le Sec-Trésorier Adélard Toupin sont autorisés à signer le Contrat. Attendu que ce contrat deviendra en vigueur après avoir reçu l'approbation de la Commission Municipale de Québec.

ADOPTE.

10-9-65 Il est proposé par Monsieur Gilles Hamel appuyé et résolu que M. le conseiller Eloi Leblanc soit nommé Pro-Maire pour les prochain trois-mois adopté. La séance est levée.

Sec-Trés Adélard Toupin Maire Roger Guilbault

ADOPTE.

Séance spéciale tenue ce 22ème jour du mois de septembre 1965. au lieu et heure ordinaires des assemblées à l'Ecole Dominique-Savio ce mercredi à 7 heures P.M. à laquelle assemblée étaient présents sont Honneur le Maire Roger Guilbault,
M.M. les Conseillers Maurice Toupin,
Paul Gervais,
Eloi Leblanc,
Marcel Arcand,
Narcisse Hinse,
Gilles Hamel.

Formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire au fauteuil.

1-9-65 Les sujets suivants qui seront pris en considérations SAVOIR:

Revision du Rôle d'évaluation et son Homologation s'il y a lieu de le faire.

Etude concernant le projet du contrat de la vente de l'eau à la paroisse de la Visitation de Champlain et autorisé s'il y a lieu la signature du contrat.

CERTIFICAT DE CONVOCATION.

JE, soussigné Secrétaire-Trésorier certifie sous mon serment d'Office que j'ai signifié l'avis de convocation de la séance spéciale par écrit au lieu ou à leur domicile le 18ème jour du mois de septembre mil-neuf cent soixante cinq entre 1 heure et 5 heures P.M.

Signé Adélard Toupin.

2-9-65 CONSIDERANT qu'il y a erreur concernant le projet de contrat concernant la vente d'eau entre la Municipalité et la paroisse de la Visitation de Champlain concernant le paragraphe 5. En conséquence il est proposé par monsieur le conseiller Eloi Leblanc appuyé par monsieur le conseiller Paul Gervais et résolu que le paragraphe 5 concernant le compteur soit changé par la partie de la deuxième part. la lecture du compteur par les deux parties

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

INITIALES DU MAIRE
269
INITIALES DU SEC.-TRES.

que le paiement de l'eau sera fait à tous les trois mois par l'acheteur. Ainsi que la lecture.

Adopté.

3-9-65 Il est proposé par monsieur le conseiller Narcisse Hinse appuyé par monsieur le conseiller Marcel Arcand et résolu que le maire monsieur Roger Guilbault et que le secrétaire Trésorier monsieur Adélard Toupin sont autorisés à signer le contrat concernant la vente de l'eau à la paroisse de la Visitation de Champlain.

Adopté.

4-9-65 Il est proposé par monsieur le conseiller Marcel Arcand appuyé par monsieur le conseiller Paul Gervais et résolu que le rôle d'évaluation fait par les estimateurs soit homologué aux pages No. 1. à 101 du livres des minutes et inscrit au rôle même sur les initiales du Secrétaire-Trésorier.

Adopté.

5-9-65 Monsieur le Maire proposé que la séance est levée.

Adopté.

Adelard Toupin Secres

PROCES VERBAL.

1-9-65 Municipalité de Ste-Marthe
Province de Québec.

Ce 27ème jour de septembre mil-neuf cent soixante-cinq. A 8 heures précises A.M. Monsieur le Conseiller Marcel Arcand agit comme président et le Secrétaire-Trésorier agissant comme Greffier sur le votes des électeurs propriétaires de cette Municipalité tel que décrit par l'avis public que le vote est ouvert à tous les propriétaires du secteur No. cadastral 1 à 106 au Bureau de la Municipalité, situé à 707 route nationale 2 à Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine.

A sept heures précises après avoir compté les OUI" les "NON" des électeurs propriétaires imposables pour et contre, Monsieur le Président et le Greffier de l'assemblée des voteurs signent un certificat ce lisant comme suit:

Nous soussignés, agissant comme Président et Greffier de L'assemblée des électeurs convoqués pour approuver ou désapprouver le règlement No. 59-A de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de la Madeleine.

Certifions que les votes donnés sont divisés comme suit:

VOTES.

NOMBRE

POUR LE REGLEMENT	20
CONTRE LE REGLEMENT	0
MAJORITE POUR	20

Président du référendum
Marcel Arcand
Greffier Adelard Toupin

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

INITIALES DU MAIRE
RG
270
AT
INITIALES DU SEC.-TRES.

Nous soussgnés, respectivement Maire et Secrétaire-Trésorier de la Corporation de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la Madeleine. Certifions que le règlement ci-dessus a été approuvé par les électeurs.

Sec-Trés. Adrien Toupin
A. Toupin

Maire Roger Guilbault
R. Guilbault.

Et que ce certificat est soumis au conseil.

Roger Guilbault maire
Adrien Toupin Sec Tres

Séance de la Session régulière de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue au lieu et heure ordinaires des sessions, ce 5ème jour du mois d'octobre 1965. A laquelle assemblée étaient présents:

Son Honneur le Maire
M.M. les Conseillers

Roger Guilbault
Maurice Toupin
Paul Gervais,
Eloi Leblanc,
Marcel Arcand,
Narcisse Hinse
Gilles Hamel.

Formant quorum sous la présidence du Maire au fauteuil.

1-10-65 Il est proposé par Monsieur le Conseiller Gilles Hamel, que les minutes des dernières assemblées sont adoptées tels que lues.

Adopté.

2-10-65 Il est proposé par Monsieur le Conseiller Gilles Hamel, appuyé par Monsieur le Conseiller Maurice Toupin et résolu que l'avis publique concernant le règlement de l'éclairage numéro 53 adopté le premier jour de juin mil-neuf cent soixante-cinq que l'avis pupublic soit affiché le plutôt possible.

Adopté.

3-10-65 Il est proposé par Monsieur le Conseiller Maurice Toupin, appuyé par Monsieur le Conseiller Gilles Hamel et résolu que le Maire et les conseillers sont autorisés à aller voir Monsieur Bernard De Gonzague Ing. Divisionnaire, pour pouvoir à avoir l'aide nécessaire pour améliorer le rang des Grandes-Prairies.

Adopté.

4-10-65 Il est proposé par Monsieur Paul Gervais, appuyé par Monsieur le Conseiller Narcisse Hinse que le montant de $ 40.00 soit voté au Comité des Loisirs de Red-Mill et $ 40.00 aux loisirs de Ste-Marthe Inc. pour l'installation des patinoires.

Adopté.

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

INITIALES DU MAIRE
271
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

5-10-65 *Il est proposé par Monsieur le Conseiller Narcisse Hinse, appuyé par Monsieur le Conseiller Gilles Hamel que le compte de l'électricité, concernant l'éclairage du bureau de la Municipalité de Ste-Marthe soit retourné au Secrétaire-de la Commission Scolaire pour l'étude de ce compte, à la prochaine séance, de cette commission.*

Adopté

6-10-65 *Il est proposé par Monsieur le Conseiller Eloi Leblanc appuyé par Monsieur le Conseiller Marcel Arcand et résolu que le Sec-Trésorier soit autorisé à notifier Monsieur Eugène Laroche devoir à faire installer le compteur sinon l'eau sera fermé dans les trois jour de l'avis.*

Adopté.

7-10-65 *Il est proposé par Monsieur le Conseiller Narcisse Hinse, appuyé par le Conseiller Maurice Toupin et résolu qu'une copie du contrat soit levée du Bureau d'Enrégistrement du Comté de Champlain entre la Corporation de Ste-Marthe et Mlle Madeleine Dusseault de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, considérant que ce contrat a été fait le 10 mai 1957 et que Son Honneur le Maire soit autorisé à faire les démarches nécessaires pour la mise en demeure.*

Adopté.

8-10-65 *Il est proposé par Monsieur le Conseiller Narcisse Hinse, appuyé par Monsieur Eloi Leblanc et résolu qu'une demande soit faite aux autorités de la Cité du Cap-de-la-Madeleine si y aurait possiblité de redresser la petite courbe d'entrée du chemin conduisant vers Red-Mill. Considérant que ce Terrain est situé dans la Cité du Cap-de-la-Madeleine et que le propriétaire de ce terrain est Monsieur Eméry Normand. Considérant que cette courbe est un danger pour ceux qui utilise cette voie publique.*

Adopté

9-10-65 *Il est proposé par Monsieur le Conseiller Maurice Toupin, appuyé par Monsieur Narcisse Hinse et résolu que les comptes d'eau soient envoyés le plus tôt possible et que Madame Raymond Cossette soit autorisée à aider le Secrétaire-Trésorier à préparer les comptes d'eau pour en faire la perception immédiatement. Et que le temps qu'elle donnera pour ce travail sera payé par la Municipalité.*

Adopté.

10-10-65 *Il est proposé par Monsieur Maurice Toupin, secondé par Monsieur le Conseiller Marcel Arcand et résolu que les comptes suivants sont approuvés et que le Secrétaire-Trésorier est autorisé en en faire le paiement.*

Adopté.

No. de Chèques.

293-	*Monsieur Roger Guilbault*	*Rémunération de sept.*	*50.00*
294-	*Monsieur Maurice Toupin*	*Rémunération de sept.*	*15.00*
295-	*Monsieur Paul Gervais*	*Rémunération de sept.*	*15.00*
296-	*Monsieur Eloi Leblanc*	*Rémunération de sept.*	*15.00*
297-	*Monsieur Marcel Arcand*	*Rémunération de sept.*	*15.00*
298-	*Monsieur Narcisse Hinse*	*Rémunération de sept.*	*15.00*
299-	*Monsieur Gilles Hamel*	*Rémunération de sept.*	*15.00*
300-	*Monsieur Alfred Lacroix*	*contrat de vidange sept.*	*376.60*
301-	*Monsieur Adélard Toupin*	*Salaire du mois de sept. 250.00 moins 3.38 assurance chômage.*	*246.62*
302	*Mme Raymond Cossette*	*travail de ménage au bureau*	*10.00*

INITIALES DU MAIRE
272
INITIALES DU SEC.-TRES.

303 Au Vieux Foyer Facture No. 446450 repas pour emp. et visiteurs 10.88

304 Monsieur Emilien Normandin Avis de Convocation avec le Secrétaire, pour séance spéciale. Voyage pour avis public et voyage à la banque pour dépôt 4.50

305 Restaurant & Epicerie Gervais Fact. No. 15 et 16 articles pour entretien du bureau 5.66

306 Monsieur Cyrille Daigle Facture 137 Nivelage des rues Coins 5,ème 6,7,8ème rues. 25.00

307 Monsieur Cyrille Daigle facture No. 138 Nivelage des rues coins 5ème,6ème 7ème et 8ème rues 21.25

308 Monsieur Honoré Beaumier facture No. 154 Nivelage des rues 5ème 6,7, et 8ème rues 21.83

309 Monsieur Honoré Beaumier facture No. 153 Nivelage des rues 5, 6, 7, et 8ème rues 21.20

310 Formules Municipales Limitée Facture No. 12485 Papeteries et relieur. 28.35

311 Imprimerie Art Graphique Inc. 300 bulletins de votes, imprimés 2 côtés, 5¼"x3 3/8" facture No. 24569 14.35

312 Imprimerie Arth Graphique Inc. Facture No. 24527 Cartes " Eau fournie au compteur 5¾" x 8¼" 17.65

313 Imprimerie Lacoursière Inc. Facture No. 8807 RE:-2 Copie Feuilles Carbones 10.40

314 L. Gaston Gaudet Directeur de Funérailles une croix de fleur: RE: décès de Mme Vve Alfred Gervais 15.90

315 Loranger & Molesworth Limited V 09252 Répartition St-Arneault Egoût: 109.76

316 Imprimerie Art Graphique Inc. facture No. 24468, 1000 sets de factures d'eau en deux copies sur papier NCR, 40.88

317 Garage J. L. Gagnon 50 gallons de gas jaune pour la station de pompe 17.95

318 Monsieur Adélard Toupin remboursement de timbres poste 10.00

319 Imprimerie Lacoursière Inc.facture No. 31577 un estampe 3.23

320 Imprimerie Lacoursière Inc. facture No. 3473 2 cartons 12x17¼ 1 enveloppe extension Favorite 5.90

321 Librairie Morin Inc.articles de bureau 1.78

322 La Compagnie de Téléphone Bell du Canada compte au 28 août 16.71

323 La Compagnie D'Electricité Shawinigan compte du 8ème mois 21.53

324 La Compagnie d'Electricité Shawinigan compte du mois de sept. 62.18

325 Sous-Comité des Loisirs de Ste-Marthe Section Red-Mill Résolution No. 4-10-65 40.00

326 Comité des Loisirs de Ste-Marthe Inc.résolution 4-10-65 40.00

327 Monsieur Wellie Brière Dommages causés aux animaux de la ferme 26.67

328 Monsieur Donatien Brière Dommage causé à votre mouton 13.33

329 La Corporation du Comté de Champlain, Repartition générale du 4 août.1965. 446.46

330 La Corporation du Comté de Champlain Unité Sanitaire pour années 1965-1966 446.46

331 Syndicat National du Rachat des Rentes Seigneriales 12.00

(Total. $ 2,285.13)

11-10-65 Il est proposé par monsieur le Conseiller Gilles Hamel, appuyé Par monsieur le Conseiller Paul Gervais et résolu que les 2/3 des dommages aux animaux de la ferme de Monsieur Wellie Brière soit $ 26.67 et $ 13.33 Monsieur Donatien Brière.

Adopté.

12-10-65 Il est proposé par Monsieur Gilles Hamel, appuyé et résolu que la séance de la session régulière soit ajournée à mardi le 12ème jour du mois d'octobre mil-neuf cent soixante-cinq. au lieu et heures ordinaires des assemblées.

Adopté.

Roger Guilbault Maire Adélard Toupin Secrétaire.

F. D. BEAUMIER COMPTABLE VERIFICATEUR VERIFIE

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

INITIALES DU MAIRE
273
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

Séance de la Session régulière du Conseil tenue au lieu et heure ordinaires des assemblées à l'Ecole Dominique-Savio ce 12ème jour du mois d'octobre 1965 à laquelle assemblée étaient présents:

Son Honneur le Maire — Roger Guilbault,
M.M. les Conseillers — Maurice Toupin,
Paul Gervais,
Eloi Leblanc,
Marcel Arcand,
Narcisse Hinse,
Gilles Hamel.

Formant quorum sous la Présidence de Son Honneur le Maire au fauteuil.

1-10-65 — Il est proposé par monsieur le Conseiller Marcel Arcand, appuyé par monsieur le conseiller Paul Gervais et résolu que la consommation de l'eau pour chaque service soit $1.50 par mois et en plus $1.00 par entrée d'eau le délai maximum pour ces services est de deux mois. Pour l'utilisation de l'eau par la Municipalité de la Visitation de Champlain c'est à dire qu'après ce délai un compteur sera installé pour être en service.

Adopté.

2-10-65 — Il est proposé par monsieur le conseiller Paul Gervais, appuyépar monsieur le conseiller Marcel Arcand et résolu que Monsieur Camille Arcand soit autorisé à faire l'ouverture de la valve pour donner l'eau à la Municipalité de la Visitation de Champlain sur demande de leur Ingénieur et qu'un montant de $5.00 l'heure soit vervé à la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, par la Municipalité de la Visitation de Champlain.

Adopté.

3-10-65 — Il est proposé par monsieur le conseiller Maurice Toupin, appuyé par monsieur le conseiller Gilles Hamel et résolu qu'environ 15 voyages de pierre de différentes grosseurs soient achetés de Mawn Entreprises au montant de $ 12.00 du voyage avec épandage dans divers endroits: de la Municipalité.

Adopté.

4-10-65 — Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Hamel, appuyé par monsieur le conseiller Eloi Leblanc et résolu que le montant de 10.00 dollars soit payé à Monsieur Narcisse Hinse pour voyage d'inspection de chemins dans la Municipalité avec les membres du conseil.

Adopté.

C.D. BEAUMIER VÉRIFICATEUR COMPTABLE VÉRIFIÉ

5-10-65 — Comptes :

332- — Monsieur Narcisse Hinse pour inspection des chemins avec le conseil de la Municipalité — 10.00

6-10-65 — Il est proposé par monsieur le conseiller Maurice Toupin, appuyé par monsieur le conseiller Marcel Arcand et résolu que la séance est levée.

Adopté.

Maire Roger Guilbault — Sec-Trés. Gilles Toupin

INITIALES DU MAIRE
274
INITIALES DU SEC.-TRES.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
Municipalité de Ste-Marthe.

Assemblée spéciale tenue au lieu et heure ordinaires des séances ce vingt-cinquième jour du mois d'octobre mil-neuf cent soixante-cinq à sept heures P.M. à laquelle assemblée étaient présents.

Son Honneur le Maire Roger Guilbeault,
M.M. les Conseillers Marcel Arcand
Narcisse Hinse,
Gilles Hamel.
Eloi Leblanc.

Formant quorun sous la Présidence de Son Honneur le Maire au Fauteuil.

CERTIFICAT DE CONVOCATION DU SECRETAIRE-TRES.

Je, soussigné certifie sous mon serment d'Office que j'ai signifié l'avis de convocation par écrit entre 3 heures et 5 heures P.M. ce vingt-deuxième jour d'octobre mil-neuf cent soixante-cinq. à tous les membres du Conseil à leur domicile.

Donné à Ste-Marthe,
ce 22ème jour d'octobre
mil-neuf cent-soixante-cinq.

Secrétaire-Trésorier.

Les Sujets suivants: qui seront pris en considérations SAVOIR:

Etude d'une résolution d'un engagement de crédit concernant le réseau d'aqueduc des Dominicaine du Rosaire.

2ème: Résolution pour voter un montant concernant la cérémonie d'inauguration de l'aqueduc.

3ème: Etude concernant les travaux d'hiver.

1-10-65-

ATTENDU que les Dominicaine du Rosaire ont offert de céder à la Municipalité de Ste-Marthe leur réseau d'aqueduc qu'elles opèrent en ladite Municipalité pour le service de la Maison Ville-Joie du Rosaire;

ATTENDU que la considération du paiement, soit la somme de DIX MILLE DOLLARS (10,000.00) est de beaucoup inférieure à la valeur réelle dudit réseau qui a coûté environ quatre-vingt mille dollars (80,000.00) à ladite Communauté.

ATTENDU que ladite Communauté n'exige aucun paiement d'argent aux termes de leur offre.

ATTENDU que ladite somme de 10,000.00 sera acquittée par la Municipalité par et au moyen de l'achat que s'engage à faire les Dominicaine du Rosaire de leur eau domestique de ladite Municipalité pour Ville-Joie du Rosaire.

ATTENDU que ladite Municipalité possède son propre réseau d'aqueduc qui longe l'immeuble de ladite Communauté.

ATTENDU que le réseau d'aqueduc de Ste-Marthe est suffisant pour desservir ladite Communauté.

ATTENDU que ladite Communauté est disposée à payer leur eau suivant les modalités sanctionnées par les règlements municipaux de ladite Municipalité et ratifiées par la Commission Municipale du Québec.

ATTENDU que cinquante pour cent (50%) de chaque compte d'eau semi-annuel sera payable comptant par ladite Communauté et l'autre cinquante pour cent (50%) devant être appliqué en réduction de la créance de $ 10,000.00 contractée par ladite Municipalité pour les fins de l'achat dudit réseau d'aqueduc.

ATTENDU que si le premier septembre 1995 ladite Communauté et ou ses ayant droit n'avait pas reçu la totalité de ladite somme de $ 10,000.00 dollars par suite d'insuffisance ou d'interruption de la consommation d'eau, alors tout solde dû par ladite

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

INITIALES DU MAIRE
275
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

Municipalité pour l'achat dudit réseau sera forfait à son bénifice.

ATTENDU que ce marché est très avantageux pour ladite Municipalité.

Il est en conséquence proposé par Monsieur le Conseiller Narcisse Hinse,

Secondé par Monsieur le Conseiller Marcel Arcand.

Et unanimement résolu que ladite Municipalité se porte acquéreur de Les Dominicaine du Rosaire de tout leur réseau d'aqueduc érigée dans ladite Municipalité pour et en considération de la somme de $ 10,000.00, aux conditions et suivant les modalités de paiement stipulées à un projet d'acte de vente par Me Jérôme Loranger, Notaire et soumis à cette assemblée.

Que le Maire et le Secrétaire-Trésorier soient autorisés à toutes fins que de droit à signer ladite convocation.

VRAIE COPIE.

Roger Guilbeault

2-10-65 Il est proposé par Monsieur le Conseiller Gilles Hamel, appuyé par Monsieur le Conseiller Eloi Leblanc que le montant de 290.00 soit voté à l'occasion de l'inauguration du service de l'aqueduc pour réception et comprenant l'annonce dans le journal le Nouvelliste.

Adopté.

3-10-65 Il est proposé par monsieur le Conseiller Narcisse Hinse, appuyé par Monsieur le Conseiller Eloi Leblanc et résolu que les ingénieurs conseils Tremblay & Héroux soient autorisés à faire les estimés concernant l'enlèvement du tuyau d'aqueduc des Dominicaine du Rosaire le plus tôt possible à fin d'appliquer ces estimés sur le programme concernant les travaux d'hiver années 1965 et 1966.

Adopté.

4-10-65 AVIS DE MOTION:

Avis de motion est donné par Monsieur le Conseiller Narcisse Hinse qu'un règlement concernant les travaux d'hiver années 1965 et 1966 soit présenté à la prochaine séance ou à une séance subséquente.

Adopté.

5-10-65 Monsieur le Maire Roger Guilbeault Proposé que la séance est levée.

Adopté.

Roger Guilbeault Maire Sec-Trés.

INITIALES DU MAIRE
276
INITIALES DU SEC.-TRES.

Canada,
Province de Québec,
Municipalité de Ste-Marthe.

Session régulière du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue au lieu et heure ordinaires des séances à l'école Dominique-Savio ce 2ème jour du mois de novembre 1965 à 7 heures P.M. à laquelle assemblée étaient présents:

Son Honneur le Maire — Roger Guilbeault,
M.M. les Conseillers — Maurice Toupin,
Paul Gervais,
Eloi Leblanc,
Marcel Arcand,
Narcisse Hinse,
Gilles Hamel.

Formant quorum sous la Présidence de Son Honneur le Maire au fauteuil.

1-11-65 Il est proposé par monsieur le conseiller Paul Gervais, appuyé par monsieur le conseiller Marcel Arcand, et résolu que les minutes des assemblées antérieures sont aceptées tels que lues.

Adopté.

2-11-65 Il est proposé par monsieur Eloi Leblanc, appuyé par monsieur Paul Gervais et résolu que le compte d'électricité concernant la patinoire soit adressé au Secrétaire-Trésorier de la Municipalité, à 707 R. N. No. 2. Ste-Marthe.

Adopté.

3-11-65 Il est proposé par monsieur le conseiller Marcel Arcand, appuyé par monsieur le conseiller Eloi Leblanc, et résolu que le montant de 10.00 dollars soit voté à la Fédération des oeuvres du Diocèse de Trois-Rivières.

Adopté.

4-11-65 Il est proposé par monsieur le conseiller Paul Gervais, appuyé par Monsieur le conseiller Maurice Toupin et résolu qu'une petite abris pour placer de la tôle soit construite temporairement pour une période de 6 mois à l'établissement de Monsieur Benoit Thiffeault et Claude Champoux.

Adopté.

5-11-65 Attendu que Messieurs les conseillers ont pris connaissance du Contrat entre Mlle Madeleine Dusseault et la Municipalité de Ste-Marthe En conséquence il est proposé par Monsieur le conseiller Maurice Toupin, appuyé par monsieur le conseiller Paul Gervais et résolu que la clôture soit faite par l'inspecteur aussitôt que les conditions atmosphériques le permettront.

Adopté.

6-11-65 Il est proposé par monsieur le conseiller Maurice Toupin, appuyé par monsieur le conseiller Narcisse Hinse et résolu que le montant de 10.00 dollars soit voté au Comité du Prêt d'Honneur.

Adopté.

Il manque une page portant les numéros 277- et 278- RIEN n'était inscrit sur cette page.

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

suite
No de chèques

823	James A Bradley ent des chemins d'hiver	2,154.00
824	La Cité du Cap de la Madeleine	187.50
825	Fleuriste Yola Sympaties Famille Laflamme	10.87
826	Cyrille Daigle 7 heures travaux de Voirie	7.00
827	Rosaire Thibeau travaux divers	5.00
828	Aurèle Gélinas 2 heures sur la 9 èm 3 H.sur2AV	20.00
829	Charles Marchand repp d'un pont	7.50
830	Donatien Brière repp travaux pont	15.50

Secondé par M. le Conseiller Marcel Arcand.
Adopté Total $ 3,806.62

Monsieur le Conseiller Paul Gervais Propose Que:- Les Permis de construction de MM. Charles Beaudoin, Léonidas Rouillard, Denis Quigley, Hector Garçeau Albert Carle sont acceptés, Celui de Monsieur Paul Dupuis est resté à l'étude en considérant que cette demande est pour une construction passée la 2 ème Avenue.
Secondé par Monsieur le Conseiller Marcel Arcand,

ADOPTEE

Monsieur le Conseiller: Paul Gervais Propose Que demande soit faite à Monsieur Julien Lefebvre, par le secrétaire-Trésorier de se présenté à la prochaine séance du Conseil pour entente Rélatif à la construction de son égout
Secondé par Monsieur le Conseiller Camille Ross.

ADOPTEE

M.le Conseiller, Paul Gervais Propose Que:- M. Jean Noel Arcand est nommé pour faire l'estimation pour les dommages causés aux moutons par les chiens pour 1963-1964
Secondé par Monsieur le Conseiller Zephir Vaillancourt

ADOPTEE

Monsieur le Conseiller Marcel Arcand Propose Que:- M. Julien Vaillancourt est nommé gardien d'enclos pour 1963-1964
Secondé par Monsieur le Conseiller Ross.

ADOPTE

Monsieur le Conseiller Marcel Arca nd Propose Que:- Monsieur Fernand Courteau est nommé Inspecteur agraires pour 1963-1964
Secondé par Monsieur le Conseiller Camille Ross.

ADOPTEE

Monsieur le Conseiller Camille Ross Propose Que:- MM. Zotique Brière, Donatien Brière, Omer Dumas ainsi que M. Cyrille Daigle. sont nommés garde feu Municipale
Secondé par Monsieur le Conseiller Paul Gervais

ADOPTEE

Monsieur le Conseiller Paul Gervais Propose Que:- demande soit faite à M. James A Bradley de jugé la valeur des dégats causés aux clotures sur le parcours des chemins entretenus pour l'hiver 1963 et ce avec Monsieur l'inspecteur Municipal M.Rosaire Thibeau.
Secondé par Monsieur le Conseiller Camille Ross.

ADOPTEE

Monsieur le Conseiller Camille Ross Propose Que:- le compte pour les pompiers au montant de $ 75.00 soit reclamé a Monsieur Normand Mawn qui est le propriétaire de l'auto brulé
Secondé par Monsieur le Conseiller Marcel Arcand

ADOPTEE

Monsieur le Conseiller Paul Gervais Propose Que :- Monsieur l'inspecteur Municipal Rosaire Thibeau, est autorisé à faire faire quatre bancs de 10 pieds de long pour utilisé pour la sécurité.
Secondé par Monsieur le Conseiller Camille Ross, Adopté

INITIALES DU MAIRE
2774
INITIALES DU SEC.-TRES.

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

INITIALES DU MAIRE
278B
INITIALES DU SEC.-TRES. adj

Monsieur le Conseiller Paul Gervais Propose Quo: demade soit faite à la Compagnie d'électricité Shawinigan l'autorisation de fixes après leurs poteaux aux intersections de nos Ruo des a nonces pour la sécurité ARRET STOP

Secondé par Monsieur le Conseiller Camille Ross.

ADOPTÉE

La secrétaire-trésorière adjointe remercie les membres du Conseil de leur collaboration qui lui ont apportée, depuis six mois qu'elle à eu a remplacé le secrétaire-trésorier en raisons des circonstance. connues.

Son Honneur le Maire Adélard Toupin, annonce qu'après avoir servi la Municipalité depuis 14 ans, qu'il quitte la scène Municipale, fait l'éloge des membres du Conseil qui sont disparus, et cite le Sec-Trésorier comme un fonctionnaire Modèle, Et offres ses meilleurs Voeux aux membres du Conseil ,Et souhaite à ceux qui auront la tache de le remplacé le meilleur des succès pour remplir leur mandat.

Monsieur le Conseiller ~~Monsieur~~ Camille Ross remerci Son Honneur le Maire Adélard Toupin

Et annonce sa candidature au siège No 6 comme conseiller pour le prochain termo.

Et la séance est Levée

Roger Gauthier MAIRE

Mme Edmond Rivard SECRETAIRE-TRESORIER
Adjt

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DES TROIS RIVIERES

A la demande de Monsieur Alfred Brière ,candidat au siège No 5 Son H nneur le Juge Lucien Comeau de la cour du Magistrat des Trois-Rivières lui à accordé un recomptage judiciaire qui a eu lieu Mardi le 21 Mai 1963 à 10 heures du matin au Palaid de justice de Trois-Rivières, Son Honneur le juge à certifié que le résultat est le suivant

Nombre de votes donnés en faveur du candidat Narcisse Hinse 284

Nombre de votes donnés en faveur du candidat Alfred Brière 283

Il y eut 16 bulletins rejetés

La nouvelle addition et le nouveau dépouillement n'a pas changé l'état du scrutin de manière a modifier le résultat de l'élection.

Lucien Comeau
Juge de district.

L'ORIGINAL EST AUX ARCHIVES
DE LA MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU-CAP-DE-LA-MADELEINE

Mme Edmond Rivard
Sec. Trés. Adjt.

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

INITIALES DU MAIRE
279
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

7-11-65 Il est proposé par monsieur le conseiller Paul Gervais secondé par monsieur le conseiller Gilles Hamel et résolu qu'une demande soit faite à la Canadian Enderwriter Association pour établir des normes ou des tarifs de base concernant les assurances feu.

Adopté.

8-11-65 Il est proposé par monsieur le conseiller Eloi Leblanc, appuyé par monsieur le conseiller Paul Gervais que le Secrétaire-Trésorier soit autorisé à s'informer auprès de la Compagnie J. C. Malone du salaire annuel de monsieur Jean-Guy Thibobéault pour l'année 1965.

Adopté à l'unanimité.

9-11-65 Il est proposé appuyé et résolu que la demande d'assistance Sociale de Jean-Guy Thibodeault pour son fils Raynald que le Maire et le Secrétaire-Trésorier sont autorisés à signer la demande.

Adopté.

10-11-65 Attendu que Monsieur Gilles Hamel et Monsieur Narcisse Hinse qu'ils ont un intérêt personnel concernant la présente résolution quittent leur siège. En conséquence il est proposé par Monsieur le conseiller Maurice Toupin secondé par monsieur le conseiller Eloi Leblanc et résolu que le projet du Plan bon-Air est accepté par les membres du Conseil

Adopté.

11-11-65 Il est proposé par monsieur le conseiller Marcel Arcand, appuyé par monsieur le conseiller Paul Gervais et résolu que la séance soit ajournée à vendredi le 5 courant au lieu et heure ordinaires des séances à l'Ecole Dominique-Savio.

Adopté.

12-1165 Il est proposé et résolu à l'unanimité que les comptes suivants sont adoptés. Et que le Maire et le Secrétaire-Trésorier sont autorisés à faire le paiement.

Adopté.

333-	Monsieur Roger Guilbeault Rénumération d'octobre 1965	50.00
334-	Monsieur Maurice Toupin " " " " " "	15.00
335-	Monsieur Paul Gervais " " " " " "	15.00
336-	Monsieur Eloi Leblanc " " " " " "	15.00
337-	Monsieur Marcel Arcand " " " " " "	15.00
338-	Monsieur Narcisse Hinse " " " " " "	15.00
339-	Monsieur Gilles Hamel " " " " " "	15.00
340-	Monsieur Adélard Toupin Salaire du mois moins assurance chômage.	246.62
341-	Monsieur Alfred Lacroix contrat de vidange pour octobre	376.60
342-	Monsieur Narcisse Hinse voyage à Québec le 20 Octobre 1965 Gaz 5.00 Diner 8.00 Parking 1.00 Auto 10.00	25.00
343-	Madame Raymond Cossette Salaire pour travail de compte d'eau 23 heures	23.00
344-	Au Vieux Foyer repas lors de l'inauguration du système d'aqueduc le 31 octobre 1965.	67.84
345-	Au Vieux Foyer lors de l'inauguration pour les services des filles de tables.	6.00
346-	Le Nouvelliste Inc. Annonces lors de l'inauguration de l'aqueduc le 31 octobre 1965.	138.00
347-	Monsieur Roger Guilbeault articles de décoration lors de l'inauguration le 31 octobre 1965.	7.00
348-	Mme Marcel Pagé Service lors de l'inauguration Réception	110.00
349-	Mme Narcisse Hinse facture No. 29 articles pour réception lors de l'inauguration le 31 octobre 1965.	15.11

INITIALES DU MAIRE
280
INITIALES DU SEC.-TRES.

350-	Monsieur Adélard Toupin Remboursement pour boisson et liqueur lors de l'inauguration le 31 octobre 1965.	61.10
351-	Le Studio Lumières Prisent de photos lors de l'inauguration le 31 octobre 1965.	15.00
352-	Imprimerie St-Patrice Eng. Cartes pour l'inauguration	11.77
353-	Monsieur Maurice Toupin Voyage à T. Rivières et Pointe du Lac.	5.00
354-	Monsieur Marcel Arcand pour referendum du 27 sept. 1965.	15.00
355-	Charles-Emile Mongrain Location de verres pour la binidiction ou inauguration.	7.20
356-	Bureau d'enrégistrement du Comté de Champlain relevé du contrat entre Madeleine Dusseault et la Municipalité de Ste-Marthe	2.85
357-	Benoit Hélie Huile pour le bureau	12.12
358-	Epicerie Gervais 1 Gal. de cire	4.59
359-	Mme Richard Loranger pour ménage au bureau le 27 et 28 octobre 1965.14 heures à 1.00 de l'heure	14.00
360-	Richard Loranger poser deux pôteaux	2.00
361-	Monsieur Emilien Normandin 1 voyage pour avis public.	1.00
362-	Bureau d'enrégistrement du Comté de Champlain pour Mutation du mois de septembre 1965.	3.80
363-	Cité du Cap-de-la-Madeleine feu chez J. Gilles Toupin le 10 octobre 1965.	99.75
364-	Cap-Tire Service articles pour incendies.	324.36
365-	Ministère de la Famille du Bien-être sociale, Assistance publique.	426.12
366-	Mawn Entreprises Pierre pour les rues.	184.00
367-	M. Honoré Beaumier fact. No. 157 155 ouvrage fait aux 5ème 6ème 7ème 8ème et 9ème rues	11.20
368-	Monsieur Honoré Beaumier facture No. 158 tuyauterie Egout.	7.70
369-	Librairie Morin Inc. fact. No. B.12848 B-944 B-12886 Drapeau et enveloppes.	13.17
370-	Monsieur Adélard Toupin remboursement de timbres et enrégistrement	16.16
371-	Monsieur Pierre Martin Window et Bloc de toilette	3.78
372-	Monsieur Cyrille Daigle factures No. 147-139-145 travaux d'égoût	21.70
373-	Monsieur Cyrille Daigle facture No. 146-143 étendre de la pierre.	12.50
374-	La Compagnie d'électricité Shawinigan compte du 10ème mois pour aqueduc.	193.32
375-	La Compagnie de Téléphone Bell 28-10-65	41.85
376-	La Compagnie d'Electricité Shawinigan pour éclairage paiement des mois d'octobre et septembre 1965.	124.36
377-	La Compagnie d'Electricité Shawinigan arrérages du 8ème mois 1965.	4.24
378-	La Société St-Jean-Baptiste Comité du Prêt d'honneur	10.00
379-	La Fédération des oeuvres du Diocèse de T.R.	10.00
	TOTAL.	2,814.81

Adelard Toupin
Sec Tres

Roger Guillault
maire

F. D. BEAUMIER
VÉRIFIÉ
COMPTABLE VÉRIFICATEUR

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

INITIALES DU MAIRE
281
INITIALES DU SEC.-TRES.

Séance de la session régulière tenue au lieu et heure ordinaires des assemblées, le 5 novembre 1965 à sept heures P.M. à laquelle assemblée étaient présents:

Son Honneur le Maire — Roger Guilbeault,
M.M. les Conseillers — Maurice Toupin,
Eloi Leblanc,
Marcel Arcand,
Narcisse Hinse,
Gilles Hamel.

Formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

1-11-65 Il est proposé par monsieur le conseiller Narcisse Hinse, secondé par le conseiller Gilles Hamel et résolu que six (6) lumières à St-Martin, quatre lumières à Red-Mill quatre à Ste-Marthe continuation vers l'est quatre vers le Cimitière une rue St-Dominique.

Adopté.

2-11-65 Il est proposé par monsieur le conseiller Eloi Leblanc, appuyé par monsieur le conseiller Marcel Arcand, et résolu que le compte des vidanges pour l'année mil-neuf cent soixante-cinq soit adressé aux Rev. Soeurs Dominicaine du Rosaire de Ville-Joie du Rosaire à Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, pour la somme de cinquante dollars (50.00)/ainsi que le radard au montant de neuf dollars (9.00) soit adressé a/s de Monsieur Marcel Arcand.

Adopté.

Adopté.

3-11-65 Il est proposé appuyé et résolu que le compte pour vidange année 1964 en conformité avec le règlement soit perçu le plus-tôt possible de Takefman Iron Metal Co. au montant de 15.00 dollars

Adopté.

4-11-65 Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Hamel appuyé par monsieur le conseiller Maurice Toupin que le taux de la répartition d'égoût soit au montant de $6.00 dollars pour année 1966. Par logement pour tous les propriétaires déservi par le réseau.

Adopté.

5-11-65 Il est proposé par monsieur le conseiller Maurice Toupin appuyé par monsieur le conseiller Eloi Leblanc et résolu que le contrat des vidanges pour année 1966 soit renouvellé à Monsieur Alfred Lacroix, attendu que le dit contrat qui était de 4,519.20 dollars et qu'une augmentation au montant de 150.00 dollars ce qui totalise la somme de 4,669.20 dollars.

Adopté.

6-11-65 Il est proposé par monsieur le conseiller Eloi Leblanc, secondé par monsieur le conseiller Maurice Toupin et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil que le budget pour l'année 1966 soit et est accepté tel que présenté.

Adopté.

7-11-65 Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Hamel, appuyé par monsieur le conseiller Maurice Toupin que le taux de la taxe foncière pour l'année 1966 soit de .60 cent par cent piastres d'évaluation.

Adopté.

8-11-65

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

INITIALES DU MAIRE
282
INITIALES DU SEC.-TRES.

8-11-65

5 nov/65

ATTENDU que le conseil Municipal de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine , désire faire exécuter, dans son territoire, des travaux pour rémédier au chômage et bénéficier des subventions accordées en vertu du programme d'encouragement des travaux d'hiver dans las Municipalités (1965 1966)

ATTENDU que ces travaux consistent dans la récupération de 9,000' de conduite d'aqueduc de 6" dia. en ciment-amiante. Cette conduite sera utilisés à nouveau l'an prochain pour un aqueduc projeté dans le secteur de Red-Mill.
Les travaux actuels seront exécutés sur le chemin menant à Red-Mill à partir de la Route Nationale No. 2. .....$ 7,800.00

Dépenses contingentes.....$ 780.00

TOTAL.....$ 8,580.00

ATTENDU que le coût des travaux est estimé à $ 8,580.00

ATTENDU que la subvention fédérale-provinciale pour les travaux devant être exécutés au cours de la période du programme d'encouragement des travaux d'hiver dans les municipalités est estimée à $ 3,240.00 fédéral 50% et $ 2,592.00 Provincial à 40%

ATTENDU que le conseil, vu cette subvention, a décidé de donner suite à son projet et de faire exécuter des travaux à un coût estimatif de $ 8,580.00

ATTENDU qu'avis de motion a été régulièrement donné à la séance du 2 novembre 1965.

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Narcisse Hinse appuyé par monsieur le conseiller Gilles Hamel et résolu par le présent règlement comme suit:
lèrement: Le conseil est autorisé à exécuter ou à faire exécuter au cours de la période du programme d'encouragement des travaux d'hiver dans les municipalités les travaux suivants:
Récupération de 9,000' de conduites d'aqueduc de 6" dia. en ciment amiante. Cette conduite sera utilisée à nouveau l'an prochain pour un aqueduc projeté dans le secteur de Red-Mill.
Les travaux actuels seront exécutés sur le chemin menant à Red-Mill à partir de la Route Nationale No. 2. $ 7,800.00
Dépenses contingentes..... .....$ 780.00

TOTAL.....$ 8,580.00
Deuxièmement: Le conseil approprie au paiement du coût des travaux la subvention fédérale-provinciale estimée à $5,832.00

Troisièmement: Pour pourvoir au paiement de la partie non subventionnée du coût des travaux, il est, par le présent règlement, imposé et il sera prélevé sur tous les biens-fonds imposables dans la Municipalité une taxe spéciale à un taux suffisant suivant le rôle d'évaluation en vigueur.

4ème: Le présent règlement entrera en vigueur après avoir reçu les approbation requises.

Adopté à la séance du 5 novembre 1965.

Sec-Trés Edouard Toupin Maire Roger Guilbault

La séance est levée.

Edouard Toupin sec-trés. Roger Guilbault

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
Municipalité de Ste-Marthe du
Cap-de-la-Madeleine

PROCES VERBAL:

INITIALES DU MAIRE
283
INITIALES DU SEC.-TRES.

Session régulière du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue au lieu et heure ordinaires des séances à l'Ecole Dominique-Savio ce 7ème jour du mois de décembre mil-neuf cent-soixante-cinq à 7 heures P.M. à laquelle assemblée étaient présents:

Son Honneur le Maire — Roger Guilbeault,
M.M. les Conseillers — Maurice Toupin,
Eloi Leblanc,
Marcel Arcand,
Narcisse Hinse,
Gilles Hamel.

Formant quorum sous la Présidence de Son Honneur le Maire au fauteuil.

1-12-65 Il est proposé appuyé et résolu que les délibérations des deux dernières assemblées sont adoptées tels que lues.

Adopté.

2-12-65 Il est proposé appuyé et résolu qu'une réponse soit donnée à la commission scolaire, concernant les projecteurs de lumières dans une réponse aux démarches faites en ce sens au Ministère de la Voirie Provinciale qu'il n'avait pas d'autre moyen d'employer la manière forte.

Adopté.

3-12-65 Il est proposé par Monsieur le Conseiller Marcel Arcand, appuyé par Monsieur le Conseiller Eloi Leblanc et résolu que la liste des immeubles d'écrits plus bas qui devront être vendus pour arrérages de taxes et les frais au mois de mars prochain à moins que lesdits arrérages et les frais en soient payés au préalable.

Adopté.

4-12-65 Il est proposé par Monsieur le Conseiller Maurice Toupin appuyé par Monsieur le Conseiller Gilles Hamel et résolu que le chemin conduisant chez Monsieur Eléonard Marcoux soit fermé, comme chemin d'hiver.

Adopté.

5-12-65 Il est proposé par Monsieur le Conseiller Marcel Arcand appuyé par Monsieur le Conseiller Eloi Leblanc et résolu que Monsieur Richard Loranger ou autre sont autorisés à faire la pose des baguettes aux bornes-fontaines.

Adopté.

6-12-65 Il est proposé par Monsieur le Conseiller Gilles Hamel appuyé par Monsieur le Conseiller Narcisse Hinse et résolu que Monsieur Maurice Ouellet soit engagé pour la somme de cent dollars (100.00) à faire l'inspection des compteurs et des entrées à chaque résidence déservie par le réseau d'aqueduc.

Adopté.

7-12-65 Il est proposé par Monsieur le Conseiller Maurice Toupin appuyé par Monsieur le Conseiller Marcel Arcand et résolu que l'escompte de 3% soit accordé pour taxe municipale jusqu'au 31 décembre 1965.
adopté.

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

INITIALES DU MAIRE
284
INITIALES DU SEC.-TRES.

8-12-65 : Il est proposé par Monsieur le Conseiller Gilles Hamel, appuyé et résolu que la police de garantie de Monsieur Gilbert Mawn concernant l'entretient des chemins d'hiver dans la Municipalité de Ste-Marthe soit mise en vigueur immediatement et que copie soit remise au Bureau de la Municipalité à 707 R. N. No. 2. Ste-Marthe.

Adopté.

9-12-65 Considérant que la Maison de Monsieur Roméo Vaillancourt a été déménagée dans une autre Municipalité que le montant d'évaluation soit réduit de $1,500.00 dollars sur taxe Municipale année 1966.

Adopté.

10-12-65 Il est proposé par Monsieur le Conseiller Eloi Leblanc appuyé par Monsieur Marcel Arcand et résolu que le nom de Monsieur Gloire Gélinas soit rayé du rôle de perception antérieur considérant que Monsieur Jean-Louis Thiffeault a payé la taxe municipale.

Adopté.

11-12-65 Considérant que la Municipalité de Ste-Marthe s'est porté acquéreur du réseau d'aqueduc des Dominicaines du Rosaire en conséquence il est proposé par Monsieur le Conseiller Narcisse Hinse appuyé par monsieur le Conseiller Gilles Hamel et résolu qu'une pompe soit achetée et en à faire l'installation à condition que Madame Wilbray Dumas laisse faire les travaux d'enlèvement des tuyaux dudit aqueduc sur sa propriété et considérant que la Municipalité s'engage à remettre le terrain de Madame Dumas en parfaite condition après l'enlèvement des tuyaux.

Adopté.

12-12-65 Il est proposé appuyé et résolu que le compte suivant, pour dommage à un poteau de fer dans la Municipalité de Ste-Marthe soit envoyé à Monsieur André Duplain Rue Lorme Granby P. Q. (28.75)

Adopté.

13-12-65 Il est proposé par Monsieur le Conseiller Narcisse Hinse appuyé par monsieur le Conseiller Gilles Hamel et résolu que 100.00 dollars soit octroyé au Comité de Red-Mill vers le 20 décembre 1965.

Adopté.

14-12-65 Il est proposé appuyé et résolu que les comptes suivants sont adoptés et que le Maire et le Secrétaire-Trésorier sont autorisés en à faire le paiement.

Adopté.

380-	Monsieur Roger Guilbeault Rénumération du mois de nov.	50.00
381-	Monsieur Maurice Toupin " " " " " "	15.00
382-	Monsieur Paul Gervais " " " " " "	15.00
383-	Monsieur Eloi Leblanc " " " " " "	15.00
384-	Monsieur Marcel Arcand " " " " " "	15.00
385-	Monsieur Narcisse Hinse " " " " " "	15.00
386-	Monsieur Gilles Hamel " " " " " "	15.00
387-	Monsieur Adélard Toupin salaire du mois de nov. moins assurance chômage 3.38 égal.	246.62
388-	Monsieur Alfred Lacroix contrat de vidange mois de nov.	376.60
389-	Monsieur Adélard Toupin remboursement des timbres assurance chômage ainsi que les timbres postes.	33.52
390-	Monsieur Emilien Normandin 4 voyages à la banque pour dépôt avec le sec-Trés. et 1 voy pour avis public	6.75
391-	Bureau d'enrégistrement du comté de champlain mutations de nov. et balance d'octobre	9.40

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

418-	Comité de Red-Mill Résolution No. 13-12-65	100.00
392-	Benoit Hélie huile chauffage pour le bureau de la Municipalité au mois de nov.	43.64
393-	Imprimerie Lacoursière Inc. fact. 9378 200 feuilles du rôle de perception	71.00
394-	Imprimerie St-Patrice Enr, 500 enveloppes No. 9-1173 et 500 enveloppes No. 9-1173 kraft taxe féd. 11% prov. 6%	18.12
395-	Robert Turcotte enlevement de la neige 45 minutes le 26 nov, 30 minutes	5.00
396-	Carrière St-Louis 33.68 tonnes de poussière à .65 77.12 tonnes de mélange à .85	92.69
397-	Monsieur Honoré Beaumier renseigner les invités de la réception donnée à l'occasion de l'inauguration de l'aqueduc	3.00
398-	La Compagnie d'électricité Shawinigan compte de nov. (aqueduc)	154.04
399-	La Compagnie 'électricité Shawinigan compte de nov. A taux annuel par lampe S taux mensuel	162.18
400-	La Compagnie de téléphone Bell du Canada compte de nov.	18.88
401-	Librairie Morin Inc. factures No. B-13235 B-13376-B-13373-	14.02
402-	Monsieur Gérard Daigle facture No. 149 égout 16½ hres à 1.40	23.10
403-	Monsieur Honoré Beaumier Fact. No. 162 égout 14 hres à 1.40	19.60
404-	Monsieur Cyrille Daigle fact. 148 égout 16½ hres à 1.40	23.10
		1,461.26

INITIALES DU MAIRE 285 INITIALES DU SEC.-TRES.

J.D. BEAUMIER VÉRIFIÉ COMPTABLE VÉRIFICATEUR

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Narcisse Hinse appuyé par monsieur le conseiller Marcel Arcand résolu unanimement que la séance soit ajournée à jeudi soir à sept heures P.M.

Adopté.

Adelard Tourigny SC. TR. Roger Guilbault Maire

Séance d'ajournement de la session régulière tenue le 9ème jour du mois de décembre mil-neuf cent-soixante-cinq, à sept heures P.M. au lieu ordinaire des assemblées à l'Ecole Dominique-Savio à laquelle assemblée étaient présents:

Son Honneur le Maire — Roger Guilbault,
M.M. les Conseillers — Eloi Leblanc,
Marcel Arcand,
Narcisse Hinse,
Gilles Hamel.

Formant quorum sous la Présidence du Maire au fauteuil.

1-12-65 Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Hamel appuyé par Monsieur le conseiller Narcisse Hinse, et résolu que les minutes de la dernière assemblée sont adoptées tels que lues.

Adopté.

2-12-65 Il est proposé par Monsieur le conseiller Gilles Hamel appuyé par monsieur le conseiller Eloi Leblanc, et résolu que le montant de 41.04 quarante-et-un dollars et quatre cents. pour assurance de responsabilité et soins médicaux soit payé à Monsieur Adrien Grand-Maison courtier en assurance. Adopté.

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

INITIALES DU MAIRE
286
INITIALES DU SEC.-TRES.

3-12-65 Il est proposé par Monsieur le Conseiller Eloi Leblanc, appuyé par monsieur le conseiller Marcel Arcand et résolu que Monsieur Ernest Leblanc soit engagé au montant de $2.50 par visite à la station de pompage à commencer à la date du 13 décembre 1965.

Adopté.

4-12-65 Il est proposé par monsieur le conseiller Narcisse Hinse, appuyé par monsieur Gilles Hamel et résolu que le compte des estimateurs soit payé. Adélard Toupin secrétaire des estimateurs 645 heures à $1.40 de l'heure égal un montant de $903.00,
Monsieur Honoré Beaumier 645 heures à $1.40 de l'heure plus $ 10.00 pour la préparation du rôle égal $913.00.
Donat Roy 645 heures à $ 1.40 de l'heure plus $ 10.00 pour la préparation du rôle égal $ 913.00,
Monsieur Jean-Marie Leclerc 645 heures à $1.75 de l'heure plus $15.00 pour la préparation du rôle égal $1,143.75
Monsieur Jean-Marie Leclerc pour auto 645 heures à 0.75 l'heure $483.75

Adopté.

5-12-65 Il est proposé par monsieur le conseiller Narcisse Hinse appuyé par monsieur le conseiller Eloi Leblanc et résolu que l'estimé No. 7 de la Compagnie Dollard Ltée (Construction) soit payé $ 38,583.50 moins les retenus de 10 et 5% que la charge de banque au compte courant soit empruntée soit septembre octobre novembre 1965 à la Banque Canadienne Nationale du Cap-de-la-Madeleine pour remboursement au compte courant soit $3,705.62
Les Ingénieurs Tremblay & Héroux honoraires de surveillance des travaux $ 6,274.95. et que le montant total est de $ 48,564.07 soit emprunté à la Banque Canadienne Nationale en vertu du règlement No. 54 que le Maire et le secrétaire-Trésorier sont autorisés à signer les documents pour le dit emprunt et en faire le paiement.

Adopté.

6-12-65 Il est proposé par monsieur le conseiller Marcel Arcand, appuyé par monsieur le conseiller Eloi Leblanc et résolu que le Secrétaire-Trésorier soit autorisé à acheter un relieur et les feuilles de minutes pour les assemblées c'est à dire pour les procès verbaux.

Adopté.

7-12-65 Il est proposé par Monsieur le Conseiller Narcisse Hinse appuyé par monsieur le conseiller Marcel Arcand et résolu que Monsieur Josephat Désilet soit autorisé à faire les travaux qui s'imposent au puits des Rev. Soeurs Dominicaine du Rosaires.

Adopté.

8-12-65 Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Hamel appuyé par monsieur le conseiller Eloi Leblanc et résolu qu'une demande soit faite au Ministère de la Voirie Provinciale concernant le montant de garantie de $2,500.00 soit remboursé à la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, considérant que les travaux d'aqueduc sont terminés.

Adopté.

9-12-65 Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Hamel appuyé par monsieur le conseiller Marcel Arcand et résolu que le compte de l'entrepreneur Trottier soit produit à la Municipalité de Champlain

Adopté.

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

INITIALES DU MAIRE
287
INITIALES DU SEC.-TRES.

Appuyé

10-12-65 Il est proposé et résolu que les comptes suivants: soient payés.

Résolution No. 18-4-65

405-	Monsieur Adélard Toupin, Sec. des Est. rôle d'évaluation 645 heures à $ 1.40 l'heure.	$ 903.00
406-	M. Honoré Beaumier 645 heures à 1.40 l'heure plus $10.00 pour préparation du rôle	$ 913.00
407-	Monsieur Donat Roy 645 heures à 1.40 l'heure plus 10.00 pour préparation du rôle	$ 913.00
408-	Monsieur Jean-Marie Leclerc 645 heures à $1.75 l'heure 1,128.75 plus 15.00 dollars pour préparation du rôle	$1143.75
409-	M. Jean-Marie Leclerc 645 heures voiture à 0.75 l'heure	$ 483.75
410-	Monsieur Adélard Toupin remboursement des timbres	$ 15.00
411-	Studio Lumière a/s M. H.A. Beaudoin Prop. Reproduction de 24 photos 4x6 lors de l'Inauguration de l'aqueduc	$ 24.00
412-	Monsieur Camille Arcand, Donnez l'eau à l'Entrepreneur Trottier de Champlain 4 heures	$ 20.00
413-	Monsieur Camille Arcand, inspection surveillance de pompage du 24 nov. au 30 nov.	$ 10.50
414- Re Emprunt aqueduc	La Cie de Construction Dollard Ltée RE emprunt contrat aqueduc	38583.50
415- –	Les Ingénieurs Conseils Tremblay & Héroux Honoraires professionnels surveillance des travaux système aqueduc	$6274.95
416- –	Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, la somme de 3,705.62 RE: contrat emprunt remboursé au compte courant. sept. oct. nov. 1965.	$3705.62
417-	M. Adrien Grand-Maison Assurance Responsabilité et soins médicaux.	$ 41.04
	Total.....	$ 53,031.11

LL-12-65 Il est proposé et appuyé et résolu qu'une demande soit faite auprès du Ministère de la Voirie Provinciale, pour que le parcours des autobus scolaires soit pavé en alphaste au cours de l'été 1966. dans notre Municipalité. Considérant que les autobus ont a circulés avec difficultés.

Adopté.

12-12-65 Monsieur le conseiller Narcisse Hinse proposé que la séance est levée.

Roger Guilbault Maire Ad Toupin SEC.

D. BEAUMIER VÉRIFIÉ COMPTABLE

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

INITIALES DU MAIRE
288
INITIALES DU SEC.-TRES.

PROCES VERBAL DU MOIS DE JANVIER 1966.

Session régulière du Conseil de cette Municipalité tenue au lieu et heure ordinaires des séances ce 4ème jour du mois de janvier mil-neuf cent soixante-six à laquelle sont présents:
Son Honneur le Maire Roger Guilbault,
M.M. les Conseillers Maurice Toupin,
Paul Gervais,
Eloi Leblanc,
Marcel Arcand,
Narcisse Hinse,
Gilles Hamel.
Formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire au fauteuil.

1-1-66 Il est proposé par Monsieur le Conseiller Narcisse Hinse appuyé par Monsieur le Conseiller Maurice Toupin, et résolu que les minutes des dernières assemblées sont acceptées tels que lues.

Adopté.

2-1-66 Il est proposé par Monsieur le Conseiller Eloi Leblanc, appuyé par Monsieur le Conseiller Marcel Arcand et résolu que Me. Jérôme Loranger Notaire soit autorisé à faire toutes les formalités pour l'émission d'obligation concernant le règlement numéro 54.

Adopté;

3-1-66 Il est proposé appuyé et résolu que le projet de fusion concernant les incendies avec la Cité du Cap-de-la-Madeleine, ou autres municipalités soit mis à l'étude.

Adopté.

4-1-66 Il est proposé appuyé et résolu que la demande d'assistance sociale pour les enfants de Monsieur Gédéon Vaillancourt Claude et Jacques sont acceptés.

Adopté.

5-1-66 Il est proposé appuyé et résolu que Monsieur Jules Guilbault, et Claude Champoux, qu'un avertissement leur soit donné à fin de ne pas jeter la neige dans la rue.

Adopté.

6-1-66 Il est proposé par Monsieur le Conseiller Maurice Toupin appuyé par Monsieur le Conseiller Narcisse Hinse, que Monsieur Jean-Baptiste Lanouette soit autorisé à préparer l'assurance de cambriolage (vol) avec ou sans violence ainsi que l'assurance de responsabilité. Ainsi que la police de garantie du Secrétaire-Trésorier pour le montant de $3000.00 dollars. Pour l'année 1966.

Adopté.

7-1-66 Il est proposé appuyé et résolu que le chèque au montant de $1,500.00 de Mawn Entreprises ne lui sera pas remis aussi longtemps que la police de garantie ne sera pas remise entre les mains du Secrétaire-Trésorier de la Municipalité.

Adopté.

8-1-66 Il est proposé appuyé et résolu que les Ingénieurs Tremblay & Héroux soient invités à rencontrer les membres du Conseil à l'assemblée régulière de février 1966.

Adopté.

9-1-66 Il est proposé par Monsieur le Conseiller Maurice Toupin, appuyé par Monsieur le Conseiller Paul Gervais et résolu que le montant de $120.00 soit payé à Monsieur Fernand Mélançon pour surveillance de la patinoire. Attendu que ce montant sera pris sur le montant du budget du Comité des Loisirs.

Adopté.

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

INITIALES DU MAIRE
289
INITIALES DU SEC.-TRES.

10-1-66 Il est proposé appuyé et résolu que les comptes suivants: soient payés. Et que le Maire et le Secrétaire-Trésorier sont autorisés à en faire le paiement.

Adopté.

11-1-66 A UNE ASSEMBLEE REGULIERE du Conseil de la CORPORATION DE STE-MARTHE DU CAP-DE-LA-MADELEINE, laquelle assemblée fut tenue aux lieu et place ordinaires des sessions, mardi le 4ème jour du mois de janvier mil-neuf cent-soixante-six (1966), à laquelle assemblée étaient présents:-

Son Honneur le Maire Roger Guilbault,
M.M. les Conseillers Maurice Toupin, Paul Gervais, Eloi Leblanc, Marcel Arcand, Narcisse Hinse, Gilles Hamel.

Formant quorum sous la présidence du Maire au fauteuil.

PROPOSE PAR le Conseiller Maurice Toupin,
APPUYE PAR le Conseiller Eloi Leblanc

ET RESOLU: que la Corporation:-

1- Se porte acquéreur en vertu d'un acte de cession consenti par les Commissaires d'Ecole de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, un immeuble connu et désigné comme faisant partie du lot numéro QUATRE-VINGT-DEUX (Ptie 82) et partie du lot numéro QUATRE-VINGT-TROIS (Ptie 83) du cadastre officiel de la paroisse du Cap-de-la-Madeleine, comté de Champlain; avec la bâtisse (maison d'école) dessus construite, portant le numéro civique 707 Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, et ce, à charge par la Corporation d'assumer le solde de MILLE SIX CENTS DOLLARS (1,600.00) dû à la Caisse Populaire Ste-Madeleine du Cap-de-la-Madeleine, ainsi que tous les intérêts accrus sur ledit solde en vertu d'un billet souscrit par la cédante en date du 16 septembre 1955 au montant originaire de $ 3,797.50

2- Outre les conditions ordinaires d'une cession ou d'une vente, le contrat de cession comportera un droit d'occupation en faveur de la Corporation Scolaire pour une période de dix (10) années pour un local d'environ quinze pieds par vingt pieds (15'x 20') ainsi qu'un droit de rachat advenant revente par la Corporation Municipale dudit immeuble et ce pour la même période de dix (10) années, pour le prix nominal de MILLE DOLLARS (1,000.00). De plus le contrat comportera une réserve en faveur de la Corporation Scolaire au sujet d'un espace dans la voûte à être construite par la Corporation Municipale.

3- Le Conseil approuve le projet de contrat préparé par Me. Albéric Roy, Notaire, au Cap-de-la-Madeleine et soumis avec la présente résolution;

4- Le Maire et le Secrétaire-Trésorier de la Corporation sont autorisés à signer le contrat de cession

Attendu que ce contrat aura force de loi à condition d'avoir l'approbation de la Commission Municipale de Québec.

ADOPTEE.

Secrétaire-

Maire.

INITIALES DU MAIRE
290
INITIALES DU SEC.-TRES.

COMPTES DU MOIS:

419-	Monsieur Roger Guilbault Maire Rénumération de déc. 1965.	50.00
420-	Monsieur Maurice Toupin Rénumération de déc.	15.00
421-	Monsieur Paul Gervais Rénumération de déc.	15.00
422-	Monsieur Eloi Leblanc, Rénumération de déc.	15.00
423-	Monsieur Marcel Arcand, Rénumération de déc.	15.00
424-	Monsieur Narcisse Hinse, Rénumération de déc.	15.00
425-	Monsieur Gilles Hamel, Rénumération de déc.	15.00
426-	Monsieur Adélard Toupin Salaire du mois moins Assurance chômage $ 3.38	246.62
427-	Monsieur Alfred Lacroix contrat de vidange déc.	376.60
428-	Mawn Entreprises Entretien des chemins d'hiver	1500.00
429-	Monsieur Arthur Beaumier, Permis de Construction 43 permis à $2.00	86.00
430-	Me Jérôme Loranger, Re; Emprunt (Aqueduc) contrat	250.00
431-	La Compagnie d'Electricité Shawinigan du 1er déc. au 1er janvier 1966.	62.18
432-	Monsieur Roger Guilbault Maire voyage à Québec pour achat de l'aqueduc des Rev. Soeurs Dominicaine	25.00
433-	Benoit Hélie Facture No. 670585 pour huile à chauffage du bureau de la Municipalité.	32.44
434-	Monsieur Richard Loranger RE: Emprunt (Aqueduc)	20.00
435-	La Compagnie de Construction Dollard Limitée RE: Emprunt	21.38
436-	Monsieur Cyrille Daigle Facture No. 180 RE: Emprunt 3 heures à 1.25.	3.75
437-	Monsieur Cyrille Daigle facture No. 178 8 heures à 1.40, égoût bloqué	11.20
438-	Monsieur Gérard Daigle facture No. 179 4 heures à 1.40, égoût bloqué	5.60
439-	Champlain Ornemental, 19 nov. 1965 F."171" réparation d'un poteau d'intersection.	20.50
440-	S. O. Riverin & Cie Ltée. 200 licences de chiens à .10 plus la taxe féd. 11% et taxe prov. 6%	23.53
441-	Monsieur Rosaire Thibeault Honoraire pour inspection de clôture.	5.00
442-	Monsieur J. Baptiste Lanouette Inc. renouvellement de la police d'assurance cambriolange vols avec ou sans violence.	16.00
443-	J. B. Lanouette Inc. assurance de responsabilité Renouvellement	10.00
444-	Monsieur Camille Arcand, 3 voyages, Avis public et Banque.	5.00
445-	Monsieur Robert Turcotte Enlèvement de la neige dans la cours du bureau de la Municipalité ½ hre.	2.00
446-	Loranger & Molesworth facture No. x-0513 RE:Emprunt	17.49
447-	Monsieur Emilien Normandin voyages à la Banque pour avis public, pour vente au Conseil de Comté	5.75
448-	Monsieur Camille Arcand le 22 nov. 1965 transport pancarte indication de la rue (7ème)	3.00
449-	Monsieur Adélard Toupin remboursement des timbres et enrégistrements.	20.37
450-	Monsieur Josephat Désilet 232 R. N. No. 2. Ste-Marthe RE: Emprunt. aqueduc	24.50
451-	Monsieur Camille Arcand, le 6 et 11 décembre 1965. le 11 et le 22 décembre pour travail à l'aqueduc de Champlain P. Q.	20.00
452-	Monsieur Camille Arcand, RE: emprunt (aqueduc) St. Pompée	48.00
453-	Monsieur Adélard Toupin voyages à la banque (2) et avis public. payé à M. Camille Arcand.	1.50
454-	Monsieur Fernand Mélançon Résolution No. 9-1-66 pour surveillance à la patinoire.	120.00
455-	Cyrille Daigle facture No. 150 réparation	5.25

TOTAL.....3,128.66.

Roger Guilbault
Adélard Toupin Sec. Trés.

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

F. D. BEAUMIER VÉRIFIÉ COMPTABLE VÉRIFICATEUR

INITIALES DU MAIRE
293
INITIALES DU SEC.-TRES.

15-2-66

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Maurice Toupin, appuyé par Monsieur le Conseiller Paul Gervais et résolu à l'unanimité que le conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, autorise la Commission Municipale de Québec à faire le chèque de $182,475.00 payable à la Banque Canadienne Nationale succursale 285 Boul. Ste-Madeleine, Cap-de-la-Madeleine, et ce, en réduction du prêt temporaire que la Municipalité a souscrit à ladite Banque pour financer le projet d'aqueduc.

Adopté.

16-2-66

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Eloi Leblanc appuyé par Monsieur le Conseiller Marcel Arcand et résolu que les comptes suivants sont acceptés et que le secrétaire-Trésorier est autorisé à en faire le paiement.

Adoptée.

COMPTES PAYES EN FEVRIER 1966.

456-	Monsieur Roger Guilbault Rénumération de janvier	50.00
457-	Monsieur Maurice Toupin " " "	15.00
458-	Monsieur Paul Gervais " " "	15.00
459-	Monsieur Eloi Leblanc " " "	15.00
460-	Monsieur Marcel Arcand " " "	15.00
461-	Monsieur Narcisse Hinse " " "	15.00
462-	Monsieur Gilles Hamel " " "	15.00
463-	Monsieur Adélard Toupin salaire du mois de janv. 250.00 moins assurance chômage 3.38 et 3.60 Régie des Rentes	243.02
464-	Monsieur Alfred Lacroix Contrat Vidange du mois de Janv	389.10
465-	La Régie des Rentes du Québec sur salaire de 250.00	7.20
466-	Assurance chômage Receveur Général du Canada S.T.	13.52
467-	Monsieur Fernand Mélançon pour surveillance à la Patinoire	120.00
468-	Mawn Entreprises Inc. 2ème versement contrat chemins d'hiver entretien	1500.00
469-	La Cité du Cap-de-la-Madeleine feu Sun valley 11 Jan	401.75
470-	Monsieur Paul Brière ouvrage fait chez Mme Wilbray Dumas installer une pompe 6 hres à 1.50	9.00
471-	Monsieur Emilien Normandin Voyages à la Banque 2	3.00
472-	Monsieur Robert Turcotte enlèvement de la neige au bureau le 4 et 25 janvier	4.00
473-	Bureau d'enrégistrement du Comté de Champlain paiement de décembre 1965 pour mutations.	5.00
474-	Morin & Frères Inc. Factures No. C 32073, C 34828, C 39291, C-39045 C 38598 C 39642	39.35
475-	Librairie Morin Inc Fac. B-13909 B-13960	7.29
476-	Librairie Morin Inc. Fac. B-14563 B-14590	6.53
477-	Remboursement à Monsieur Adélard Toupin pour messe à Mme Lucien Labissionnère avec carte	5.25
478-	Monsieur Richard Loranger 1 voyage au presbytère avec le Sec. pour faire recommander une messe lors du décès de Mme Labissonnière 14 janvier 1966.	1.50
479-	Fleuriste Plessis Facture No. 35 Couronne de fleures lors du décès de Mme Eugène Hinse janv. 1966	15.90
480-	Motel au Vieux Foyer Lunch pour les pompiers lors du feu au Sun Valley	10.00
481-	Monsieur Camille Arcand Voyages à la Banque avec le Sec. et un voyage pour avis public.	5.50
482-	Benoit Hélie factures No. 11522 671760 huile	44.69
483-	Monsieur Maurice Ouellet Résolution No. 6-12-65 Inspection des compteurs Re-Emprunt Aqueduc.	100.00
484-	Monsieur Gédéon Vaillancourt Service d'aqueddc Fac. 38- 44 280 compteurs Réparation meules	250.00

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

INITIALES DU MAIRE
294
INITIALES DU SEC.-TRES.

485- Monsieur Julien Lefebvre 10 blocs de 4 pouces plain fact No. 014131 à.14 — 1.40

486- Monsieur Adélard Toupin Remboursement pour repas avec visiteurs le 27 janvier 1966 — 12.52

487- Monsieur Adélard Toupin remboursement des timbres Postes et récépissés de recommandations janvier 1966 — 10.80

488- Imprimerie Lacoursière Inc. Balance du 22/12/65 — 1.80

489- Hydro Québec compte d'électricité aqueduc 12/11/14/01 — 357.86

490- Hydro Québec Compte pour la patinoire 26-11-27-12 — 18.23

491- La Compagnie de téléphone Bell du Canada en date du 28/12 1965 — 15.86

492- Télécommunications Canadian Pacific CPR Station T.R. le 10 janv. 1966 adressé à la Famille Hinse. — 1.53

493- Monsieur Ernest Leblanc Re:Emp. Aqueduc du 13 déc. au 31 janvier 1966 60 heures à 2.50 — 150.00

494- Hydro-Québec compte du 1/1 31/1 — 39.90

495- Monsieur Camille Arcand ouvrir et fermer l'eau au Réservoir de la Municipalité de Champlain 1 hre le 26 jan.66 — 5.00

496- Monsieur Arthur Beaumier Résolution No. 11-2-66 pour le transport de la malle au bureau — 25.00

Total. $ 3,961.50

3961.50

La séance est levée.

Roger Guilbault maire

Adelard Toupin Secrétaire

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
Municipalité de Ste-Marthe .

Session régulière du conseil de la municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, laquelle assemblée fut tenue au lieu et heure ordinaires des sessions du conseil à l'école Dominique-Savio mardi le lèr jour du mois de mars 1966 à 7 heures P.M. à laquelle assemblée étaient présents:

Son Honneur le Maire — Roger Guilbault,
M.M. les Conseillers — Paul Gervais,
Eloi Leblanc,
Marcel Arcand,
Gilles Hamel,
Narcisse Hinse.

Formant quorum sous la Présidence de Son Honneur le Maire au fauteuil.

1-3-66 Il est proposé par Monsieur le Conseiller Paul Gervais appuyé par Monsieur le Conseiller Marcel Arcand que les minutes de la dernière assemblée sont adoptées, tels que lues.

Adopté.

2-3-66 Il est proposé par Monsieur le Conseiller Marcel Arcand appuyé par Monsieur le Conseiller Paul Gervais que le compteur de M. Marc Bellefeuille 45,6ème rue Ste-Marthe soit changé.

Adopté.

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

INITIALES DU MAIRE
291
INITIALES DU SEC.-TRES.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
Municipalité de Ste-Marthe. P.Q.

Session régulière du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe, tenue au lieu et heure ordinaires des assemblées le premier jour de février mil-neuf-cent-soixante-six à l'Ecole Dominique-Savio, à 7 hres P.M. à laquelle assemblée étaient présents:

Son Honneur le Maire — Roger Guilbault,
M.M. les Conseillers — Maurice Toupin,
Paul Gervais,
Eloi Leblanc,
Marcel Arcand,
Gilles Hamel.

Formant quorum sous la Présidence de son Honneur le Maire au fauteuil.

1-2-66 Il est proposé appuyé et résolu que les minutes de la dernière assemblée sont acceptées tels que lues.

Adoptée.

2-2-66 Il est proposé par Monsieur Gilles Hamel appuyé par Monsieur le conseiller Eloi Leblanc et résolu que la Firme Tremblay & Héroux Ass. soit engagée pour faire les plans et devis de l'aqueduc dans le rang St-Malo. A condition que l'engagement de crédit soit approuvé par la Commission Municipale de Québec. Considérant que l'estimé des plans sont environ à $ 1,800.00 Considérant le cas ou le règlement ne sera pas approuvé par les électeurs, les paiements seront repartis sur un plan budgetaire de 4 années consécutives soit $ 400.00 payable le premier janvier 1967 et jusqu'au paiement final.

Adoptée.

3-2-66 Il est proposé par Monsieur le Conseiller Gilles Hamel, appuyé par Monsieur le Conseiller Eloi Leblanc et résolu, qu'un engagement de crédit au montant de $1,800.00 soit autorisé par la Commission Municipale de Québec pour faire préparer les plans et devis d'aqueduc dans le rang St-Malo de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine,

Adoptée.

4-2-66 Il est proposé par monsieur le Conseiller Maurice Toupin appuyé par Monsieur le Conseiller Eloi Leblanc et résolu que la Cie de Construction Dollard Limitée soit autorisé à faire venir 100 compteurs Nepturne grosseurs 5/8" et de produire immédiatement la facture pour pouvoir l'envoyer à l'inspecteur des Affaires Municipales Monsieur René Charbonneau pour pouvoir financer ce montant avec notre règlement d'emprunt.

Adoptée.

5-2 -66 Il est proposé par Monsieur Maurice Toupin appuyé par Monsieur Marcel Arcand Conseiller, et résolu que le Maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à signer le contrat de vidange avec M. Alfred Lacroix pour l'année 1966, au montant de $ 4,669.20, reparti sur 12 versements mensuels.

Adoptée.

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

INITIALES DU MAIRE
292
INITIALES DU SEC.-TRES.

6-2-66 Il est proposé appuyé et résolu à l'unanimité que l'intérêt de 6% soit chargé sur tous les comptes d'arrérages de compte d'eau à partir du premier janvier 1966.

Adoptée.

7-2-66 Il est proposé par Monsieur le Conseiller Eloi Leblanc, seconde par monsieur le Conseiller Marcel Arcand et résolu qu'une résolution de félicitation soit adressée à Monsieur Henri St-Arneault Préfet du Comté de Champlain pour son nouveau titre Honorifique et que Monsieur le Maire Roger Guilbault soit autorisé à lui acheter un petit cadeau à l'occasion de cette fête.

Adoptée.

8-2-66 Il est proposé appuyé et résolu que le Maire soit autorisé à signer la carte de l'assistance sociale pour les deux enfants de Monsieur Lucien Giroux Yves et Nancy.

Adoptée.

9-2-66 Il est proposé par Monsieur Paul Gervais appuyé par Monsieur Gilles Hamel et résolu que Monsieur Ernest Leblanc soit autorisé à acheter les articles qu'il aurait besoin pour la station de pompage, Peinture et huile.

Adoptée.

10-2-66 Il est proposé par Monsieur Maurice Toupin appuyé par Monsieur Gilles Hamel et résolu que le Secrétaire-Trésorier à acheter les timbres d'assurance chômage pour Janvier et février au montant de 13.52

Adoptée.

11-2-66 Il est proposé par Monsieur Maurice Toupin appuyé par Monsieur Gilles Hamel et résolu que le montant de $ 25.00 soit payé à Monsieur Arthur Beaumier pour le transport de la malle au bureau de la Municipalité.

Adoptée.

12-2-66 Il est proposé par Monsieur Maurice Toupin appuyé par Monsieur le Conseiller Gilles Hamel et résolu que Monsieur Achille Lottinville et Monsieur Cyrille Daigle soient autorisés à pelleter la neige aux endroits des bornes-fontaines.

Adoptée.

13-2-66 Il est proposé par Monsieur Gilles Hamel secondé par Monsieur le Conseiller Maurice Toupin et résolu que Monsieur le Maire R.G. soit autorisé à acheter une serviette pour ses documents.

Adoptée.

14-2-66 Il est proposé par Monsieur le Conseiller Eloi Leblanc appuyé par Monsieur le Conseiller Marcel Arcand et résolu que le Maire et le secrétaire-Trésorier soient autorisés à signer un billet à demande de $ 182,475.00 au taux de 5 et 3/8 l'an payable à la Commission Municipale de Québec. Considérant que le billet sera retourné lorsque la Commission Municipale de Québec avancera la dernière avance soit le dernier 25%.

Adoptée.

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

INITIALES DU MAIRE
295
INITIALES DU SEC.-TRES.

3-3-66 Il est proposé appuyé et résolu que la démission de Monsieur Rosaire Thibeault Inspecteur Municipal est accepté.

Adopté.

4-3-66 Il est proposé par Monsieur le Conseiller Paul Gervais, appuyé par Monsieur le Conseiller Narcisse Hinse et résolu que le montant de $85.00 soit donné sous forme d'octroi au Comité des Loisirs de Ste-Marthe Inc. pour subvenir à certaines dépenses.

Adopté.

5-3-66 Il est proposé par Monsieur le Conseiller Gilles Hamel, appuyé par Monsieur le Conseiller Eloi Leblanc et résolu que le transport de la créance de Mawn Entreprises Enr. relativement au contrat de chemins d'hiver que les chèques soient faits conjointement avec la Banque Royale du Canada pour les années 1965 et 1966.

Adopté.

6-3-66 Il est proposé par Monsieur le Conseiller Marcel Arcand, appuyé par Monsieur le Conseiller Paul Gervais et résolu que les garde-feux Monsieur Cyrille Daigle Zotique Brière, Arthur Beaumier, Zotique Vaillancourt, et Gabriel Vézina soient nommés Garde-Feux pour la Municipalité Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine.

Adopté.

7-3-66 Il est proposé appuyé et résolu que le rapport de Mutation de propriété effectué dans les limites de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, au cours du mois de janvier 1966 est accepté.

Adopté.

8-3-66 Il est proposé appuyé et résolu que le cas de Madame Labonté Violetta Tebo en rapport des mutations de Propriétés soit soumis à l'Etude pour en faire la correction en bonne et due forme le plus-tôt possible. Considérant la prochaine visite de Mme Labonté au bureau de la Municipalité, nous pourrons avoir les détails pour lui donner justice.

Adopté.

9-3-66 Il est proposé Monsieur le Conseiller Eloi Leblanc appuyé par Monsieur le Conseiller Marcel Arcand et résolu que le montant de 24.00 soit versé pour l'abonnement à la Revue Municipale pour l'année 1966.

Adopté.

10-3-66 Il est proposé par Monsieur le Conseiller Marcel Arcand, appuyé par Monsieur le Conseiller Eloi Leblanc et résolu que le montant de $50.00 dollars soit payé au Ministère du Revenu de la Province comme participant à la Protection civile groupe 641 pour l'année 1966.

Adopté.

11-3-66 Il est proposé par Monsieur le Conseiller Eloi Leblanc, appuyé par Monsieur le Conseiller Narcisse Hinse et résolu à l'unanimité qu'une résolution de félicitations soit transmise à Monsieur Rosaire Thibeault pour son grand dévouement qu'il a témoigné durant son mandat comme Inspecteur Municipal.

Adopté.

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

INITIALES DU MAIRE R.M.
296
INITIALES DU SEC.-TRES.

12-3-66 Il est proposé par Monsieur le Conseiller Narcisse Hinse secondé par Monsieur le Conseiller Gilles Hamel et résolu que Monsieur Gédéon Vaillancourt soit autorisé à venir rencontrer les membres du conseil au bureau à 707 R. N. No. 2. Ste-Marthe vendredi soir vers 8 heures P.M.

Adopté.

13-3-66 Attendu que les chemins du Rang des Grandes-Prairies et de St-Malo dont l'entretien appartient au Gouvernement Provincial et qu'à certains endroits les chemins n'ont que 30 pieds de largeur et que les courbes sont très dangereuses.
Attendu que la mise en forme de ces routes n'a jamais eu de préparation.
Attendu lorsque les gelées d'hiver arrivent les dits chemins travaillent en monts et en valons tels qu'à certains endroits il n'y a pas de sécurité pour les piétons et les automobilistes d'y circuler.
Attendu qu'à la saison d'été ces routes deviennent incarossables vu que le recouvrement de gravier n'est pas suffisant, car la circulation se fait sur un chemin de planche à laver et de poussière.
Attendu que ces routes font la communications avec la Cité du Cap-de-la-Madeleine, une circulation toujours plus accrue se fait sentir d'année en année en rapport avec l'installation de résidences permanentes, des lacs publics, de résidences estivales et de manufacture.
Attendu que les chemins du rang des Grandes-Prairies desservent toutes les paroisses environnantes comme St-Maurice, St-Louis de France, St-Narcisse, St-Luc Etc.
Attendu que plusieurs demandes ont été faites et que lors de la visite du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine à votre bureau à Québec le 8 juillet 1965, promesse avait été faite qu'on allait s'occuper de nous.
Considérant que rien n'a encore été fait.
En conséquence: Il est proposé par Monsieur le Conseiller Narcisse Hinse appuyé par Monsieur le Conseiller Gilles Hamel et résolu qu'une attention spéciale soit accordée par votre Ministère de la Voirie Provinciale à notre problème, espérant que ces améliorations viendront avec la prochaine saison.

Adopté.

14-3-66 Il est proposé par Monsieur le Conseiller Gilles Hamel et résolu que le Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe est prêt à faire l'acquésition du Chemin du Ministère des Transports sur la partie du lot 70 du cadastre. Non pas seulement que la partie en rouge sur le plan mais dans toute sa longueur c'est à dire compremant la superficie

Adopté.

15-3-66 Il est proposé par Monsieur le Conseiller Paul Gervais, appuyé par Monsieur le Conseiller Marcel Arcand et résolu que les permis de constructions de Monsieur Claude Champoux et de Patrick Veillet sont acceptés et devront s'adresser à Monsieur Arthur Beaumier pour remplir leur formalité de leur permis de construction.

Adopté.

16-3-66 Il est proposé appuyé et résolu que les comptes suivants sont approuvés et que le Maire et le Secrétaire-Trésorier sont autorisés à faire le paiement.

Adopté.

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

INITIALES DU MAIRE
297
INITIALES DU SEC.-TRES.

Chèques No.	COMPTES:	
497-	Monsieur Roger Guilbault Rénumération de fév.	$ 50.00
498-	Monsieur Maurice Toupin " " "	15.00
499-	Monsieur Paul Gervais " " "	15.00
500-	Monsieur Eloi Leblanc " " "	15.00
501-	Monsieur Marcel Arcand " " "	15.00
502-	Monsieur Narcisse Hinse " " "	15.00
503-	Monsieur Gilles Hamel " " "	15.00
504-	Monsieur Adélard Toupin Salaire du mois de fév. 250.00 moins assurance chômage et Régie des Rentes	243.02
505-	Monsieur Alfred Lacroix contrat de vidanges fév.	389.10
506-	Ministère du Revenu du Québec Régie des Rentes sur salaire de 250.00 par mois	7.20
507-	Assurance chômage Receveur Général du Canada pour les mois de mars et avril 1966	13.52
508-	Banque Royale du Canada 3ème versement transport de créance Mawn Entreprises Enr. contrat chemins d'hiver	1500.00
509-	Hydro-Québec Lumières du 1/2 au 28/2/1966	89.04
510-	J. B. Lanouette Inc. Assurance Générale Ass.Bond de Fidélité	15.00
511-	Receveur Général du Canada Timbres Poste bureau	10.00
512-	Remboursement à M. A. Toupin S.T. pour voyage à la banque et chez le Notaire Loranger avec le Maire	3.00
513-	Monsieur Robert Turcotte enlèvement de la neige au bureau de la Municipalité le 4 et 14 fév. 1966 1½hre.	6.00
514-	Bureau d'enrégistrement du Comté de Champlain Mutations de janvier 1966	2.60
515-	Monsieur Fernand Melançon 5 semaines surveillance à la patinoire.	90.00
516-	Mawn Entreprises Enrg. Ouvrir les coins des rues 6,7,et 5ème rues sur la route nationale No.2. signé par R. Thibeault Ins. Municipal.	57.00
517-	Monsieur Achille Lottinville aqueduc enlèvement de la neige aux borne-fontaines. Peinturage des Pompes	61.60
518-	La Revue Municipale 8 abonnements de féb. 1966 à 67	24.00
519-	Monsieur Camille Arcand aqueduc ouvrir et fermer l'eau à Champlain 1 hre	5.00
520-	Benoit Hélie Factures No. 11941 384056 huile pour le bureau en fév.	46.35
521-	Ministère de la Famille et du Bien-Etre social Division de l'assistance Public. Hôtel du G.Qué.	101.82
522-	Monsieur Cyrille Daigle facture No. 182 Egout bouché coin 5ème rue et 2ème av. 5 hres à 1.40	7.00
523-	Monsieur Cyrille Daigle facture No. 181 aqueduc enlèvement de la neige aux borne-fontaines 6 hres à 1.40	8.40
524-	Monsieur Ernest Leblanc aqueduc Surveillance partiel 24 hres à 2.50	60.00
525-	Monsieur Alfred Tremblay 1 fusil à graisser	5.00
526-	Hydro-Québec Aqueduc du 14/1/11/2	147.20
527-	Monsieur Adélard Toupin pour avoir donné un extrait du rôle d'évaluation (Loi des Jurés)	37.25
528-	Monsieur Gédéon Vaillancourt fact. 39-40 Aqueduc Poser et sceller les compteurs chez Gaétan St-Arneault Ouverture de valves Réparations des compt etc.	29.00
529-	Monsieur Joseph Brouillard 1 gal de javel	.90
530-	Monsieur Emilien Normandin 3 voyages à la banque le 11-18-25 février 1966	4.50
531-	Librairie Morin Inc. Article de Bureau fact. B-14366)	.95
532-	Hydro-Québec Patinoire 11/1 au 11/2	6.67
533-	La Compagnie de Téléphone Bell du Canada 28/1/66	13.58
534-	Morin & Frères Inc. facture No. C-42827	5.64

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

INITIALES DU MAIRE R.G.
298
INITIALES DU SEC.-TRES. A.J.

Suite des comptes:

535- Ministère des Finances Groupe 641 Protection civile 50.00
536- Mawn Entreprises Enr. Déblayement du dépotoir 2½hres 27.50

Total. $ 3207.84

La séance est levée.

Signature: Roger Guilbault Maire Adelard Toupin S-T.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
Municipalité de Ste-Marthe.

Séance spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe tenue au lieu ordinaire des sessions du conseil à l'Ecole Dominique-Savio jeudi le 24 mars 1966 à 8 heures P.M. à laquelle sont présents:
Son Honneur le Maire Roger Guilbault, M. M. les Conseillers Eloi Leblanc, Marcel Arcand, Narcisse Hinse, Gilles Hamel.
Formant quorum sous la Présidence de Son Honneur le Maire au fauteuil.

Je certifie sous mon serment d'office que j'ai signifié l'avis de convocation à tous les membres du conseil au lieu à leur domicile, lundi, le 21ème jour de mars 1966, entre 3 hres et 5 hres.

Les sujets: qui seront pris en considération: Savoir:
Une résolution pour l'engagement des Ingénieurs Héroux & Tremblay & Ass. pour l'extention du réseau d'aqueduc pour le Chemin St-Malo et Red-Mill.

Que les Ingénieurs Héroux & Tremblay & Ass. soient autorisés par résolution à présenter les plans pour approbation par la régie.

Nommer les estimateurs pour le prochain terme ou autres officiers municipaux.

Etude pour la réparation des rues, Etude pour donner la route St-Maurice pour son entretien au Gouvernement Provincial.
Engagement d'un homme pour la lecture des compteurs afin de préparer les comptes pour le mois d'avril 1966.
Un percepteur pour les chiens: Lecture de la correspondance à date:

1-3-66 Il est proposé par Monsieur le Conseiller Marcel Arcand, appuyé par Monsieur le Conseiller Eloi Leblanc et résolu que Monsieur Jean-Marie Leclerc, Monsieur Honoré Beaumier, Monsieur Donat Roy soient nommés estimateurs pour faire les évaluations municipales de la Municipalité de Ste-Marthe pour le prochain terme.

Adopté.

2-3-66 Il est proposé par Monsieur le Conseiller Narcisse Hinse secondé par Monsieur le Conseiller Gilles Hamel et résolu que Monsieur Julien Vaillancourt soit nommé estimateur pour le dommage aux animaux de la ferme.

Adopté.

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

INITIALES DU MAIRE
299
INITIALES DU SEC.-TRES.

3-3-66 Il est proposé par Monsieur le Conseiller Gilles Hamel secondé par Monsieur le Conseiller Eloi Leblanc et résolu que quatorze voyages de pierre soient achetés pour réparation des chemins de la Municipalité.

Adopté.

4-3-66 Il est proposé par Monsieur le Conseiller Marcel Arcand, appuyé par Monsieur le Conseiller Eloi Leblanc et résolu que la route St-Maurice soit offerte au Gouvernement Provincial pour son entretien, considérant que cette route a déjà reçue des améliorations du ministère de la voirie Provincial. Une copie de la présente résolution soit envoyée au Sous-Ministre Monsieur Roger Labrecque I.G. ainsi qu'au divisionnaire Monsieur Bernard De Gonzague.

Adopté.

5-3-66 Il est proposé par Monsieur Gilles Hamel, appuyé par Monsieur le conseiller Marcel Arcand et résolu que l'offre du Ministère des Transports relativement du chemin sur le lot de la partie 70. Considérant que le conseil de cette Municipalité n'est plus intéressé à en faire l'acquisition.

Adopté.

6-3-66 Il est proposé par Monsieur le Conseiller Marcel Arcand, appuyé par Monsieur le Conseiller Eloi Leblanc et résolu que le Secrétaire-Trésorier est autorisé à donner un avis à ceux qui sont à l'encontre du règlement No. 59-A concernant l'aqueduc.

Adopté.

7-3-66 Il est proposé par Monsieur le Conseiller Narcisse Hinse, appuyé par Monsieur le Conseiller Gilles Hamel et résolu que la résolution en date du premier de mars 1966 soit envoyée au reporter du journal le Nouvelliste, considérant la demande au ministère de la voirie.

Adopté.

Monsieur le Maire propose que la séance est levée.

Roger Guilbault Maire Edouard Toupin Sec-Trés.

FIN

MARGE DE LA RELIURE
Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

MARGE DE LA RELIURE

Formules Municipales, Enrg., Farnham, Qué.

INITIALES DU MAIRE 300 INITIALES DU SEC.-TRÉS.

BY-LAW BOOK
LIVRE DES RÈGLEMENTS

INDEX

DATE	BY-LAW REGLEMENT No.	CONCERNING: CONCERNANT:	FOLIO
sept/2/52	--30--	Reglement permettant d'imposer la taxe foncière par simple résolution.	
sept/2/52	--31--	Règlement permettant de prohiber les salles de danses publiques.	
janv/7/53	--32--	Règlement permettant de municipaliser l'entretien des chemins d'hiver le rang St-Martin. imposable dans la partie déservie.	
janv/5/54	--33--	Règlement permettant de fermer la route qui part des limites de la ville du Cap-de-la-Madeleine et qui va au rang St-Martin.	
mai/4/54	--34--	Règlement permettant les emprunts à long terme.	
juin/	--35--	Règlement de la construction.	
fev/1/55	--36--	Règlement permettant de municipaliser pour l'entretien des chemins d'hiver des rues dites rues St-Dominique (8) et rue de l'école (6) aux frais de la partie entretenue imposable sur les biens fonds de ces dites rues.	
sept/3/57	--39--	Règlement permettant de municipaliser pour l'entretien des chemins d'hiver les chemins de la Corporation de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, acceptés par les membres du conseil de la dite corporation.	
déc./17/57	--40--	Règlement pour l'enlèvement des vidanges.	
oct/20/58	--41--	Règlement pour égoût (tuyeau)	
aout/4/59	--42--	Règlement pour le noms des rues.	
avr/4/61	--43--	Règlement permettant la votation à plus d'un endroit.	
avr/4/61	--44--	Règlement changeant la date des élections.	
juil/15/61	--45--	Règlement permettant les permis de vente de boissons.	
mars/6/62	--46--	Règlement permettant aux estimateurs de commencer l'estimation avant le premier juin.	
mars/6/62	--47--	Règlement parmettant le scrutin secret sur les referemdums	
mars/6/62	--48--	Règlement permettant l'ouverture du boulevard Francoeur.	
aout/7/62	--49--	Règlement amendant le règlement no: 25 concernant les licences de chiens.	
oct/1/62	--50-	Règlement permettant de tolérer les cours de scrap existantes et prévoyant les nouvelles à 1000 du chemin.	

BY-LAW BOOK
LIVRE DES RÈGLEMENTS

INDEX

DATE	BY-LAW REGLEMENT No.	CONCERNING: CONCERNANT:	FOLIO
oct/1/63	--51--	Règlement annulant l'ancien règlement des licences de chiens et permettant le prélèvement d'une licence de chiens avec des taux plus élevés.	
avril/7/64	--52--	Règlement annulant l'ancien règlement des licences de commerce et en prévoyant un nouveau.	
	--53--	Règlement des lumières	
juil/7/64	--54--	Règlement permettant un emprunt de $365,000.00 pour l'aqueduc	
	--55--	Règlement prévoyant le bon ordre et la paix. *Jon adopté*	
	--56--	Règlement pour changer les heures de la votation.	
	--57--	Règlement permettant la rénumération des conseillers et du maire.	
	--58--	Règlement ~~de~~ la construction.	
	59 4	*Règlement pour administration de l'aqueduc*	
	60	*Règlement des Vidanges, annulant le règlement 40-*	
	61	*Règlement demandant aide de la Cité du Cap*	
31/1/70	74 --	Règlement prohibant l'usage ou l'établissement de dépotoirs.	

BY-LAW BOOK
LIVRE DES RÈGLEMENTS

INDEX

DATE	BY-LAW REGLEMENT No.	CONCERNING: CONCERNANT:	FOLIO